

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES  
Google Livres

3 1/2h

244

14

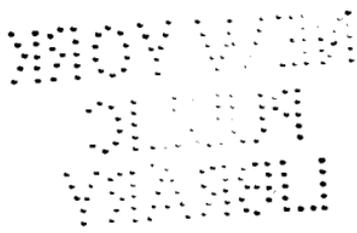
NEW YORK  
PUBLIC  
LIBRARY

HISTOIRE  
D'HÉRODOTE.

TOME PREMIER.

I.

~~10 A - 24~~



DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT.

HISTOIRE  
D'HÉRODOTE,

SUIVIE

DE LA VIE D'HOMÈRE.

NOUVELLE TRADUCTION,

PAR A. F. MIOT,

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT.

---

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS,  
LIBRAIRES, RUE JACOB, N° 24.

---

1822.

*F. D. F.*

ROY WYN  
1981  
V. 1001

---

# PRÉFACE.

---

**I**L est, en général, assez indifférent pour le public, de connaître les motifs qui ont déterminé un auteur à entreprendre l'ouvrage qu'il fait imprimer; et cette connaissance ne doit, je le sais, ni excuser les défauts du livre, ni ajouter à son mérite. Cependant, comme on pourrait demander quelles raisons m'ont décidé à m'occuper d'une nouvelle traduction française d'Hérodote, lorsqu'il en existe déjà une qui jouit d'une juste réputation dans le monde savant, je crois devoir quelque explication à ce sujet.

La traduction que M. Larcher a publiée à la fin du siècle dernier, était sans doute un service rendu à la littérature, après l'informe essai de Du Ryer; mais si les volumineux accessoires qui l'accompagnent, la feront toujours estimer, comme le monument d'un grand travail qui a rempli la vie entière d'un savant infatigable, c'est positive-

ment ce genre de mérite, l'appareil philologique, les recherches nombreuses et diffuses, sous lesquels le texte d'Hérodote est, en quelque sorte, étouffé dans cette traduction, qui l'ont rendue d'un usage incommode et fatigant. On croirait, en la lisant, que M. Larcher était moins jaloux de faire connaître à des Français le plus ancien des historiens grecs dont les ouvrages nous sont parvenus, que de se donner une occasion de déployer une érudition à laquelle il n'a voulu mettre aucun frein ; et il me semble avoir trop oublié qu'une traduction doit être faite pour ceux qui ignorent la langue de l'original, et non pas pour ceux qui la savent. Aussi, les lecteurs les plus intrépides, lorsqu'ils n'avaient pas pris pour l'objet particulier de leurs études la science que professait M. Larcher, reculaient tous devant cette masse effrayante de commentaires, et cherchaient avec peine quelques traces du talent propre de l'historien, dans une version presque toujours sèche, où chaque mot ne paraît être introduit que pour amener une note.

M. de Volney avait sur-tout été frappé de ces défauts. Occupé de la recherche des faits historiques, et, plus que personne, habile dans l'art d'en tirer de grandes conséquences, il vou-

lait voir l'historien tel qu'il était, avec ses qualités ou ses imperfections, et recevoir directement les impressions que les unes et les autres feraient naître en lui; enfin, il ne cessait de réclamer une version d'Hérodote faite sur les idées qu'il s'était formées de ce genre d'ouvrage.

Il voulut bien m'en faire part, et m'encourager à les suivre. Je cédai à son desir, je lui communiquai mon travail quand il fut achevé; il l'accueillit (\*); et c'est à l'abri de son suffrage que j'ai osé offrir au public cette nouvelle traduction.

Malheureusement pour moi, le voyageur illustre, le savant recommandable par l'élévation de ses idées, le philosophe qui a su remonter avec tant d'habileté aux sources de l'histoire, qui a porté dans ses recherches une critique si éclairée et une indépendance si absolue, l'auteur des *Ruines* n'est plus. J'ai perdu son appui avant d'atteindre le terme de la carrière où il m'avait engagé; et il ne me reste que la triste satisfaction de payer publiquement à sa mémoire le tribut de ma re-

---

(\*) Voyez la *Revue encyclopédique* (novembre 1819), n° 9 du troisième volume, page 551.

connaissance pour l'amitié dont il m'honorait, de mon estime pour son caractère, et de mon admiration pour ses talents.

Telle est l'origine du travail que j'ai entrepris. Le lecteur me pardonnera ce rapide exposé ; le nom que j'ai pu y mêler suffira, j'espère, pour m'excuser près de lui. Je me hâte de passer à un sujet que je crois plus digne de l'occuper, le développement des principes que j'ai suivis pour la traduction, et le but que je me suis proposé dans les notes qui l'accompagnent.

Traduire, dans le sens le plus étendu que l'on puisse attacher à ce mot, c'est, en transportant un écrit dans une autre langue, le rendre comme on doit concevoir que son auteur l'eût composé s'il avait eu connaissance de l'idiôme que le traducteur emploie, et s'en fût servi pour exprimer ses idées. On sent tout de suite qu'une telle définition n'est rigoureuse que pour la théorie, et que, dans l'application, elle présente un problème qu'il n'est jamais possible de résoudre complètement. Le traducteur est donc réduit à essayer d'approcher le plus près possible d'un tel résultat, qui est la limite des efforts qu'il peut faire. Mais en admettant ce principe pour les auteurs anciens, il faut bien se garder d'en tirer la con-

séquence qu'il soit permis de mêler dans la traduction de leurs ouvrages, les termes consacrés aux formes sociales et aux usages modernes. On doit, au contraire, les bannir avec un soin extrême ; car l'auteur original, n'ayant pu à l'époque où il écrivait, et dans les mœurs du temps où il vivait, concevoir les idées que représentent les expressions de ce genre, n'aurait pas eu l'occasion de les employer, lors même qu'il se fût servi de la langue du traducteur. Il convient, au contraire, que la traduction (et c'est en cela que consistera son principal mérite) conserve, autant qu'il est possible, le caractère de cette époque et de ces mœurs. Le lecteur doit sans cesse s'apercevoir qu'il est dans un autre monde et dans un siècle différent, reconnaître à chaque pas le terrain sur lequel il se trouve, et ne se tromper ni sur les lieux, ni sur les temps. D'un autre côté, le traducteur évitera également de tomber dans le défaut opposé à celui que je viens de signaler, et d'étendre sur sa diction la couleur antique, ou étrangère (si l'on peut s'exprimer ainsi) qu'il cherche à donner à son ouvrage. Il repoussera donc aussi tout néologisme inutile. Ces mots inconnus, qui deviennent barbares par leur transplantation, et que des traducteurs, estimables d'ailleurs, ont

tirés de leur original, pour se soustraire à la peine de chercher une autre manière de se faire entendre, donnent au style un air pédantesque, effarouchent l'oreille d'un lecteur délicat, et le rebutent bientôt. C'est entre ces deux écueils qu'un traducteur doit marcher. Je suis loin, je ne le sais que trop, de les avoir toujours évités; mais, du moins, je les ai toujours eus sous les yeux.

Cette dernière considération et les principes que j'ai d'abord exposés donnent, ce me semble, suffisamment l'explication des règles que je me suis prescrites et des libertés que je me suis permises.

A l'égard des premières, j'ai pensé que la connaissance des défauts du plus ancien des historiens, étant aussi instructive que celle de ses beautés, il ne fallait pas s'efforcer de lui trouver une perfection chimérique; ainsi, je l'ai présenté tel qu'il est. Je n'ai point admis ces corrections hardies, ces leçons aventureuses qui, sous prétexte de le perfectionner, dénaturent tout-à-fait le texte, et qui égarent le lecteur en le trompant sur le véritable état des connaissances humaines, qu'il peut croire beaucoup plus avancées dans ces époques reculées qu'elles ne l'étaient réellement. L'original a donc été partout fidèle-

ment rendu, sinon toujours littéralement, du moins pour la pensée. Le texte de l'édition récente de M. Schweighæuser(\*), et les observations de M. Letronne insérées dans le Journal des Savants (décembre 1816, et janvier 1817), observations que j'ai malheureusement connues trop tard (\*\*), m'ont servi constamment de guides; et je ne pouvais en choisir de plus sûrs. Il est temps, d'ailleurs, de se fixer, et de mettre, au moins sous le rapport des traductions, un terme aux recherches philologiques et aux variantes que le texte d'Hérodote a subies depuis tant d'éditions; et, en vérité, quand on considère attentivement sur quels points ces pénibles critiques portent, en grande partie, on est frappé du peu d'importance qu'elles ont pour le fond des choses, dans

(\*) Herodoti Historiarum libri IX, græcè et latinè. Argentorati et Parisiis, apud Treuttel et Würtz, 1816.

(\*\*) Lorsque j'ai entrepris la traduction d'Hérodote, j'étais retiré à la campagne; je ne recevais pas le Journal des Savants, et je n'ai eu connaissance des remarques de M. Letronne que lorsque l'impression de mon ouvrage était déjà assez avancée; j'en ai profité autant qu'il m'a été possible pour le reste, et, dans un supplément aux notes du second livre, imprimé dans le troisième volume, j'ai inséré ses ingénieuses remarques sur la mesure de la pyramide de Mycérimus.

l'intelligence du texte , quoiqu'elles en aient une très-réelle , et que je suis loin de méconnaître , pour l'étude de la langue grecque.

C'est avec cette réserve que j'ai procédé. Quant aux libertés que je me suis permises , elles sont fondées sur les idées que j'ai présentées lorsque j'ai défini ce que j'entends par *traduire*. En les suivant , j'ai cru pouvoir quelquefois , par un mot ajouté dans la traduction , éclaircir sur-le-champ un passage qui , rendu littéralement , eût été obscur , ou aurait demandé une note explicative ; quelquefois aussi , j'ai suppléé au défaut des transitions , dont la langue grecque se passe aisément , mais qui sont indispensables dans le français , lorsque le fil de la narration a été long-temps interrompu , ce qui arrive fréquemment dans Hérodote. En effet , j'ai dû , dans l'un et l'autre cas , supposer que l'auteur même en aurait agi de la sorte , s'il eût écrit dans une langue telle que la nôtre , dont le génie et le caractère rendent nécessaire l'emploi de ce genre de développements ou de liaisons. C'est ainsi , par exemple , que j'ai commencé le chapitre CLXXXIV du premier livre par ces mots : *Plusieurs rois avant les Perses ont régné sur Babylone* , tandis que le texte porte simplement : *plusieurs autres rois*. Les mots , *avant*

*les Perses*, n'ont été ajoutés que pour rendre l'idée contenue dans ce mot *autres*, de l'original, qui, traduit littéralement, eût été tout-à-fait inintelligible pour un lecteur français, ou qui, omis dans la traduction, aurait laissé la pensée d'Hérodote incomplète. Mais j'ai usé avec un extrême ménagement de cette ressource; et j'ai toujours eu l'attention d'en prévenir le lecteur, quand le passage a quelque importance. Je ne me suis pas permis non plus d'introduire des transitions, lorsqu'il n'y en avait point dans le texte, toutes les fois que j'ai pu rigoureusement m'en passer sans devenir obscur; et quand j'ai eu recours à ce moyen, je me suis servi des mêmes expressions que l'historien emploie ailleurs, dans ses transitions, afin de conserver partout la même couleur au style. Enfin, j'ai quelquefois remplacé par une périphrase le sens littéral du texte, s'il présentait des idées trop librement exprimées pour que notre langue, plus chaste que celle des Grecs et des Latins, pût les supporter; mais je ne l'ai fait cependant que dans les passages où la périphrase employée rendait exactement la pensée de l'auteur (\*). Lorsqu'il m'était absolument im-

---

(\*) Voyez, Liv. VI, chap. LXVIII.

possible de le faire, je me suis affranchi de ce genre de scrupule, et j'ai moins craint de blesser un moment notre délicatesse, que de dénaturer le sens du texte (\*).

Pour terminer ce que j'avais à dire sur le système que j'ai suivi dans ma traduction, il me reste à parler de l'orthographe des noms propres qui s'y rencontrent si fréquemment. J'avais d'abord été tenté de suivre, à cet égard, la méthode adoptée déjà par les écrivains de quelques nations, et qui consiste à retrancher de tous les noms venus du grec les diphthongues *æ* et *œ*, pour les remplacer simplement par la lettre *e*, et à se servir uniquement de la lettre *i* au lieu de l'*γ* (\*\*). En effet, ces deux diphthongues ne représentant jamais que le son d'une simple voyelle, et celui de l'*γ* étant, dans notre langue, constamment le même que celui de l'*i*, cette méthode n'a aucun inconvénient réel, et donne l'avantage d'éviter, dans la manière d'écrire

---

(\*) Voyez, Liv. III, chap. ci.

(\*\*) Les Italiens, et quelques bons auteurs allemands. M. Jacobi a, par exemple, suivi fréquemment ce principe dans sa traduction d'Hérodote.

les noms propres, un grand nombre de petites fautes que la conformité des sons empêche d'apercevoir (\*). Mais, ensuite, en y réfléchissant mieux, ce changement m'a paru trop hardi, et, n'ayant pas osé m'exposer aux reproches qu'il aurait pu m'attirer, je ne puis qu'engager quelque écrivain, plus accrédité que moi, à donner l'exemple de cette heureuse innovation. Je n'ai cependant pas hésité à adopter le retranchement des diphthongues dans tous les noms où l'usage de les supprimer a déjà prévalu. Ainsi, j'ai écrit, *Égypte*, *Éginètes*, etc., par un simple *É*, comme l'ont fait les meilleurs auteurs du siècle dernier; mais j'ai généralement conservé la diphthongue toutes les fois que cette autorité m'a manqué. Je ne puis pourtant pas répondre que, dans le grand nombre de noms propres que contient cette traduction, et malgré la juste réputation des presses dont elle sort, il ne se soit glissé quelque confusion entre l'une ou l'autre de ces deux diphthongues, et quelques mots où les

---

(\*) Par exemple, *Mæandre*, au lieu de *Mœandre*; *Lybie*, au lieu de *Libye*; *Lidye*, au lieu de *Lydie*, etc.

lettres *i* et *y* soient mises réciproquement à la place l'une de l'autre. Je ne puis que prier le lecteur d'excuser ces légères erreurs, s'il les aperçoit.

J'en ai dit assez jusqu'ici pour faire connaître la marche que j'ai suivie. Le public décidera, d'abord si les principes que j'ai posés sont bons, et ensuite si je les ai bien appliqués : je dois attendre son jugement.

Je passe maintenant aux accessoires de la traduction.

Il était impossible d'offrir un écrivain aussi ancien qu'Hérodote à un lecteur français, sans lui en faciliter l'intelligence complète, toutes les fois qu'il est question de mœurs et d'usages qui ne nous sont pas familiers. Quelques notes étaient donc nécessaires pour procurer cette intelligence et prévenir de pénibles recherches. J'ai réduit, autant qu'il a été possible, celles qui n'ont que ce genre d'éclaircissement pour objet, et je les ai rédigées avec une extrême concision. Mais la lecture d'Hérodote doit aussi éveiller dans l'esprit du lecteur le désir de juger jusqu'à quel point les connaissances qu'il déploie sur tant d'objets divers, et les descriptions qu'il nous donne des productions de l'art ou de la nature, sont justes et en harmonie avec ce que les modernes savent au-

jourd'hui sur les mêmes sujets. J'ai cherché à satisfaire une si raisonnable curiosité. D'autres notes (et celles-là forment le plus grand nombre), ont donc été consacrées à établir une sorte de parallèle entre l'état des connaissances humaines à l'époque où Hérodote écrivait, et ce qu'elles sont aujourd'hui. Je n'ai pas certainement rempli cette tâche dans toute son étendue, mais j'ai cherché du moins à préciser le degré de confiance que l'on doit à l'historien sur les points principaux de son ouvrage qui ont pu se soumettre à ce genre de critique, et je n'ai rien négligé pour approcher du but, aidé, comme je l'ai été, du secours de plusieurs savants distingués qui ont bien voulu prendre quelque intérêt à mon ouvrage (\*).

En parcourant ces notes, on ne verra pas, je le pense, sans quelque surprise, combien cet historien, que les anciens ont tant de fois accusé de mensonge et de crédulité, est loin de mériter ce double reproche. On sera sans doute étonné de la foule de faits observés par lui, qui furent,

---

(\*) MM. Desfontaines, Barbié du Bocage, Amédée-Jaubert, Lacroix, Geoffroy, Brongniart, Latreille, m'ont communiqué des remarques infiniment instructives, dont j'ai souvent enrichi mes notes.

dans l'origine, regardés comme fabuleux, et dont les voyages modernes ont démontré l'existence. Enfin l'on se convaincra bientôt que ces reproches étaient dus à la mauvaise foi, ou à la mauvaise humeur, tels que ceux que contient le *Traité sur la Malignité d'Hérodote*, attribué à Plutarque (\*), et le plus souvent encore à l'ignorance des critiques, et à l'impossibilité où ils se trouvaient de vérifier les faits, ou même de les entendre. Les écrivains latins étaient, sur-tout dans ce dernier cas. Plus crédules qu'Hérodote; car ils admettaient les fables qu'ils répétaient, ce qu'Hérodote ne fait presque jamais, ils étaient entièrement dépourvus des connaissances nécessaires pour porter un jugement sur beaucoup de choses. Le goût des recherches en astronomie, en géographie, en histoire naturelle, si répandu parmi les Grecs, n'est venu que fort tard chez les Romains, et les sciences n'ont jamais été cultivées par eux, ni avec zèle, ni avec un grand succès. Quelle différence, par exemple, entre Aristote et Pline, quoique celui-ci soit venu plus de trois siècles

---

(\*) Voyez l'excellente réfutation de ce traité, par M. l'abbé Goïnos, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XIX, p. 113 et suiv.

après l'autre ! On remarque, même dans les plus beaux temps de la république, une sorte de dédain pour ce genre de connaissances, que les Romains regardaient comme indigne d'occuper un peuple conquérant. Loin de rougir de leur ignorance, ils en tiraient vanité, et Virgile disait encore dans le siècle brillant d'Auguste :

- « Excudent alii spirantia mollius æra,
- « Crudo equidem, vivos ducent de marmore vultus :
- « Orabunt causas melius, cœlique mentus
- « Describent radio, et surgentia sidera dicent.
- « Tu regere imperio populos, Romane, memento,
- « Hæc tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
- « Parcere subjectis et debellare superbos.

(*ÆNEID.* lib. VI, *carm.* 848 et seq.)

D'autres, avec plus d'art (cédons-leur cette gloire),  
 Coloreront la toile, ou, d'une habile main,  
 Feront vivre le marbre et respirer l'airain ;  
 De discours plus flatteurs charmeront les oreilles,  
 Décriront mieux du ciel les pompeuses merveilles :  
 Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers ;  
 Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers ;  
 Fais chérir de tes lois la sagesse profonde :  
 Voilà les arts de Rome, et des maîtres du monde.

(Traduction de DELILLE.)

Enfin, les Romains, dans aucun temps, n'ont eu des voyageurs parcourant les pays lointains avec l'unique dessein de recueillir des faits, de s'in-

struire dans l'histoire des nations et de leurs mœurs, ou d'examiner les productions de la nature. Ils n'allèrent en Grèce, en Asie, en Afrique, que pour y porter la guerre ou l'esclavage; mais ce n'est pas en ruinant un pays que l'on apprend à le connaître, et la guerre d'Alexandrie (\*) a fait plus de mal sans doute à la fameuse bibliothèque, que les Arabes et Omar (\*\*). Aussi les Romains furent-ils, pour les connaissances positives, toujours en

(\*) César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, fut obligé de mettre le feu à la flotte qui était dans le port : malheureusement, le vent ayant porté la flamme sur les maisons voisines, le feu se communiqua aux magasins de blé et à la Bibliothèque. On estime à quatre cent mille le nombre des volumes qui furent détruits.

(\*\*) Quoique l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie, par Amrou, lieutenant d'Omar, soit un fait sans cesse répété, et qui se trouve dans la bouche de tout le monde, il s'en faut de beaucoup qu'il soit constant. Le premier auteur qui en fasse mention est Abulpharage, dans son *Histoire des Dynasties*, écrite en arabe (Dynastie IX, p. 181 de l'original, et 114 de la traduction), et il le raconte avec toutes ses circonstances. Mais cet Abulpharage était un médecin de Malasia, en Arménie, et chrétien; il écrivait dans le treizième siècle, c'est-à-dire plus de cinq cents ans après l'événement, et au temps de la fureur des Croisades. Son ouvrage que Pocode a publié en 1663, a seul accredité un récit qui, fait en haine des musulmans, a été accueilli ensuite, par la même

arrière des Grecs ; mais ils joignaient une superstitieuse crédulité pour les prodiges à une ignorante incrédulité pour les faits naturels qu'ils ne s'étaient pas mis en état de vérifier ou de comparer ; alliance bizarre qui, pour le dire en passant, se retrouve encore de nos jours dans beaucoup de

---

raison, dans tout le monde chrétien. Cependant des auteurs plus anciens qu'Abulpharage n'en parlent pas. Eutychius, patriarche d'Alexandrie, qui dans le dixième siècle a rédigé, aussi en arabe, les annales de cette ville, et en a décrit la conquête, ne dit pas un mot de l'incendie de la Bibliothèque ; et Elmacin, secrétaire des califes, qui vivait en 1200, rapporte textuellement la lettre écrite par Amrou à Omar, dans laquelle le général arabe ne dit rien non plus de la Bibliothèque, quoiqu'il entre dans plusieurs détails curieux sur la ville dont il vient de faire la conquête ( Elmacin, *Hist. Saracénique*, liv. I, chap. III, p. 30 ). Renaudot est le premier critique qui ait montré sur ce fait un doute raisonnable, que Gibbon, ensuite, a développé avec beaucoup de sagacité ( *Hist. de la Décadence de l'Empire Romain*, ch. LI ) ; mais je ne connais personne qui, jusqu'ici, ait profité de ces premières discussions pour examiner à fond un point de critique que je ne puis qu'indiquer. Si j'ose néanmoins donner mon opinion personnelle, je dirai que j'ai peine à concevoir comment les Arabes qui, dès les premiers temps de l'établissement de l'islamisme, montrèrent une si grande ardeur pour les sciences, qui traduisirent avec tant de patience les ouvrages grecs, dont ils n'auraient pas eu les originaux s'ils en eussent détruit le principal dépôt, auxquels enfin nous devons la connaissance de quelques morceaux

cerveaux , bien qu'heureusement elle ne soit plus un des traits principaux du caractère des peuples modernes. C'est à cette cause qu'il faut attribuer le mépris que plusieurs écrivains latins, et Cicéron même , ont montré pour Hérodote. Les recherches des savants modernes, l'expédition d'Égypte, les

---

précieux qui ne nous ont été conservés que par ces traductions, aient pu se rendre coupables du trait de barbarie ignorante qu'Abulpharage leur impute, et sur lequel tous les autres historiens, grecs et arabes, antérieurs ou postérieurs, se taisent également. Il est évident, d'ailleurs, que l'argument ridicule employé par Omar, dans sa réponse à Amrou, ne découlait pas d'un principe religieux, puisqu'on le voit, lui et ses successeurs, encourager la culture des lettres ou des sciences, et qu'avant l'irruption des Turcs en Asie, les Arabes, dans les premiers siècles qui ont suivi la naissance de Mahomet, étaient sans contredit la nation la plus instruite de l'ancien continent. Enfin, sans remonter à un fait, qui est du moins très-incertain, ne serait-il pas plus naturel d'attribuer une grande partie des pertes que la littérature ancienne a éprouvées depuis l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie, par Jules-César, au zèle mal entendu des premiers chrétiens, à la défense faite aux ecclésiastiques, par le pape qui porte le nom de *Grégoire-le-Grand*, de lire les ouvrages des anciens; aux ordres qu'il avait donnés pour la destruction de leurs livres, particulièrement de l'histoire de Tite-Live (Bayle, art. *Grégoire-le-Grand*), et surtout à l'habitude que les moines du moyen âge avaient prise, de gratter les manuscrits en parchemin, pour copier des Vies des Saints et des légendes? La foule de manuscrits palimpsestes

récits authentiques des voyageurs, l'ont bien vengé de cette injure, et chaque jour de nouvelles découvertes viennent le justifier. Il y a peu de temps encore qu'on doutait de sa véracité, dans la description de la figure des anciens Égyptiens, qu'il nous peint de couleur noire, comme s'il était possible qu'un fait semblable, reconnu pour faux, eût été avancé dans une histoire composée par un homme qui avait été lui-même dans le pays, et qui, au milieu des plus augustes solennités de la Grèce, lisait son ouvrage en présence d'une foule d'auditeurs, dont un grand nombre, sans doute, avait voyagé en Égypte, ou du moins avait vu des Égyptiens. Mais, quelque peu fondé que fût ce doute, un monument, découvert et expliqué de nos jours, vient de le dissiper entièrement. Le manuscrit antique trouvé dans une caisse de momie, et qui contient le contrat de vente d'un terrain, prouve que cent quatre ans avant l'ère vulgaire, il y avait encore une race égyptienne noire, telle qu'Hérodote nous l'a décrite (\*). La fable même

---

que Millin a trouvés en Italie ( Voyage à Modène, Reggio, etc., en 1817 ), atteste les pertes irréparables que cette manie stupide, bien mieux constatée que l'action d'Omar, nous a coûtées; et il faut rendre justice à tout le monde.

(\*) V., *Revue Encyclopédique*, t. x, mai 1821, 29<sup>e</sup> livr., p. 370.

des fourmis, ou plutôt d'un animal ayant l'instinct de se terrer comme les fourmis ( car c'est peut-être ainsi qu'il conviendrait d'entendre le texte d'Hérodote, où l'on rétablirait ce sens raisonnable, avec de légères corrections ), la fable, dis-je, de ces animaux, qui se creusent une habitation dans le sable aurifère de l'Inde, semble aujourd'hui se rapporter à un fait d'histoire naturelle qui était défigurée du temps d'Hérodote. M. Weltheim, en effet, a cru reconnaître, dans la description que l'historien nous donne, des mœurs de cette prétendue fourmi, l'animal connu sous le nom de *corsac* (*canis corsac*), espèce de chien ou de renard; et il est très-remarquable qu'Hérodote compare ces fourmis au chien et au renard, pour la grandeur (\*). Ainsi tout, à chaque instant, concourt à le venger de tant d'injustes reproches, et j'ose espérer que, par les observations recueillies et placées dans mes notes, j'aurai aussi, pour ma part, un peu contribué à lui faire rendre plus de justice.

Je ne me suis occupé que très-succinctement de la chronologie, et je dois encore, à ce sujet, quelques explications au lecteur. La solution des

---

(\*) Voyez, Livre III, ch. cii, tome I, p. 528.

nombreux problèmes que présente cette science épineuse, a été entreprise par d'excellents esprits; mais si les Bouhier, les Fréret, les Volney, les Borheck, les Larcher, et tant d'autres savants illustres, sont parvenus à porter quelque lumière au sein des ténèbres répandues sur les temps reculés, ils ont laissé dans l'ombre tant de points, qui n'en seront jamais tirés, qu'il fallait nécessairement me prononcer entre divers systèmes, fondés sur plus ou moins de probabilités, ce que j'étais hors d'état de faire avec une entière conviction; enfin, les difficultés que présente l'étude de la chronologie, deviennent insolubles lorsque l'on admet les livres hébreux comme des monuments irréfragables avec lesquels on doit, avant tout, faire coïncider les livres anciens des autres nations: autre question que je ne voulais pas aborder. Je me suis donc gardé d'entrer dans ce dédale obscur, d'autant plus que je suis persuadé, et tout homme de bonne foi en conviendra avec moi, qu'il n'est aucune date que l'on puisse regarder comme certaine, et à-peu-près à l'abri de toute critique, quand elle remonte au-delà du huitième siècle avant l'ère vulgaire. Nous avons bien, à la vérité, la certitude que beaucoup d'événements, tels que la naissance d'Homère, la guerre de Troie, les conquêtes de Sésostris, etc., sont

des faits réels et antérieurs à ce siècle ; mais il est impossible de préciser clairement l'époque à laquelle ils ont eu lieu, en un mot, de les dater. On varie encore, comme tout le monde le sait, sur les temps de la guerre de Troie, de plus de trois siècles. D'après ces diverses considérations, je me suis borné à placer, à la fin de chaque livre, un simple résumé, qui contient la date, ou la limite possible des dates à assigner à chaque événement, lorsque cet événement ne s'enfonce pas dans les temps fabuleux, où toute trace historique se perd. J'ai, de cette manière, arrêté les idées du lecteur dans un cercle assez rétréci pour qu'il ne conçût pas une opinion fautive ou exagérée des temps où se sont passés les faits dont il vient de lire le récit ; et c'est là, je crois, tout ce que peut demander un esprit qui n'attache pas à un tel genre de recherches plus d'importance qu'il ne convient d'y en mettre. Il me semble, d'ailleurs, que ce sentiment de vénération pour l'antiquité, qui a fait naître la science difficile de la chronologie, tend à s'affaiblir à mesure que la raison et les lumières font des progrès. Qu'importe, en effet, à l'estime que doit nous inspirer telle ou telle forme de gouvernement ou de religion, qu'elle soit d'un siècle plus ou moins re-

culé? Si cette forme est absurde ou contraire au véritable but que doit se proposer tout législateur ami des hommes, cesse-t-elle de l'être parce qu'elle remonte à une haute antiquité? Il n'y a rien de respectable, aux yeux de l'homme sage, que ce qui est conforme à la raison, à cette lumière intérieure qui nous éclaire si bien quand nous voulons la consulter; et je ne puis ni révéler, ni admirer ces mystères antiques, ces types, ces figures ridicules dont les prêtres ont enveloppé, à l'origine des sociétés, le germe des connaissances humaines pour l'étouffer dans des langes si étroits. Quand on parviendrait à soulever ces voiles grossiers, à pénétrer, à démêler ce qu'ils dérobent à notre entendement, on ne pourrait, tout au plus, apprendre que ce que savaient ceux qui les ont étendus sur leur science: et je doute que ce résultat fût utile. Quel temps, néanmoins, quelles études pénibles et dignes d'un meilleur but, quels efforts de l'esprit ont été prodigués pour débrouiller cet informe chaos, sans avoir produit autre chose qu'une stérile admiration pour des travaux souvent merveilleux, mais toujours inutiles au perfectionnement de l'espèce humaine! Enfin, comme l'a dit l'abbé Le Batteux (\*): « Ne serait-il pas

---

(\*) Histoire des Causes premières, Avant-propos, page vj.

« temps, après tant de si longs commentaires,  
« et tant de fois rebattus, sur les livres anciens,  
« et sur-tout après tant de découvertes moder-  
« nes faites par l'étude directe de la nature, de  
« réduire aux termes qui lui conviennent une  
« érudition triste et laborieuse, qui ne nous ap-  
« prend rien? Cette réduction, fût-elle fautive....,  
« elle vaudra mieux encore que de longues et sèches  
« discussions qui n'aboutissent, le plus souvent,  
« qu'à faire naître un doute inutile, ou à retrouver  
« une vieille erreur oubliée depuis deux mille ans.  
« Si nous n'entendons pas la pensée de Platon, lais-  
« sons Platon, et étudions la chose en elle-même.  
« Cela est d'autant plus juste, que quand même  
« nous entendrions la pensée de Platon, nous se-  
« rions encore obligés de la vérifier par l'étude  
« même de la chose. »

Cette opinion d'un savant, dont le témoignage n'est point suspect dans une telle cause, justifiera suffisamment le parti que j'ai pris à l'égard de la chronologie.

Quant à la géographie, sans entrer dans des détails trop minutieux, j'ai consacré plusieurs notes à faire connaître au lecteur l'étendue des régions où se passent les principaux événements rapportés par Hérodote, et à comparer les descriptions et

les dimensions qu'il nous en donne avec ce que les découvertes modernes nous ont appris à ce sujet. Une Carte qui embrasse les parties de l'ancien continent connues d'Hérodote, et accompagnée de quelques observations pour indiquer le plan suivi dans sa rédaction, ainsi que les autorités sur lesquelles on s'est appuyé (\*), achèvera de donner au lecteur l'intelligence du récit des événements. Enfin, un Index géographique, qui comprend les noms des peuples, nations, villes, fleuves et montagnes dont il est fait mention dans le texte d'Hérodote, en facilitant les recherches, complète tout ce que le desir de bien entendre un auteur, ou la simple curiosité peuvent demander (\*\*). L'ouvrage de M. le major Rennell satisfera ceux qui veulent approfondir le système géographique d'Hérodote (\*\*\*)

(\*) Ces observations se trouvent dans le troisième volume, en tête de l'Index géographique.

(\*\*) On a relevé avec soin, dans cet Index, quelques fautes dans l'orthographe des noms géographiques qui ont échappé à la correction des épreuves; on y donne aussi la synonymie des mots que divers auteurs écrivent d'une manière différente. Le lecteur est prié de le consulter lorsqu'il aura quelque doute.

(\*\*\*) *Geographical System of Herodotus*, in-4°. London, 1800.

Après avoir soumis le plan que j'ai suivi, dans ma traduction et dans les notes, au jugement du lecteur, il me pardonnera de l'entretenir un moment du mérite de l'original. J'ajouterai peu sans doute à ce qui en a été déjà dit, mais je dois compte de l'impression qu'il a faite sur moi, et de l'opinion que j'en ai conçue.

L'Histoire d'Hérodote est sans doute sortie de sa plume beaucoup plus parfaite que dans l'état où elle nous est parvenue : la négligence des copistes, la foible des glossateurs, dont les notes et les observations plus ou moins exactes ou intéressantes ont été introduites dans le texte, l'ont considérablement défigurée; et la résolution que M. Maximilien Jacobi a prise, de rejeter au bas des pages de sa traduction allemande une partie des nombreuses digressions dont quelques-unes sont évidemment déplacées, a l'avantage de faire disparaître du texte quelques interpolations, de débarrasser la narration, et de la rendre plus rapide. Je n'aurais même pas balancé à suivre cet exemple si l'on pouvait discerner, avec quelque certitude, ce qui est à l'historien, de ce qui appartient aux glossateurs; mais, dans la difficulté de porter, à cet égard, un jugement sûr, j'ai renoncé à adopter une méthode qui eût infiniment facilité mon travail.

Quei qu'il en soit, au surplus, de l'impression défavorable que peuvent produire quelques taches, soit qu'on les attribue à l'auteur lui-même, soit qu'on doive les imputer uniquement à des copistes malhabiles ou à des glossateurs audacieux, l'ouvrage d'Hérodote est encore une des plus belles productions de l'esprit humain, et l'on ne peut lui refuser une juste et grande admiration.

Sans vouloir, comme l'a fait M. l'abbé Geinoz (\*), établir une comparaison entre le dessein de l'*Odysée* et celui qu'Hérodote a conçu, sans voir en lui un émule d'Homère, il est certain que le plan de l'historien est aussi bien imaginé qu'habilement exécuté. Le cadre dans lequel il place la période qu'il veut traiter, annoncé dans une courte et noble introduction, est complètement rempli; ainsi l'ouvrage, dans son ensemble, forme une sorte de drame historique, dont on voit l'exposition, la crise et le dénouement. Il commence aux différends que, dès leurs premiers établissemens, les Grecs ont eus avec les peuples de l'Asie, et aux vengeances que les uns et les autres se sont crues

---

(\*) Mémoires sur Hérodote, insérés dans le XIX<sup>e</sup> tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; III<sup>e</sup> Mémoire, p. 113.

en droit d'exercer réciproquement. L'animosité est portée à son dernier degré par les usurpations des Perses sur les Grecs de l'Asie Mineure, et par les services que les Athéniens rendent à ces derniers, dans leurs révoltes. Enfin, le drame se dénoue à l'expédition de Xerxès contre la Grèce; et la défaite des Perses, dans les fameuses journées de Salamine, de Platée et de Mycale, amène la solution de cette longue querelle.

Il faut remarquer ici que, bien que l'on puisse, comme je l'ai fait observer plus haut, reprocher à Hérodote, ou à ses commentateurs, l'inutilité de quelques digressions, un grand nombre de celles auxquelles il s'est livré naissent du sujet même, et que, loin d'être un défaut, elles sont un magnifique ornement. Hérodote aurait-il pu donner une juste idée de la puissance des Perses, qui mirent en si grand péril la liberté de la Grèce, sans passer en revue les peuples qu'ils avaient soumis, et dont l'accession à leur empire constituait leur force et la rendait si redoutable? Devait-il faire l'histoire de la conquête de ces peuples, sans y joindre la description du sol qu'ils habitaient, sans parler de leur origine, de leurs moyens de défense, des causes de leur chute? Il fallait bien qu'il peignît leurs mœurs, pour éta-

blir les faits. Ainsi les Lydiens, et tous les peuples de l'Asie-Mineure, les Assyriens, les Massagètes, les Égyptiens, les Éthiopiens, les Indiens, les Scythes, les habitants de la Libye ou des côtes septentrionales de l'Afrique, sont venus se ranger tour à tour, et naturellement, sous sa plume.

Il en était de même des Grecs. Hérodote a dû faire connaître le commencement de leur existence, comme corps de nation, les diverses origines des peuples qui se sont classés sous la dénomination générale de *Grecs*, et déduire, des événements antérieurs, leur état présent à l'époque de l'invasion, et leurs moyens de la repousser. Toutes les digressions de ce genre ressortent donc de son plan, si bien choisi, qu'il s'étend à tout ce qui pouvait intéresser un Grec, non-seulement comme citoyen, mais comme lecteur avide de connaissances. Cet intérêt, puisé dans la nature de l'ouvrage et dans la variété infinie des sujets qu'il renferme, a passé à la postérité, quoique étrangère à toutes les affections politiques qu'Hérodote avait su éveiller dans l'âme de ses contemporains.

Comment, en effet, n'admirerions-nous pas encore tant de descriptions animées de nations et de lieux, de religions, de mœurs, de coutumes, de monuments des arts, souvent accompagnées

d'une sage critique? Comment ne serions-nous pas frappés de ces recherches sur l'histoire naturelle, ou sur le climat, empreintes partout d'un talent de remarque et d'une finesse de tact, qui en placent l'auteur, selon le jugement de nos plus illustres savants, au rang des bons observateurs? S'il est resté quelquefois loin de la vérité, c'est la faute du temps où il vivait : il ne pouvait savoir que ce que l'on savait alors. Mais dans tout ce qu'il a vu et observé par lui-même, il a porté un jugement sain, un coup-d'œil exercé (\*), et il est, du moins pour nous, le premier écrivain qui ait employé, en histoire naturelle, la méthode descriptive, qu'il avait su porter à un certain degré de perfection. Ceux qui l'ont suivi, et qui faisaient une étude particulière de cette branche des connaissances humaines, l'ont même rarement égalé dans les descriptions qu'ils ont données des objets qui avaient fait le sujet de ses observations personnelles, et sont souvent restés en arrière, ou bien

---

(\*) Voyez, dans les notes du II<sup>e</sup> Livre ( tome I, p. 396 et 398 ), sur l'ibis et le crocodile, le jugement que portent MM. Cuvier et Geoffroy, de la description de ces deux animaux. Voyez aussi le Supplément aux Notes ( tome III, p. 313 ).

ont substitué de nouvelles erreurs à d'anciennes vérités qu'il avait reconnues (\*). Tant il est vrai que la marche des sciences n'est pas toujours progressive, et que les premiers observateurs, étrangers à toute espèce de système, ne consultant d'ailleurs que leurs yeux et le bon sens, ont souvent mieux vu que leurs successeurs, qui ont adopté sans critique les récits merveilleux de faits extraordinaires, pour frapper, aux dépens de la vérité, l'imagination de leurs lecteurs. Aussi à mesure que l'étude de l'histoire naturelle s'est dégagée des fables, et que cette science s'est appuyée uniquement sur des faits réels et comparés entre eux, on a reconnu le discernement d'Hé-

---

(\*) Je ne citerai, pour exemple, que le passage d'Aristote, Histoire des Animaux, livre VIII, ch. xviii. Dans ce passage, le philosophe reproche à Hérodote d'avoir dit, (probablement dans son Histoire Assyrienne qui ne nous est pas parvenue), « que l'on vit, pendant le siège de Ninive, un aigle boire, tandis que les oiseaux à ongles crochus ne boivent jamais » : or, cette assertion est tout-à-fait fautive ; il est aujourd'hui reconnu que les oiseaux de cette classe peuvent, à la vérité, se passer de boire pendant long-temps, mais qu'ils boivent cependant ; et l'historien ne pouvait être taxé d'ignorance pour avoir consigné un fait qui n'a rien d'impossible, ni même d'in vraisemblable.

rodote, toutes les fois qu'il parle suivant ses propres observations, et sa supériorité sur ceux qui, venus après lui, ont pris des guides moins sûrs. Rien ne serait donc plus digne d'occuper la pensée d'un savant, également versé dans l'histoire naturelle et dans l'antiquité, qu'un travail qui aurait pour but de rassembler en un corps d'ouvrage, les descriptions d'animaux éparses dans ce beau monument historique, et d'en former une véritable *Zoologie d'Hérodote*, propre à fixer les pénibles incertitudes auxquelles sont exposés les traducteurs, lorsqu'il s'agit de rendre les expressions du texte. Que d'erreurs inévitables un pareil secours leur eût épargnées (\*)!

Après avoir considéré le mérite d'Hérodote, dans la partie descriptive de son ouvrage, si on l'envisage sous un autre rapport, comment ne pas reconnaître qu'au milieu de l'intérêt sans

---

(\*) Je me suis flatté, pendant quelque temps, de joindre à ma traduction un si utile travail. M. Cuvier m'avait fait espérer qu'il enrichirait mon ouvrage de cette *Zoologie d'Hérodote*, qui en eût été le plus bel ornement; mais ses nombreuses occupations lui ont dérobé les moments qu'il se proposait de consacrer à ce travail. Je ne puis donc exprimer ici que des regrets, et tous les amis des lettres et des sciences les partageront avec moi.

cesse renaissant qu'il sait jeter sur tant de sujets divers; il n'oublie jamais les devoirs rigoureux que le titre d'historien lui imposait. Impartial, et juste envers tous, il distribue indistinctement l'éloge et le blâme sur les Grecs ou sur les Perses, sur les amis comme sur les ennemis. Il n'a pas dissimulé les ressorts secrets qui font mouvoir les affaires humaines; et si, en nous peignant, tels qu'ils étaient, les hommes qui ont influé sur les destinées des peuples, il a diminué notre admiration pour des faits illustres, il nous a enseigné à apprécier ces faits à leur juste valeur, et nous a montré l'homme avec toute sa supériorité et toutes ses faiblesses. Une si noble impartialité, une telle sévérité de jugement, lui ont valu, sans doute, l'animadversion de ceux dont sa véracité blessait l'orgueil et les préjugés; mais cette animadversion est le plus bel éloge de l'historien; et, sous ce point de vue, je regarde le *Traité de Plutarque contre Hérodote* comme un panégyrique.

Il me reste enfin à parler de la langue et du style. Quant à la langue, nous ne pouvons la juger. Éloignés comme nous le sommes de l'époque où on parlait celle dont Hérodote a fait un si admirable emploi, suivant l'opinion de ses

compatriotes, pouvons-nous être sensibles comme eux aux beautés qu'ils lui reconnaissent ? Que de nuances, que de finesses doivent nous échapper ? Cependant, s'il est permis à des barbares tels que nous, de hasarder une opinion, nulle part, si l'on en excepte Homère ; la langue grecque ne paraît plus souple que sous la plume d'Hérodote. Quelle abondance, quelle flexibilité, quelle molle harmonie dans ce dialecte ionien ; si gracieux ! Quelle variété de tours et d'expressions dans cette multitude de tableaux si divers et de genres si opposés ! Peut-être n'y trouve-t-on pas toujours la gravité et la fermeté qui conviennent à l'histoire ; mais, que l'on pardonne aisément un défaut qui se dérobe sous le charme continuel d'un langage si aimable !

Quant au style, ou ce qui constitue la manière de l'écrivain, nous en pouvons un peu mieux juger : il est vif, animé, sans être aussi élevé que dans les auteurs attiques ; mais il est, sur-tout, singulièrement pittoresque, et c'est en cela, peut-être, que Denys d'Halicarnasse lui a trouvé une sorte de ressemblance avec Homère. Le récit de l'aventure de Gygès et de Candaule, les infortunes d'Atys, le supplice préparé pour Crésus, la mort de Cyrus, la description de l'Égypte, les

derniers moments de Cambyse, la conspiration contre les Mages, l'expédition de Darius en Scythie, les discours tenus dans le conseil rassemblé par Xerxès pour délibérer sur le projet de porter la guerre dans la Grèce, ceux d'Artabane, quand l'armée des perses arrive au bord de l'Hellespont, et une foule d'autres passages, sont dans la manière des plus grands maîtres de l'art d'écrire. Mais qui pourrait sur-tout ne pas admirer la fin du huitième livre? Il serait, je crois, difficile de trouver dans les écrivains anciens un morceau plus éloquent. La beauté et l'adresse des discours qu'Hérodote place dans la bouche des personnages qu'il met en scène, sont au-dessus de tout éloge. Jamais on n'a prêté à la séduction un langage plus insinuant, et jamais de plus nobles accents à la liberté et à l'indépendance. Il me semble assister à cette audience solennelle que les Athéniens donnent aux envoyés des Perses. Je vois, d'un côté, l'agent de Mardonius, caressant et le sourire sur les lèvres; de l'autre, les Lacédémoniens, sombres, silencieux, inquiets de l'effet que vont produire les offres de Xerxès; au milieu, les Athéniens, affermis d'avance dans leurs résolutions, et fiers de l'influence qu'elles vont avoir sur les destinées de la Grèce entière. Quel tableau!

L'histoire, au lieu de ses crayons ordinaires, s'est saisi des pinceaux de la poésie; et, s'il est quelques passages, dans Hérodote, qui rappellent Homère, sans doute celui-ci est du nombre.

Mais, je m'arrête; c'est en fixant l'attention du lecteur sur tant de beautés, que je sens toute la témérité de mon entreprise.

---

---

# TABLE

## DU TOME PREMIER.

---

**S**OMMAIRES des Livres contenus dans le tome premier, page j.

Premier Livre,.....	1.
Notes du premier Livre,.....	175.
Deuxième Livre,.....	221.
Notes du deuxième Livre,.....	369.
Troisième Livre,.....	443.
Notes du troisième Livre,.....	574.



---

## SOMMAIRES DES LIVRES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

---

### LIVRE PREMIER. — CLIO.

**D**ESSIN que l'auteur se propose en écrivant l'histoire  
(Préface. Voyez aussi le ch. V).

Origine des inimitiés entre les peuples de la Grèce et de l'Asie,  
attribuée à des enlèvements réciproques de femmes : Io  
Europe, Médée, Hélène ( I — V ).

Crésus, roi de Lydie, le premier des barbares qui ait rendu  
tributaires les Grecs habitants de l'Asie ( VI ).

Les premiers rois des Lydiens, descendaient d'Atys; les Héra-  
clides règnent ensuite; le premier d'entre eux fut Agron, et  
le dernier Candaule ( VII ).

Candaule, épris d'un amour insensé pour sa femme, forme le  
dessein ridicule de la faire voir nue à Gygès ( VIII — X ).

Gygès tue Candaule par ordre de la reine, et transfère l'em-  
pire de Lydie aux Mermnades ( XI — XIII ).

Il envoie des présents à Delphes, assiège Milet et Smyrne,  
s'empare de Colophon ( XIV ).

Ardys, fils de Gygès, lui succède; sous son règne, les  
Cimmériens s'emparent de Sardes ( XV ).

Sadyatte fait, pendant onze années, la guerre aux Milésiens;  
son fils, Alyatte la continue; il chasse les Cimmériens de  
l'Asie, et fait la paix avec Thrasybule, tyran de Milet  
( XVI — XXII ).

Périandre, de Corinthe, ami de Thrasybule : c'est dans

ce temps qu'est placée l'aventure d'Arion, inventeur du genre de poésie appelé *dithyrambe*; après s'être jeté à la mer, il est porté à Tænare par un dauphin qui le reçoit sur son dos (XXIII — XXIV).

Glaucus, inventeur de l'art de souder le fer. (XXV).

Crésus, fils d'Alyatte, après avoir soumis les peuples grecs, habitants de l'Asie, se propose d'attaquer les îles grecques; il est détourné de ce dessein par les sages conseils de Bias ou de Pittacus (XXVI — XXVII).

Il range sous son empire les peuples en-deçà de l'Halys (XXVIII).

Solon vient à Sardes, et, disputant avec Crésus sur l'instabilité de la fortune humaine, il lui cite, comme les plus heureux des hommes, d'abord Tellus, et ensuite Cléobis et Biton (XXIX — XXXIII).

Crésus fait un rêve qui lui prédit la mort de son fils (XXXIV).

Adraste vient en suppliant chez Crésus (XXXV).

Il tue le fils de Crésus en voulant percer un sanglier dans l'olympé mysien (XXXVI — XLV).

Cyrus ayant vaincu les Mèdes, Crésus, inquiet de l'accroissement de la puissance des Perses, fait consulter les oracles, d'abord pour connaître leur véracité (XLVI — XLVII).

Il est particulièrement satisfait de ceux de Delphes et d'Amphiaräus (XLVIII — XLIX).

Il envoie à Delphes des présents magnifiques en or et en argent, et d'autres à Thèbes, pour l'oracle d'Amphiaräus (L — LII).

Il forme le projet de faire la guerre aux Perses; réponse équivoque de l'oracle (LIII — LIV).

Enfin, Crésus consulte l'oracle sur la durée de l'empire dans sa dynastie (LV).

Crésus, ayant le dessein de s'allier avec la nation la plus puissante de la Grèce, reconnaît que les Lacédémoniens et les Athéniens étaient les deux peuples prépondérants

en Grèce : les premiers, d'origine hellénienne, tige des Doriens; les seconds d'origine pélasgienne, tige des Ioniens (LVI).

Diverses migrations de la nation hellénienne (*Ibid.*).

Les Pélasges parlaient une langue barbare; les habitants de l'Attique, d'abord Pélasges, en devenant Hellènes, ont dû changer de langage (LVII).

Par quelle raison les Hellènes se sont accrus considérablement, et les Pélasges sont restés moins nombreux (LVIII).

Pisistrate, contemporain de Crésus, tyran d'Athènes; la ville était alors divisée en trois factions (LIX).

Chassé deux fois de la tyrannie, Pisistrate la reprend deux fois (LX — LXIII).

Il s'empare de l'île de Naxos, et purifie celle de Délos (LXIV).

Les Lacédémoniens florissent sous les lois de Lycurgue (LXV).

Ils font d'abord, avec peu de succès, la guerre contre les Tégéates; mais, par la suite, ayant trouvé les ossements d'Oreste, ils sont vainqueurs (LXVI — LXVIII).

Crésus contracte une alliance avec les Lacédémoniens (LXIX).

Un cratère, envoyé par ceux-ci à Crésus, est pris par les Samiens (LXX).

Sandanis cherche en vain à dissuader Crésus de faire la guerre aux Perses (LXXI).

Les Cappadociens, que les Grecs nomment Syriens (Leuco-Syriens), qui d'abord obéissaient aux Mèdes, étaient passés sous l'empire de Cyrus; et le fleuve Halys, qui borne leur pays, faisait la séparation entre la Lydie et les états de Cyrus (LXXII).

Crésus forme le dessein d'enlever la Cappadoce à Cyrus, et de venger le Mède Astyage, son parent : cette parenté s'était établie lors de la paix conclue entre leurs pères,

Alyatte et Cyaxare, après la guerre qu'ils s'étaient faite au sujet des transfuges scythes : c'est dans cette guerre que l'éclipse de soleil, prédite par Crésus, avait eu lieu (Voyez ch. CIII); Labynète, roi de Babylone, avait été le médiateur de cette paix (LXXIII — LXXIV).

Après avoir passé l'Halys, Crésus attaque Cyrus dans la Pétérie; la victoire est indécise (LXXV — LXXVI).

Crésus revient à Sardes, avec le dessein de recommencer la guerre au printemps (LXXVII).

Il consulte les devins de Telmesse sur un prodige menaçant (LXXVIII).

Cyrus suit Crésus en Lydie; et, après avoir gagné une bataille, en opposant les chameaux à la cavalerie lydienne; il met le siège devant Sardes (LXXIX — LXXXI).

Les Lacédémoniens, appelés au secours de Crésus, combattaient alors contre les Argiens pour le territoire de Thyrée; trois cents guerriers, choisis de part et d'autre, y succombent; Othryade seul, des Lacédémoniens, survit, et fait triompher sa patrie; les Argiens se rasent la tête en signe de deuil; les Spartiates, au contraire, commencent, depuis cette époque, à soigner leur chevelure (LXXXII).

Au moment où les Lacédémoniens vont envoyer des secours à Crésus, ils apprennent sa captivité (LXXXIII).

Mèles, roi de Lydie, avait fait porter autour des murs de Sardes un monstre, à tête de lion, dont une de ses femmes était accouchée: on avait négligé seulement une partie de l'enceinte, qui paraissait inexpugnable; c'est de ce côté que les Perses gravissent, et s'emparent de la ville (LXXXIV).

Le fils de Crésus, muet, recouvre la parole pour sauver son père qu'un soldat ennemi allait frapper (LXXXV).

Crésus, chargé de chaînes et placé sur un bûcher, se rappelle les paroles de Solon (LXXXVI).

Au moment où il allait périr, il est sauvé, par les ordres de Cyrus, et par une pluie miraculeuse qui éteint le feu du bûcher ( LXXXVII ).

Cyrus le traite avec beaucoup d'égards, et en reçoit d'utiles conseils ( LXXXVIII — LXXXIX ).

Crésus envoie des députés pour se plaindre au dieu de Delphes des oracles qu'il en avait reçus : le dieu les explique, et fait voir à Crésus que c'est lui qui en a mal saisi le sens ( XC — XCI ).

Détail des présents envoyés par Crésus dans divers temples ; supplice affreux auquel il avait condamné un Lydien qui avait pris le parti de son frère contre lui ( XCII ).

Choses remarquables en Lydie ; tombeau d'Alyatte ; courtesanes de Lydie ; lac de Gygès ( XCIII ).

Les Lydiens ont les premiers frappé de la monnaie d'or et d'argent ; les premiers marchands en boutique s'établissent chez eux ; ils inventent divers jeux ; une colonie lydienne, sous la conduite de Tyrhénius, fils d'Atys, se rend dans l'Ombrie ( XCIV ).

L'historien entreprend ici de faire connaître qui était Cyrus, et qui étaient les Perses, dont l'empire s'est étendu sur toute l'Asie ( XCV ).

Après que les Assyriens eurent tenu sous leur domination, pendant l'espace de cinq cent vingt années, toute l'Asie supérieure, les Mèdes commencèrent les premiers à secouer le joug ; d'autres peuples suivirent leur exemple ( *Ibid* ).

Déjocès, simple particulier, profite de la grande réputation d'équité qu'il s'était acquise chez les Mèdes, pour s'emparer de la royauté ; il bâtit Ecbatane ( XCVI — XCVIII ).

Il institue des lois et une étiquette rigoureuse ( XCIX — C ).

Noms des diverses tribus mèdes ( CI ).

Phraorte succède à son père, Déjocès ; après avoir soumis les Perses et plusieurs autres nations asiatiques , il tourne ses armes contre les Assyriens , dans la vingt-deuxième année de son règne ( CII ).

Cyaxare lui succède ; il établit des règlements militaires ; il fait la guerre aux Lydiens ( CIII. Voyez aussi ch. LXXIV ).

Irruption des Scythes en Asie , pendant que Cyaxare était occupé du siège de Ninive , capitale des Assyriens ( *Ibid.* Voyez aussi Liv. I<sup>er</sup> , ch. XV , et Liv. IV , ch. X ).

Les Scythes , après avoir subjugué les Mèdes , se rendent maîtres de toute l'Asie ( CIV ).

Ils font une expédition en Égypte ; mais Psammitichus les décide à retourner sur leurs pas : en se retirant , quelques-uns d'entre eux pillent le temple de Vénus - Uranie , à Ascalon ; pour les punir , la déesse les rend sujets au mal des femmes ( CV. Voyez aussi Liv. IV , ch. LXVII ).

Après vingt-huit années de domination , les Scythes sont chassés de l'Asie ; les Mèdes recouvrent l'empire , et , après avoir pris Ninive , soumettent toute l'Assyrie ( CVI ).

Astyage , fils de Cyaxare , lui succède , après un règne de quarante ans ; effrayé par un songe , il marie sa fille Mandane à un Perse , nommé Cambyse ( CVII ).

Un autre rêve le détermine à ordonner à Harpagus de faire mourir l'enfant dont sa fille accouche [ Cet enfant prit par la suite le nom de Cyrus ] ( CVIII ).

Harpagus remet ce même enfant à un pâtre , qui doit l'exposer dans la montagne ( CIX — CX ).

Mais ce pâtre lui substitue son propre fils , mort en venant au monde , et élève Cyrus comme son enfant ( CXI — CXIII ).

Cyrus , parvenu à l'âge de dix ans , est nommé roi par ses compagnons de jeu ; il maltraite un de ces enfants , et est accusé devant Astyage ( CXIV ).

Il répond fermement au roi, qui le reconnaît, interroge le pâtre, et apprend la vérité ( CXV — CXVI ).

Harpagus s'excuse ; le roi dissimule ( CXVII — CXVIII ).

Il se venge ensuite d'Harpagus, en lui faisant servir, dans un repas, les membres de son fils ( CXIX ).

Astyage, après avoir délibéré avec les mages, se décide à renvoyer Cyrus à ses parents ( CXX — CXXI ).

Fable répandue au sujet de la chienne qui lui avait servi de nourrice ( CXXII. Voyez aussi ch. CX ).

Harpagus, pour se venger du roi, excite le ressentiment de Cyrus contre son aïeul, par des lettres qu'il lui envoie, cachées dans le ventre d'un lièvre ( CXXIII — CXXIV ).

Cyrus parvient, par une ruse ingénieuse, à soulever les peuples de la Perse contre l'autorité des Mèdes ( CXXV — CXXVI ).

Les Mèdes sont battus par les Perses ( CXXVII ).

Astyage est fait prisonnier par Cyrus ( CXXVIII — CXXIX ).

Cyrus et les Perses se rendent maîtres de toute l'Asie supérieure, sur laquelle les Mèdes avaient dominé pendant l'espace de cent vingt-huit ans ( CXXX ).

Institutions des Perses ; leurs dieux ; leurs sacrifices ( CXXXI — CXXXII ).

Leurs mœurs : ils célèbrent comme une fête le jour de leur naissance ; de quelle manière ils vivent ; ils aiment le vin, et cependant ont beaucoup de retenue ; c'est en buvant qu'ils délibèrent de leurs affaires les plus sérieuses ( CXXXIII ).

Leur manière de se saluer ; leur estime pour les peuples est en raison de leur voisinage ; opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ( CXXXIV ).

Ils adoptent facilement les coutumes étrangères ( CXXXV ).

Une descendance nombreuse est regardée chez eux comme honorable ; éducation des enfants ( CXXXVI ).

Avant de condamner à une peine capitale, ils balancent les services avec les délits; ils ne croient pas le parricide possible (CXXXVII).

Le mensonge est regardé comme la faute la plus honteuse; quelles précautions ils prennent contre ceux qui sont atteints de la leucé, ou lèpre blanche; leur respect pour les fleuves (CXXXVIII).

Tous les noms propres, dans leur langue, finissent par une *s* (CXXXIX).

Leurs sépultures. Différence qui existe entre les mages et les prêtres égyptiens (CXL).

Cyrus raconte aux envoyés ioniens et æoliens la fable du pêcheur qui jouait de la flûte pour attirer les poissons; ces peuples, inquiets de sa réponse, fortifient leurs places, à l'exception des Milésiens qui font alliance avec Cyrus; les Ioniens et les Æoliens envoient des députés à Sparte (CXLI).

Douze villes forment la ligue ionienne; elles ont, en commun, un lieu de réunion, nommé le *Panionium*, et y célèbrent des fêtes appelées les *Panionies* (CXLII — CXLIII. Voyez CXLVIII).

Les Doriens ont, à l'exemple des Ioniens, cinq cités réunies (autrefois la ligue était composée de six: mais Halicarnasse en a été exclue); ils ont un temple commun consacré à Apollon triopique; ils y célèbrent leurs fêtes (CXLIV).

Les Ioniens avaient autrefois, dans le Péloponèse, douze cités, comme les Achéens les ont eues depuis (CXLV).

Plusieurs familles grecques, qui ne sont pas d'origine ionienne, se sont jointes aux Ioniens d'Asie: les Ioniens qui, d'Athènes, émigrèrent en Asie, épousèrent des femmes cariennes dont ils avaient assassiné les parents (CXLVI).

Fêtes des Apatouries et des Panionies (CXLVII — CXLVIII).

Cités æoliennes sur le continent (CXLIX).

Smyrne en est détachée (CL).

Les cités æoliennes du mont Ida ne sont point comprises dans la ligue æolienne; les Æoliens, par crainte de Cyrus, se réunissent aux Ioniens ( CLI ).

Les Lacédémoniens refusent des secours aux Ioniens, mais font, en même temps, déclarer à Cyrus qu'il ne doit point insulter les Grecs d'Asie ( CLII ).

Cyrus leur répond avec mépris; il retourne à Ecbatane, emmenant avec lui Crésus, dans le dessein de faire la guerre lui-même aux Babyloniens, et de charger ses lieutenants de celle d'Ionie ( CLIII ).

Les Lydiens, sous la conduite de Pactyas, se révoltent: Cyrus leur pardonne, à la prière de Crésus; mais, à condition qu'ils ne porteront plus d'armes, et s'adonneront au commerce ( CLIV — CLVI ).

Pactyas s'enfuit à Cyme. Réponse remarquable de l'oracle des Branchides aux députés de Cyme, qui le consultent pour savoir s'ils doivent livrer Pactyas ( CLVII — CLIX ).

Les habitants de Chio livrent Pactyas, et reçoivent pour prix l'Atarnée, territoire en Mysie ( CLX ).

Mazarès, général des Perses, poursuit ceux qui s'étaient révoltés avec Pactyas ( CLXI ).

Son successeur, Harpagus, assiège les principales villes de l'Ionie, en commençant par celle de Phocée ( CLXII ). Les Phocéens exerçaient de tout temps la navigation, et eurent pour ami Arganthonius, roi de Tartessus ( CLXIII ).

Après avoir abandonné leur ville, ils débarquent dans l'île de Cyrnos ( la Corse ), et à la suite d'un combat malheureux contre les Carthaginois et les Tyrrhéniens, se rendent à Hyéla ( Vélia ) dans l'Œnotrie. Expiation du champ des Agylliens, où les prisonniers phocéens furent massacrés. Cyrnos, le héros ( CLXIV — CLXVII ).

Les habitants de Téos, chassés de leur ville, se rendent en Thrace, et fondent Abdère ( CLXVIII ).

Les autres villes de l'Ionie se soumettent ( CLXIX ).

Conseils donnés, avant ces événements, aux Ioniens par Bias et Thalès ( CLXX ).

Harpagus attaque les Cariens; autrefois insulaires, ils obéissaient à Minos, et portaient le nom de Lélèges. Utiles découvertes faites par eux. Jupiter Carien. Trois frères, Mysus, Lydus et Carès ( CLXXI ).

Cauniens; leur origine, leurs mœurs ( CLXXII ).

Lyciens; ils s'appelaient autrefois *Termiles*, et s'étaient rendus en Asie sous la conduite de Sarpédon; ils indiquent les familles par le nom de leurs mères ( CLXXIII ).

La Carie est subjuguée par Harpagus; les Cnidiens tentent en vain de percer un isthme ( CLXXIV ).

Courage des Pédasiens; une longue barbe croît à leur prêtresse de Minerve toutes les fois qu'ils sont menacés de quelque grand malheur ( CLXXV. Voyez aussi Liv. VIII, ch. CIV ).

Harpagus ne s'empare de Xanthe et de Caune qu'après que tous les habitants se furent précipités dans la flamme d'un bûcher qu'ils avaient allumé ( CLXXVI ).

Cyrus, maître de toute l'Asie supérieure, soumet l'Assyrie et la Babylonie ( CLXXVII ).

Description de Babylone; grandeur de la ville; sa magnificence, ses fossés, ses murailles, le fleuve qui la traverse, ses temples ( CLXXVIII — CLXXXIII ).

Sémiramis avait fait élever des digues pour arrêter les inondations de l'Euphrate ( CLXXXIV ).

Nitocris avait rendu plus sinueux le cours du fleuve, et creusé un vaste réservoir ( CLXXXV ).

Elle construit les quais et le pont de Babylone ( CLXXXVI ).

Elle se fait bâtir un tombeau avec une inscription qui

trompe, par la suite, l'avarice de Darius (CLXXXVII).

Cyrus marche contre Labynète, roi de Babylone (CLXXXVIII).

Eau du Choaspe portée à la suite des rois de Perse (*Ibid.*).

Cyrus fait saigner le Gynde en trois cent soixante canaux (CLXXXIX).

Il combat les Babyloniens, qui se renferment ensuite dans la ville, où il les assiège inutilement (CXC).

Il détourne l'Euphrate, surprend les Babyloniens, et s'empare de la ville (CXCI).

Richesses de la Babylonie; haras; chiens indiens (CXCII).

De quelle manière on arrose les champs; fertilité du territoire en grains; peu d'arbres; huile de sésame; pain, vin et miel tirés du palmier (CXCIII).

Construction et forme des embarcations qui descendent de l'Arménie à Babylone (CXCIV).

Habillement des Assyriens (CXCV).

Coutume louable pour marier les filles (CXCVI).

Ils exposent leurs malades dans la place publique (CXCVII).

Sépultures; deuils et autres usages (CXCVIII).

Coutume honteuse du culte de Mylitta, Vénus des Assyriens (CXCIX).

Trois familles babyloniennes ne vivaient que de poisson (CC).

Cyrus prépare une expédition contre les Massagètes (CCI).

Le fleuve Araxe; ses îles. Les habitants s'enivrent en respirant la vapeur d'un certain fruit qu'ils jettent dans le feu (CCII).

Mer Caspienne; mont Caucase; mœurs des habitants (CCIII).

Situation du pays des Massagètes. Pour quelle raison Cyrus leur fait la guerre (CCIV).

Cyrus, après avoir cherché à tromper Tomyris, reine des Massagètes, se prépare à traverser l'Araxe (CCV).

**Tomyris** lui laisse le choix de passer le fleuve, ou de l'attendre en-deçà (CCVI).

**Cyrus**, d'après le conseil de **Crésus**, se détermine à passer l'Araxe, et renvoie son fils **Cambyse** en Perse, avec **Crésus** (CCVII).

**Cyrus** fait un rêve qui lui prédit la grandeur future de **Darius**, fils d'**Hystaspe** (CCVIII — CCX).

Le tiers de l'armée des **Massagètes**, surpris, est défait; le fils de **Tomyris** est fait prisonnier (CCXI).

**Tomyris**, en réclamant son fils, menace **Cyrus** (CCXII).

Le jeune homme, délivré de ses chaînes, se donne la mort (CCXIII).

Combat acharné entre les **Perse**s et les **Massagètes**; **Tomyris**, victorieuse, se venge sur le cadavre de **Cyrus** (CCXIV).

Habillement des **Massagètes**. L'or et l'airain abondent chez eux, ils ne connaissent ni l'argent ni le fer (CCXV).

Les femmes sont communes entre eux; ils tuent les hommes avancés en âge, et les mangent; ils ne sacrifient de chevaux qu'au soleil (CCXVI).

---

## LIVRE DEUXIÈME. — EUTERPE.

**CAMBYSÈ**, fils de **Cyrus**, entreprend une expédition contre l'Égypte (ch. I<sup>er</sup>).

**Psammitichus** emploie un moyen singulier pour reconnaître l'antiquité des races humaines (II).

De quelles autorités l'auteur compte s'appuyer pour traiter l'histoire ancienne de l'Égypte; il ne parle des dieux qu'avec une extrême réserve (III).

Les Égyptiens ont les premiers trouvé l'année, et l'ont divisée en douze parties (IV).

Sous le règne de Ménès, toute l'Égypte, à l'exception de la Thébaïde, n'était qu'un marais (V).

Mesures des terres : orgyes, stades, parasanges, schoènes (VI).

Largeur de l'Égypte depuis la mer jusqu'à Héliopolis (VII).

Elle se retrécit ensuite et se trouve renfermée entre deux chaînes de montagnes (VIII).

Chemin d'Héliopolis à Thèbes, et de Thèbes à Éléphantine (IX).

L'espace entre la chaîne arabique et la chaîne libyque était autrefois un golfe de mer semblable au golfe arabique (X — XI).

Le sol de l'Égypte diffère de celui des pays voisins (XII).

Quelle était la hauteur du Nil du temps de Ménès, lorsque ce fleuve inondait l'Égypte; quelle elle est du temps d'Hérodote. Les Grecs doivent redouter la famine quand il ne pleut pas (XIII).

Les Égyptiens doivent également la redouter si le Nil ne déborde pas. Avec quelle facilité les Égyptiens recueillent actuellement les fruits de la terre (XIV).

L'auteur réfute les Ioniens, qui prétendent que le Delta seul constitue l'Égypte (XV — XVI).

Le Nil est la séparation de l'Asie et de la Libye : cours de ce fleuve; ses sept bouches (XVII).

Réponse des oracles sur l'étendue de l'Égypte (XVIII).

Nature et singularités du Nil (XIX).

Trois explications différentes des causes de la crue de ce fleuve; toutes rejetées par Hérodote (XX — XXIII).

Son opinion à ce sujet (XXIV — XXV).

Il pense que le même phénomène aurait lieu pour l'Ister (le Danube), si la position des points d'où partent les vents était intervertie (XXVI).

Pour quelle raison l'on ne remarque pas de vents humides sur le cours du Nil (XXVII).

Fable sur les sources de ce fleuve (XXVIII).

Cours du Nil, au-delà d'Éléphantine; île de Tachompo; ville de Méroë (XXIX).

Transfuges égyptiens (Automoles), habitants de l'Éthiopie (XXX).

Le cours du fleuve vient du couchant (XXXI).

Voyage des Nasamons dans l'intérieur de la Libye; ils parviennent à un fleuve qu'Hérodote croit être le Nil (XXXII — XXXIV).

Mœurs des Égyptiens opposées à celles de tous les autres peuples (XXXV — XXXVI).

Deux genres d'écriture en usage chez eux (XXXVII).

Rites religieux; examen des bœufs qui doivent être sacrifiés, et de quelle manière on les immole (XXXVIII — XL).

Les vaches sont consacrées à Isis; aversion des Égyptiens pour les Grecs (XLI).

Les Égyptiens ne rendent pas tous un culte aux mêmes dieux; à l'exception d'Isis et d'Osiris. Par quelle raison Jupiter Ammon est représenté sous la figure d'un bélier (XLII).

Hercule, un des plus anciens dieux des Égyptiens (XLIII).

Hercule tyrien et thasien; Hercule grec; Hercule olympien; Hercule simple héros (XLIV).

Fable absurde des Grecs au sujet d'Hercule (XLV).

Pan, chez les Mendésiens, au nombre des huit anciens dieux (XLVI).

Les Égyptiens n'immolent point de porcs, si ce n'est une fois par an, à la Lune et à Bacchus (XLVII — XLVIII).

Mélampus a enseigné aux Grecs le culte de Bacchus, qu'il avait appris de Cadmus (XLIX).

Les Grecs ont reçu leurs dieux, en partie des Égyptiens, en

partie des Pélasges ; ils tiennent Neptune seul des Libyens ( L ).

Images de Mercure, avec les parties sexuelles droites. Pélasges habitants de Samothrace ; culte des Cabires ( LI ).

Les Pélasges, jadis, ne donnaient point de noms propres à leurs divinités ( LII ).

Théogonies d'Homère et d'Hésiode ; âge auquel ils ont vécu ( LIII ).

Origine des deux oracles de Jupiter, à Ammon et à Dodone ( LIV — LVII ).

Pompes sacrées, panégyriques, processions ( LVIII — LIX ).

Fête de Diane, à Bubaste ( LX ).

Fête d'Isis, à Busiris ( LXI ).

Fête de nuit à Minerve, ou fête des Lampions allumés ( LXII ).

Fête du Soleil, à Héliopolis ; de Latone, à Buto ; de Mars, à Paprémis : dans cette dernière, les prêtres se battent à coups de bâton ( LXIII ).

Les Égyptiens et les Grecs n'ont jamais de commerce avec les femmes dans les temples ( LXIV ).

Culte des animaux ( LXV ).

Instinct singulier des chats ; deuil à la mort des chats et des chiens ( LXVI ).

Sépulture des bêtes mortes ( LXVII ).

Mœurs du crocodile ( LXVIII ).

Son nom est grec ; en égyptien, il se nomme *champsia* ( LXIX ).

Chasse du crocodile ( LXX ).

Hippopotame ( LXXI ).

Loutre, lépidote, tadorne ( LXXII ).

Phœnix, oiseau fabuleux ( LXXIII ).

Serpents sacrés, à Thèbes ( LXXIV ).

Serpents ailés combattus, en Arabie, par les ibis ; description de cet oiseau sacré ( LXXV — LXXVI ).

- Les Égyptiens, très-instruits; soin qu'ils prennent de leur santé; leur nourriture, leur boisson ( LXXVII ).
- Ils font, dans leurs festins, présenter aux convives une figure de mort ( LXXVIII ).
- Cantique de Linus; Manéros des Égyptiens ( LXXIX ).
- Honneurs rendus aux vieillards. Mode de salutation entre eux ( LXXX ).
- Habits de lin; habits de laine avec lesquels il n'est pas permis d'entrer dans les temples, ou de se faire enterrer; usage qui leur est commun avec les initiés aux mystères orphiques et bachiques, et avec les Pythagoriciens ( LXXXI ).
- Horoscopes et présages ( LXXXII ).
- Ils attribuent le don de la divination aux dieux seuls ( LXXXIII ).
- Oracle de Latone ( *Ibid.* Voyez aussi ch. CLV ).
- Médecins différents pour les différentes maladies ( LXXXIV ).
- Deuil à l'occasion de la mort des parents ( LXXXV ).
- Triple manière d'embaumer les morts ( LXXXVI-LXXXVIII ).
- Motifs pour lesquels on diffère l'embaumement des femmes ( LXXXIX ).
- Le corps de tout homme trouvé mort, ou des morsures d'un crocodile, ou noyé dans les eaux du Nil, reçoit une sépulture sacrée ( XC ).
- Temple de Persée, à Chemmis ( XCI ).
- Les Égyptiens qui habitent la partie marécageuse vivent des racines du lotus et des tiges du papyrus ( XCII ).
- Poissons voyageurs; leurs mœurs ( XCIII ).
- Huile du seseli, en langage égyptien, *kiki* ( XCIV ).
- Manière de se garantir des cousins ( XCV ).
- Construction des barques sur le Nil, et manière de naviguer ( XCVI ).
- Aspect de l'Égypte après le débordement du Nil ( XCVII ).
- Anthylle et Archandropolis, villes d'Égypte ( XCVIII ).

Histoire ancienne de l'Égypte; Ménès, premier roi, bâtit Memphis, et le temple de Vulcain (XCIX).

A Ménès, succèdent trois cent trente souverains, dont dix-huit Éthiopiens; la reine Nitocris venge la mort de son frère (C).

Mœris (CI).

Sésostris soumet l'Asie et l'Europe jusqu'en Thrace (CII - CIII).

Les Colchidiens, issus des Égyptiens (CIV - CV).

Statues élevées par Sésostris (CVI).

Il revient en Égypte (CVII - CVIII).

Origine de la géométrie (CIX).

Colosses élevés par Sésostris (CX).

Phéron devient aveugle; sa guérison; supplice qu'il fait subir à des femmes (CXI).

Protée. Temple de Vénus reçue en hospitalité (CXII).

Pâris et Hélène en Égypte; Protée en chasse Pâris, et garde près de lui Hélène avec ses richesses (CXIII - CXV).

Homère n'a point ignoré ces faits (CXVI).

Vers oypriens, faussement attribués à Homère (CXVII).

Récit des Égyptiens sur la guerre de Troie (CXVIII).

Ménélas vient en Égypte, y retrouve Hélène; pour prix des bienfaits qu'il a reçus, il commet une action sacrilège, en sacrifiant aux Vents deux enfants du pays (CXIX).

Hérodote prouve qu'Hélène n'était point dans Troie lorsque cette ville fut assiégée (CXX).

Rhampsinite, roi; il élève deux colosses, sous le nom de *l'Été*, et de *l'Hiver*. Histoire des voleurs qui s'introduisent dans son trésor (CXXI).

On dit que ce même roi est descendu vivant aux enfers, et qu'il y a joué aux dés avec Cérès (CXXII).

Les Égyptiens admettent l'immortalité de l'ame et la métempsychose (CXXIII).

Chéops, impie et tyran; il élève la grande pyramide ( CXXIV — CXXV ).

Sa fille en bâtit une autre du produit des dons de ses amants ( CXXVI ).

Chéphren construit la troisième pyramide ( CXXVII ).

Ces monuments portent le nom de *Pyramides* du pâtre Philiton ( CXXVIII ).

Mycérinus ensevelit sa fille unique dans une statue de vache, magnifiquement ornée ( CXXIX — CXXXII ).

Il passe dans les festins les jours et les nuits, croyant ainsi doubler le temps de l'existence qui, suivant l'oracle, lui était fixé ( CXXXIII ).

Il laisse une pyramide, que l'on a faussement attribuée à la courtisane Rhodope; histoire de cette courtisane qui fut contemporaine d'Ésope, vendue en Égypte, et rachetée par le frère de la célèbre Sappho ( CXXXIV — CXXXV ).

Asychis; ses lois sur le prêt; il fait construire une pyramide en brique ( CXXXVI ).

Anysis, aveugle, est chassé du trône; l'Éthiopien Sabacos règne pendant cinquante ans en Égypte ( CXXXVII ).

Bubaste, déesse, la Diane des Grecs; son temple magnifique dans la ville de ce nom ( CXXXVIII ).

Sabacos, effrayé par un songe, retourne en Éthiopie; Anysis quitte l'île d'Elbo où il s'était caché, et remonte sur le trône ( CXXXIX — CXL ).

Séthon, roi et prêtre de Vulcain; il méprise l'ordre des guerriers; Sannacharib, roi d'Assyrie, attaque l'Égypte; il est mis en déroute par un prodige ( CXLI ).

Du premier roi Ménès, jusqu'à Séthon, dans un intervalle de onze mille trois cent quarante années, aucun dieu n'a paru parmi les hommes; le soleil a changé quatre fois la place de son lever: trois générations font cent années ( CXLIH ).

Les prêtres de Thèbes se moquent d'Hécatee qui prétendait descendre d'une divinité ; trois cent quarante-cinq colosses représentant les grands-prêtres de Piromis en Piromis ( CXLIII ).

Des dieux ont, avant les hommes, régné en Égypte, le dernier de ces dieux est Orus, fils d'Osiris, et qui tue Typhon ; Orus est l'Apollon des Grecs, et Osiris leur Bacchus ( CXLIV ).

Pan, le plus ancien des dieux égyptiens ; Hercule est d'un âge moyen, Bacchus, le plus récent, mais tous plus anciens que les dieux grecs du même nom ( CXLV-CXLVI ).

Après la mort de Séthon, douze rois se partagent l'Égypte ( CXLVII ).

Le labyrinthe est leur magnifique ouvrage ( CXLVIII ).

Le lac Mœris, encore plus merveilleux ( CXLIX — CL ).

Psammitichus, aidé par des hommes armés d'airain, s'empare seul de tout le pouvoir ( CLI — CLII ).

Il construit la cour où l'on nourrit le bœuf Apis ( CLIII ).

Il donne des champs aux Cariens, qui se chargent d'apprendre leur langue à des enfants égyptiens destinés à faire le métier d'interprètes. Depuis cette époque, l'histoire d'Égypte est plus authentique ( CLIV ).

Temple de Latone, à Buto ; lac où se trouve l'île flottante de Chemmis ( CLV — CLVI ).

Psammitichus prend Azotus, ville de la Syrie, après un siège de vingt-huit années ( CLVII ).

Nécos, son fils, creuse le canal de communication du Nil, au golfe Arabique ; il construit des vaisseaux, remporte, à Magdole, une victoire sur les Syriens, et prend Cadytis, grande ville de la Syrie ( CLVIII — CLIX ).

Psammis ; les Éléens lui envoient des députés ( CLX ).

Après fait la guerre avec succès contre les Tyriens ; il est battu par les Cyrénéens ; son armée se révolte contre

lui, et nomme Amasis roi. Psammis arme contre les révoltés les Ioniens et les Cariens ( CLXI — CLXIII ).

Division des Égyptiens en sept classes distinctes ; classes militaires des Calasiries et des Hermotybies ; les nômes qu'ils habitent ; leur nombre ( CLXIV — CLXVI ).

L'ordre des guerriers, regardé chez tous les peuples comme plus noble que celui des artisans ( CLXVII ).

Solde et faveurs accordés aux guerriers égyptiens ( CLXVIII ).

Après vaincu et fait prisonnier ; sa sépulture à Saïs, dans le temple de Minerve ( CLXIX ).

Tombeau mystérieux à Saïs : culte de Cérès, transporté dans le Péloponèse, par les filles de Danaüs ( CLXX-CLXXI ).

Amasis règne ; il excuse sa basse extraction par une comparaison ingénieuse ( CLXXII ).

Il faisait les affaires publiques le matin ; le reste du jour, il le donnait aux plaisirs ( CLXXIII ).

Simple particulier, il s'était livré au jeu et à la débauche, sans même s'abstenir de commettre des larcins ( CLXXIV ).

Il fait venir d'Éléphantine à Saïs, un temple monolithe, consacré à Minerve ( CLXXV ).

Il orna et bâtit divers temples ( CLXXVI ).

De son temps, on comptait dans l'Égypte vingt mille villes très-florissantes ; il fit une loi qui obligeait chacun à déclarer d'où il tirait ses moyens d'existence ( CLXXVII ).

Il donne aux Grecs la ville de Naucrète à habiter, et divers emplacements pour élever leurs temples ( CLXXVIII ).

Naucrète était jadis le seul marché grec en Égypte ( CLXXIX )

Le roi fait des dons magnifiques aux Grecs, pour les aider à

rétablir le temple de Delphes, détruit par un incendie ( CLXXX ).

Sa femme Ladice, grecque de Cyrène, satisfait à un vœu qu'elle avait fait à Vénus ( CLXXXI ).

Amasis envoie divers présents à des temples grecs, et particulièrement à celui de Minerve à Linde : il soumet l'île de Cypre, et la rend tributaire.

### LIVRE TROISIÈME. — THALIE.

**C**AUSES de la guerre que Cambyse entreprend contre l'Égypte ; Amasis avait envoyé à Cambyse une fille d'Apriès, au lieu de la sienne que le roi de Perse avait demandée ( Ch. I — III ).

Phanès, grec, transfuge des troupes d'Amasis, enseigne à Cambyse la route pour pénétrer en Égypte par les confins de l'Arabie ( IV — V ).

Vases de terre employés pour le transport de l'eau dans le désert ( VI ).

Cambyse fait alliance avec le roi des Arabes ( VII ),

Rites religieux en usage chez les Arabes ; leurs divinités ( VIII ).

Les Arabes fournissent de l'eau à l'armée de Cambyse dans le désert ( IX ).

Après la mort d'Amasis ; Psamménite, qui lui avait succédé, est vaincu par Cambyse, dans une bataille donnée près de Péluse ( X — XI ).

Observations sur la fragilité des crânes des Perses, et la résistance de ceux des Égyptiens ( XII ).

Cambyse, après avoir pris le château de Memphis, se rend maître de toute l'Égypte ; les Libyens et Cyrénéens, peuples limitrophes, se soumettent volontairement à lui (XIII).

Psamménite essuie de grandes humiliations de la part du vainqueur ; il est ensuite humainement traité ; mais bientôt, ayant conspiré, Cambyse le condamne à boire du sang de taureau, et il meurt (XIV — XV).

Cambyse insulte le cadavre d'Amasis (XVI).

Il projette de faire la guerre aux Carthaginois, aux Ammoniens et aux Éthiopiens. On voit chez ces derniers la table du soleil (XVII — XVIII).

Les Phéniciens refusent de faire la guerre aux Carthaginois, qui échappent ainsi au danger dont ils étaient menacés (XIX).

Cambyse envoie des Ichthyophages en députation au roi des Éthiopiens, et lui fait porter des présents : le roi des Éthiopiens méprise ces présents ; à l'exception du vin, reçoit mal la députation, et lui donne un arc pour le remettre à Cambyse (XX — XXIII).

Mœurs et coutumes de ces Éthiopiens ; ils enterrent leurs morts dans des caisses de verre (XXIV).

Cambyse se met en marche contre les Éthiopiens ; le défaut de vivres le force à revenir sur ses pas (XXV).

L'armée perse, envoyée contre les Ammoniens, parvient jusqu'à Oasis ; elle est ensevelie dans les sables du désert (XXVI).

Cambyse, après ces revers, revient à Memphis, où l'on célébrait des fêtes pour l'apparition du bœuf Apis ; il fait mourir les prêtres de ce dieu, et le dieu lui-même, qu'il frappe à la cuisse (XXVII — XXIX).

Tourmenté par un songe, il fait tuer son frère Smerdis (XXX). Il tue lui-même une de ses sœurs, qu'il avait prise pour

femme; réponse évasive des juges royaux sur les mariages entre frères et sœurs (XXXI — XXXII).

On croit que Cambyse était attaqué du mal sacré (XXXIII). Dans un accès de démence, il perce le cœur du fils de Prexaspe (XXXIV — XXXV).

Il veut tuer Crésus qui lui reproche ses excès; les domestiques de Cambyse sauvent Crésus; mais ils sont punis de mort pour l'avoir conservé (XXXVI).

Cambyse tourne en dérision le culte de Vulcain et celui des dieux cabires; il blesse ainsi toutes les idées religieuses des peuples. Exemple de l'attachement que les nations portent à leurs coutumes, tiré des réponses que firent à Darius des Grecs et des Indiens callatices (XXXVII — XXXVIII).

Liaison d'hospitalité entre Polycrate, tyran de Samos et Amasis; lettre de ce dernier à Polycrate; histoire de l'anneau jeté dans la mer, et que Polycrate retrouve dans l'estomac d'un très-gros poisson; Amasis, effrayé de cet événement, renonce à l'amitié de Polycrate (XXXIX — XLIII).

Polycrate envoie à Cambyse, comme auxiliaires, ceux des Samiens contre lesquels il entretenait de la défiance; ces bannis reviennent à Samos; repoussés par Polycrate, ils vont implorer les secours des Lacédémoniens, en leur présentant un sac vide (XLIV — XLVIII).

Les Corinthiens, ennemis des Corcyréens et des Samiens, qui avaient sauvé les enfants des Corcyréens que Périandre envoyait à Alyatte, favorisent les bannis de Samos (XLIX).

Périandre, sa femme Mélisse, ses enfants; histoire de leurs querelles domestiques. Périandre bannit le plus jeune de ses fils, et déclare la guerre à Proclès, son beau-père, qu'il fait prisonnier (L — LII).

Périandre rappelle son fils de Corcyre; mais les habitants assassinent ce fils (LIII).

Les Lacédémoniens assiègent Samos ; malgré la conduite valeureuse d'Archias et de Lycopas, ils ne peuvent s'en rendre maîtres ( LIV — LVI ).

Les bannis de Samos attaquent l'île de Siphnos ; ils achètent ensuite l'île d'Hydrea, et se rendent en Crète, où ils fondent la ville de Cydonie ; enfin, vaincus dans un combat par les Éginètes, réunis aux Crétois, ils sont faits prisonniers ( LVII — LIX ).

Ouvrages remarquables exécutés à Samos ; un aquéduc, une digue et un temple ( LX ).

Deux mages, Smerdis et son frère conspirent contre Cambyse ( LXI — LXIII ).

Cambyse, trompé par la ressemblance des noms, et troublé par un rêve, avait donné l'ordre de tuer son propre frère Smerdis ; mais le Smerdis qui s'était emparé du trône, était un mage de ce nom ; Cambyse, impatient d'aller le combattre, se blesse avec son épée, en montant à cheval trop précipitamment, et meurt à Ecbatane de Syrie ( LXIV — LXVI ).

Otane découvre, avec le secours de sa fille, que le Smerdis qui avait usurpé l'autorité, n'avait point d'oreilles, et était réellement un des mages ( LXVII — LXIX ).

Sept des premiers personnages de la Perse conspirent contre l'usurpateur, le tuent, ainsi que tous les mages qu'ils trouvent sous leurs pas ( LXX — LXXIX ).

Conférences entre les conjurés sur les avantages et les inconvénients des trois systèmes de gouvernement : démocratie, aristocratie, et monarchie ; ils se déterminent pour la dernière, et Darius, fils d'Hystaspe, dont le cheval avait henni le premier, est reconnu pour roi ( LXXX — LXXXVIII ).

Darius divise tout l'empire des Perses en vingt satrapies : on lui donne le surnom de *Banquier* ( LXXXIX — XCIV ).

Valeur des revenus de ces vingt satrapies en talents eubdiques (XCV — XCVI).

Les Éthiopiens, les Colchidiens et les Arabes ne payaient pas d'impôt fixe, mais envoyaient des dons annuels (XCVII).

L'Inde fournissait beaucoup d'or : de quelle façon les Indiens le recueillent ; fable des fourmis qui fouillent le sable aurifère. Mœurs des Indiens (XCVIII — CV).

Les quadrupèdes, à l'exception des chevaux, et les oiseaux, sont plus grands que dans toute autre contrée ; arbres portant de la laine [ le coton ] (CVI).

Arabie ; ses parfums : l'encens, la myrrhe, la casie, le cinnamomum, le ladanum. Moutons à longues queues ; serpents ailés. Fécondité des animaux bons à manger, moindre chez les animaux carnassiers ; chauve-souris d'une grandeur démesurée (CVII — CXIII).

Éthiopie : ses productions remarquables par leurs grandes proportions (CXIV).

Extrémité de l'Europe ; Éridan, fleuve fabuleux. Succin, ou ambre jaune, *electrum* ; mines d'or, gardées par les gryphons (CXV — CXVI).

Darius tirait un revenu du produit des eaux d'un lac, qu'il distribuait aux campagnes voisines (CXVII).

Intapherne, un des conjurés, est mis à mort, pour avoir voulu pénétrer par force chez Darius ; sa famille est aussi condamnée ; sa femme sauve son frère, de préférence à ses propres enfants (CXVIII — CXIX).

Polycrate, trompé par l'espoir de partager les trésors d'Orètes, est attiré à Sardes, où il périt par un honteux supplice ; le médecin Démocède, qui l'avait accompagné, est conduit comme esclave à Suze (CXX — CXXV).

Darius fait mourir Orètes, qui avait usurpé le pouvoir royal dans son gouvernement (CXXVI — CXXVIII).

Démocède guérit Darius qui s'était blessé grièvement à un pied ; il est comblé de dons ( CXXXIX — CXXX ).

Quelques détails sur ce qu'était Démocède avant de venir à Suze ; sa faveur près du roi ( CXXXI — CXXXII ).

Il guérit Atossa d'un ulcère au sein , puis est envoyé par Darius , avec quinze Perses , pour explorer les côtes de la Grèce ; il arrive à Tarente , et retourne à Crotona , sa patrie , sans tenir au roi la parole qu'il lui avait donnée de revenir en Perse ( CXXXIII — CXXXVII ).

Les Perses qui l'avaient accompagné , ayant été faits prisonniers , sont rachetés par Gyllus , banni de Tarente , que les Cnidiens tentent vainement de rétablir dans sa patrie ( CXXXVIII ).

Syloson , frère de Polycrate , ayant rappelé à Darius le présent qu'il avait fait à ce roi d'un manteau couleur de feu , en obtient des troupes pour retourner à Samos , où il est rétabli dans l'autorité dont Mæandrius s'était emparé après la mort de Polycrate. Mæandrius se réfugie à Sparte , d'où il est banni après avoir essayé de corrompre Cléonième ( CXXXIX — CXLIX ).

Les Babyloniens se révoltent contre Darius , qui assiège inutilement la ville ; il s'en rend maître enfin , par le dévouement généreux de Zopyre , qui s'était cruellement mutilé pour pouvoir entrer comme transfuge dans Babylone , qu'il livre ensuite aux Perses ( CL — CLX ).

---

---

# HISTOIRE D'HÉRODOTE.

---

## LIVRE PREMIER. — CLIO.

.....

**H**ÉRODOTE d'Halicarnasse expose ici le résultat de ses recherches, afin que le souvenir des événements passés ne se perde point avec le temps, que les grandes et mémorables actions, soit des Grecs, soit des barbares, aient une juste célébrité, et que la cause des guerres qui ont éclaté entre eux soit connue.

I. Les hommes les plus instruits aujourd'hui parmi les Perses, disent que les Phéniciens (1) ont été les premiers auteurs de ces inimitiés ; que ce peuple qui, des bords de la mer Erythrée, vint habiter sur notre mer de Grèce, le pays qu'il occupe encore, s'adonna bientôt à la navigation de long cours, et transportait les productions de l'Égypte et de l'Assyrie chez les autres nations. Ces mêmes

Perses ajoutent que, dans une de leurs expéditions, des Phéniciens abordèrent à Argos (Argos était en ce temps la ville la plus importante de la contrée connue maintenant sous le nom de Grèce); qu'ils y étalèrent leur chargement, et l'avaient déjà presque entièrement vendu, lorsque le cinquième ou le sixième jour après leur arrivée, plusieurs femmes, parmi lesquelles se trouvait la fille du roi, à qui les Perses comme les Grecs donnent le nom d'Io, fille d'Inachus (2), vinrent sur le rivage, qu'elles s'approchèrent de la poupe du vaisseau pour choisir et acheter quelques marchandises; que les Phéniciens, épris à la vue de ces femmes, et s'animant entre eux, se jetèrent sur elles; que le plus grand nombre prit la fuite et échappa, mais qu'Io, et quelques autres, enlevées et portées sur le navire, furent conduites en Égypte.

II. C'est de cette manière suivant les Perses, peu d'accord pourtant avec les Grecs (3), qu'Io vint en Égypte, et que les premiers torts eurent lieu. Ils racontent de plus, qu'après cet événement quelques Grecs dont ils ne peuvent donner les noms (on sait seulement qu'ils étaient Crétois), vinrent à Tyr de Phénicie, et y enlevèrent Europe, fille du roi. C'était injure pour injure, et tout était égal de part et d'autre; mais, si l'on en croit toujours les mêmes rapports, les Grecs se rendirent par la suite coupables d'une seconde provocation. Un vaisseau long, de leur nation, vint

aborder à *Æa* en Colchide, sur les rives du *Phase*, et ceux qui le montaient, après avoir terminé leurs affaires, enlevèrent *Médée*, fille du roi. *Colchus* (c'est ainsi que se nommait ce roi) envoya un héraut en Grèce pour demander justice et réclamer sa fille; mais les Grecs répondirent que, puisqu'on ne leur avait fait aucune satisfaction de l'enlèvement de la fille du roi d'Argos, ils n'en donneraient point pour celui de *Médée*.

III. Enfin les Perses disent encore que deux générations d'hommes, après ces événements, *Alexandre*, fils de *Priam*, qui ne les ignorait pas, voulut aussi enlever et se donner une femme grecque, et qu'il avait cru, à l'exemple de ce qui s'était passé avant lui, pouvoir le faire impunément. Il enleva donc *Hélène*, et les Grecs envoyèrent à leur tour des messagers pour la redemander et obtenir satisfaction. Mais on ne répondit à leurs plaintes que par de vifs reproches sur l'enlèvement de *Médée*. Puisqu'ils n'avaient voulu, leur disait-on, ni la rendre, ni faire justice des coupables, ils n'avaient pas le droit d'exiger pour eux ce qu'ils avaient refusé aux autres.

IV. Jusques-là néanmoins tout s'était borné entre les uns et les autres à ces enlèvements de femmes; mais peu de temps après, les Grecs eurent de bien plus grands torts, en portant les premiers la guerre en Asie, avant que les peuples d'Asie songeassent à la porter en Europe. En effet, disent toujours les Perses que j'ai cités, si

ravir des femmes est une action injuste et punissable, donner trop de soins à venger cette sorte d'injure et à se faire rendre ces femmes, est le fait d'hommes peu sensés. Des hommes, vraiment sages, doivent-ils mettre tant de prix à de telles femmes, qui, sans doute, si elles n'avaient pas voulu être enlevées, ne l'eussent pas été? Aussi font-ils remarquer, que, tout habitants de l'Asie qu'ils soient, ils n'ont pourtant jamais attaché grande importance à ces enlèvements, tandis que tous les Grecs, pour une simple Lacédémonienne, rassemblèrent une flotte nombreuse, vinrent fondre sur l'Asie, et finirent par renverser l'empire de Priam. Quoi qu'il en soit, c'est depuis cette époque que les Perses, qui étendent leur domaine sur l'Asie entière, ainsi que sur les peuples barbares qu'elle renferme, et qui tiennent au contraire l'Europe et la Grèce pour étrangères, regardent les Grecs comme des ennemis personnels.

V. Tels sont les rapports des Perses qui font ainsi remonter à la ruine de Troie l'origine de leurs inimitiés contre les Grecs. Les Phéniciens ne sont cependant pas d'accord avec les Perses sur l'aventure d'Io. Ils ne conviennent pas qu'ils l'aient enlevée de force pour la conduire en Égypte; mais ils prétendent qu'Io ayant eu un commerce amoureux avec le pilote de leur vaisseau, s'aperçut qu'elle était enceinte, et que, craignant la colère de ses parents, elle s'était déterminée à le suivre pour cacher sa honte. Au

surplus, en rapportant ici ce que racontent les Perses et les Phéniciens, mon dessein n'est point d'entreprendre de démêler de quel côté est la vérité. J'indiquerai donc seulement le peuple que je connais pour avoir véritablement fait le premier la guerre aux Grecs, et à mesure que je m'avancerai dans le récit des faits, je parlerai également des grands et des petits états qui se sont formés parmi les hommes. Car, comme je sais que les choses humaines ne se maintiennent pas constamment dans la prospérité, et que beaucoup d'états, qui, dans les temps reculés, jouaient un grand rôle, sont tombés aujourd'hui; tandis que d'autres, partant d'une faible origine, sont devenus importants dans des temps plus rapprochés de nous, il me paraît utile de faire mention des uns et des autres.

VI. Crésus, lydien d'origine, fils d'Alyatte, régnait sur les nations situées en-deçà de l'Halys, fleuve qui, commençant son cours au midi, coule entre la Syrie et la Paphlagonie, pour aller se jeter au nord dans le Pont-Euxin. Ce Crésus est le premier, suivant ce que nous savons, qui soumit quelques peuples Grecs, qu'il rendit tributaires, et contracta des liaisons d'amitié avec d'autres. Parmi les premiers étaient les Ioniens, les Æoliens et les Doriens, établis en Asie; parmi les seconds, les Lacédémoniens. Avant son règne tous les peuples grecs étaient libres: l'expédition des Cimmériens, qui envahirent l'Ionie, plus an-

cienne que les temps de Crésus, ne fut pas une conquête suivie de la soumission des villes grecques, mais une simple course dont le but était le pillage.

VII. Au surplus, cet empire, qui appartenait jadis aux Héraclides, était passé dans la maison de Crésus, dite des Mermnades, à la suite de l'événement que je vais rapporter.

Candaule, que les Grecs nommaient aussi Myrsile, fut roi de Sardes. Il descendait d'Alcée, fils d'Hercule. Agron, fils de Ninus, petit-fils de Bélus (4), arrière-petit-fils d'Alcée, avait été le premier des Héraclides, rois de Sardes, et Candaule, fils de Myrsus, fut le dernier. Avant Agron, les souverains de cette contrée eurent pour ancêtres Lydus, fils d'Atys, qui avait donné son nom aux Lydiens, connus d'abord sous celui de Mœoniens; et c'est de ces anciens rois que les Héraclides, descendants d'Hercule et d'une esclave de Jardanus, avaient, d'après un oracle, reçu l'empire. Les Hérachides, se succédant pendant vingt-deux générations (5), dans l'espace de 505 années, régnèrent, de père en fils, jusqu'à Candaule, fils de Myrsus.

VIII. Ce roi Candaule avait une femme dont il était si passionnément épris, qu'il s'était persuadé posséder en elle la plus belle de toutes les femmes. Fortement prévenu de cette opinion, il faisait souvent l'éloge de sa beauté à Gygès, fils de Dascylus, l'un de ses gardes, qu'il affectionnait

particulièrement, et le confident de ses plus importants secrets. Un jour (le malheur de Candaule était certainement arrêté) il lui parla dans ces termes : « Sans doute, Gygès, vous n'ajoutez pas foi à ce que je vous ai dit de la beauté de ma femme ; les hommes, je le sais, en croient toujours moins leurs oreilles que leurs yeux. Il faut donc que vous la voyiez nue.... Quel étrange discours ! s'écria Gygès ; quoi ! c'est vous, seigneur, qui me proposez sérieusement de chercher à voir nue l'épouse de mon maître ? Une femme, en se dépouillant de ses vêtements, ne se dépouille-t-elle pas en même-temps de la pudeur (6) ? et ne savez-vous pas que parmi les anciens préceptes, qui doivent servir de règle de conduite aux hommes, il en est un qui dit : *Ne portez vos regards que sur ce qui vous appartient ?* Je suis convaincu que la reine est la plus belle des femmes, et je vous conjure de n'exiger de moi rien de contraire à mes devoirs. »

IX. Gygès combattait ainsi l'étonnante proposition qui lui était faite ; et, redoutant qu'elle ne fût un piège, il n'était pas sans inquiétude sur les suites qu'elle pouvait avoir. Mais Candaule, reprenant la parole, lui répondit : « Rassurez-vous, Gygès, et ne craignez ni de ma part que ce soit pour vous tenter, que je vous tiens ce langage, ni de la part de ma femme qu'elle puisse vous faire éprouver un jour son ressentiment. Je saurai ménager les choses de ma-

« nière qu'elle ne soupçonnera jamais que vous  
 « l'ayiez vue. Je vous placerai dans la chambre  
 « où nous couchons, derrière la porte qui res-  
 « tera ouverte. Dès que j'y serai, ma femme s'y  
 « rendra. Près de l'entrée est un siège sur lequel  
 « elle déposera un à un ses vêtements, et vous  
 « pourrez pendant ce temps la contempler à  
 « loisir. Lorsqu'elle s'en éloignera pour se cou-  
 « cher, elle vous tournera le dos : il vous sera  
 « facile alors, avec un peu de précaution, de  
 « vous retirer, et de sortir sans qu'elle vous  
 « aperçoive. »

X. Gygès, n'ayant plus moyen d'échapper, se tint prêt à obéir. Candaule, quand l'heure fut arrivée, le conduisit dans sa chambre. A peine était-il couché que la reine parut. Gygès la vit entrer et quitter ses vêtements ; et au moment où elle se retournait, il se glissa dehors sans bruit, mais il ne put empêcher que la reine ne l'aperçût, et qu'elle ne découvrit ce que son mari s'était permis. Loin d'éclater cependant en reproches qu'elle n'aurait pu proférer sans rougir, elle dissimula, décidée, dès ce moment, à se venger de l'injure que Candaule lui avait faite ; car les Lydiens, et presque tous les autres peuples barbares, regardent comme un déshonneur, même pour un homme, de se laisser voir nu.

XI. La reine ne voulant donc point manifester ses sentiments, garda le silence ; mais aussitôt que le jour parut, après avoir commandé à ses plus

fidèles domestiques de se tenir prêts à exécuter ses ordres, elle fit appeler Gygès. Gygès ne la soupçonnant pas instruite de ce qui s'était passé, se rendit près d'elle comme il avait coutume de le faire toutes les fois qu'elle le mandait, et lorsqu'il fut entré, la reine lui parla en ces termes : « J'ai  
« deux partis à vous proposer, et je veux bien  
« vous permettre de choisir celui qu'il vous con-  
« viendra mieux de prendre. Soyez maître de ma  
« personne et de l'empire, en donnant la mort à  
« Candaule, ou préparez-vous à mourir vous-  
« même à l'instant. Je ne veux plus que, soumis  
« à toutes ses volontés, vous puissiez encore  
« porter vos yeux sur ce qu'il vous est défendu  
« de voir. Il faut donc que l'un des deux périsse,  
« ou celui qui vous a conseillé de me faire cette  
« injure, ou vous qui avez osé me voir nue, et  
« qui avez fait ce qu'il ne vous était pas permis  
« de faire. » Gygès, à ces mots, saisi d'étonnement, conjura la reine de ne pas le contraindre à un tel choix ; mais n'ayant pu parvenir à ébranler sa résolution, et voyant qu'il était réellement dans la nécessité de perdre son maître, ou de se perdre, il préféra de se conserver, et dit à la reine :  
« Puisque vous me forcez d'attenter malgré moi  
« aux jours de mon maître, indiquez-moi du moins  
« de quelle manière nous pourrons exécuter un  
« pareil dessein. Dans la même chambre, répondit  
« la reine, où il m'a exposée nue à vos regards :  
« vous pourrez l'attendre là, et le sommeil le  
« livrera à vos coups. »

XII. Le plan de l'entreprise étant arrêté entre eux, lorsque la nuit fut venue, Gygès, qui, jusqu'à ce moment, toujours dans l'alternative ou de périr lui-même ou de faire périr Candaule, n'avait pu s'éloigner, suivit la reine dans la chambre où elle le cacha derrière la porte, après lui avoir remis un poignard. Peu de temps après, dès que Candaule fut endormi, Gygès s'avança en silence, et l'ayant frappé, il devint par sa mort possesseur de la reine et de l'empire. C'est ce même Gygès dont Archiloque de Paros, qui vivait en son temps, parle dans ses vers iambiques trimètres.

XIII. L'oracle de Delphes confirma par la suite l'empire à Gygès, et voici dans quelle circonstance. Des Lydiens, mécontents de la mort de Candaule, avaient pris les armes; mais au lieu d'en venir aux mains, il fut convenu entre eux et la faction de Gygès, que si cet oracle consulté répondait que Gygès était bien roi de Lydie, il régnerait; et que, dans le cas contraire, la souveraineté serait rendue aux Héraclides. L'oracle entendu, Gygès fut reconnu pour roi. La Pythie ajouta cependant que le sang des Héraclides serait vengé sur le cinquième descendant de Gygès. Mais ni les Lydiens ni les rois successeurs de Gygès ne firent attention à cette partie de l'oracle jusqu'au jour où l'événement la confirma.

XIV. C'est ainsi que la maison des Mermnades parvint à l'empire, après avoir renversé celle des

Héraclides. Gygès, devenu roi, envoya de nombreuses offrandes à Delphes; et la plupart de celles qui sont en argent s'y voient encore. Indépendamment de celles-ci, il en consacra une immense quantité parmi lesquelles les plus remarquables sont six cratères d'or du poids de trente talents (7): ils sont dans le trésor des Corinthiens. Je dis le trésor des Corinthiens, quoiqu'il soit plus vrai que ce n'est point un trésor national, mais celui de Cypsélus, fils d'Étion. Au surplus, Gygès est le premier des Barbares, qui, à notre connaissance, ait envoyé des offrandes à Delphes, depuis Midas, fils de Gordius, roi de Phrygie : ce Midas avait déjà consacré le trône sur lequel il s'asseyait pour rendre la justice, ouvrage d'un prix considérable qui se voit avec les cratères de Gygès. Il est à remarquer aussi que tous les présents, offerts à Delphes par Gygès, soit en or soit en argent, y sont appelés les Gygéades, du nom de celui qui les a consacrés.

Gygès, maître paisible de l'empire, entreprit une expédition contre les villes de Smyrne et de Milet, et prit celle de Colophon, sans cependant avoir pu se rendre maître de la citadelle. Du reste, il ne fit rien de remarquable pendant le cours de son règne qui dura trente-huit ans. Ainsi, comme j'ai rapporté tout ce qu'il y avait à dire de lui, je passerai outre.

XV. Ardys succéda à Gygès, vainquit les Prieniens, et marcha sur Milet. C'est sous son règne

que les Cimmériens (8), chassés du pays qu'ils habitaient, par les nations Scythes nomades, débordèrent en Asie, et se rendirent maîtres de la ville de Sardes. La citadelle seule leur résista.

XVI. Après un règne de quarante-neuf ans, Sadyatte, fils d'Ardys, lui succéda et régna lui-même douze années. Alyatte succéda ensuite à son père Sadyatte. C'est cet Alyatte qui fit la guerre à Cyaxare, petit-fils de Déjocès, chassa les Cimmériens de l'Asie, prit la ville de Smyrne, colonie des Colophoniens, et attaqua Clazomène ; mais il ne se tira pas heureusement de cette dernière expédition, où il perdit beaucoup de monde. Il fit en outre, pendant le cours de son règne, diverses entreprises d'éclat dignes d'être rapportées.

XVII. Il continua contre les Milésiens la guerre que son père lui avait transmise, et fit le siège de Milet par un genre d'attaque singulier qu'il faut rapporter ici. Dès que les fruits et les moissons commençaient à mûrir, il partait à la tête de son armée, et la faisait marcher et camper au son de chalumeaux, d'instruments à cordes et de flûtes, mâles et femelles (9). Arrivé sur le territoire des Milésiens, il respectait les habitations éparses dans les champs, au lieu de les livrer aux flammes, et n'en faisait pas même enlever les portes. Il les laissait au contraire toutes sur pied, mais il détruisait entièrement les récoltes et les fruits, et se retirait ensuite ; les Milésiens, étant

maîtres de la mer, il était inutile de tenter un siège régulier de la ville avec une armée de terre. Du reste, en empêchant qu'on n'abattit les maisons, son but était d'y rappeler les habitants, afin qu'ils pussent travailler la terre et l'ensemencer. En revenant l'année suivante après les travaux de la campagne terminés, il trouvait ainsi toujours quelque chose à ravager de nouveau.

XVIII. La guerre, conduite de cette manière, durerait depuis onze années pendant lesquelles les Milésiens essuyèrent deux grandes défaites; une près de Liménéium, sur les confins de leur territoire, l'autre dans les champs qu'arrose le Mœandre. De ces onze années, six se passèrent sous le règne de Sadyatte, fils d'Ardys. Auteur des hostilités, il avait commandé les premières invasions contre les Milésiens. Dans les cinq années qui suivirent, Alyatte ayant reçu, comme je l'ai dit plus haut, cette guerre de son père, la poussa avec une nouvelle vigueur. Pendant toute sa durée, les Milésiens ne furent assistés par aucun des peuples d'Ionie, si ce n'est par ceux de Chio, qui leur rendirent ce qu'ils en avaient reçu. Les Milésiens avaient donné des secours aux habitants de cette île, dans la guerre qu'ils-eurent à soutenir contre les Érythréens.

XIX. Dans la douzième année, l'armée lydienne ayant mis, comme de coutume, le feu aux moissons, il arriva un événement extraordinaire. Pendant que les moissons brûlaient, ~~la~~

flamme, poussée par un vent violent, atteignit un temple consacré à Minerve assésienne : le feu prit, et il fut consumé. Dans le moment on ne donna aucune attention à cet accident, mais peu de temps après, l'armée, rentrée dans Sardes, Alyatte tomba malade, et le mal s'étant accru, il fit partir des envoyés pour interroger l'oracle de Delphes sur les moyens de recouvrer la santé, soit qu'on lui en eût donné le conseil, soit qu'il s'y fut déterminé de son propre mouvement. La Pythie, consultée, refusa de rendre aucun oracle tant que le temple de Minerve, qui avait été brûlé près d'Assésos, dans le territoire des Milésiens, ne serait pas rétabli.

XX. C'est ainsi que j'ai entendu rapporter ce fait à Delphes ; mais les Milésiens ajoutent à ces détails, que Périandre, fils de Cypsélus, ayant su la réponse faite par la Pythie aux envoyés d'Alyatte, s'était empressé d'en avertir, par un courrier, Thrasybule, alors tyran de Milet, avec lequel il était uni d'amitié et d'hospitalité, pour lui donner le temps de réfléchir à l'avance sur le parti qu'il pourrait en tirer. Voilà de quelle manière les Milésiens disent que la chose s'est passée.

XXI. Quoi qu'il en soit, dès qu'Alyatte fut instruit de la réponse de la Pythie, il envoya sur-le-champ un héraut par mer, proposer aux Milésiens et à Thrasybule de conclure une trêve pour la durée du temps nécessaire au rétablissement du temple. Pendant que le vaisseau se rendait à

Milet, Thrasybule, déjà prévenu, et qui savait ce qu'Alyatte devait lui proposer, imagina le stratagème suivant : il fit porter sur la place publique tout ce qu'il y avait dans la ville de provisions de bouche, appartenant à lui ou aux particuliers, et ordonna aux Milésiens, dès qu'il en donnerait l'avis, de les consommer en festins et en repas, où ils s'inviteraient tour-à-tour.

XXII. Les ordres de Thrasybule furent suivis. Il avait prévu que, lorsque l'envoyé de Sardes verrait la grande quantité de vivres prodigués dans la place publique, et les citoyens occupés de fêtes et de divertissements, il ne manquerait pas d'en informer Alyatte; et c'est ce qui arriva. Le héraut, après avoir communiqué à Thrasybule les propositions du roi de Lydie, revint à Sardes, et au lieu d'une simple trêve, la paix se fit, uniquement, à ce que je crois; par suite du stratagème que Thrasybule employa. Car Alyatte, qui jusques-là avait cru que la famine se faisait sentir dans Milet, et que le peuple y était réduit aux dernières extrémités, détrompé par le récit qu'il entendit faire à son envoyé, consentit à la paix. Elle fut donc conclue à la condition que les Lydiens et les Milésiens jouiraient réciproquement entre eux des droits de l'hospitalité, et seraient alliés. Alyatte recouvra la santé; et, au lieu d'un temple, en éleva dans Assésos deux à Minerve. Telle fut l'issue de la guerre qu'il avait faite aux Milésiens et à Thrasybule.

XXIII. Périandre, dont je viens de parler, et qui fit avertir Thrasybule de la réponse de la Pythie, était fils de Cypsélus, et régnait à Corinthe. Les Corinthiens (les Lesbiens sont en cela d'accord avec eux) rapportent, que c'est de son temps qu'arriva l'événement le plus merveilleux dont les hommes aient jamais été témoins. Je veux parler de l'aventure du fameux chanteur et joueur de lyre Arion le méthymnien, qui fut porté sur le dos d'un dauphin, à Tænare. Il n'avait sur la lyre personne qui ne lui fût inférieur. C'est lui qui inventa le genre de poésie appelée dithyrambe, qui lui donna ce nom, en composa le premier et l'enseigna dans Corinthe.

XXIV. Voici donc ce que l'on raconte de lui. Arion, qui avait demeuré quelque temps près de Périandre, eut le desir de visiter la Sicile et l'Italie. Après avoir amassé dans ce voyage de grandes richesses, il forma le dessein de retourner à Corinthe, et partit de Tarente sur un vaisseau de cette ville, qu'il avait frété, ne voulant confier sa personne et sa fortune qu'à des Corinthiens. Arrivés en pleine mer, les gens du vaisseau conspirèrent contre lui, et résolurent de s'en défaire pour s'emparer de ses richesses. Arion, informé du complot, leur abandonna ce qu'il possédait, en les priant seulement de lui conserver la vie; mais les matelots s'y refusèrent, et ne lui laissèrent que l'alternative ou de se tuer, lui promettant la sépulture dans la première terre qu'ils

aborderaient , ou de se jeter immédiatement à la mer. Arion , réduit à cette cruelle extrémité , leur demanda , puisqu'il ne pouvait les fléchir , de lui permettre au moins de prendre ses plus beaux vêtements , et de se placer à la poupe du vaisseau pour y chanter encore une fois , s'engageant à se tuer de ses propres mains dès qu'il aurait cessé. L'équipage , qui voulait jouir du plaisir d'entendre la voix d'un musicien si célèbre , y consentit , et se retira vers le milieu du vaisseau. Arion , revêtu de ses plus riches habits , debout à l'extrémité de la poupe , se mit à chanter sur le mode Orthien (10) , en s'accompagnant de la lyre , et , après avoir fini , se lança dans la mer avec tout ce qu'il avait sur lui. Tandis que le vaisseau continuait sa route vers Corinthe , un dauphin , à ce que l'on dit , reçut Arion sur son dos et le porta jusqu'à Ténare. Il se rendit par terre à Corinthe , et raconta ce qui lui était arrivé. Périandre ne pouvant ajouter foi à un si étrange récit , retint Arion en prison , et ne le laissa voir à personne jusqu'à ce qu'il eût interrogé les matelots. Lors donc que le vaisseau fut entré dans le port , Périandre les fit venir , et leur ordonna de lui dire ce qu'ils savaient d'Arion. Ils lui répondirent qu'il était en Italie , bien portant , et qu'ils l'avaient laissé à Tarente , où il jouissait d'une grande fortune. Mais , en ce moment , Périandre fit paraître Arion sous les mêmes habits qu'il avait lorsqu'il se jeta dans la mer. A

cette vue, les matelots, frappés d'étonnement et convaincus, n'osèrent plus nier leur crime. Telle est l'aventure d'Arion, rapportée également par les Corinthiens et les Lesbiens. On voit même encore à Tænare un petit monument en airain, consacré par Arion, et qui représente un dauphin portant un homme sur son dos.

XXV. Je reviens à Alyatte, roi de Lydie. Il termina, comme je l'ai dit, la guerre contre les Milésiens, et mourut après un règne de cinquante sept ans. Il avait, en actions de grâces de sa guérison, consacré à Delphes un cratère d'argent d'une très-grande dimension, monté sur un support en fer soudé, une des plus belles choses que l'on ait vues parmi les monuments de Delphes. C'était l'ouvrage de Glaucus de Chio, qui le premier trouva l'art de souder le fer. Alyatte fut au surplus le second des rois de la famille des Mermnades, qui envoyèrent des présents à Delphes.

XXVI. Alyatte étant mort, Crésus, son fils, lui succéda à l'âge de trente-cinq ans, et fit la guerre aux Grecs d'Éphèse. Pendant le siège, les habitants imaginèrent de mettre leur ville sous la sauve-garde de Diane, au moyen d'une corde, qui, partant des murs, allait s'attacher au temple de la Déesse. La distance entre la vieille ville sur laquelle l'attaque était alors dirigée, et le temple, est de sept stades. Ce fut la première expédition de Crésus. Il tourna ensuite ses armes, successivement, contre les Ioniens et les Æoliens, sous

divers prétextes , tantôt alléguant des motifs graves , quand il pouvait en trouver , tantôt se contentant des plus légers.

XXVII. Après avoir soumis les Grecs du continent d'Asie , et les avoir rendu tributaires , Crésus songea à construire une flotte pour attaquer ceux des îles. Il s'occupait de cette idée , et déjà les vaisseaux étaient sur le chantier , quand il abandonna son projet , détourné , suivant les uns , par Bias de Priène ; suivant d'autres , par Pittacus de Mitylène , qui , se trouvant à Sardes , et interrogé par Crésus sur ce que l'on disait de nouveau en Grèce , lui avait répondu en ces termes : « On « y fait courir le bruit que les habitants des îles « lèvent dix mille hommes de cavalerie , et ont le « dessein de vous attaquer dans Sardes. » Crésus , prenant ces paroles au sérieux , s'écria : « Puissent « faire les dieux que réellement ces insulaires « pensent à venir attaquer avec de la cavalerie « les enfans de la Lydie!... » Alors , celui avec lequel il s'entretenait , reprit en ces mots : « O Crésus ! « si c'est avec raison qu'une juste espérance du « succès vous fait désirer vivement que les habi- « tants des îles viennent réellement attaquer le « continent avec de la cavalerie , que pensez-vous « que ces mêmes insulaires doivent de leur côté « souhaiter plus ardemment , lorsqu'ils ont appris « que vous étiez occupé à faire construire des « vaisseaux , que de rencontrer vos Lydiens en « mer , et de vous voir ainsi leur offrir vous-

« même l'occasion de venger les malheurs des Grecs du continent que vous venez de réduire en servitude. » Crésus, frappé de cette réflexion, et se laissant aisément persuader par ce discours plein de sens, renonça aux préparatifs maritimes qu'il avait commencés ; il fit même un traité d'hospitalité réciproque avec les Ioniens des îles.

XXVIII. Dans la suite, Crésus, porta la guerre chez les diverses nations qui habitent en-deçà du fleuve Halys, et parvint à les subjuguier toutes, à l'exception des Ciliciens et des Lyciens. Voici les noms des peuples rangés sous son obéissance : les Lydiens (11), les Phrygiens, les Mysiens, les Marandiniens, les Chalybiens, les Paphlagoniens, les Thraces (d'Asie), c'est-à-dire les Thyniens et les Bithyniens, les Cariens, les Ioniens, les Doriens, les Æoliens, et les Pamphyliens.

XXIX. Lorsque tous les peuples, soumis par Crésus, eurent été ajoutés à l'empire de Lydie, on vit arriver successivement dans la ville de Sardes, alors florissante et comblée de richesses, presque tout ce que la Grèce avait à cette époque d'hommes célèbres par leurs connaissances et leur sagesse. De ce nombre fut Solon d'Athènes. Après avoir donné des lois aux Athéniens, qui lui en avaient demandé, il s'était décidé à s'expatrier et à voyager pendant dix ans, sous le prétexte de visiter d'autres régions, mais réellement pour n'être point forcé à changer quelque chose à ces lois. Les Athéniens ne pouvaient les

modifier eux-mêmes sans violer le serment solennel qu'ils avaient fait de les observer pendant dix ans, telles que Solon les avait données.

XXX. Dans cet état de choses, Solon, étant censé toujours voyager par curiosité, vint d'abord en Égypte, près du roi Amasis, et ensuite à Sardes, près de Crésus (12). Il fut reçu avec distinction, et logé dans le palais. Le troisième ou le quatrième jour après son arrivée, les domestiques de Crésus, suivant ses ordres, conduisirent Solon dans les chambres qui contenaient les trésors du roi, et lui montrèrent les immenses richesses qu'elles renfermaient et le bonheur de Crésus. Après qu'il eut vu tout en détail, et tout examiné à loisir, Crésus lui adressa ces paroles : « Mon hôte d'Athènes, comme la réputation que  
« vous vous êtes acquise par votre sagesse et par  
« les voyages que vous avez entrepris pour ob-  
« server en philosophe tant de pays divers, est  
« venue jusqu'à nous, j'ai le plus grand desir  
« d'apprendre de vous quel est l'homme que vous  
« avez connu jusqu'ici pour le plus heureux. » En faisant cette question, Crésus était persuadé que Solon allait le nommer ; mais Solon, incapable de flatter, et qui ne savait dire que la vérité, répondit : « C'est Tellus l'Athénien. » Crésus, surpris, demanda vivement par quelle raison il estimait ce Tellus le plus heureux des hommes. « Tellus, reprit Solon, vivait dans un temps où  
« Athènes était florissante. Déjà heureux du bon-

« heur de sa patrie, il eut des enfants sains et  
 « d'un bon naturel ; tous lui donnèrent des petits-  
 « fils, et il n'eut à pleurer la perte d'aucun d'eux.  
 « Enfin, il jouissait d'une fortune aisée, telle qu'on  
 « l'entend parmi nous, et termina sa vie par la  
 « mort la plus brillante. Dans un combat qui eut  
 « lieu entre les Athéniens et leurs voisins d'Éleusis,  
 « après avoir déployé une rare valeur, et mis  
 « en fuite un grand nombre d'ennemis, il périt  
 « glorieusement. Athènes lui fit élever, aux frais  
 « du trésor public, un tombeau dans la place  
 « même où il avait succombé, et rendit à sa mé-  
 « moire les plus grands honneurs. »

XXXI. Solon, ayant ainsi trompé tout-à-fait l'opinion de Crésus, en insistant avec autant de détails sur le bonheur de Tellus, le roi lui demanda quel était, après Tellus, celui qu'il placerait au second rang, espérant l'obtenir au moins pour lui. « Je le donnerais, repartit Solon, à  
 « Cléobis et à Biton. Ces deux frères, originaires  
 « d'Argos, vivaient dans une honnête aisance ; ils  
 « étaient de plus distingués par la force du corps,  
 « et avaient remporté des prix dans les jeux pu-  
 « blics. Voici ce que l'on raconte d'eux. On  
 « célébrait à Argos la fête de Junon, et leur mère  
 « se préparait à monter sur son char pour se  
 « rendre au temple ; mais les bœufs, qui devaient  
 « être attelés, n'étaient point encore revenus des  
 « champs. Les deux jeunes gens, surpris par  
 « l'heure, prennent la place des animaux ; et, se

« mettant eux-mêmes sous le joug , traînent le  
« char sur lequel leur mère s'était assise. Ils par-  
« coururent ainsi l'espace de quarante-cinq stades  
« pour arriver au temple. La mort la plus heu-  
« reuse fut la récompense de cet acte de piété  
« filiale , qui se passa à la vue de tout le peuple  
« rassemblé pour la fête ; et la Divinité déclara dans  
« cette occasion , qu'il est plus heureux pour les  
« hommes de mourir , que de continuer à vivre.  
« Les citoyens d'Argos , témoins de ce spectacle ,  
« admiraient la force des jeunes gens , et leur  
« donnaient de grands éloges : les femmes félici-  
« taient la mère , et l'estimaient heureuse d'avoir  
« de tels fils. Enivrée de joie , et flattée également  
« de l'action de ses enfants , et des applaudisse-  
« ments qu'elle recevait , la mère de Cléobis et  
« de Biton , debout en face de la statue de Junon ,  
« pria pour ses enfants , qui venaient de lui don-  
« ner une si grande preuve de respect , et conjura  
« la déesse de leur accorder ce qu'il y avait de  
« meilleur pour l'homme. Cette prière faite , les  
« jeunes gens offrirent leur sacrifice , et , après le  
« festin qui le suivit , s'endormirent dans le temple  
« même. Ils ne se réveillèrent pas , et finirent  
« ainsi de vivre. Les Argiens consacrèrent leurs  
« images à Delphes , comme celle de deux hommes  
« parfaitement pieux. »

XXXII. C'est ainsi que Solon assigna la seconde place aux deux Grecs (13). Crésus , mécontent , s'écria : « Ainsi , Solon , vous comptez ma pros-

« périté pour si peu de chose, que vous ne dai-  
« gnez pas me mettre sur la même ligne que ces  
« simples particuliers. » « O Crésus ! repartit Solon,  
« pourquoi m'interrogez-vous sur la destinée des  
« hommes, moi, qui sais combien la divinité,  
« toujours jalouse des prospérités humaines, est  
« prompte à les bouleverser (14). Que de choses  
« nous sommes condamnés à voir et à souffrir  
« dans le cours d'un long âge ! Supposons que  
« soixante-dix années soient le terme de la vie  
« d'un homme. Ces soixante-dix années donnent  
« vingt-cinq mille deux cents jours, sans compter  
« les mois intercalaires ; et, si nous faisons une  
« année sur deux plus longue d'un mois pour  
« ramener les saisons aux époques convenables,  
« nous aurons, pour soixante-dix années, trente-  
« cinq mois intercalaires, et ces trente-cinq mois  
« donneront mille cinquante jours. La totalité  
« des soixante-dix années sera par conséquent de  
« vingt-six mille deux cent cinquante jours (15),  
« et cependant il n'y a pas un seul de ces jours qui  
« soit, dans toutes ses circonstances, exactement  
« semblable à un autre. L'homme est donc, ô Cré-  
« sus, toute misère ! Vous vous montrez aujourd'hui  
« riche et puissant à mes yeux ; je vous vois roi d'un  
« grand peuple ; cependant, je ne dirai pas de  
« vous ce que vous me demandez de dire, jus-  
« qu'à ce que j'apprenne que votre vie a fini heu-  
« reusement. Hélas ! l'homme le plus riche n'est  
« pas plus heureux que celui qui vit au jour le

« jour, si le sort ne lui laisse pas terminer sa car-  
« rière dans cet état de prospérité ; on voit même  
« des hommes avec de grandes richesses être mal-  
« heureux, tandis que beaucoup d'autres dans la  
« médiocrité sont parfaitement heureux. En ef-  
« fet, l'homme qui possède ces grandes richesses  
« et qui n'est pas satisfait d'ailleurs, n'a sur ce-  
« lui qui, pauvre, est cependant bien partagé  
« en toute autre chose, que deux sortes d'avan-  
« tages, tandis que celui-ci en a une foule sur  
« l'homme riche et malheureux du reste. L'un  
« peut, à la vérité, remplir tous ses desirs, et  
« réparer promptement une perte ou un dommage  
« qu'il éprouve ; mais l'autre, s'il n'a pas la même  
« facilité, est déjà (dans l'état de bonheur où nous  
« le supposons) à l'abri de ces desirs ou de ces  
« pertes. De plus (toujours dans la même sup-  
« position) il jouit de toutes ses facultés, il est  
« d'une bonne santé, exempt de maux, content de  
« ses enfants, d'une belle figure ; et, si, indépen-  
« damment de tant d'avantages, il termine bien  
« sa carrière, il sera celui que vous cherchez, et  
« digne d'être appelé heureux ; mais ; avant sa  
« mort, il faut suspendre notre jugement et l'ap-  
« peler, jusques-là, l'homme favorisé de la for-  
« tune, et non l'homme heureux. Actuellement,  
« ô Crésus ! réunir tant de biens n'est pas d'un  
« mortel. Une même contrée ne produit pas toutes  
« les choses nécessaires ; elle en donne une, il  
« lui en manque une autre ; seulement celle qui

« en fournit le plus est regardée comme la meil-  
 « leure : il en est ainsi de l'homme. Un même in-  
 « dividu n'a pas tous les avantages : il en possède  
 « quelques-uns, d'autres lui sont refusés. Celui  
 « qui, dans le cours de la vie, se maintient avec  
 « le plus grand nombre de ces avantages, et  
 « arrive au terme sans les avoir perdus, est celui  
 « seul qui, à mon avis, est digne de porter le  
 « nom d'heureux. Il faut donc, dans toutes les  
 « choses, considérer leur fin et comme elles se  
 « résolvent, puisque la Divinité ruine souvent  
 « de fond en comble ceux à qui elle a fait entre-  
 « voir la félicité (16). »

XXXIII. Solon se tut : Crésus, de plus en plus mécontent, cessa de faire cas du sage, et le renvoya. Il finit même par regarder comme un homme sans lumières, celui qui, mettant de côté la prospérité présente, recommandait d'attendre la fin de toutes choses pour les juger.

XXXIV. Lorsque Solon fut parti, la Divinité voulut, à ce qu'il paraît, par une vengeance éclatante, punir Crésus de s'être estimé le plus heureux des hommes ; et un songe qu'il eut peu de temps après, lui présagea le sort funeste d'un de ses enfants. Crésus avait deux fils, l'un très-maltraité par la nature, était muet ; l'autre, au contraire, surpassait en tout les jeunes gens de son âge : ce dernier s'appelait Atys. Crésus vit donc en songe Atys périr, blessé par une pointe de fer. Il se réveille frappé de terreur, et, après avoir

réfléchi sur son rêve, il se détermine à donner une femme à son fils, et lui ôte le commandement de ses troupes qu'il avait coutume de lui confier. En même-temps il ordonna de retirer de l'appartement des hommes les lances, les javelots, enfin toutes les armes en usage à la guerre, et les fit déposer dans l'intérieur du palais, de crainte qu'une de ces armes, qui sont ordinairement suspendues aux murailles, n'atteignît son fils.

XXXV. Tandis qu'on faisait les préparatifs du mariage d'Atys, on vit arriver à Sardes un homme poursuivi par le malheur, et dont les mains étaient souillées. Il était Phrygien de nation, et de race royale. Il se présenta au palais du roi, et le supplia de le purifier suivant le mode d'expiation établi par les lois du pays. Crésus y consentit, et le purifia. Le mode d'expiation des Lydiens est à-peu-près semblable à celui qui est en usage chez les Grecs. Lorsque la cérémonie expiatoire fut terminée (17), Crésus voulant savoir qui était cet homme et d'où il sortait, lui adressa la parole en ces termes : « Étranger, dites-  
« moi qui vous êtes, de quel lieu de la Phrygie êtes-  
« vous venu vous asseoir en suppliant près de mes  
« foyers ? Enfin, quel homme ou quelle femme  
« a péri par vos mains ? O roi ! répondit l'étran-  
« ger, je suis fils de Gordius et petit-fils de Midas.  
« Mon nom est Adraste. J'ai tué involontairement  
« mon frère : après ce meurtre, mon père m'a  
« chassé ; et je suis aujourd'hui sans asyle. Ceux

« à qui vous devez le jour, reprit Crésus, sont  
« nos amis, et c'est parmi des amis que vous vous  
« trouvez ici. Restez avec nous, vous n'y man-  
« querez de rien ; en supportant patiemment  
« votre disgrâce, vous l'allégerez, et vous lui serez  
« peut-être redevable d'un meilleur sort. » Adraste  
continua donc à vivre près de Crésus.

XXXVI. En ce temps un sanglier d'une gros-  
seur extraordinaire, né dans l'Olympe Mysien, et  
sorti de cette montagne, désolait le pays et ruinait  
tous les travaux champêtres. Plusieurs fois les  
Mysiens s'étaient réunis pour l'attaquer, mais  
n'avaient pu l'atteindre, et le mal qu'il leur faisait  
s'accroissait de jour en jour. Enfin ils envoyèrent  
des députés qui, se présentant devant Crésus, lui  
parlèrent ainsi : « O roi ! un sanglier d'une gran-  
« deur démesurée désole nos campagnes, et mal-  
« gré tous nos efforts, nous n'avons pu parvenir  
« à le détruire. Nous vous supplions donc de  
« laisser venir avec nous votre fils, et d'envoyer  
« des jeunes gens et des chiens pour nous aider  
« à délivrer notre pays de ce monstre. » Crésus,  
qui n'avait point oublié ce qu'il avait vu en songe,  
leur répondit : « Il ne faut pas parler de mon fils,  
« je ne puis vous le donner : il vient de se ma-  
« rier, et d'autres soins l'occupent. Mais je ferai  
« partir une troupe choisie de chasseurs, avec tout  
« ce qui leur sera nécessaire, et je leur prescrirai  
« de se réunir à vous pour délivrer votre pays  
« du sanglier qui le dévaste. »

XXXVII. Telle fut la réponse de Crésus. Les Mysiens satisfaits allaient se retirer ; mais Atys, qui avait entendu leur demande , apprenant que son père s'y était refusé , entra et parla en ces termes : « O mon père ! c'était autrefois mon plus  
 « beau droit et mon plus noble privilège d'aller  
 « chercher la gloire à la guerre ou dans les chasses  
 « périlleuses. Maintenant vous me tenez renfermé  
 « dans un honteux repos , comme si vous aviez  
 « à me reprocher quelque marque de crainte ou  
 « quelque faiblesse. De quel œil voulez-vous que  
 « l'on me voye tous les jours aller à la place  
 « publique, et en revenir ? Quelle opinion vont  
 « prendre de moi mes concitoyens ? Quelle idée  
 « s'en fera ma nouvelle épouse ? A quel homme  
 « pensera-t-elle s'être unie ? Ou laissez-moi la li-  
 « berté d'aller à cette chasse , ou veuillez du moins  
 « m'expliquer comment vous croyez me servir en  
 « vous y refusant ? »

XXXVIII. « O mon fils ! répondit Crésus , si  
 « j'en agis ainsi, ce n'est pas que j'aie aperçu en  
 « toi quelque marque de faiblesse , ou que tu  
 « m'aies déplu. Je cède seulement à la crainte  
 « que m'inspire un songe que j'ai eu pendant mon  
 « sommeil : il m'avertit que tu dois vivre peu  
 « de temps , et que la blessure d'une pointe de  
 « fer causera ta mort. C'est ce songe qui m'a fait  
 « presser ton mariage ; il m'empêche de te laisser  
 « prendre part à la chasse qui se prépare , et me  
 « force à te tenir renfermé près de moi pour te

« dérober, s'il est possible, au moins pendant ma  
 « vie, au péril qui te menace. Hélas ! je n'ai que  
 « toi d'enfant ; je ne puis, tu le sais, compter ton  
 « frère, à qui le sens de l'ouïe manque entière-  
 « ment (18). »

XXXIX. « O mon père ! répliqua le jeune  
 « homme, le songe que vous avez eu justifie la  
 « contrainte où vous me retenez, et je dois vous  
 « en savoir gré. Qu'il me soit permis cependant de  
 « vous dire que, dans ce moment, vous oubliez le  
 « sens véritable de votre songe, et il est facile de  
 « vous le prouver : Vous me dites qu'il annonce  
 « que je dois périr par la pointe d'un fer ; mais  
 « un sanglier a-t-il des mains ? Quelle pointe de  
 « fer avez-vous donc à redouter ici ? Si je devais,  
 « par exemple, périr sous la dent de quelque  
 « bête sauvage, ou de toute autre manière, il  
 « serait, j'en conviens, raisonnable d'agir comme  
 « vous le faites ; mais puisqu'il n'est point ques-  
 « tion de combats entre hommes, laissez-moi  
 « aller. »

XL. « Tu l'emportes, mon fils, reprit Crésus ;  
 « cette explication que tu donnes à mon rêve  
 « me persuade, et je cède à tes raisons ; je reviens  
 « donc sur ma résolution, et consens que tu  
 « prennes part à cette chasse. »

XLI. En achevant ces mots, Crésus fit appeler  
 le Phrygien Adraste, et lui parla ainsi : « Adraste,  
 « lorsque chargé du poids importun d'un mal-  
 « heur que je suis loin de vous reprocher, vous

« êtes venu me trouver , je vous ai purifié. Je  
« vous ai ensuite admis dans ma propre maison,  
« et je n'ai rien épargné pour subvenir à vos be-  
« soins. Je dois aujourd'hui compter que , pour  
« prix de ces services , vous êtes prêt à m'en  
« rendre. Je vous charge donc de la garde de mon  
« fils , qui va partir pour la chasse , et de sa dé-  
« fense , si quelques brigands viennent vous atta-  
« quer sur la route. Il convient d'ailleurs que  
« vous vous montriez par-tout où l'occasion de  
« se distinguer par des actions d'éclat peut se  
« présenter. C'est une inclination que vous devez  
« tenir de votre naissance , et la force du corps  
« ne vous manque pas pour la suivre. »

XLII. « Je ne me serais pas , dit Adraste , proposé  
« pour cette expédition : je sais trop bien qu'il ne  
« faut pas qu'un malheureux tel que moi se mêle  
« avec ceux de son âge , qui n'ont encore connu  
« que la prospérité. Je n'en formais même pas le  
« desir , et j'ai su m'abstenir d'une demande in-  
« discrète. Mais puisque c'est vous-même qui le  
« souhaitez , et que je dois consentir à tout ce qui  
« vous est agréable ( je n'ai que ce moyen de  
« reconnaître vos bienfaits ) , je suis prêt à faire  
« ce que vous attendez de moi : comptez donc  
« que je vous ramènerai le fils dont vous me con-  
« fiez la garde , et qu'il sera préservé de tout  
« mal , autant que cela pourra dépendre du défen-  
« seur que vous lui donnez. »

XLIII. Après cette réponse , l'un et l'autre se

mirent en marche , accompagnés d'une troupe choisie de jeunes gens , et suivis d'un grand nombre de chiens. Ils arrivent au mont Olympe , et l'on se met en quête du sanglier. On le rencontre , on parvient à l'entourer de toutes parts ; et les chasseurs , formant un cercle autour de lui , l'attaquent à coups de traits. Dans ce moment l'hôte de Crésus , celui que Crésus avait purifié , Adraste , lance sa javeline , manque le but , et , au lieu de frapper l'animal , atteint le fils de Crésus , qui , blessé mortellement par une pointe de fer , accomplit en mourant le funeste présage du songe. Un messager , arrivé en toute hâte à Sardes , annonça à Crésus et le succès de la chasse , et la mort de son fils.

XLIV. Crésus , consterné , ressentait une douleur d'autant plus vive que ce fils avait lui-même présidé à la purification du meurtrier. Dans son désespoir , il invoquait Jupiter expiateur , et le prenait à témoin du crime de l'étranger qu'il avait admis chez lui comme son hôte. Il adjurait encore ce même dieu par les noms de Jupiter Éphestien et de Jupiter Hétééen (19) : sous le premier , comme protecteur des foyers , parce qu'il avait permis que le meurtrier de son fils vécût dans sa maison et y jouît des droits de l'hospitalité ; sous le second , comme garant de la foi entre les compagnons d'armes , parce que le compagnon et le gardien de son fils était devenu son plus cruel ennemi.

**XLV.** Cependant parurent les Lydiens portant le corps inanimé : le meurtrier suivait derrière : arrivé en présence du Roi, il se plaça en avant du cadavre, puis, les mains étendues, se livra lui-même à Crésus, le conjurant de l'égorger sur le corps de son fils, et s'écriant qu'il ne lui était plus permis de vivre après avoir causé la mort de celui qui l'avait purifié d'un premier meurtre. Crésus, malgré l'excès de ses malheurs domestiques, touché des cris d'Adraste, en prit pitié, et lui dit : « O malheureux hôte, tu satisfais à toute  
« la vengeance que je pouvais tirer de toi, en te  
« condamnant toi-même : va, tu n'es pas la cause  
« de mon malheur, ton action fut involontaire.  
« C'est ce Dieu, celui sans doute qui naguères  
« m'a prédit ce triste avenir, qui seul en est l'au-  
« teur. » Il ordonna ensuite de faire à son fils des funérailles dignes de sa naissance. Lorsqu'elles furent terminées, et que le tumulte eut cessé autour du monument, le petit-fils de Midas, le fils de Gordius, l'infortuné Adraste, meurtrier de son propre frère, meurtrier de son bienfaiteur, désespéré, et s'estimant le plus malheureux des hommes, se poignarda sur la tombe.

Crésus porta pendant deux années le grand deuil.

**XLVI.** Après ce temps, la chute de l'empire d'Astyage, fils de Cyaxare, renversé par Cyrus, fils de Cambyse, et les progrès des Perses, en occupant la pensée de Crésus d'autres soins, firent taire sa

douleur. Il sentait la nécessité d'arrêter les Perses avant qu'ils eussent atteint toute leur grandeur, et voulait, s'il était possible, détruire une puissance qui s'accroissait chaque jour. Ce projet formé, il résolut avant tout d'éprouver les oracles de la Grèce et de la Lybie, en envoyant des députés aux plus célèbres, tels que ceux de Delphes, d'Abas en Phocide, de Dodone, d'Amphiaräus, de Trophonius et des Branchides, dans le pays des Milésiens; tous oracles renommés chez les Grecs et que Crésus désirait consulter. Enfin il s'adressa aussi à l'oracle d'Ammon en Lybie. Il voulait seulement, par cette première consultation, s'assurer de la science des oracles; et, dans le cas où il lui serait prouvé qu'ils connussent réellement la vérité, il se proposait d'y recourir une seconde fois pour savoir s'il devait entreprendre la guerre contre les Perses.

XLVII. Il fit donc partir ses envoyés pour cette épreuve, et leur prescrivit de consulter les oracles le centième jour, à compter de celui où ils seraient sortis de Sardes; de leur demander ce que faisait ce même jour Crésus, roi de Lydie, fils d'Alyatte, et de lui rapporter la réponse par écrit. Personne n'a conservé la mémoire de ce que les autres oracles ont dit; mais à Delphes, les Lydiens étant entrés dans le sanctuaire pour interroger la Pythie, et lui faire la question convenue, elle donna en vers hexamètres cette réponse :

« Je connais le nombre des grains de sable et

« la mesure de la mer. Je comprends le muet,  
« j'entends celui qui ne parle pas. Une odeur  
« vient frapper mes sens. C'est celle d'une tortue  
« à la peau épaisse, qui cuit dans l'airain avec les  
« chairs d'un agneau. L'airain est dessous, et des-  
« sus est encore de l'airain. »

XLVIII. Les envoyés Lydiens, ayant mis par écrit la réponse de la Pythie, revinrent à Sardes. Lorsque tous les autres députés furent également de retour, et eurent rapporté les réponses qu'ils avaient reçues, Crésus les ouvrit et les lut. Mais aucune ne fit impression sur son esprit, à l'exception de celle de Delphes. A peine en eut-il pris connaissance, qu'il fut saisi d'un respect religieux, et demeura persuadé qu'il n'y avait que l'oracle de Delphes qui méritât ce nom, puisqu'il était le seul qui eût deviné la vérité. En effet, le centième jour après le départ de ses envoyés, il avait imaginé comme une chose que personne n'aurait pu savoir ni deviner, de couper lui-même par morceaux une tortue et un agneau, et de les mettre cuire ensemble dans une chaudière d'airain, sur laquelle il avait ajusté un couvercle de même métal.

XLIX. Telle fut la réponse que Crésus obtint à Delphes. Quant à celle que les Lydiens reçurent de l'Oracle d'Amphiaraüs, après avoir satisfait aux rites sacrés prescrits pour le consulter, je ne puis dire en quoi elle consistait. On rapporte seulement que Crésus jugea également que cet oracle était véritable.

L. Le Roi s'empressa de se rendre le dieu de Delphes favorable par les plus somptueux sacrifices. Il immola trois mille animaux de tout genre, ayant les qualités requises pour être offerts. Il fit construire un vaste bûcher, sur lequel il amoncela des lits couverts de lames d'or et d'argent, un grand nombre de vases d'or, des robes et des tuniques de pourpre, et y fit mettre le feu. Tout fut consumé en l'honneur du dieu dont il croyait s'acquérir ainsi la protection. Il ordonna en outre à tous les Lydiens de faire, chacun en particulier, un sacrifice suivant ses facultés. Avec l'immense quantité d'or qu'il recueillit des cendres du bûcher, on fondit des demi-briques d'or, ayant sur le grand côté six palmes de long, trois sur le petit, sur une épaisseur d'un demi-palme; il s'en trouva cent dix-sept. Dans ce nombre, quatre étaient d'or de coupelle, du poids de deux talents et demi (20), les autres, d'or blanc du poids de deux talents. Crésus fit en outre couler une figure de lion en or de coupelle, du poids de dix talents. Lorsque le temple de Delphes brûla, cette même statue tomba de la plinthe sur laquelle elle était posée, et se voit encore dans le trésor des Corinthiens; mais elle ne pèse plus que six talents et demi, ayant perdu le poids de trois talents et demi par le métal qui s'est fondu lors de l'incendie.

LI. Ces divers ouvrages terminés, Crésus les envoya à Delphes, et y ajouta encore deux cra-

tères très-grands, l'un en or et l'autre en argent. Le premier fut placé à l'entrée du temple à droite, et le second à gauche. Après l'incendie, le cratère en or fut déposé dans le trésor des Clazoméniens; il pèse huit talents et demi et douze mines : celui d'argent se voit dans un angle du vestibule, et peut contenir six amphores. Il sert au mélange de l'eau et du vin dans les Théophanies. Les habitants de Delphes assurent que ce cratère est l'ouvrage de Théodore le Samien, et je le croirais assez, parce qu'il n'est pas d'un travail ordinaire. Indépendamment de ces offrandes, Crésus envoya aussi les quatre tonnes d'argent qui sont dans le trésor des Corinthiens, et deux urnes pour les lustrations, une en or et une en argent. Celle qui est en or porte les mots : *Donnée par les Lacédémoniens*; mais l'inscription est fautive, car cette urne est aussi un présent de Crésus. Un habitant de Delphes a mis le mot *Lacédémoniens* pour leur faire sa cour. Je n'en dirai pas le nom, quoique je le connaisse parfaitement. La statue de l'enfant par les mains duquel l'eau lustrale s'écoule, est à la vérité un présent des Lacédémoniens, mais aucune de ces urnes ne vient d'eux. Crésus joignit encore à tous ces dons, diverses autres offrandes qui ne portaient aucune marque distinctive, et parmi lesquelles se trouvaient des burettes d'argent de forme ronde, et une statue de femme en or, de la hauteur de trois coudées, que les habitants de

Delphes assurent être l'image de celle qui faisait le pain de Crésus. Enfin, il consacra les ornements de cou, et les ceintures de sa femme (21).

LII. Tels sont les présents que Crésus envoya à Delphes. Quant à l'oracle d'Amphiaräus, dont il avait reconnu la vertu, et, par égard pour les malheurs que ce fameux devin avait éprouvés, il lui fit don d'un bouclier entièrement d'or, et d'une lance dont le fût et les extrémités étaient également en or massif. Ces monuments se voyaient encore de mon temps à Thèbes, dans le temple d'Apollon Isménien.

LIII. Crésus prescrivit aux députés Lydiens qu'il chargea de porter ces offrandes, d'interroger les oracles, et de leur demander s'il devait marcher contre les Perses, et prendre dans cette guerre des troupes alliées. Lorsque les députés furent arrivés, ils déposèrent et consacrèrent les présents, puis consultèrent les oracles en ces termes : « Crésus, « roi de Lydie et de beaucoup d'autres nations, per-  
« suadé que vos oracles sont les seuls vrais qui  
« existent parmi les hommes, vous offre ces pré-  
« sents, hommage qu'il croit digne de votre science  
« profonde; maintenant il vous interroge : doit-il  
« faire la guerre aux Perses, et s'adjoindre, dans  
« cette expédition, des troupes auxiliaires? » Telle fut la question proposée par les envoyés de Crésus. L'un et l'autre oracle s'accordèrent dans la réponse, et lui prédirent que, s'il faisait la guerre aux Perses, il détruirait un grand empire. Ils lui

conseillèrent en même temps de rechercher quel était le peuple le plus puissant parmi les Grecs, et d'en faire son allié.

LIV. Les députés rapportèrent cette réponse à Crésus. Il en conçut une joie extrême, ne doutant déjà plus qu'il ne dût renverser la puissance de Cyrus. Il envoya porter de nouveaux dons au temple de Delphes, et s'étant informé du nombre des habitants, fit présent à chacun de deux statères d'or (\*). Les Delphiens, par reconnaissance, accordèrent à Crésus et aux Lydiens le droit de consulter les premiers l'oracle, la franchise de toute redevance, la préséance dans les assemblées, et la faculté, à tous ceux qui le voudraient, de se faire recevoir à perpétuité citoyens de Delphes.

LV. Après tant de dons répandus libéralement, Crésus consulta l'oracle une troisième fois; pleinement convaincu de sa véracité, il en usait sans réserve. Il lui fit donc demander si sa monarchie serait de longue durée; et la Pythie lui répondit en vers :

« Quand un mulet sera devenu roi des Mèdes,  
 « Lydien aux pieds délicats, il te faudra fuir sur  
 « les rives de l'Hermus qui roule de nombreux  
 « cailloux; n'essaie pas d'attendre, et ne rougis  
 « pas alors de paraître sans courage. »

(\*) Voy. la Table des mesures et monnaies, tome III, p. 327.

LVI. Cette dernière réponse satisfait encore davantage Crésus qui, ne concevant pas qu'un mullet pût jamais être roi des Mèdes, en concluait que, ni lui ni aucun de ses descendants ne perdrait la couronne. Il s'occupa ensuite de reconnaître quel était le peuple de la Grèce le plus puissant et avec lequel il devait s'allier. Ses recherches lui apprirent que les Lacédémoniens et les Athéniens étaient les deux peuples prépondérants, les uns parmi les Doriens, les autres parmi les Ioniens ; car cette division des peuples grecs en Doriens et en Ioniens est la plus ancienne : ceux-ci tirant leur origine de la nation Pélasgienne, ceux-là de la nation Hellénienne. De ces deux nations, la première n'avait fait aucune migration, l'autre au contraire avait long-temps erré. Du temps du roi Deucalion, elle habitait la Phthiotide ; sous Dorus, fils d'Hellénus, elle occupait le pays situé au bas de l'Olympe et de l'Ossa, connu sous le nom d'Histiæotide. Chassée de cette contrée par les Cadméens, elle se réfugia vers le Pinde, et prit le nom de Macednes. Enfin, elle émigra de nouveau dans la Dryopide, et de là dans le Péloponèse, et s'appela depuis nation Doriennue.

LVII. Quelle langue parlaient les Pélasges (22) ? c'est ce que je ne puis pas dire positivement. Seulement, si l'on peut en juger d'après ce qui se passe parmi ceux qui portent encore le nom de Pélasges, qui habitent la ville de Crestoné, au-dessus des Tyrrhénéens, et qui, autrefois limitro-

phes des Doriens d'aujourd'hui, occupaient le pays connu maintenant sous le nom de Thessaliotide, si l'on tire aussi quelque lumière de ceux qui, s'étendant vers l'Hellespont, bâtirent les villes de Placie et de Scylace, et les habitèrent, en commun avec les Athéniens, ainsi que des autres villes pélasgiennes dont les noms furent changés depuis, les Pélasges auraient parlé une langue barbare. En appliquant donc cette conséquence à tous ceux qui ont porté le nom de Pélasges, les habitants de l'Attique ayant été eux-mêmes Pélasges, auraient dû nécessairement, en devenant Hellènes, oublier leur propre langue; car celle dont se servent actuellement les Crestoniates n'a aucun rapport avec l'idiôme de leurs voisins, et il en est de même des habitants de Placie; mais ceux-ci et les Crestoniates s'entendent parfaitement entre eux. Il est donc évident que les Pélasges ont conservé leur langue, et l'ont portée avec eux dans les pays qu'ils sont venus habiter.

LVIII. Quant à la nation hellénienne, depuis qu'elle existe, il me paraît hors de doute qu'elle a toujours fait usage de la même langue. Après s'être séparée des Pélasges, elle fut peu puissante dans l'origine; mais, partant de ces faibles commencements, elle s'accrut de la jonction de plusieurs peuples, et même d'un grand nombre de barbares qui s'unirent à elle, au lieu qu'il me paraît démontré que les Pélasges, qui n'étaient du reste qu'une nation barbare, n'ont jamais fait de grands progrès.

LIX. Crésus apprit que celui de ces peuples grecs qui habitait l'Attique, était en proie à de divisions intestines, subjugué par Pisistrate, fil d'Hippocrate, et à cette époque maître d'Athènes : voici comment il était parvenu à la tyrannie. Hippocrate, son père, simple particulier, et assistant aux jeux olympiques, avait été frappé par un prodige singulier. Pendant qu'il sacrifiait, les vases remplis des chairs des victimes et d'eau, s'étaient échauffés d'eux-mêmes, et ce qu'ils contenaient s'étant mis à bouillir sans feu, s'échappa au-dessus des bords. Chilon le Lacédémonien, témoin de cette merveille, conseille à Hippocrate, d'abord de ne point épouser de femme qui pût lui donner des enfants, et en second lieu, s'il en avait une, de la répudier et de désavouer l'enfant qu'il pourrait en avoir eu ; mais Hippocrate refusa d'obéir à ce conseil, et ce fut de lui que naquit Pisistrate. Dans le temps où éclata la sédition des habitants du littoral de l'Attique, conduits par Mégacles, fils d'Alcmæon, contre les habitants de la campagne, qui avaient pour chef Lycurgue, fils d'Aristolaïdas, ce Pisistrate suscita un troisième parti, dans le dessein de s'emparer de l'autorité. Pour y parvenir, ayant rassemblé autour de lui d'autres séditiens, sous prétexte de veiller à la sûreté des habitants de la montagne, il imagina d'employer la ruse que je vais rapporter. Après s'être fait à lui-même et à ses mulets quelques blessures, il poussa ces animaux en désordre

dans la place publique, fuyant, disait-il, des ennemis qu'il avait rencontrés lorsqu'il se rendait à la campagne, et qui le poursuivaient pour le tuer. Sous ce prétexte, et profitant de la grande considération qu'il s'était déjà acquise à la suite de diverses actions d'éclat, et sur-tout pour avoir pris Nisée, tandis qu'il commandait en chef l'armée dans la guerre contre les Mégariens, il demanda au peuple qu'il lui fût permis d'avoir une garde armée près de lui. Le peuple trompé y consentit, et lui assigna un certain nombre choisi d'habitants de la ville, qui le suivaient par-tout. Ces satellites ne prirent pas le nom de Doryphores (\*) de Pisistrate; mais de ses Corynéphores (\*\*), parce qu'ils étaient armés de massues de bois au lieu de lances. A l'aide de cette garde qui conspira avec lui, il s'empara de la citadelle, et devint maître d'Athènes. Il n'en renversa pas cependant les lois, et continua de gouverner l'état avec sagesse et justice, suivant celles qui étaient établies avant lui.

LX. Peu de temps après, la faction qui avait eu pour chef Mégaclys, s'étant réconciliée avec celle de Lycurgue, parvint à chasser Pisistrate. C'est de cette manière qu'il s'empara une première fois de l'autorité à Athènes, et qu'il la perdit, son pouvoir n'ayant point encore jeté de

---

(\*) Porteurs de piques.

(\*\*) Porteurs de bâtons.

profondes racines. Mais bientôt ceux qui l'avaient expulsé se brouillèrent de nouveau ; et Mégacès, fatigué de tant de séditions, proposa à Pisistrate, s'il voulait épouser sa fille, de lui laisser reprendre la souveraineté. Pisistrate ayant accepté cette condition, ils concertèrent ensemble, pour son retour, un stratagème que je regarde comme un des plus grossiers qu'on ait jamais inventés. Je ne peux même concevoir comment chez la nation grecque, depuis si long-temps distinguée des barbares par ses lumières, et si ennemie de toute stupide crédulité, on ait pu imaginer d'en faire usage, sur-tout vis-à-vis des Athéniens qui passent pour l'emporter sur le reste de la Grèce en esprit et en connaissances. Quoi qu'il en soit, voici en quoi il consista. Il existait dans le bourg de Pœania une femme d'une taille remarquable (quatre coudées moins trois doigts), elle se nommait Phya, et avait de la beauté. Mégacès et Pisistrate firent revêtir cette femme d'une armure complète, et la placèrent sur un char après avoir eu soin de l'endoctriner sur l'air de dignité et de grandeur qu'elle devait affecter. Ils firent ensuite marcher vers la ville le char, précédé de hérauts qui, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, criaient : « Athéniens, recevez en bonne part, « Pisistrate, que, de tous les hommes, Minerve « honore le plus, et ramène elle-même dans sa « citadelle. » Les hérauts répétèrent plusieurs fois cette proclamation : bientôt le bruit se répan-

dit dans tous les bourgs de l'Attique que Minerve ramenait Pisistrate, et les habitants de la ville, persuadés que cette femme était réellement Minerve, se prosternant pour l'adorer, laissèrent rentrer Pisistrate.

LXI. Dès qu'il eut recouvré le pouvoir, Pisistrate, suivant ce qui avait été stipulé, épousa la fille de Mégacès ; mais parce qu'il avait, avant ce mariage, deux fils encore jeunes, et qui étaient déjà regardés comme compris dans l'anathème, porté contre les Alcœonides (23), il ne voulut pas avoir d'enfants de la nouvelle femme qu'il venait d'épouser, et n'eut avec elle qu'un commerce contre nature. La jeune femme garda d'abord le secret sur la conduite de son mari ; ensuite, soit d'elle-même, soit qu'il lui eût été fait quelque question, elle s'en ouvrit à sa mère, qui en parla à Mégacès. Celui-ci, regardant cette injure comme personnelle, et poussé par la colère qu'il en conçut, se réconcilia avec la faction qu'il avait abandonnée ; mais Pisistrate, informé de ce qui se tramait contre lui, sortit promptement de l'Attique. Arrivé à Érétrie (dans l'île d'Eubée), il tint conseil avec ses fils ; l'opinion d'Hippias, qui était d'avis de reprendre le pouvoir, ayant prévalu, ils demandèrent et obtinrent des subsides des villes auxquelles ils avaient rendu quelques services antérieurement, et rassemblèrent par ce moyen une assez grosse somme d'argent. Les Thébains, particulièrement,

surpassèrent toutes les autres villes en générosité. Enfin, pour tout dire en peu de mots, un long temps s'étant écoulé, Pisistrate se trouva en mesure de rentrer dans Athènes. Une troupe d'Argiens, qu'il avait pris à sa solde, l'avait joint. Un Naxien, nommé Lygdamis, s'était aussi réuni à lui de bonne volonté, et l'animait dans son entreprise, en lui procurant des soldats et de l'argent.

LXII. Après une absence d'onze ans, Pisistrate et ses fils partirent d'Érétrie pour retourner à Athènes. Le premier bourg d'Attique dont ils s'emparèrent fut Marathon. Pendant qu'ils campaient dans ce lieu, un parti, composé de gens à qui la tyrannie plaisait plus que la liberté, et qui s'était déclaré pour Pisistrate, vint le joindre, soit de la ville même, soit des bourgs de l'Attique; ainsi la troupe de Pisistrate se grossit. Les Athéniens, demeurés dans la ville, ne parurent pas d'abord s'alarmer, quoiqu'ils eussent appris que Pisistrate avait recueilli beaucoup d'argent, et qu'il s'était même rendu maître de Marathon; mais dès qu'ils surent qu'il en était parti, et qu'il marchait sur Athènes, ils se préparèrent à le repousser. Ils se mirent donc en mouvement avec toutes leurs forces et se portèrent à sa rencontre. Pisistrate, de son côté, et ceux qu'il avait avec lui, se dirigeaient sur la ville. Les deux troupes se trouvèrent en présence non loin du temple de Minerve Pallénide, et prirent position l'une en

face de l'autre. Dans ce moment le devin Amphilytos l'Acarnien, saisi, disait-il, d'un accès d'inspiration divine, s'approcha de Pisistrate, et, l'abordant, lui débita d'un ton d'oracle en deux vers hexamètres, ce qui suit : « La nasse est tendue, le  
« filet est déployé. Les thons s'y jetteront pendant  
« la nuit, au clair de la lune. »

LXIII. Ainsi parla le devin, dans son enthousiasme, et Pisistrate, acceptant l'augure, mena sur-le-champ sa troupe au combat. Les Athéniens, sortis de la ville, venaient de prendre leur repas; les uns s'étaient mis à jouer, les autres s'étaient endormis, et Pisistrate, les chargeant au milieu de ce désordre, les vainquit aisément. L'armée athénienne prit la fuite; mais pour empêcher qu'elle ne se reformât de nouveau, Pisistrate imagina un expédient qui lui réussit. Il fit monter ses fils à cheval, et les mit sur les traces des vaincus. Ils parvinrent à les joindre, et à faire entendre aux fuyards que Pisistrate garantissait leur sûreté, et que chacun pouvait retourner tranquillement à ses affaires.

LXIV. Les Athéniens s'étant laissé persuader par ces promesses, Pisistrate se rendit pour la troisième fois maître d'Athènes; alors son pouvoir prit des racines profondes, tant à l'aide des troupes auxiliaires qu'il conservait à sa solde, qu'au moyen des gros revenus qu'il tirait, soit des mines de l'Attique, soit de celles du Strymon. Il se fit donner d'ailleurs en ôtages les enfants de ceux des Athéniens

qui n'avaient pas, dès la première attaque, lâché pied dans le combat pour prendre la fuite comme les autres, et les relégua dans l'île de Naxos, (il venait de la soumettre à ses armes, et l'avait ensuite donnée à gouverner à ce Lygdamis, dont j'ai déjà parlé). Peu de temps après, il procéda, suivant la réponse d'un oracle, à l'expiation de l'île de Délos, et elle eut lieu de cette manière. Sur tous les points de la surface de l'île que l'on pouvait apercevoir du sommet du temple, on enleva les tombeaux, et on transporta les morts dans un autre lieu. Enfin, ceux des habitants qui avaient essayé de résister à Pisistrate, ayant péri dans le combat, ou s'étant bannis de leur patrie avec Alcœonidas (24), la tyrannie s'établit sans obstacle.

LXV. Telles étaient les choses qui se passaient à Athènes, lorsque Crésus prenait ses informations. Quant aux Lacédémoniens, il sut que, dans le même temps, après de grandes difficultés dont ils commençaient à sortir, ils avaient pris le dessus dans la guerre qu'ils soutenaient contre Tégée; heureux dans toutes celles qu'ils avaient entreprises sous le règne de Léon et d'Héségicle, ils n'avaient été vaincus que par les Tégæates. Au surplus, les Lacédémoniens étaient anciennement de tous les Grecs ceux qui, dans leur intérieur, avaient à-peu-près les plus mauvaises lois; et, quant à l'extérieur, ils vivaient sans commerce avec les étrangers; mais ils sor-

tirent de cet état, comme on va le voir, par une heureuse révolution. Lycurgue, un des citoyens les plus considérés de Sparte, se trouvait à Delphes pour consulter l'oracle : à peine était-il entré dans le sanctuaire, que la Pythie proféra ces paroles :

« Te voilà dans mon temple, ô Lycurgue ! ami  
 « de Jupiter et de tous les dieux habitants de  
 « l'Olympe. J'hésite si je dois te saluer comme  
 « un simple mortel ou comme un dieu. Je te  
 « crois pourtant plus près de la Divinité. »

Quelques-uns ajoutent qu'après avoir rendu cet oracle, la Pythie elle-même indiqua à Lycurgue le système de gouvernement établi maintenant à Sparte. Mais les Lacédémoniens disent que Lycurgue, étant tuteur de son neveu Léobotas (25), roi de Sparte, avait rapporté ce système de Crète ; qu'aussitôt après avoir pris la tutelle, il avait abrogé les anciennes lois, en prenant des mesures pour que celles qu'il leur substituait fussent régulièrement observées ; que de plus, il avait réglé tous les établissements relatifs à la guerre, tels que les Énomoties (26), les Triécades, les repas en commun, et enfin institué les éphores et les sénateurs.

LXVI. C'est ainsi que les Lacédémoniens acquirent de meilleures lois. Après la mort de Lycurgue, ils lui élevèrent un temple, et lui décernèrent de grands honneurs. L'excellence du sol, l'accroissement de la population, rendirent en peu

de temps la nation florissante. Bientôt elle ne se contenta plus du repos dont elle jouissait ; elle voulut s'étendre aux dépens des Arcadiens auxquels elle se croyait bien supérieure. L'oracle de Delphes fut donc consulté pour savoir si les Lacédémoniens réussiraient à s'emparer du pays des Arcadiens ; et voici la réponse faite en vers par la Pythie :

« Vous me demandez l'Arcadie ; c'est demander  
 « beaucoup : je ne vous la donnerai pas. La plu-  
 « part des habitants de l'Arcadie vivent de glaud,  
 « et ils sauraient vous repousser. Je ne veux pas  
 « cependant vous refuser tout : je vous donnerai  
 « le territoire de Tégée ; vous pourrez le fouler  
 « sous vos pieds en dansant, et mesurer au cor-  
 « deau ses belles campagnes. »

« Les Lacédémoniens, sur cette réponse, renoncèrent au projet d'attaquer les Arcadiens, et tournèrent leurs armes contre les Tégæates. Pleins de confiance dans un oracle captieux, ils avaient emporté avec eux des liens pour les esclaves qu'ils comptaient ramener ; mais vaincus au contraire, ils perdirent un grand nombre de prisonniers, et ces mêmes liens servirent à les enchaîner. Enfin, on leur mesura au cordeau les champs du territoire de Tégée, qu'ils furent obligés de cultiver pour leurs vainqueurs. Ces liens étaient encore entiers de mon temps, et se voyaient suspendus au temple de Minerve Alæa.

LXVII. Dans cette première guerre contre les

Tégæates, les Lacédémoniens avaient été, comme on le voit, constamment malheureux. Néanmoins dans le temps de Crésus, qui répond à celui de leurs rois Anaxandrides, et Ariston, ils reprirent l'avantage, et en étaient redevables à la circonstance que je vais rapporter. A la suite de leurs défaites, ils avaient envoyé des députés à Delphes, chargés de demander, « quel dieu ils  
 « devaient chercher à se rendre propice, pour  
 « obtenir des succès contre les Tégæates », et la Pythie leur avait déclaré, « qu'il fallait avant  
 « tout faire rapporter à Sparte les ossements  
 « d'Oreste, fils d'Agamemnon ; » mais n'ayant pu découvrir son tombeau, ils envoyèrent une seconde fois à Delphes, pour savoir de l'oracle dans quel lieu Oreste était inhumé. La Pythie répondit à cette nouvelle question en ces termes :

« Dans une contrée ouverte de l'Arcadie est  
 « la ville de Tégée. Là soufflent deux vents con-  
 « traires contraints d'obéir à la force irrésistible  
 « qui les met en mouvement. Deux formes op-  
 « posées se choquent violemment l'une l'autre,  
 « et le mal est sur le mal. C'est dans ce lieu que  
 « la terre, qui donne naissance à tous les ani-  
 « maux, recouvre les restes du fils d'Agamemnon.  
 « Quand vous les aurez ensevelis, vous serez  
 « vainqueurs de Tégée. »

Les Lacédémoniens, quoique guidés par cette réponse, et malgré les recherches qu'ils firent, ne purent rien trouver, jusqu'au moment où

le lieu indiqué par l'oracle fut découvert par Lichas, un de ceux que l'on nomme à Sparte Agathœrges ; ce sont des citoyens qui, après avoir servi dans le corps des cavaliers, en sont tirés chaque année au nombre de cinq, et toujours les plus âgés. Pendant l'année qui suivait leur sortie de la cavalerie, ils n'avaient pas la liberté de se retirer chez eux, et pouvaient être employés dans diverses commissions publiques.

LXVIII. Lichas donc l'Agathœrge, guidé par le hasard et par le raisonnement, trouva ce qu'on cherchait. Étant à Tégée, dans le temps d'une trêve entre les Tégæates et les Lacédémoniens, il entra dans la boutique d'un forgeron ; il regardait battre le fer sur l'enclume, et paraissait admirer ce qui se passait sous ses yeux. Le forgeron, frappé de cet air de surprise, suspendit son travail, et lui dit : « O Spartiate ! quel serait  
« donc votre étonnement, s'il vous arrivait de  
« voir ce que j'ai vu, puisque le simple travail  
« du fer vous en inspire autant. En creusant  
« dernièrement un puits dans ma cour, j'ai ren-  
« contré un cercueil qui avait sept coudées de  
« longueur. Comme je ne pouvais croire qu'il  
« eût jamais existé des hommes d'une taille plus  
« grande que celle que nous leur voyons aujour-  
« d'hui, j'ouvris ce cercueil, et je trouvai que le  
« corps qu'il renfermait était de la même gran-  
« deur. Après l'avoir mesuré, j'ai enterré le tout  
« de nouveau. » Le forgeron ne fit que raconter

ce qu'il avait vu, mais Lychas réfléchit sur ce fait, et conjectura que le corps pouvait être celui d'Oreste, en considérant que le lieu où il était répondait assez aux indications données par l'oracle. Les deux soufflets du forgeron étaient les deux vents; l'enclume et le marteau étaient les deux formes opposées; le fer que l'on forgeait était le mal sur le mal, l'invention du fer lui paraissant la source de tous les maux que les hommes éprouvent. En raisonnant ainsi, il retourna à Sparte, et raconta le tout à ses concitoyens; mais ils regardèrent comme une fable inventée ce qu'il leur débitait, lui en firent un crime, et le bannirent de la ville. Lychas, exilé, revint à Tégée, et, ayant raconté son malheur au forgeron, lui proposa de louer sa cour. Le forgeron s'y refusa d'abord, puis y consentit. Lychas, mis en possession du terrain, le fouilla pour retrouver le cercueil, ramassa les os qu'il contenait et les porta à Sparte. Depuis cette époque, dans toutes les rencontres, les Lacédémoniens battirent les Tégæates : déjà ils étaient maîtres de la plus grande partie du Péloponèse.

LXIX. Crésus, instruit de toutes ces particularités, se détermina pour les Lacédémoniens; il envoya des messagers à Sparte, portant des présents, et chargés de proposer une alliance. Lorsqu'ils y furent arrivés, un d'eux, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, porta la parole en ces termes : « Lacédémoniens ! Crésus, roi

« des Lydiens et de beaucoup d'autres peuples ,  
« nous envoie vers vous, et voici ce qu'il vous  
« dit : L'oracle de Delphes m'a conseillé de  
« contracter alliance avec un des peuples grecs ;  
« et, comme je suis instruit que vous êtes le plus  
« puissant, c'est à vous que je m'adresse pour  
« obéir à la Pythie ; je vous propose donc franche-  
« ment, et sans réserve, de devenir mes amis et  
« mes alliés. » Les Lacédémoniens, qui connais-  
saient l'oracle que Crésus avait reçu, virent avec  
joie l'arrivée des Lydiens ; un traité d'alliance  
et d'hospitalité réciproque fut conclu, et con-  
firmé par des serments solennels. Déjà même il  
existait entre eux et Crésus des relations d'amitié  
et de bienveillance ; car les Lacédémoniens, ayant  
envoyé à Sardes pour acheter l'or qu'ils desti-  
naient à orner la statue d'Apollon, qui se voit  
actuellement au mont Thornax de Laconie, Cré-  
sus, au lieu d'en exiger le prix, leur en avait fait  
présent.

LXX. C'est par ces motifs que les Lacédémo-  
niens acceptèrent l'alliance proposée ; et particu-  
lièrement parce que Crésus, en les choisissant pour  
alliés, les avait préférés à tous les autres peuples  
de la Grèce. Ainsi, non-seulement ils se prépa-  
rèrent à lui envoyer des secours en hommes, mais  
ils firent en outre fabriquer un cratère d'airain,  
orné à l'extérieur jusques sur les bords, de figures  
sculptées, et de la capacité de trois cents am-  
phores : ils voulaient en faire présent à Crésus ;

mais, ce cratère n'arriva pas jusqu'à Sardes, et l'on en donne deux raisons différentes. Les Lacédémoniens disent que, lorsqu'on le transportait en Lydie, le navire sur lequel il était chargé avait été attaqué, près de Samos, par des gens du pays qui, montant des vaisseaux beaucoup plus forts, s'en étaient emparés. Les Samiens disent de leur côté que les Lacédémoniens qui conduisaient ce cratère, après avoir mis beaucoup de lenteur dans leur marche, apprenant en route que la ville de Sardes et Crésus lui-même étaient pris, l'avaient alors vendu dans Samos, et que des particuliers l'ayant acheté de leur argent, le consacrèrent ensuite dans le temple de Junon. Il serait de fait très-possible, que ceux qui l'auraient vendu, eussent dit pour s'excuser, en revenant à Sparte, qu'il leur avait été enlevé par les Samiens. Quoi qu'il en soit, tel fut le sort de ce cratère.

LXXI. Cependant Crésus, se trompant sur le sens de l'oracle qu'il avait consulté, s'était avancé avec son armée en Cappadoce, se flattant de détruire Cyrus et la puissance des Perses. Au moment où il se disposait à les attaquer, un Lydien, qui avait parmi ses concitoyens la réputation d'un sage, et auquel on en donnait même le surnom (il s'appelait Sandanis), crut devoir ses conseils à Crésus, et lui parla en ces termes :  
 « O roi ! les hommes que vous vous préparez à combattre n'ont pour vêtements et pour chaus-

« sure que des peaux d'animaux. Ils se nourrissent,  
« non de ce qui flatte leur goût, mais de ce qu'ils  
« ont. Ils habitent un sol ingrat, ne font point  
« usage de vin, et l'eau est leur unique boisson.  
« Ils ne mangent ni figues, ni fruits délicats. Si  
« vous parvenez à les vaincre, que pourrez-vous  
« leur enlever, puisqu'ils n'ont rien? Si, au con-  
« traire, vous êtes vaincu, considérez tout ce que  
« vous risquez. Quand ils auront une fois goûté des  
« biens dont nous jouissons, voudront-ils jamais  
« se les laisser ravir, ou se laisser chasser? Pour  
« moi, je rends grâces aux dieux de ce qu'ils  
« n'ont pas inspiré aux Perses la pensée d'atta-  
« quer les Lydiens. » Crésus ne se rendit pas à  
ces sages avis. Du reste, les Perses, avant de  
soumettre les Lydiens, vivaient effectivement  
comme le disait Sandanis, sans aucune délica-  
tesse, et privés de toutes les douceurs de la vie.

LXXII. Les Cappadociens, dont Crésus occu-  
pait le pays, sont appelés par les Grecs Syriens.  
Avant que les Perses se fussent emparés de l'em-  
pire, ils étaient sujets des Mèdes, et depuis ils  
l'étaient devenus de Cyrus ; car la limite entre  
l'empire des Mèdes et celui des Lydiens était  
l'Halys, qui descend des montagnes d'Arménie et  
traverse la Cilicie. En sortant de la Cilicie, ce  
fleuve a, dans son cours, à droite les Matiéniens,  
à gauche les Phrygiens. Plus loin, en remon-  
tant vers le nord, il sépare les Syriens-Cappado-  
ciens situés sur sa rive droite, des Paphlagoniens

qui sont sur la gauche. Ainsi, l'Halys coupe presque entièrement, depuis la mer opposée à l'île de Cypre jusques au Pont-Euxin, la partie inférieure de l'Asie, formant le vaste cap qui la termine. Quant à la longueur du chemin entre ces deux mers, on l'estime de cinq journées (27) pour un courrier à pied qui marche bien.

LXXIII. Crésus s'était déterminé à porter ses armes en Cappadoce, en partie pour s'emparer d'un pays riche dont il enviait la possession, mais plus encore (toujours s'appuyant de l'oracle) pour venger sur Cyrus les malheurs d'Astyage. Cet Astyage, fils de Cyaxare, et dont Cyrus avait renversé la puissance, était allié de Crésus : voici comme il l'était devenu. Une troupe de Scythes nomades, chassée de son pays à la suite de quelque tumulte, s'était réfugiée dans la Médie, où régnait alors Cyaxare, fils de Phraorte, et petit-fils de Déjocès. Cyaxare se borna d'abord à accueillir ces réfugiés comme de simples suppliants ; mais ensuite, les ayant pris en affection, il finit par leur confier divers enfants, à qui ils devaient enseigner leur langue et l'art de manier l'arc. Après un certain temps, il arriva que ces Scythes, qui allaient fréquemment à la chasse, rentrèrent un soir sans avoir rien tué, et que Cyaxare, d'un naturel emporté, les voyant revenir les mains vides, les maltraita rudement. Indignés d'une injure que leur orgueil ne put tolérer, les Scythes, après s'être concertés, s'en vengèrent d'une ma-

nière barbare. Ils coupèrent en morceaux un des enfants qu'ils étaient chargés d'élever ; et, le préparant ensuite, ainsi qu'ils avaient coutume de faire pour le gibier qu'ils rapportaient, le présentèrent à Cyaxare comme leur chasse. Dès qu'ils eurent servi cet affreux repas, ils s'enfuirent et se réfugièrent à Sardes, près d'Alyatte, fils de Sadyatte. Du reste, leur vengeance s'accomplit : Cyaxare, et ses convives, se nourrirent de l'horrible mets qui leur avait été offert. Cependant les auteurs du crime étaient près d'Alyatte, dont ils s'étaient rendus les suppliants.

LXXIV. A la suite de cet événement, la guerre s'alluma entre les Mèdes et les Lydiens, sur le refus que fit Alyatte de livrer les Scythes que Cyaxare lui redemandait, et elle dura cinq années. Les Mèdes et les Lydiens y furent plusieurs fois alternativement victorieux. Elle fut d'ailleurs remarquable par une sorte de combat de nuit. Dans la sixième année, à compter du commencement des hostilités, les succès toujours balancés, il arriva que, pendant la chaleur d'une action qui s'était engagée entre les deux armées, soudain le jour disparut pour faire place à la nuit. Thalès de Milet avait prédit aux Ioniens cette révolution, et l'avait indiquée pour l'année où elle eut lieu (28). Les Lydiens et les Mèdes, lorsqu'ils virent ainsi le jour changé en nuit, frappés de terreur, suspendirent le combat, et songèrent sérieusement à faire la paix. Syennésis, le Cilicien, et Labynète, le Baby-

Ionien , furent chargés de la négociation ; et se hâtèrent de conclure la paix. Le traité fut juré et garanti par un mariage , Alyatte ayant consenti à donner sa fille Aryénis à Astyage , fils de Cyaxare ; précaution utile , car sans la force de la nécessité , rarement les conventions sont durables. Du reste , les serments en usage parmi ces nations se font à-peu-près avec les mêmes cérémonies que chez les Grecs. Elles y ajoutent seulement de s'inciser la peau du bras , et de lécher réciproquement le sang qui en découle.

LXXV. Astyage , que Cyrus , dont il était l'aïeul maternel , tenait prisonnier après l'avoir chassé du trône , comme je le ferai connaître par la suite , fut donc le premier prétexte des hostilités entre les Lydiens et les Perses. C'était pour le venger que Crésus avait envoyé consulter les oracles sur son projet de faire la guerre , et que , séduit par la réponse insidieuse qu'il interprétait en sa faveur , il marchait contre les Perses. Parvenu aux rives de l'Halys , il se servit , du moins suivant mon opinion , des ponts qui existent sur ce fleuve , pour faire passer son armée ; mais si l'on en croit les Grecs , ce fut Thalès de Milet , qui en donna les moyens. Crésus , disent-ils , ne sachant de quelle manière il ferait passer ses troupes (dans cette supposition il faudrait croire qu'alors les ponts n'étaient pas construits) , Thalès , qui se trouvait au camp , imagina de détourner sur la droite de l'armée le fleuve qui cou-

lait à sa gauche ; et voici comment il s'y prit : il fit creuser un canal profond, qui, commençant au-dessus du camp, se prolongeait en demi-lune, de sorte qu'en déviant les eaux de leur cours ordinaire pour les faire entrer dans ce canal, le fleuve coulait sur les derrières du camp qu'il environnait ; et, après l'avoir dépassé, venait se rejeter dans son ancien lit. De cette manière son cours se trouvant divisé, on pouvait à volonté passer à gué les deux bras. Quelques-uns même prétendent que le premier lit fut entièrement comblé, mais je ne le crois pas ; car dans ce cas comment l'armée aurait-elle repassé le fleuve, quand elle revint sur ses pas ?

LXXVI. Quoi qu'il en soit, Crésus, après avoir passé l'Halys avec son armée, arriva dans cette partie de la Cappadoce que l'on nomme la Ptérie ; c'est une contrée d'un très-difficile accès qui s'étend jusques à Sinope, ville située presque sur le Pont-Euxin. Crésus s'y établit, ravagea les possessions des Syriens, et s'empara de la capitale des Ptériens, dont il fit les habitants esclaves. Il prit de même toutes les villes de l'intérieur et de la frontière, et finit par transporter en entier la nation syrienne, quoiqu'il n'en eût reçu aucune offense. Cyrus, cependant, après avoir rassemblé son armée, et l'accroissant de tout ce qu'il put ramasser sur sa route, marchait à la rencontre des Lydiens. Avant de se mettre en mouvement, il avait envoyé des émissaires dans

l'Ionie, pour essayer de la détacher de l'obéissance de Crésus ; mais les Ioniens se refusèrent à ses propositions. Cyrus, ayant néanmoins continué sa route, campa en face de l'ennemi, et les deux armées, après quelques engagements où elles essayèrent leurs forces, en vinrent aux mains dans les champs de la Ptérie. Le combat fut sanglant, long-temps disputé, et le nombre des morts considérable de part et d'autre. Enfin, la nuit qui survint sépara les combattants, sans que la victoire se déclarât d'aucun côté. Telle fut la première action entre les Perses et les Lydiens.

LXXVII. Crésus se reprochant comme une faute de n'avoir pas mis en campagne une armée plus nombreuse (effectivement la sienne était inférieure à celle de Cyrus), et voyant le lendemain que l'ennemi ne cherchait pas à l'attaquer de nouveau, se décida à retourner à Sardes. En prenant ce parti, il se mettait en mesure d'appeler les secours que les Égyptiens devaient lui donner, d'après les engagements pris par Amasis, roi d'Égypte, dont il avait recherché l'alliance avant de traiter avec les Lacédémoniens. Il se proposait aussi de recourir aux Babyloniens, qu'il avait également pour alliés (Labynète régnait alors à Babylone), et enfin de sommer les Lacédémoniens d'envoyer à l'époque convenue les troupes qu'ils s'étaient obligés à fournir. Il comptait employer l'hiver à rassembler ces divers secours, et, après en avoir renforcé l'armée qu'il

formerait de son côté, ouvrir la campagne au printemps. Ces projets arrêtés, dès que Crésus fut de retour dans sa capitale, il envoya des courriers à ses alliés, et il fut convenu que toutes les troupes se réuniraient à Sardes dans cinq mois. Quant à l'armée qui venait de se battre avec les Perses, et que le roi avait à sa solde, il la licencia et la dispersa entièrement, ne supposant pas que Cyrus, après le peu de succès du premier combat, songeât à s'approcher davantage.

LXXVIII. Pendant que Crésus s'occupait de ces divers soins, tous les faubourgs de Sardes furent inopinément remplis d'une multitude de serpents que les chevaux, abandonnant leur nourriture ordinaire, s'empressaient de dévorer. Crésus, jugeant que ce prodige était le présage de quelque événement remarquable, envoya sur-le-champ des députés pour consulter les devins de Telmesse (29) ; mais ces députés ne purent donner au roi la réponse qu'ils en reçurent. Avant leur retour à Sardes, Crésus était déjà prisonnier. Au surplus, les Telmessiens avaient déclaré, que le prodige annonçait qu'une armée étrangère devait entrer sur les terres de Crésus, et que cette armée subjuguerait les habitants ; le serpent étant fils de la terre, et le cheval au contraire guerrier et étranger au sol. Telle était la réponse que ces devins avaient faite à Crésus déjà dans les fers ; mais ils ignoraient son sort actuel, et tout ce qui s'était passé à Sardes.

**LXXIX.** Cependant Cyrus , apprenant que Crésus qui s'était retiré précipitamment à la suite de la bataille donnée en Ptérie, avait aussitôt après son arrivée à Sardes, résolu de licencier et de disperser ses troupes, vit combien il lui importait de marcher le plus promptement possible sur cette ville avant que les Lydiens pussent rassembler une nouvelle armée. Dès qu'il se fut arrêté à ce dessein, il l'exécuta avec une telle rapidité, que son armée étant entrée en Lydie, ce fut lui-même qui porta à Crésus la nouvelle de sa marche. Crésus, surpris par une invasion si inattendue, dans le désordre où cet événement le jetta, ne put que se mettre à la tête de tous les Lydiens qu'il rassembla à la hâte, et les mener au combat. A cette époque il n'y avait en Asie aucune nation aussi brave et aussi valeureuse que celle des Lydiens. Ils combattaient principalement à cheval, armés de lances très-longues, et excellaient dans la cavalerie.

**LXXX.** La bataille se donna dans les plaines vastes et nues qui sont en avant de la ville de Sardes. Ces plaines sont traversées par diverses rivières, du nombre desquelles est l'Hyllus. Elles se rendent avec fracas dans la plus considérable de toutes, l'Hermus, qui, prenant sa source dans la montagne consacrée à la mère des dieux Dindymène, a son embouchure près de la ville de Phocée. Après avoir vu la disposition des troupes de Crésus, Cyrus, qui redoutait particuliè-

rement la cavalerie lydienne, eut recours, afin d'en diminuer l'effet, à un moyen qui lui fut suggéré par le Mède Harpagus. Il rassembla tous les chameaux qui se trouvaient à la suite de l'armée pour porter les vivres et les bagages ; commanda qu'on mit à terre leurs chargements, et les fit monter par des hommes habillés en cavaliers. Il donna ordre à cette troupe de marcher en avant du reste de l'armée contre la cavalerie de Crésus, plaça son infanterie derrière et ensuite sa véritable cavalerie. Ces dispositions faites, il recommanda à ses troupes de ne pas ménager les Lydiens, et de ne faire aucun quartier à tout ce qui résisterait ; mais en même-temps il leur enjoignit sur-tout de ne point tuer Crésus, lors même qu'il se défendrait après avoir été fait prisonnier. Voici quels étaient les motifs de ces différents ordres. Il avait disposé ses chameaux en face de la cavalerie, parce qu'il était instruit que les chevaux s'effraient à l'aspect de ces animaux, et qu'ils ne peuvent en supporter ni la vue ni l'odeur. Par ce stratagème, il rendait inutile la cavalerie des Lydiens, qui était leur principale force. Effectivement, dès qu'elle voulut entamer le combat, les chevaux, qui commencèrent à sentir l'odeur des chameaux et à les apercevoir, tournèrent en arrière, et en un moment tout l'espoir de Crésus s'évanouit. Cependant les Lydiens ne montrèrent dans un aussi grand revers aucune faiblesse ; et dès qu'ils virent qu'il leur était impossible de contenir

leurs chevaux , ils en descendirent , et vinrent à pied attaquer les Perses. Le combat fut long , et la perte considérable des deux côtés. Enfin les Lydiens , obligés de céder , et mis en déroute , se réfugièrent dans les murs de la ville où ils furent bientôt assiégés par Cyrus.

LXXXI. Le siège commencé , Crésus , dans l'espoir de le faire traîner en longueur , quoique renfermé dans l'intérieur de ses murailles , envoya de nouveaux émissaires à ses alliés. Par les premiers il avait , comme on l'a vu plus haut , fixé le rendez - vous général des troupes à cinq mois d'intervalle : les seconds étaient chargés d'annoncer que Crésus , déjà assiégé dans Sardes , avait un pressant besoin des secours les plus prompts.

LXXXII. Parmi ses alliés , Crésus n'avait point oublié les Lacédémoniens ; mais dans ce moment Sparte se trouvait en guerre avec les Argiens au sujet du territoire de Thyrée. Les Lacédémoniens s'en étaient emparés , quoiqu'il fit partie de l'Argolide , car les possessions des Argiens s'étendaient au couchant sur le continent jusques au cap Malée , et comprenaient même Cythère avec les autres îles voisines. Les Argiens s'étant armés pour reconquérir le pays qui leur avait été enlevé , firent avec les Lacédémoniens une convention où il fut arrêté que l'on choisirait de chaque côté trois cents hommes , qu'ils combattraient les uns contre les autres , et que le pays disputé demeu-

rerait au pouvoir de la nation dont le parti serait victorieux. Il fut stipulé de plus que le reste des deux armées se retirerait dans l'intérieur, et ne serait point présent au combat, de crainte que l'une ou l'autre, témoin de la défaite de son parti, ne se mit en mouvement pour le secourir. Ces divers articles convenus, les armées s'éloignèrent; les deux troupes en vinrent aux mains, et après un combat dont les chances furent égales, de six cents hommes qui y avaient pris part, il n'en resta du côté des Argiens que deux, Alcenor et Chromius; et du côté des Spartiates, que le seul Othryade. La nuit étant survenue, les deux Argiens, se regardant comme vainqueurs, coururent à Argos. Othryade, au contraire, se mit à dépouiller les corps des Argiens; et, après avoir transporté les armes qu'il leur enleva dans le camp des Lacédémoniens, resta seul sur le champ de bataille et à son poste. Le lendemain, lorsque l'issue du combat fut connue, chaque parti se prétendit vainqueur: les Argiens alléguant que c'était de leur côté que le plus grand nombre avait survécu; les Lacédémoniens, que les Argiens, ayant pris la fuite, un Spartiate était resté maître du champ de bataille, et avait dépouillé les morts. Les esprits n'ayant pu se concilier, il fallut recourir aux armes. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre, mais les Lacédémoniens furent vainqueurs. Les Argiens, qui, avant cette époque, avaient grand soin de leur cheve-

lure, se rasèrent la tête après leur défaite, et firent vœu qu'aucun d'eux ne laisserait croître ses cheveux, et qu'aucune de leurs femmes ne porterait d'or dans sa parure, jusqu'au moment où ils auraient recouvré le territoire de Thyrée. Les Lacédémoniens, au contraire, qui jusques-là coupaient leurs cheveux, prescrivirent par une loi de les laisser croître à l'avenir. On rapporte aussi qu'Othryade, ayant honte de rentrer dans Sparte seul des trois cents combattants et de survivre à tous ses compagnons, se tua de sa main dans le territoire même de Thyrée.

LXXXIII. C'est au milieu de ces événements que le courrier parti de Sardes arriva à Sparte, et réclama des secours pour Crésus assiégé. Les Lacédémoniens, malgré les conjonctures où ils se trouvaient, s'empressèrent d'en accorder. Déjà même les vaisseaux qui devaient les porter étaient prêts à mettre à la voile, lorsque la nouvelle de la prise de Sardes et de la captivité de Crésus se répandit, et fit cesser les dispositions des Lacédémoniens, qui ne purent que plaindre le sort de Crésus.

LXXXIV. Je vais actuellement rapporter comment la ville de Sardes fut prise. Le siège durait depuis quatorze jours, lorsque Cyrus, pour en presser l'événement, fit publier dans son armée qu'il donnerait une grande récompense à celui qui monterait le premier sur les murs de la ville. Encouragés par cette offre, plusieurs tentèrent

l'entreprise; mais aucun n'ayant pu réussir, elle était regardée comme abandonnée, lorsqu'un soldat, du pays des Mardes, nommé Hyrcæade, essaya de monter par un des côtés de la citadelle que les assiégés n'avaient pas songé à garder, n'imaginant pas qu'il fût jamais possible de l'attaquer. En effet cette partie de l'enceinte, située sur un terrain coupé entièrement à pic, passait pour inexpugnable, et était la seule autour de laquelle Mèlès, ancien roi de Sardes, n'avait pas fait passer le monstre à figure de lion dont une de ses femmes était accouchée. (Les devins de Telmesse lui avaient prédit que s'il promenait ce monstre autour des murs de Sardes, la ville ne serait jamais prise.) Mèlès avait exécuté ce que les devins prescrivaient pour toute l'enceinte de la ville, à l'exception de ce côté de la citadelle en face du mont Tmolus, et qu'il avait négligé comme naturellement défendu. Mais cet Hyrcæade, dont je viens de parler, ayant vu la veille un soldat lydien descendre de la forteresse par ce même côté pour reprendre son casque tombé qui avait roulé jusques en bas, et remonter ensuite par le même chemin, réfléchit sur ce qu'il avait vu, et forma le dessein d'en profiter. Il se mit donc à gravir, en marchant sur les traces du Lydien, et quelques autres soldats le suivirent. Bientôt un plus grand nombre de Perses les imitèrent, et, parvenus sans opposition au sommet de l'escarpement, la ville de Sardes fut prise et livrée au pillage.

LXXXV. Quant à Crésus, voici ce qui lui arriva. Il avait, comme je l'ai dit, un fils muet, mais d'ailleurs doué de beaucoup d'intelligence, et dans le temps de sa prospérité, Crésus avait essayé tout ce qu'il était possible de faire pour adoucir le sort de cet infortuné. Entre autres choses, il avait envoyé consulter sur lui l'oracle de Delphes, et la Pythie avait répondu en vers :

« O Lydien ! roi de tant de nations, Crésus, que  
« tu es insensé ! Garde-toi de vouloir entendre  
« dans ton palais la voix tant désirée de ton fils.  
« Il vaudrait mieux pour toi que cela n'arrivât  
« jamais. Il parlera pour la première fois le jour  
« du malheur. »

En effet, lorsque les Perses furent maîtres des murs, un soldat, ne connaissant pas le roi, s'avancait pour le percer ; et Crésus, indifférent par l'excès de son malheur, sur la mort dont il était menacé, ne faisait aucun mouvement pour l'éviter. Dans ce moment ce fils muet jusqu'alors, apercevant le Perse prêt à frapper, transporté par la terreur et la vue du danger de son père, brisa les entraves qui retenaient sa voix, et s'écria : « Soldat, ne tue pas Crésus. » Ce fut la première fois qu'il parla, et la parole lui fut rendue pour tout le reste de sa vie.

LXXXVI. C'est ainsi que les Perses devinrent maîtres de Sardes et firent Crésus prisonnier, après un règne de quatorze années et un siège du même nombre de jours ; et c'est ainsi que, sui-

vant la réponse de l'oracle, Crésus détruisit un grand empire : c'était le sien. Les Perses, qui avaient fait Crésus prisonnier, le conduisirent à Cyrus, qui donna l'ordre de l'attacher lui et quatorze autres Lydiens sur un vaste bûcher que l'on venait d'élever, soit qu'il voulût consacrer à quelque dieu ces prémices, soit que ce fût l'accomplissement d'un vœu, soit enfin que, sachant que Crésus était extrêmement religieux, il l'eût condamné à ce supplice pour voir si quelque démon protecteur le sauverait des flammes : quoi qu'il en soit des motifs, Cyrus en agit ainsi. Crésus, sur le bûcher, parvenu au dernier degré de l'infortune, se souvint de ce mot de Solon : « Qu'on  
« ne pouvait appeler heureux aucun homme  
« vivant, » mot qui lui semblait alors inspiré par un dieu ; et, frappé de ce souvenir, après un long silence, tirant du fond de sa poitrine une voix entrecoupée de gémissements, il prononça trois fois tout haut le nom de Solon. Cyrus l'entendit, et ordonna aux interprètes de lui demander quel était celui dont il invoquait le nom. Crésus refusa d'abord de répondre à cette demande ; mais, contraint de parler, il leur dit : « C'est celui  
« dont les rois, à mon avis, ne paieraient pas  
« l'entretien trop cher de toutes leurs richesses. » La réponse ayant paru obscure, les interprètes le pressèrent de s'expliquer ; enfin, après beaucoup d'instances et d'importunités, Crésus s'exprima en ces termes : « Il y a déjà quelque temps

« que Solon l'Athénien est venu ici. Il vit toute  
 « ma prospérité, et n'en fit aucun cas ; mais il a  
 « dans ses discours prévu tout ce qui m'arrive, et  
 « ce qu'il m'a dit n'est pas plus applicable à moi  
 « qu'à tous les hommes, et sur-tout à ceux qui se  
 « figurent qu'ils sont parfaitement heureux. »

Pendant que Crésus parlait, déjà le bûcher était allumé, et une partie de ses extrémités brûlait ; mais aussitôt que les interprètes eurent expliqué ses paroles, Cyrus ému, réfléchissant qu'homme lui-même, il livrait aux flammes un autre homme dont la prospérité n'avait point été au-dessous de la sienne, et qu'un jour, puisque parmi les mortels nul ne peut se regarder à l'abri des revers, les dieux pourraient venger sur lui le sang de Crésus, se repentit de sa rigueur. Il ordonna donc d'éteindre le feu le plus promptement possible, et de faire descendre du bûcher Crésus, ainsi que ceux qui y étaient attachés avec lui ; mais la violence de la flamme, qu'il était impossible de maîtriser, ne permettait pas d'exécuter ses ordres.

LXXXVII. Dans ce moment, si l'on en croit les Lydiens, Crésus, voyant aux efforts que l'on faisait autour de lui pour éteindre le feu, que Cyrus avait changé de pensée, s'écria en invoquant Apollon : « Si jamais les dons que je t'ai  
 « offerts ont pu te plaire, parais et sauve-moi de la  
 « mort qui m'environne. » A cette pressante invocation que Crésus, baigné de larmes, adressait au dieu, soudain, quoique le temps fût serein et

parfaitement calme, des nuages s'assemblent, un violent orage éclate, et la pluie, tombant à torrents, éteint la flamme. Cyrus, témoin de ce prodige, et convaincu que Crésus était un homme pieux que les dieux aimaient, s'approcha de lui au moment où il descendait du bûcher, et lui dit : « O Crésus, quel homme a pu  
 « te persuader d'envahir mes états, les armes à  
 « la main, et de te déclarer mon ennemi, au lieu  
 « d'être mon ami ? » « O roi ! répondit Crésus,  
 « ce que j'ai fait est la source de votre prospérité  
 « et de mon infortune ; mais le véritable cou-  
 « pable est ce dieu des Grecs, qui m'a conseillé  
 « de prendre les armes ; autrement quel est  
 « l'homme assez insensé pour préférer la guerre  
 « à la paix ? Dans la paix les fils enterrent leurs  
 « pères, et dans la guerre ce sont les pères qui  
 « enterrent leurs enfants ; mais les dieux ont voulu  
 « que les choses fussent ainsi. »

LXXXVIII. Quand Crésus eut fini de parler, Cyrus, après avoir détaché ses chaînes, le fit asseoir à ses côtés, lui témoigna de grands égards, et ne pouvait, ainsi que ceux qui se trouvaient présents, se lasser de le considérer avec admiration. Crésus, plongé dans ses réflexions, gardait le silence ; mais après quelque temps, ayant levé les yeux et aperçu les Perses occupés à piller la capitale des Lydiens, il adressa ces paroles à Cyrus : « O roi ! je ne sais si je dois en ce moment  
 « oser vous dire ce que je pense, ou si je dois

« me taire ? » Cyrus, l'ayant rassuré et prié de lui dire ce qu'il avait dans la pensée, Crésus lui adressa cette question : « Qu'est-ce donc que se propose de faire cette foule que je vois s'agiter avec tant d'empressement ? » Cyrus lui répondit : « Ne le voyez-vous pas, elle est occupée à piller votre ville. Vraiment, reprit Crésus, ce ne sont ni mes richesses ni ma ville que ces hommes pillent ; tout ce qu'ils ravissent, tout ce qu'ils détruisent n'est-il pas à vous ? »

LXXXIX. Ces paroles de Crésus firent impression sur l'esprit de Cyrus. Il écarta donc ceux qui pouvaient les entendre, et lui demanda ce qu'il y avait à ordonner. « Dès que les dieux m'ont fait votre esclave, répondit Crésus, il est juste que je vous indique tout ce que je juge pouvoir vous être utile. Les Perses sont d'un caractère indocile, et pauvres en même-temps. Si vous fermez les yeux sur leurs pillages et sur les grandes richesses dont ils s'emparent, voici ce qui arrivera probablement. Tous ceux qui seront parvenus à s'enrichir, croyez-moi, vous les verrez bientôt rebelles. Faites donc ce que je vais vous conseiller, si vous le trouvez bon. Placez à toutes les portes de la ville des sentinelles choisies dans vos gardes ; qu'elles prennent à tous vos soldats les richesses qu'ils emportent, et leur disent qu'il faut avant tout que la dîme de ces dépouilles soit consacrée à Jupiter. De cette manière vous n'aurez pas le

« tort de vous en emparer de force, et ceux à qui  
« vous les aurez reprises obéiront sans se plaindre  
« dès qu'ils sauront que vous voulez en faire un  
« usage légitime. »

XC. Cyrus, ayant jugé cet avis sage, en remercia Crésus, dont il loua la prudence; et après avoir donné à ses gardes l'ordre d'exécuter ces diverses mesures, il se tourna vers lui et lui dit :  
« Crésus, puisque vos actions et vos conseils ne  
« cessent point d'être dignes d'un homme qui  
« a porté la couronne, demandez-moi ce que  
« vous voudrez, je vous l'accorderai sur-le-champ. »  
« La plus grande faveur, répondit Crésus, que  
« vous puissiez me faire, seigneur, c'est de me  
« permettre d'envoyer les chaînes que je viens  
« de porter, à ce dieu Grec à qui j'ai prodigué  
« tant d'honneurs; et de lui faire demander en  
« même-temps, s'il est permis de tromper aussi  
« indignement ceux dont on n'a reçu que des bien-  
« faits. » Cyrus voulut savoir de quel tort ce dieu était accusé, et les motifs de la grâce qui lui était demandée; alors Crésus raconta les projets qu'il avait formés, les réponses qu'il avait reçues des oracles, et s'étendit particulièrement sur les offrandes nombreuses qu'il avait consacrées. Il dit aussi comment, plein de confiance dans ces réponses, il s'était déterminé à faire la guerre aux Perses. Enfin, il renouvela sa prière, et insista pour qu'il lui fût permis d'envoyer porter sa plainte au dieu qui l'avait trompé. Cyrus, en sou-

riant , lui répondit : « Eh bien ! Crésus , non-seule-  
 « ment vous obtiendrez de moi cette permission ,  
 « mais tout ce que vous voudrez encore me deman-  
 « der. » Dès que Crésus eut reçu cette réponse , il  
 s'empressa de faire partir quelques Lydiens pour  
 Delphes ; il leur enjoignit de déposer sur le seuil  
 du temple ses chaînes , et de demander à l'oracle ,  
 « Si le dieu ne rougissait pas d'avoir par ses ré-  
 « penses encouragé Crésus à déclarer la guerre  
 « aux Perses , en lui promettant qu'il renverserait  
 « l'empire de Cyrus , conquête dont ils venaient  
 « lui offrir ces chaînes pour prémices , et si quel-  
 « que loi autorisait les dieux des Grecs à être  
 « ingrats. »

XCI. Les députés lydiens , arrivés à Delphes ,  
 exécutèrent les ordres qui leur avaient été don-  
 nés , et la Pythie répondit ainsi : « Qui que ce soit ,  
 « pas même un dieu , ne peut fuir le sort que le  
 « destin lui a réglé. Crésus à la cinquième généra-  
 « tion expie le crime de celui de ses ancêtres  
 « qui , n'étant que simple garde d'un des rois Héra-  
 « clides , devint le complice d'une femme , assas-  
 « sina dans l'ombre son maître , et s'empara d'une  
 « couronne à laquelle il n'avait aucun droit.  
 « Apollon desirait vivement que les malheurs de  
 « Sardes ne tombassent que sous le règne des fils  
 « de Crésus , et non pas sous le sien ; mais il n'a  
 « pu l'emporter sur le destin. Autant cependant  
 « que le destin même a pu le lui permettre , il a  
 « servi Crésus et lui a été favorable , d'abord , en

« retardant pendant trois ans la prise de Sardes  
« (qu'il sache qu'il a été fait prisonnier trois ans  
« plus tard que la fatalité n'avait prononcé); et,  
« en second lieu, en venant à son secours lorsqu'il  
« était sur le bûcher. Quant aux réponses des  
« oracles, c'est à tort que Crésus les accuse. A la  
« vérité, Apollon lui avait prédit que s'il faisait  
« la guerre aux Perses, il détruirait un grand em-  
« pire; mais si le roi avait bien réfléchi sur cette  
« réponse, il aurait envoyé demander de quel  
« empire il était question, de celui des Perses ou  
« du sien. Comme il n'a su ni saisir le sens de  
« l'oracle, ni faire de nouvelles questions, c'est  
« lui seul qu'il doit accuser. Crésus n'a pas mieux  
« compris ce qu'Apollon a dit dans sa dernière  
« réponse au sujet du mulet. Cyrus est le mulet  
« dont l'oracle parlait; les deux auteurs de ses  
« jours ne sont-ils pas de deux nations diffé-  
« rentes, et sa mère d'une condition supérieure  
« à celle de son père, puisqu'elle est Mède d'ori-  
« gine, et fille d'Astyage, roi des Mèdes; tandis  
« que son père est né Perse, sujet d'Astyage et  
« de sa fille, et que, bien au-dessous de l'un et de  
« l'autre, il a épousé une femme qui pouvait être  
« sa souveraine? » Les Lydiens rapportèrent cette  
réponse à Crésus. Il reconnut en l'apprenant que  
le tort était de lui, et non du dieu qu'il avait  
inculpé. Tels furent les événements du règne de  
Crésus, et ceux qui amenèrent la première sou-  
mission de l'Ionie à une puissance étrangère.

XCII. Indépendamment des offrandes consacrées par Crésus, et dont j'ai déjà parlé, il en existe beaucoup d'autres dans diverses parties de la Grèce. On voit à Thèbes de Béotie un trépied d'or, dédié par lui à Apollon Isménien ; à Éphèse, des vaches d'or et plusieurs colonnes ; dans le temple de Minerve Pronœa de Delphes, un grand bouclier d'or. Tous ces monuments existaient encore de mon temps. D'autres se sont perdus, tels par exemple que ceux qu'il consacra dans le temple desservi par les Branchides de Milet (30), ils étaient, suivant ce que j'ai appris, semblables à ceux qu'il avait envoyés à Delphes, et de la même valeur ; tels aussi que ceux qui furent placés sous son nom à Delphes même, ou donnés par lui à l'oracle d'Amphiaraüs, présents dont la dépense avait été faite sur ses propres revenus, et qui étaient les prémices de son patrimoine. A l'exception de ces derniers, tous les autres monuments consacrés par Crésus provenaient des biens confisqués sur un de ses ennemis personnels qui, avant son règne, avait conspiré pour faire passer la couronne de Lydie sur la tête de Pantaléon. Ce Pantaléon, frère de Crésus, était fils d'Alyatte, mais non de la même mère ; car Crésus était né d'une femme d'Alyatte originaire de Carie, et Pantaléon d'une autre femme Ionienne de nation. Par la suite, le choix de son père ayant appelé Crésus à l'empire, dès qu'il fut monté sur le trône, il fit déshirer par des cardes à foulon le Lydien qui s'était

déclaré contre lui, s'empara de tous ses biens, et les employa en offrandes, consacrées ainsi que je viens de le rapporter plus haut. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce sujet.

XCIII. A l'exception des parcelles d'or que l'on retire du Tmolus, la Lydie offre peu de choses remarquables à consigner ici; on y voit cependant un monument qui ne le cède en rien pour la grandeur à ceux des Égyptiens et des Babyloniens, c'est le tombeau d'Alyatte. La base consiste en pierres d'une très-grande dimension; le reste est en terre amoncelée. Il est l'ouvrage d'artisans, d'ouvriers à la journée, et même de filles publiques. Au sommet de ce monument on avait élevé cinq bornes de pierre qui existaient encore de mon temps, et sur lesquelles des inscriptions gravées indiquent le travail de chaque classe d'ouvriers. D'après ces inscriptions, l'ouvrage fait par les filles publiques, après avoir été mesuré, s'était trouvé le plus considérable de tous; et cela n'est pas surprenant, puisqu'en Lydie toutes les filles font le métier de courtisanes pour se procurer une dot; elles le continuent jusqu'à ce qu'elles trouvent à se marier; et c'est ainsi qu'elles se mettent en état de se choisir un époux. La circonférence du monument d'Alyatte est de six stades deux plèthres; la largeur de treize plèthres: un grand lac l'entoure. Au rapport des Lydiens, on lui donna le nom de Lac de Gyès. C'est tout ce que j'ai recueilli sur ce monument.

XCIV. Les Lydiens sont en général gouvernés par des lois qui diffèrent peu de celles des Grecs, à l'exception cependant de la coutume qui autorise les filles à faire le métier de courtisanes. C'est le premier peuple, du moins à notre connaissance, qui ait frappé de la monnaie d'or et d'argent, et qui en ait fait usage. C'est aussi chez lui que les premiers marchands en boutique se sont établis. Les Lydiens prétendent encore que les jeux connus aujourd'hui dans leur pays, et même parmi les Grecs, ont été inventés par eux, et ajoutent que ce fut dans le temps où ils ont fait partir leur colonie Tyrrhénienne. Voici comme ils racontent ce fait. Sous le règne d'Atys, fils de Manès, une affreuse disette se fit sentir dans toute la Lydie. Les habitants la supportèrent patiemment durant quelque temps ; mais le mal ne s'appaisant pas, ils lui cherchèrent quelque remède, et entre autres ils imaginèrent les dés, les osselets, la paume, ainsi que beaucoup d'autres jeux de ce genre, à l'exception cependant de celui des jetons (31) qu'ils ne s'approprièrent pas, et se servirent de ces inventions comme d'une arme contre la famine. Sur deux jours ils en passaient un entièrement à jouer à ces divers jeux sans prendre de nourriture, et ne mangeaient que le jour suivant. De cette manière ils vécurent pendant dix-huit ans. Au bout de ce long temps, le mal, au lieu de cesser, paraissant au contraire s'augmenter, le roi partagea toute la population en

deux parties égales, et il fut convenu que le sort en désignerait une qui resterait dans le pays et que l'autre en sortirait. Le roi devait se mettre à la tête de celle qui demeurerait, et son fils, nommé Tyrrhénus, à la tête de la colonie. Le sort ayant prononcé, la partie de la population obligée de quitter sa patrie se rendit à Smyrne. Là elle construisit des vaisseaux, les chargea de tout ce qui lui était nécessaire, et s'embarqua pour chercher une terre où elle pût vivre et s'établir. Après avoir parcouru diverses contrées, elle arriva enfin dans l'Ombrie; elle s'y fixa, et y bâtit des villes que ses descendants habitent encore aujourd'hui. Alors elle quitta le nom de Lydiens pour prendre celui du fils du roi, qui l'avait conduite dans son émigration, et c'est de lui que les Tyrrhéniens ont reçu leur nom actuel.

XCV. Après avoir dit comment les Lydiens passèrent sous le joug des Perses, l'ordre de la narration exige que je n'aie pas plus loin sans parler de Cyrus. Quel était ce Cyrus qui renversa l'empire de Crésus? Qui étaient ces Perses? De quelle manière sont-ils parvenus à étendre leur domination sur l'Asie entière? En répondant à ces questions, je prendrai pour guides ceux des Perses qui ont parlé de Cyrus, non dans le dessein de l'exalter, mais seulement de dire de lui ce qui en est réellement. Je n'ignore pas cependant qu'il existe trois versions de l'histoire de Cyrus.

Les Assyriens étaient maîtres de toute l'Asie

supérieure depuis cinq cent vingt ans (32), lorsque les Mèdes commencèrent les premiers à se soustraire à leur domination. L'amour de la liberté les rendit excellents guerriers. Ils combattirent avec succès contre les Assyriens, repoussèrent la servitude et devinrent libres. L'exemple des Mèdes fut bientôt suivi par les autres nations soumises aux Assyriens.

XCVI. Les peuples du continent de l'Asie s'étant ainsi successivement affranchis, se gouvernaient par leurs propres lois ; mais ils retombèrent promptement sous la tyrannie. Il se trouva parmi les Mèdes un homme jouissant d'une grande réputation de sagesse, nommé Déjocès, fils de Phraorte. Simple citoyen, mais tourmenté du desir de régner, il employa pour arriver à la tyrannie un moyen que lui suggéra sa réputation même. Les Mèdes habitaient alors des villages épars. Déjocès, qui déjà dans le sien était l'homme le plus considéré, s'y faisait encore remarquer par son extrême équité ; et il la professait au milieu de l'anarchie qui régnait autour de lui, quoiqu'il sût parfaitement que la justice a toujours dans l'injustice un ennemi redoutable (33). Témoins de ses mœurs, les habitants de sa bourgade le choisirent pour leur juge ; et, comme il brûlait de parvenir à l'autorité souveraine, il ne manqua pas de se montrer irréprochable dans ses fonctions. Une telle conduite eut son effet. Elle lui attira de grandes louanges, et ces louanges pénétrèrent parmi tous

ses concitoyens. Bientôt il passa pour le seul homme capable de rendre la justice avec une parfaite impartialité ; et ceux qui avaient souvent à se plaindre de décisions injustes, s'empressèrent de se rendre à son tribunal pour terminer leurs différends. Enfin, tous les Mèdes ne s'adressèrent plus qu'à lui seul.

XCVII. Le concours de peuple pour obtenir des sentences que l'on regardait comme souverainement justes, s'augmentait ainsi chaque jour ; mais quand Déjocès vit que toutes les affaires étaient actuellement dans ses mains, il ne voulut plus siéger comme par le passé, ni rendre la justice comme il avait fait jusqu'alors, prétextant qu'il était ruineux pour lui d'abandonner ses propres affaires et de passer tout le jour à terminer ou à juger celles des autres. Depuis ce refus, les vols et le désordre étant devenus dans tous les villages plus fréquents qu'auparavant, les Mèdes se convoquèrent en assemblée générale pour délibérer sur leur situation présente. Dans cette réunion, les amis de Déjocès durent, à ce qu'il me semble, s'exprimer à-peu-près en ces termes : « Vous le voyez, auront-ils dit, « nous ne pouvons pas, avec la  
« forme de gouvernement sous laquelle nous vi-  
« vons, continuer à habiter le pays. Donnons-  
« nous un roi ; il le faut absolument : sous un roi  
« le pays sera régi par des lois sages ; nous pour-  
« rons reprendre nos travaux, et nous n'en serons  
« plus détournés par des troubles continuels. »

C'est ainsi sans doute qu'ils persuadèrent à la nation de se soumettre à la royauté.

XCVIII. On mit sur-le-champ en délibération qui l'on ferait roi ; et comme Déjocès était déjà placé par la voix publique au-dessus de tout autre, que ses louanges retentissaient par-tout, on décida promptement en sa faveur : il fut choisi. Le nouveau roi commença par ordonner qu'on lui bâtit un palais digne de la majesté de l'empire, et qu'on mît des hommes armés à ses ordres. Les Mèdes obéirent. Ils lui élevèrent, dans le lieu qu'il désigna, un immense palais fortifié, et lui permirent de choisir des gardes dans toutes les familles Mèdes.

Quand Déjocès fut bien en possession de la puissance souveraine, il força les Mèdes à construire une ville, afin qu'en s'y attachant, ils prissent moins d'intérêt à leurs anciennes habitations. Les Mèdes soumis la construisirent ainsi que les vastes et solides murailles de la citadelle portant aujourd'hui le nom d'Ecbatane. Ces murailles, qui formaient une suite d'enceintes circulaires, étaient disposées de manière que chaque mur en renfermait un autre plus élevé, mais seulement de la hauteur des créneaux ; et comme le terrain sur lequel reposaient ces constructions, avait la forme d'une colline, chacun des murs intérieurs pouvait protéger facilement dans une attaque celui qu'il dominait. Tout ce système de fortifications était d'autant meilleur

qu'il y avait sept de ces enceintes successives. Dans la dernière se trouvait le palais et le trésor du roi. Le mur extérieur, celui qui par conséquent avait le plus grand développement, peut être estimé de la même étendue que l'enceinte d'Athènes. Les créneaux de chaque muraille étaient d'ailleurs distingués chacun par une couleur différente. Ceux de la première étaient blancs, de la seconde noirs, de la troisième rouges, de la quatrième bleus, de la cinquième verts. Quant aux créneaux des deux dernières murailles, la sixième les avait argentés et la septième dorés.

XCIX. Telles étaient les fortifications dont Déjocès entourait sa demeure. Le reste du peuple se construisit des maisons à l'entour des murs de la forteresse. Lorsqu'elles furent bâties, Déjocès établit le premier une austère étiquette qui interdisait l'entrée du palais (toutes les affaires devant se traiter par des messages), et ne permettait à qui que ce soit de voir le roi. Elle défendait aussi de rire et de cracher en sa présence, actions qu'elle déclarait d'ailleurs indécentes entre simples particuliers. Déjocès s'enveloppait de cette gravité, dans la crainte que ses concitoyens du même âge, élevés avec lui, et d'une condition égale, en continuant à le fréquenter, ne vissent avec chagrin son élévation, et ne conspirassent contre sa vie; il espérait au contraire qu'en cessant de le voir, ils s'habitueraient à le croire un être d'une nature supérieure.

C. Lorsqu'il eut réglé cet ordre, et qu'il se fût de la sorte affermi dans la souveraineté absolue, il se montra sévère sur l'exercice de la justice. Ses sujets lui faisaient parvenir dans l'enceinte les mémoires de leurs procès, et il les renvoyait au-dehors avec sa décision. C'est ainsi que les jugements se rendaient : du reste, il étendait sur tout sa police vigilante. Dès qu'il apprenait que quelque délit avait été commis, il faisait venir le coupable et lui imposait une punition suivant la nature du délit. Il entretenait à cet effet dans tout le pays soumis à son empire un grand nombre d'espions de deux genres différents. Les uns pour rapporter ce qu'ils avaient vu, les autres pour redire ce qu'ils avaient entendu.

CI. Il réunit aussi en un seul état qu'il rangea sous son obéissance, toutes les tribus différentes dont se composait la nation Mède, et qui étaient connues sous le nom de Buses, de Paratacéniens, de Struchates, d'Arizantiens, de Boudiens et de Mages (34).

CII. Déjocès eut pour fils Phraorte, et mourut après un règne de cinquante-trois ans; son fils lui succéda. Monté sur le trône, Phraorte ne se contenta pas long-temps de l'empire de Médie. Il déclara d'abord la guerre aux Perses, qu'il vainquit et dont il fit les premiers sujets des Mèdes. Ensuite, se trouvant ainsi à la tête de deux nations l'une et l'autre puissantes, il s'en servit pour soumettre l'Asie, en attaquant l'un

après l'autre les peuples qui l'habitent. Enfin, il tourna ses armes contre les Assyriens; j'entends ici ceux qui habitaient la ville de Ninive, et qui avaient été les maîtres de toutes les autres nations. Quoique affaiblis par la perte de leurs alliés dont la plupart les avaient abandonnés, restés seuls, ils étaient encore dans un état florissant, et résistèrent aux attaques de Phraorte, qui perdit dans cette guerre une armée nombreuse. Il y périt lui-même après avoir régné vingt-deux ans.

CIII. Cyaxare, fils de Phraorte, et petit-fils de Déjocès, succéda à l'empire. Ce roi passe pour avoir été beaucoup plus puissant que ses ancêtres. C'est lui qui le premier distribua toutes les forces de l'Asie en corps de troupes et en cohortes, distinguant les différentes espèces d'armes, et séparant les lanciers, les archers et les cavaliers qui, auparavant, combattaient pêle-mêle. C'est lui qui eut avec les Lydiens ce combat dont j'ai parlé, pendant lequel le jour fut changé en nuit, et qui soumit l'Asie jusqu'au fleuve Halys. Après cette conquête, Cyaxare ayant rassemblé toutes les forces de ses états, marcha contre Ninive pour venger la mort de son père. Déjà, après avoir vaincu les Assyriens dans une bataille, il avait commencé le siège de la ville, lorsqu'une armée formidable de Scythes parut tout-à-coup, sous la conduite de leur roi Madyès, fils de Protothyas. Cette armée tombait sur l'Asie en poursuivant

les Cimmériens que les Scythes avaient chassés de l'Europe, et c'est à la suite des fuyards qu'elle se jeta en Médie.

CIV. On compte depuis le Palus Méotide (au-delà duquel habitent les Scythes) jusques au Phase et chez les Colchidiens, trente journées de chemin pour un courrier qui marche bien. Ensuite il y a peu de distance de la Colchide à la Médie. Il n'existe dans l'intervalle qui les sépare que la nation des Saspres; et dès qu'on a traversé leur pays, on se trouve chez les Mèdes. Cette route n'est cependant pas celle par laquelle les Scythes pénétrèrent; ils en prirent une au-dessus et beaucoup plus longue, laissant à leur droite le Caucase. C'est dans les environs de ce mont qu'ils en vinrent aux mains avec les Mèdes, qui furent vaincus, et perdirent, par cette défaite, l'Asie : elle passa toute entière sous la domination des Scythes.

CV. Maîtres de l'Asie, les Scythes se mirent en marche pour attaquer l'Égypte, mais ils trouvèrent dans la Syrie Palestine Psammitichus, roi d'Égypte; il venait au-devant d'eux, et à force de présents et de prières, il les détermina à ne pas aller plus avant. En se retirant, les Scythes entrèrent dans Ascalon, ville de Syrie; le gros de l'armée la traversa sans y causer aucun dommage; mais un petit nombre de soldats restés en arrière pillà le temple de Vénus Uranie, le plus ancien, du moins comme on me l'a assuré, de tous les

temples élevés à cette déesse. Celui de Cypre, qui est consacré à son culte, n'en est qu'une affiliation, comme les Cypriens en conviennent eux-mêmes; et un autre que l'on voit à Cythère a été bâti par les Phéniciens qui sont d'origine syrienne. Vénus, pour venger son injure, a frappé ceux qui ont pillé le temple d'Ascalon, ainsi que leurs descendans, du mal des femmes; et les Scythes eux-mêmes ne dissimulent pas l'origine de cette infirmité. Les étrangers qui viennent dans le pays reconnaissent aisément les hommes atteints de la maladie; en Scythie on les nomme Énarées (35).

CVI. Les Scythes restèrent en possession de l'Asie pendant vingt-huit ans, et dans ce long espace de temps tout y fut bouleversé par leurs excès et leur mépris pour les peuples. Indépendamment du tribut qu'ils avaient imposé, et qu'ils levaient par tête, sur chaque habitant, ils faisaient des incursions à cheval dans le pays, et enlevaient à chacun ce qu'il possédait. Mais Cyaxarè et les Mèdes finirent par en égorger le plus grand nombre qu'ils surent attirer à des repas où ils les enivraient. C'est par ce moyen que les Mèdes parvinrent à ressaisir la puissance et à dominer sur l'Asie, comme par le passé. Ils se rendirent bientôt maîtres de Ninive même (je rapporterai dans un autre ouvrage comment cette ville tomba en leur pouvoir). Enfin, ils soumièrent toute l'Asyrie, à l'exception de la partie dépendante de

**Babylone.** Cyaxare mourut après un règne de quarante années, y compris le temps de la domination des Scythes.

CVII. Astyage, fils de Cyaxare, hérita de l'empire. Ce roi eut une fille à laquelle il avait donné le nom de Mandane. Une nuit il crut la voir en songe répandre une si grande quantité d'urine, que non-seulement elle inondait la ville où il faisait son séjour, mais qu'il lui sembla même que toute l'Asie en était couverte. Frappé de cette vision, il en demanda l'explication à ceux des mages qui sont versés dans la science d'interpréter les songes, et la réponse qu'il en reçut lui causa beaucoup d'effroi. Cependant, Mandane étant devenue nubile, Astyage, retenu par ce songe, ne voulut la donner en mariage à aucun des Mèdes dont la maison pouvait s'allier à la sienne, mais il fit choix pour elle d'un Perse nommé Cambyse, homme d'un caractère paisible et d'une bonne famille, mais qu'il regardait néanmoins comme au-dessous même d'un Mède né dans la classe moyenne.

CVIII. Cambyse et Mandane étant unis, Astyage eut dans la première année de leur mariage un autre rêve. Il lui parut voir naître des parties sexuelles de sa fille une vigne dont les rattachaux s'étendaient sur toute l'Asie : il consulta de nouveau les interprètes des songes. Sur leur avis, il fit venir de la Perse auprès de lui sa fille qui se trouvait alors enceinte, et la retint

sous une garde étroite, décidé à faire périr l'enfant dont elle accoucherait, les mages lui ayant prédit que le fils de sa fille devait un jour régner à sa place. Lors donc que Mandane fut accouchée, Astyage fit appeler Harpagus, un de ses familiers les plus intimes, homme d'une fidélité à toute épreuve, et lui dit : « Harpagus, je vais te confier  
« une commission importante. N'hésite pas à la  
« remplir, et ne cherche pas à éluder mes ordres.  
« Garde-toi surtout, en voulant complaire à  
« d'autres, d'attirer par la suite de grands mal-  
« heurs sur ta tête. Va prendre l'enfant de Man-  
« dane, porte-le chez toi ; et après l'avoir mis  
« à mort, fais-le enterrer. » Seigneur, répondit  
« Harpagus, jusqu'ici vous ne m'avez jamais vu  
« songer à vous déplaire, et je ne me rendrai pas  
« plus coupable à l'avenir. Puisque vous l'avez  
« décidé, et qu'il vous plaît que les choses soient  
« ainsi, c'est à moi d'obéir. »

CIX. Après cette réponse, Harpagus alla prendre l'enfant condamné à périr, qu'on lui remit paré de langes magnifiques, et l'emporta en pleurant. Arrivé chez lui, il confia les ordres qu'il avait reçus d'Astyage à sa femme, qui lui demanda quel était son dessein ? « De ne point faire, dit Harpagus, ce que le  
« roi m'a commandé. Non, dût-il se montrer encore  
« plus rigoureux et plus insensé qu'il ne l'est actuel-  
« lement, je ne me soumettrai point à son ordre.  
« Je ne serai pas l'agent direct d'un tel meurtre.  
« Que de motifs n'ai-je pas d'ailleurs pour refuser

« d'être l'assassin de cet enfant ! Il tient à ma famille par les liens du sang ; Astyage est déjà vieux, et n'a point d'enfants mâles. Si, après sa mort, l'empire doit passer dans les mains de sa fille dont j'aurai fait mourir le fils, à quels dangers ne suis-je pas exposé ? Cependant ma propre sûreté veut que cet enfant périsse ; mais il faut que ce soit un des domestiques d'Astyage qui lui donne la mort, et qu'il ne la reçoive ni de moi, ni d'aucun des miens. »

CX. En finissant ces mots, il envoya chercher un des principaux pâtres d'Astyage, qu'il savait habiter au milieu des meilleurs pâturages, dans le sein des montagnes les plus fréquentées par les bêtes sauvages. Ce pâtre s'appelait Mitradate. Il avait épousé une femme esclave comme lui, dont le nom peut se rendre en grec par le mot Cyno, mais qui en langage mède était Spaca (Spaca en mède signifie une chienne). Les bois montueux où se trouvent les pâturages qui nourrissaient les nombreux troupeaux de bœufs du pâtre sont situés au nord d'Ecbatane, en allant vers le Pont-Euxin ; et cette contrée de la Médie qui touche aux Saspères, très-élevée, abonde en épaisses forêts ; tout le reste est un pays de plaine. Lorsque Mitradate, empressé de se rendre aux ordres qu'il avait reçus, fut arrivé, Harpagus lui parla en ces termes : « Astyage t'ordonne de prendre cet enfant et de l'exposer dans le lieu le plus désert de tes montagnes, où il trouvera

« une mort prompte. Je suis de plus chargé de  
 « te dire que, si tu balances à le faire périr, ou  
 « si tu le laisses vivre, de quelque manière que  
 « ce soit, tu dois t'attendre toi-même à la mort  
 « la plus affreuse. J'aurai soin, au surplus, de  
 « m'assurer si tu as obéi. »

CXI. Le pâtre, ayant entendu, prit l'enfant et retourna avec lui dans sa rustique demeure. Le hasard voulut que sa femme, qu'il avait laissée dans les derniers jours d'une grossesse, en atteignit le terme pendant le temps de son voyage. Ainsi tous les deux réciproquement étaient inquiets l'un de l'autre ; le mari, craignant que la femme n'accouchât en son absence ; celle-ci troublée par le message d'Harpagus, qui pour eux était un événement tout nouveau. Lorsque Mitradate fut de retour, sa femme, qui avait presque perdu l'espoir de le revoir, s'empressa de lui demander par quel motif Harpagus l'avait envoyé chercher en si grande hâte. « O ma femme ! répondit le pâtre, j'ai vu et entendu dans Ecbatane des choses qu'il eût été mieux pour moi de ne pas voir et de ne pas entendre. Ah ! je croyais nos maîtres à l'abri de tels malheurs. J'ai trouvé la maison d'Harpagus en larmes et dans les gémissements. Frappé de ce spectacle, j'entre ; je vois un enfant couché, se débattant et jetant des cris douloureux. Il était richement paré d'or et de vêtements précieux. Lorsqu'Harpagus m'aperçut, il me commanda de prendre cet enfant,

« de l'emporter avec moi, et de l'exposer dans le  
« lieu le plus sauvage de nos montagnes. Il me dit  
« qu'Astyage l'ordonnait ainsi, et me menaçait des  
« plus cruels supplices si je ne faisais pas ce qu'il  
« me prescrivait. Je l'ai reçu, persuadé qu'il était  
« né de quelque domestique de la maison, et ne  
« pouvant m'imaginer d'abord ce qu'il pouvait  
« être. J'admiraient cependant la magnificence de  
« ses vêtements, et j'étais également surpris du  
« deuil que je voyais chez Harpagus. Mais bien-  
« tôt j'ai appris tout d'un homme de la maison,  
« qui m'a accompagné jusqu'au-dehors de la ville,  
« et a remis l'enfant dans mes mains. J'ai su de  
« cette manière, qu'il était le fils de Mandane,  
« fille d'Astyage, et de Cambyse, fils de Cyrus,  
« et qu'Astyage avait ordonné qu'on le fit périr.  
« Le voilà ! »

CXII. Le pâtre cessa de parler, et découvrit l'enfant qu'il portait. La femme, considérant sa taille, touchée des grâces de sa figure, se prit à pleurer, et embrassant les genoux de son mari, le conjura par tout ce qu'elle put imaginer propre à l'émouvoir, de ne point obéir. Mitradate lui répondit : « qu'il lui était impossible de ne pas  
« exécuter ce qui lui avait été ordonné ; que les  
« espions d'Harpagus ne manqueraient pas de  
« venir observer ce qui se passait, et qu'il serait  
« perdu sur-le-champ s'il désobéissait. » La femme, voyant qu'elle ne pouvait persuader son mari, eut recours à un autre moyen, et lui dit : « Puisque

« je ne saurais te déterminer à conserver cet  
« enfant, et qu'il faut pour ta sûreté que tu  
« puisses en montrer un étendu à terre, fais  
« ce que je vais t'indiquer. Je viens aussi d'ac-  
« coucher, et mon enfant est mort; prends-le,  
« va l'exposer, et à sa place nous élèverons le  
« fils de la fille d'Astyage, comme s'il était le  
« nôtre. De cette manière, tu ne risques pas ta  
« vie en désobéissant à tes maîtres, et nous  
« n'aurons pas à nous reprocher une mauvaise  
« action. L'enfant mort aura la sépulture destinée  
« aux fils des rois, et l'enfant qui existe ne perdra  
« pas le jour. »

CXIII. Le pâtre se rendit à l'avis de sa femme, et fit sur-le-champ ce qu'elle conseillait. Il lui remit donc l'enfant qu'il avait apporté. Il plaça ensuite son propre fils mort dans le berceau, et après l'avoir revêtu des riches vêtements qui avaient servi à l'autre enfant, alla l'exposer dans le lieu le plus désert de la montagne. Trois jours écoulés, le pâtre, ayant laissé un des bergers qu'il avait sous ses ordres à la garde du cadavre, se rendit à la ville et avertit Harpagus qu'il était prêt, quand on le voudrait à montrer le corps de l'enfant qu'il avait été chargé d'exposer. Harpagus envoya sur les lieux quelques-uns de ses gardes les plus affidés : à leur retour, ils lui présentèrent effectivement un cadavre, qui n'était que celui du fils du pâtre, et auquel il fit donner la sépulture. Cependant la femme de Mitradata nourrit

et éleva près d'elle l'autre enfant, qui fut par la suite connu sous le nom de Cyrus : elle lui en avait donné un différent.

CXIV. L'enfant ayant atteint l'âge de dix ans, une aventure que je vais rapporter le fit reconnaître. Souvent près du village où se rassemblaient les troupeaux de bœufs dont nous avons parlé, il jouait au milieu de la route avec plusieurs enfants du même âge que lui. Dans leurs jeux, ces enfants, quoiqu'ils ne le crussent que le fils du pâtre, l'avaient choisi pour roi ; et lui, usant de ses droits, donnait aux uns la charge de bâtir un palais, faisait les autres ses gardes-du-corps, nommait celui-ci œil du roi (36), chargeait celui-là de la fonction de recevoir les messages, distribuant ainsi les emplois de sa cour à chacun. Parmi les compagnons de ses jeux, il en était un, fils d'Artembarès, homme considéré parmi les Mèdes. Un jour cet enfant s'étant refusé à exécuter les ordres qui lui avaient été donnés, Cyrus commanda aux autres de s'emparer de lui. Ils obéirent, et le jeune rebelle fut fouetté sévèrement. Irrité de ce traitement, le fils d'Artembarès, dès qu'il put s'échapper, se rendit à Ecbatane, et vint se plaindre amèrement à son père de ce qu'avait osé Cyrus, ne le nommant pas cependant par ce nom, car il ne le portait pas, mais le désignant comme le fils d'un des pâtres d'Astyage. Artembarès, transporté de colère à ce récit, se rendit sur-le-champ près d'Astyage, et menant

avec lui son fils, se plaignit au roi de l'affront qu'il avait reçu. « O roi ! s'écriait-il, en découvrant les épaules de son fils, c'est par un de vos esclaves, c'est par le fils d'un pâtre que nous avons été ainsi outragés. »

CXV. Astyage, après avoir entendu ces plaintes, et vu la trace des coups, voulut, par égard pour Artembarès qu'il honorait, venger l'injure faite à cet enfant, et ordonna que l'on fit venir le pâtre avec son fils. Lorsqu'ils furent en sa présence, Astyage, regardant Cyrus, lui dit : « C'est donc toi, toi fils de cet homme, qui as osé traiter avec tant d'indignité le fils d'un des premiers de ma cour ? » Seigneur, répondit Cyrus, je n'ai rien fait que je n'eusse le droit de faire. Les enfants du village, du nombre desquels est celui-ci, m'ont dans leurs jeux choisi pour roi : probablement ils m'ont jugé le plus digne de l'être. Tous obéissaient à mes ordres : seul il n'a pas voulu les reconnaître, et n'en a fait aucun cas. Il en a porté la peine. Si cependant pour cela je mérite quelque punition, me voilà prêt. »

CXVI. Tandis qu'il parlait, un pressentiment se glissait dans l'esprit d'Astyage. Il semblait au roi que les traits du visage de cet enfant se rapprochaient des siens. La réponse qu'il venait de faire si ferme et si libre, son âge parfaitement d'accord avec le temps où le fils de Mandane avait dû périr ; tant de rapports frappaient Astyage.

Il resta quelque temps sans parler. Enfin, ayant rappelé avec peine ses esprits, il dit à Artembarès, qu'il voulait éloigner pour avoir la liberté d'interroger le pâtre : « Allez, j'aurai soin que vous et « votre fils soyez satisfaits. » Artembarès sortit ; et les domestiques d'Astyage ayant, par son ordre, conduit Cyrus dans l'intérieur du palais, le roi, resté seul avec le pâtre, lui demanda : « où il avait « pris cet enfant ? qui le lui avait donné ? » Le pâtre répondit : « qu'il était son fils, et que sa « femme, qui l'avait mis au monde, était encore « avec lui. » Astyage lui répliqua qu'il entendait mal ses intérêts en dissimulant, puisqu'il serait bientôt forcé par les tourments d'avouer ce qu'il voulait cacher. En disant ces mots, le roi appela ses gardes, et leur ordonna de s'emparer du pâtre. Mais à peine fut-il présenté à la question, qu'il se décida à dire les choses telles qu'elles étaient, et fit un récit véridique de tout ce qui s'était passé : en le terminant, il supplia le roi de lui accorder son pardon.

CXVII. Astyage, instruit de la vérité par la déclaration du pâtre, ne le jugea pas digne de sa colère, et, la tournant tout entière contre Harpagus, ordonna à ses gardes de le faire venir sur-le-champ. Dès qu'il parut, Astyage lui adressa cette question : « Harpagus, de quelle manière « avez-vous fait périr l'enfant qui vous a été livré « par mon ordre ? » Harpagus, tandis que le roi parlait, ayant aperçu le pâtre, ne chercha point

à recourir à un mensonge qui l'aurait perdu dès qu'il en aurait été convaincu, et répondit en ces termes : « O roi ! lorsque cet enfant m'a été  
« remis, je me suis consulté sur la manière dont  
« j'exécuterais vos ordres, et j'ai cherché com-  
« ment, en ne me rendant pas coupable de dés-  
« obéissance envers vous, j'évitais cependant  
« de verser de ma main le sang de votre fille et  
« le vôtre même. Voici donc le parti que j'ai pris :  
« J'ai fait venir ce pâtre, je lui ai donné l'enfant,  
« et je lui ai dit, que vous aviez résolu qu'il  
« fût mis à mort. En lui parlant ainsi, je n'ai  
« point dit un mensonge. N'aviez-vous pas réel-  
« lement ordonné cette mort ? Quand il eut reçu  
« l'enfant, je lui prescrivis de l'exposer dans le  
« lieu le plus désert des montagnes, de l'ob-  
« server et de bien s'assurer qu'il avait cessé de  
« vivre. Je le menaçai en même-temps des plus  
« grands supplices, s'il n'exécutait pas fidèlement  
« ces ordres. Dès que je fus informé qu'il avait  
« obéi, et que l'enfant n'était plus, j'ai envoyé  
« sur les lieux les plus affidés de mes eunuques ;  
« ils m'ont rapporté le corps, que j'ai vu, et j'ai  
« pris soin moi-même de lui faire donner la sé-  
« pulture. C'est ainsi que tout s'est passé, ô roi !  
« et par quel genre de mort l'enfant a péri. »

CXVIII. Harpagus avait dit la vérité. Astyage, dissimulant le vif ressentiment que lui inspirait ce qui s'était passé, raconta de son côté à Harpagus ce qu'il avait appris du pâtre, et, après

avoir tout répété, termina en lui disant : « que  
 « l'enfant vivait encore, et qu'il s'en réjouissait ;  
 « car, ajouta-t-il, je souffrais beaucoup de ce que  
 « j'avais fait, et je n'étais pas moins affligé de  
 « la peine que j'avais causée à ma fille. Mais  
 « puisque le hasard a tout réparé, envoyez votre  
 « fils près de l'enfant qui vient de nous être  
 « rendu, et revenez à mon souper pour prendre  
 « part au sacrifice d'actions de grâces que je veux  
 « offrir aux dieux sauveurs. »

CXIX. Harpagus, ayant entendu ces paroles, se prosterna pour adorer le roi (37); et se félicitant que sa faute, non-seulement n'eût pas de suites fâcheuses, mais que par une faveur de la fortune elle lui procurât encore l'honneur d'être appelé au souper du roi, il retourna chez lui le plus vite qu'il put. Harpagus n'avait qu'un seul fils âgé à peine de treize ans. Il s'empressa en arrivant de lui dire de se rendre près d'Astyage, et d'exécuter tout ce qu'il ordonnerait. Il raconta ensuite à sa femme ce qui était arrivé, et lui fit partager sa joie. Cependant dès que le fils d'Harpagus fut arrivé au palais, Astyage le fait égorger, ordonne que l'on coupe son corps en morceaux, et qu'après les avoir mis rôtir ou bouillir, on les apprête pour sa table. Quand, à l'heure du souper, les invités, au nombre desquels était Harpagus, furent placés, le roi se fit donner, ainsi qu'au reste des convives, du mouton; mais on ne servit à Harpagus que les membres de

son fils , à l'exception de la tête et des extrémités des pieds et des mains qu'on avait mis à part dans une corbeille. Lorsque Harpagus eut cessé de manger , Astyage lui demanda s'il avait trouvé bon le repas qu'il venait de faire : Harpagus lui ayant répondu qu'il était excellent , le roi lui fit présenter la corbeille qui contenait la tête , les mains et les pieds du jeune homme , couverte d'un voile , et lui dit qu'il pouvait lever ce voile et prendre ce qu'il voudrait de ce qu'il trouverait dessous. Harpagus obéit , découvre la corbeille et voit les restes de son fils ; mais à cette vue , il ne témoigne aucune surprise , et reste parfaitement maître de lui-même. Astyage insistant , le presse de dire s'il connaît le gibier dont il venait de manger. Harpagus répond froidement qu'il le connaît , mais qu'il devait trouver bien tout ce qu'il plaisait au roi de faire. Après cette réponse , il recueillit ces tristes débris , les emporta dans sa maison , et les réunit dans la tombe.

CXX. Telle fut la vengeance qu'Astyage tira d'Harpagus. Voulant ensuite délibérer sur ce qu'il devait faire de Cyrus , il appela près de lui les mêmes mages qu'il avait autrefois consultés , et leur demanda quel était le vrai sens de l'interprétation qu'ils avaient donnée à son rêve. Les mages répondirent qu'ils l'avaient entendu en ce sens : « Qu'il était dans la destinée que l'enfant « devait régner un jour , si sa vie était épargnée .

« et s'il ne périssait pas en naissant. « Eh bien ! dit  
« Astyage, il vit. Nourri aux champs, les enfants  
« de son village l'ont nommé roi, et il a fait tout  
« ce que les rois qui régneront réellement ont cou-  
« tume de faire. Il s'est donné des gardes, des  
« huissiers, des messagers ; enfin il a réglé autour  
« de lui tout ce qui tient à la royauté. Que pen-  
« sez-vous actuellement de ces diverses circon-  
« stances ? Puisque l'enfant a survécu, reprirent  
« les mages, puisque, par un pur hasard, il a fait  
« les fonctions de roi, vous pouvez actuellement  
« vous rassurer, et votre esprit ne doit plus con-  
« cevoir d'inquiétude. Certainement, ce même  
« enfant ne régnera pas une seconde fois. Sou-  
« vent nos prédictions s'accomplissent ainsi par  
« les moindres événements, et les présages conte-  
« nus dans les songes se résolvent par les plus  
« petites choses. « Et moi aussi je pense comme  
« vous, répliqua Astyage. Je crois que l'enfant,  
« ayant porté le nom de roi, mon rêve, en ce  
« qui le concerne, est accompli, et qu'il n'est plus  
« à craindre. Cependant, donnez-moi encore  
« votre opinion sur un autre sujet, et, après y  
« avoir mûrement réfléchi, dites quelles mesures  
« il faut prendre pour garantir dans l'avenir la  
« stabilité de ma maison, et en même-temps  
« votre propre sûreté ? » A cette nouvelle ques-  
« tion les mages répondirent : « O roi ! il est tout-  
« à-fait dans notre intérêt que votre empire s'affer-  
« misse ; s'il tombe dans une nation étrangère en

« passant à cet enfant , Perse d'origine , nous ,  
 « qui sommes Mèdes , descendus aux rangs de su-  
 « jets , nous ne sommes plus rien en comparaison  
 « des Perses , nous devenons nous-mêmes étran-  
 « gers. Tant que vous régnerez , au contraire ,  
 « notre roi est notre concitoyen , nous avons part  
 « à l'autorité souveraine , et c'est à nous que vos  
 « bienfaits et les honneurs sont destinés. Nous  
 « devons donc considérer avant tout ce qui  
 « touche à la stabilité de votre empire ou à la  
 « durée de votre existence , et si nous apercevons  
 « quelque danger , ne pas perdre un moment pour  
 « vous l'indiquer. Toutefois nous avons la con-  
 « fiance que votre songe est maintenant sans  
 « objet , et nous vous engageons à voir de même ;  
 « mais nous pensons aussi qu'il faut bannir cet  
 « enfant de vos yeux , et l'envoyer chez les  
 « Perses , auprès de ceux qui lui ont donné le  
 « jour. »

CXXI. Astyage se rendit aisément à cet avis , qui lui était d'ailleurs agréable. Il fit donc venir Cyrus , et lui dit : « Enfant , sur la foi d'un vain  
 « songe , j'en ai mal agi avec toi ; ta bonne for-  
 « tune t'a sauvé : sois joyeux. Tu vas te rendre  
 « actuellement en Perse ; une suite convenable  
 « t'accompagnera dans la route. Là tu trouveras  
 « un père et une mère qui ne sont ni le pâtre  
 « Mitradate , ni sa femme. »

CXXII. Cyrus , ainsi congédié par Astyage , arriva chez Cambyse. Dès qu'il se fut fait connaître ,

ses parents le reçurent avec des caresses d'autant plus vives, qu'ils le croyaient mort au moment de sa naissance, et lui demandèrent avec empressement de quelle manière il avait échappé. Cyrus leur répondit : « qu'il n'en avait rien su avant « son départ, que jusques-là il était resté dans « une entière ignorance de ce qui le concernait, « et qu'il avait appris seulement en route sa propre « histoire ; qu'il se croyait fils d'un des pâtres « d'Astyage, mais que les gens qui l'accompa- « gnaient l'avaient instruit de tout. » Alors il raconta comment il avait été nourri par la femme du pâtre ; et, en faisant un grand éloge d'elle, il répéta plusieurs fois dans son récit le nom de Cyno. Les parents de Cyrus, frappés du double sens de ce mot, en profitèrent ; et afin de laisser croire aux Perses qu'il y avait quelque chose de divin dans la conservation de leur fils, ils firent courir le bruit que Cyrus, abandonné et exposé, avait été nourri par une chienne. Cette fable s'est répandue et fut long-temps en crédit.

CXXIII. Cyrus, parvenu à la virilité, était le plus robuste de ceux de son âge, et le plus aimé. Vers ce temps, Harpagus, qui brûlait du desir de se venger de la cruauté d'Astyage, et qui ne pouvait rien tenter par lui-même, comme simple particulier, eut l'idée de s'adresser à Cyrus, et lui envoya des présents. Il le voyait déjà dans un âge convenable, et se flattait de le faire aisément entrer dans ses vues, en confondant leurs

communes injures. Déjà même il avait médité l'exécution de ce dessein ; et Astyage , devenu chaque jour plus odieux aux Mèdes par son excessive rigueur, le secondait.

Harpagus, mettant donc à profit la disposition des esprits, entretenait des liaisons particulières avec les premiers du pays, et leur persuada de déposer Astyage, pour appeler Cyrus à la tête des affaires. Lorsque cette résolution fut prise, et tout préparé, il s'agissait d'en instruire Cyrus, qui habitait la Perse. Harpagus, n'osant se fier aux messagers ordinaires (les chemins étaient rigoureusement surveillés), eut recours à la ruse. Il fendit le ventre d'un lièvre dont il eut soin de conserver la peau intacte, sans en arracher aucun poil, et renferma dans l'intérieur des tablettes où il avait écrit ce qu'il voulait faire savoir. Il le donna ensuite, après l'avoir recousu avec soin, à un de ses domestiques affidés, qu'il fit habiller en chasseur, portant des filets, et lui ordonna de se rendre en Perse. Le lièvre devait être remis à Cyrus, et le messenger était chargé de lui dire de vive voix de découper de ses propres mains l'animal, et de n'avoir personne auprès de lui quand il l'ouvrirait.

CXXIV. Tout s'exécuta comme Harpagus l'avait ordonné. Cyrus reçut le lièvre, et l'ayant ouvert lui-même, trouva et lut les tablettes qui portaient ces mots : « Fils de Cambyse, les dieux ne vous « perdent pas de vue ; s'il en était autrement,

« votre conservation n'eût pas été si miraculeuse.  
« Mais il vous reste à vous venger d'Astyage, de  
« votre assassin, puisque son dessein fut de vous  
« faire mourir ; et si vous vivez, les dieux seuls  
« vous ont sauvé. Vous avez, je n'en doute pas,  
« appris depuis long-temps ce qui s'est passé à  
« votre égard ; vous savez aussi tout ce que j'ai  
« souffert d'Astyage pour avoir refusé de vous  
« donner la mort, pour vous avoir confié au pâtre  
« qui vous a élevé. Maintenant, si vous m'en  
« croyez, vous régnerez bientôt sur tout le pays  
« où règne aujourd'hui Astyage. Il suffit, pour y  
« réussir, d'exciter les Perses à la défection : dé-  
« terminez-les à s'armer et à marcher contre les  
« Mèdes ; et alors, soit qu'Astyage me mette à la  
« tête des troupes qu'il enverra à votre rencontre,  
« soit qu'il en confie le commandement à qui que  
« ce soit de distingué parmi les Mèdes, comptez  
« sur un succès certain. Les grands du pays,  
« déjà déclarés pour vous, se révolteront et ôteront  
« l'empire à Astyage. Tout est disposé ici ; faites  
« donc ce que je vous dis, et faites-le promptement.»

CXXV. Cyrus, instruit par ce message, examina de quelle manière il amènerait les Perses à se révolter ; et, après avoir long-temps délibéré, il s'arrêta à un stratagème dont le succès lui parut certain : voici en quoi il consistait. Il supposa qu'il avait reçu des tablettes (il y avait écrit lui-même ce qui convenait à son projet), puis il convoqua les Perses, ouvrit ces tablettes en leur

présence, et les ayant lues publiquement, il fit croire à l'assemblée qu'Astyage l'avait nommé général des Perses. Il ordonna ensuite en cette qualité à chaque individu de se munir d'une faux, et de se tenir prêt à exécuter ce qu'il prescrirait. On compte au surplus parmi les Perses plusieurs tribus différentes. Celles que Cyrus réunit en assemblée, et qu'il voulait détacher des Mèdes, sont les plus considérées, et toutes les autres en dépendent : ce sont les Pasargades, les Marophiens, et les Maspiens. Dans ce nombre les Pasargades sont les plus nobles, et c'est parmi eux que se trouve la famille des Achæménides, dont les rois perses sont sortis. Les autres sont en premier lieu les Panthialæens, les Dérusisæens, les Germaniens, tous laboureurs ; en second lieu, les Daens, les Mardes, les Dropiciens, et les Sargartiens, qui sont nomades.

CXXVI. Lorsque tous les Perses, suivant l'ordre qu'ils avaient reçu, parurent, chacun muni d'une faux, comme il leur avait été prescrit, Cyrus leur enjoignit de nettoyer en un jour une certaine portion du territoire de la Perse, qui, dans l'espace de dix-huit ou vingt stades, était couvert entièrement d'épines. Quand ils eurent fini ce travail, il leur ordonna de se retrouver au même lieu le lendemain après s'être baignés. Cependant il rassembla les troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons appartenant à son père, et en fit tuer la quantité nécessaire pour nourrir cette troupe. Il y

joignit en vin et autres denrées tout ce dont elle pouvait avoir besoin. Le jour suivant les Perses revinrent, et Cyrus, les ayant fait asseoir dans les prairies voisines, les traita avec magnificence. Le repas terminé, il leur demanda lequel des deux jours leur paraissait préférable. Tous lui répondirent qu'il y avait une grande différence, que le premier avait été un jour de fatigues et de peine, et que le second n'avait offert que des plaisirs et des jouissances. Cyrus, reprenant alors la parole, leur découvrit sa pensée et leur dit : « Citoyens  
 « de la Perse, il en sera de même à jamais pour  
 « vous, si vous voulez me suivre. Vous vous assurez  
 « alors les biens dont vous jouissez aujourd'hui,  
 « avec une infinité d'autres, et vous n'aurez plus  
 « à supporter les travaux de l'esclavage. Si vous  
 « me refusez, les peines que vous avez endurées  
 « hier, et d'autres sans nombre, seront votre par-  
 « tage : laissez-vous donc persuader par moi, et  
 « devenez libres. Je sens que les dieux m'ont fait  
 « naître pour mettre en vos mains tant de biens ;  
 « et vous les obtiendrez, car je sais que vous  
 « n'êtes inférieurs aux Mèdes ni dans la guerre,  
 « ni dans aucun genre. Si donc vous êtes ce que  
 « je crois, cessez sur-le-champ d'obéir à Astyage. »

CXXVII. Les Perses, fatigués depuis long-temps de la domination des Mèdes, charmés d'avoir un chef, se livrèrent à sa conduite, et se déclarèrent libres. Dès qu'Astyage fut instruit des menées de Cyrus, il lui adressa l'ordre de revenir ; mais Cyrus

renvoya le courrier avec ces mots : « Dites à Astyage qu'il me verra plutôt qu'il ne voudra. » Sur cette réponse, Astyage fit armer les Mèdes, et choisit pour général (c'était un dieu sans doute qui l'égarait) Harpagus même, oubliant les justes sujets de ressentiment qu'il lui avait donnés. Lorsque les Mèdes en vinrent aux mains avec les Perses, ceux qui n'étaient pas dans la confiance combattirent de bonne foi ; mais les autres, instruits du dessein du chef, étant passés du côté des Perses, bientôt la majeure partie de l'armée faiblit et prit la fuite.

CXXVIII. Les Mèdes furent ainsi honteusement défaits. A cette nouvelle, Astyage, après s'être écrié d'un ton menaçant : « Cyrus n'aura pas tous les jours lieu de se réjouir ! » commença par faire mettre en croix les mages interprètes des songes, qui lui avaient conseillé de renvoyer Cyrus. Il fait ensuite prendre les armes à tous les habitants d'Ecbatane, jeunes et vieux, restés dans la ville, les mène contre les Perses, livre une nouvelle bataille, la perd, et tombe vivant au pouvoir de l'ennemi : son armée y fut entièrement détruite.

CXXIX. Harpagus, au comble de la joie de voir Astyage dans les fers, le poursuivit d'injures ; et entre autres insultes, animé par le souvenir de l'horrible repas où il avait été contraint de manger les membres de son propre fils, il demanda à Astyage : « comment il trouvait l'esclavage après la royauté ? » Astyage, au lieu de répondre,

fixant ses regards sur Harpagus, lui demanda à son tour : « s'il s'appropriait ce que Cyrus avait fait ? » Harpagus répliqua qu'il pouvait justement le regarder comme son propre ouvrage, puisque c'était lui qui avait écrit à Cyrus pour le lui conseiller. « Eh bien donc ! lui dit Astyage, s'expliquant plus « clairement, tu es le plus inepte et le plus in- « juste des hommes : le plus inepte, si, étant « maître de te faire roi toi-même, ce qui devait « être en ton pouvoir du moment où tu te vantes « d'être l'auteur de tout ce qui vient de se passer, « tu as cédé l'empire à un autre ; et le plus in- « juste, si, pour te venger d'un souper, tu livres « les Mèdes à l'esclavage. Car enfin, ajouta As- « tyage, puisque tu voulais donner la royauté à « quelque autre, et ne pas la garder pour toi, « n'était-il pas juste du moins que la puissance « tombât entre les mains d'un Mède, plutôt que « dans celles d'un Perse ? Tout ce que tu as fait « aujourd'hui n'aboutit au contraire qu'à rendre « les Mèdes, innocents envers toi, esclaves, eux « qui étaient les maîtres, et à leur donner pour « maîtres les Perses, qui n'étaient jusqu'ici que « leurs esclaves. »

CXXX. Telle fut la fin du règne d'Astyage ; il avait duré trente-cinq ans. Son extrême sévérité fit passer sous le joug des Perses les Mèdes, qui avaient dominé sur l'Asie, au-delà du fleuve Halys, pendant cent vingt-huit ans (38), non compris le temps de l'invasion des Scythes. Par

la suite, à la vérité, ils ont essayé de secouer le joug, et se révoltèrent contre Darius; mais ils furent vaincus dans un combat, et soumis de nouveau. Du reste, les Perses, qui sous la conduite de Cyrus s'étaient soustraits à la puissance des Mèdes, furent, depuis la défaite d'Astyage, les maîtres de l'Asie. Quant à Astyage personnellement, Cyrus ne lui fit aucun mal, et le garda constamment près de lui jusqu'à sa mort. C'est ainsi que Cyrus devint roi, après avoir essuyé à sa naissance et dans son éducation les divers accidents que j'ai rapportés. J'ai dit plus haut comment ensuite il renversa la puissance de Crésus, qui l'avait injustement attaqué. Cette victoire mit toute l'Asie sous son empire.

CXXXI. Je vais maintenant faire connaître ce que j'ai appris des lois en usage parmi les Perses. Il n'est point permis chez eux d'élever de temples, d'autels, ni même de simulacres des dieux; et ils regardent comme atteints de folie ceux qui en érigent. C'est, je pense, pour empêcher qu'on n'attribue aux dieux une origine et une forme humaine comme chez les Grecs. Ils ont pour règle de ne sacrifier à Jupiter que sur les sommets les plus élevés des montagnes, et appellent Jupiter le cercle entier des cieux. Ils sacrifient au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau, aux vents. C'étaient les seuls êtres auxquels ils rendaient anciennement un culte; mais ils ont appris depuis, des Arabes et des Assyriens, à offrir aussi des sacri-

fices à Vénus Uranie. Au surplus, les Assyriens appellent Vénus, dans leur langue, Mylitta ; les Arabes la nomment Alitta, et les Perses lui donnent le nom de Mitra (39).

CXXXII. Voici comment les Perses offrent des sacrifices aux divers dieux que je viens de nommer. Ils n'élèvent point d'autel, n'allument point de feu sacré ; ils ne font usage ni de libations, ni de flûtes, ni de bandelettes, ni de gâteaux salés. Celui qui veut sacrifier, conduit la victime dans un lieu pur, et l'immole en invoquant le dieu, la tête couverte d'une tiare ornée d'une guirlande de myrte. Il ne prie pas exclusivement pour lui, en demandant à la Divinité les biens qu'il souhaite ; mais il prie pour le bonheur de toute la nation Perse et pour le roi, et se regarde comme compris dans ce vœu général. Il partage ensuite en morceaux la victime et en fait cuire les chairs, qu'il place sur un lit d'herbe tendre, le plus souvent de trèfle. Lorsque tout est ainsi disposé, un mage paraît, et chante une théogonie (40), que quelques-uns regardent comme une espèce d'incantation (il ne leur est pas permis d'offrir un sacrifice sans y appeler des mages). Peu de temps après, celui qui a présenté la victime emporte les viandes et en fait l'usage qui lui convient.

CXXXIII. Le jour qu'ils honorent le plus dans le cours de l'année est leur jour natal. Ils croient devoir le célébrer par des repas somptueux où les riches font paraître un bœuf, un cheval.

un chameau, ou un âne entier rôti à leurs foyers. Les plus pauvres se contentent d'un mouton ou d'une chèvre. En général les Perses font peu de consommation d'aliments solides. Ils mangent beaucoup de ces mets recherchés et délicats qui ne paraissent ailleurs qu'aux secondes tables, et qui ne leur sont pas présentés tous à-la-fois, mais les uns après les autres. A ce sujet ils disent que les Grecs, lorsqu'ils ont pris leur repas, ont sans doute entièrement satisfait leur faim, puisqu'ils ne se font servir ensuite rien de nourrissant, mais que cependant ils continuent encore à manger sans faim tant qu'on leur sert quelque chose. Les Perses sont très-adonnés au vin. Ils ne se permettent néanmoins ni de vomir, ni de satisfaire à des besoins naturels en présence de qui que ce soit. Ils observent encore aujourd'hui cette réserve. C'est au milieu même de l'ivresse qu'ils ont coutume de traiter les affaires les plus sérieuses. Le lendemain, celui chez lequel le repas a eu lieu, leur soumet, lorsqu'ils sont à jeun, ce dont ils sont convenus; et s'ils le confirment, l'affaire est terminée; sinon, elle est rejetée. Au surplus, ils discutent encore très-bien dans l'ivresse ce dont ils ont traité étant à jeun.

CXXXIV. Lorsque les Perses se rencontrent, on reconnaît tout de suite s'ils sont du même rang; car alors, au lieu de se saluer réciproquement, ils se baisent sur la bouche. S'ils sont d'inégales conditions, mais peu différentes, ils se contentent

de se baiser les joues ; mais si la distance entre eux est très-grande, l'inférieur se prosterne pour adorer son supérieur. Les peuples que les Perses considèrent le plus, sont ceux des contrées limitrophes, ensuite ceux qui confinent à leurs voisins, en diminuant ainsi d'estime en raison de la distance, tellement qu'ils ne font aucun cas de ceux qui habitent des régions éloignées. Comme ils se jugent les plus parfaits des hommes, ils croient que les autres ne participent à la perfection qu'en raison de la proximité de leur pays, et que ceux qui vivent à une très-grande distance sont nécessairement les plus imparfaits de tous. Sous la domination des Mèdes, les diverses nations qui leur étaient soumises étaient en effet, les unes à l'égard des autres, dans un certain ordre de subordination. Les Mèdes, à la vérité, commandaient à toutes, mais plus particulièrement cependant à celles qui leur étaient limitrophes, celles-ci à leurs voisins, et ainsi de suite. Les Perses ont conservé les mêmes rapports dans le degré de considération qu'ils accordent aux nations, chaque peuple, suivant cet ordre, étant censé supérieur à un autre, et ayant sur lui une certaine prééminence.

CXXXV. Les Perses adoptent facilement les usages étrangers. C'est ainsi qu'ils ont pris l'habillement des Mèdes, qui leur a paru plus beau que le leur, et, à la guerre, les cuirasses des Egyptiens. Les autres nations leur ont aussi en-

seigné des voluptés qui leur étaient inconnues. Ils ont, par exemple, retenu des Grecs la pédérastie. Chez eux, chacun peut épouser plusieurs femmes légitimes, et entretenir en outre un grand nombre de concubines.

CXXXVI. Après la valeur à la guerre, le mérite d'un homme s'estime en Perse par le nombre de ses enfants ; et le roi a soin d'envoyer chaque année des présents à ceux qui en ont le plus. Ils y voient la meilleure preuve de la véritable force d'un homme. L'éducation des enfants mâles, depuis l'âge de cinq ans jusques à vingt, se borne à apprendre ces trois choses : monter à cheval, tirer de l'arc, et dire la vérité. Avant cinq ans un fils ne paraît pas aux yeux de son père, et demeure dans l'intérieur avec les femmes. Ils en usent ainsi, afin que, si l'enfant vient à mourir pendant cette époque, le père n'en conçoive aucun sujet de chagrin.

CXXXVII. Si j'approuve sincèrement cette institution, il est chez eux une loi que je loue encore bien davantage ; c'est celle qui interdit au roi de faire mettre à mort qui que ce soit, ou à un particulier d'infliger le dernier châtiment à un de ses domestiques, sur une seule faute commise, mais leur enjoint de compter les actions antérieures du coupable, et de n'user de rigueur que dans le cas où ses torts seraient plus nombreux et plus grands que les services qu'il aurait rendus. Les Perses prétendent que le crime de tuer son père

ou sa mère, est impossible. Toutes les fois qu'un tel forfait se présente, ils disent qu'après avoir recherché soigneusement, on trouvera que celui qui l'a commis est un enfant supposé ou adultérin; tant ils regardent comme invraisemblable que des enfants puissent ôter le jour à ceux de qui ils l'ont véritablement reçu!

CXXXVIII. Il ne leur est pas permis de dire ce qu'il ne leur est pas permis de faire. Ils regardent donc comme un déshonneur, d'abord de mentir, et ensuite d'avoir des dettes, pour beaucoup de raisons, mais principalement parce qu'ils disent qu'il faut toujours que celui qui a des dettes finisse par faire quelque mensonge. Ils éloignent des villes les hommes atteints de la lèpre ou de la leucé, et ne permettent pas qu'ils aient commerce avec les habitants. Ils croient que cette maladie est la punition de quelque faute commise contre le culte du soleil; et si un étranger en est atteint, ils le font sortir du pays. Plusieurs même en chassent les pigeons blancs, dans l'idée que leur couleur est un effet de la leucé (41). Les rivières et les fleuves sont sacrés pour les Perses; ils ne se permettent point d'y cracher, ni d'y uriner; ils ne s'y lavent même pas les mains, et ne souffrent pas que d'autres s'en servent pour ces usages.

CXXXIX. Une chose assez remarquable chez les Perses, qu'ils n'ont sans doute pas observée, et qui ne nous a pas échappé, c'est que tous les noms de leur langue qui répondent ou aux qua-

lités du corps, ou à la dignité des personnes, se terminent par la lettre *s*, appelée chez les Doriens *san*, et chez les Ioniens *sigma*. D'exactes recherches ont prouvé que cette terminaison n'est pas seulement pour quelques-uns de ces noms, mais constamment la même pour tous.

CXL. Ce que je viens de rapporter sur les mœurs des Perses, je l'ai appris par mes propres recherches, et je le donne pour certain; mais je ne puis pas parler aussi positivement des usages moins connus, comme, par exemple, de ce qui se passe à l'égard des morts, que l'on n'enterre pas, dit-on, avant que le corps n'ait été déchiré par un chien ou par un oiseau. Je sais seulement que les mages ont cette coutume, et ne s'en cachent point. Enfin, on ajoute que les Perses ne mettent en terre les cadavres, qu'après les avoir enduits de cire. Du reste, les mages diffèrent beaucoup, par leurs mœurs, des autres hommes, et particulièrement des prêtres égyptiens. Ceux-ci regardent comme un crime de tuer aucun être vivant, si ce n'est les victimes qu'ils sacrifient aux dieux. Les mages, au contraire, peuvent tuer tout animal, à l'exception cependant de l'homme et du chien. Ils font même une de leurs principales occupations de tuer les fourmis, les serpents et beaucoup d'autres reptiles ou oiseaux. Mais quel que soit le motif de cet usage, en voilà assez sur ce sujet. Je reprends actuellement le récit des faits, où je l'ai laissé.

**CXLI.** Dès que les Ioniens et les Æoliens eurent connaissance des victoires des Perses sur les Lydiens, ils s'empressèrent d'envoyer à Sardes des députés pour offrir à Cyrus de se reconnaître ses sujets aux mêmes conditions que leur avait accordées Crésus. Cyrus, ayant écouté leurs propositions, répondit en ces termes : « Un certain joueur de flûte vit un jour des poissons dans la mer. Il se mit à jouer, espérant qu'aux sons de sa flûte les poissons sauteraient à terre. Trompé dans son attente, il prend un filet, le lance dans l'eau, et en amène un grand nombre qu'il voit se débattre sur le rivage. Ah ! ah ! leur dit-il, puisque vous n'avez pas voulu sauter quand je vous y ai invités en jouant de la flûte, il n'est plus temps de danser à cette heure. » Par cet apologue, Cyrus reprochait aux Ioniens et aux Æoliens d'avoir refusé de se détacher de Crésus, quand il les y avait engagés au commencement de la guerre ; et comme il voyait que ses succès seuls les déterminaient à se ranger sous sa domination, son ressentiment lui dicta cette réponse. Lorsqu'elle fut connue dans les villes d'Ionie, le premier soin des habitants fut de réparer leurs murailles, et de se convoquer en assemblée générale au Panionium ; tous s'y trouvèrent, à l'exception des Milésiens, les seuls avec qui Cyrus avait traité sur le même pied que Crésus. Dans cette assemblée il fut résolu d'envoyer des députés à Sparte, demander des secours.

CXLII. Les Ioniens, à qui le Pamionium dont je viens de parler appartient, ont bâti leurs villes sous le ciel le plus pur et dans le climat le plus heureux. On ne peut comparer à l'Ionie ni les contrées situées au nord ou au midi, ni les pays qui la bornent au levant ou au couchant. Tous sont ou exposés à des froids rigoureux et à des gelées, ou dévorés par la chaleur et la sécheresse. Une douce température règne au contraire dans l'heureuse Ionie, et l'on y parle partout la même langue; mais le mode d'inflexion des mots a quatre variétés principales. Milet, la première de leurs villes situées au midi, et ensuite Myus et Prienne, en Carie, font usage d'une de ces variétés. Dans la Lydie, Éphèse, Colophon, Lébedos, Téos, Clazomène et Phocée, en ont une qui est commune entr'elles, mais qui n'a aucun rapport avec celle des autres villes que j'ai nommées d'abord. Des trois autres villes ioniennes, deux, Samos et Chio, sont dans les îles, et la troisième, Érythrée, est sur le continent. Chio et Érythrée se servent du même idiome, et les Samiens en ont un qui leur est particulier. Ainsi la langue commune a, comme on voit, quatre caractères distincts.

CXLIII. Parmi ces différents peuples, les Milésiens, qui avaient traité avec Cyrus, étaient seuls à l'abri de toute crainte; les habitants des îles se trouvaient également en sûreté tant que les Phéniciens n'étaient point sujets des Perses, puis-

que les Perses n'ont pas de marine. Les uns et les autres, Milésiens et insulaires, s'étaient donc séparés du reste des Ioniens, par cet unique motif que la Grèce, prise en général, étant alors peu puissante, la nation ionienne n'en formait encore que la partie la plus faible et la moins en état de se défendre. A l'exception d'Athènes, on n'y comptait aucune cité de quelque importance; et Athènes, ainsi que d'autres villes ioniennes, refusaient le nom d'Ionien, et ne voulaient plus être comprises sous cette dénomination. Il me paraît même que la plupart le dédaignent encore aujourd'hui; mais les douze villes que j'ai nommées plus haut, et qui s'honoraient de le porter, s'étaient bâti un lieu d'assemblée commun pour toute l'Ionie, auquel elles donnèrent le nom de Panionium; c'est là qu'elles avaient pris une délibération pour déclarer qu'elles n'admettraient point dans leur association d'autres villes de l'Ionie. Il est vrai qu'aucune, à l'exception de Smyrne, ne leur demanda d'en faire partie.

CXLIV. A leur exemple, les Doriens, qui forment actuellement la Pentapole, autrefois l'Hexapole, n'admettent dans le Triopicum, leur temple commun, aucune des cités doriennes qui leur confinent, et ont exclu de leur association ceux qui ont profané ce temple, comme cela eut lieu dans une occasion que je vais rapporter. Suivant un ancien usage, aux jeux célébrés en l'honneur d'Apollon Triopique, des

trépieds d'airain étaient le prix des vainqueurs; mais ils ne pouvaient les emporter, ils étaient obligés de les consacrer dans le temple du Dieu. Un habitant d'Halicarnasse, nommé Agasiclès, vainqueur dans un de ces jeux, transgressa la loi, et emporta chez lui le trépied, qu'il suspendit dans sa maison comme un trophée. Ce fut pour punir cette profanation que les cinq villes de Linde, de Jalyssos, de Camire, de Cos et de Cnide, rejetèrent de leur communauté, la ville d'Halicarnasse.

CXLV. Ainsi douze villes formèrent l'association ionienne, et elle ne voulut pas en admettre un plus grand nombre, par le motif, je crois, que du temps où les Ioniens habitaient le Péloponèse, avant d'en être chassés par les Achéens, ils étaient partagés en douze cités. Pellène, près de Sicyone, qui était la première, ensuite Ægire, Æges, située sur le fleuve Cratis qui ne tarit jamais, et qui a donné son nom à un autre fleuve d'Italie, Boura, Hélice, où se réfugièrent les Ioniens quand ils furent vaincus par les Achéens, Ægium, les cités des Rhypéens, des Patraséens et des Pharéens, Olénus, où coule le Pirus, fleuve considérable, enfin, Dyme et la cité des Tritéens, qui, seules de ce nombre, sont dans l'intérieur des terres.

CXLVI. Ces douze cités sont actuellement aux Achéens : elles composèrent autrefois l'association des Ioniens dans le Péloponèse, et c'est d'après cette division, que les Ioniens d'Asie se

sont également bornés à ce nombre. Mais c'est une folie de prétendre que ces derniers soient plus Ioniens que les autres, qu'ils soient d'une origine plus noble; car ils ne se sont formés que par l'accession de divers peuples, tels que les Abantes de l'Eubée, qui en ont fait une partie considérable, et qui n'ont rien de commun avec le nom Ionien, et les Minyens d'Orchomène, qui se sont mêlés avec eux, ainsi que les Cadméens, les Dryopes, quelques Phocidiens détachés de leur patrie, les Molosses, les Arcadiens Pélasges, et les Dorien Épidauriens. Quant aux Ioniens sortis du prytanée d'Athènes (42), et qui se regardent comme les plus nobles de tous, il faut remarquer qu'ils n'ont point emmené de femmes avec eux dans leur émigration, et qu'ils ne se sont mariés qu'à des femmes de Carie, dont ils avaient fait périr tous les parents. C'est à la suite de ce massacre que les Cariennes ont établi entre elles une loi qu'elles jurèrent d'observer, et qu'elles transmettent sous le même serment à leurs filles. D'après cette loi, elles ne peuvent ni manger avec leurs maris, ni, dans aucun cas, les appeler par leur nom propre. C'est ainsi qu'elles perpétuent la mémoire du crime de ceux qui ne les ont épousées qu'après avoir tué leurs pères, leurs maris et leurs enfants. Cet événement a eu lieu à Milet.

CXLVII. Ces Ioniens se sont donné des rois; les uns les ont pris chez les Lyciens, qui descendent de Glaucus, fils d'Hippolochus; les autres

chez les Caucones Pyliens, qui sortent de Codrus, fils de Mélanthus; quelques-uns dans les deux races indifféremment. Du reste, ils tiennent plus fortement au titre d'Ionien, que les autres peuples qui le prennent aussi : et, puisqu'il en est ainsi, qu'ils soient, j'y consens, regardés comme les Ioniens purs. Cependant tous ceux qui sont venus d'Athènes, et qui font la fête des Apatouries, sont réellement aussi des Ioniens. Cette fête a lieu dans toute l'Ionie, excepté cependant chez les Éphésiens et les Colophoniens, qui ne la célèbrent pas à cause d'un meurtre non expié qui a eu lieu sur leur territoire.

CXLVIII. Je reviens au Panionium. Il consiste en un lieu sacré situé dans le territoire de Mycale, tourné vers le nord, et dédié par l'assemblée générale des villes ioniennes à Neptune Héliconien. Mycale est un promontoire qui regarde le couchant en face de Samos. C'est dans ce lieu que les Ioniens, rassemblés de toutes les villes de l'association, célèbrent une fête générale qu'ils nomment les Panionies (ces noms des fêtes ioniennes ont cela de commun avec les fêtes grecques, qu'ils se terminent toujours par la même désinence, à-peu-près, comme je l'ai observé à l'égard des noms propres chez les Perses). Telles sont les villes de l'Ionie et leurs rapports.

CXLIX. Celles de l'Æolie sont Cyme, qui prend aussi le nom de Phriconis, Larisse, Neon-Tichos, Temnos, Cilla, Notium, Ægiroessa, Pitané, Ægée,

Myrine et Grynée. Ces onze villes, situées sur le continent, forment l'ancienne Æolie, qui en comptait jadis douze. Une seule, Smyrne, en a été séparée par les Ioniens. Du reste, le sol de l'Æolie est plus fertile que celui de l'Ionie ; mais le climat et la température sont moins beaux.

CL. Je ne puis passer sous silence de quelle manière les Æoliens perdirent la ville de Smyrne. Les citoyens de cette ville avaient reçu chez eux des habitants de Colophon, qui, ayant tenté sans succès d'exciter une sédition, avaient été bannis de leur patrie. Ces mêmes exilés, profitant de l'occasion d'une fête en l'honneur de Bacchus, que les habitants de Smyrne célébraient au-dehors, fermèrent les portes de la ville et s'en emparèrent. Toute l'Æolie se porta au secours des Smyrniens ; mais au lieu d'en venir aux mains, on conclut un traité par lequel il fut stipulé, que les Æoliens abandonneraient Smyrne après qu'on leur aurait rendu leurs meubles, et que les Ioniens resteraient en possession de la ville. Le traité s'exécuta, et les anciens habitants de Smyrne, qui en sortirent, furent répartis dans les autres onze villes æoliennes, dont ils devinrent citoyens.

CLI. Au nombre des villes æoliennes du continent ne sont pas comprises celles qui sont situées dans le mont Ida. Quant aux îles, on ne compte plus que cinq villes æoliennes dans celle de Lesbos. La sixième, Arisba, a été détruite par les Méthymniens, qui emmenèrent les habitants en esclavage.

quoiqu'ils fussent du même sang qu'eux ; une dans l'île de Ténédos, et une seule aussi dans les Cent Îles. Au surplus, les villes situées dans les îles de Lesbos et de Ténédos n'avaient pas plus de dangers à courir, que celles des îles dépendantes des Ioniens ; mais toutes les autres cités æoliennes résolurent de faire cause commune avec les Ioniens, et d'agir de concert.

CLII. Lorsque les envoyés des Ioniens et des Æoliens furent arrivés à Sparte, ils firent choix d'un Phocéén nommé Pytherme, pour porter la parole au nom de tous. Cet orateur, revêtu d'un manteau de pourpre, afin de se faire mieux connaître, et d'attirer autour de lui un plus grand nombre de Lacédémoniens, s'avança au milieu de l'assemblée, et fit un long discours pour déterminer les Spartiates à venir au secours des Grecs d'Asie. Mais sa harangue n'eut aucun succès ; et les Lacédémoniens n'ayant pas jugé à-propos de se décider en faveur des Ioniens, les envoyés se retirèrent. Néanmoins, après les avoir ainsi éconduits, les Lacédémoniens firent partir un vaisseau à cinquante rameurs, sur lequel s'embarquèrent quelques personnes chargées, à ce que je puis croire, d'observer ce qui se passerait entre Cyrus et les Ioniens. Ces émissaires, débarqués à Phocée, envoyèrent à Sardes Lacrinès, un des plus distingués d'entre eux, déclarer à Cyrus, au nom des Lacédémoniens : « Qu'il se gardât  
« d'insulter aucune ville du territoire de la Grèce,  
« ou qu'autrement Sparte saurait y mettre ordre. »

CLIII. Quand le Lacédémonien eut prononcé ce peu de mots, on dit que Cyrus, s'adressant aux Grecs qui se trouvaient en ce moment près de lui, demanda : « Quelles gens sont donc ces Lacédémoniens ? en quel nombre sont-ils pour oser « parler ainsi ? Après que l'on eut satisfait à cette question, il se tourna vers le héraut de Sparte, et lui dit : « On ne m'a pas appris à avoir « peur des peuples qui ont au milieu de leurs « cités une place où ils passent le temps à se « tromper les uns les autres par de faux serments. « Allez donc ; et si je vis, ce ne sera pas du malheur des Ioniens que ces peuples auront à s'occuper, mais bien du leur. » Dans cette réponse menaçante, Cyrus avait en vue tous les Grecs, qui sont dans l'usage d'avoir des marchés publics où ils vendent et achètent, usage tout-à-fait étranger aux Perses. Peu de temps après, Cyrus, ayant remis à Tabalus, Perse de naissance, le gouvernement de Sardes, et donné à un Lydien, nommé Pactyas, la commission de transporter en Perse les trésors de Crésus et de la Lydie, partit pour Ecbatane, où il conduisit avec lui Crésus. Il ne crut pas que la guerre contre les Ioniens méritât ses premiers soins : Babylone, qui n'était point soumise, l'occupait beaucoup plus. Il méditait en outre contre les Bactriens, les Saces et les Égyptiens, une expédition, à la tête de laquelle il voulait se mettre lui-même, en confiant la guerre d'Ionie à l'un de ses généraux.

CLIV. Mais à peine Cyrus eut-il quitté Sardes, que Pactyas fit révolter les Lydiens contre Tabalus et Cyrus. Il descendit d'abord vers la mer; et, au moyen des richesses qu'il avait tirées de Sardes, il solda des troupes, et persuada à un grand nombre des habitants des côtes de le suivre. Avec l'armée qu'il forma ainsi, il s'empara de la ville de Sardes, et assiégea la citadelle où Tabalus s'était retiré.

CLV. Dès que Cyrus fut instruit de cet événement, il fit venir Crésus, et lui dit: « Crésus, quelle  
 « sera la fin de tout ceci? Les Lydiens ne cesse-  
 « ront-ils point de me susciter de nouvelles affaires,  
 « et de s'en attirer à eux-mêmes? Je le vois, il  
 « eût été mieux de les réduire en esclavage. En  
 « vérité, il me semble que je me conduis aujour-  
 « d'hui comme ferait celui qui, ayant mis à mort  
 « le père, épargnerait les enfants. Je vous ai fait  
 « prisonnier; je vous emmène avec moi, vous qui  
 « êtes plus qu'un père pour les Lydiens, et je  
 « laisse la ville au pouvoir de ces mêmes Lydiens.  
 « Dois-je ensuite m'étonner s'ils se révoltent? »  
 Ainsi parla Cyrus; et Crésus, ayant peur que dans  
 son ressentiment il ne donnât l'ordre de détruire  
 Sardes de fond en comble, s'empressa de lui  
 répondre en ces termes: « O roi! ce que vous  
 « dites est juste, j'en conviens; cependant ne vous  
 « abandonnez pas à votre colère, et ne renversez  
 « pas une ville antique, innocente de ce qui s'est  
 « passé et de ce qui se passe actuellement. Ses

« premiers torts envers vous sont mon ouvrage,  
 « et j'en porte aujourd'hui la peine. Ses derniers  
 « sont celui de Pactyas, à qui vous aviez confié  
 « les richesses de Sardes. Qu'il en soit puni :  
 « mais pardonnez aux Lydiens, en prenant ce-  
 « pendant des mesures pour qu'ils ne puissent à  
 « l'avenir ni se révolter, ni vous inquiéter. Pres-  
 « crivez-leur de ne plus conserver d'armes, de ✓  
 « porter des tuniques sous leurs manteaux, de  
 « chausser des cothurnes. Ordonnez-leur de faire  
 « apprendre à leurs enfants à jouer de la lyre, à  
 « chanter, ou de les destiner au commerce : bien-  
 « tôt, d'hommes qu'ils sont, vous en aurez fait  
 « des femmes, et vous n'aurez plus aucune crainte  
 « de révolte. »

CLVI. Crésus suggéra ces moyens à Cyrus. jugeant encore un si triste résultat moins funeste pour les Lydiens, que de les laisser vendre comme esclaves. Il comprenait d'ailleurs parfaitement que, s'il ne donnait pas quelques motifs plausibles, il ne ferait point changer d'avis à Cyrus, et de plus, il craignait que, si les Lydiens échappaient pour le moment au danger, ils ne se révoltassent de nouveau, et ne fussent alors totalement détruits par les Perses. Cyrus, satisfait de l'expédient proposé par Crésus, modéra sa colère, et consentit à suivre son avis. En effet, il appelle un Mède, nommé Mazarès, et lui enjoint de se rendre à Sardes, pour y exécuter ce que Crésus avait proposé. Il lui prescrit aussi

de faire vendre à l'enchère, comme esclaves, tous les Lydiens qui avaient marché contre Sardes, et de lui amener Pactyas vivant.

CLVII. Après avoir donné ces ordres sans discontinuer sa route, Cyrus se hâta de se rendre en Perse. Pactyas, instruit qu'une armée approchait, s'enfuit précipitamment à Cyme. Mazarès, à la tête d'une partie des troupes de Cyrus, arriva à Sardes, et n'y trouvant plus ceux qui avaient pris part à la révolte, commença par forcer les Lydiens à se conformer à la volonté de Cyrus ; et c'est depuis cette époque qu'ils ont changé entièrement de manière de vivre. Ensuite il envoya des messagers à Cyme, demander qu'on lui livrât Pactyas, mais les habitants, avant de répondre, arrêterent d'en référer à l'oracle des Branchides. Cet oracle, établi depuis long-temps dans le pays, est celui que les Ioniens et les Æoliens ont coutume de consulter ; il est situé dans le territoire des Milésiens, au-dessus du port de Panorme.

CLVIII. Les députés de Cyme étant donc arrivés aux Branchides, demandèrent à l'oracle « comment ils devaient agir à l'égard de Pactyas, pour « être agréables aux dieux. » L'oracle répondit qu'il fallait le livrer aux Perses. Cette réponse rapportée à Cyme, les habitants crurent devoir obéir, et déjà la foule se pressait pour faire livrer Pactyas, lorsque Aristodicus, fils d'Héraclide, un des hommes les plus estimés de la ville, se défiant de cet oracle, et doutant que les députés eussent

rapporté la véritable réponse, retint ses concitoyens, et leur persuada d'envoyer une seconde députation dont il fit partie.

CLIX. Aristodicus arrivé chez les Branchides, et choisi pour porter la parole, interrogea l'oracle en ces termes : « Seigneur, un Lydien, nommé  
« Pactyas, est venu en suppliant parmi nous pour  
« échapper à la mort violente qui le menace  
« chez les Perses. Aujourd'hui les Perses nous le  
« redemandent et ordonnent de le livrer ; mais,  
« quoique nous ayons tout à craindre de leur  
« puissance, nous n'aurons pas le courage de  
« livrer notre suppliant avant que vous ne nous  
« ayiez clairement manifesté ce que nous devons  
« faire. » A cette nouvelle demande, l'oracle répondit une seconde fois qu'il fallait livrer Pactyas. Alors Aristodicus exécuta ce qu'il avait projeté, et se mit à faire le tour du temple, chassant tous les oiseaux qui y avaient fait leurs nids. Aussi-tôt, suivant ce qu'on rapporte, une voix, sortie du fond du sanctuaire fit entendre ces mots : « O le plus sacrilège des hommes ! oses-tu  
« bien commettre un tel attentat ? Oses-tu bien  
« chasser de mon temple mes suppliants ? » Et l'on ajoute qu'Aristodicus, sans s'émouvoir, répondit : « Seigneur, comment pouvez-vous prendre  
« la défense de tels suppliants, et prescrire en  
« même-temps aux habitants de Cyme de livrer  
« le leur ? » « Oui, reprit la voix, je vous l'ai prescrit, impies que vous êtes, mais pour hâter votre

« perte, et que vous ne veniez plus demander  
« à un oracle si l'on doit livrer ses suppliants. »

CLX. Les habitants de Cyme, instruits de ces faits, ne voulant ni risquer de se perdre, comme l'oracle les en menaçait, en livrant leur suppliant, ni s'exposer au danger d'être assiégés par les Perses, envoyèrent Pactyas à Mytilène. Les messagers de Mazarès allèrent l'y réclamer, et les Mytiléniens consentirent à le remettre pour un prix convenu. Je ne sais pas positivement quelle somme fut fixée, mais le marché n'eut pas d'exécution. Dès que les habitants de Cyme eurent connaissance de ce qu'avaient fait les Mytiléniens, ils envoyèrent dans l'île de Lesbos un vaisseau qui porta Pactyas à Chio ; et c'est là, qu'arraché du temple de Minerve, gardienne de la citadelle, il fut enfin rendu aux Perses. Les habitants de Chio le livrèrent, et reçurent en échange l'Atarnée, terrain cultivable, situé dans la Mysie, en face de Lesbos. Les Perses gardèrent Pactyas dans une étroite prison, jusqu'à ce qu'ils pussent le faire paraître en présence de Cyrus. Au surplus, long-temps même après cet événement, ceux de Chio n'osaient faire aux dieux aucune libation avec l'orge recueillie dans les champs de l'Atarnée, ni offrir des gâteaux faits du blé qu'ils produisent. Tout ce qui naissait dans ce territoire était rejeté des temples et des cérémonies religieuses.

CLXI. Ce fut donc ainsi que les habitants de Chio livrèrent Pactyas. Mazarès fit ensuite la guerre

à ceux qui avaient pris part au siège de la citadelle de Sardes où s'était retiré Tabalus. Il réduisit aussi les Prieniens en esclavage, et les vendit à l'enchère. D'un autre côté, il fit une incursion dans les campagnes du Méandre, et les ravagea, ainsi que le territoire des Magnésiens dont il abandonna le pillage à son armée. A la suite de ces diverses expéditions, il mourut de maladie.

CLXII. Après la mort de Mazarès, Harpagus lui succéda dans le commandement des troupes. Il était Méde d'origine. C'est le même à qui le roi Astyage fit servir l'affreux repas dont j'ai parlé, et qui depuis aida Cyrus à conquérir l'empire. Harpagus, placé à la tête de l'armée, parut bientôt dans l'Ionie, et fit le siège de plusieurs villes, en se servant des terrasses (43). Dès qu'il avait resserré l'ennemi dans l'intérieur de ses remparts, il faisait élever ces terrasses de même hauteur que les murailles, et parvenait ainsi à se rendre maître de la ville. Phocée fut la première qui tomba en son pouvoir.

CLXIII. Les Phocéens d'Ionie sont les premiers des Grecs, qui se soient adonnés à la navigation de long cours, et qui leur aient fait connaître l'Adriatique et les côtes de la mer Tyrrhénienne, l'Ibérie et Tartessus. Ils naviguaient, non sur des vaisseaux ronds, mais sur des navires à cinquante rames (44). Dans leurs voyages à Tartessus, ils avaient acquis l'amitié d'un roi de cette contrée, nommé Arganthonius, qui régna pendant

quatre-vingts ans, et mourut âgé de cent vingt. Il s'était tellement attaché aux Phocéens, que d'abord il les avait sollicités de quitter l'Ionie, pour venir s'établir dans la partie de ses états qu'ils voudraient choisir ; et qu'ensuite, n'ayant pu les y décider, il leur avait donné de l'argent pour les aider à entourer leur ville de murailles, dans le temps où la puissance des Mèdes, qui s'accroissait chaque jour, les menaçait. Ce don fut sans doute considérable, car l'enceinte de ces murailles comprend bien des stades, et toutes sont construites de pierres d'une grande dimension, parfaitement jointes.

CLXIV. C'est avec ce secours que les Phocéens avaient été en état d'élever leurs murailles. Lorsqu'Harpagus mena contr'eux son armée, et qu'il eut commencé le siège de la ville, il fit dire aux habitants : « qu'il suffisait qu'ils voulussent, « en témoignage de leur soumission, jeter à « bas un seul des créneaux de leurs murailles, « et consacrer une maison au roi (45). » Les Phocéens, ne pouvant supporter l'idée de la servitude, répondirent : « qu'ils desiraient avoir un « jour pour délibérer sur cette proposition, et « qu'ils feraient connaître ensuite leur décision, « mais qu'ils demandaient que, pendant le jour « de leur délibération, l'armée ennemie s'éloi- « gnât des murs de la ville. » Harpagus répondit : « qu'il savait d'avance quel était leur dessein ; que « cependant il consentait à se retirer. » Dès qu'il

eut fait éloigner son armée, les Phocéens se hâtèrent de mettre à la mer les vaisseaux à cinquante rames qu'ils possédaient, et y firent entrer leurs femmes, leurs enfants. Ils y placèrent aussi leurs meubles, et les images des dieux qu'ils tirèrent des temples, ainsi que tous les monuments consacrés, à l'exception de ceux qui étaient en pierre et en airain ou peints sur les murs; puis, s'embarquant eux-mêmes, ils firent voile vers l'île de Chio; ainsi, les Perses ne s'emparèrent que d'une ville entièrement déserte.

CLXV. Les Phocéens proposèrent aux habitants de Chio de leur vendre les îles OEnusses; mais ceux-ci n'ayant pas voulu y consentir, dans la crainte de laisser établir près d'eux un commerce qui ruinerait celui de leur île, les Phocéens se rembarquèrent et, comme Arganthonius, qui pouvait leur donner un asyle, venait de mourir, ils se proposèrent de se rendre dans l'île de Cyrnos (*la Corse*). Vingt ans auparavant, en exécution des ordres d'un oracle, ils y avaient fondé une ville nommée Alalia (46); mais avant de prendre cette route, ils retournèrent à Phocée, où, étant débarqués inopinément, ils massacrèrent la garnison perse qu'Harpagus avait mise dans la ville. Ils prononcèrent ensuite des imprécations solennelles contre ceux d'entr'eux qui abandonneraient la flotte; et, ayant jeté dans la mer une masse de fer rougie au feu, firent serment: « qu'aucun d'eux ne retournerait à Phocée avant

« que cette masse ne reparût sur l'eau. » Mais au moment où la flotte mettait à la voile pour Cynos, plus de la moitié des citoyens, attendrie par l'aspect des lieux, et le souvenir des anciennes habitudes, entraînée de nouveau par l'amour de la patrie, devient parjure, retourne en arrière, et rentre dans Phocée. Les autres, fidèles à leurs serments, s'éloignèrent des îles OEnusses, et continuèrent leur navigation.

CLXVI. Arrivés dans l'île de Cynos, ils y vécurent pendant cinq années avec les premiers habitants d'Alalia, et se construisirent des temples dans la ville ; mais s'étant mis ensuite à ravager les côtes voisines, les Tyrrhéniens et les Carthaginois, qui souffraient le plus de leurs incursions, se réunirent contre eux, et mirent en mer soixante vaisseaux. Les Phocéens en armèrent aussi de leur côté soixante, et vinrent à la rencontre de la flotte ennemie, dans la mer de Sardaigne. Le combat s'étant engagé, les Phocéens remportèrent, comme on dit, une victoire cadméeenne (47), c'est-à-dire que, quoique vainqueurs, ils perdirent quarante de leurs vaisseaux coulés bas, et que les vingt autres furent mis hors de service, leurs éperons ayant été faussés dans le combat. Ils revinrent donc précipitamment à Alalia, où ils embarquèrent, sur ce qui leur restait de vaisseaux, leurs femmes, leurs enfants, avec tout ce qu'ils purent de leurs effets les plus précieux, et firent voile pour Rhégium.

CLXVII. Les Carthaginois et les Tyrrhéniens, qui avaient fait prisonniers, sur les vaisseaux coulés bas, un plus grand nombre d'hommes que les Phocéens ne leur en avaient pris (48), se partagèrent les prisonniers, et, les ayant conduits à terre, les firent tous lapider. Le champ où cette barbare exécution eut lieu, situé dans le territoire des Agylliens, et sur lequel les corps des Phocéens furent abandonnés, devint funeste depuis cette époque à tout ce qui le traversait ; hommes, bêtes de trait ou de somme, troupeaux, y étaient aussitôt estropiés, mutilés ou privés de l'usage de leurs membres. Les Agylliens envoyèrent à Delphes consulter l'oracle, pour savoir comment ils pourraient se soustraire à cette malédiction, et la Pythie leur prescrivit de faire ce qu'ils font encore jusqu'à-présent, de grandes expiations parentales, des combats gymniques, et des courses de char en l'honneur des morts. C'est ainsi que les Phocéens prisonniers perdirent la vie. Quant à ceux qui s'enfuirent, comme je l'ai dit plus haut, ils arrivèrent à Rhégium, et fondèrent dans l'OËnotrie la ville qui porte le nom d'Hyela (*Vélie*) ; ils s'y décidèrent, après avoir appris d'un habitant de Possidonium, que la Pythie, en leur prescrivant de bâtir Cynos, n'avait point entendu parler de l'île, mais d'un monument à un héros de ce nom (49). C'est tout ce que j'ai à dire au sujet de la ville ionienne de Phocée.

CLXVIII. Les habitants de Téos se conduisirent à-peu-près de même. Lorsqu'Harpagus, au moyen des terrasses qu'il avait élevées à la hauteur des murs de leur ville, fut près de s'en emparer, ils s'embarquèrent également sur leurs vaisseaux, et allèrent dans la Thrace, où ils bâtirent la ville d'Abdère. Elle avait eu pour premier fondateur Timésius de Clazomène, qui en fut chassé par les Thraces, et que les Tégiens d'Abdère honorent encore aujourd'hui comme un héros.

CLXIX. Ces deux peuples sont les seuls de toute l'Ionie, qui, pour se soustraire à la servitude, abandonnèrent leur patrie. Les autres, à l'exception des Milésiens, soutinrent, comme les Phocéens et les Tégiens, des combats contre Harpagus, et déployèrent beaucoup de valeur, en défendant leurs foyers ; mais vaincus à la fin, et leurs villes tombées au pouvoir de l'ennemi, ils continuèrent à les habiter, se résignant à passer sous les lois du vainqueur. Quant aux Milésiens, comme Cyrus avait reçu leur serment de fidélité, et traité avec eux, leur repos ne fut pas troublé. C'est ainsi que l'Ionie fut asservie une seconde fois (50). Dès qu'Harpagus se fut rendu maître de toutes les villes du continent, celles des îles dépendantes de l'Ionie, effrayées des progrès des Perses, se soumirent d'elles-mêmes à Cyrus.

CLXX. Au milieu de ces revers, j'ai appris que, dans une assemblée générale du Panionium, Bias de Prienne avait ouvert un avis plein de sagesse ;

et certes, si les Ioniens l'eussent suivi, ils se seraient assuré plus qu'aucun autre peuple de la Grèce une véritable prospérité. Bias leur conseillait : « de réunir en une seule flotte leurs vaisseaux, de s'y embarquer tous, et de se rendre en Sardaigne, où ils fonderaient une cité unique qui comprendrait toute l'Ionie. Il leur démontrait que ce parti était le seul par lequel ils pussent se soustraire à la servitude, et se procurer en même-temps une existence heureuse, en cultivant une grande île qui leur donnerait une supériorité réelle sur toutes les autres : tandis qu'en s'obstinant à demeurer dans l'Ionie, il ne voyait pas de quelle manière ils pourraient y conserver leur liberté. » Tel fut l'avis de Bias, et il pouvait encore sauver les Ioniens même après leurs malheurs. Thalès de Milet, qui descendait d'une famille Phénicienne, leur en avait donné aussi un très-utile, avant que l'Ionie fut subjuguée. Il leur proposait : « de n'avoir qu'un seul conseil général qu'ils établiraient à Téos, ville située au centre de toute l'Ionie, ce qui n'empêcherait pas cependant que les autres villes ne continuassent à se gouverner intérieurement par leurs lois particulières comme des cités séparées. » C'étaient là de sages conseils donnés aux Ioniens, mais dont ils ne profitèrent pas.

CLXXI. Harpagus, après avoir soumis l'Ionie, entreprit une expédition contre les Cariens, les Cauniens et les Lyciens, et y conduisit même des

Ioniens et des Æoliens, qu'il avait incorporés dans son armée. Les Cariens, dont je parle ici, étaient venus des îles sur le continent. Autrefois sujets de Minos, et connus sous le nom de Lélèges, ils étaient insulaires, et ne payaient aucun tribut, autant au moins qu'en remontant le plus haut possible, j'ai pu m'en assurer ; mais toutes les fois que Minos avait besoin d'eux, ils montaient ses vaisseaux. A l'époque des nombreuses conquêtes faites par ce roi, si heureux à la guerre, les Cariens étaient regardés comme une nation beaucoup plus distinguée que toutes les autres. Ils sont auteurs de trois inventions que les Grecs ont empruntées d'eux ; ce sont eux qui ont enseigné à surmonter les casques d'une aigrette, à graver des figures sur les boucliers, et qui les premiers ont adapté des anses à cette dernière arme. Jusques-là les boucliers n'avaient point d'anses, et on s'en servait au moyen de courroies de cuir, qui s'attachaient au col et à l'épaule gauche. Long-temps après le règne de Minos, les Cariens furent chassés des îles qu'ils habitaient par les Doriens et les Ioniens, et passèrent ainsi sur le continent. C'est là du moins ce que les Crétois rapportent des Cariens, mais ceux-ci ne sont pas d'accord avec eux. Ils prétendent être autochtones du continent, et avoir toujours eu le même nom qu'ils portent aujourd'hui. Ils allèguent en preuve l'ancien temple de Jupiter Carien, dans le territoire des Mylasiens, qui leur

est commun avec les Mysiens et les Lyciens , comme du même sang que les Cariens ; Lydus et Mysus ayant été , suivant eux , les frères de Carès ; c'est par cette raison , disent-ils , que ce temple leur est commun , tandis que d'autres peuples , quoique parlant la même langue que les Cariens , ne participent point à cette communauté.

CLXXII. Quant aux Cauniens , je les crois autochtones , quoiqu'ils se prétendent Crétois d'origine. Ce qui est de fait , c'est que la langue qu'ils parlaient s'est rapprochée de celle des Cariens , ou celle-ci de la leur ; mais je n'ai pas pu démêler positivement laquelle des deux a subi le changement. Leurs lois sont d'ailleurs différentes de celles des autres nations , et même de celles des Cariens ; par exemple , ils regardent comme une chose honnête et permise de se réunir , hommes , femmes et enfants , suivant les âges , par troupes séparées pour se divertir et boire ensemble. On rapporte aussi que les Cauniens , qui d'abord avaient bâti des temples à des dieux étrangers , ayant ensuite changé d'avis , ne voulurent plus avoir que des dieux nationaux ; qu'ils prirent un jour les armes , jeunes et vieux , et se mirent à frapper l'air à grands coups , comme s'ils poursuivaient quelque objet ; enfin , qu'ils coururent ainsi jusques aux monts Calyndiens , disant qu'ils chassaient les dieux étrangers. Voilà les usages qui leur sont propres.

CLXXIII. A l'égard des Lyciens , ils sont connus

de toute antiquité pour être originaires de Crète, car il est certain que cette île fut autrefois occupée entièrement par des barbares. Dans la guerre qui éclata entre les deux fils d'Europe, Sarpédon et Minos, pendant qu'ils se disputaient la royauté, Minos, vainqueur, chassa de l'île Sarpédon et son parti. Ceux-ci passèrent alors en Asie, et vinrent habiter le territoire de Milyas, celui positivement que les Lyciens occupent aujourd'hui, et qui autrefois s'appelait ainsi. Les Milyens ont aussi porté le nom de Solymes ; mais pendant le temps que Sarpédon régna dans cette contrée, ils prirent celui de Termiles, sous lequel les Lyciens sont encore connus des peuples qui leur sont limitrophes. Enfin, lorsque Lycus, fils de Pandion, fut à son tour chassé d'Athènes par son frère *Ægée*, et vint se réfugier chez les Termiles, près de Sarpédon, les Termiles finirent par adopter de Lycus le nom de Lyciens. Ils sont gouvernés par des lois empruntées en partie des Crétois, en partie des Cariens. Mais ils ont un usage qui leur est tout-à-fait particulier, et qui ne se retrouve chez aucune autre nation, c'est de prendre le nom de leurs mères, au lieu de celui de leurs pères. Ainsi, quand on demande à un Lycien qui êtes-vous ? il répond, je suis fils d'une telle, et remonte même autant qu'il le peut aux noms des mères de sa mère. D'après cela, si une femme de condition libre se marie à un esclave, l'enfant auquel elle donne le jour est reconnu libre, et,

si au contraire un homme de condition libre a pour femme ou pour concubine une étrangère , ses enfants ne sont pas citoyens.

CLXXIV. Du reste les Cariens se soumirent à Harpagus, sans avoir fait aucune action d'éclat dans la guerre. Il en fut de même des Grecs qui habitent toute cette contrée, où entr'autres se trouvent les Cnidiens, colonie lacédémonienne, dont le territoire situé près de la mer est connu sous le nom de Triopium. Ce territoire, qui commence à la presqu'île Bybassie, est presque entièrement entouré de la mer ; le golfe Céramique l'enveloppant du côté du nord, et la mer de Syme et de Rhode du côté du midi. Pendant qu'Harpagus désolait l'Ionie, les Cnidiens avaient entrepris de creuser le petit espace de terre qui sépare ces deux mers, et dont la largeur n'est que de cinq stades pour rendre le pays une île parfaite. Toutes leurs possessions se seraient alors trouvées dans cette île, leurs terres ne touchant au continent que par l'isthme qu'il s'agissait de percer. Un grand nombre de Cnidiens se livrait donc avec ardeur à cet ouvrage, lorsqu'on remarqua que les travailleurs, sur-tout ceux qui étaient employés à fendre le rocher, se blessaient dans diverses parties du corps, et particulièrement aux yeux, beaucoup plus fréquemment qu'il n'était naturel que cela arrivât ; et comme on crut voir dans ces accidents répétés la main de la divinité, les Cnidiens envoyèrent des députés à Delphes

pour savoir de l'oracle d'où venait l'obstacle qu'ils rencontraient : la Pythie leur répondit en vers trimètres.

« N'essayez pas d'amonceler les terres de l'isthme  
« ni de le creuser ; si Jupiter eût voulu faire une  
« île, il l'eût faite. »

Sur cette réponse, les Cnidiens cessèrent leurs travaux, et se soumirent sans combat à Harpagus, lorsqu'il se présenta avec son armée.

CLXXV. On compte encore comme dépendants de la Carie les Pédasiens qui habitent dans l'intérieur des terres au-dessus d'Halicarnasse. Ils ont une prêtresse de Minerve, à qui une longue barbe croît toutes les fois qu'ils sont menacés de quelque malheur, et le prodige est arrivé trois fois. Ce peuple seul, de tous ceux qui habitent la Carie, opposa quelque résistance à Harpagus, et l'arrêta dans sa marche en fortifiant le mont Lyda ; mais malgré ces efforts, les Pédasiens furent avec le temps soumis, ainsi que les autres.

CLXXVI. Les Lyciens se défendirent mieux que les Cariens. Lorsqu'Harpagus parut dans les campagnes de Xanthe, ils marchèrent à sa rencontre, et, quoiqu'inférieurs de beaucoup en nombre, ils combattirent avec une grande valeur. Vaincus cependant, et obligés de rentrer dans la ville, ils réunirent leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves, avec toutes leurs richesses dans la citadelle, et y mirent ensuite le feu. Après cet acte de désespoir, les habitants de Xanthe, s'étant

liés par des imprécations solennelles, recommencèrent le combat, et y périrent tous. Ainsi ceux des Lyciens qui prennent aujourd'hui le nom de Xanthiens, sont tous étrangers, à l'exception de quatre-vingts familles, qui dans le moment se trouvèrent absentes par hasard, et qui échappèrent à la destruction générale. C'est ainsi qu'Harpagus se trouva maître de Xanthe; et Caunium tomba à-peu-près de la même manière en son pouvoir. Les Cauniens avaient suivi presque en tout l'exemple des Lyciens.

CLXXVII. Tandis qu'Harpagus subjuguait l'Asie-inférieure, Cyrus, de sa personne, portait la guerre dans l'Asie-supérieure, qu'il rangea tout entière sous sa puissance, sans en excepter aucune contrée. Nous passerons sous silence une partie de l'histoire de ses conquêtes, et nous nous bornerons à rapporter seulement celles qui lui ont donné le plus de peine, ou qui ont amené les événements les plus mémorables.

CLXXVIII. Cyrus, maître du continent de l'Asie-inférieure, avait tourné ses armes contre les Assyriens. On compte en Assyrie un grand nombre de villes considérables, mais la plus renommée et la plus forte, celle où depuis la chute de Ninive (51), le siège de l'empire s'établit, était Babylone, dont je vais faire la description.

La ville est située dans une vaste plaine; elle forme un carré parfait dont chaque côté est de cent vingt stades : l'enceinte totale est par con-

séquent de quatre cent quatre-vingts stades (52). Telle est la grandeur de Babylone, bâtie d'ailleurs avec une magnificence qui l'emporte beaucoup sur toutes les autres villes que nous connaissons. Elle est entourée d'abord d'un fossé profond, très-large et rempli d'eau, ensuite d'un mur dont l'épaisseur est de cinquante coudées royales, et la hauteur de deux cents (53). La coudée royale est de trois doigts plus longue que la coudée ordinaire.

CLXXIX. Il faut dire ici comment fut employée la terre retirée du fossé, et de quelle manière on construisit le mur. A mesure que l'on creusait le fossé, la terre qui en sortait était immédiatement façonnée en briques; et lorsqu'on en avait disposé un nombre convenable, on les faisait cuire au four. On bâtissait ensuite avec ces briques enduites d'une couche d'asphalte chaud, au lieu de simple argile délayée, en les disposant par assises, et entre chaque trentième assise, on introduisait un lit de tiges de roseaux (54). On construisit par ce procédé, d'abord les parois du fossé, et ensuite le mur, en continuant d'employer le même genre de construction. Élevés au sommet du mur et sur ses bords, deux rangs de tourelles à un seul étage, contigues et tournées l'une vers l'autre, laissaient entr'elles l'espace nécessaire pour le passage d'un char attelé de quatre chevaux. Dans le pourtour de la muraille on comptait cent portes, toutes en airain avec les

jambages et les linteaux de même métal. L'asphalte, qui servit à la construction de ces murailles, était tiré de la ville d'Is, située à huit journées de marche de Babylone, sur une rivière du même nom. Cette rivière, peu considérable, qui se jette dans l'Euphrate, roule avec ses eaux une grande quantité de morceaux d'asphalte.

CLXXX. C'est ainsi que Babylone fut entourée de murs. La ville est partagée en deux grandes portions par le fleuve qui coule au milieu. Ce fleuve est l'Euphrate ; il vient de l'Arménie ; il est large, profond, rapide, et va se jeter dans la mer Érythrée. Le mur d'enceinte touche donc par chacune de ses extrémités le fleuve, et, formant un angle à ce point, il se rattache des deux côtés à une maçonnerie construite également de briques cuites, qui forme les quais des deux rives du fleuve. L'intérieur de la ville, rempli de maisons de trois à quatre étages, est traversé par des rues alignées, se coupant à angles droits, les unes parallèles, les autres perpendiculaires au fleuve. Celles-ci sont terminées toutes par une porte qui s'ouvre dans la maçonnerie du quai où elles aboutissent ; et quoique le nombre de ces rues soit très-considérable, il y a autant de portes, et toutes sont d'airain : elles conduisent au fleuve.

CLXXXI. Le mur d'enceinte était, comme on le voit, la principale défense de Babylone. On en avait en outre élevé un intérieur et parallèle,

presqu'aussi solidement construit que le premier, mais moins épais. On remarque au centre de chacune des deux portions de la ville une grande construction, le palais du roi, dont le circuit très-vaste était fortifié, et le monument à portes d'airain, consacré à Jupiter Bélus, qui subsiste encore de mon temps. Il est quadrangulaire, et chaque côté peut avoir deux stades. Au milieu s'élève une tour solide ayant un stade en longueur et en largeur; sur cette première tour une autre est bâtie, une troisième sur celle-ci, et ainsi de suite jusqu'au nombre de huit. On peut monter au sommet de toutes par une rampe qui circule en-dehors de chacune d'elles. A la moitié du chemin on a ménagé un lieu de repos, et des sièges sur lesquels ceux qui montent peuvent s'asseoir. Sur la dernière tour se trouve une grande chapelle où l'on voit un lit très-large, magnifiquement couvert, près duquel est une table d'or. Du reste, on n'y aperçoit aucune image de divinité. Personne ne passe la nuit dans ce lieu, si ce n'est une femme seule qui doit être du pays, choisie par le dieu, et que désignent les Chaldéens, prêtres de Bélus.

CLXXXII. Ces prêtres disent, et à mon jugement cela n'est pas croyable, que le dieu lui-même se rend dans le temple et s'y repose sur le lit qui lui est préparé, ainsi que cela a lieu, suivant les Égyptiens, à Thèbes, où une femme passe également la nuit dans le temple de Jupiter Thébain.

Du reste les uns et les autres assurent que ces femmes n'ont de commerce avec aucun homme. J'observe en passant qu'une coutume semblable est en usage à Pataris en Lycie, quand le dieu y vient inspirer la prêtresse : cet oracle n'est pas toujours en action, mais lorsqu'il se manifeste, toutes les nuits la prêtresse se renferme avec le dieu dans le temple.

CLXXXIII. Il existe encore dans le monument de Babylone un temple inférieur où l'on voit une grande statue d'or de Jupiter assis. Devant cette image est une table d'or aussi très-grande, le siège et les degrés sont également en or, et suivant ce que disent les Chaldéens, on a employé huit cents talents de ce métal à la confection du tout. En dehors est un autel d'or, et non loin un autre plus grand sur lequel on offre en sacrifice les victimes adultes ; car il n'est pas permis de les immoler sur l'autel d'or où l'on ne peut offrir que des animaux qui tettent. Sur le grand autel les Chaldéens brûlent chaque année mille talents d'encens, lorsqu'ils célèbrent la fête du dieu. Il y avait aussi autrefois dans l'enceinte sacrée une statue d'or massif de douze coudées de haut ; mais je ne l'ai point vue, et je ne rapporte ici que ce que les Chaldéens m'ont dit. Darius, fils d'Hystaspe, qui avait grande envie de s'en emparer, n'osa pas le faire ; mais Xerxès l'enleva, et fit même tuer le prêtre qui voulut l'empêcher de la déplacer. Tels étaient les principaux orne-

ments de ce temple. On y voyait en outre un grand nombre d'offrandes faites par des particuliers.

CLXXXIV. Plusieurs rois, avant les Perses, ont régné sur Babylone ; j'en parlerai dans mon histoire des Assyriens. Ce sont eux qui ont perfectionné les murailles de la ville et embelli ses monuments sacrés. Dans le nombre de ces souverains on compte deux femmes : la première qui régnait cinq générations avant l'autre se nommait Sémiramis (55). Ce fut elle qui construisit les fameuses digues destinées à contenir dans leur lit les eaux du fleuve, qui se répandaient et séjournaient auparavant dans les campagnes voisines.

CLXXXV. La seconde dont le règne est postérieur à celui de Sémiramis, et qui s'appelait Nitocris (56), fut encore plus habile que la première. Non-seulement elle laissa après elle les divers monuments dont je vais parler, mais elle se mit encore, autant qu'il lui fut possible, en mesure de se défendre contre les Mèdes, dont elle voyait la puissance s'accroître, et qui, toujours en action, s'étaient déjà rendus maîtres de plusieurs villes de l'Assyrie, entr'autres de Ninive. Ce fut dans cette vue qu'elle entreprit d'abord de détourner l'Euphrate, qui traverse Babylone par son milieu, et dont le cours, avant d'y entrer, était tout-à-fait en ligne droite. Elle fit tirer au-dessus de la ville divers canaux, et le fleuve, forcé de suivre leur direction, a un si

grand nombre de circuits à faire, qu'il revient trois fois en face d'un village de l'Assyrie nommé Arderica. Ainsi ceux qui se rendent des régions situées sur notre mer de Grèce à Babylone, et qui descendent l'Euphrate, passent encore aujourd'hui trois fois devant ce même village, en trois jours différents. Elle fit ensuite construire sur chaque rive du fleuve, une levée d'une hauteur et d'une largeur prodigieuses ; et voici comment ce grand ouvrage s'exécuta. On creusa fort au-dessus de Babylone, à peu de distance de l'Euphrate et communiquant avec ce fleuve, le bassin d'un lac dont on fouilla le sol jusques à la rencontre de l'eau. Ce bassin eut trois cent vingt stades de tour, et toute la terre qui en sortit fut employée à former les levées du fleuve. Enfin, lorsque ce vaste réservoir fut creusé, on en revêtit en pierres la totalité du pourtour qui était de forme circulaire. Ce double travail, de faire prendre au fleuve une direction plus tortueuse, et de creuser le lac, eut pour objet d'abord de donner au fleuve un cours plus lent, en le brisant par ces nombreuses courbures, et aux barques qui vont à Babylone, une marche plus oblique et moins périlleuse ; ensuite de rendre par le grand développement du lac, le chemin plus long à des embarcations ennemies. En effet, comme ces travaux furent exécutés dans la partie de la contrée où se trouvent les principales routes qui conduisent à l'intérieur du pays, et du côté de la plus courte

communication avec la Médie, en rendant cette communication plus lente et plus difficile, la reine y trouvait l'avantage d'écarter les Mèdes, et de mettre un obstacle de plus à ce qu'ils se mêlassent de ses affaires.

CLXXXVI. Ainsi ce profond réservoir devint une sorte de retranchement, et ce fut un surcroît d'utilité, qui se trouva au milieu des autres résultats. Je reviens actuellement à l'intérieur de la ville: Comme elle est, ainsi que je l'ai dit, partagée en deux portions par l'Euphrate, il fallait, sous les rois prédécesseurs de Nitocris, toutes les fois que l'on voulait aller d'un quartier à l'autre, traverser le fleuve en bateau. Nitocris sut encore remédier à un aussi grand inconvénient; et après avoir creusé le bassin du lac, elle laissa de sa puissance un autre monument qui n'est pas moins digne de mémoire. Par son ordre un grand nombre de pierres fut rassemblé; lorsqu'elles furent taillées comme elles devaient l'être, et que le terrain fut entièrement fouillé, on détourna l'Euphrate et on l'introduisit dans le réservoir (57). Tandis qu'il se remplissait, l'ancien lit se trouvant à sec, on travailla à revêtir de briques cuites, disposées comme dans le grand mur d'enceinte, les quais du fleuve, dans la partie où il traverse la ville, et les rampes, qui, des portes situées aux extrémités des rues, y conduisent; en même-temps les pierres tirées du sein de la terre, et taillées d'avance, furent employées à la construction d'un pont

placé au centre de la ville. Ces pierres étaient liées par des agraffes de fer scellées en plomb. Des madriers carrés formaient le plancher et servaient pendant le jour au passage des habitants de Babylone. On les enlevait la nuit pour intercepter la communication d'un quartier à l'autre, et rendre plus facile la police contre les voleurs. C'est ainsi que pendant que le lac était rempli par le fleuve, on construisit le pont : quand il fut terminé, on rendit les eaux à l'ancien lit, et le terrain creusé ne fut plus qu'un marais. Toute cette entreprise habilement dirigée donna à Babylone le pont qui lui manquait.

CLXXXVII. La même reine Nitocris trompa d'une manière ingénieuse l'avarice de ses successeurs. A l'une des portes les plus fréquentées de la ville, elle se fit construire un tombeau élevé au-dessus de la porte même, et l'on y grava l'inscription suivante : « Si quelqu'un des rois de  
« Babylone qui me succéderont, a besoin d'ar-  
« gent, qu'il ouvre mon tombeau et y prenne  
« tout ce qu'il voudra des richesses qui s'y trou-  
« vent ; mais qu'il ne l'ouvre pas, à moins d'être  
« vraiment dans le besoin, autrement il aurait à  
« s'en repentir. » Le tombeau de Nitocris resta intact jusqu'au temps où Darius parvint à l'empire. Ce roi, qui se plaignait de ne pouvoir faire usage de cette porte dont il ne se servait pas pour ne point passer sous un corps mort, et qui, sur-tout, voulait s'emparer des richesses

du monument, comme l'inscription semblait en quelque sorte l'y inviter, fit ouvrir le tombeau ; mais il n'y trouva que le corps de la reine avec ces mots : « Si tu n'étais pas insatiable de richesses ,  
« et conduit par un sordide amour de l'argent ,  
« tu n'aurais pas ouvert l'asyle des morts. »

CLXXXVIII. Lorsque Cyrus faisait la guerre en Assyrie, le fils de Nitocris, qui portait comme son père le nom de Labynète (58), régnait. Je remarquerai ici que le roi de Perse, que l'on appelle aussi le grand-roi, ne marche en campagne qu'ayant à sa suite, en grains et en bétail, tirés de ses domaines, tout ce qui est nécessaire à sa consommation personnelle. L'eau même qu'il boit à la guerre se tire du Choaspe, fleuve qui traverse Suze; c'est la seule dont le roi fasse usage. Un grand nombre de chariots à quatre roues, tirés par des mules, portent, dans des flacons d'argent, cette eau qu'on a fait bouillir, et suivent le roi par-tout où il va.

CLXXXIX. Cyrus, marchant vers Babylone, arriva sur les bords du Gynde; cette rivière tire sa source des monts Matiéniens, arrose le pays des Dardanéens, et tombe dans le Tigre, qui, après avoir traversé la ville d'Opis, se jette dans la mer Érythrée. Cyrus était occupé au passage du Gynde, qu'on ne peut traverser qu'en bateau, lorsqu'un des chevaux blancs sacrés, s'étant échappé, s'y précipita, et essaya de gagner l'autre bord; mais le cours de la rivière le soulevant, l'entraîna

et le fit disparaître. Cyrus, irrité de l'insolence du fleuve et de l'insulte qu'il en recevait, jure de le réduire à tel point, qu'une femme même pourrait le passer sans se mouiller les genoux ; et l'effet suit la menace : il ajourne son expédition contre Babylone, partage son armée en deux parties égales, et, faisant ensuite tracer au cordeau, sur chaque rive, cent quatre-vingts rigoles pour saigner le fleuve dans tous les sens, il ordonna à ses soldats de les creuser. Ce travail s'exécuta au moyen du grand nombre de bras qu'on y employa ; mais l'armée fut obligée de séjourner tout l'été dans le même lieu, en attendant qu'il ait été achevé.

CXC. Après avoir tiré cette vengeance de la rivière de Gynde, dont les eaux furent ainsi divisées et perdues en trois cent soixante canaux, Cyrus se remit en marche au printemps suivant, et se dirigea sur Babylone. Les Babyloniens sortirent à sa rencontre, et l'attaquèrent aux environs de la ville ; mais ayant perdu la bataille, ils rentrèrent dans leurs murs où ils se renfermèrent. Comme ils connaissaient de longue main les projets ambitieux de Cyrus, et qu'ils le voyaient attaquer, sans distinction, tous les peuples voisins, ils avaient amassé, dans la ville, des vivres pour plusieurs années, et s'inquiétaient par conséquent fort peu de se voir assiégés. Cyrus, au contraire, était environné de grandes difficultés, et consuma un long temps devant la ville, sans faire aucun progrès.

CXCI. Enfin il eut recours à l'expédient que je vais rapporter, soit qu'il lui eût été suggéré, soit qu'il lui fût venu dans l'esprit. Il distribua tout le fonds de son armée sur le fleuve partie en avant, au point où il entre dans Babylone, et partie en arrière, au point où il en sort, et il ordonna à ses troupes de pénétrer dans la ville de ces deux côtés aussitôt qu'ils verraient le lit du fleuve devenu praticable. Ces dispositions faites, et tous les ordres ayant été donnés, il se mit en marche avec les hommes inutiles dans l'armée active, et se rendit sur les bords du lac que Nitocris avait fait creuser. Là il répéta ce que la reine de Babylone avait déjà fait. Il détourna le fleuve pour le jeter dans le lac devenu un marais, et rendit l'ancien lit praticable en le mettant à sec. Dès que ses soldats virent les eaux se retirer, et qu'il n'en resta plus dans le cours de l'Euphrate que jusqu'à la hauteur de la moitié de la cuisse d'un homme, ils se jetèrent dans la ville, comme il leur avait été ordonné. Si les Babyloniens eussent pu prévoir le projet de Cyrus, il n'aurait rien eu de dangereux pour eux. Il leur suffisait de fermer les portes des rues qui conduisaient au fleuve, et en se plaçant sur les quais ils eussent pris l'ennemi comme dans une nasse ; mais les Perses les ayant attaqués à l'improviste, ils ne purent avoir recours à ce moyen de défense. D'ailleurs la grandeur de la ville empêcha long-temps que ceux qui en

habitaient le centre eussent connaissance de ce qui se passait à l'extrémité de la ville, déjà tombée au pouvoir des Perses. Enfin le hasard fit que ce fût un jour de fête, et la population continua même de se livrer à la danse et aux jeux jusqu'à ce qu'elle eût appris l'événement. C'est ainsi que Babylone fut prise pour la première fois.

CXCII. Entre autres choses propres à faire connaître la richesse et les ressources de la province de Babylone, et sur lesquelles je reviendrai ailleurs, voici quelques détails qui peuvent en donner une première idée. Tout le territoire sur lequel s'étend la puissance du grand roi, indépendamment des impositions communes, est partagé en divers districts, qui doivent fournir les vivres nécessaires à la nourriture de sa maison et de son armée. L'année étant de douze mois, la province seule de Babylone subvient pour quatre mois à cette fourniture; le reste de l'Asie pourvoit aux huit autres; d'où il suit que la richesse de l'Assyrie est estimée le tiers de celles que produit toute l'Asie. Aussi le gouvernement de cette province, ou, comme les Perses l'appellent, la Satrapie de Babylone, est estimée la plus importante de toutes, et Tritantæchmas, fils d'Artabaze, à qui le roi l'avait donnée, en tirait chaque jour un artabe d'argent; l'artabe est une mesure en usage chez les Perses, qui équivalait au médimne attique, plus trois chænicas (59). Le pays entretenait de plus, pour le

service du roi, indépendamment des chevaux de guerre, un haras de huit cents chevaux entiers et six mille juments, (on compte ordinairement un étalon pour vingt juments) et fournissait en outre à la nourriture d'une telle quantité de chiens indiens, que quatre grands villages de la plaine, qui en étaient chargés, ne payaient pas d'autre impôt. Tels étaient les revenus que tirait de la province de Babylone celui qui y régnait.

CXCIII. Il pleut très-rarement en Assyrie, et le peu d'eau qui tombe suffit à peine pour développer les racines des grains semés; mais on y a suppléé par des canaux d'arrosement tirés du fleuve, qui conduisent l'eau dans les champs, où elle fait croître et mûrir les moissons. Il n'en est pas comme en Égypte où le fleuve, débordant de lui-même, se répand dans les terres; ici ce n'est qu'à force de bras et de travaux hydrauliques que l'on fournit à l'irrigation. Du reste, les environs de Babylone sont, de même qu'en Égypte, coupés par une foule de canaux, dont le principal, opposé à l'orient d'hiver, est navigable; tiré de l'Euphrate, il va se jeter dans le Tigre, autre fleuve sur lequel la ville de Ninive était bâtie. En général cette contrée est le terroir le plus fertile que nous connaissions. On n'essaie pas, à la vérité, de lui faire porter des arbres; on n'y voit ni figuier, ni vigne, ni olivier, mais il est tellement propre aux grains, qu'on y récolte deux cents, et même, dans quelques années plus favorables,

trois cents pour un. La largeur des feuilles du blé et de l'orge va quelque fois à quatre doigts. Quant à celle où parviennent les feuilles du millet et du sesame, quoique je la connaisse, je ne la rapporterai pas, convaincu d'avance que ceux qui n'ont pas visité le territoire de Babylone, ne voudraient pas croire ce que je dirais de ses productions. On n'y fait point usage d'huile d'olive, mais de celle du sesame. Les palmiers croissent abondamment dans la campagne ; la plupart portent des fruits dont les habitants tirent une partie de leur nourriture et avec lesquels ils font une sorte de vin et du miel. Ils les cultivent comme nous cultivons les figuiers, c'est-à-dire qu'ils attachent aux palmiers à dattes les fruits des palmiers que les Grecs appellent mâles ; l'insecte qui s'y trouve mûrit le gland de la datte en y pénétrant, et l'empêche de couler. Les palmiers mâles portent dans leur fruit un insecte, comme les figues sauvages qui servent à la caprification.

CXCIV. Au surplus, de tout ce que j'ai vu dans le pays, ce qui m'a le plus étonné, après cependant la ville même, c'est ce que je vais rapporter. Toutes les embarcations employées à descendre le fleuve jusques à Babylone, sont de forme ronde et construites en cuir. La coque en est faite avec des branches de saule que l'on coupe dans le pays des Arméniens, au-dessus de l'Assyrie, et l'on étend sur ces branches des peaux qui forment le fond du navire et sa couverture extérieure. Comme

on n'y fait aucune distinction entre la poupe et la proue qui n'est point, suivant l'usage, terminée en pointe, le tout a la forme d'un bouclier parfaitement rond (60). Ces navires, chargés de marchandises recouvertes avec de la paille qui remplit tous les vides, descendent le fleuve, et portent principalement des tonneaux de vin de palmier. Ils sont dirigés par deux rames que font agir deux hommes qui se tiennent debout, et dont l'un pousse en-dedans et l'autre en-dehors. Ces embarcations sont de diverses grandeurs : les plus considérables peuvent porter jusqu'à cinq mille talents. Dans chacune on place un âne, et même plusieurs dans les grandes. Lorsque les conducteurs sont arrivés à Babylone, et ont déchargé leurs marchandises, ils vendent la carcasse de leur navire, et la paille, puis chargent les peaux sur leurs ânes, et retournent avec eux par terre en Arménie. La rapidité du fleuve ne permet pas de le remonter en bateau, et c'est par cette raison que les embarcations sont construites avec des peaux, et non en bois. Quand les ânes ont rapporté en Arménie leur chargement, on emploie les mêmes peaux à faire de nouveaux navires. Voilà ce que j'avais à dire sur ce genre de navigation.

CXCV. Les Assyriens portent pour habillement d'abord une tunique de lin qui descend jusqu'aux pieds, puis sur cette première tunique une autre de laine, et s'enveloppent, par-dessus le tout, d'un

manteau de couleur blanche. Leur chaussure est faite à la mode du pays, et ressemble assez aux brodequins des habitans de Béotie. Ils conservent leurs cheveux, et se couvrent la tête d'une mitre. Ils se parfument le corps, portent tous un cachet en anneau, et ont ordinairement à la main un bâton travaillé, au sommet duquel on a représenté une pomme, une rose, un lys, un aigle ou toute autre figure. Il paraît qu'ils sont dans l'usage de ne point se servir d'un bâton qui n'aurait pas quelque marque distinctive de ce genre. Telle est leur manière de se mettre.

CXCVI. Je vais maintenant parler de leurs institutions. Une des plus sages, au moins dans mon opinion, est celle qui, suivant ce que l'on m'a dit, leur fut commune avec les Venètes d'Illyrie. Dans chaque village, toutes les filles qui se trouvaient en âge d'être mariées étaient réunies une fois par an, et conduites dans un lieu préparé où la foule des jeunes gens se rangeait autour d'elles. Un crieur public les mettait en vente à l'enchère, en commençant par la plus belle. Lorsque le prix offert était accepté, et la fille achetée, on en criait une seconde, qui était estimée la plus belle après la première, et ainsi de suite. L'acheteur était tenu d'épouser celle qui lui était livrée. Tout ce qu'il y avait dans Babylone de jeunes gens riches qui cherchaient à se marier, enchérissant les uns sur les autres, commençaient par acheter les plus belles ; les jeunes

gens du peuple, à qui la beauté importe moins, se chargeaient des laides, et recevaient en outre de l'argent ; et voici d'où provenait cet argent. Le crieur, après avoir vendu les plus belles à l'enchère, vendait les laides ou les difformes au rabais, c'est-à-dire qu'il les adjugeait à celui qui offrait de les épouser pour le moins d'argent ; et cet argent se prenait sur celui qui avait été donné pour les plus belles filles. Ainsi le prix offert pour celles-ci servait à marier les laides ou celles qui avaient quelque difformité. Il n'était permis à qui que ce fût de marier, à son choix, sa fille ; et nul ne pouvait également emmener celle qu'il avait achetée, sans fournir caution. La caution garantissait que l'acheteur épouserait la fille, et alors il pouvait en disposer. Dans le cas où les deux époux ne se convenaient pas, la loi obligeait celui qui avait reçu de l'argent à le rendre. Il était permis à tout habitant, même d'un autre village, de se procurer une femme en l'achetant de cette manière. Cette belle institution est détruite chez les Assyriens ; mais il paraît que, plus récemment, ils lui en avaient substitué quelque autre pour empêcher que leurs filles ne fussent maltraitées ou emmenées hors de leur patrie. Quoi qu'il en soit, il est de fait qu'après que la ville fut prise, et que les maux de la guerre se firent sentir, les gens du peuple, pressés par le besoin, ont commencé à prostituer leurs filles.

CXCVII. Les Assyriens ont encore une autre

coutume à laquelle on ne peut aussi qu'applaudir, c'est celle de faire porter dans la place publique les malades. Ils ne se servent jamais de médecin. Les passants s'approchent du malade, et raisonnent sur son état. Ils cherchent à se rappeler s'ils ont été attaqués du même mal, ou s'ils ont connu quelqu'un qui en ait éprouvé un semblable, et indiquent ensuite ce qu'ils ont fait eux-mêmes ou ce qu'ils ont appris qu'un autre a fait pour y remédier. Il n'est permis à qui que ce soit de passer auprès du malade sans lui demander quel est son mal.

CXCVIII. Ils enduisent les morts de miel ; du reste leurs cérémonies funèbres sont à-peu-près semblables à celles des Égyptiens. Toutes les fois, qu'un Babylonien s'est approché de sa femme, il se parfume en s'asseyant sur un vase qui contient de l'encens allumé. La femme en fait autant de son côté. Lorsque le jour paraît, l'un et l'autre se lavent, et il ne leur est permis de toucher à aucun meuble avant de s'être lavés. Ces usages sont aussi pratiqués par les Arabes.

CXCIX. De toutes leurs coutumes la plus honteuse est celle qui me reste à rapporter (61). Toute femme née à Babylone doit une fois dans sa vie aller dans l'enceinte du temple de Vénus, et avoir commerce avec un étranger. Les femmes riches ou distinguées, qui ne veulent pas être confondues avec les autres, se font conduire dans des voitures couvertes, suivies d'un nombreux

domestique, devant le temple, et s'y arrêtent ; mais le plus grand nombre va s'asseoir sur le terrain consacré à la déesse. Elles ont toutes la tête ceinte d'une cordelette, et se succèdent pour occuper les places ; les unes arrivant lorsque les autres se retirent. Entre les rangs des femmes sont pratiquées, dans tous les sens, des espèces de rues marquées de chaque côté par un cordeau. Les étrangers les parcourent et font leur choix. Aucune femme, dès qu'elle a pris place, ne retourne chez elle avant que l'un de ces étrangers ne lui ait jeté quelqu'argent sur les genoux, et ne l'ait emmenée hors du temple dans un lieu où elle s'abandonne à lui. En jetant l'argent, l'étranger lui dit : « Je prie que la déesse Mylitta te soit favorable. » (Les Assyriens donnent le nom de Mylitta à Vénus). La femme ne peut, quelque modique que soit la somme, la refuser, cet argent étant réputé sacré : elle doit également suivre le premier qui lui en a jeté, et ne peut dédaigner personne. Lorsqu'elle quitte l'étranger, elle prend acte comme elle a satisfait à ce devoir religieux envers la déesse ; elle se retire ensuite dans sa maison ; et depuis ce moment, quelles que soient les offres que l'on pourrait lui faire, elle ne se rendrait pas à un autre homme. Les femmes, remarquables par leur beauté ou par la taille, sont promptement quittes de ce devoir ; mais celles que la nature a maltraitées restent souvent très-long-temps avant de pouvoir satisfaire à la loi ; et l'on en voit qui

attendent quelque fois trois ou quatre ans. Un usage semblable a existé dans quelques villes de l'île de Chypre.

CC. Telles sont les principales coutumes des Babyloniens. J'ajouterai que l'on connaît parmi eux trois familles qui ne mangent que du poisson. Après l'avoir pris à la pêche, elles le font sécher au soleil, le pilent ensuite dans un mortier, et le réduisent en fragments qu'elles tamisent à travers un linge. Elles en font ensuite ou des gâteaux ou une pâte que l'on cuit au besoin comme le pain.

CCI. Cyrus, ayant achevé la conquête des Assyriens, pensa à soumettre les Massagètes. Cette nation, qui passe pour très-nombreuse et très-belligéreuse, habite vers l'orient, au-delà du fleuve Araxe (62), à l'opposite des Issedons. Plusieurs prétendent que les Massagètes ne sont qu'une des nations Scythes.

CCII. L'Araxe est un fleuve plus grand, selon les uns, moins considérable, selon les autres, que l'Ister. On assure qu'il s'y trouve plusieurs îles presque aussi étendues que celle de Lesbos. Les habitants de ces îles se nourrissent pendant l'été de racines qu'ils retirent de la terre, et recueillent sur les arbres les fruits mûrs pour les conserver : ils leur servent de nourriture pendant l'hiver. On dit que, parmi les arbres du pays, quelques-uns produisent des fruits dont ces insulaires font un usage singulier. Après s'être rangés

en cercle et par troupes séparées autour d'un feu qu'ils ont allumé, ils jettent ces fruits dans la flamme, et en respirent ensuite fortement la vapeur dont l'odeur les enivre comme le vin chez les Grecs. Plus ils jettent de fruits dans le feu, plus leur ivresse augmente, et ils se mettent alors à chanter et à danser. Telle est la manière de vivre qu'on leur attribue. L'Araxe a sa source dans les monts Matiéniens (d'où sort aussi, comme je l'ai dit plus haut, ce fleuve de Gynde, que Cyrus fit saigner par trois cent soixante canaux), et se décharge par quarante embouchures dont toutes, à l'exception d'une seule, se perdent dans des marais et des lagunes. On dit que ces marais et ces lagunes sont habités par des hommes qui se nourrissent de poissons crus, et qui n'ont pour vêtements que des peaux de phoques. La seule branche de l'Araxe, qui ne se confonde point avec les marais, s'ouvre dans la mer Caspienne. Cette mer existe par elle-même, et sans communication avec aucune autre; tandis que celle sur laquelle les Grecs naviguent, ainsi que l'Atlantique situé au-delà des Colonnes d'Hercule, et la mer Érythrée même, se communiquent, et n'en font réellement qu'une seule.

CCIII. La mer Caspienne, au contraire; est tout-à-fait séparée et distincte. On estime sa longueur à quinze jours de navigation à la rame; et sa largeur, dans le sens où elle est le plus large, à huit (63). A l'occident de cette mer, se déploie le

Caucase, amas de montagnes nombreuses et d'une très-grande élévation, où vivent beaucoup de nations diverses qui ne se nourrissent que de fruits sauvages. On raconte qu'il existe dans ces monts des arbres dont les feuilles écrasées et délayées dans l'eau, servent à dessiner sur les vêtements différentes figures ; que de plus ces empreintes ne se détachent point lorsqu'on lave l'étoffe, mais qu'elles s'incorporent dans la laine, et subsistent avec elle, comme si elles eussent été tissées dans l'origine. Enfin, on rapporte que, parmi ces peuples, les deux sexes ne se cachent point pour s'unir, et n'y mettent pas plus de mystère que leurs troupeaux.

CCIV. Le Caucase occupe donc les bords de la mer Caspienne à l'occident. A l'orient est une plaine immense dont la vue ne peut atteindre la fin. La plus grande partie de cette plaine est habitée par ces Massagètes auxquels Cyrus se proposait de faire la guerre ; et plusieurs motifs l'y excitaient. D'abord les circonstances extraordinaires de sa naissance qui lui faisaient croire qu'il était quelque chose de plus qu'un homme ; ensuite la prospérité qui avait accompagné ses armes si constamment, que par-tout où il avait voulu les porter, la nation qu'il attaquait n'avait pu lui échapper.

CCV. Dans ce temps une femme régnait, depuis la mort de son mari, sur les Massagètes ; son nom était Tomyris. Cyrus avait envoyé la demander

en mariage ; et Tomyris , qui comprit aisément que ce n'était pas elle , mais l'empire des Massagètes que l'on voulait obtenir , avait refusé cette proposition. Cyrus , n'ayant donc pu réussir par artifice , se détermina à attaquer ouvertement les Massagètes , et s'avança vers l'Araxe. Il fit jeter un pont sur le fleuve , et élever des tours portées par des barques , pour servir au passage de son armée , et le protéger.

CCVI. Tandis qu'il était occupé de ces ouvrages , Tomyris lui envoya un héraut qui lui parla en ces termes. « Roi des Mèdes , cesse de hâter les tra-  
« vaux dont tu t'occupes si vivement : tu ne peux  
« savoir d'avance s'il sera heureux pour toi de les  
« terminer. Cesse-les donc , crois-moi ; contente-  
« toi de régner sur tes propres états , et laisse-  
« nous les maîtres de ce que nous possédons.  
« Mais peut-être tu ne voudras pas suivre cet avis ;  
« tu cherches tout autre chose que le repos ,  
« tu veux absolument te mesurer avec les Massa-  
« gètes : soit. Dans ce cas la peine que tu te donnes  
« est inutile , épargne-la. Nous allons nous retirer  
« à trois journées de marche dans l'intérieur ;  
« toi , cependant , passe le fleuve sans obstacle ,  
« et entre sur nos terres , ou , si tu aimes mieux  
« nous recevoir sur les tiennes , retire - toi à la  
« même distance , et attends-nous. » Cyrus , après  
avoir entendu l'envoyé de Tomyris , convoqua dans  
un conseil les premiers d'entre les Perses ; leur  
exposa la proposition qui lui était faite , et demanda

leur avis. Toutes les opinions se réunirent à lui conseiller de rester sur son propre terrain, et d'y attendre Tomyris et son armée.

CCVII. Mais Crésus le Lydien, qui se trouvait présent, après avoir blâmé cet avis, en ouvrit un tout opposé, et s'expliqua ainsi : « O Cyrus, je vous  
« ai déjà dit que, depuis qu'il a plu à Jupiter de  
« me donner à vous, je regardais comme un de-  
« voir d'écarter de vous et de votre maison tout  
« ce qui paraîtrait nuisible à l'un ou à l'autre.  
« Mes malheurs, quelque fâcheux qu'ils soient,  
« ont au moins cela de bon, qu'ils m'ont éclairé.  
« Si vous croyez être immortel et commander à  
« une armée immortelle, il ne serait pas fort  
« nécessaire de vous faire connaître mon opinion;  
« mais si vous n'ignorez pas que vous êtes homme,  
« et que vous ne commandez qu'à des hommes,  
« apprenez que les événements humains roulent  
« dans un cercle continuel, et que par leur révo-  
« lution il est impossible que les mêmes hommes  
« soient toujours heureux. Je suis donc, sur l'af-  
« faire proposée, d'un avis contraire à celui que  
« l'on vient de vous donner. Si nous voulons at-  
« tendre l'ennemi sur notre terrain, voici ce qui  
« est à craindre. Vaincu, vous perdez tout le reste  
« de vos états, car il est évident que les Massa-  
« gètes victorieux ne retourneront pas en arrière,  
« et qu'au contraire ils se jetteront sur toutes vos  
« provinces. Vainqueur, votre victoire n'a pas les  
« suites qu'elle aurait si, ayant déjà traversé le

« fleuve pour passer sur leurs terres, vous n'aviez  
« plus qu'à les poursuivre dans leur fuite, puis-  
« qu'il est manifeste, par opposition à la première  
« hypothèse, qu'alors la victoire vous mettrait  
« immédiatement en possession de tout l'empire  
« de Tomyris. Enfin, indépendamment de ce que  
« j'expose ici, il serait honteux au fils de Cambyse,  
« à Cyrus, de reculer devant une femme, et de  
« lui céder le pays. Ainsi, mon opinion est que vous  
« devez passer le fleuve, vous avancer, et essayer  
« de vaincre par le moyen que j'imagine, et que je  
« vais vous indiquer. Les Massagètes, suivant ce  
« que j'ai appris, sont tout-à-fait étrangers à  
« l'abondance dont jouissent les Perses, et ne  
« connaissent aucune des douceurs de la vie. Voici  
« donc ce qu'il me paraît convenable de faire avec  
« de tels hommes. Il faut tuer un grand nombre  
« de bœufs et de moutons, et en préparer un  
« repas qui sera étalé dans notre camp. Vous  
« ferez joindre à ces mets du vin en profusion,  
« versé dans des cratères, du pain et des gâteaux.  
« Ces dispositions faites, on ne laissera à la garde  
« du camp que la partie des troupes la plus inu-  
« tile et la moins en état de combattre ; le reste  
« de l'armée rétrogradera vers le fleuve. Ou je me  
« trompe, ou les Massagètes, qui trouveront cette  
« grande abondance de viandes et de vin, se jette-  
« ront dessus avec avidité, et nous donneront ainsi  
« la facilité de remporter une grande victoire. »

CCVIII. Entre ces deux opinions opposées,

celle de Crésus l'emporta ; et Cyrus , écartant la première proposition , fit répondre à Tomyris , qu'elle pouvait se retirer comme elle le proposait , puisqu'il se décidait à passer le fleuve. La reine , fidèle à sa promesse , s'éloigna. Alors Cyrus remit Crésus entre les mains de son fils Cambyse , auquel il confia le gouvernement de l'empire , et après lui avoir recommandé de témoigner les plus grands égards à Crésus , et de le bien traiter dans le cas même où l'expédition contre les Massagètes n'aurait pas un heureux succès , il les renvoya en Perse , et traversa ensuite le fleuve avec son armée.

CCIX. Cyrus eut , la première nuit qu'il passa sur le territoire des Massagètes au - delà de l'Araxe , une vision remarquable. Il crut voir dans son sommeil le plus âgé des fils d'Hystaspe , portant à ses épaules des ailes dont l'une ombrageait l'Asie et l'autre l'Europe. Hystaspe , fils d'Arsame , de la famille des Achoéménides , avait effectivement parmi ses enfants un fils nommé Darius , l'aîné de tous , âgé alors de vingt ans , et l'avait laissé en Perse , ne le jugeant pas encore en état de faire la guerre. Quand Cyrus fut éveillé , il réfléchit sur le songe qu'il venait d'avoir , et qui lui parut mériter beaucoup d'attention ; il fit donc appeler Hystaspe , et , le prenant à part , il lui parla ainsi. « Hystaspe , votre fils a été surpris conspirant  
« contre ma personne et contre ma puissance , et  
« je vais vous dire comment je l'ai su. Les dieux  
« veillent sur moi ; ils m'avertissent d'avance de

« tout ce qui me doit arriver ; et j'ai vu la nuit der-  
« nière, en dormant, le plus âgé de vos enfants  
« portant à ses épaules des ailes dont l'une om-  
« brageait l'Asie et l'autre l'Europe. Je ne fais nul  
« doute, après une telle vision, que ce jeune  
« homme ne conspire contre moi. Retournez donc  
« le plus promptement possible en Perse, et pre-  
« nez des mesures pour me représenter votre fils  
« quand j'y reviendrai moi-même, après avoir  
« terminé mes affaires ici ; j'examinerai alors sa  
« conduite. »

CCX. Cyrus parlait dans la persuasion où il était que Darius conspirait, tandis que le Ciel lui prédisait au contraire qu'il allait lui-même périr dans la contrée où il se trouvait, et que son empire passerait un jour à Darius. Hystaspe cependant lui répondit en ces termes. « O roi ! fassent les  
« dieux que jamais aucun des Perses ne conspire  
« contre vous, mais, s'il en est un, qu'il périsse  
« à l'instant. N'est-ce pas vous qui d'esclaves avez  
« rendu les Perses libres ? qui de sujets qu'ils  
« étaient, les avez fait commander aux autres ? Si  
« donc le songe que vous avez eu annonce que mon  
« fils trame quelque changement dans l'état, je  
« vous le livrerai, et vous ferez de lui ce qu'il vous  
« plaira. » Hystaspe, après cette réponse, repassa l'Araxe, et se rendit en Perse pour s'assurer de Darius jusqu'au retour du roi.

CCXI. Cyrus s'étant ensuite avancé à une journée de marche de l'Araxe, exécuta ce que Crésus

lui avait suggéré, et retourna en arrière vers le fleuve avec ce qui constituait la force réelle de son armée, ne laissant dans son camp que des hommes inutiles pour le combat. Après son départ, un tiers seul de l'armée des Massagètes parut, et vint facilement à bout des troupes que Cyrus avaient abandonnées, qui ne firent qu'une faible résistance. Puis, voyant le repas préparé, ils s'assirent par terre pour manger, et lorsqu'ils furent rassasiés de nourriture et de vin, ils s'endormirent profondément. Les Perses, revenant alors promptement sur leurs pas, en égorgèrent une partie plongée encore dans le sommeil, et firent un plus grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le fils de Tomyris, nommé Spargapisès, général des Massagètes.

CCXII. Lorsque la reine fut informée de la défaite de ses troupes, et du malheur arrivé à son fils, elle envoya à Cyrus un héraut qui lui porta ces mots.

« Homme insatiable de sang, ô Cyrus ! ne t'enorgueillis pas de ta victoire ; c'est par ce fruit de  
« la vigne, converti en vin, qui, reçu dans votre  
« corps, trouble votre raison lorsque vous en êtes  
« remplis, et porte à votre bouche tant de paroles  
« insensées ; c'est par le secours de ce poison, et  
« non par la valeur guerrière, que tu as su nous  
« surprendre et t'emparer de mon fils. Reçois  
« donc l'avis que je te donne, et que ton intérêt  
« me dicte. Rends-moi mon fils, et retourne dans  
« tes états, sans porter d'autre peine de la défaite

« du tiers de mon armée. Si tu n'y consens, j'en  
« jure par le soleil, le dieu des Massagètes, quel-  
« que insatiable que tu sois de sang, je saurai t'en  
« rassasier. »

CCXIII. Cyrus ne fit aucune réponse. Cependant le fils de Tomyris, Spargapisès, lorsque les vapeurs du vin furent dissipées et qu'il conquit son malheur, pria Cyrus de faire détacher ses chaînes, et obtint cette grâce; mais à peine eut-il les mains libres qu'il se frappa et mit fin lui-même à ses jours.

CCXIV. Tomyris, instruite que Cyrus n'avait voulu rien écouter, réunit toutes ses troupes et vint l'attaquer. Ce combat fut, suivant mon opinion, le plus acharné de tous ceux qui ont eu lieu entre les nations barbares. Je dirai, suivant ce que j'ai appris, comment il s'est passé. On m'a rapporté que l'action commença de loin et de part et d'autre; à coups de flèches; qu'ensuite, lorsque les traits furent épuisés, les combattants ayant mis l'épée et le poignard à la main, s'approchèrent et se chargèrent réciproquement. La mêlée dura long-temps avant qu'aucun côté voulût lâcher pied: enfin les Massagètes l'emportèrent. La majeure partie de l'armée des Perses fut détruite, et Cyrus lui-même périt, après avoir régné ving-neuf ans. On ajoute que Tomyris, ayant fait remplir une outre de sang humain, fit chercher le corps de Cyrus parmi les morts, et qu'après l'avoir trouvé; elle en plongea la tête dans cette outre, en disant :

« Toi qui, bien que je te survive et que je t'aie  
« vaincu, causes cependant mon malheur, et m'as  
« perdue en me privant d'un fils par un lâche  
« stratagème, Cyrus, sois satisfait ; j'accomplis ma  
« menace, je te rassasierai de sang. » De tous les  
nombreux récits que l'on a faits de la mort de ce  
roi, j'adopte celui-là, qui m'a paru le plus croyable.

CCXV. Les Massagètes s'habillent comme les  
Scythes et ont la même manière de vivre ; ils  
font la guerre à pied et à cheval, et sont habiles  
dans ces deux genres de combats ; ils manient  
l'arc ainsi que la lance, et portent en outre la  
sagare ou hache à deux tranchants. Ils ont l'usage  
de l'or et de l'airain. L'airain leur sert à la fabri-  
cation des lances, des pointes de flèches, des  
sagares. Ils emploient l'or dans leurs ornements  
de tête, dans leurs ceintures et dans les brasselets  
qu'ils portent au-dessous des aisselles. Ils garnis-  
sent le poitrail de leurs chevaux de cuirasses  
d'airain, et enrichissent d'or les mors, les brides  
et les housses ; mais ils ne connaissent ni le fer  
ni l'argent ; le pays ne leur en fournit pas, et  
leur donne abondamment l'airain et l'or.

CCXVI. Voici leurs principales institutions.  
Chaque Massagète se marie, et cependant les  
femmes sont communes entre eux. Cet usage,  
que les Grecs attribuent aux Scythes en général,  
n'appartient réellement qu'aux Massagètes. Chez  
eux tout homme qui desire une femme se borne  
à suspendre son carquois au chariot où elle se

trouve et peut en jouir sans trouble. Ils ne mettent point de terme fixe à la durée de la vie ; mais lorsqu'un homme est devenu excessivement vieux, ses parents se rassemblent autour de lui, en font un sacrifice, et l'immolent avec d'autres victimes prises dans leurs troupeaux ; ils mettent cuire ensuite les chairs ensemble et en font un festin. Cette mort est regardée comme la plus heureuse de toutes. Ceux qui meurent de maladie, ne servent point de nourriture : on les enterre simplement en les plaignant de ce qu'ils n'ont pu vivre assez long-temps pour être sacrifiés. Les Massagètes n'ensemencent pas les terres, et se nourrissent uniquement de leurs bestiaux et du poisson que l'Araxe leur fournit en abondance. Ils ne boivent que du lait. La seule divinité qu'ils honorent est le soleil ; ils lui sacrifient des chevaux ; et l'origine de cet usage vient de ce qu'ils pensent devoir au plus vite des dieux, le tribut du plus vite des animaux.

---

# NOTES

## DU LIVRE PREMIER.

---

1. (I). *Phéniciens*. — Ce nom, dont l'étymologie ne se trouve dans aucune langue du tronc sémitique, quoique celle que parlaient les Phéniciens appartint à ce tronc (a), me paraît évidemment grec. Les Phéniciens sont toujours appelés par les orientaux, Cananéens, et ceux de Tyr et de Sidon, Cananéens de la Côte (b).

Le mot Phénicien répond dans l'idiome grec à l'idée de rouge, de rouge éclatant, or les Phéniciens ou Cananéens venaient des bords de la mer d'Édom (mer Rouge, golfe Arabique), que les Grecs, en traduisant le mot Édom, ont nommé mer Érythrée. Puis ils étendirent ce nom, qui d'abord ne s'appliquait qu'au golfe Arabique, à toute la mer qui entoure l'Arabie, et par suite au golfe Persique, qu'ils regardaient, en quelque sorte, comme une continuation du premier. En général les anciens croyaient la presqu'île de l'Arabie beaucoup moins large du côté de la mer qui la borne au sud, qu'elle ne l'est réellement. Il y a donc tout lieu de croire que le nom de Phéniciens, donné par les Grecs à un peuple venu des bords de la mer Rouge, et qui avait peut-être conservé dans sa dénomination quelque trace de cette origine, n'aura été que la traduction d'un ancien nom. En effet, Pline remarque qu'une île, près de Cadix (aujourd'hui *la Isla de Leon*), où les Tyriens fondèrent une colonie, prit le nom d'Érythia

---

(a) Voyez Adelung, *Mithridates* tome I, page 344. (Berlin, 1806, en allemand).

(b) *Id. loco citato.*

(la Rouge), de ce que ses fondateurs étaient originaires des côtes de la mer Rouge (a).

Ainsi, comme on voit, l'idée primitive de rouge reparait dans tout ce qui tient aux Phéniciens, ou vient d'eux.

Une autre conjecture peut aussi se présenter à l'appui de cette observation. Les Phéniciens ont commercé, de toute antiquité, avec la Grèce. Ils ont les premiers porté dans cette contrée les étoffes teintes en rouge; probablement cette couleur dominait dans leurs vêtements, dans leur coiffure (b), et les Grecs auront appelé Phéniciens, *hommes rouges*, ceux qui leur apportaient des étoffes rouges, et en faisaient usage dans leurs vêtements.

Enfin on retrouve toujours la même idée de rouge dans l'étymologie qu'Aristote donne du nom de Phéniciens. Il le fait venir du mot  $\varphiοινίξαι$ , employé par les Perrhèbes, pour dire *assassiner*. Ce mot n'est pris ici qu'au figuré; le simple est toujours l'idée de rouge.  $\varphiοινίσσω$ , *cruento, sanguine inficio*, j'ensanglante, je rougis de sang les mains, et, par extension, j'égorge, j'assassine (c).

2. (I). *Fille d'Inachus*. — On prétend que ces mots ont été ajoutés au texte, l'Inachus des Grecs étant de plus de quatre cents ans antérieur à l'époque à laquelle Hérodote place l'enlèvement d'Io; mais j'ai peine à admettre ces interpolations, quand elles n'ont aucun but. Je croirais plutôt que dans le temps même d'Hérodote, les époques d'Inachus et d'Io, qu'on peut considérer comme à-peu-près fabuleuses, étaient aussi incertaines qu'elles le sont de nos jours; et qu'il suivait une tradition dont il n'avait aucun moyen de faire la critique.

(a) Pline, l. IV, ch. 22. Hérodote donne aussi le même nom à cette île. L. IV, ch. 8.

(b) Pollux nomme *Tunique Phénicienne, Manteau Phénicien*, les tuniques et les manteaux rouges. (Pollucis onomasticon, l. IV, segm. 228; l. VII, segm. 56).

(c) Aristote (de *Mirabilibus auscultationibus lib.*) Tom. 1, edit. Duval, pag. 1164 in fine.

3. (II). *Peu d'accord pourtant avec les Grecs.* — M. Larcher, contre l'autorité des meilleurs textes, a substitué les Phéniciens aux Grecs. C'est une sorte d'infidélité dont il a donné plusieurs exemples, et qui me semble excéder toutes les libertés que peut s'arroger un traducteur. D'ailleurs, rien ne me paraît si simple que ce passage. Hérodote, en racontant le fait de l'enlèvement d'Io, d'une manière qui donne les premiers torts aux Phéniciens, fait remarquer en passant que cette version doit être la véritable, puisqu'elle est celle qu'ont adoptée les Perses même, peu d'accord avec les Grecs, et qui sont loin de chercher à les flatter. Il détruit ainsi d'avance la tradition des Phéniciens qu'il donnera plus bas.

4. (VII). *Fils de Ninus, petit-fils de Bélus.* — Ces noms de Ninus et de Bélus, qui ne sont pas grecs, et qui se trouvent dans une liste des descendants d'Hercule, prouvent que la vanité des Grecs a voulu s'emparer de l'origine de ces rois célèbres d'Assyrie, en les faisant descendre d'un héros grec. M. de Volney, dans ses savantes recherches, a profité de cette généalogie pour faire Ninus postérieur au temps de Sésostris; il explique ainsi l'omission qui se trouve dans le détail des conquêtes de ce roi d'Égypte, où il n'est point question de l'empire d'Assyrie alors si puissant, suivant les chronologistes ordinaires, et qui devait arrêter Sésostris, dans sa marche, ou du moins lui résister. Mais, malgré cette ingénieuse solution d'une difficulté historique, on voit qu'en admettant qu'il ait existé des Bélus et des Ninus, plusieurs personnages différents ont pu porter ces noms, et que l'on n'a aucune date certaine du temps où ils ont vécu.

5. (VII). *Vingt-deux générations dans l'espace de 505 années.* — M. Larcher a cru devoir substituer quinze générations à vingt-deux, parce qu'en comptant trente-trois ans à peu-près par génération, comme Hérodote le fait dans un autre passage (liv. II, ch. 142), les vingt-deux générations lydiennes donneraient plus de 505 années. Mais Hérodote n'emploie le calcul de 33 ans par génération que pour des cas

purement hypothétiques, et où tout autre moyen de calcul lui a manqué. Ici, il cite un fait : il s'agit de 22 règnes de père en fils ; et la durée moyenne des règnes étant d'un peu plus de 22 années, on retrouve dans les 22, dont il est ici question, à-peu-près les 505 ans donnés pour résultat.

Encore une fois, ces altérations matérielles du texte sont des infidélités. Il ne s'agit pas de corriger son auteur, mais de le traduire et de le représenter avec ses beautés et ses défauts même. Les unes et les autres marquent l'état des connaissances humaines au moment où l'ouvrage a été composé, et ce n'est pas dans la lecture des anciens ce qui doit le moins intéresser.

6. (VIII). *Une femme en se dépouillant de ses vêtements, ne se dépouille-t-elle pas en même-temps de la pudeur.* — Plutarque, Clément d'Alexandrie et d'autres, ont reproché cette expression à Hérodote, et prétendent qu'une femme peut, en quittant ses vêtements, conserver encore sa pudeur. Ils ont raison ; mais cette expression n'est point dans la bouche d'Hérodote : elle est dans celle de Gygès, parlant d'après le préjugé oriental, qui attachait du déshonneur à se montrer nu ; ce préjugé s'étendait même aux hommes ; et l'histoire de Noé en fournit une preuve. Ici donc, à mon avis, Gygès veut dire seulement qu'une femme, qui s'est laissée voir nue, n'a plus de droit au respect, est *déshonorée* ; et en effet l'expression dont il se sert, *αἰδώς*, signifie également *pudeur* et *respect, vénération*.

Du reste, la femme de Candaule se nommait *Nyssia*, suivant Ptolémée, fils d'Héphæstion, qui met sur son compte d'autres faits romanesques indignes de l'histoire. On peut les lire dans Photius, Biblioth., page 484.

7. (XIV). *Du poids de trente talents.* — S'il s'agit ici des talents attiques, le poids de ces cratères serait très-considérable. Le talent attique est de 54 livres 6 onces ; ainsi, les 30 talents auraient pesé plus de trois mille mares d'or, et valu plus de deux millions de francs.

8. (XV). *Les Cimmériens.* — Il ne faut pas entendre ceci de toute la nation s'établissant dans l'Asie-mineure, puisqu'on n'en retrouve plus de traces dans le dénombrement des satrapies formées cent ans après le règne d'Ardys ; mais seulement d'un corps d'armée qui aura d'abord eu quelque succès, et qui fut ensuite détruit, ou perdu dans la nation lydienne (a). Peut-être aussi y a-t-il eu deux invasions, comme le pense M. de Volney (b), l'une sous Ardys, et l'autre sous Alyatte. Quoi qu'il en soit, on remarque ici la première mention des efforts de ces peuplades nombreuses, enfantées dans le grand plateau de l'Asie, qui se poussèrent l'une l'autre sur ces beaux pays, qu'elles finirent par envahir, et qu'elles possèdent encore aujourd'hui.

9. (XVII). *Flûtes mâles et femelles.* — C'étaient des instruments différents qui portaient ces noms, suivant qu'ils étaient propres à rendre des sons plus mâles ou plus efféminés.

Les flûtes droites et gauches, employées chez les Romains pour accompagner les représentations théâtrales, avaient probablement quelque analogie avec les flûtes mâles et femelles des Lydiens, et produisaient des sons différents, plus graves ou plus aigus, plus sérieux ou plus enjoués, suivant la nature du sujet. Voyez la dissertation de madame Dacier, sur la Didascalie de l'Andrienne.

10. (XXIV). *Sur le mode Orthien.* — C'était un mode vif, et propre à exciter aux combats. Eustathe (c) rapporte que Timothée, en chantant sur ce mode devant Alexandre, le remplit d'une telle fureur martiale, qu'il sauta soudain sur ses armes. Il est assez singulier qu'Arion ait choisi un tel mode dans la circonstance critique où il se trouvait. Il semble qu'il aurait dû chercher plutôt à amollir les cœurs de ses auditeurs

(a) Fréret, Collection de ses OEuvres, in-12, vol. IV et V ; Histoire. Mémoire sur les Cimmériens.

(b) Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne, tome II, p. 69.

(c) Eustath. in Iliad., l. XI, vers 11.

qu'à les enflammer, à moins cependant que ce ne fût pour s'exciter lui-même à la résolution désespérée qu'il était obligé de prendre.

11. (XXVIII). *Les Lydiens, les Phrygiens, etc.* — M. Larcher a supprimé les Lydiens, parce qu'il les considère, et avec raison, comme soumis antérieurement à Crésus; mais Hérodote fait ici l'énumération de tous les peuples qui composaient les états de ce roi, tant avant qu'après ses conquêtes, et il devait naturellement placer à leur tête les Lydiens. Je ne vois donc pas la nécessité d'admettre ici une de ces corrections du texte pour lesquelles il me semble que tout traducteur un peu scrupuleux doit avoir toujours une juste répugnance.

12. (XXX). *Et ensuite à Sardes, près de Crésus.* — L'entrevue de Crésus avec Solon a offert un grand sujet de controverse, dans la difficulté de concilier l'époque où elle a eu lieu, suivant Hérodote, avec les différents systèmes de chronologie adoptés par divers auteurs. On a même été jusqu'à la révoquer en doute, et à la considérer comme une fable. Aujourd'hui que la véracité et la réserve d'Hérodote se reconnaissent à mesure que les voyages et les observations des hommes éclairés apportent plus de garanties de son exactitude, on ne doute plus du fait, qui est admis par les meilleurs critiques. Il n'entre pas dans mon plan d'examiner et d'exposer ici les preuves qu'ils en donnent; mais je me bornerai à faire remarquer qu'il y avait à peine cent ans que Solon était mort quand Hérodote lisait son livre aux Jeux Olympiques, qu'il parlait à des Grecs, à qui la mémoire de ce législateur était récente, et qu'il n'eût jamais osé risquer de mettre en scène un personnage aussi célèbre et aussi grave, si le fait eût pu être démenti par ses auditeurs, ou s'il eût choqué non-seulement la vérité, mais même la vraisemblance.

13. (XXXII). *C'est ainsi que Solon assigna la seconde place aux deux Grecs.* — Fréret juge (a) les discours de Solon

---

(a) Œuvres de Fréret, tom. III, p. 171; édition in-12.

très-peu convenables, et trouve très-étrange : *qu'un bourgeois d'Athènes, à qui un grand roi fait tous les honneurs imaginables, lui dise que son bonheur n'approchait pas de celui d'un Athénien, mort pour sa patrie, ou de deux fils respectueux.* Plutarque a fait à-peu-près le même reproche à Solon, ou du moins à Hérodote, qui le fait parler. Dans ce jugement, assez singulier, on trouve les préventions de Plutarque contre Hérodote, et la source en est connue; mais on est fâché de le voir adopté par un homme aussi sage et aussi éclairé que Fréret.

14. (XXXII). *La Divinité toujours jalouse des prospérités humaines.* — L'expression τὸ θεῖον (le Divin) que j'ai rendue par *Divinité*, se retrouve plusieurs fois dans Hérodote. Elle signifie la Divinité prise en général, et non pas un dieu particulier. Elle prouve que, malgré le polythéisme, qui faisait la base de la religion vulgaire, les hommes plus éclairés concevaient quelque chose de supérieur qu'ils ne définissaient pas, mais qu'ils comprenaient tous sous l'idée générale du *Divin*, du *Dieu par excellence*. C'était pour eux une sorte de puissance universellement répandue, et agissant par-tout, à laquelle ils attribuaient la direction suprême des affaires humaines.

Le mot *Divinité*, pris en général, me paraît donc rendre assez bien cette idée. Il est d'ailleurs parfaitement orthodoxe, comme l'a justement remarqué (tom. VI, p. 550) M. Larcher, qui blâme avec raison l'abbé Geinoz d'avoir traduit : *tout ce qu'on appelle Divinité est un être envieux*, sens tout-à-fait éloigné de la pensée véritable d'Hérodote.

15. (XXXII). *La totalité des 70 années sera par conséquent de 26250 jours.* — Les 35 mois intercalaires, formant 1050 jours, sont chacun de 30 jours; les 25200 jours, restant du nombre total, donnent l'année commune de 360 jours. Or, il y aurait eu, suivant cette façon de compter, 35 années de 390 jours, ou toutes les 70 en auraient eu 375; ce qui n'a pu exister, et aurait jeté dans l'époque des saisons la

plus étrange confusion, au lieu d'y rétablir l'ordre; il y a donc évidemment erreur ou faux calcul dans le texte. On a essayé diverses manières de faire disparaître l'une ou l'autre, mais aucune ne peut satisfaire la raison; ainsi il faut, si l'on ne veut pas accuser l'auteur de faute de calcul ou d'ignorance, supposer quelqu'altération dans le texte, soit pour le nombre ou la durée des mois intercalaires, soit pour le résultat définitif. Peut-être aussi Hérodote s'était-il contenté de dire que la totalité des 70 années donnait environ 26000 jours; quelque commentateur aura voulu faire le calcul rigoureux, l'aura mal fait, et ensuite aura introduit sa note dans le texte.

M. Larcher a réformé sa traduction sur une correction du texte faite par M. Wytembach; mais cette correction est un nouveau texte, et passe toutes les bornes ordinaires des simples restitutions; je n'ai pas cru devoir l'admettre.

16. (XXXII). *Ruine souvent de fond en comble celui à qui elle a fait entrevoir la félicité.* — On voit par cette conclusion du discours de Solon, qu'il ne faut y chercher qu'un point de vue moral. Hérodote n'avait pas eu pour objet de faire connaître la manière dont les peuples chez lesquels il voyageait comptaient l'année, il l'a fait ailleurs plus nettement (liv. II, ch. 4), mais il voulait opposer un grand nombre de jours d'existence au petit nombre de jours heureux accordés aux mortels. Cette pensée philosophique n'est que trop vraie.

Le célèbre calife de Cordoue Abd - al - Rahman, dans une longue vie passée au milieu des richesses et du pouvoir, ne comptait que quatorze jours heureux (a). Jacob, présenté au Pharaon par son fils Joseph, exprime la même idée mélancolique. Quel âge avez-vous? lui demande le roi. Cent trente ans, répond le vieillard; et il ajoute: c'est peu de jours, et aucun n'a été heureux (b).

17. (XXXV). *Lorsque la cérémonie expiatoire fut terminée.*

(a) Gibbon, ch. 52, tom. IX, page 354.

(b) Genèse, ch. 47, vers 9.

— Cet usage des expiations et des purifications, par des cérémonies extérieures, est fort ancien et analogue aux faiblesses des hommes, qui ne sont pas moins anciennes. Il est passé de l'Inde et de l'Orient dans les religions plus récentes; mais sans doute on aura remarqué que ce n'est pas un prêtre qui fait ici la cérémonie, et que le pouvoir de purification n'était donc pas alors un attribut exclusif du sacerdoce. Il n'en est pas ainsi chez les modernes, où cette utile prérogative lui est absolument dévolue.

Il paraît, même, par la suite du récit d'Hérodote (ch. XLIV), que ce fut le fils de Crésus qui présida à la cérémonie expiatoire du meurtrier.

18. (XXXVIII). *A qui le sens de l'ouïe manque entièrement.* — Hérodote a dit plus haut que ce fils était muet : ici il le dit seulement privé du sens de l'ouïe; ce qui prouve qu'il regardait la surdité comme l'unique cause du *mutisme naturel*; cette doctrine est juste. Elle est à la vérité démentie, lorsque par la suite, ce fils de Crésus recouvre subitement la parole pour sauver les jours de son père; mais cette dernière aventure était un de ces faits merveilleux que les peuples accueillent avec avidité, et qu'Hérodote ne devait pas omettre, quoiqu'une saine critique eût pu aisément lui en démontrer l'impossibilité.

M. Larcher a supprimé, privé du sens de l'ouïe, et a seulement mis, disgracié de la nature.

19. (XLIV). *Jupiter Éphestien.* — Gardien des foyers. *Jupiter Hétércéen*, protecteur des associations.

20. (L). *Du poids de deux talents et demi.* — M. Larcher, en suivant la leçon ordinaire τρία ἡμιτάλαντα, a traduit un talent et demi, résultat tout-à-fait invraisemblable, les briques d'or allié, de même dimension, pesant deux talents. Il fallait donc supposer celles d'or pur de moindre dimension; c'est ce qu'il a fait et ce qui l'a conduit à altérer manifestement le sens du texte qu'il corrige pour y trouver les demi-briques, les unes de six palmes de long, et les autres de trois seulement.

La difficulté disparaît en lisant dans le texte, au lieu de τρία ἡμιτάλαντα, τρίτον ἡμιτάλαντον, qui signifie incontestablement deux talents et demi. Cette leçon a été introduite par M. Schweighæuser, et c'est une de ces corrections qu'on peut admettre sans scrupule.

Du reste je me suis servi de l'expression *or de coupelle*, pour désigner l'or pur, l'or passé au feu, que Crésus employa dans les monuments qu'il consacra; non que nous ayons la certitude que les procédés suivis par les anciens, dans la purification des métaux, fussent les mêmes que les nôtres, mais parce que nous avons coutume de désigner par ce mot, *or de coupelle*, l'or le plus pur. La traduction littérale n'eût pas aussi bien fixé les idées du lecteur.

21. (LI). *Enfin, il consacra les ornements de col et les ceintures de sa femme.* — Si l'on veut connaître la valeur de ces diverses offrandes, on la trouvera dans le Voyage d'Anacharsis (tome II, page 567, de l'édition in-8° de 1790). Le total se monte à 21 109 140 livres, argent de France.

22. (LVII). *Quelle langue parlaient les Pélasges?* — Les anciens habitants de la Grèce ont été presque universellement connus sous le nom de Pélasges, quelquefois aussi sous celui de *Graïcoi*, *Grecs*, et ces deux dénominations ont la même valeur; γραικός vient de γραικός, vieux, ancien, comme Pélasge, Pélasgie, de πῖλλας (a), synonyme de πρεσβύτης, et de γῆ, γαῖα, *terra*, d'où Pélasgie, *ancienne terre*, Pélasge, *ancien habitant* (b).

Mais Hérodote nous dit (c) qu'il se détacha de ces anciens habitants un corps de peuple sous le nom d'Hellènes. Ce peuple, faible dans son origine, en se polissant,

(a) Hesychius in voce πῖλλας.

(b) Fréret, Mémoire sur l'origine de l'ancienne histoire des habitants de la Grèce. — Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tom. XLVII°. Mémoires, pag. 78 et 87.

(c) L. 1, 58.

en cultivant les arts, tandis que les Pélasges restaient dans la barbarie, finit par former une nation tout-à-fait distincte qui bientôt acquit une supériorité marquée, sur-tout depuis l'arrivée des colonies Orientales. Enfin elle donna par la suite, comme la plus avancée dans la civilisation, son nom à tous les autres peuples de la Grèce, qui ambitionnèrent de se confondre avec elle (a). Cependant les Pélasges furent toujours considérés comme la tige des Ioniens, et les Hellènes seulement comme celle des Doriens; mais peu - à - peu le nom de Pélasge disparut. Homère, quoique de son temps le nom d'Hellènes ne fût pas encore commun à toute la Grèce, ne donne celui de Pélasges qu'à un petit nombre de peuplades grecques (b); et du temps d'Hérodote il ne subsistait plus que pour quelques villes situées sur la Propontide ou sur la frontière de la Macédoine (c).

Après cette division des anciens habitants de la Grèce, en Pélasges et en Hellènes, la langue qu'ils parlaient dut éprouver de grands changements; les Hellènes l'étendirent et la perfectionnèrent en étendant et en perfectionnant leur système social: de nouveaux besoins, de nouveaux arts, de nouvelles idées, firent naître de nouvelles combinaisons de mots. Les Pélasges, au contraire, restant immuables dans leur langue comme dans leurs institutions, devinrent, avec le temps, tellement étrangers au langage des Hellènes, qu'à l'époque où écrivait Hérodote, le peu des anciens Pélasges qui existaient encore ne s'entendaient qu'entre eux, et n'entendaient plus les Hellènes (alors tous les Grecs étaient compris sous ce nom). De-là Hérodote conclut, comme ce fut toujours l'usage chez les Grecs, que la langue des Pélasges était une langue barbare.

(a) Les Athéniens ne voulaient pas se dire Ioniens, parce que les Ioniens descendaient des Pélasges.

(b) Iliad. II, v. 840; XVI, 233. Odyss., XIX, 177.

(c) Placie, Scyllace, Crestonia (Hérod. I, 57). Je ne parle pas des Pélasges que l'on a dits fondateurs des Colonies Étrusques. Ils n'entrent point dans le sujet que je traite.

Cependant, d'après ce qu'il rapporte lui-même (l. II, ch. 52), on ne peut douter que cette langue des Pélasges n'eût une source commune avec celle qui, sous le nom d'Hellénienne, devint la langue de toute la Grèce et de ses colonies. Il dit, passage cité, que les Pélasges, ne donnant aucun nom particulier aux dieux, se contentaient de leur attribuer la dénomination générale de *Theoi*, et ils font, ajoute-t-il, dériver ce mot du verbe *τίω*, *je place, je dispose*, qui est évidemment un mot de la langue grecque.

Ce point de coïncidence, si frappant, une fois établi, il ne s'agit plus que de déterminer à quel tronc primitif on peut rapporter le Pélasge, ou l'ancien grec qui, en se perfectionnant dans les états Helléniens, est devenu la langue hellénienne, le grec d'Homère et de Platon. Pour résoudre cette question, il a fallu rechercher d'où venaient les Pélasges ou les anciens habitants de la Grèce.

Plusieurs savants chronologistes, entr'autres Frérot et le président Bouhier, les font sortir de l'Asie. Le dernier les confond même avec les Phéniciens; mais au lieu d'entrer sur l'origine des peuples dans ces longues et inépuisables controverses, que le défaut de monuments authentiques rend interminables, il me semble qu'il faut plutôt recourir aux faits physiques et géographiques, les seuls qui puissent fournir quelques données précises. Or, en consultant ces faits, il est certain que les migrations par terre ont précédé les migrations par mer; qu'ainsi les premiers habitants de la Grèce ont dû y arriver par terre, et par conséquent y précéder ceux qui y sont venus de l'Asie ou de l'Égypte. Ces derniers avaient, à la vérité, de grands avantages sur les peuplades qu'ils ont trouvées établies, puisqu'ils pratiquaient la navigation, qui suppose tant d'arts divers et tant de connaissances déjà acquises. Ils ont donc dû non-seulement exercer sur ces peuplades une grande supériorité, mais passer même pour les fondateurs de leurs sociétés, et ils l'étaient réellement; car ce sont ceux qui civilisent les hommes et leur portent les arts, qui méritent seuls ce nom.

En appliquant cette observation d'un fait physique que l'on ne peut, je crois, révoquer en doute, à la recherche qui nous occupe, on est naturellement conduit à conclure que les anciens habitants de la Grèce, les Pélasges, ne peuvent y être venus par mer, et c'est le sentiment de M. Adelung (a). Il les considère comme issus des Thraces, nation considérable qui occupait jadis le nord de la Grèce, les bords du Pont-Euxin, du Bosphore et de l'Hellespont, et qui a dû pénétrer aisément dans l'Asie-Mineure (b), soit en franchissant les détroits qui les séparaient à peine d'un mille du continent de l'Asie, soit même en faisant le tour du Pont-Euxin.

Cette opinion, déjà si vraisemblable, va s'appuyer encore sur un fait non moins important, sur les langues.

Entre les langues du tronc sémitique, d'où sortaient celles que parlaient les Phéniciens, les Cananéens, les Araméens, les Arabes, les Hébreux, et les langues européennes ou occidentales, il n'existe aucune analogie. Leur marche est tout-à-fait différente; aucune racine commune dans les mots servant à désigner les premiers objets qui frappent nos sens ou notre pensée, tels que *ciel, soleil, lune, terre, eau, lumière*. Le mot Pélasge qui signifie *Dieu*, et qu'Hérodote nous a conservé (c), n'a aucun rapport, ni de son, ni d'origine, avec les mots *El, Elohim, Alla, Adonai, Iaou*, etc., des langues sémitiques; tandis que ce mot Pélasge, qui est *Théos*, est évidemment le radical du nom de Dieu dans une grande partie des langues européennes. De plus il va se confondre avec le mot sanscrit *Deva* (Théoua), que M. Adelung (d) donne comme radical du mot *Théos*, et qui semble avoir ainsi pénétré par terre de l'Inde en Grèce.

(a) Mithridates, tom. II, p. 369 et suiv. Berlin, 1809; en allemand.

(b) Il y avait des Thraces et des Pélasges d'Asie. Les Troyens étaient regardés comme d'origine Pélasge. Didon donne ce nom aux Troyens. *Æneid.* I, v. 628.

(c) Livre II, ch. 32.

(d) Mithridates, tom. I, p. 158.

Tout se réunit donc pour faire considérer les Pélasges comme un peuple venu en Grèce, non par mer, ainsi qu'on l'avait supposé jusqu'ici, mais par l'intérieur des terres ; et le sentiment de M. Adelung, qui rattache leur langue au grand tronc qu'il appelle *Thraci-Pelasgi-Greci-Latinisque*, paraît tout-à-fait conforme à l'observation (a).

Enfin si, comme les découvertes récentes et l'étude plus approfondie des langues de l'Inde et de l'Asie centrale semblent le démontrer, il existe une grande analogie entre ces langues et celles de notre occident, dans leur marche et leur manière de procéder (b), cette analogie remarquable ne serait-elle pas une nouvelle preuve que les migrations du centre de l'Asie vers les extrémités de l'Europe sont plus anciennes qu'on ne le croit, et qu'elles ont fourni des habitants à des pays très-éloignés, à la Grèce même ? En effet, avant la découverte de la navigation, il y avait moins loin des bords de la mer Caspienne aux rivages de l'Attique, que de la côte de la Phénicie.

Je ne nie pas pour cela que les premiers et sauvages habitants de la Grèce n'aient reçu des Phéniciens et des Égyptiens, lorsque les communications par mer se sont ouvertes, une foule de connaissances qui leur manquaient ; je me suis déjà expliqué sur ce point. Mais il paraît qu'ils ont conservé leur langue, et qu'ils n'ont emprunté des Asiatiques occidentaux, que l'écriture ; du moins est-il généralement reconnu que la forme des lettres encore en usage parmi nous est venue d'eux originellement, soit que les anciens Grecs ou Pélasges ne connussent point l'écriture, soit, ce qui est plus présu-

(a) On peut voir dans son ouvrage, aux endroits que j'ai cités plus haut, les preuves nombreuses de son opinion.

(b) Voyez dans le *Mithridates* de M. Adelung, tom. I, p. 150 et suiv., un Catalogue assez étendu de mots sanscrits. On sera frappé du grand nombre de mots encore en usage dans nos langues, qui dérivent du sanscrit.

mable, qu'ils n'en eussent qu'une informe et hiéroglyphique, comme l'ont été toutes les écritures naissantes. Dans cette dernière supposition, ils auront reconnu l'avantage des caractères que leur apportaient les Phéniciens, et les auront adoptés en conservant seulement l'usage de les tracer de gauche à droite, qui est la manière du sanscrit, au lieu de prendre celle des Arabes, des Phéniciens et des Égyptiens, de droite à gauche. Autrement, s'ils n'avaient pas eu déjà une sorte d'écriture, comment, en adoptant de nouveaux caractères, auraient-ils changé la manière de les tracer ?

23. (LXI). *L'anathème porté contre les Alcmaeonides.* — Il s'agit ici du meurtre de Cylon, dont les Alcmaeonides s'étaient rendus coupables. Hérodote donne le détail de cet événement. Liv. V, ch. 70 et 71.

24. (LXIV). *Avec Alcmaeonidas.* — M. Larcher a mis avec *Mégaclès*. C'est encore une infidélité. Il faudrait peut-être lire avec les Alcmaeonides, comme Plutarque le dit dans la vie de Solon ; mais il n'y a aucune raison de substituer *Mégaclès*. Mégaclès était un des Alcmaeonides, et le retour de Pisistrate le força de quitter Athènes avec les autres Alcmaeonides qui étaient de son parti.

25. (LXV). *Son neveu Léobotas.* — M. Larcher a substitué au nom de Léobotas celui de Charillus ; la date du règne de Léobotas, qui était aïeul d'Agésilas 1<sup>er</sup>, sous lequel Lycurgue était encore jeune, ne pouvant se concilier avec ce passage ; Pausanias cependant avait lu de même Léobotas. Cette faute dans le texte d'Hérodote, en supposant qu'elle en soit une réellement, est donc fort vieille ; et si les anciens critiques ne l'ont pas corrigée, n'y a-t-il pas dans les modernes quelque témérité à le faire ? J'ai traduit le texte comme il a été lu de tout temps.

Le fait est que l'époque où vivait Lycurgue est fort incertaine, comme toutes les époques antérieures à l'établissement d'une chronologie régulière qu'on ne peut guère fixer pour la Grèce avant celle des Olympiades de Corœbus.

Suidas (*a*) place la naissance de Lycurgue huit ans après la guerre de Troie ; mais il y a évidemment corruption dans le texte où le copiste aura mis un  $\eta$  pour une autre lettre. Le président Bouhier (*b*), d'après une citation de Clément d'Alexandrie, fait vivre ce célèbre législateur 200 ans et plus après l'époque de la prise de Troie ; M. Borhek 916 ans avant notre ère, ce qui se rapproche du président Bouhier. A ce compte, Lycurgue aurait été contemporain d'Homère.

26. (LXV). *Énomoties*. — Sorte de division militaire en usage dans les corps de troupes chez les Lacédémoniens.

*Triécades*. — Repas par tribus, où l'on admettait trente convives.

(Voyages d'Anacharsis, notes du 3<sup>e</sup> vol. de l'éd. 1790, in-8<sup>o</sup>).

27. (LXXII). *On l'estime d'une mer à l'autre de cinq journées*. — Cette distance est de 240 milles géographiques, suivant les dernières observations (*c*), ce qui donne 48 milles géographiques par jour, et un peu plus à cause des détours, quoique cette augmentation ne doit être comptée que pour très-peu de chose dans la marche d'un homme à pied. C'est une forte journée, sur-tout pour une route aussi longue. Cependant ce calcul n'a rien de très-invraisemblable à l'époque où écrivait Hérodote, et d'après ce qu'il raconte ailleurs de la célérité des courriers appelés Hémérodromes. Il les a même probablement en vue dans ce passage, où il dit mot à mot : pour un courrier *bien pris dans sa ceinture*.

28. (LXXIV). *Thalès le Mésien avait prédit cette révolution, et l'avait indiquée pour l'année où elle eut lieu*. — Si la date de cette éclipse pouvait être constatée par les moyens astronomiques, elle fixerait un point de chronologie sur lequel les savants ont été de tout temps partagés ; mais l'imperfection

(*a*) Suidas  $\Delta\upsilon\kappa\omicron\upsilon\gamma\gamma\omicron\varsigma$ .

(*b*) Dissertations sur Hérodote, ch. 13.

(*c*) Rennell, *Geographical System of Herodotus*, p. 189 ; London, in-4<sup>o</sup>, 1800.

des tables des mouvements de la lune, et l'ignorance où l'on est du lieu précis de la bataille, ont répandu sur ce sujet un vague qui a laissé beaucoup de latitude aux discussions historiques.

Au milieu de ce vague, il est cependant deux points qui peuvent passer pour certains : 1<sup>o</sup> l'événement en lui-même, c'est-à-dire que le fait d'une éclipse totale ou presque centrale que rapporte Hérodote, ne peut être révoqué en doute, d'abord parce qu'il est possible, et ensuite parce qu'il s'était passé à une époque assez peu éloignée du temps où notre historien écrivait, pour avoir laissé par sa nature et ses conséquences des souvenirs qui ne pouvaient être encore effacés. 2<sup>o</sup> La prédiction de Thalès, qui n'a rien d'impossible au moyen de la période chaldéenne de 18 ans qu'il connaissait ; donc le témoignage de toute l'antiquité que lui attribue cette prédiction, celui des écrivains arabes qui en ont aussi parlé (a), doit être admis sans difficulté. Cette circonstance oblige seulement de faire entrer en ligne de compte l'âge du philosophe pour déterminer l'époque de l'éclipse, ou du moins l'intervalle de temps dans lequel elle a pu avoir lieu.

Ainsi dans tous les cas le récit d'Hérodote n'a rien ni de fabuleux ni d'in vraisemblable, puisqu'il porte d'une part sur un fait vrai, une éclipse totale ou presque centrale, et de l'autre sur un fait possible, la prédiction de cet événement.

Revenons actuellement à la détermination de l'époque ; et en exposant rapidement ce qui a été dit sur ce sujet, nous ferons voir que la solution de cette question n'est pas encore rigoureusement trouvée.

Pline rapproche beaucoup la date de cette éclipse ; il la fixe (b) à la dernière année de la 48<sup>e</sup> Olympiade, qui répond à l'an 585 avant notre ère. Cicéron (c) la place sous le règne d'Astyage, mais sans autre désignation. Les modernes variaient entre

(a) Abulfarage, histoire des Dynasties; traduction de Pococke, p. 41.

(b) Liv. II, ch. 12.

(c) De Divinatione, lib. I, cap. 49.

eux depuis l'année 584, jusqu'à 607, lorsque M. de Volney, par un examen très-circonscié du texte d'Hérodote, l'a fait remonter à l'année 625. En suivant sa discussion avec toute l'attention qu'elle mérite, on voit non-seulement qu'il faut rejeter les dates postérieures à 595, année de la mort de Cyaxare (la date de Pline par conséquent ne peut être admise); mais encore que la question est irrévocablement décidée, si l'on place les événements du règne de Cyaxare dans l'ordre où ils sont racontés par Hérodote, c'est-à-dire si l'on met, comme le fait M. de Volney, la guerre de Cyaxare contre Alyatte avant la grande invasion des Scythes. En effet, si à l'année fixe de la mort de Cyaxare 595 vous ajoutez 28 ans de l'invasion des Scythes, et quelques années pour le second siège de Ninive par Cyaxare, vous tombez nécessairement aux environs de 625 (a).

Pingré (Mémoire de l'Académie des Inscriptions, tom. XLII, pag. 115, partie Histoire), annonce bien pour le 3 février 625, une éclipse de soleil qui, d'après ses calculs, pouvait être vue dans la partie orientale de l'Europe et de l'Afrique, et qui devait être centrale en Asie. Mon beau-frère, M. Lacroix, membre de l'Institut, Académie des Sciences, a bien voulu, à ma sollicitation, calculer de nouveau cette éclipse sur les Tables de M. Burgh, adoptées par le Bureau des Longitudes, et assujetties aux éclipses observées à Babylone, dans les années 720 et 382 avant notre ère. Mais, suivant le résultat de son calcul, l'éclipse n'aurait pu d'abord produire une obscurité totale, puisqu'elle était annulaire dans sa plus grande phase, et ensuite elle n'avait pas lieu pour le point de l'Asie-Mineure situé à 38° 30' de latitude, et 31° 30' de longitude comptée du méridien de Paris, position moyenne de toutes celles qu'on peut assigner au champ de bataille. A la même latitude, l'éclipse n'a pu être centrale qu'à 54° 9' de longitude, ce qui tombe à l'orient de la mer Caspienne, et il faudrait supposer une erreur d'environ

---

(\*) Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne, tom. II, pag. 46.

une heure et demie sur le temps de la conjonction vraie de la lune avec le soleil, pour que cette plus grande phase ait eu lieu à la position moyenne assignée dans l'Asie-Mineure.

Mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, cette convenue exclusive de l'an 625, ne tient qu'à la place que l'on fait occuper à la grande invasion des Scythes. Si donc on supposait qu'Hérodote, réunissant tout ce qui regardait la Lydie, eût raconté les événements plutôt en suivant l'ordre des lieux que celui des temps, on pourrait mettre cette invasion avant la retraite des chasseurs de Cyaxare, auprès d'Alyatte, comme l'a fait le plus grand nombre des chronologistes (a). On pourrait aussi rapprocher alors de beaucoup l'éclipse, et peut-être la porter jusqu'en l'an 603, époque adoptée par Bayer, dans le tome III des Commentaires de l'Académie de Pétersbourg (pag. 332). Cette année est remarquable, parce qu'il s'y trouve une éclipse totale. Suivant les Tables de Kepler, et celles de Halley (b), le soleil devait être entièrement caché pendant 4 minutes et demie dans la région même qu'arrose l'Halys; et l'on sait par plusieurs exemples, entr'autres par les éclipses totales de 1560, 1715 et 1724 (c), que l'impression produite par un tel spectacle n'est pas au-dessous des expressions qu'emploie Hérodote.

D'un autre côté on ne peut s'empêcher de remarquer que la fixation de l'événement à l'année 625 ne présente aussi quelque embarras par rapport à l'âge de Thalès, dont il est impossible, comme nous l'avons déjà observé, de ne pas tenir compte. La mort remarquable de ce philosophe, arrivée dans la 58<sup>e</sup> Olympiade (548 ans avant J. C.), à l'âge de 90 ans environ, ne lui donne que 13 ans en 625 (d); et même en

(a) M. Borbeck place cette retraite en 602, et l'expulsion des Scythes en 605. *Chronologia Herodotea*, p. 406, tom. 1<sup>er</sup>.

(b) *Philosophical Transactions*, 1753, p. 17 et 220

(c) *Astronomie de Lalande*, tom. II, p. 346.

(d) M. Borbeck place cette mort dans la 59<sup>e</sup> Olympiade, 544 av. J. C., ce qui ne donnerait à Thalès que 9 à 10 ans en 625.

eût-il vingt, ce serait encore bien peu pour le rôle qu'on lui fait jouer; tandis qu'en 603 il aurait eu 35 ans.

Enfin si la transposition de l'invasion des Scythes avant la guerre de l'éclipse ne répugne pas absolument au texte d'Hérodote, il serait assez aisé de concevoir comment les chasseurs Scythes de Cyaxare seraient revenus dans un pays dont ils connaissaient alors parfaitement le chemin, et auraient trouvé grace près du roi, qu'ils avaient d'ailleurs pu connaître pendant l'invasion, soit par leur soumission, soit par une scission ouverte avec leurs compatriotes.

C'était le sentiment de Newton.

« *Postquam Cyaxares Scythas exegit, nonnulli cum eo in gratiam redierunt, et in Media morati sunt, atque illi quorundam donabant aliquid ferarum quas venando ceperant* (a). »

Je suis loin de vouloir me prononcer entre ces diverses opinions; j'ai exposé le plus succinctement qu'il m'a été possible l'état de la question: de plus habiles la décideront.

Ce qui est seulement évident pour moi, c'est que le sujet n'est pas encore suffisamment éclairci, et qu'il serait à désirer que non-seulement on calculât, sur les nouvelles tables, l'éclipse de 603, mais encore toutes celles qui pourraient avoir eu lieu dans l'intervalle de temps assigné au doute, c'est-à-dire de 595 à 626.

29. (LXXVIII). *Les devins de Telmesse.* — Telmesse, ville de Carie, où s'était établie une fameuse école d'Haruspices. (Cicero divinât., lib. I — 41).

30. (XCII). *Desservi par les Branchides à Milet.* — Les Branchides étaient, à ce qu'il paraît, une famille de prêtres qui desservaient un temple avec un oracle, dans le territoire de Milet. D'autres ont prétendu que *Branchides* était le nom du lieu où le temple était bâti. La première version paraît plus raisonnable et plus conforme à l'expression employée dans le

---

(a) Newtonis Opuscula, tom. III, p. 222.

texte. Du reste la difficulté est peu importante à résoudre.

Il a été question de cet oracle plus haut, chap. 46.

31. (XCIV). *A l'exception de celui des jetons.* — C'était probablement un jeu analogue à notre jeu de *Dames*. Il ne peut pas être question ici des échecs, que les Grecs anciens n'ont pas connus. Voyez la Dissertation de Freret, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome V, Histoire, page 258.

32. (XCV). *Les Assyriens étaient maîtres de toute l'Asie supérieure, depuis 520 ans.* — Ctésias, Diodore de Sicile, Velléius Paterculus et d'autres, donnent à l'empire d'Assyrie une durée bien plus considérable et jusqu'à 1360 ans; mais Diodore de Sicile et Velléius Paterculus n'ont fait que copier Ctésias; ainsi tout se réduit sur la durée de cet empire à deux opinions ou deux systèmes, celui d'Hérodote et celui de Ctésias. Les chronologistes modernes se sont rangés sous ces deux chefs, suivant les avantages qu'ils trouvaient à adopter l'un ou l'autre sentiment, pour appuyer le système général qu'ils avaient embrassé. M. de Volney a discuté avec une grande sagacité ce point historique (a), et a parfaitement démontré que le sentiment d'Hérodote doit être suivi de préférence à celui de Ctésias. Je ne puis que renvoyer le lecteur qui voudra approfondir cette matière, à l'ouvrage de M. de Volney.

Hérodote avait écrit une histoire particulière d'Assyrie; ce qu'il donne ici n'est donc que l'extrait d'un plus grand ouvrage fait avec soin. D'après cela, comment croire qu'il se fût trompé sur un point si important? Cette seule réflexion suffit pour faire préférer son récit à celui de Ctésias, dont les fragments, qui nous sont parvenus, prouvent l'extrême légèreté et la crédulité puérole.

33. (XCVI). *Que la justice a toujours dans l'injustice un ennemi redoutable.* — Je crois avoir rendu le véritable sens

(a) *Nouvelles Recherches sur l'Histoire ancienne*, tom. II, p. 115 et suivantes.

du texte. Hérodote veut évidemment dire que Déjocès professait l'équité, quoiqu'il se fit des ennemis de tous ceux qui profitent des injustices. Cette maxime est vraie, et n'a rien de trivial. M. Larcher, en traduisant que ceux qui sont injustement opprimés détestent l'injustice, lui en a substitué une qui est encore moins distinguée, et que d'ailleurs on ne peut admettre qu'en corrigeant le texte.

34. (CI). *Et de mages.* — Il paraît, d'après ce passage, que les mages, dont il est si souvent question dans l'histoire des Perses et des Mèdes, formaient une tribu, et non pas seulement un ordre de prêtres ou un collège de savants. Il est cependant probable que cette tribu s'était arrogé le sacerdoce, comme celle de Lévi chez les Hébreux. Elle fut détruite lorsque Darius, fils d'Hystaspe, monta sur le trône; il n'en resta que quelques membres, épars dans la nation, et qui conservèrent une partie de l'ancienne influence que la tribu entière exerçait par le sacerdoce ou par les sciences que leurs ancêtres avaient cultivées. Ce sont probablement quelques-uns de ces descendants que l'on voit reparaître dans des chroniques ou traditions postérieures à cette époque.

35. (CV). *En Scythie on les nomme Énarées.* (Énarées, maudits des dieux.) — On a beaucoup disserté sur ce qu'il faut entendre ici par *le mal des femmes*. L'éloge donné par Longin à cette locution d'Hérodote, a fait croire qu'elle cachait le nom de l'un des vices les plus honteux. Le président Bouhier a employé un chapitre entier à cet examen (chap. XX de ses *Dissertations sur Hérodote*), et s'est rangé à l'avis de Tollius. Ce dernier, dans ses notes sur Longin, a prétendu qu'il s'agissait ici d'une disposition physique, qui rendait les Scythes frappés par la colère de Vénus, plus propres à un commerce infâme; mais outre qu'Hérodote parle de ce vice, sans aucune périphrase, dans plusieurs autres endroits, il est impossible d'ajuster à cette idée le reste du passage qui nous occupe. Comment en effet, en supposant que cette disposition physique existât, pouvait-elle être assez évidente pour que les

étrangers s'en aperçussent au premier coup-d'œil ? Il faut donc revenir à une explication plus simple ; et je crois qu'Hippocrate donne la solution naturelle. Cet habile observateur, dans son *Traité de l'Air, de l'Eau et des Lieux* (section 106 et 109, édition de M. Coray), dit que beaucoup de Scythes sont sujets à devenir impuissans, qu'alors ils se livrent aux ouvrages des femmes, parlent comme elles, c'est-à-dire ont le même son de voix, s'habillent comme elles, et qu'on les appelle *Énarées*. Cette infirmité, particulière au pays, qui tient à quelque circonstance, soit du climat, soit de la manière de vivre, a été, comme il arrive toujours dans l'ignorance des causes naturelles, attribuée à la vengeance d'une divinité. De-là vient la fable de la Colère de Vénus, qu'Hérodote nous transmet. Il ne faut pas y chercher autre chose. Quant à l'élégance de l'expression qu'il emploie, et sur laquelle s'extasie Longin, il nous est difficile de partager son admiration, quoique cette périphrase puisse avoir un mérite tout particulier qui nous échappe.

Du reste ce sont ces eunuques naturels qu'Hérodote a voulu désigner ; et cette opinion paraît d'autant plus probable, que la même infirmité, au rapport de plusieurs voyageurs modernes, a été observée chez les Nogays, qui habitent la partie du Caucase, antérieurement occupée par les Scythes.

Voici ce qui se lit dans le *Voyage de M. Julius Klaproth au Caucase*, pendant les années 1807 et 1808 (a) : « Les Nogays sont hospitaliers et sociables, et tous professent la religion mahométane. Il est très-remarquable que nous trouvons encore parmi eux l'infirmité dont Hérodote fait mention, en parlant des Scythes. » Et après avoir cité le passage d'Hérodote, et celui d'Hippocrate que j'ai indiqué plus haut, M. Klaproth continue ainsi : « Reigneggs est le premier des modernes qui a trouvé ce genre d'infirmité chez les Nogays,

---

(a) Chapitre XVI, pag. 160 de la Traduction anglaise par Schorbel. Londres 1814.

« avec cette seule différence qu'ils ne sont pas nés avec elle ,  
 « mais qu'elle provient chez eux d'une faiblesse incurable à la  
 « suite de quelques maladies ou d'un âge avancé. La peau  
 « se ride , la barbe s'éclaircit , tombe , et l'homme prend un  
 « aspect tout-à-fait féminin. Il devient impuissant ; ses actions  
 « et ses sentiments perdent le caractère masculin. Dans cet  
 « état , il est obligé de fuir le commerce des hommes , et de  
 « s'associer avec les femmes auxquelles il ressemble parfai-  
 « tement. »

Le comte Pototsky , cité également par M. Klaproth , raconte dans son histoire primitive des peuples de la Russie (a) , qu'il vit pour la première fois dans la steppe de Kuma , au lieu nommé le *Puits rouge* , un de ces hommes métamorphosés , qu'on appelle *Choss* ; qu'il le prit d'abord pour une vieille femme , mais se convainquit ensuite que c'était réellement un homme , et que cette infirmité se montrait encore , quoique rarement. Le fait n'est même point inconnu en Turquie , où l'on donne le nom de *Choss* aux hommes qui n'ont point de barbe.

Enfin , à ces témoignages qui prouvent la justesse des observations d'Hérodote , et qui ne laissent en même-temps aucun doute sur le véritable sens de ses expressions , je joindrai ce qui se trouve dans une note de M. Schweighæuser , pour achever de dissiper toutes les incertitudes des philologues.

Un passage de Tibère le rhéteur , alors inédit , et publié depuis par M. Boissonnade , porte expressément ces mots , au sujet de la périphrase : « Dans Hérodote on lit : *la déesse infligea le mal des femmes* (aux Scythes) , au lieu de dire : *elle les rendit androgynes* (hommes-femmes) *et cassés* . »

36. (CXIV). *Oeil du Roi*. — C'était le nom que portaient plusieurs officiers ou ministres de la cour du roi de Perse. Au moyen d'une telle institution , ces monarques se faisaient passer

(a) Histoire primitive des peuples de l'Asie. Saint-Petersbourg , 1802 , pag. 175.

pour des dieux, parce qu'ils savaient ainsi des choses qu'ils n'avaient pas vues, et qui semblaient leur être révélées par un pouvoir supérieur. Aristophane appelle OEil du Roi, Pseudartaban, qu'il introduit dans les Acharniens comme envoyé du roi de Perse (a).

37. (CXIX). *Adorer le Roi.* — L'adoration était un mode de salutation, très-humble sans doute, qui était en usage chez les Mèdes et les Perses, mais dont on n'a pas une idée fort exacte. On voit cependant par ce qui suit, ch. 134 du même livre, que cette salutation n'était point réservée exclusivement aux rois. Les Perses d'une condition inférieure s'en servaient à l'égard de leurs supérieurs.

38. (CXXX). *Pendant cent vingt-huit ans.* — En faisant le compte, d'après la durée des règnes des rois Mèdes nommés par Hérodote même, dans les chapitres précédents, on trouve :

Règne de Déjocès.....	53	} 150.
— de Phraorte.....	22	
— de Cyaxare.....	12	
Domination des Scythes....	28	
Règne d'Astyage.....	35	

Or cent vingt-huit années attribuées aux règnes des rois Mèdes, et vingt-huit de la domination des Scythes, font 156.

Il y a donc six années de plus dans la somme totale que dans le détail. Ces six années ont donné lieu à divers systèmes que le président Bouhier a recueillis ; et après les avoir comparés, il en a conclu qu'il y avait une erreur de copiste dans le nombre des années attribuées à chaque règne, dont un se sera trouvé de six années plus court qu'il ne l'a été réellement. M. Larcher s'est rangé à son avis. D'autres, et M. de Volney a pleinement justifié ce sentiment, ont pensé qu'Hérodote, dans son résumé, compte la puissance des Mèdes

---

(a) Brisson, de Regno Persarum, l. 1, p. 125. Editio oper. var. Brissonii. Paris, 1606. Aristoph. Acharnen., v. 92.

depuis l'époque où ils se sont soustraits à la domination des Assyriens, et que de cette époque à l'élection de Déjocès, il y a eu un intervalle de six années sous un gouvernement populaire.

Cette seconde opinion a l'avantage de ne point corriger le texte, et suffit pour rendre raison d'une différence peu importante au fond. Elle est d'ailleurs appuyée par M. de Volney sur un synchronisme qui ne permet pas de balancer à lui donner la préférence.

39. (CXXXI). *Lui donnent le nom de Mitra.* — Hérodote, mieux instruit des usages et de la religion des anciens Perses, que les écrivains qui l'ont suivi, indique ici ce qu'était réellement la divinité révérée par les Perses sous le nom de Mitra ou Mithra. Les Grecs et les Romains en ont fait depuis le dieu Mithra, le dieu soleil, et ont célébré des fêtes en l'honneur de cette divinité qui eut aussi ses mystères; mais il paraît que cette nouvelle superstition ne s'est introduite que très-tard à Rome : elle n'a été connue que vers le commencement du second siècle de l'ère vulgaire (a).

Mitra ou Mithra n'était donc que la divinité qui présidait à la génération, à la fécondité, soit qu'on la considère, ainsi que l'a fait Dupuis (b), comme le taureau céleste, soit qu'on ne voie en elle que la Vénus Uranie des Grecs, la Mylitta des Assyriens, et l'Alitta des Arabes.

Saint Ambroise dit que Mitra et Mithra était une seule et même divinité. (c).

Le mot *Mihr* ou *Mihir*, d'où les noms de *Mitra* et de *Mithra* dérivent, signifiait dans l'ancienne langue des Perses, amour, affection (d). Il paraît même venir originairement du *Zend*.

(a) Fréret, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVI; partie, Mémoires, p. 270; Œuvres de Fréret, in-12; t. XII, p. 132.

(b) Origine des cultes, t. II, p. 111, première colonne, in-4°.

(c) Ambrosius adversus Symmachum, l. II, p. 270.

(d) Hyde de Veter. Religione Persarum, chap. CIV et suiv., 2<sup>e</sup> édit. Oxford, 1761.

« Le nom de Meher en Zend, dit Anquetil Dupéron, est  
 « Methrem d'où a été formé Mithra, supposé par les anciens  
 « être le soleil, parce qu'il en est souvent fait mention dans  
 « les hymnes adressés à cet astre ; mais Methrem seconde tout  
 « au plus le soleil dans ses fonctions. L'importance de son  
 « ministère, par rapport au genre humain, a produit ce respect  
 « particulier que les Perses ont toujours exprimé pour lui (a). »

Ce passage est tout-à-fait d'accord avec ce que dit Hyde : dans la nombreuse nomenclature, que ce savant auteur donne des différents noms attribués chez les Perses au soleil pour les usages ordinaires, il n'en est aucun qui ait quelque analogie avec le mot Mithra ; mais dans les rapports religieux le soleil est particulièrement appelé *Mihr*, *amor*, *miseratio*, *misericordia*. Les Grecs n'ayant point dans leur langue de lettre pour faire sentir l'aspiration qui se trouve au milieu de ce mot, y ont introduit le *théta* ou le *tau*. Ainsi ils ont dit Mithra ou Mitra, comme Mithridates, au lieu de Mihirdates, *amor justitiae* (b).

40. (CXXXII). *Théogonie*. — Il ne faut pas confondre ces hymnes sacrés avec les poèmes qui portaient le nom de *Théogonie*, et qui traitaient de l'origine des dieux.

41. (CXXXVIII.) *La Leucé*. — La blanche, la maladie blanche. C'est aussi le nom que les Grecs donnaient au peuplier blanc. Comme le mot *Leucé* a été adopté par les médecins pour désigner la maladie du genre de la lèpre dont il est ici question (c), et qu'on le trouve employé dans les ouvrages les plus récents de médecine, je l'ai conservé dans la traduction.

La *Leucé* ou *Alphos*, lèpre blanche, *vitiligo alba* des latins, est une affection qui se rapporte à la lèpre squammeuse décrite

(a) Tiré de l'extrait donné par Anquetil Dupéron, des Manuscrits qu'il a rapportés de l'Inde. *Annual Register*, 1762, p. 124.

(b) Hyde, loco citato, ch. IV, p. 106 et suiv.

(c) Nysten, Dictionnaire de Médecine au mot *Leucé*, éd. 1820.

par M. Alibert, dans son ouvrage sur les maladies de la peau; « Elle est caractérisée, dit ce savant médecin (a), par des taches blanches entourées d'une aréole rosée, qui se manifestent çà et là sur la périphérie des téguments. La peau, dans cette maladie, a un aspect lanugineux comme les feuilles du peuplier; d'où lui est venu le nom qu'elle porte : la blancheur extraordinaire des écailles constitue d'ailleurs le caractère spécial de l'Alphos. »

D'après cette description de l'apparence extérieure de la maladie, on peut aisément expliquer l'aversion que les Perses témoignaient pour les pigeons blancs, et qui allait jusqu'à les faire quelquefois chasser du pays, comme notre historien le dit un peu plus bas. Cette aversion tenait à leur plumage. Accoutumés à rapporter à l'effet d'une maladie affreuse la couleur blanche, les Perses craignaient qu'elle ne fût chez les pigeons, comme chez les hommes, un symptôme ou un effet de la lèpre blanche, et ils chassaient ces oiseaux par suite d'un de ces préjugés populaires qui ont souvent beaucoup d'empire. C'est donc à ce motif que j'ai cru devoir appliquer la phrase d'Hérodote, qui, par l'espèce de jeu de mots qu'elle présente dans le rapprochement des termes *Leucos* et *Leucé*, semble indiquer le sens que j'ai cherché à exprimer dans la traduction. Il me paraît en effet impossible de conclure du texte, que du temps d'Hérodote on crût les pigeons réellement sujets à cette maladie qui n'affectait que l'espèce humaine.

Schmiedel dit, probablement d'après Ctésias, quoiqu'il ne le cite pas, que la *Leucé* portait chez les anciens Perses le nom de *Pisagis* (b); Reland, qui indique le passage de Ctésias, fait venir ce mot du radical persan moderne qui signifie encore aujourd'hui un lépreux, mais qui paraît n'avoir aucun rapport à la couleur blanche (c).

(a) Dictionnaire des Sciences Médicales au mot *ALPHOS*; t. I<sup>er</sup>, p. 418.

(b) Schmiedel de *Lepre*, *Disputationes ad Morborum Historiam* quas collegit Hallerus. Lausannæ, in-4°, 1758, p. 87.

(c) Relandus *Dissertatio de veteri Lingua Persarum*. — *Dissertationes miscellanæ*, t. II, p. 220. Trajecti ad Rhenum, 1707.

42. (CXLVI). *Quant aux Ioniens sortis du Prytanée d'Athènes.* — Lorsque les Athéniens faisaient partir une colonie, on prenait dans le prytanée du feu que la colonie devait emporter avec elle. S'il s'éteignait en route, il fallait revenir en chercher de nouveau.

43. (CLXII). *Des Terrasses.* — C'est ce que l'on nomme en terme de fortification moderne, des Cavaliers.

44. (CLXIII). *Ils naviguaient, non sur des vaisseaux ronds, mais sur des navires à cinquante rames.* Les vaisseaux ronds étaient les vaisseaux de charge. On les nommait ainsi, parce que leur largeur était à-peu-près le quart de leur longueur. Ils n'allaient qu'à la voile pour économiser les rameurs. Les vaisseaux de guerre ou longs, ceux destinés aux grands voyages, étaient au contraire au moins huit fois plus longs que larges : ils allaient à la voile et à la rame.

L'Ibérie est l'Espagne. Tartessus, ville à l'embouchure du Bœtis, aujourd'hui le Guadalquivir.

Elle était situé à-peu-près où est actuellement San-Lucar de-Barameda.

45. (CLXIV) *Consacrer une maison au Roi.* — Il y a simplement dans le texte, *consacrer une maison* ; mais je ne crois pas qu'il soit ici question d'un temple ou de tout autre monument religieux. On a vu plus haut (ch. CXXXI) que les Perses n'en avaient pas. Je pense donc qu'il s'agit seulement d'une maison à consacrer au roi, et sur laquelle aurait été élevé le pavillon ou les armes du roi, en signe de souveraineté.

46. CLXV). *Alatia.* — Cette ville qui a pris ensuite le nom d'Aléria, était située sur la côte orientale de la Corse, à l'embouchure du Tavignano. Elle est depuis long-temps ruinée ; mais elle donnait encore, il y a trente ans, son nom à l'une des provinces et à l'un des évêchés de la Corse.

47. (CLXVI). *Victoire Cadmécenne.* — Ancien proverbe pour signifier une victoire où le dommage est plus grand que l'avantage qu'elle procure. Les Parœmographes lui donnent

diverses origines (voyez Érasme, Chil. II, Cent. VIII, 34); mais on le fait remonter plus communément au combat d'Étéocle et de Polynice, sous les murs de Thèbes, ville de Cadmus, dans lequel les deux frères périrent également victorieux et vaincus.

48. (CLXVII). *Les Carthaginois et les Tyrrhéniens, qui avaient fait prisonniers un plus grand nombre d'hommes que les Phocéens ne leur en avaient pris.* — Il y a un peu d'obscurité dans le texte, et peut-être même quelque altération ou lacune. Le sens que j'adopte est celui que M. Schweighæuser a donné à ce passage, et je le crois préférable à ce qui se trouve dans la traduction de M. Larcher. Du reste la chose est peu importante.

49. (CLXVII). *Mais d'un monument consacré à un héros de ce nom.* — Ce passage est très-obscur dans le texte. On lit mot à mot, que la Pythie avait prescrit aux Phocéens *de fonder, de bâtir Cyrnos le héros, mais non Cyrnos l'île*; locution étrange, et qui fait supposer quelque altération dans le texte de tout ce chapitre où l'on en remarque déjà une au commencement. Je pense qu'il faut entendre ceci d'une réponse équivoque de l'oracle, qui avait prescrit aux Phocéens d'aller habiter Cyrnos, ce qu'ils ont entendu de l'île de ce nom, tandis qu'il s'agissait d'un territoire d'Italie où se trouvait un monument en l'honneur d'un héros appelé Cyrnos; et c'est ce monument que l'habitant de Possidonium, ville voisine de Vélie, leur aura fait connaître. Cette manière d'interpréter le passage me semblerait la plus naturelle; mais comme on ne pourrait l'adopter sans faire violence au texte, j'ai été forcé de laisser subsister dans la traduction la trace de l'ambiguïté de l'original.

50. (CLXIX). *L'Ionie fut asservie une seconde fois.* — La première fois elle l'avait été par les Lydiens.

51. (CLXXVIII). *Depuis la chute de Ninive.* — Ninive fut prise par Cyaxare (voyez chapitre 106). L'époque de la prise de Ninive par les Mèdes est, suivant M. de Volney, de

l'an 597 avant J. C. ; suivant M. Borheck, six ans plutôt, en 603.

52. (CLXXVIII). 480 *Stades*. Ctésias ainsi que Clitarque, l'un des compagnons d'Alexandre dans son expédition, et qui l'un et l'autre ont été sur les lieux comme Hérodote, ne donnent que 360 ou 365 stades à l'enceinte de Babylone. Les 385 de Strabon, et les 368 de Quinte-Curce, sont des erreurs de copiste, et il faut lire 365 ; d'ailleurs ces deux derniers écrivains n'ont pu vérifier cette mesure par eux-mêmes. Il ne reste donc à examiner que la différence entre les 480 stades d'Hérodote et les 365 de Ctésias ou de Clitarque. M. de Volney (a) a parfaitement concilié cette différence qui n'est qu'apparente, en faisant voir qu'Hérodote s'est servi du stade dit, par la suite, stade d'Aristote, qui est de  $1111 \frac{1}{2}$  au degré, et dont le major Rennell a nié à tort l'existence (b) ; tandis que Ctésias et Clitarque se sont servis du stade de  $833 \frac{1}{3}$  au degré. Or ces deux stades sont dans le rapport de 3 à 4, ou comme 360 à 480 ; donc les mesures, quoiqu'exprimées différemment, sont égales. Cette explication, qui avait déjà été soupçonnée par Fréret, est mise hors de doute dans l'ouvrage de M. de Volney que j'ai cité plus haut, et a été adoptée par M. Jomard (c) ; ainsi l'enceinte de Babylone, d'après cet accord rétabli entre les historiens anciens, était de 24627 toises ou 48000 mètres. Chacun des côtés du carré de 6156 toises (trois lieues de poste environ), et par conséquent la surface occupée par la ville de 9 lieues de poste carrées (d).

Cette étendue était sans doute prodigieuse ; mais M. Raymond, ancien consul français à Bassora, qui a visité les ruines de Babylone, est loin de la révoquer en doute. Il donne même à l'enceinte 18 lieues de circuit au lieu de 12, qui résultent du

(a) *Nouvelles Recherches sur l'Histoire Ancienne*, partie III, chap. VII, page 56 et suivantes.

(b) *Geographical System of Herodotus*, section XIV.

(c) *Système métrique des Égyptiens*, page 186. Paris ; Imprimerie Royale, 1818.

(d) M. de Volney, *Loco Citato*.

calcul précédent (a). D'ailleurs M. de Volney fait judicieusement observer, « qu'on se tromperait gravement si l'on com-  
« paraît une ville asiatique, et sur-tout une ville arabe, à nos  
« villes d'Europe, » et répond victorieusement aux observa-  
tions du major Rennell, tant sur la grandeur de la ville, qui au  
fond n'était qu'un vaste camp retranché, que sur la difficulté  
d'en nourrir les habitants. Je renvoie donc le lecteur à l'ou-  
vrage de M. Volney que je ne pourrais que copier ici.

Je me bornerai à une seule remarque ; ce n'est pas l'immensité de l'emplacement occupé par la ville qui doit étonner, mais la construction d'une muraille de 12 lieues et plus de développement ; et cet étonnement cesse quand on compare les murs de Babylone (du moins sous le rapport de la grandeur), à la muraille de la Chine, dont le développement est bien autrement étendu, et dont l'existence est cependant hors de doute.

53. (CLXXVIII). *Et la hauteur de deux cents coudées royales.* — De quelque manière qu'on entende ici ces dimensions, elles paraissent excessives. Cependant Ctésias, qui est venu après Hérodote, et après que Darius, fils d'Hystaspe, eut fait abaisser ces murailles (Hérodote, III, chapitre 152), leur donne encore cinquante orgyes ou 255 pieds 7 pouces, et ne diffère que de 32 pieds 3 pouces en moins, sur les 200 coudées d'Hérodote qui valent 288 pieds 10 pouces (b). Ainsi l'un et l'autre historien conviennent d'une mesure qui excède toutes les idées ordinaires que nous pouvons nous faire. Il faut donc, d'après ce double témoignage reconnaître qu'il y avait réellement quelque chose de gigantesque dans cette construction. D'ailleurs, comme l'a encore remarqué M. de Volney, cette mesure de hauteur aura probablement été prise du fond

---

(a) Voyage aux Ruines de Babylone, par M. Riche, avec les Observations de M. Raymond ; page 158, in-8, 1818. Paris. Didot.

(b) Nouvelles Recherches sur l'Histoire ancienne, par M. de Volney, partie III, ch. VII, p. 67.

du fossé, creusé au bas de la muraille pour fournir l'argile employée à la confection des briques dont était formée cette immense bâtisse ; et la profondeur de ce fossé était nécessairement fort grande : Strabon , qui suit les historiens d'Alexandre , ne donne aux murailles de Babylone que 50 coudées , 86 pieds 4 pouces 8 lignes (a) ; mais cette hauteur , qui est encore très-considérable , n'aura été prise alors que du plain pied de la place , puisqu'à l'époque de l'expédition d'Alexandre , le fossé devait se trouver en partie comblé par les débris de la muraille même , qui déjà considérablement diminuée sous Darius , se sera de plus en plus abaissée.

Quoi qu'il en soit , il restera toujours évident , que cette construction excédait en hauteur et en épaisseur toutes les proportions qui nous sont familières ; mais il ne faut pas se hâter d'en conclure qu'elle ait été impossible , et nous n'avons pas en ce genre , comme le dit très-bien M. de Volney , la limite certaine du possible. En effet , quand on considère que ces murailles , quelque extraordinaires qu'elles nous paraissent par la hauteur et l'épaisseur , ne présentaient cependant aucune difficulté de construction ; que les matériaux ne pouvaient manquer , et étaient sur la place , qu'il ne fallait aucun art pour les mettre en œuvre et les disposer ; que la chaleur du climat faisait les frais de la moitié de celle qui était nécessaire pour cuire les briques ; qu'il n'y avait ni échaffaudage , ni machines à employer , on n'y verra que l'ouvrage de la patience sans génie , et de l'esclavage qui mettait à la disposition d'un maître , des millions de bras , sans autres frais que ceux de la nourriture dispensée avec avarice : ainsi , le récit d'Hérodote porte sur un fait qui , bien qu'il nous semble au premier abord merveilleux , ne peut être jugé impossible ; et s'il blesse notre imagination , on n'en doit pas conclure pour cela qu'il soit contraire à la vérité.

---

(a) Livre XVI , page 1072.

De plus, les observations des voyageurs modernes viennent à l'appui de ce qu'Hérodote avance; et l'on s'en convaincra en lisant le Voyage aux Ruines de Babylone, de M. Riche, cité plus haut, et les excellentes notes que M. Raymond a jointes à cet ouvrage. Ces observations m'ont même suggéré l'idée de démontrer par un calcul fort simple comment cette construction, si merveilleuse en apparence, se réduit à une entreprise assez ordinaire, lorsqu'on admet, ce que l'on ne peut refuser, qu'un nombre de bras, pour ainsi dire indéterminé, était à la disposition du souverain qui la faisait exécuter. J'ai cherché combien cent ouvriers mettraient de temps à élever un pan de 10 mètres de long, d'une muraille construite sur les dimensions données par Hérodote.

Les briques, employées à bâtir les murailles de Babylone, et dont on retrouve encore un grand nombre dans les ruines de cette ville ont, suivant M. Riche, 13 pouces anglais en carré; suivant M. Raymond, un pied 3 lignes de France (a), (ce qui est à-peu-près la différence du pied anglais au pied français), sur 3 pouces à 3 pouces et demi d'épaisseur. Prenons, pour abrégé, un pied carré sur 3 pouces d'épaisseur. Un pan de 10 mètres de long égale 370 pouces environ, ou un rang de 31 briques de la dimension donnée, posées à plat.

La largeur du mur était de 50 coudées royales ou 900 pouces; (la coudée royale équivaut à 18 pouces), c'est 75 briques environ.

La hauteur était de deux cents coudées ou 3600 pouces; et comme la brique n'en a que 3 d'épaisseur, il en fallait 1200 posées l'une sur l'autre pour atteindre cette hauteur. Ainsi le nombre de briques employées dans la construction d'un pan de 10 mètres sera le produit des nombres 31,75, et 1200 ou 2790000.

Chacun des 100 hommes employés à la construction de ce pan, aurait donc eu à-peu-près 27900 briques à placer; et, en

---

(a) Voyage aux Ruines de Babylone, page 166 et 167.

supposant qu'il en plaçât deux cents par jour, son travail aurait été fini en 140 jours environ, moins de 5 mois. Les murs de Babylone ayant, d'après la réduction de M. de Volney, citée plus haut, 48000 metres de circuit; il aurait fallu 4800 ateliers de cent hommes chacun, 480000 hommes, pour placer en 5 mois toutes les briques de la muraille d'enceinte de Babylone. Supposez ensuite un égal nombre de 480000 hommes pour fabriquer les briques et les transporter; un million d'ouvriers aurait largement suffi pour faire tout le travail en 5 mois, 500000 l'eussent fait en 10, 417000 en une année; et comme une année, suivant Diodore de Sicile (l. II, 8), était le terme assigné par Sémiramis à chacun de ses courtisans pour faire un stade de la muraille, 100 mètres environ, il y a tout lieu de croire que c'est dans cet espace de temps que l'enceinte s'est achevée. Par conséquent il a fallu à peine employer à cet ouvrage 420 mille ouvriers; et ce nombre n'a rien, ni d'exagéré, ni d'in vraisemblable, en raison de l'immense population dont les souverains de Babylone pouvaient disposer.

54. (CLXXIX). *Un lit de tiges de roseaux.* — Les voyageurs modernes ont vu des traces de ce genre de construction parmi les débris qui se trouvent sur l'emplacement de l'ancienne Babylone (a).

M. Raymond, dans ses notes sur l'ouvrage de M. Riche (b), prouve d'ailleurs très-bien que l'emploi de ce moyen était parfaitement adapté au genre de construction pratiqué pour élever les murailles de Babylone. Voici comment il s'exprime :

« Cette précaution, toute étrange qu'elle semble être, aïra, comme je vais le démontrer, rendu chaque série de trente couches de brique aussi solide qu'une masse de pierre, puisque dans chaque lit les roseaux étaient entrelacés d'un bout à l'autre, de sorte que ces masses se supportaient l'une l'autre, et pesaient également de tous côtés sur les

(a) *Geographical System of Herodotus*, page 353.

(b) *Voyage aux Ruines de Babylone*, p. 176, 12-8. Paris. Didot, 1818.

« fondements, en gardant leur aplomb, etc. ; » et il cite à l'appui de cette observation un genre de construction à-peu-près analogue, encore en usage aujourd'hui à Bagdad. Des pièces de mûrier élevées en forme de cadre remplacent les lits de roseaux.

55. (CLXXXIV). *Se nommait Sémiramis.* — La chronologie des souverains de Babylone a, depuis deux siècles, exercé les savants ; et tous leurs efforts, toutes leurs subtilités, n'ont abouti qu'à démontrer l'impossibilité de concilier les historiens profanes entr'eux, et ceux-ci avec les historiens sacrés. M. de Volney a jeté quelque lumière dans cette obscurité, en traitant une question si difficile avec sa sagacité et son indépendance ordinaires. Je renvoie à son livre ceux qui voudront s'engager sur ses pas dans ce dédale (a) ; mais en écartant ici cette discussion, le nom de Sémiramis est trop célèbre pour ne pas nous arrêter un moment.

Suivant le récit d'Hérodote, le temps où cette reine fameuse a vécu serait beaucoup plus rapproché de nous qu'on ne le suppose ordinairement, d'après les autres historiens. Hérodote la fait seulement de cinq générations (166 ans environ) plus ancienne que Nitocris, son émule. Or, nous avons des dates assez certaines de l'époque où se trouve placée Nitocris ; et son règne, qui n'a pu précéder que de très-peu d'années la prise de Babylone, dont l'époque certaine tombe en l'an 538 — 539 avant J. C., est fixé par M. de Volney à l'an 595. Ainsi, suivant Hérodote, l'existence de Sémiramis ne pourrait pas être reculée plus loin que l'an 761 ; elle aurait été par conséquent contemporaine de Nabonassar dont l'ère, autre époque certaine, commence en 747, et elle serait antérieure seulement de 45 ans à la première ruine de Ninive (b). Mais cette date si précise, qu'on

(a) Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne, partie III ; Chronologie des Babyloniens.

(b) Ninive avait été prise une première fois dans une révolte des Babyloniens et des Mèdes ; et c'est de côté première catastrophe dont il

ne trouve dans aucun autre historien, a fort embarrassé les critiques, qui veulent toujours voir dans Sémiramis l'épouse de Ninus, beaucoup plus ancien. Ils ont donc été réduits, les uns à supposer, comme il arrive toujours dans tous les cas semblables, une faute dans le texte où ils ont prétendu qu'on devait lire quinze générations au lieu de cinq; les autres à admettre deux Sémiramis, et à faire de celle dont parle Hérodote une Sémiramis II, femme de Nabonassar, régente après la mort de son mari, pendant la minorité de son fils.

M. de Volney a cru voir que l'erreur venait non pas d'Hérodote, mais des prêtres chaldéens, qui lui ont donné les renseignements d'après lesquels il a écrit. Ces prêtres n'auront pas osé, dit M. de Volney, faire remonter la chronologie des rois de Babylone, sur lesquels Hérodote les interrogeait, au-delà de ce Nabonassar, qui avait ordonné de brûler toutes les anciennes chroniques pour faire perdre le souvenir des rois qui l'avaient précédé, et avoir l'honneur de donner son nom à une ère nouvelle, adoptée par Ptolomée, et rappelée même encore aujourd'hui; cependant ces mêmes prêtres, ne pouvant passer sous silence le nom de Sémiramis, si célèbre dans toute l'Asie, et qu'Hérodote, dans ses questions, n'avait sans doute pas négligée, ils se seront bornés à la placer immédiatement avant Nabonassar, et à la faire sa contemporaine.

Cette solution est certainement très-ingénieuse; mais il me semble qu'elle ne termine pas la question au fonds, c'est-à-dire, qu'elle ne démontre pas que l'époque de Sémiramis doive être reculée jusqu'à celle qu'on assigne communément au règne de Ninus, 1230 années environ avant J. C., contre le sentiment si clairement exprimé par Hérodote.

J'oserais donc me permettre d'avoir aussi mon opinion, et la voici. Je crois qu'Hérodote, qui s'était occupé si particulièrement de l'histoire Assyrienne, qu'il en avait fait un ouvrage

est question ici. La seconde a eu lieu 140 ans environ après. Hérodote ne parle que de cette dernière.

séparé de celui qui nous reste , n'a pu se laisser abuser grossièrement sur une question aussi importante. Je dirai de plus que le scrupule de violer les intentions de Nabonassar, que l'on suppose aux prêtres chaldéens, ne pouvait guère exister à l'époque où Hérodote se trouvait à Babylone, alors soumise aux Perses, et simplement le chef-lieu d'une satrapie. Je suis donc très-tenté de croire que Sémiramis n'a existé qu'à l'époque indiquée par notre historien, au témoignage duquel je ne vois rien de plus croyable à opposer, et que c'est la vanité des Babyloniens, vanité commune à tous les peuples, qui a fait par la suite reporter Sémiramis et ses ouvrages à des temps plus reculés, pour dissimuler ceux où leur pays était sous le joug des Assyriens de Ninive. En effet, en admettant que l'origine de Babylone soit de beaucoup antérieure à celle qu'Hérodote nous donne pour l'existence de Sémiramis; qu'il y ait eu de temps immémorial dans Babylone un temple de Bélus, des monuments sacrés, des tours pour servir d'observatoire, des murailles d'enceinte; que ces constructions aient été l'ouvrage du fabuleux Bélus ou de Ninus, ou du Nabuchodonosor de Mégasthènes, toujours est-il vrai que cette ville n'a pu être l'objet exclusif des soins de Ninus, qui venait de fonder Ninive sur le Tigre, ni de sa femme, ni de ses successeurs, quelque avantage que la position de Babylone ait eu sur celle de Ninive, parce que, dans cette supposition, le siège de l'empire y eût été transporté, ce qui n'eut pas lieu (Hérodote dit positivement que le siège de l'empire d'Assyrie ne fut transféré à Babylone, qu'après la ruine de Ninive). Il faut donc reconnaître que Babylone n'a pu acquérir l'extrême importance qu'elle a eue par la suite; que lorsqu'elle est devenue la capitale d'un état libre, indépendant et puissant; un tel état n'a commencé qu'au temps où les Babyloniens se sont soustraits au joug des Assyriens de Ninive, et ce temps est justement l'époque de Nabonassar. Rien ne paraît donc plus naturel que de placer à cette même époque, comme le fait Hérodote, l'existence de Sémiramis. C'est alors seulement

qu'elle aura exécuté, soit comme reine, soit comme régente, les travaux que son génie, son goût pour les grandes choses, et sur-tout sa politique, ont dû lui faire entreprendre, tant pour sa gloire, que pour offrir un asyle aux peuples qu'il était de son intérêt de dérober à la puissance chancelante de Ninive, et mettre cet asyle en sûreté. Voilà probablement ce qui lui a mérité le nom de fondatrice de Babylone, et ce qu'indique le récit succinct d'Hérodote.

Par la suite, le merveilleux se sera mêlé à ces réalités ; et à l'époque où Ctésias, historien crédule et sans critique, écrivait, il aura adopté aveuglément des fables que le sens droit et la réserve d'Hérodote lui avaient fait une loi de rejeter. Si les histoires assyriennes de ce dernier nous étaient parvenues, sans doute les incertitudes auraient disparu ; mais en l'absence des documents que nous y aurions trouvés, il me paraît difficile de ne pas donner, dans l'adoption d'un fait historique, la préférence à l'écrivain qui s'est occupé *ex professo* de l'histoire particulière à laquelle ce fait se rattache nécessairement. Enfin, je ne vois aucune invraisemblance produite par ce choix ; et Sémiramis, pour avoir vécu seulement sept siècles avant J. C., n'en sera pas moins célèbre ni moins recommandable par son grand caractère aux yeux de la postérité, que si elle eût vécu dix ou douze siècles avant cette ère.

56. (CLXXXV). *Nitocris*. — Aucun autre historien ne fait mention d'une Nitocris comme reine de Babylone. Il paraîtrait même, d'après le récit d'Hérodote, qu'elle ne fut que régente après la mort de Labynète I<sup>er</sup>, dont elle était la femme, et, pendant la minorité de Labynète II, qui régna, suivant Hérodote, quand Cyrus s'empara de la ville.

Les grands travaux attribués par Hérodote à Nitocris, et assez analogues à ceux que d'autres historiens mettent sur le compte de Sémiramis, feraient soupçonner que l'on a souvent confondu ces deux reines.

57. (CLXXXVI). *On détourna l'Euphrate, et on l'introduisit dans le réservoir*. — J'avoue que cet immense travail

de creuser un lac, qui ne semble servir qu'à faciliter la construction d'un pont, tandis qu'il eût été si simple et si peu dispendieux de se borner à un canal de déviation, m'a fait croire un moment qu'il ne fallait pas rapporter à ce bassin l'expression  $\epsilon\tau\iota\ \tau\omicron\ \delta\epsilon\upsilon\sigma\sigma\epsilon\iota\ \chi\omega\rho\acute{\iota}\sigma\iota\nu$  (dans le terrain qu'elle avait fait creuser); mais en revoyant le texte plus soigneusement, il me paraît qu'on ne peut l'entendre autrement que du lac même.

J'ai donc voulu rechercher si un bassin, d'une capacité déterminée d'après les indications que donne Hérodote, pouvait en effet contenir le fleuve pendant un temps raisonnablement suffisant pour exécuter les travaux qui ont eu lieu lorsque le lit de l'Euphrate fut mis à sec. Voici le résultat de cette recherche :

Hérodote donne 320 stades de tour au lac.

Il dit plus bas qu'il était de forme circulaire : supposons-le rond, son rayon sera d'environ 50,9 stades.

Il faut prendre ici le stade de  $1111 \frac{1}{2}$  au degré, puisque nous avons admis plus haut que c'est celui qu'Hérodote emploie dans les dimensions qu'il donne aux constructions de Babylone : ce stade, qui est de 51 toises 2 pieds environ (*a*), donnera pour la circonférence du bassin 16426,6 toises, et pour le rayon 2612,8 toises; or la surface d'un cercle étant égale à la moitié du produit de la circonférence par le rayon, on trouve pour celle de ce réservoir, 21459710 toises carrées.

Hérodote ne donne pas la profondeur du bassin; il dit seulement que l'on creusa la terre jusqu'à la rencontre de l'eau, mais en supposant cette profondeur, comme Ctésias dans Diodore de Sicile l'indique, de 35 pieds (*b*), la masse d'eau

(*a*) Système métrique des Égyptiens, par M. Jomard; dernier tableau, in-f°. Paris, 1817. Imprimerie Royale.

(*b*) Les anciens avaient différents pieds en général un peu plus petits que les nôtres. Je le fais ici à-peu-près égal.

que le bassin aurait pu contenir serait de 125,181,643 toises cubes.

Maintenant, suivant M. Riche, la vitesse moyenne de l'Euphrate est de deux nœuds, ce qui revient à trois pieds et un peu plus par seconde; sa largeur moyenne quatre cents pieds, et sa profondeur deux brasses et demi, ou douze pieds (a).

De ces données il résulte que dans l'Euphrate la tranche d'eau qui s'écoule dans une seconde peut être estimée, par le produit des trois nombres 3,400, et 12 qui donne 14400 pieds cubés, ou 66,66 toises cubés.

66,66 toises cubés par seconde donnent 239976 toises cubés par heure, ou 5759424 toises cubés par jour.

Mettons seulement, pour tenir compte de l'évaporation journalière, 5700000 toises cubés; il s'ensuivra que le bassin aurait été rempli par les eaux du fleuve, en 22 jours à peu-près.

Il faut donc que tous les travaux qui devaient se faire pendant que le lit du fleuve était à sec, aient pu s'exécuter dans cet intervalle de temps; ce qui n'est point impossible, et est au moins plus vraisemblable que les sept jours que leur donne seulement Ctésias (Diodore, l. II).

On voit même ici une nouvelle preuve de l'exactitude d'Hérodote, et qu'il n'est pas nécessaire pour concevoir la possibilité de l'exécution de ces travaux, de recourir à des dimensions extravagantes, telles que celles que Ctésias assigne à ce lac. Il le fait d'une forme carrée; lui donne 300 stades sur chaque côté, ou un périmètre de 1200 stades, plus de 30 lieues, à la place de 8 ou 9 au plus qui résultent des 320 stades d'Hérodote; et tout cela pour recevoir, durant sept jours seulement, les eaux d'un fleuve qui pouvaient être facilement contenues, pendant plus de vingt, dans un bassin construit d'après les dimensions d'Hérodote.

Du reste il existe encore des traces visibles de ce lac au-

(a) Voyage aux Ruines de Babylone, page 31.

dessus des ruines de Babylone, sur la rive droite de l'Euphrate, au midi d'Iman Ali; et M. Raymond, dans un mémoire particulier, joint au voyage de M. Riche, établit que ce bassin est le Pallacôpas dont parle Arrien (a), canal ou lac qu'Alexandre fit nettoyer. Danville avait placé ce Pallacôpas au-dessous d'Hillah, à l'extrémité inférieure des marais de Rhumahié (b). Mais comme cette position au-dessous de la ville l'eût rendu tout-à-fait inutile au but pour lequel on avait dû le creuser, il est plus naturel de croire que M. Raymond a reconnu la véritable situation de ce grand ouvrage; d'ailleurs les récits des caravaniers, qui ont traversé l'emplacement de ce lac en plusieurs directions, et qu'il a consultés, s'accordent à lui donner des dimensions qui ne s'éloignent pas de celles qu'assignent les anciens historiens.

58. (CLXXXVIII). *Qui portait comme son père le nom de Labynète.* — On trouve dans les deux Labynète, Nabuchodonosor et un Nabonadius, sous lequel Cyrus fit la conquête de Babylone, ce qui n'est pas une des moindres merveilles de la science étymologique. On ne peut nier cependant que M. de Volney n'ait ajouté un très-grand degré de vraisemblance à ce rapprochement de deux noms, en apparence si éloignés (c). Il fait remarquer dans l'un et l'autre une expression commune, Nabu, ou Labu à la manière des Grecs, qui se retrouve dans un grand nombre de noms Babyloniens. Elle provient d'une racine commune aux langues orientales, qui signifie *prophète*. Les autres parties du nom ne sont que des accessoires ou des épithètes plus ou moins orgueilleuses.

Au surplus, quel que soit le nom du vaincu, le fait reste constant; et Cyrus, à la tête d'une armée aguerrie, a triomphé aisément de rois plongés dans la mollesse. C'est ce qui est

(a) Arrien. *Anabasis.*, l. VII, 21; éd. de Gronovius.

(b) *Dissertation sur la situation du Pallacôpas*, à la suite du voyage de Riche, p. 230 et suiv.

(c) *Nouvelles Recherches sur l'Histoire ancienne*, part. III, ch. XII.

arrivé de tout temps, et l'une des leçons les plus communes de l'histoire.

59. (CXCII). *Artabe*. — Wesseling fait l'Artabe égal au muid de Leipsick (Diodore de Sicile, XX, 96).

Le muid de Leipsick est égal à 1,372 hectolitres ou 0,903 du setier de Paris.

60. (CXCIV). *Le tout a la forme d'un bouclier parfaitement rond*. — Ce genre d'embarcations est encore en usage sur l'Euphrate, sous le nom de Kufah (Rennell, p. 265).

61. (CXCIX). *De toutes leurs coutumes, la plus honteuse est celle que je vais rapporter*. — On a révoqué en doute la possibilité d'une telle institution, et il faut en effet convenir qu'elle est révoltante dans nos mœurs. Cependant, comment croire qu'Hérodote se fût permis d'inventer une telle fable ou de l'adopter sans examen, sur-tout pour la blâmer? D'ailleurs avons-nous une mesure bien précise des modifications que peuvent faire subir aux coutumes et aux habitudes des peuples la superstition et l'ignorance? Les découvertes des navigateurs, les usages qu'ils ont trouvés établis, usages si en opposition avec nos idées, doivent nous rendre extrêmement réservés, avant de rejeter un fait de mœurs comme impossible. Ce n'est pas à Babylone seulement qu'on a vu les hommes abuser de l'influence religieuse et de l'autorité qu'elle exerce sur l'esprit des femmes, pour altérer les mœurs et produire des désordres qui, quoique moins publics que celui dont parle Hérodote, n'en étaient ni moins réels, ni moins honteux. Enfin n'a-t-il pas existé chez nous-mêmes, long-temps après l'établissement du christianisme, des institutions qui obligeaient les nouvelles mariées à faire hommage de la première nuit de leurs noces à leur seigneur; et l'accomplissement de ce devoir n'était-il pas accompagné de circonstances odieuses (a)? n'a-

---

(a) *Maritus ipse femora aperiet, ut dictus Dominus primum florem primitiasque delibet facilius*. Sentence de la sénéchaussée de Guyenne,

t-on pas vu des prêtres, des évêques, non-seulement ne pas récuser un droit si injurieux à la pudeur publique, mais l'exercer ou réclamer un dédommagement en argent pour s'en abstenir (a) ? n'a-t-on pas cru en France, pendant plusieurs siècles, que ce honteux usage ne blessait ni la morale publique ni la morale religieuse ? Si ces faits sont hors de doute pour nous ; entre ces deux institutions, celle de Babylone, produit d'un abus de la religion, et celle qui subsistait encore il y a cinq siècles dans notre Europe, produit d'une barbare féodalité, se trouve-t-il assez de différence pour juger l'une comme une fable, quand nous avons la certitude que l'autre n'en est point une ? Peut-être même notre droit de cuissage eût paru aux peuples de l'Asie, s'ils avaient pu en avoir connaissance, plus incroyable que la coutume, que l'on nous dit avoir existé chez eux, ne le paraît aux peuples de l'Europe. Ne nous hâtons donc pas de prononcer, et sur-tout de vouloir assigner une limite aux inconséquences, aux contradictions des hommes. En ce genre, tout ce qui n'est pas physiquement impossible, est malheureusement possible.

62. (CCI). *Au-delà du fleuve Araxe.* — Les Massagètes étaient une peuplade Scythe ; la conformité des mœurs ne permet pas d'en douter ; c'était même déjà une opinion reçue, comme on le voit du temps d'Hérodote.

Quant à l'Araxe, il est évident que ce ne peut être l'Araxe d'Arménie, qui a conservé ce nom postérieurement aux temps d'Hérodote, et que c'est le Jaxarte ou l'Oxus, aujourd'hui le

du 18 juillet 1302, qui condamne la fille Sancerrolle, mariée à G. Bécaron, à obéir au seigneur de Blanquefort, et à lui céder le droit de prohibition. Bibliothèque Historique, 12<sup>e</sup> vol., 4<sup>e</sup> cahier. Page 232. 1300.

(a) Arrêt du parlement de Paris du 19 mai 1409, qui déboute l'évêque d'Amiens de sa demande tendante à être maintenu dans le droit d'exiger une somme d'argent des nouveaux mariés de son diocèse, pour leur permettre de coucher ensemble la première nuit de leurs noces. (Encyclopédie, au mot *Droits*).

Jir ou le Gihon, dont il est ici question. Ces fleuves se jettent, partie dans la mer d'Aral, et partie dans la mer Caspienne; mais l'existence de cette mer d'Aral n'était point connue des anciens qui la confondaient avec la mer Caspienne.

Quant aux sources de l'Araxe, qu'Hérodote place comme celle du Gynde, dans les monts Matiéniens, il y a tout lieu de croire qu'il avait été induit en erreur par l'identité des noms, et que dans les renseignements qu'il aura recueillis, on lui aura répondu sur un fleuve, tandis que ses questions portaient sur un autre.

Il me semble en effet que ce mot Araxe, dans lequel on démêle l'article Al, à la manière des Orientaux, et un nom radical Rha, al Rha, qui se prononce Arrha, était commun à plusieurs fleuves, et signifiait peut-être seulement un fleuve, génériquement parlant, et non pas un fleuve particulier. C'est le sentiment de Pietro della Valle (a).

63. (CCIII). *On estime sa longueur à quinze jours de navigation à la rame, et sa largeur à huit.* — Ces dimensions ne sont pas trop différentes de celles que les observations modernes assignent à cette mer, du moins dans sa longueur; car sa largeur est trop variable pour pouvoir établir une valeur moyenne; mais dans aucun point elle n'atteint les huit jours de navigation qu'Hérodote lui donne (b). Quant à la longueur, elle est de 640 milles géographiques; et celle qui résulte des quinze jours de navigation d'Hérodote, serait de 600 milles environ. Quoiqu'il en soit, il faut sur-tout remarquer pour l'honneur d'Hérodote, qu'il établit clairement que la mer Caspienne est une mer distincte et séparée de toute autre, ce qui est vrai, tandis que plus d'un siècle après lui les compagnons d'Alexandre la prirent pour un golfe de la mer du Nord, opinion suivie par Strabon et par Pline. Les connaissances géographiques avaient fait, comme on voit, peu de progrès depuis Hérodote, et il était encore le mieux informé.

(a) Voyage de Pietro della Valle, t. II, page 227.

(b) Examen critique des Historiens d'Alexandre, par St. Croix, p. 699.

# OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES

## SUR LE PREMIER LIVRE.

**L**es événements rapportés dans le commencement de ce Livre, tels que l'enlèvement d'Io par les Phéniciens, celui d'Europe, de Médée, et d'Hélène même, appartiennent aux temps fabuleux, ou du moins nous n'avons aucun moyen d'en assigner une date vraisemblable.

On n'entre dans les temps historiques que lorsqu'Hérodote commence à parler des Lydiens ; et si l'on n'est pas toujours en état de déterminer avec exactitude les époques précises des événements, du moins il est possible de les placer entre certaines limites chronologiques dont elles doivent peu s'écarter.

Années av. J. C.

Ainsi, l'aventure de Candaule et de Gygès peut être placée entre.....	728 — 715						
L'éclipse prédite par Thalès.....	626 — 595						
Le commencement du règne de Crésus.....	574 — 571						
Son entrevue avec Solon.....	570 — 563						
Les trois Tyrannies successives de Pisistrate ..	<table style="display: inline-table; border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 0 5px;">560</td> <td style="padding: 0 5px;">560</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 5px;">à</td> <td style="padding: 0 5px;">à</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 5px;">538</td> <td style="padding: 0 5px;">542</td> </tr> </table>	560	560	à	à	538	542
560	560						
à	à						
538	542						
La prise de Sardes par Cyrus.....	557 — 545						
Commencement du règne de Déjocès, élu roi par les Mèdes.....	710 — 709						
La naissance de Cyrus.....	585 — 575						
Le commencement de son règne après la défaite de Cyaxare.....	559 — 560						
Sémiramis suivant Hérodote.....	760 — 737						
(suivant les historiens qui la font femme de Ninus, vers 1200).							
Nitocris.....	595						
Prise de Babylone par Cyrus.....	539 — 538						
Mort de Cyrus dans la guerre avec les Massagètes	530						

---

## LIVRE SECOND. — EUTERPE.

.....

I. **A**PRÈS la mort de Cyrus, Cambyse son fils, qu'il avait eu de Cassandane, fille de Pharnaspe, succéda à l'empire. Cassandane était morte avant Cyrus qui, non - seulement avait montré la plus profonde affliction de sa perte, et porté le deuil long-temps, mais avait encore prescrit à ses sujets de le prendre.

Cambyse, dès qu'il fut monté sur le trône, considérant les Ioniens et les Æoliens comme des sujets que son père lui avait légués, pensa à porter ses armes en Égypte, et composa l'armée qu'il mena dans cette expédition, des troupes que ses anciens états lui fournirent, et de celles qu'il tira des Grecs nouvellement soumis.

II. Les Égyptiens, avant le règne de Psammichus, se regardaient comme le premier de tous les peuples par l'antiquité ; mais depuis ce roi, qui voulut approfondir quelle était réellement la race d'hommes la plus ancienne, les Phrygiens furent reconnus pour l'être, et les Égyptiens ne vinrent plus qu'après eux. Voici comment ce roi, peu satisfait des recherches qu'il avait faites sur cette question, et qui ne lui avaient fourni rien de positif, parvint à la résoudre. Il fit remettre

ces mêmes observations qu'ils ont déduit la valeur de l'année plus habilement que n'ont fait les Grecs, qui sont obligés d'ajouter tous les trois ans, à celle qu'ils ont adoptée, un mois intercalaire pour ramener les saisons aux mêmes époques. Les Égyptiens au contraire, faisant les mois de trente jours, n'ont besoin que d'ajouter chaque année cinq jours complémentaires, et de cette manière les retours des saisons se font régulièrement dans les mêmes temps (1). Ce sont eux aussi qui sont regardés comme les premiers inventeurs des noms donnés aux douze dieux, et les Grecs les ont empruntés d'eux. Les autels, les statues des dieux, les temples, l'art de graver les figures sur la pierre, sont aussi de leur invention; et les ouvrages nombreux que l'on trouve chez eux en font foi. Au surplus ils racontent que le premier homme qui régna en Égypte fut Menès; et que sous son règne, à l'exception du Nôme Thébain, tout le reste de l'Égypte était un marais. L'on ne voyait dans ce temps hors de l'eau aucune des terres situées aujourd'hui au-dessous du lac Mœris, que l'on ne trouve qu'à sept journées de navigation de la mer en remontant le fleuve (2).

V. Ce que les Égyptiens disent de la configuration de leur pays me paraît juste. En effet il est évident pour tout homme observateur, même lorsqu'il n'en aurait pas été instruit d'avance, que la partie de l'Égypte où les Grecs viennent aborder,

est un terrain conquis sur les eaux ou un don du fleuve, et que celui même qui s'étend au-delà du lac, dont j'ai parlé, à trois journées de navigation, est aussi un terrain d'alluvion, quoique les habitants ne le disent pas comme du premier.

Telle est la nature du sol de l'Égypte, et l'on en a d'abord la preuve, en y arrivant par mer. Si l'on jette une sonde, lorsqu'on est encore à-peu-près à la distance d'une journée de navigation de la côte, on ne retire que de la vase, quoique l'on ait encore onze orgyes de fonds, circonstance qui indique évidemment que ce fonds n'est autre chose qu'un dépôt de terres qui s'avance dans la mer.

VI. La longueur de l'Égypte (3), comme nous l'entendons ordinairement, est, en suivant la mer, à partir du golfe Plinthinète jusques au lac de Serbonis borné par le mont Casius, de soixante schoenes (4). (c'est une mesure égyptienne). Les peuples, dont les possessions sont peu étendues, les mesurent par orgyes; ceux qui en ont de plus considérables emploient le stade; les grandes nations comptent par parasanges; enfin, quand il s'agit de très-longues distances, elles se mesurent en schoenes. La parasange contient trente stades, et le schoene soixante. La côte d'Égypte a donc trois mille six cents stades de long.

VII. La largeur de l'Égypte se prend de la côte jusques à Héliopolis, en entrant dans l'intérieur des terres. Tout le pays est généralement

uni et en pente douce, très-arrosé et marécageux. Cette largeur, c'est-à-dire le chemin de la mer à Héliopolis, en remontant, est à-peu-près égal à la distance d'Athènes, à partir de l'autel des douze dieux, au temple de Jupiter Olympien à Pise ; la différence entre ces deux distances n'étant pas, d'après un calcul rigoureux, de plus de quinze stades, car il s'en faut seulement de ces quinze stades que le chemin d'Athènes à Pise soit de mille cinq cents stades, et celui de la mer à Héliopolis atteint ce nombre juste (5).

VIII. Depuis Héliopolis, en continuant à remonter, l'Égypte se rétrécit. D'un côté elle est resserrée par la chaîne Arabique, qui court du nord au midi, et s'élevant continuellement, va se prolonger vers la mer Érythrée. On y voit les carrières dont on a tiré les pierres pour construire les pyramides de Memphis ; et ces carrières sont situées à l'endroit où la chaîne se recourbe, et prend la dernière direction que je viens d'indiquer. Sa plus grande longueur est dans ce sens ; et suivant ce qui m'en a été dit, on lui donne une étendue de deux mois de marche de l'orient à l'occident. On dit aussi que ses extrémités, qui regardent l'orient, sont très-fertiles en encens. Du côté de la Lybie, l'Égypte est bornée par une autre chaîne de montagnes formées de roc pur. C'est dans celle-ci que les pyramides sont élevées. Elle est entièrement recouverte de sable, et offre à-peu-près la même figure que la partie

du mont Arabique qui court au midi. Ainsi, à compter d'Héliopolis, ce que l'on peut appeler proprement l'Égypte, a fort peu de largeur, et, après quatre jours de navigation au-dessus d'Héliopolis, cette largeur diminue encore, tellement que la plaine contenue entre les deux chaînes de monts ne me paraît pas avoir dans sa partie la plus étroite plus de deux cents stades de la chaîne Arabique jusqu'à la chaîne Lybique : ensuite le pays s'élargit de nouveau. Tel est l'aspect de l'Égypte.

IX. D'Héliopolis à Thèbes, on compte neuf jours de navigation en remontant le fleuve. La distance est de quatre mille huit cent soixante stades, ou quatre-vingt-un schoenes (6). J'ai déjà indiqué plus haut la longueur de la côte de l'Égypte, en suivant la mer : elle est de trois mille six cents stades. Il me reste donc à faire connaître, en ajoutant les différentes mesures que je viens de rapporter, la distance totale de la mer jusques à Thèbes, dans l'intérieur des terres. Cette distance est de six mille cent vingt stades (7), et de Thèbes à Éléphantine on en compte mille six cents.

X. Suivant ce que les prêtres m'ont dit, et d'après ce que j'ai observé moi-même, la majeure partie de ce terrain est une conquête que les Égyptiens ont faite sur les eaux. L'espace entre les montagnes dont j'ai parlé, et qui dominant Memphis, me paraît donc avoir été jadis un golfe de mer, à-peu-près comme a pu l'être le pays qui

existe entre Ilium, Teuthrania, Éphèse et les campagnes du Mæandre, s'il est permis toutefois de comparer les petites choses aux grandes ; car aucun des fleuves qui descendent de ces dernières contrées ne peut se comparer, pour le volume des eaux, à une seule des bouches du Nil qui en a cinq (8). Il y a cependant quelques fleuves qui, bien qu'ils soient loin d'égaliser le Nil en grandeur, produisent néanmoins des effets analogues et très-remarquables. Je pourrais citer les noms de plusieurs, mais je me bornerai pour le moment à indiquer l'Achéloüs, qui, après avoir arrosé l'Acaranie, va tomber dans la mer, et dont les alluvions ont déjà réuni au continent la moitié des îles Échinades.

XI. A la proximité de l'Égypte, on trouve, en Arabie, un golfe, formé par la mer Érythrée, singulièrement étroit et long. On compte, pour le parcourir dans sa longueur, depuis l'extrémité la plus enfoncée dans les terres jusques à la grande mer, quarante jours de navigation à la rame, et sa plus grande largeur n'est que d'une demi-journée. Le flux et reflux s'y font sentir régulièrement tous les jours. Il me semble que l'Égypte pourrait bien avoir été jadis un golfe à-peu-près semblable formé par la mer septentrionale, qui se serait portée vers l'Éthiopie, comme celui d'Arabie dont je parle ici est formé par la mer du midi, qui se porte vers la Syrie, ayant l'un et l'autre creusé dans les terres des enfoncements à peine

séparés par un étroit interstice. Cela posé, si l'on supposait actuellement le cours du Nil détourné, et allant se jeter dans le golfe Arabique, qui empêcherait que ce golfe ne fût comblé par les terres que le fleuve y déposerait dans un espace de vingt mille ans? Peut-être même, suivant mon opinion, suffirait-il, pour cet accroissement, de dix mille. Où est donc l'impossibilité que dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé, avant l'âge où nous vivons, un golfe, même plus considérable, n'ait pu se remplir, et que les terres apportées par un si grand fleuve ne soient devenues labourables?

XII. Je ne vois alors rien qui puisse empêcher d'ajouter foi à ce que j'ai dit sur l'Égypte, et à l'opinion de ceux qui m'ont fourni ces renseignements. Je m'en suis de plus convaincu par moi-même, en considérant que l'Égypte s'avance dans la mer, s'échappant en quelque sorte de la contrée adjacente; que l'on trouve des coquillages sur ses montagnes, que le sel y est effleuri de toutes parts et corrode même les pyramides; que le seul mont couvert de sables dans toute l'Égypte se trouve près de Memphis; enfin que le sol ne ressemble en rien, ni à celui de l'Arabie, qui est limitrophe, ni à celui de la Libye, ni même à celui de la Syrie (car les Syriens habitent la partie de l'Arabie voisine de la mer), et qu'il consiste en une terre noire friable, espèce de limon évidemment charié de l'Éthiopie par les eaux du Nil. Nous voyons, au

contraire, le sol de la Libye rougeâtre et sablonneux, et celui de l'Arabie et de la Syrie plus argilleux et pierreux.

XIII. Les prêtres égyptiens m'ont encore donné une grande preuve de cette formation du terrain de l'Égypte, en m'assurant que du temps du roi Mœris, lorsque le fleuve s'élevait à peine de huit coudées, il inondait tout le pays au-dessous de Memphis. Or, on ne compte que neuf cents ans depuis la mort de Mœris jusqu'au temps où je m'entretenais avec ces prêtres, et cependant aujourd'hui, quand le fleuve ne s'élève pas au moins de quinze à seize coudées, il ne submerge pas ce même terrain. Ainsi, pour la partie de l'Égypte, située au-dessous du lac Mœris, et particulièrement pour celle qui porte le nom de Delta, à moins qu'à mesure que le sol s'en élève, le volume du fleuve ne s'augmente dans le même rapport, les Égyptiens qui l'habitent, privés un jour des inondations du Nil, éprouveraient eux-mêmes en tout temps le fléau auquel ils plaignaient les Grecs d'être quelquefois exposés. En effet, on rapporte que les habitants du Delta, ayant su que toute la Grèce n'est fécondée que par des pluies, et non comme chez eux par le débordement des fleuves, avaient dit : « que toutes les fois que les Grecs seraient trompés dans leurs espérances, « ils étaient condamnés à mourir de misère. » Ils entendaient par là que s'il ne plaisait aux dieux d'envoyer de la pluie aux Grecs, la faim les ferait

périr, puisqu'ils ne peuvent attendre l'eau, qui doit féconder leurs terres, que de Jupiter seul.

XIV. Ce que disaient ces Égyptiens sur les Grecs était très-juste; mais je vais montrer que l'on peut aussi en faire l'application à eux-mêmes. Supposé qu'il arrive, à l'égard du pays situé au-dessous de Memphis (car c'est celui que les alluvions du fleuve augmentent), ce que je faisais remarquer il y a un moment, c'est-à-dire que ce terrain s'élève continuellement dans le même rapport que par le passé, les habitants n'en seront-ils pas exposés à mourir de faim s'il n'y tombe jamais de pluie, et si le fleuve ne peut plus croître assez pour inonder les champs? Au surplus, aujourd'hui les habitants de cette partie de l'Égypte sont de tous les hommes, et même de tous les autres Égyptiens, ceux qui recueillent avec le moins de travail les fruits les plus abondants. Ils n'ont point à creuser péniblement les sillons avec la charrue; ils n'ont ni la fatigue de retourner la terre ni de la bêcher; ils ne sont assujétis à aucun des travaux auxquels tous les autres peuples sont condamnés pour récolter: le fleuve se répand de lui-même dans les champs, les arrose, et se retire. Chacun vient alors jeter les semences dans ses terres, et y lâche ensuite des pourceaux (9). La semence est retournée et enterrée par ces animaux, et il ne reste qu'à attendre la moisson. Lorsqu'elle est terminée, on fait fouler les épis sous les pieds des bœufs, et le grain recueilli est porté dans les maisons.

XV. Si nous voulions nous en rapporter à l'opinion des Ioniens, l'Égypte, proprement dite, ne comprendrait que le Delta, à partir de ce que l'on appelle l'Observatoire de Persée, et en suivant le long de la mer jusques aux Tarichées (\*) de Péluse dans un espace de quarante schoenes, et n'aurait en profondeur dans l'intérieur des terres que la distance de la mer à la ville de Cercasorée où le Nil se partage et fournit les deux bras de Peluse et de Canope. Tout le reste du pays, connu sous le nom d'Égypte, serait censé se rattacher, partie à l'Arabie et partie à la Libye; mais, en adoptant cette opinion, il nous serait facile de démontrer qu'alors les Égyptiens n'auraient eu autrefois aucun sol à habiter, puisque le Delta est, suivant eux et d'après ma propre conviction, une alluvion, et pour ainsi dire un terrain de nouvelle apparition. Si donc le terrain même de l'Égypte n'existait pas à une époque si peu éloignée, comment les Égyptiens ont-ils eu la prétention de se croire les plus anciens des hommes? Certes ils n'auraient pas eu besoin pour se désabuser de l'expérience que j'ai rapportée, ni de savoir dans quelle langue les deux enfants commencèrent à s'exprimer. Pour moi je pense que les Égyptiens qui habitent ce que les Ioniens appellent le Delta, n'ont pas pris

---

(\*) Lieux où l'on sale et fait sécher les poissons.

naissance avec lui , mais que leur race existe de tout temps , depuis qu'il existe des hommes , et que le terrain de l'Égypte s'étant augmenté par les alluvions du Nil , une partie de la nation est restée sur le sol qu'elle habitait , tandis qu'une autre est descendue dans les nouveaux terrains. Ainsi l'ancienne Thébaïde , qui n'a que six mille cent vingt stades de tour (10) , formait autrefois à elle seule toute l'Égypte et en portait le nom.

XVI. Si nous raisonnons juste ici , il est évident que l'opinion des Ioniens n'est pas fondée. Si au contraire elle était vraie , il serait facile de faire voir que les Grecs et les Ioniens eux-mêmes n'ont pas su en tirer toutes les conséquences ; car , en suivant leur raisonnement , au lieu de ne diviser , comme ils le font , la terre qu'en trois parties , l'Europe , l'Asie et la Libye , ils devraient en ajouter une quatrième , et cette quatrième serait le Delta d'Égypte , qui , dans leur hypothèse , ne se trouverait ni en Asie ni en Libye. Le Nil ne formerait plus alors la séparation de l'Asie et de la Libye , puisque le Delta , dont la pointe brise en deux le cours de ce fleuve , serait nécessairement entre l'Asie et la Libye.

XVII. Mais laissons de côté cette opinion des Ioniens , et concluons de ce que nous venons de dire , qu'il faut entendre par Égypte tout le pays habité par les Égyptiens , comme on entend par Cilicie ou Assyrie , celui qu'habitent les Ciliens et les Assyriens. Quant à la séparation entre

l'Asie et la Libye, je n'en connais de raisonnable à fixer que celle qui est donnée par les limites mêmes de l'Égypte. Autrement, si l'on faisait usage de la démarcation adoptée chez les Grecs, il faudrait couper en deux parties tout ce que nous comprenons sous le nom d'Égypte, depuis les cataractes et la ville d'Éléphantine, et comprendre chacune d'elles sous une des deux dénominations. L'une se trouverait alors en Libye, et l'autre en Asie, puisque le Nil, après les cataractes, traverse l'Égypte par son milieu pour se rendre à la mer, et coule dans un seul canal jusqu'à la ville de Cercasorée. Du reste, à partir de ce point, le fleuve se divise en trois branches : une qui se dirige à l'orient, prend le nom de bouche Pélusienne, et la seconde, qui va au couchant, celui de bouche Canopique ; la troisième continue à descendre en ligne droite, et arrive au sommet du Delta, de là traverse le même Delta qu'elle coupe en deux et va tomber dans la mer. Cette branche, que l'on nomme la bouche Sebennytique, n'est pas moins considérable, et ne porte pas moins d'eau que les autres. On compte encore deux autres bouches qui se détachent de la Sebennytique, et qui vont à la mer ; l'une, sous le nom de bouche Saïtique ; et l'autre, de bouche Mendésienne. Quant aux bouches Bolbitine et Bucolique, ce ne sont point des embouchures naturelles du fleuve, mais des canaux creusés de main d'hommes.

XVIII. Je puis encore , pour confirmer le sentiment où je suis , qu'il faut comprendre , sous le nom d'Égypte , tout le pays , que je viens d'indiquer , citer un oracle d'Ammon , que je n'ai connu cependant qu'après que mon opinion fût arrêtée. Les habitants des villes de Marée et d'Apis , qui se trouvent sur les confins de l'Égypte , du côté de la Libye , se considérant comme Libyens et non comme Égyptiens , fatigués d'ailleurs des rites religieux auxquels ils étaient soumis , et voulant n'être plus forcés à s'abstenir de la chair de vache (11) , envoyèrent consulter l'oracle d'Ammon. Ils lui exposèrent « qu'ils n'avaient rien de commun avec les Égyptiens , puisqu'ils habitaient hors du Delta , qu'ils ne pouvaient donc avoir les mêmes lois , et qu'ils demandaient particulièrement qu'il leur fût permis de manger de tout à leur choix. » L'oracle leur répondit : « que l'Égypte comprenait tout le pays que le Nil arrose dans son cours , et que tous ceux qui , habitant au-dessous de la ville d'éléphantine , boivent les eaux du fleuve , étaient Égyptiens. »

XIX. En effet , lorsque le Nil se gonfle , il inonde , non-seulement le Delta , mais encore le terrain que l'on dit appartenir , soit à la Libye , soit à l'Arabie , et dans quelques parties , à la distance de deux journées de marche de chaque côté plus ou moins.

Quant à la nature de ce fleuve , je n'en ai pu

rien apprendre, ni des prêtres, ni d'aucun autre. J'avais cependant grand désir de connaître par quelle cause les eaux du Nil croissent pendant cent jours, à compter du solstice d'été, et comment ensuite, dans un même nombre de jours, elles se retirent, en abandonnant le sol qu'elles ont couvert; enfin pourquoi il demeure, pendant tout l'hiver, sans sortir de son lit, jusques au retour du solstice d'été : mais je n'ai rien recueilli de satisfaisant, toutes les fois que je me suis adressé aux Égyptiens, et que j'ai voulu savoir d'eux quelle était la nature de la force qui animait ce fleuve, si opposé à tous les autres dans sa marche. Je les ai vainement interrogés sur ces divers objets; et je n'ai pas mieux réussi à me faire expliquer pourquoi le Nil est le seul fleuve qui ne produise pas cette sorte de vent humide que l'on observe ordinairement sur les cours d'eau (12).

XX. Quelques Grecs pourtant, jaloux de se montrer plus instruits, ont trouvé trois explications différentes de l'accroissement des eaux du Nil. De ces trois explications deux me paraissent mériter si peu d'être rapportées, que je me bornerai à les indiquer simplement. Suivant l'une d'elles, les vents étésiens seraient la cause du gonflement du fleuve, en empêchant ses eaux de se décharger dans la mer. Or, les vents étésiens n'ont pas toujours soufflé, et cependant le Nil s'est tous les ans élevé. De plus, s'ils étaient la cause du phénomène, les autres fleuves qui coulent à l'opposite

de la direction de ces vents, devraient en ressentir également l'influence, d'autant plus même qu'ils seraient inférieurs en volume au Nil, et que leur cours ferait moins de résistance. Cependant on trouve dans la Syrie et dans la Libye un grand nombre de fleuves qui n'éprouvent rien de semblable.

XXI. L'autre explication est encore moins satisfaisante que celle que je viens de rapporter, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, est toute merveilleuse. Elle consiste à avancer que le Nil se comporte comme nous le voyons, parce qu'il prend sa source dans l'Océan dont il émane, et que l'Océan coule autour de toute la terre.

XXII. La troisième explication, quoique beaucoup plus spécieuse, est cependant la plus fausse, et ne conclut rien, puisqu'elle se borne à établir que les eaux du Nil sont le produit de la fonte des neiges. Or, nous savons que ce fleuve, qui prend sa naissance dans la Libye, traverse toute l'Éthiopie avant d'entrer en Égypte. Comment donc serait-il formé par des neiges (13), puisqu'il coule d'un pays plus chaud vers un pays plus froid? Aussi, tout homme, pour peu qu'il soit en état de réfléchir sur ces sortes de faits, trouve une foule de raisons à opposer à l'opinion, que le Nil provient de la fonte des neiges. Dabord, l'une des plus grandes objections contre cette hypothèse, c'est que les vents qui soufflent des régions dont le Nil descend, sont des vents chauds;

ensuite, qu'il ne pleut jamais dans le pays, et que la glace n'y est pas connue. Cependant il est constant que lorsqu'il tombe de la neige, il pleut nécessairement dans les cinq jours qui suivent (14), et que par conséquent, s'il neige dans une contrée, il doit y pleuvoir aussi. En troisième lieu, les habitants de ces mêmes régions sont tous noirs, et doivent cette couleur à l'excès de la chaleur du climat. Les milans et les hirondelles, qui ailleurs voyagent chaque année, ne quittent jamais le pays, tandis que les grues, qui fuient les froids de la Scythie, y vont passer l'hiver; et il est certain que rien de tout cela n'aurait lieu, pour peu qu'il neigeât, soit dans la contrée où le Nil prend naissance, soit dans celle qu'il traverse en son cours.

XXIII. Quant à ce qui a été dit sur l'Océan, outre que cette explication est fort obscure, elle ne mérite pas d'être réfutée. Je ne connais point de fleuve Océan; il me paraît que c'est Homère, ou quelques anciens poètes, qui ont inventé cette dénomination, et l'ont introduite dans leurs poèmes.

XXIV. Si, après avoir rejeté ces diverses opinions, il est permis d'en manifester une sur des causes si cachées, je dirai ce qui me paraît occasionner l'accroissement du Nil pendant l'été. Le soleil, au retour de l'hiver, détourné de la direction, qu'il a suivie jusques-là, parvient dans son cours à se trouver perpendiculaire à la Libye. Il

suffit d'énoncer en peu de mots cette proposition pour concevoir que, plus cet astre se trouve rapproché d'une contrée, et passe au-dessus d'elle directement, plus il doit produire l'évaporation des eaux, et mettre à sec le lit des fleuves et des ruisseaux soumis à son influence.

XXV. Mais il faut expliquer cela plus en détail. Le soleil, lorsqu'il se trouve perpendiculaire à la Libye, produit dans un pays très-chaud, où l'air, d'ailleurs parfaitement serein, n'est jamais rafraîchi par les vents, l'action qu'il a coutume d'exercer par-tout pendant l'été, lorsqu'il a atteint le milieu du ciel; il attire à lui les eaux qui sont à la surface de la terre, et les élève. Les vents s'emparent de ces vapeurs, les dispersent et les rendent fluides; et effectivement, on remarque que les vents qui soufflent de ces contrées, tels que le Notus et le Libs (\*), sont des vents très-pluvieux. Il me paraît cependant que le soleil ne laisse point retomber toutes les eaux qu'il a pompées du Nil, mais en retient une partie autour de lui. Quand l'hiver commence à s'adoucir, le soleil, retournant sur ses pas, revient au milieu du ciel et attire de nouveau les eaux de nos fleuves. Ainsi, avant le retour du soleil, ces fleuves, grossis par les pluies qu'ils reçoivent directement du ciel, et par les torrents formés de

---

(\*) Le sud et le sud-ouest

celles qui sont tombées sur les terres, et se mêlent à leurs cours, coulent dans toute leur grandeur, tandis que dans l'été, privés de l'eau des pluies, desséchés par l'ardeur du soleil, ils sont épuisés et sans force. Le Nil est tout le contraire. Dans l'hiver, comme il ne reçoit point de pluie, et que ses eaux sont attirées par l'action du soleil, qui se trouve alors au-dessus de la Libye, il doit nécessairement être plus faible que dans l'été ; car si, pendant cette saison, ses eaux, comme celles de tous les autres fleuves, sont attirées par le soleil, il est le seul sur lequel cet astre exerce la même action pendant l'hiver. Je suis donc conduit à croire que le soleil est la véritable cause de ce phénomène (15).

XXVI. C'est aussi le soleil qui, suivant mon opinion, brûlant tout sur son passage, est la cause de l'extrême sécheresse de l'air dans les hautes contrées de la Libye, et y entretient un éternel été. Si donc il était possible de renverser l'ordre des climats, et de transporter aux régions où se trouvent actuellement le nord et les frimats, le siège du midi et de la chaleur, de manière que le Notus (\*) vînt à souffler du point d'où Borée souffle aujourd'hui, dans cette supposition, le soleil, obligé par l'ordre des saisons et le retour de l'hiver à quitter le milieu du ciel et à se porter

---

(\*) Vent du sud.

sur l'Europe, deviendrait perpendiculaire aux diverses régions de cette partie du monde, comme il l'est, dans l'ordre actuel, aux diverses régions de la Libye pendant l'hiver ; et je ne doute pas que son action s'exerçant sur l'Europe, qu'il traverserait alors en entier, l'Ister (*le Danube*) n'en fût affecté comme le Nil l'est aujourd'hui.

XXVII. Il me reste à dire un mot sur ce que le Nil ne produit point cette sorte de vent humide commun aux cours d'eau, et dont j'ai parlé plus haut. Je pense, à cet égard, que l'extrême chaleur des contrées qu'il parcourt s'y oppose ; car ces vents n'ont lieu habituellement que dans l'air refroidi.

XXVIII. Mais quittons ce sujet, et laissons les choses telles qu'elles ont été de tout temps, pour parler des sources du Nil. Aucune des personnes avec lesquelles je me suis entretenu, soit parmi les Égyptiens, soit parmi les Libyens ou les Grecs, ne s'est donnée pour les connaître, si ce n'est un Égyptien chargé de tenir le registre des biens appartenant au temple de Minerve de la ville de Saïs ; et j'ai cru qu'il plaisantait, quand il m'a assuré qu'il en avait une parfaite connaissance. Du reste, voici ce qu'il m'a dit : « Il existe  
« à moitié chemin de Syene, ville de la Thébaïde,  
« à Éléphantine, deux montagnes dont les som-  
« mets se terminent en pointe. L'une porte le  
« nom de Crophi, l'autre de Mophi. Les sources  
« du Nil coulent de ces deux montagnes, et ce

« sont des abymes. La moitié de l'eau qu'ils four-  
 « nissent se dirige au nord vers l'Égypte, l'autre  
 « moitié au midi vers l'Éthiopie. Comme on rap-  
 « portait que ces sources n'avaient point de fond,  
 « Psammitichus voulut s'en assurer par l'expé-  
 « rience; il y fit descendre un poids attaché à  
 « une corde longue de plusieurs milliers d'orgyes;  
 « mais on ne put atteindre le fond. » Tel est le  
 récit de l'Égyptien (16). Si ce qu'il contient est  
 véritable, je crois qu'il faut attribuer aux violents  
 tourbillons formés dans les eaux qui descendent  
 avec rapidité des montagnes, l'impossibilité de  
 toucher le fond avec la sonde.

XXIX. Je n'ai pu en apprendre davantage à  
 ce sujet; mais j'ai eu occasion de m'instruire de  
 beaucoup d'autres particularités sur le Nil, soit  
 par ce que j'ai vu moi-même dans le voyage que  
 j'ai fait jusqu'à Éléphantine (17), soit par les in-  
 formations que j'y ai prises sur les pays plus  
 éloignés. Au-dessus d'Éléphantine, la pente du  
 fleuve est si rapide qu'on ne peut avancer qu'en  
 tirant la barque des deux côtés par une corde,  
 comme on en use pour les bœufs; et si cette corde  
 vient à manquer, la barque est sur-le-champ  
 entraînée en arrière par la force du courant. On  
 met quatre jours de navigation à franchir ce  
 passage. Le Nil fait en cet endroit autant de si-  
 nuosités que le Méandre, et l'espace pendant le-  
 quel on est obligé de naviguer de la sorte est de  
 douze schoenes. Ensuite vous entrez dans une

plaine unie, au milieu de laquelle le fleuve embrasse une île que l'on nomme Tachompsa (18); et quoique ce soit des Éthiopiens qui habitent déjà le pays situé au-dessus d'Éléphantine, cette île est occupée moitié par des Égyptiens, et moitié par des Éthiopiens. Aux environs est un très-grand lac autour duquel vivent les Éthiopiens nomades. Après l'avoir traversé, vous retrouvez le courant du Nil qui se jette dans ce lac; mais on est obligé, à partir de ce point, de faire, en suivant le fleuve, un chemin par terre pendant quarante jours; car le Nil se trouve dans ce long trajet tellement embarrassé de rochers pointus et d'écueils, qu'il cesse d'être navigable. Au bout de ces quarante jours de marche, vous prenez une autre barque, et après une navigation de douze jours, vous arrivez à une grande ville qui se nomme Meroë. Cette ville est, à ce qu'on dit, la métropole du reste de l'Éthiopie. Ceux qui l'habitent n'adorent parmi tous les dieux que Jupiter et Bacchus, leur rendent un culte solennel, et ont même un oracle de Jupiter établi chez eux. Ils ne font la guerre que d'après ses avis, et seulement là où il leur ordonne de la porter.

XXX. En continuant à naviguer au-dessus de Meroë, vous atteignez le pays des transfuges égyptiens, dans un temps égal à celui que vous avez mis à vous rendre d'Éléphantine à la métropole des Éthiopiens. Ces transfuges portent dans

leur langue le nom d'Asmach, qui, traduit dans la nôtre, signifie *ceux qui se trouvent à la gauche du roi*. Deux cent quarante mille de ces Égyptiens, attachés tous au service militaire, émigrèrent en Éthiopie par le motif que je vais rapporter. Sous le règne de Psammitichus, un corps de troupes avait été placé à Éléphantine pour protéger cette frontière contre les Éthiopiens, un autre à Daphné et à Peluse, pour arrêter les incursions des Syriens et des Arabes, enfin, un troisième à Marée, vers la Libye. (Ces établissements militaires ont été maintenus par les Perses. Ils existaient de mon temps tels qu'ils avaient été formés sous Psammitichus; et il y avait encore des garnisons Perses à Éléphantine et à Daphné.) Les troupes égyptiennes stationnées à Éléphantine y étaient depuis trois ans; mais comme on négligea de les faire relever, elles abandonnèrent le service de Psammitichus, et désertèrent en Éthiopie. Instruit de leur défection, le roi se mit à leur poursuite; et quand il les eut jointes, il les pressa avec les plus vives instances de rentrer dans le devoir, les conjurant de ne point abandonner les dieux de leur patrie, leurs femmes et leurs enfants. Mais un des soldats montrant de la main ses parties sexuelles, lui répondit: « Tant que cela nous restera, nous ne manquerons ni de femmes ni d'enfants. » Ils continuèrent ensuite leur route, et se donnèrent au roi d'Éthiopie, qui, par reconnaissance, leur fit présent des

terres de quelques peuples de ses provinces avec lesquels il était en guerre, et qu'il les chargea de chasser. Depuis que ces Égyptiens ont fixé leur séjour en Éthiopie, ils ont adouci les mœurs de ses habitants en y portant les institutions de leur patrie.

XXXI. Ainsi donc on connaît la navigation du Nil pendant quatre mois de route, indépendamment de son cours en Égypte : on trouvera, en effet, en additionnant toutes les distances que j'ai indiquées, qu'il faut ce nombre de mois pour aller d'Éléphantine jusqu'au pays des transfuges Égyptiens. Du reste, il est certain que le cours du fleuve vient du couchant, mais au-delà de ces transfuges, on ne sait plus rien de positif, le pays étant entièrement désert par l'excès de la chaleur.

XXXII. Cependant, j'ai entendu dire à des Cyrénéens, qu'étant allés consulter l'oracle d'Ammon, ils avaient eu un entretien avec Étéarque, roi des Ammoniens; qu'entre autres choses, ils lui avaient parlé du Nil comme d'un fleuve dont personne ne connaissait les sources, et que le roi leur avait répondu « qu'il était venu autrefois, « chez lui des Nasamons (c'est le nom d'une nation libyenne qui habite la Syrte et une contrée peu étendue située à l'orient de la Syrte) « et que « leur ayant demandé s'ils savaient quelque chose « de remarquable sur les déserts de la Libye, ils « lui avaient raconté le fait suivant. Quelques

« hommes considérables de leur pays eurent,  
« disaient-ils, des enfants d'un caractère naturel-  
« lement hardi ; parvenus à l'âge viril, ces jeunes  
« gens avaient imaginé, parmi un grand nombre  
« d'entreprises singulières, de désigner par le  
« sort cinq d'entre eux, pour visiter les déserts de  
« la Libye et pénétrer plus loin que tous ceux qui  
« jusque-là s'y étaient le plus avancés. » Il faut  
savoir, pour l'intelligence de ceci, que toute la  
partie de la Libye qui s'étend le long de la mer,  
à commencer du point où finit l'Égypte jusqu'au  
cap Soloeïs (19) où se termine la Libye, est en-  
tièrement habitée par les Libyens qui forment  
diverses nations, à l'exception de ce que les  
Grecs et les Phéniciens en occupent ; mais que  
toute la partie qui s'éloigne de la mer et des  
peuples qui vivent sur les côtes, c'est-à-dire la  
Haute-Libye, n'est habitée que par des bêtes fé-  
roces, et qu'au-delà de cette contrée sauvage,  
on ne trouve qu'un désert de sable entièrement  
privé d'eau. « Ceux, qu'entre les jeunes gens  
« du même âge, le sort avait désignés, munis de  
« vivres et d'eau, traversèrent d'abord le pays  
« habité, ensuite la contrée sauvage, et entrèrent  
« enfin dans le désert, où ils firent route en se  
« dirigeant vers le couchant. Après avoir marché  
« plusieurs jours dans des sables profonds, ils  
« aperçurent des arbres qui s'élevaient au milieu  
« d'un champ ; ils s'en approchèrent et man-  
« gèrent des fruits que portaient ces arbres.

« A peine avaient-ils commencé à en goûter,  
 « qu'ils furent surpris par un grand nombre  
 « d'hommes d'une stature fort inférieure à la taille  
 « moyenne (20), qui les saisirent et les emme-  
 « nèrent avec eux. Ils parlaient une langue in-  
 « connue aux Nasamons, et n'entendaient pas la  
 « leur. Ces hommes conduisirent les cinq jeunes  
 « gens à travers un pays coupé de grands maré-  
 « cages, dans une ville dont tous les habitants  
 « étaient noirs et de la même stature que leurs  
 « conducteurs. Auprès de cette ville coulait un  
 « fleuve considérable, dont le cours était du cou-  
 « chant à l'orient, et l'on y trouvait des croco-  
 « diles (21). »

KXXIII. Tel fut le récit du roi Étéarque. J'ajou-  
 terai que les Cyrénéens me rapportèrent aussi  
 avoir entendu dire au roi « que les Nasamons,  
 « revenus dans leurs foyers, assuraient que la  
 « nation chez laquelle ils étaient parvenus, se  
 « composait entièrement d'hommes adonnés à  
 « la magie. ». Étéarque soupçonnait donc que  
 ce fleuve, dont il était question dans la narra-  
 tion des jeunes voyageurs, était le Nil, et cette  
 opinion me paraît fondée sur les raisons sui-  
 vantes. Le Nil vient de la Libye, qu'il coupe par  
 le milieu ; et si l'on peut se former une idée  
 de ce qui est inconnu par ce que l'on connaît,  
 le développement de son cours peut être assi-  
 milé à celui de l'Istex. Ce dernier fleuve prend  
 naissance chez les Celtes, près de la ville de

Pyrène, et coupe l'Europe par le milieu. Les Celtes sont au-delà des colonnes d'Hercule et limitrophes des Cynésiens, le dernier des peuples qui habitent la partie occidentale de l'Europe. L'Ister, après avoir traversé toute l'Europe, se jette dans la mer, connue sous le nom de Pont-Euxin, près de la ville d'Istros, habitée par des colonies milésiennes (22).

XXXIV. Ce fleuve, qui parcourt un pays continuellement peuplé, est parfaitement connu depuis son origine, tandis que les sources du Nil sont inconnues, parce que la Libye qu'il traverse est inhabitée. (J'ai rapporté plus haut tout ce qu'on sait de son cours aussi loin qu'on a pu le remonter pour le reconnaître). Mais enfin il entre en Égypte; or, l'Égypte est opposée à la partie montueuse de la Cilicie. Des montagnes de la Cilicie jusqu'à Sinope, ville sur le Pont-Euxin, on ne compte que cinq journées de chemin pour un courrier à pied qui marche bien. Sinope est située à l'opposite de l'embouchure de l'Ister, dans l'Euxin, d'où je conclus que le cours du Nil, qui traverse toute la Libye, peut être égalé à celui de l'Ister (23): mais en voilà suffisamment sur ce sujet.

XXXV. Je vais actuellement entrer dans plus de détails sur l'Égypte. Comme il n'est aucun pays qui offre autant de merveilles de la nature, ni autant d'ouvrages d'art, au-dessus de tout ce que l'on peut dire, il n'en est aucun qui mérite qu'on en parle plus longuement.

Les Égyptiens, placés sous un ciel si différent du nôtre, dans un pays traversé par un fleuve d'une nature si différente de celle de tous les autres fleuves, ont dû nécessairement se donner des lois et des institutions opposées à celles des autres peuples. Chez eux, les femmes vont au marché, achètent et vendent; les hommes restent dans les maisons, où ils sont occupés à tisser de la toile; et il faut remarquer que si par-tout ailleurs on ourdit la trame en-dessus, les Égyptiens l'ourdissent en-dessous. Les hommes portent les fardeaux sur la tête, et les femmes sur les épaules. Les femmes se tiennent debout en urinant et les hommes s'accroupissent. Enfin, ils satisfont aux autres besoins naturels dans l'intérieur de leurs maisons, prennent leurs repas en-dehors, et donnent pour raison de cette coutume qu'il convient de se cacher pour faire les choses qui, bien que nécessaires, sont humiliantes, et qu'il faut au contraire faire en public tout ce qui ne blesse pas la décence. Les femmes n'exercent de sacerdoce, ni près d'un dieu, ni près d'une déesse : ce sont toujours les hommes qui remplissent ces fonctions pour toutes les divinités. Les fils ne sont point obligés de nourrir leurs parents, et les filles au contraire ne peuvent s'en dispenser.

XXXVI. Les prêtres chez les autres nations conservent leur chevelure; en Égypte, ils se rasent la tête. Ailleurs, l'usage est de se couper les cheveux en

signe de deuil, sur-tout pour des proches parents; les Égyptiens laissent au contraire croître leurs cheveux et leur barbe. Dans tout autre pays, la demeure des hommes est toujours séparée de celles des animaux; les Égyptiens habitent et vivent avec leurs animaux domestiques. Le blé et l'orge sont la nourriture principale des autres hommes; c'est un déshonneur pour les Égyptiens d'en faire usage. Ils tirent leurs aliments du sorgho (24) que quelques-uns nomment zea. Ils pétrissent la farine avec les pieds, et se servent de leurs mains pour enlever la boue et les fumiers. Tous les peuples, à l'exception de ceux qui ont pris leurs usages, laissent les parties sexuelles intactes; les Égyptiens les circonciuent. Chez eux les hommes portent un vêtement double: celui des femmes est simple. Les attaches des cordes et les anneaux des voiles se lient par-tout ailleurs en-dehors; les Égyptiens les nouent en-dedans. Les Grecs traacent les lettres et calculent en portant la main de la gauche à la droite; les Égyptiens, en la portant de droite à gauche, et, en écrivant ainsi, ils disent qu'ils écrivent à droite et les Grecs à gauche. Ils ont aussi deux sortes d'écriture, une sacrée et l'autre vulgaire (25).

XXXVII. Comme les Égyptiens sont excessivement religieux, et plus que le reste des hommes, ils ont des rites particuliers que je vais rapporter. Ils ne boivent que dans des vases de

cuire qu'ils frottent et nettoient tous les jours avec un soin extrême, et cet usage n'est pas observé par les uns et négligé par les autres; mais il est commun à tous indistinctement. Ils portent des vêtements de toile de lin, toujours fraîchement lavés, et ont grand soin de ne les point tacher. Ils ont adopté la circoncision par recherche de propreté, et paraissent faire plus de cas d'une pureté de corps parfaite, que de tout autre ornement. Leurs prêtres se rasent entièrement le corps tous les trois jours, dans la crainte que quelque insecte ou quelque souillure ne s'y attache pendant qu'ils exercent leur ministère. Ces prêtres ne font usage que de vêtements de lin et de souliers de papyrus, et ne peuvent porter ni d'autres habits ni d'autre chaussure. Ils se lavent deux fois le jour dans l'eau froide et deux fois la nuit. Enfin, ils sont assujettis à mille pratiques superstitieuses. Du reste, ils jouissent en retour de beaucoup d'avantages. Ils n'ont aucun soin domestique ni aucune dépense à faire; les mets consacrés leur servent de nourriture, et chaque jour on leur présente en abondance de la chair de bœuf et des oies. On leur fournit en outre du vin de raisin; mais il ne leur est pas permis de manger du poisson. Les Égyptiens ne sèment jamais de fèves dans leurs champs, et si quelques-unes y croissent naturellement, ils ne doivent les manger ni crues ni cuites; les prêtres ne peuvent même en supporter la vue,

et les considèrent comme un légume impur. Chaque divinité n'est pas desservie par un seul prêtre, mais par un collège à la tête duquel est un grand-prêtre; lorsqu'il vient à mourir, son fils lui succède.

XXXVIII. Les bœufs sont considérés comme consacrés à Épaphus; mais on recherche avec soin s'ils ont les qualités requises pour être immolés. Dès qu'on observe sur l'animal même un seul poil noir, il n'est plus réputé pur. Un des prêtres du dieu est chargé de cet examen. Il considère le bœuf debout, renversé sur le dos, lui tire la langue en dehors, et voit s'il est parfaitement pur, suivant les signes fixés d'avance, et que j'indiquerai ailleurs. Il doit aussi visiter les poils de la queue, et s'assurer s'ils sont naturels. Lorsque enfin l'animal est reconnu pur de tout point, le prêtre le marque en entourant ses cornes d'une bandelette de papyrus, qu'il arrête avec de la terre sigillaire sur laquelle il applique son cachet, et on l'emmène. Il y a peine de mort pour quiconque en sacrifierait un qui ne serait point marqué de ce cachet. Telle est la manière dont la victime est choisie.

XXXIX. Voici à présent quelles cérémonies sont observées dans les sacrifices. Le bœuf marqué, ainsi que je viens de le dire, est conduit à l'autel où l'on doit le sacrifier. Quand le feu du bûcher est allumé, les prêtres font les libations de vin sur l'offrande, et, en invoquant le dieu,

immolent la victime. Après l'avoir égorgée, ils en séparent la tête et enlèvent la peau du reste du corps. Ils prononcent ensuite sur cette tête diverses imprécations; et si le lieu où se fait le sacrifice a un marché public, ils la portent sur ce marché et la vendent à des marchands grecs lorsqu'il s'en trouve, sinon ils la jettent dans le fleuve. La formule d'imprécations qu'ils emploient est conçue en ces termes : « Si quelque malheur « doit arriver à ceux qui offrent ce sacrifice, ou « à l'Égypte entière, puisse-t-il retomber sur « cette tête. » Les cérémonies prescrites à l'égard de la tête de la victime, et celles qui sont réglées pour les libations du vin, sont observées par tous les Égyptiens dans tous leurs sacrifices; et d'après cette loi il n'est pas d'Égyptien qui voulût manger de la tête d'aucun animal.

XL. Quant à la manière d'enlever les entrailles de la victime (26) et de les brûler, elle varie suivant l'espèce des sacrifices. Je me bornerai donc à indiquer celle que les Égyptiens emploient lorsqu'ils sacrifient à leur grande déesse, et qu'ils en célèbrent la fête solennelle. Après avoir détaché la peau du bœuf en faisant diverses prières, ils rejettent tous les intestins, et laissent seulement dans l'intérieur les viscères et la graisse. Ils coupent ensuite les jambes de l'animal, l'extrémité des hanches, les épaules, le col, et remplissent le reste du corps du bœuf de pains de pure farine, de miel, de raisins desséchés, de figes,

d'enceus, de myrrhe et d'autres aromates, et brûlent le tout en répandant largement de l'huile à l'entour. Ces sacrifices sont toujours précédés d'un jeûne. Pendant le temps que la victime se consume, tous les assistants se frappent la poitrine, et lorsqu'ils ont cessé, ils font un repas des restes de l'animal immolé.

XLI. Les Égyptiens ne peuvent offrir en sacrifice que des bœufs purs ou des veaux. Il ne leur est pas permis d'immoler les vaches qui sont consacrées à Isis; car cette déesse étant représentée sous la figure d'une femme dont la tête est surmontée de deux cornes, telle que les Grecs peignent Io, les Égyptiens ont une vénération particulière pour les vaches et les honorent plus que tout autre animal. C'est par cette raison qu'un Égyptien, homme ou femme, ne baiserait point un Grec sur la bouche, ni ne se servirait de son couteau, de sa broche ou de sa marmite, et ne voudrait pas manger de la chair d'un bœuf, quoique pur, si elle était découpée avec un couteau fabriqué en Grèce. (27) Lorsque ces animaux viennent à mourir, ils les ensevelissent de la manière suivante. Ils jettent les vaches dans le fleuve et enterrent les bœufs dans les faubourgs des villes, en laissant paraître au-dessus de la fosse une de ses cornes, même les deux, pour servir d'indication. Après un certain temps déterminé, dès que le cadavre de l'animal est tombé en putréfaction, on voit arriver dans

chaque ville un navire venant de Prosopitis, île du Delta, qui peut avoir neuf schoenes de tour, et où l'on compte plusieurs villes. C'est de l'une d'elles nommée Atarbéchis, où se trouve un temple consacré à Vénus, que part ce navire, chargé d'enlever tous les os des bœufs morts; et ce sont les habitants de cette ville qui se répandent dans toute l'Égypte pour déterrer ces squelettes. Ils les chargent et vont ensuite les inhumer tous ensemble dans un même lieu. C'est ainsi que les Égyptiens ensevelissent les bœufs et leurs autres bestiaux lorsqu'ils meurent. Cette institution est observée rigoureusement. Du reste, ils ne tuent jamais aucun de ces animaux (28).

XLII. Dans les villes où il existe un temple consacré à Jupiter Thébain, ou qui font partie du nome thébaïque, les habitants s'abstiennent du mouton et ne sacrifient que des chèvres. (Il faut remarquer ici que les Égyptiens ne rendent pas tous un culte aux mêmes dieux, à l'exception d'Osiris, qu'ils disent être Bacchus, et d'Isis, deux divinités adorées par tous indistinctement.) Ceux au contraire qui ont des temples fondés en l'honneur du dieu Mendès, ou qui habitent le nome mendésien, s'abstiennent des chèvres et sacrifient des moutons. Les Thébains rendent raison de la loi qui leur ordonne de s'abstenir des moutons, en disant : « Qu'autrefois Hercule  
« eut un vif désir de contempler Jupiter, et que  
« celui-ci ne voulait point consentir à se laisser

« voir ; qu'enfin, pressé par les instances d'Hercule, Jupiter imagina de faire écorcher un bélier, de lui couper la tête, qu'il tint au-devant de lui, et que s'étant enveloppé dans la toison de cet animal, il se montra ainsi à Hercule. » C'est de là que les Égyptiens ont représenté Jupiter sous la figure d'un bélier, en quoi ils ont été imités par les Ammoniens, qui ne sont qu'une colonie égyptienne et éthiopienne, et dont la langue est formée du mélange de celles des deux nations. Je crois même que c'est de la première qu'ils ont emprunté le nom d'Ammoniens qu'ils portent ; Jupiter, en langage égyptien, s'appelle Ammon. Tels sont les motifs pour lesquels les Thébains ne sacrifient point de béliers, et par quelle raison ces animaux sont sacrés parmi eux. Cependant une fois chaque année, à la fête de Jupiter, ils égorgent un bélier, prennent sa peau, et après en avoir revêtu la statue du dieu, ils approchent d'elle une image d'Hercule. Pendant la cérémonie tous ceux qui se trouvent dans le temple pleurent la mort du bélier en se frappant la poitrine. A la fin on dépose ses restes dans une caisse sacrée.

XLIII. Cet Hercule, dont il est ici question, est, suivant ce que l'on m'en a dit, un des douze dieux ; mais pour l'Hercule que les Grecs connaissent, je n'en ai jamais entendu parler en Égypte. Il est d'ailleurs certain que les Égyptiens n'ont pas pris des Grecs le nom d'Hercule, que les

Grecs l'ont au contraire reçu des Égyptiens, et que ceux qui l'ont ensuite donné au fils d'Amphytrion l'ont fait, suivant les renseignements que j'ai pris sur ce sujet, parce que Alcmène et Amphytrion, qui avaient donné le jour à Hercule, étaient l'un et l'autre d'origine égyptienne. De plus, les Égyptiens disent qu'ils ne connaissent ni le nom de Neptune, ni celui des Dioscures, et n'admettent aucun d'eux au rang de leurs dieux. Or, s'ils avaient emprunté des Grecs les noms de quelques-unes de leurs divinités, ils n'auraient pas manqué d'adopter ces dernières. Probablement même ils en auraient eu plutôt connaissance que de toute autre, dans leurs navigations ou dans le commerce qu'ils avaient par mer avec les Grecs (\*); car, dans cette supposition, je crois (et tout confirme mon opinion) que les Égyptiens auraient retenu les noms de Neptune et des Dioscures avant celui d'Hercule. Quoi qu'il en soit, l'Hercule des Égyptiens est un de leurs anciens dieux, puisqu'ils assurent que c'est dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis que le nombre de leurs dieux fut porté de huit à douze (29), dans lesquels ils comprennent Hercule.

XLIV. Mais, comme je n'ai rien voulu négliger pour éclaircir ce fait et connaître la vérité, je

---

(\*) Neptune et les Dioscures sont les Divinités des Navigateurs.

me suis rendu par mer à Tyr, où je savais qu'il existait un temple consacré à Hercule. Je le visitai et, parmi les nombreux et riches monuments dont il est orné, j'y remarquai deux colonnes, une d'or pur et l'autre d'émeraude qui, pendant la nuit même, répandait un grand éclat. Dans les conversations que j'eus avec les prêtres de ce dieu, je leur demandai à quel temps ils faisaient remonter la fondation de son temple, et je vis, par leur réponse, qu'ils ne s'accordaient nullement avec les Grecs. Ils me dirent : « que le temple avait été bâti en même temps « que l'on avait commencé à habiter Tyr, et qu'ils « comptaient depuis cette époque deux mille « trois cents ans. » Je vis aussi dans la même ville de Tyr un autre temple d'Hercule, surnommé Thasien ; je me décidai, d'après ce surnom, à aller à Thase, et j'y trouvai effectivement encore un temple bâti en l'honneur d'Hercule par les Phéniciens, lorsqu'ils fondèrent cette ville, dans leur navigation à la recherche d'Europe ; or cette navigation est antérieure de cinq générations d'hommes, au temps où l'Hercule, fils d'Amphytrion, naquit en Grèce. Ces recherches prouvent donc évidemment qu'Hercule est un ancien dieu ; et il me semble que c'est avec raison que quelques Grecs ont élevé des temples à deux Hercules différents, un auquel ils sacrifient comme à un immortel sous le nom d'Hercule Olympien, et un autre qu'ils honorent simplement comme un héros.

XLV. Au surplus, parmi beaucoup de choses peu vraisemblables, que les Grecs rapportent, ils racontent au sujet d'Hercule une fable absurde. Ils prétendent que lorsqu'il vint en Égypte, les habitants l'ayant couronné de fleurs, comme une victime, le conduisirent en grande pompe pour le sacrifier à Jupiter; que d'abord il se laissa mener paisiblement, mais qu'étant arrivé près de l'autel, comme les prêtres commençaient les prières, il avait développé sa force, et massacré tous les assistants. Ce récit prouve clairement que les Grecs n'ont aucune idée du caractère et des institutions des Égyptiens. En effet, on a vu qu'il ne leur est permis de sacrifier aucun animal à l'exception des bœufs, des veaux, des moutons, lorsqu'ils sont purs, et des oies : comment donc auraient-ils pu vouloir sacrifier des hommes? D'un autre côté, comment Hercule seul, et qui n'était encore, suivant les Grecs mêmes, qu'un simple mortel serait-il venu à bout de détruire des milliers d'Égyptiens. Mais je m'arrête; et puissent les dieux et les héros prendre en bonne part tout ce que l'amour de la vérité m'a fait dire sur ce sujet!

XLVI. J'expliquerai maintenant par quel motif quelques Égyptiens dont j'ai parlé plus haut (\*), ne sacrifient ni chèvres, ni boucs. Ce sont les Mendésiens : ils mettent Pan au nombre des huit dieux, et prétendent que ces huit dieux sont

---

(\*) Chap. XLII, même livre.

les premiers des douze admis par la suite. Or leurs peintres et leurs sculpteurs, comme ceux des Grecs, représentent le dieu Pan avec une figure de chèvre et des pieds de bouc, sans cependant croire qu'il soit réellement fait ainsi, puisqu'ils le regardent comme tout-à-fait semblable aux autres dieux; mais ce n'est pas mon intention de dire pourquoi ils lui attribuent cette forme. Les Mendésiens par ce motif révèrent donc religieusement toutes les chèvres, et sur-tout les mâles que les bergers tiennent en plus grand honneur que les femelles. Un de ces mâles est particulièrement distingué; et lorsqu'il vient à mourir, tout le nôme mendésien en porte le deuil (Mendès, en langage égyptien, signifie également un bouc, et le dieu Pan). Du temps que j'étais en Égypte, il arriva une sorte de prodige; une femme de ce nôme eut publiquement commerce avec un bouc, et ce fait a été connu de tout le monde.

XLVII. Les Égyptiens regardent le porc comme immonde, au point que, si un Égyptien touche en passant un de ces animaux, même seulement par ses vêtements, il court sur-le-champ vers le fleuve et s'y plonge. Les hommes qui font le métier d'élever des porcs sont les seuls de tous ceux qui naissent en Égypte auxquels il soit interdit d'entrer dans les temples; et, comme personne ne veut ni leur donner une de ses filles en mariage, ni épouser une des leurs, ils sont obligés de se marier entr'eux. Il n'est permis aux Égypt-

tiens de sacrifier des porcs à aucun de leurs dieux ; cependant ils en immolent à la lune et à Bacchus seuls , dans le même - temps et dans la même pleine lune : alors ils peuvent manger la chair de la victime. Les Égyptiens expliquent pourquoi ils ont horreur de sacrifier de porcs dans leurs autres fêtes , mais il ne me paraît pas convenable de répéter la raison qu'ils en donnent , et que je connais. Au surplus , voici quelles cérémonies ils observent , lorsqu'ils immolent un de ces animaux à la lune. Après avoir égorgé la victime , ils en mettent à part l'extrémité de la queue , la rate et l'épiploon qu'ils réunissent , recouvrent le tout de la graisse contenue dans l'abdomen , et le jettent dans le feu. Ils se nourrissent du reste de l'animal le jour même de la pleine lune où ils font le sacrifice. Il leur est défendu d'en manger tout autre jour. Ceux qui sont trop pauvres pour se procurer un porc , font , avec de la pâte de farine , des figures de cet animal , et les offrent en sacrifice.

XLVIII. Dans la fête de Bacchus , à la fin du jour où elle doit se célébrer , chacun fait immoler un porc devant le seuil de sa maison , et le donne ensuite à emporter à l'homme qui l'a vendu , qui toujours est un de ceux adonnés au métier d'élever ces animaux. Du reste , les Égyptiens observent dans les fêtes de Bacchus , à-peu-près les mêmes cérémonies que les Grecs , à l'exception cependant des chœurs de musique qu'ils n'ont pas , et des Phallus , à la place desquels ils montrent

des figures d'hommes d'une coudée de haut qu'un fil met en mouvement. Les femmes les portent dans les villages en faisant remuer par intervalles la partie sexuelle, qui est ordinairement presque aussi grande que le reste du corps. Un joueur de flûte précède cette procession, et les femmes le suivent en chantant des hymnes en l'honneur de Bacchus. On explique par quelque raison religieuse pourquoi ces figures portent un membre viril d'une telle grandeur, et pourquoi cette partie de la figure est la seule qui soit mobile.

XI.IX. Il me semble que Mélampus, fils d'Amythéon, n'a point ignoré les rites en usage dans ces sacrifices; qu'il était instruit de leur existence, et qu'aidé de ces lumières, il a introduit chez les Grecs le nom de Bacchus, les cérémonies de son culte et la procession du Phallus. Ce n'est pas lui cependant qui a éclairci complètement tout ce qui tient à ce culte; beaucoup d'autres hommes instruits, venus long-temps après, y ont ajouté et l'ont fait connaître plus en détail; mais c'est lui qui certainement a institué la procession du Phallus, en l'honneur de Bacchus, telle qu'elle se fait chez les Grecs qu'il a instruits. Je regarde donc ce Mélampus comme un savant, qui s'était formé dans l'art de la divination et qui, parmi beaucoup de doctrines tirées de l'Égypte, qu'il introduisit chez les Grecs, leur enseigna les cérémonies du culte de Bacchus, auxquelles il ne fit pas de chan-

gement. En effet, il n'est pas possible de dire que les rites de ce culte, tels qu'ils sont observés en Égypte, se trouvent seulement par hasard ressembler à ceux qui sont en usage chez les Grecs, parce que, dans cette supposition, ces rites seraient d'accord avec le reste des mœurs de la Grèce, au lieu d'y être, comme ils le sont, étrangers et nouvellement introduits. Il ne me serait pas plus possible d'admettre que les Égyptiens ont pris cette institution ou toute autre des Grecs ; ainsi, je pense que Mélampus aura appris ce qui concerne le culte de Bacchus, de Cadmus de Tyr et des Phéniciens, venus avec ce dernier dans la partie de la Grèce, qui porte aujourd'hui le nom de Béotie.

L. Au surplus, presque tous les noms des dieux sont passés de l'Égypte en Grèce (30) ; car je remarque que la Grèce, ayant généralement reçu ces noms de l'étranger, la majeure partie lui vient de l'Égypte. Effectivement, si l'on en excepte Neptune et les Dioscures, comme je l'ai déjà dit, et de plus Junon, Vesta, Thémis, les Grâces, les Néréïdes, on trouve que les noms de tous les autres dieux ont été de tout temps connus en Égypte, et je ne fais ici que répéter ce que les Égyptiens assurent eux-mêmes. Quant aux dieux, dont ceux-ci prétendent ne pas savoir les noms, je pense que ces noms viennent des Pélasges, à l'exception cependant de Neptune, que les Grecs ont pris des Libyens. Je ne vois même dans l'an-

tiquité que ces derniers qui aient connu le nom de Neptune et qui aient toujours rendu un culte à ce dieu. Du reste, les Égyptiens n'admettent point le culte des héros.

LI. Il est donc évident que les Grecs ont pris des Égyptiens diverses institutions que j'ai déjà indiquées, et plusieurs autres dont je parlerai par la suite. Cependant l'usage de représenter Mercure avec les parties sexuelles droites ne leur est pas venu des Égyptiens, mais des Pélasges; et cet usage est passé des Athéniens, qui l'ont adopté les premiers, aux autres peuples de la Grèce; ce qui s'explique facilement, puisque les Pélasges ont habité long-temps le même territoire que les Athéniens, déjà considérés comme réunis aux Hellènes, et ont fini eux-mêmes par se compter au nombre des Hellènes. Tout initié aux mystères des dieux Cabires, célébrés par les Samothraciens, qui les ont pris des Pélasges, entendra parfaitement ce que je dis ici; car ces Pélasges, qui ont habité depuis en commun le même pays que les Athéniens, avaient occupé d'abord l'île de Samothrace, et enseigné ces mystères à ses habitants. Les Athéniens sont donc évidemment les premiers des Grecs qui aient emprunté des Pélasges la forme qu'ils donnent aux figures de Mercure. Les Pélasges expliquaient cette forme par une raison religieuse que l'on découvre à ceux qui se font initier aux mystères de Samothrace.

LII. Il m'a été raconté, pendant que j'étais à

Dodone, qu'anciennement les Pélasges, dans leurs sacrifices, où ils offraient toutes sortes de victimes, ne faisaient qu'invoquer en général les dieux, sans les désigner par un nom ou un surnom particulier, parce qu'ils n'en connaissaient aucun. Et cette expression de Dieu (*Theos*) ils la faisaient dériver du verbe *Theo* (\*), l'appliquant aux dieux qui placent et qui maintiennent en ordre toutes choses. Après un long espace de temps, ils apprirent des Égyptiens les noms propres des différents dieux, parmi lesquels celui de Bacchus leur est parvenu le plus tard. Dans la suite cependant ils consultèrent, sur l'adoption de ces noms, l'oracle de Dodone, qui passe pour le plus ancien des oracles de la Grèce, et qui même alors était le seul que l'on y connût. Les Pélasges demandèrent donc s'ils devaient adopter les noms de dieux qui leur venaient de l'étranger, et l'oracle leur répondit qu'ils pouvaient s'en servir. Depuis ce temps ils firent usage dans leurs sacrifices de ces noms, qu'ils communiquèrent plus tard aux Grecs.

LIII. Du reste les Grecs ne savent que depuis hier, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'où chacun de ces dieux est sorti, si tous ont été de tout temps, et quelles sont leurs formes diverses; car je ne crois pas qu'Hésiode et Homère aient existé

---

(\*) *Theo* : je dispose, je place, j'arrange. (Voyez la Note 22 du livre I<sup>er</sup>).

plus de quatre cents ans avant l'âge où je vis ; et ce sont eux qui ont fondé dans leurs vers la Théogonie des Grecs, qui ont donné des surnoms à tous ces dieux, qui ont partagé entr'eux l'invention des arts et distribué les honneurs, enfin qui ont décrit leurs figures. Je ne parle point des poètes que l'on prétend avoir précédé Hésiode et Homère, parce que je suis persuadé qu'ils leur sont postérieurs. Au surplus, ce que j'ai rapporté plus haut, je le tiens des prêtresses de Dodone ; mais ce que je viens de dire sur Hésiode et Homère, est de moi seulement.

LIV. Quant à l'établissement des oracles, soit en Grèce, soit en Libye, voici ce que disent les Égyptiens, et ce que les prêtres de Jupiter Thébain m'ont raconté. Suivant eux, les Phéniciens, après avoir enlevé de Thèbes deux des femmes attachées au service du temple, les vendirent, l'une en Libye, l'autre en Grèce, et ce sont elles qui les premières ont institué des oracles chez ces deux peuples. Je demandai aux prêtres de quelle manière ils avaient pu être instruits si positivement de ce fait, et ils me répondirent : « que d'abord ils avaient fait de grandes recherches sur le sort de ces femmes, et qu'il leur « avait été long - temps impossible de savoir ce « qu'elles étaient devenues, mais qu'enfin ils « avaient appris ce qu'ils venaient de me raconter. »

LV. C'est ainsi que les prêtres de Thèbes se sont expliqués avec moi sur ce sujet ; mais les

prophétesses de Dodone prétendent « que deux  
« colombes noires, s'étant envolées de Thèbes  
« d'Égypte, étaient venues s'abattre l'une en Libye  
« et l'autre à Dodone; que cette dernière s'étant  
« reposée sur un hêtre avait fait entendre une  
« voix humaine, annonçant qu'il fallait établir  
« dans ce lieu un oracle de Jupiter, et que les  
« habitants n'ayant pas douté que ce ne fût un  
« ordre de la Divinité, avaient fait ce qui leur  
« était prescrit. Quant à la colombe qui s'était  
« envolée en Libye, les prophétesses ajoutaient  
« qu'elle avait également prescrit aux Libyens de  
« fonder l'oracle d'Ammon, qui est aussi, comme  
« on sait, un oracle de Jupiter. » Tel est le récit  
des prophétesses de Dodone, dont la plus âgée  
porte le nom de Proméneia; celle qui la suit dans  
l'ordre des années, prend celui de Timarète, et la  
plus jeune de toutes celui de Nicandra. Les autres  
habitants de Dodone sont d'accord avec elles sur  
ces faits.

LVI. Pour moi, voici comme il me semble que  
l'on peut concilier les deux rapports. Si les Phé-  
niciens ont réellement enlevé de Thèbes deux  
femmes attachées au service du temple, et les  
ont vendues, l'une en Libye, l'autre en Grèce,  
je croirais volontiers que cette dernière l'a été  
dans la partie de la Grèce, qui jadis était connue  
sous le nom de Pélasgie, et qui est actuellement  
habitée par les Thesprotes; qu'étant devenue  
ainsi esclave, elle aura construit sous un hêtre une

chapelle à Jupiter, voulant, comme il est assez naturel de le penser d'une femme qui avait été attachée au culte de ce dieu à Thèbes, conserver dans un pays étranger le souvenir de ce qu'elle avait été dans sa patrie, et que par la suite, lorsqu'elle eut appris la langue grecque, elle aura fondé un oracle. Il est aussi vraisemblable que c'est elle qui aura raconté que sa sœur avait été vendue en Libye par les Phéniciens qui l'avaient vendue elle-même.

LVII. Je pense de plus que les Dodonéens auront donné à ces femmes le nom de colombes, parce qu'elles étaient étrangères, et que leur langage aura paru ressembler au gazouillement de ces oiseaux. Ensuite avec le temps, lorsque celle qui était parmi eux se sera familiarisée avec la langue grecque, ils auront dit que la colombe parlait comme les hommes, au-lieu que tant qu'elle ne faisait usage que d'une langue étrangère, elle ne paraissait avoir que la voix d'un oiseau. Autrement, une colombe aurait-elle pu jamais s'exprimer en langage humain ? Enfin, en ajoutant que cette prétendue colombe était noire, ils désignent clairement que la femme était d'origine égyptienne. Du reste, comme les cérémonies observées à l'oracle de Dodone ont beaucoup d'analogie avec celles qui ont lieu à Thèbes d'Égypte, c'est une preuve de plus que l'usage des oracles rendus dans les temples vient d'Égypte.

LVIII. Les Égyptiens sont aussi les premiers

des peuples qui ont établi les panégyries (\*), les processions et les supplications. Les Grecs les ont reçues d'eux ; et cela me paraît hors de doute, puisque ces diverses institutions religieuses sont de toute antiquité chez les Égyptiens, et qu'elles sont au contraire très-récents parmi les Grecs.

LIX. Les Égyptiens ne se bornent point à célébrer une seule Panégyrie par an ; ils en ont plusieurs. Ils regardent comme la plus solennelle de toutes, celle qui a lieu en l'honneur de Diane dans la ville de Bubaste. Ensuite celle d'Isis à Busiris (31) où l'on voit un temple consacré à cette déesse. Busiris est une ville d'Égypte, située au milieu du Delta, et Isis, dans la langue des Grecs, est Demeter (\*\*). Leur troisième panégyrie se célèbre à Saïs, en l'honneur de Minerve, la quatrième est celle du soleil à Héliopolis, la cinquième celle de Latone à Buto, et enfin la sixième celle de Mars à Paprémis.

LX. Lorsque les Égyptiens se rendent à Bubaste pour la panégyrie de Diane, ils arrivent par eau sur des barques remplies de l'un et de l'autre sexe confondus ensemble ; quelques-unes des femmes font résonner des crotales, et des hommes jouent de la flûte pendant toute la navigation. Le reste remplit l'air de chants et de battements de mains. Quand ils passent devant une ville, ils

(\*) Fêtes publiques et universelles.

(\*\*) Cérés.

poussent la barque vers la terre , et tandis qu'une partie des femmes continue à faire ce que je viens d'indiquer, quelques-unes attaquent , par des raileries et des cris, les femmes de la ville; d'autres se mettent à danser, ou se tenant debout, retroussent leurs vêtements. Les mêmes choses se répètent à toutes les villes qui se trouvent le long du fleuve. Les barques étant arrivées à Bubaste, ceux qui les montaient en descendent, et célèbrent la fête par de nombreux sacrifices où il se fait une plus grande consommation de vin de raisin que pendant tout le reste de l'année. On a vu dans cette solennité , suivant ce que disent les habitants, jusqu'à sept cent mille individus réunis, hommes et femmes , sans compter les enfants des deux sexes.

LXI. J'ai parlé plus haut de la fête célébrée à Busiris en l'honneur d'Isis. J'ajouterai qu'après les sacrifices qui ont lieu dans cette fête, tous les hommes et toutes les femmes qui s'y rendent par milliers, se frappent la poitrine en signe de deuil ; mais il ne m'est pas permis de dire quel est l'objet de ce deuil. Les Cariens qui habitent en Égypte, et qui se trouvent à cette fête, manifestent leur douleur par des signes plus marqués que tous les autres assistants, et vont même jusqu'à se découper le front avec des couteaux ; on reconnaît à cet excès qu'ils sont étrangers et non pas Égyptiens.

LXII. A Saïs, ceux qui se rassemblent pour

offrir des sacrifices, allument dans une certaine nuit une très - grande quantité de lampions, qu'ils rangent en cercle autour des maisons, et les laissent brûler en plein air. Ces lampions consistent en un vase à col étroit, rempli de sel et d'huile, avec une mèche saillante en-dehors, qui dure toute la nuit. La fête a pris de cet usage le nom de Lychnocæie (\*). Les Égyptiens qui ne peuvent se rendre à cette panégyrie, observent la même cérémonie dans la nuit du sacrifice, et allument également des lampions, de manière que ce n'est pas seulement à Saïs, mais dans toute l'Égypte que ces lumières se voient. On explique, par une raison religieuse, pourquoi cette nuit est distinguée et honorée par une illumination extraordinaire.

LXIII. A Héliopolis et à Buto, la fête consiste en simples sacrifices ; mais à Paprémis, indépendamment des sacrifices, on observe quelques rites particuliers. Quand le soleil approche de son couchant, quelques-uns des prêtres restent au service de la statue du dieu (\*\*), mais la plus grande partie se place, les uns à l'entrée du temple, armés de massues de bois, et les autres, en accomplissement d'un vœu qu'ils ont fait, souvent au nombre de plusieurs mille, en face des premiers, tenant tous également des bâtons

---

(\*) Fête des lampions allumés.

(\*\*) Mars.

à la main. Dès la veille on a transporté la statue du dieu, que renferme une petite chapelle en bois doré, dans un autre lieu sacré où le petit nombre de prêtres restés à sa garde, s'attèle à un char à quatre roues pour traîner la statue et sa chapelle vers le temple. Elle se présente ainsi à l'entrée; mais les prêtres qui se tiennent dans le vestibule refusent de la laisser passer; ceux qui ont fait vœu de la défendre se portent au secours du dieu, et frappent les opposants de leurs armes. Il s'engage ainsi à coups de bâtons un combat sérieux dans lequel plusieurs atteints à la tête doivent, je crois, périr souvent des suites de leurs blessures. Les Égyptiens prétendent cependant qu'il n'y meurt jamais personne.

LXIV. Les habitants du pays donnent de cette cérémonie l'explication suivante. Ils disent que la mère de Mars habita jadis dans ce temple; que ce dieu, qui avait été élevé ailleurs, ayant atteint l'âge viril, avait voulu y pénétrer pour parler à sa mère (32); mais que les ministres du temple, qui ne l'avaient jamais vu, n'avaient pas voulu le laisser entrer, et l'avaient repoussé. Qu'alors le dieu amena d'une ville voisine une troupe d'hommes qui était tombée sur ces ministres, et que les ayant ainsi écartés, il était entré chez sa mère. C'est en mémoire de cet événement que le combat dont je viens de parler, a lieu dans la fête de Mars.

Les Égyptiens sont les premiers qui ont établi comme principe religieux, qu'il n'était pas permis d'avoir commerce avec des femmes dans l'enceinte des temples, ni d'entrer dans les lieux consacrés, en sortant d'auprès d'une femme, avant de s'être baigné. Il est remarquable, qu'à l'exception des Égyptiens et des Grecs, les autres peuples ne se font aucun scrupule d'habiter avec des femmes dans l'intérieur d'un temple ou d'y entrer, en les quittant, sans se laver, persuadés qu'il est permis aux hommes de suivre en cela l'exemple des animaux. En effet, comme on voit les animaux et particulièrement diverses espèces d'oiseaux s'unir dans les temples mêmes et dans l'enceinte sacrée qui les environne; ces peuples pensent que si les dieux ne l'avaient point pour agréable, ils ne le souffriraient pas. Je suis loin de trouver cette raison suffisante; et les Égyptiens, qui ont d'ailleurs sur les rites religieux des idées plus étendues que toutes les autres nations, me paraissent également avoir raison à cet égard.

LXV. Quoique l'Égypte soit limitrophe de la Libye, elle donne naissance à peu de variétés d'animaux; mais toutes sont généralement réputées sacrées, tant celles qui habitent et vivent avec les hommes, que celles qui en sont séparées. Quant aux animaux en l'honneur desquels on a élevé des temples, si je voulais expliquer la raison de ce culte religieux, j'entrerais, sur les choses sacrées, dans des détails que je veux

particulièrement écarter, et ce que j'en ai dit en passant a été amené nécessairement par l'ordre de la narration. Voici cependant quelques-unes des coutumes suivies à l'égard des animaux sacrés. On établit des hommes et des femmes, chargés d'en avoir soin, et de veiller à la nourriture de chacun séparément; les enfants succèdent à leurs parents dans ces fonctions et dans les honneurs qui y sont attachés. Les habitants des villes joignent à ces fondations publiques leurs offrandes particulières en accomplissement de divers vœux; et voici de quelle manière ils s'en acquittent. Suivant la nature du vœu qu'ils ont fait à la divinité à qui appartient l'animal sacré, ils rasant en totalité, ou seulement par moitié ou par tiers, la tête de leurs enfants. Ils pèsent les cheveux qui en proviennent contre de l'argent, et en donnent à la femme qui est chargée du soin de l'animal une somme égale en poids à celui des cheveux. Elle en emploie la valeur en poissons coupés par morceaux et les sert aux animaux sacrés, qui ne se nourrissent que de poisson. Dans le cas où l'un de ces animaux vient à être tué; si l'action a été volontaire, la mort en est la punition; si elle a été involontaire, les prêtres fixent l'amende que le meurtrier est obligé de payer; mais toutes les fois qu'un ibis ou un épervier est tué, que l'action soit volontaire ou non, la peine de mort est prononcée nécessairement contre le coupable.

LXVI. Quoique le nombre des animaux qui vivent en société avec les Égyptiens, soit très-considérable, il le serait encore bien davantage, si les mœurs particulières des chats ne mettaient obstacle à leur propagation. Lorsque les femelles de ces animaux ont mis bas, elles ne veulent plus recevoir le mâle, et le repoussent; mais celui-ci a recours à la ruse; il enlève les petits à la mère, et les tue sans les manger cependant. Alors les femelles privées de leurs petits, et qui veulent en avoir d'autres, se laissent de nouveau approcher par les mâles; car le naturel de ces animaux est de désirer vivement d'avoir une descendance. De plus, si un incendie vient à éclater, les chats semblent entraînés à leur perte par un pouvoir surnaturel. Dans un tel accident, les Égyptiens ne songent point à éteindre le feu, et paraissent uniquement occupés d'en préserver les chats, en se plaçant de distance en distance pour les arrêter; mais ces animaux, soit en se glissant dans les intervalles, soit en sautant par-dessus la tête des hommes, se lancent d'eux-mêmes dans les flammes; et cet événement est un grand sujet de deuil en Egypte. Si un chat meurt d'une mort naturelle dans une maison, tous ceux qui l'habitent se rasent seulement les sourcils; si c'est un chien, ils se rasent la tête et tout le corps.

LXVII. Les chats, après leur mort, sont portés à Bubaste, dans des cellules sacrées, où on les dépose, après les avoir séchés et embaumés. Pour

les chiens, on les ensevelit dans la ville même où ils sont morts, mais toujours dans des cellules consacrées. On en agit pour les ichneumons comme pour les chiens. Quant aux musaraignes et aux éperviers, on les transporte à Buto, et les ibis, consacrés à Mercure, à Hermopolis. Enfin les ours qui sont très-rares, et les loups, qui ne sont pas beaucoup plus grands que des renards, sont enterrés dans les lieux mêmes où on les trouve morts.

LXVIII. Je vais parler actuellement des mœurs des crocodiles. Pendant les quatre mois d'hiver ces animaux ne prennent aucune nourriture. Le crocodile, quoique quadrupède, vit également à terre et dans l'eau, mais il pond toujours ses œufs sur le sable où ils éclosent. Il passe la majeure partie du jour à sec, et la nuit tout entière dans le fleuve, dont l'eau a une température plus chaude que n'est alors celle de l'air et de la rosée. De tous les animaux que nous connaissons, le crocodile est celui sans doute dont l'accroissement est le plus extraordinaire. Ses œufs ne sont pas beaucoup plus grands que ceux d'une oie, et il en sort par conséquent un animal proportionné ; cependant cet animal, en grandissant, atteint jusqu'à dix-sept coudées de longueur, et quelque fois davantage. Il a les yeux d'un cochon, les dents saillantes en-dehors et très-grandes, dans la proportion de son corps. Il est le seul de tous les animaux qui n'ait point de

langue, le seul aussi dont la mâchoire inférieure ne soit pas mobile, et qui fasse au contraire retomber la mâchoire supérieure sur l'inférieure. Il a des ongles extrêmement forts, et une peau écailleuse qui est impénétrable sur le dos. Il voit mal dans l'eau, mais en plein air sa vue est très-perçante (33). Comme il se nourrit particulièrement dans le Nil, il a toujours l'intérieur de la gueule tapissé d'insectes qui lui sucent le sang (34). Toutes les espèces d'animaux terrestres ou d'oiseaux le fuient; le trochilus seul vit en paix avec lui (35), parce que ce petit oiseau lui rend un grand service. Toutes les fois que le crocodile sort de l'eau pour aller sur terre, et qu'il s'étend la gueule entr'ouverte, (ce qu'il a coutume de faire en se tournant vers le vent du midi) le trochilus s'y glisse, et avale tous les insectes qui s'y trouvent; le crocodile, reconnaissant, ne lui fait aucun mal.

LXIX. Les crocodiles sont sacrés dans quelques parties de l'Égypte, et ne le sont pas dans les autres où on les poursuit même en ennemis. Les Égyptiens qui habitent les environs de Thèbes et du lac Mœris, sont fermement persuadés que ces animaux sont sacrés, et nourrissent habituellement un crocodile qu'ils sont parvenus à apprivoiser, ils ornent ses oreilles d'anneaux d'or (36) ou de pierres vitrifiées, et ses pieds de devant de bracelets. Ils ne lui donnent à manger qu'une certaine quantité déterminée d'aliments; soit de pain

soit de la chair des victimes. Ils l'entretiennent ainsi avec le plus grand soin pendant sa vie, et l'enterrent après sa mort dans des cellules consacrées. Les habitants d'Éléphantine se nourrissent au contraire de la chair des crocodiles, et sont loin de les considérer comme sacrés. Du reste, le nom de cet animal en égyptien n'est point crocodile, mais *champsas*; ce sont les Ioniens qui lui ont donné celui de crocodiles, par la ressemblance de sa forme avec celle des lézards, que l'on voit sur les murailles, et qu'ils nomment ainsi.

LXX. Il y a plusieurs manières de chasser ces animaux; mais je me bornerai à décrire celle qui me paraît la plus remarquable. Après avoir attaché à un hameçon le dos d'un porc, et l'avoir jeté au milieu du fleuve, les chasseurs se placent sur la rive, et frappent un petit cochon, qu'ils ont apporté avec eux. Le crocodile, entendant les cris de l'animal, se dirige vers le lieu d'où vient la voix, et, rencontrant dans son chemin l'appât qui a été tendu, l'avale avec l'hameçon. Alors les chasseurs le tirent à eux, et lorsque le crocodile arrive sur la terre, un d'entr'eux, avant tout, s'avance et enduit les yeux de l'animal d'argile délayée, qu'il a préparée; avec cette précaution on vient facilement à bout du reste, autrement il en coûterait beaucoup de peine.

LXXI. Les hippopotames sont sacrés dans le nôme Papremite: dans tout le reste de l'Égypte, ils ne le sont pas. Voici ce que ces animaux ont

de particulier. L'hippopotame est un quadrupède : il a la corne des pieds fendue, les ongles du bœuf, le museau aplati, des dents saillantes, la crinière et la queue d'un cheval dont il a également le hennissement; sa grandeur ordinaire est celle d'un bœuf de haute taille; sa peau est tellement épaisse, que lorsqu'elle est sèche, l'on peut en fabriquer des javelots polis.

LXXII. On trouve aussi dans le Nil la loutre qui est regardée comme sacrée; les Égyptiens rangent dans la même classe le poisson appelé lépidote, et l'anguille, qu'ils considèrent comme consacrés l'un et l'autre au Nil: enfin, ils y admettent aussi, parmi les oiseaux, la tadorne (\*).

LXXIII. Il existe encore un autre oiseau sacré, mais dont je n'ai vu que la peinture; on le nomme Phénix. Il ne paraît que très-rarement en Egypte: tous les cents cinq ans, suivant ce que disent les habitants d'Héliopolis; et on ne le voit que lorsque son père vient à mourir. Si la peinture est fidèle, la couleur de ses plumes est rouge et or; sa forme approche de celle de l'aigle, qu'il égale en grandeur. Du reste, on raconte de lui des choses qui me paraissent tout-à-fait incroyables. On dit que cet oiseau, partant de l'Arabie, transporte le corps de son père enduit de myrrhe, dans le temple du soleil pour l'y enterrer; et voici, ajoute-t-on, comment il s'y prend. D'abord

---

(\*) Espèce de canard.

il construit un œuf de myrrhe aussi gros qu'il lui est possible de le porter ; et après s'être essayé pour s'assurer que le poids n'est pas au-dessus de ses forces, il enlève le dedans de l'œuf où il renferme le corps de son père. Il rebouche avec de la même myrrhe l'ouverture par laquelle il a vidé l'intérieur ; et de cette manière le poids total de l'œuf se trouve le même qu'il était avant que le corps y fût introduit. Il le transporte ensuite, avec son enveloppe, en Égypte, dans le temple du Soleil, où il le dépose. Tel est le récit que l'on m'a fait sur cet oiseau.

LXXIV. On trouve aux environs de Thèbes des serpents sacrés qui ne font aucun mal aux hommes. Ils sont de petite taille, et portent deux cornes, qui naissent sur le sommet de la tête ; lorsqu'ils meurent, on les enterre dans le temple de Jupiter : ils sont, dit-on, consacrés à ce dieu.

LXXV. Du côté de l'Arabie, en face de la ville de Buto, est un lieu où je me suis moi-même rendu pour prendre des renseignements sur les serpents ailés. Lorsque j'y fus arrivé, on me fit voir une quantité d'os et d'arêtes de serpents si considérable qu'il est impossible de la décrire ; elle formait des amas, les uns plus ou moins grands, les autres très-petits, mais le nombre en était immense. Le lieu où ces débris étaient répandus se trouve au débouché d'un défilé étroit des montagnes, dans une vaste plaine, contiguë aux champs de l'Égypte. L'on assure, qu'au

commencement du printemps, un grand nombre de ces serpents ailés volent de l'Arabie sur l'Égypte; mais que les ibis, allant au-devant d'eux, à la sortie de ce défilé, ne les laissent pas passer, et les détruisent complètement. Les Arabes prétendent que c'est en reconnaissance de ce service que les Égyptiens ont l'ibis en si grand honneur, et les Égyptiens conviennent avec eux que c'est là réellement le motif de leur vénération pour cet oiseau.

LXXVI. L'ibis (37) est de couleur absolument noire sur tout le corps; il est monté sur des jambes semblables à celles de la grue, son bec est très-recourbé, et la grandeur de sa taille est égale à celle du râle. Ces ibis noirs sont ceux qui combattent le mieux contre les serpents. Il en est d'autres qui se trouvent plus communément sous les pas des hommes (car il y a deux espèces d'ibis); ceux-ci ont la tête et le col tout-à-fait nus, et les plumes blanches, à l'exception du sommet des ailes et de l'extrémité du croupion, qui sont d'un noir parfait ainsi que le col et la tête. Du reste, les jambes et le bec sont comme dans la première espèce. Quant à la figure des serpents dont je viens de parler, elle est assez semblable à celle des hydres (38). Ils n'ont pas positivement des ailes, mais des membranes à-peu-près telles que celles des chauve-souris. Je m'arrête et termine ici ce que j'avais à dire sur les animaux sacrés.

LXXVII. Parmi les Égyptiens, ceux qui habitent

la partie ensemencée du pays , sont très-soigneux de conserver le souvenir des événements , et me paraissent de tous les peuples que j'ai connus , les plus instruits en faits historiques. Ils ont un régime remarquable. Tous les mois ils se purgent pendant trois jours de suite , et entretiennent leur santé par des vomitifs et des clystères , persuadés que les aliments , qui servent à la nourriture des hommes , sont la cause de toutes les maladies. Du reste , après les Libyens , ce sont en général les plus sains des hommes , et , suivant mon opinion , par une suite de l'heureuse température de leur climat , et du peu de variabilité des saisons ; car c'est des changements qu'elles éprouvent que les maladies des hommes naissent principalement. Ils se nourrissent de pains faits avec la farine du sorgho , qu'ils nomment des cylletes , et boivent une sorte de vin tiré de l'orge (ils n'ont pas de vigne (39)). Ils se nourrissent de quelques espèces de poissons , ou crus , après les avoir fait sécher au soleil , ou confits dans la saumure. Parmi les oiseaux , ils mangent aussi les cailles , les canards et quelques petits oiseaux crus et salés. Quant aux autres espèces d'oiseaux ou de poissons , à l'exception de celles qui sont regardées comme sacrées , il les font bouillir ou rôtir.

LXXVIII. Dans les repas que donnent les riches habitants , après que les viandes sont desservies , on fait paraître une petite caisse en bois qui

renferme la figure d'un homme mort parfaitement imitée, pour les formes, le dessin, et de la grandeur d'une ou de deux coudées. On la porte autour de la table, et on la montre à chacun des convives, en lui adressant ces mots : « En voyant cette image, pense à boire et à te divertir, car lorsque tu seras mort, tu seras comme elle. » C'est une coutume qu'ils observent dans leurs repas.

LXXIX. Attachés aux usages de leurs pères, les Égyptiens n'en ont emprunté aucun des étrangers. Cependant parmi un grand nombre d'institutions remarquables, ils ont le cantique de Linus, qui se chante également en Phénicie, dans l'île de Chypre et ailleurs. Ce cantique porte différents noms chez diverses nations ; mais il s'accorde toujours parfaitement avec celui que les Grecs connaissent sous le nom de Linus. Entre autres choses qui m'ont paru singulières en Égypte, celle-ci m'a frappé particulièrement, parce que je ne puis expliquer d'où ses habitants ont pris ce cantique qu'ils chantent évidemment de toute antiquité. Au surplus, Linus est appelé en Égyptien Manéros ; il passe pour avoir été le fils unique du premier roi du pays, et comme il mourut avant d'avoir atteint la puberté, les Égyptiens honorent sa mémoire par cette lamentation qui constitue leur premier et leur seul cantique.

LXXX. Ils ont encore une coutume qui se retrouve chez les Grecs mais parmi les seuls Lacédé-

moniens : lorsque les jeunes gens rencontrent des vieillards , ils leur cèdent le chemin , et se rangent de côté ; et si un vieillard vient à entrer dans le lieu où ils sont , ils se lèvent de leurs sièges. Mais voici un de leurs usages bien opposé à ceux des Grecs. Au lieu de se saluer réciproquement lorsqu'ils se rencontrent dans les chemins , ils s'inclinent en signe d'adoration , en laissant abaisser leurs mains jusques aux genoux.

LXXXI. Ils portent pour vêtements des tuniques de lin dont les franges tombent à l'entour des jambes , et qu'ils nomment calosires : par-dessus cette tunique , ils jettent un manteau de laine blanche , mais ils n'entrent point dans les temples avec ce manteau , et ne se font point enterrer dedans. Ce dernier usage se retrouve dans les mystères orphiques ou bacchiques , qui sont les mêmes que ceux des Égyptiens et des Pythagoriciens , où il est défendu d'ensevelir les initiés dans un linceuil de laine , et l'on donne de cette défense une raison religieuse.

LXXXII. Ils sont les auteurs de diverses inventions , telles que celle de désigner à quel dieu chaque mois et chaque jour est consacré (40) ; de déterminer , d'après le jour où un homme est né , les événements de sa vie , comment il mourra , quelles seront ses qualités ; invention dont ceux qui , parmi les Grecs , ont anciennement cultivé la poésie , ont su profiter (41). Ils mettent au rang des prodiges servant de présages , un plus grand

nombre de faits que les autres peuples. Lorsqu'un de ces prodiges a lieu, ils gardent soigneusement par écrit la note de l'événement qui en a été la suite; et si à l'avenir il se présente quelque fait à-peu-près semblable, ils jugent par analogie ce qui doit arriver.

LXXXIII. Quant à la divination, voici quelles sont leurs opinions. Ils pensent que cette prérogative n'appartient à aucun homme, mais seulement à quelques dieux en particulier; ils ont donc chez eux des oracles d'Hercule, d'Apollon, de Minerve, de Diane, de Mars, de Jupiter, et surtout celui de Latone à Buto, qu'ils tiennent le plus en honneur. La manière de prédire l'avenir n'est pas la même pour tous ces oracles, et change suivant les lieux.

LXXXIV. L'art de la médecine se partage chez eux de manière, qu'un médecin ne traite qu'une seule espèce de maladie, et non pas plusieurs; aussi les médecins abondent-ils de tous côtés: il y a les médecins des yeux, de la tête, des dents, du ventre, des maladies qui ne paraissent point au-dehors.

LXXXV. Ils observent, dans les deuils et dans les funérailles, diverses cérémonies singulières. Quand un homme, quelque peu important, vient à mourir, tout ce qu'il y a de femmes dans la maison se couvrent la tête et même la figure de boue; ensuite abandonnent le corps du défunt, et sortent pour parcourir la ville, le haut de leurs

robes replié dans la ceinture, le sein découvert, et se frappant la poitrine; toutes les parentes du mort se joignent à elles. Les hommes font la même chose de leur côté, avec leurs vêtements également relevés dans la ceinture : et après cette première cérémonie, portent le corps à embaumer.

LXXXVI. Cette opération est faite par des hommes institués exprès, dont elle fait l'unique profession. Lorsque le mort leur est remis, ils présentent à ceux qui l'apportent des modèles, en bois peint, de corps arrangés de diverses façons. Ils leur montrent d'abord la façon la plus parfaite employée pour celui dont il ne m'est pas permis ici de répéter le nom (42); ensuite ils font voir la seconde manière plus simple, puis la troisième plus simple encore, et demandent quelle est celle que l'on veut qu'ils emploient pour préparer le mort. Quand les parents sont convenus de la façon et du prix, ils se retirent. Les embaumeurs procèdent alors à la préparation, qui a lieu comme je vais la décrire, lorsqu'il s'agit de la plus parfaite.

Ils commencent par se servir d'un fer recourbé pour retirer par les narines toute la cervelle, qu'ils font sortir entièrement, soit par ce moyen, soit en versant quelques drogues pour la faire écouler. Puis ils fendent, avec une pierre d'Éthiopie, très-aiguë, le ventre vers la partie des ailes, et retirent par cette ouverture la totalité des intestins. Ils nettoient soigneusement la cavité de

l'abdomen, la lavent avec du vin de palmier, et l'essaient avec des aromates pilés; ils la remplissent ensuite entièrement de myrrhe très-pure broyée, de casie (43), et de toutes sortes de parfums, à l'exception cependant de l'encens qu'ils n'emploient pas, et recousent la peau par derrière. Cela fait, ils placent le corps pour le dessécher dans une saumure de natrum dont ils le tiennent recouvert entièrement pendant soixante et dix jours; il n'est pas permis de l'y laisser plus long-temps. Quand les soixante et dix jours sont écoulés, ils le lavent de nouveau, et l'enveloppent complètement de toile de byssus découpée en bandelettes trempées dans une espèce de gomme dont les Égyptiens se servent habituellement au lieu de colle. Les parents viennent alors recevoir le corps, et font faire en bois une caisse de figure d'homme, dans laquelle ils le placent. Après avoir fermé cette caisse à la clé, ils la déposent précieusement dans la chambre sépulchrale de la famille, où ils la rangent debout le long du mur (44). Telle est la manière la plus somptueuse de préparer les morts.

LXXXVII. Pour ceux qui se contentent d'une façon plus simple, et qui veulent éviter de grandes dépenses, la préparation se fait ainsi. On remplit l'intérieur du ventre du mort avec des injections d'huile de cèdre, sans l'ouvrir et sans en extraire les intestins; on se borne à introduire ces injections par l'anus, en prenant soin seulement

qu'elles ne ressortent pas par la même voie. Après cette première opération, on dessèche le corps dans le natrum pendant le nombre de jours fixé. A l'expiration de ce temps, on fait sortir l'huile de cèdre qui a été introduite dans le ventre; et son action est telle, qu'elle entraîne tous les intestins et les viscères qu'elle a ramollis et dissous complètement. Le natrum cependant a consumé les chairs, de manière qu'il ne subsiste que la peau et les os. Les embaumeurs remettent aux parents le corps en cet état, et ne font rien de plus.

LXXXVIII. La troisième méthode est employée par ceux qui ont peu de moyens. Elle se borne à purger, par des drogues communes, l'intérieur du ventre, et à dessécher le corps, pendant les soixante et dix jours d'usage, pour le rendre ensuite à ceux qui l'ont apporté.

LXXXIX. Quant aux femmes mariées à des hommes d'une classe distinguée, on ne les livre pas immédiatement après la mort, mais on attend trois jours et même quatre avant de les donner à embaumer; et l'on observe le même délai pour celles qui ont quelque réputation de beauté. Cette précaution a pour but d'empêcher les embaumeurs d'en abuser, et elle a été prescrite depuis que l'on en a surpris un outrageant le corps d'une femme morte récemment. Son crime avait été découvert par un de ses compagnons de travail.

XC. Le corps de tout homme, Égyptien ou

étranger trouvé mort, soit des morsures d'un crocodile, soit noyé dans le fleuve, doit être déposé dans les cellules sacrées, après avoir été embaumé le plus somptueusement possible aux frais des habitants de la première ville où les eaux l'auront porté. Il n'est permis à aucun de ses parents ni de ses amis d'y toucher; les prêtres seuls du Nil peuvent y porter les mains et l'ensevelir, comme les restes d'un être qui fut quelque chose de plus qu'un homme. •

XCI. Les Égyptiens n'ont adopté aucune des institutions des Grecs; et, pour tout dire en un mot, ils ne veulent d'aucune institution étrangère : cet éloignement est général en Égypte. Il existe cependant, près de Néapolis, une grande ville du nôme Thébaïque, nommée Chemmis, où l'on voit un temple carré consacré à Persée, fils de Danaé : autour est une plantation de palmiers, et les propylées de ce temple, vastes et construits en pierre, sont ornés de deux statues très-grandes, également en pierre : dans l'enceinte on trouve une chapelle qui renferme la statue de Persée. Les habitants de Chemmis disent que ce héros apparaît souvent dans leur pays, particulièrement dans le temple, et qu'ils y ont trouvé une de ses sandales dont la longueur était de deux coudées. Ils ajoutent que, toutes les fois qu'il se fait voir, l'Égypte est florissante. Ils ont en outre, à l'imitation des Grecs, institué en l'honneur de Persée des jeux gymniques où tous les genres de

combat sont admis, et dont les prix sont du bétail, des vêtements et des peaux. Lorsque je leur demandai pourquoi Persée ne se montrait qu'à eux seuls, et pourquoi ils s'étaient distingués de tout le reste de l'Égypte, en instituant des jeux gymniques, ils me répondirent : « que Persée était  
 « leur compatriote, puisque Danaüs et Lyncée, dont  
 « ils le font descendre, originaires de Chemmis,  
 « avaient passé en Grèce; qu'il était venu de  
 « Libye en Égypte, par le même motif que les  
 « Grecs donnent aussi à son voyage, pour y porter  
 « la tête de la Gorgone; qu'arrivé parmi eux, il  
 « s'était fait reconnaître à tous ses parents, et  
 « avait pris pour se montrer en Égypte, le sur-  
 « nom de Chemmis que sa mère lui avait indiqué;  
 « enfin que c'était par son ordre que les habitants  
 « célébraient des jeux gymniques. »

XCII. Telles sont les principales coutumes des Égyptiens, qui habitent au-dessus de la partie marécageuse du pays. Ceux qui habitent les marais ont à-peu-près les mêmes usages, si ce n'est qu'ils n'épousent qu'une seule femme comme les Grecs (45). Du reste, pour se procurer leur nourriture, ils ont recours à divers genres d'industrie qui leur sont particuliers. Lorsque le fleuve gonflé se déborde et couvre les champs voisins, il croît dans ses eaux une grande quantité d'une espèce de lys que les Égyptiens appellent Lotus (46). Ils moissonnent ces plantes et les font sécher au soleil; ensuite ils recueillent la graine

qui se trouve dans l'intérieur, assez semblable à celle du pavot, et en forment une pâte dont ils fabriquent des pains qu'ils font cuire. La racine du lotus est également bonne à manger, et douce au goût; elle est ronde et de la grosseur d'une pomme. On trouve aussi une autre variété de lys, ressemblant à la rose, qui naît, comme le lotus, dans le fleuve. Elle produit un fruit porté par un calice différent de celui de la fleur (47), et qui sort de la racine même: il est semblable pour la forme aux gâteaux de cire des mouches à miel. Ce fruit renferme plusieurs grains de la grosseur d'un noyau d'olive, bons à manger frais ou séchés. Ils recueillent également les tiges annuelles du Papyrus (\*). Après l'avoir arraché des marais, ils en coupent les sommités qu'ils rejettent; ce qui reste est de la grandeur à-peu-près d'une coudée: ils s'en nourrissent ou le vendent. Ceux qui veulent rendre ce mets plus délicat ne le mangent qu'après l'avoir cuit au four. Quelques-uns d'entre eux ne vivent absolument que de poissons. Lorsqu'ils les ont pêchés, ils les vident, les font sécher au soleil, et les mangent après cette seule préparation.

XCIII. Les poissons voyageant par troupes, se trouvent rarement dans les canaux du fleuve. Ils se nourrissent dans les étangs formés par ses eaux, et y acquièrent leur développement; mais lors-

---

(\*) Plante du genre des souchets (*cyperus papyrus*, Lin.). Les anciens s'en servaient pour faire leur papier.

que le desir de frayer les échauffe, ils se rassemblent, entrent dans le Nil, et nagent vers la mer. Les mâles marchent les premiers répandant sur la route leur liqueur séminale ; les femelles, qui les suivent, l'absorbent, et se trouvent fécondées de cette manière en arrivant à la mer. Ces poissons retournent ensuite sur leurs pas, et reviennent dans leur séjour accoutumé ; mais alors ce ne sont plus les mâles qui ouvrent la marche, ce sont les femelles qui prennent la tête ; et dans ce retour qui a lieu également en troupes, elles font ce que les mâles avaient fait en venant ; elles répandent peu-à-peu leurs œufs sous la forme de petits grains, et les mâles qui les suivent les avalent. Ces grains sont de véritables poissons, et ceux qui échappent à la voracité des mâles, deviennent des poissons parfaits, qui se développent en se nourrissant. On a observé, que ceux de ces poissons voyageurs, que l'on prend lorsqu'ils descendent le fleuve, ont la tête meurtrie du côté gauche ; et que ceux que l'on prend à leur retour l'ont du côté droit : voici la cause de cette singularité. Lorsque les poissons se rendent à la mer, ils ont la terre à gauche, et quand ils reviennent, ils l'ont à droite ; et comme ils se foulent et se rangent très-serrés près du rivage, afin de ne pas perdre leur route, et de n'être point entraînés par le courant, ils portent les marques du frottement qu'ils ont éprouvé.

Dès que la crue du Nil a lieu, l'eau filtrant à

travers les terres commence à pénétrer dans les excavations du terrain et dans les lagunes voisines du fleuve ; et à mesure que ces lieux se remplissent, on y voit abonder une quantité prodigieuse de petits poissons. Si l'on demande d'où ils proviennent, je répondrai que, suivant mon opinion, lorsque le Nil est rentré dans son lit l'année précédente, les poissons qui se sont retirés avec les dernières eaux avaient déposé leurs œufs dans la vase ; et que, lorsque l'eau revient l'année suivante, elle fait éclore sur-le-champ ces œufs. C'est là tout ce que j'ai recueilli de remarquable sur les poissons de l'Égypte.

XCIV. Les Égyptiens, qui habitent la partie marécageuse du pays font usage des fruits du Seseli, nommé dans leur langue Kiki, et qu'ils se procurent de la manière suivante. Ils sèment sur les rives du fleuve cette plante qui croît naturellement dans la Grèce : elle produit des fruits nombreux d'une odeur désagréable ; lorsqu'ils les ont récoltés, les uns en expriment le jus en les pilant, les autres les font frire, et recueillent ce qui en découle pendant la cuisson. Cet extrait est gras et s'emploie comme l'huile d'olive dans les lampes, mais il exhale en brûlant une odeur très-forte.

XCV. L'incommodité des cousins est extrême en Égypte, et fait recourir à divers expédiens pour s'en garantir. Ceux qui habitent au-dessus de la partie marécageuse, profitent des tours, et montent sur leur sommet pour dormir, car le vent

empêche les cousins de voler à cette hauteur. Ceux qui habitent les marais, au défaut de tours, ont recours à un autre moyen. Chaque habitant se sert pour la nuit du filet avec lequel il pêche pendant le jour. Lorsqu'il se couche, il entoure avec ce filet son lit, et après s'en être enveloppé lui-même, il s'endort. Les cousins qui l'auraient mordu, au travers d'un manteau ou du linge dont il serait revêtu, ne tentent même pas de le faire à travers le filet.

XCVI. Les embarcations dont se servent ceux qui transportent les marchandises, sont construites avec le bois d'un arbre épineux, assez semblable au lotier de Cyrène (\*), et dont les pleurs donnent la gomme. Ils fendent ces arbres en planches de deux coudées de long, les taillent carrément en forme de briques, et les emploient à la construction de leurs barques, comme je vais le dire. Ils assujettissent ces planches au moyen de chevilles de bois longues et fortes; et lorsqu'ils ont ainsi formé la carcasse du bâtiment, ils étendent par-dessus des traverses, mais ne se servent point de courbes, et remplissent, en-dedans, les interstices avec du papyrus. Le gouvernail est saillant au-dehors de la carène; le mât est fait avec le bois de l'arbre épineux dont je viens de parler, et les voiles sont en papyrus. Ces barques, ainsi construites, ne peuvent remonter le fleuve à moins d'un vent favorable

---

(\*) Voyez la note sur le chap. 177 du liv. IV.

assez fort, et l'on est obligé de les tirer ordinairement du rivage ; mais elles descendent facilement. On se munit pour ce voyage d'une planche de bois de tamarin de la figure d'une porte, ou d'une claie tissue en roseaux, et d'une pierre trouée du poids d'environ deux talents. En avant de la barque on jette la planche ou la claie attachée à un cordage, et à l'arrière, la pierre retenue par un autre cable. La planche tombant dans le courant du fleuve, est entraînée rapidement, et fait avancer le baris (c'est ainsi que ces barques se nomment), tandis que la pierre traînée par derrière, et qui laboure le fond, redresse la marche du bâtiment, et l'empêche de dériver. On voit sur le fleuve un grand nombre de ces embarcations, dont quelques-unes portent plusieurs milliers de talents.

XCVII. Lorsque le Nil s'est répandu dans les terres, les cités seules paraissent au-dessus, et ressemblent aux îles de la mer Égée ; tout le reste de l'Égypte n'est qu'une mer. L'inondation ainsi établie, la navigation ne se fait plus suivant le cours des canaux du fleuve, mais à travers les champs submergés. Alors ceux qui vont de Naucrète à Memphis passent avec leurs barques au-delà même des pyramides, quoique la route ordinaire soit par la pointe du Delta, et la ville de Cercasorée ; et si l'on veut aller de la mer ou de l'entrée de la bouche Canopique, à Naucrète, on passe par les villes d'Anthylle et d'Archandre.

XCVIII. De ces deux villes , celle d'Anthyllé , assez considérable , est toujours affectée particulièrement à la femme du roi qui règne en Égypte , pour fournir à la dépense de sa chaussure , et elle a la même destination depuis que l'Égypte est soumise aux Perses. Quant à l'autre , elle me paraît tirer son nom du gendre de Danaüs , Archandre le Phthien , fils d'Achæus , car elle s'appelle Archandropolis. Peut-être a-t-il existé un autre Archandre , mais certainement le nom n'est pas égyptien.

XCIX. Jusqu'ici , ce que j'ai rapporté sur l'Égypte , je l'ai vu moi-même , ou n'est que le résultat des opinions que je me suis faites d'après mes recherches. Ce que je vais dire actuellement sur l'histoire des Égyptiens , je ne l'ai appris que d'eux , et je le rapporte , en y ajoutant seulement quelques circonstances que j'ai pu observer de mes propres yeux.

Les prêtres disent que Ménès fut le premier roi de l'Égypte ; et qu'entre autres travaux , il fit construire les levées qui garantissent Memphis des inondations. Avant Ménès le Nil dans son cours naturel passait tout entier au pied des montagnes sabloneuses de la chaîne Libyque ; et ce fut lui qui , en faisant élever une digue à cent stades environ au-dessus de Memphis , redressa le coude que le fleuve faisait pour se porter au midi. Au moyen de cette digue , il mit à sec le canal primitif , et le fleuve , conduit dans une nouvelle di-

rection, passa depuis à une distance égale des deux chaînes de montagnes (48). Le point où ce coude du Nil a été barré, pour forcer le fleuve à couler dans un autre sens, est encore aujourd'hui surveillé très-attentivement par les Perses. Chaque année ils renforcent la digue par de nouvelles terres ; et en effet, si le fleuve parvenait à la surmonter, la ville de Memphis courrait risque d'être entièrement submergée. Sur le terrain qui, en rejetant le fleuve dans le nouveau canal, fut mis à sec, ce même Ménès, premier roi d'Égypte, bâtit la ville qui porte actuellement le nom de Memphis, et qui se trouve dans la partie étroite du pays. Il fit creuser en-dehors de cette ville, un lac qui la borne au nord et au couchant (du côté de l'orient le Nil même lui sert de défense), et dans l'intérieur, élever à Vulcain, un temple remarquable par sa grandeur et sa magnificence.

C. Depuis Ménès, les prêtres me comptèrent trois cent trente noms de rois, enregistrés dans leurs livres. Parmi cette nombreuse suite de générations d'hommes, il ne se trouve que dix-huit rois éthiopiens, et une reine indigène : tous les autres sont des rois égyptiens. Cette seule reine, née en Égypte, porta, comme celle de Babylone, le nom de Nitocris ; et les prêtres racontent qu'elle vengea la mort de son frère tué par les Égyptiens sur lesquels il régnait, quoique après ce meurtre ils lui eussent déferé l'em-

pire ; mais elle fut obligée de recourir à la ruse pour étendre sa vengeance sur un plus grand nombre d'individus. Elle fit bâtir une vaste galerie souterraine , prétextant quelque nouveau projet de travaux ; quoiqu'elle eût arrêté à l'avance l'objet auquel elle la destinait. Quand cette construction fut terminée , Nitocris fit appeler tous ceux qu'elle croyait les plus coupables de la mort de son frère , à un repas qu'on leur servit dans la galerie ; et pendant qu'ils mangeaient , on y fit entrer le fleuve par un long canal caché qu'elle avait fait pratiquer sous terre. Voilà ce que les prêtres racontent sur cette Nitocris ; ils ajoutent , qu'après cette action , elle se précipita dans une salle remplie de cendres , où elle fut étouffée , se dérochant ainsi elle-même à la vengeance dont elle était menacée.

CI. Ils ne parlent point d'ailleurs d'entreprise remarquable exécutée par les autres rois de cette série , dont aucun ne fut célèbre , à l'exception de Moëris , le dernier de tous. Suivant leurs rapports , il a laissé plusieurs monuments mémorables , tels que les Propylées du temple de Vulcain , qui , regardent le nord , le lac creusé (j'indiquerai par la suite combien de stades il avait de tour) et les pyramides élevées au milieu , dont je ferai connaître la hauteur quand je parlerai plus en détail de ce lac ; ouvrages qui furent tous exécutés sous le règne de Moëris : ses prédécesseurs n'avaient rien fait.

CII. Je laisserai donc de côté la suite entière de ces monarques pour parler d'un roi qui régna après eux, et dont le nom est Sésostris. Les prêtres me dirent qu'il est le premier qui, s'embarquant sur une flotte composée de vaisseaux longs, partit du golfe Arabique, et soumit les peuples habitant les côtes de la mer Érythrée. Ils ajoutent, qu'en poursuivant sa route, il parvint à une mer où il lui fut impossible de naviguer à cause des bas-fonds, et qu'il se vit forcé de faire voile en arrière. Après cette expédition (je suis toujours le récit des prêtres), de retour en Égypte, il se mit à la tête d'une armée nombreuse, et fit une invasion sur le continent, soumettant par la force de ses armes toutes les nations qu'il trouva sur son chemin. Dans le cours de ses conquêtes, toutes les fois qu'il avait eu à se mesurer contre des peuples valeureux et combattant avec énergie pour leur liberté, il faisait élever sur leur territoire, quand il s'en était rendu maître, des colonnes portant une inscription, qui contenait seulement son nom, celui de sa patrie, et le détail des forces qu'il avait été obligé d'employer pour les soumettre. Mais lorsqu'il n'avait eu affaire qu'à des peuples qui s'étaient rendus sans combat, et qu'il avait aisément soumis, il faisait graver à la suite de l'inscription que je viens de rapporter, les parties sexuelles d'une femme, pour désigner par cet emblème la lâcheté de ces peuples.

CIII. Sésostris traversa ainsi tout le continent ; passant ensuite de l'Asie en Europe , il soumit les Scythes et les Thraces. Le pays habité par ces peuples est , suivant mon opinion , le point le plus éloigné que l'armée égyptienne atteignit , puisqu'on y voit encore des colonnes élevées par elle , et que l'on n'en trouve plus au-delà. A partir de ce point , Sésostris revint sur ses pas , et arriva aux bords du Phase. Je ne puis pas dire positivement si , lorsqu'il fut parvenu à ce fleuve , partageant son armée , il en laissa une partie pour habiter sur ses rives , ou si quelques-uns de ses soldats , fatigués d'aussi longues excursions , se déterminèrent de leur propre mouvement à y demeurer.

CIV. Ce qu'il y a de certain , c'est que les habitants de la Colchide paraissent être de vrais Égyptiens. Au surplus , ce que j'avance ici est une opinion que je me suis plutôt formée le premier , qu'elle ne m'a été suggérée par ce que j'ai entendu dire ; mais comme j'ai attaché quelque importance à la vérifier , j'ai pris des informations des deux côtés , et j'ai trouvé que les habitants de la Colchide ont conservé plus de souvenir des Égyptiens , que ceux-ci n'en ont conservé des premiers , puisqu'ils se bornent à dire , qu'ils croient qu'il y avait eu des Colchidiens dans l'armée de Sésostris. J'avais d'abord établi mon opinion sur ce que les habitants de la Colchide sont noirs , et ont les cheveux crépus ; quoique cette

raison n'ait que peu de poids, puisqu'il existe beaucoup d'autres peuples semblables sous ces deux rapports; mais je l'ai appuyée ensuite sur un autre fait plus grave, c'est que les Colchidiens, les Égyptiens et les Éthiopiens sont les seuls peuples qui de tout temps aient pratiqué la circoncision; car les Phéniciens et les Syriens de Palestine conviennent qu'ils ont pris cette coutume des Égyptiens (49). Quant aux Syriens qui habitent les bords du Thermodon ou du Parthénus, et les Macrons, leurs voisins, ils avouent qu'ils l'ont empruntée récemment des Colchidiens: ce sont là cependant les seuls peuples connus qui pratiquent la circoncision, et tous, comme on voit, paraissent n'avoir fait qu'imiter les Égyptiens. Il est plus difficile de décider entre les Égyptiens et les Éthiopiens, lequel de ces peuples a pris de l'autre cet usage qui paraît être de toute antiquité pour tous les deux. Du reste, je trouve encore une nouvelle preuve que c'est par le mélange avec les Égyptiens que la circoncision a passé chez d'autres peuples, en ce que les Phéniciens, depuis qu'ils ont eu des relations de commerce avec les Grecs, ont cessé de suivre l'exemple des Égyptiens, et ne pratiquent plus la circoncision sur leurs enfants.

CV. Voici encore une observation sur les Colchidiens, qui démontre leur ressemblance avec les Égyptiens; c'est le seul peuple qui travaille le lin à la manière de ceux-ci. Le genre de vie, la langue même ont beaucoup de rapports. Les Grecs, au

surplus, donnent le nom de sardonique au lin qui leur vient de la Colchide, tandis que celui qu'ils tirent d'Égypte s'appelle lin d'Égypte.

CVI. Je reviens actuellement aux colonnes élevées par le roi Sésostris dans les diverses contrées qu'il a soumises. La plupart ne subsistent plus. J'en ai cependant vu moi-même, dans la Syrie Palestine, sur lesquelles étaient gravées l'inscription dont j'ai parlé, et les parties sexuelles d'une femme. On voit aussi dans l'Ionie deux figures de Sésostris sculptées en pierre, l'une sur le chemin qui va d'Éphèse à Phocée, et l'autre sur celui de Sardes à Smyrne. Chacune représente un homme de la grandeur de quatre coudées plus une spithame (50), tenant une lance dans sa main droite et un arc de la gauche, avec le reste de l'habillement répondant à cette armure, c'est-à-dire moitié Éthiopien et moitié Égyptien. Sur la poitrine de la figure, en allant d'une épaule à l'autre, on lit une inscription gravée en lettres égyptiennes et dont voici le sens : « C'est moi que ces puissantes épaules ont rendu « maître de ce pays. » Cette inscription ne dit point ni quel est le conquérant, ni de quel pays il venait : d'autres monuments l'avaient fait connaître. Quelques-uns de ceux qui ont vu ces statues ont pensé qu'elles étaient les images de Memnon, mais cette opinion est très-loin de la vérité.

CVII. Sésostris revenant en Égypte, où il con-

duisait avec lui un grand nombre d'habitants des régions qu'il avait soumises, arriva, toujours selon les récits des prêtres, à Daphné, ville des Pélu-siens ; il y trouva son frère, à qui il avait confié le gouvernement de l'Égypte pendant son absence. Ce frère, ayant invité Sésostris et ses enfants à loger chez lui, fit entourer en-dehors le lieu qu'ils habitaient de matières combustibles, et ordonna d'y mettre le feu. Sésostris, averti du danger, consulta, sur les moyens de s'y soustraire, sa femme, qu'il menait par-tout avec lui ; elle lui conseilla d'étendre sur les matières enflammées deux des six enfants qu'ils avaient, et de se sauver en se servant de ces corps comme d'un pont pour traverser le feu. Cet avis fut adopté ; deux des enfants périrent de cette manière, les quatre autres échappèrent avec leur père.

CVIII. Sésostris, de retour en Égypte, après avoir fait punir son frère, employa à de grands ouvrages la multitude de captifs, qu'il avait ramenés des pays conquis par lui. Ce sont eux qui ont tiré des carrières ces pierres immenses placées, sous son règne, dans la construction du temple de Vulcain. Ce sont eux qui ont été contraints de creuser tous les canaux de l'Égypte, et qui ont fait, par leurs travaux forcés, qu'un pays où l'on pouvait jusques-là voyager avec des chevaux et des voitures, n'en a plus aujourd'hui. C'est depuis ce temps en effet que l'Égypte, quoiqu'elle ne soit qu'une plaine continue, est devenue

tout-à-fait impraticable aux chevaux et aux chariots, par l'immense quantité de canaux qui se croisent dans tous les sens. En faisant couper le terrain par ces nombreux canaux, le roi eut particulièrement en vue de remédier à la disette d'eau qu'éprouvaient les habitants des villes situées loin du Nil, dans l'intérieur des terres, et qui se trouvaient réduits à l'eau saumâtre des puits, dès que le fleuve s'était retiré. Tel fut le but de ces coupures.

CIX. Les prêtres m'ont aussi assuré que le même roi partagea le sol de l'Égypte entre tous les habitants, assignant par le sort à chacun un espace carré d'égale grandeur, et qu'il se créa un revenu d'après cette distribution, en fixant l'impôt annuel que chaque lot aurait à lui payer. Si le fleuve venait à en emporter quelque portion, le propriétaire allait le déclarer au roi, qui envoyait sur les lieux des commissaires et des géomètres pour déterminer la quantité de terrain dont le lot était diminué, et régler, en proportion, ce que le reste devait supporter d'impôt. Je croirais volontiers que ce fut là la naissance de la géométrie, science que la Grèce reçut de l'Égypte, comme elle tient des Babyloniens le Pole, le Gnomon, et la division du jour en douze parties (51).

CX. Sésostris est le seul roi Égyptien qui ait régné sur l'Éthiopie. Les statues de pierre, placées en avant du temple de Vulcain, sont des

monuments de sa reconnaissance et de sa piété. Deux, de la hauteur de trente coudées, représentent ce roi et sa femme. Les autres de vingt coudées seulement sont celles de ses quatre enfants. Long-temps après, Darius, roi des Perses, ayant voulu faire placer devant ces statues la sienne propre, le prêtre de Vulcain s'y opposa et lui dit : « Qu'il n'avait pas fait tout ce que Sésos-  
« tris avait fait, puisque ce dernier, ayant subjugué  
« autant de peuples que Darius, avait de plus  
« conquis les Scythes que les Perses n'avaient pu  
« soumettre. Il n'était donc pas juste, ajoutait-il,  
« que la statue de Darius fût placée au-dessus de  
« celle de Sésostriis, dès qu'il ne l'avait pas sur-  
« passé par ses actions. » On dit que le roi pardonna au prêtre cette hardiesse.

CXI. Après la mort de Sésostriis, les Chroniques des prêtres lui donnent pour successeur son fils Phéron, qui n'entreprit aucune expédition militaire, et perdit la vue comme je vais le dire. Le Nil dans un de ses débordements était monté à plus de dix-huit coudées, dépassant toutes les terres labourables, et comme un vent très-fort s'était élevé en même temps, le fleuve roulait des vagues impétueuses. A la vue de cette inondation menaçante, le roi atteint d'un accès de démence impie, saisit un javelot et le lance au milieu des flots tumultueux ; mais à l'instant même il sentit un mal subit se porter sur ses yeux, et devint aveugle. Il était demeuré en cet état pendant dix années,

lorsque dans le cours de la onzième, il reçut une réponse de l'oracle de Buto qui lui annonça : « Que le temps de sa punition était expiré, et qu'il reverrait la lumière après s'être lavé les yeux avec l'urine d'une femme, qui n'aurait eu de commerce qu'avec son mari ». Il commença l'expérience par sa propre femme, et, comme il ne fut pas guéri, il la continua sur un grand nombre d'autres. Ayant enfin recouvré la vue, il rassembla dans une ville que l'on nomme aujourd'hui Érythrobole, toutes les femmes qu'il avait mises successivement à l'épreuve, à l'exception de celle à qui il devait le retour de la lumière, les y renferma, et fit mettre le feu à la ville. Il épousa ensuite celle dont l'urine lui avait rendu la vue : et en actions de grâces de sa guérison orna les temples de diverses offrandes, dont plusieurs sont des monuments distingués. Ceux qu'il consacra dans le temple du soleil sont particulièrement des ouvrages remarquables, ils consistent en deux obélisques, chacun d'une seule pierre, ayant l'un et l'autre cent coudées de haut, sur huit de large.

CXII. Le successeur de ce roi fut un citoyen de Memphis, dont le nom dans la langue des Grecs, est Protée; on lui a élevé dans cette ville une enceinte sacrée, magnifique et richement décorée. Elle est peu éloignée du temple de Vulcain, en allant au midi. A l'entour de cette enceinte, les Tyriens de Phénicie, qui sont à Memphis, ont leurs habitations; et tout ce quartier se nomme

le camp des Tyriens. Dans l'enceinte de Protée, on voit une chapelle dédiée à Vénus reçue en hospitalité. Je conjecture que sous ce nom cette chapelle pourrait bien avoir été consacrée à Hélène, fille de Tyndare, qui, suivant ce qui m'a été raconté, a vécu en Égypte, près de Protée, et aura pris le surnom de Vénus en hospitalité. Quoiqu'il y ait beaucoup de temples de Vénus, on n'en connaît aucun autre désigné ainsi.

CXIII. Voici d'ailleurs ce que les prêtres que j'ai interrogés sur l'histoire d'Hélène, m'ont raconté. Suivant eux, Alexandre, après avoir enlevé Hélène de Sparte, la conduisait à Troie, lorsque des vents contraires, qui s'élevèrent, pendant qu'il traversait la mer Égée, le jetèrent dans celle d'Égypte. Les mêmes vents ne s'étant pas calmés, le forcèrent d'aborder à la côte, et d'entrer dans le Nil par la bouche Canopique, pour débarquer aux Tarichées. Il y avait alors sur le rivage, comme il y existe aujourd'hui même, un temple consacré à Hercule. Le privilège de ce temple était que, si un esclave, quel que fût son maître, s'y réfugiait, et consentait à se donner au Dieu, en se laissant imprimer sur le corps une marque sacrée, il n'était plus permis à personne de porter la main sur lui. Ce droit d'asyle, qui est de toute antiquité, subsiste encore de mon temps. Quelques domestiques d'Alexandre, instruits de ce privilège abandonnèrent leur maître, et se réfugièrent dans le temple; là, assis en sup-

pliants, ils se déclarèrent les accusateurs d'Alexandre, et dans le dessein de lui nuire, racontèrent en détail ce qui s'était passé à l'égard d'Hélène, et l'injure faite à Ménélas. Leur accusation et leurs plaintes furent entendues du prêtre du temple, qui est aussi le gardien de la bouche Canopique, et dont le nom était Thonis.

CXIV. Thonis informé de ces faits, envoya en toute diligence à Memphis un exprès, qui parla en ces termes au Roi : « Il est arrivé un étranger, « Troyen d'origine, qui vient de commettre en « Grèce un grand forfait. Il a séduit la femme « de son hôte, et l'emmène avec lui ; ses vaisseaux « portent de grandes richesses ; les vents l'ont « forcé d'aborder dans vos états : devons-nous le « laisser tranquillement se rembarquer, ou devons-nous lui reprendre tout ce qu'il emporte ? » Protée répondit : « Emparez-vous de cet étranger « accusé d'une si cruelle injure envers son hôte, « et amenez-le devant moi, afin que je sache de « lui-même ce qu'il peut alléguer en sa faveur. »

CXV. Thonis, ayant reçu ces ordres, fit arrêter Alexandre, et retint ses vaisseaux. Il le mena ensuite avec Hélène à Memphis, où l'on conduisit aussi toutes les richesses trouvées sur les vaisseaux, et même les domestiques qui s'étaient réfugiés dans le temple. Lorsque tous furent rendus à Memphis, Protée, demanda à Alexandre, qui il était et d'où il venait. Alexandre déclara, sans difficulté, sa naissance, le nom de

sa patrie, et d'où il venait ; mais Protée , ayant voulu savoir ensuite où il avait pris Hélène , il commença à hésiter dans ses réponses et à s'écarter de la vérité. Alors on fit paraître les suppliants d'Hercule , qui donnèrent tous les détails du crime. Enfin , le roi prononça ces paroles : « Si  
« je ne considérais pas comme mon premier de-  
« voir , de ne jamais faire périr aucun des étran-  
« gers que les vents forcent d'aborder dans mes  
« États , je vengerais sur toi , ô le plus scélérat  
« des hommes ! l'injure que tu as faite aux Grecs  
« en commettant , au sein de l'hospitalité , un  
« forfait aussi impie ; je te punirais toi qui , non  
« content d'avoir profané le lit de ton hôte , lui  
« dérobes sa femme séduite par tes ruses , et fuis  
« encore , insatiable dans tes crimes , chargé des  
« dépouilles de la maison qui t'a reçu. Cependant  
« comme avant tout il m'importe de n'avoir pas à  
« me reprocher la mort d'un de mes hôtes , je  
« me bornerai à t'empêcher d'emmener plus loin  
« cette femme et les richesses dont tu t'es em-  
« paré : je les garderai pour le Grec qui t'a donné  
« l'hospitalité , et je les lui remettrai dès qu'il  
« viendra lui-même les reprendre. Quant à toi ,  
« et à ceux qui montent tes vaisseaux , je vous  
« donne trois jours pour sortir de mes États et  
« gagner la haute mer. Si vous n'obéissez , je vous  
« traiterai comme ennemis. »

CXVI. C'est ainsi que les prêtres Égyptiens m'ont raconté l'arrivée d'Hélène près du roi Protée.

Il me semble qu'Homère n'a pas ignoré ce fait, mais comme le séjour d'Hélène en Égypte ne s'accommodait pas heureusement avec le plan de son Épopée, il a adopté une autre version, en laissant apercevoir cependant qu'il était instruit de la narration égyptienne : on en voit la preuve dans l'Iliade où il dit, (et il ne se rétracte point ailleurs) en parlant de la route qu'à tenue Alexandre, lorsqu'il conduisait Hélène avec lui, « que, forcé  
« par les vents d'errer en divers lieux, il aborda  
« entre autres à Sidon de Phénicie; » et c'est à ce séjour en Phénicie qu'il fait allusion, dans le chant des hauts faits de Diomède, quand il dit :  
« Là se voyaient ces voiles peints de diverses cou-  
« leurs, ouvrage des femmes de Sidon, que le  
« divin Alexandre avait emmenées de cette ville,  
« lorsqu'il traversa la vaste mer, conduisant avec  
« lui Hélène, fille de tant d'illustres parents (\*). »

Il rappelle aussi le même événement dans l'Odyssée : « La fille de Jupiter, Hélène, possédait  
« plusieurs remèdes utiles préparés avec art, que  
« l'Égyptienne Polydamna, femme de Thonis, lui  
« avait donnés, produits d'une terre fertile, qui  
« abonde en substances, dont les divers mélanges  
« sont salutaires ou funestes aux mortels. » (\*\*)

Enfin Ménélas, en parlant à Télémaque, lui dit :  
« Les dieux m'ont aussi retenu long-temps en

---

(\*) Iliad. VI, v. 289.

(\*\*) Odyss. IV, v. 227 et suiv.

« Égypte, et m'ont ainsi puni d'avoir négligé de  
« leur offrir les hécatombes que je leur devais (\*). »

Dans tous ces passages, Homère manifeste qu'il avait connaissance des courses d'Alexandre et de son débarquement en Égypte : la Syrie est, comme on sait, limitrophe de l'Égypte, et les Phéniciens, à qui la ville de Sidon appartient, habitent eux-mêmes la Syrie.

CXVII. D'après ces expressions et particulièrement celles de l'Iliade, que j'ai citées, il est également évident qu'Homère n'est point l'auteur des vers Cypriens, mais qu'ils sont d'un autre poète, car dans ces vers il est dit « qu'Alexandre, « poussé par un vent favorable, et porté par une « mer tranquille, était arrivé avec Hélène à Troie, « le troisième jour après son départ, » tandis que dans l'Iliade, Homère dit « qu'il fut contraint « d'errer long-temps sur la mer en la conduisant « chez lui. » Mais en voilà assez sur Homère et sur les vers Cypriens (52).

CXVIII. J'ai cru devoir aussi demander aux prêtres Égyptiens, si leur opinion était que tout ce que les Grecs racontent sur la guerre de Troie fût faux et controuvé, ou s'ils le regardaient comme vrai. Ils me répondirent que par une tradition venant de Ménélas même, ils savaient qu'à la suite du rapt d'Hélène, une armée grecque arriva dans la Teucride, pour soutenir Ménélas; que cette

---

(\*) Odyss. IV, v. 351. et suiv.

armée, après être débarquée et avoir établi son camp, envoya des députés à Troie ; que Ménélas lui-même avait été du nombre ; que cette députation, reçue dans l'enceinte des murs de la ville, réclama Hélène, ainsi que toutes les richesses qu'Alexandre avait dérobées et emportées avec lui, et demanda en outre vengeance de l'injure faite aux Grecs ; que les Troyens avaient répondu alors ce qu'ils ont toujours soutenu depuis, soit sous la foi du serment, soit dans leurs discours ordinaires, que ni Hélène ni les richesses redemandées ne se trouvaient en leur pouvoir ; que ces trésors, et Hélène elle-même étaient en Égypte, et qu'il serait injuste de les rendre responsables d'objets que Protée, roi d'Égypte, tenait en sa possession. Les prêtres Égyptiens ajoutent que les Grecs, ayant pris cette réponse pour une raillerie avaient fait le siège de la ville, et finirent par la prendre ; mais qu'après s'en être rendus maîtres, comme ils n'y trouvèrent pas Hélène, forcés alors d'ajouter foi aux premières paroles des Troyens, ils avaient renvoyé Ménélas à Protée.

CXIX. Ménélas vint donc en Égypte, et après avoir remonté le Nil, arriva dans Memphis où il se fit connaître, et fut traité avec les plus grands honneurs, comme un hôte distingué. Enfin on lui remit avec Hélène, qui n'avait point eu à se plaindre de son séjour en Égypte, les richesses qui lui appartenaient. Malgré tant de services, Ménélas se rendit coupable d'une grave injure

envers les Égyptiens. Au moment de mettre à la voile, des vents contraires s'étant élevés, et continuant à souffler pendant long-temps, il eut recours, pour se les rendre favorables, à un affreux sacrilège. Il s'empara de deux enfants des naturels du pays, et les ayant coupés par morceaux, les offrit en sacrifice aux vents. Devenu après cet attentat en horreur aux habitants, poursuivi par eux, il remonta précipitamment sur ses vaisseaux et s'enfuit en Libye. Les prêtres Égyptiens ne purent me dire ce qu'il devint après cette fuite, mais ils m'assurèrent que tout ce qu'ils venaient de raconter, ils le savaient d'une manière certaine, soit par les recherches qu'ils avaient faites, soit comme des événements qui avaient eu lieu dans leur propre pays.

CXX. Tels furent les détails que les prêtres me donnèrent sur Hélène. J'y ajouterai quelques remarques qui me sont personnelles. Si Hélène avait été en effet dans Troie, certainement on l'aurait renvoyée aux Grecs, qu'Alexandre y eût consenti ou non ; car on ne peut pas croire Priam et ses parents insensés au point de vouloir mettre en danger leur propre existence, celle de leurs enfants et de toute une ville, pour laisser Alexandre jouir paisiblement d'Hélène. En supposant même que dans l'origine ils aient pu s'y résoudre, comment se persuader qu'ils eussent persisté lorsque tant de Troyens eurent succombé sous le fer des Grecs, lorsque, non-seulement

deux ou trois, mais un si grand nombre des enfants de Priam furent tués, s'il faut ajouter foi aux poètes épiques. Dans de tels revers, je ne doute pas que Priam, eût-il été lui-même l'amant d'Hélène, ne l'eût rendue aux Grecs pour se délivrer des maux présents qui l'accablaient. Enfin, le soin de l'empire, pendant la vieillesse de Priam, n'était point confié à Alexandre, puisque ce n'était pas lui à qui le trône revenait après la mort de son père; c'était Hector, le plus âgé des enfants de Priam, bien supérieur par ses qualités aux autres, qui devait lui succéder. Pouvait-il entrer dans son intérêt de montrer tant d'indulgence pour un frère criminel, auteur des maux qui désolaient sa famille et tous les Troyens? Mais comme il était hors de son pouvoir de rendre cette Hélène, que les Troyens n'avaient pas dans leurs mains, et que de leur côté les Grecs s'obstinèrent à ne point admettre ce fait comme vrai, je croirais volontiers qu'un mauvais génie perpétua ce mal-entendu, afin de compléter la ruine des Troyens, et de faire voir manifestement aux hommes que les grands crimes attirent les grandes vengeances des dieux. C'est du moins ainsi que je pense.

CXXI. Les prêtres égyptiens nomment le successeur de Protée, Rhampsinite. Il laissa comme monument de son règne les propylées du temple de Vulcain, qui regardent le couchant. En face de ces propylées sont deux statues hautes de

vingt-cinq coudées. Les Égyptiens donnent le nom d'Été à celle qui regarde le nord, et le nom d'Hiver à celle qui regarde le midi. Ils révèrent la statue de l'Été, lui offrent des dons, et traitent d'une façon tout opposée celle de l'Hiver.

Ce roi posséda de telles richesses, qu'aucun de ses successeurs ne put jamais les surpasser, ni même en approcher : il fit élever, pour mettre ses trésors en sûreté, un bâtiment en pierre ; mais l'ouvrier chargé de la construction de cet édifice, voulut se ménager la faculté de se rendre maître d'une partie de l'argent qui y serait déposé. Il imagina donc de pratiquer dans un des côtés de la muraille extérieure une issue secrète, et y réussit en disposant une des pierres de cette muraille de manière qu'elle pouvait être facilement retirée en-dehors par deux hommes et même par un seul. Quand le bâtiment fut terminé, le roi y renferma ses immenses trésors. Quelque temps après, l'ouvrier qui l'avait construit, voyant approcher sa fin, fit appeler ses fils (il en avait deux), et leur dit qu'ayant voulu leur assurer les moyens de vivre dans l'opulence, il avait eu recours, en bâtissant le trésor du roi, à un artifice qu'il allait leur faire connaître. Il entra ensuite avec eux dans le détail de ce qu'il avait pratiqué pour donner la facilité de retirer une des pierres de la muraille. Il leur indiqua la grandeur et la situation de cette pierre, et leur fit sentir qu'en gardant le

secret pour eux, ils pouvaient à leur gré disposer des richesses du roi. Il mourut après cette confiance, et ses fils ne tardèrent pas à mettre la main à l'ouvrage. Ils se rendirent une nuit au palais, trouvèrent la pierre qui leur avait été indiquée dans le bâtiment du trésor, la déplacèrent sans peine, et emportèrent avec eux une grande quantité d'argent.

Le roi étant venu visiter son trésor, fut surpris de trouver les vases qui renfermaient ses richesses, entamés et une partie de l'argent dérobée, sans pouvoir en accuser qui que ce soit, puisque la chambre était parfaitement fermée et le sceau qu'il appliquait sur les portes bien entier. Il revint une seconde fois, puis une troisième, et remarquant toujours une diminution nouvelle dans le trésor (les voleurs ne cessaient d'y puiser), il fut obligé de recourir à la ruse, et fit fabriquer des pièges qu'il tendit dans le voisinage des vases. Les voleurs revinrent comme de coutume, et celui des deux qui entra le premier s'étant approché d'un de ces vases, fut saisi subitement par le piège. Lorsqu'il s'aperçut de son malheur, il appela son frère, lui dit ce qui venait de lui arriver, et le conjura de lui couper sur-le-champ la tête pour empêcher qu'on ne le reconnût et sauver au moins l'un des deux. Convaincu qu'il ne lui restait pas d'autre ressource celui-ci obéit, et ayant remis la pierre en place se retira chez lui, emportant la tête de son frère.

Lorsque le jour parut, le roi revenu dans le trésor fut frappé d'étonnement en voyant le corps d'un voleur pris au piège, mais n'ayant pas de tête, et de trouver cependant la chambre intacte, n'offrant aucune trace d'issue ni d'entrée. Pour dissiper le doute où cette vue le jeta, il imagina d'ordonner que le cadavre fût attaché à une muraille; et plaçant des gardes à l'entour, il leur enjoignit de saisir et de lui amener tous ceux qu'ils verraient pleurer ou témoigner quelque pitié à ce spectacle. L'ordre fut exécuté, et le corps suspendu à un mur. La mère des voleurs instruite du traitement fait aux restes de son fils, et ne pouvant contenir sa douleur, déclara à celui qui avait survécu qu'il fallait que d'une manière ou de l'autre il trouvât le moyen de détacher le corps de son frère et de le lui apporter; que s'il s'y refusait elle était déterminée à se rendre près du roi et à lui découvrir l'auteur du vol.

Le jeune homme maltraité par sa mère, et n'ayant pu lui persuader de renoncer à ce qu'elle exigeait de lui, se détermina à tenter de la satisfaire. Il prit un certain nombre d'ânes, sur chacun desquels il plaça une outre remplie de vin, et les chassa devant lui, se dirigeant vers les soldats qui gardaient le corps suspendu à la muraille. Arrivé près d'eux, il détacha adroitement les liens qui fermaient l'orifice de deux ou trois outres; et quand le vin commença à couler,

il se frappa la tête comme un homme désespéré qui ne savait auquel de ses ânes il courrait d'abord pour arrêter le mal. Les soldats voyant le vin se répandre dans la route, accoururent avec ce qu'ils trouvèrent sous leur main, pour le recueillir et en faire leur profit. Cependant le conducteur en colère les accablait de reproches et d'injures, mais les gardes cherchant de leur côté à le consoler, il feignit de s'apaiser; et ils l'aiderent alors à faire ranger les ânes hors du chemin pour rétablir leur chargement. Enfin, après quelques plaisanteries, le conducteur des ânes remis en bonne humeur fit présent à la troupe d'une de ses outres de vin; les soldats s'assirent pour boire et engagèrent celui qui les traitait si bien à leur tenir compagnie; il eut l'air de se laisser persuader et resta. Lorsque la première outre fut épuisée une autre succéda, et les gardes burent si abondamment que bientôt ils s'enivrèrent, et accablés par la vapeur du vin, s'endormirent à la place même où ils avaient bu. Tandis qu'ils étaient plongés dans le sommeil, le jeune homme détacha, au milieu de la nuit, le corps de son frère; et après avoir, par dérision, rasé la joue droite de chacun des soldats, il mit le cadavre sur un de ses ânes, et le porta chez lui, ayant ainsi exécuté les ordres de sa mère.

Dès que le roi sut que le corps du voleur était enlevé, il montra le plus violent chagrin; cependant comme il voulait absolument con-

naître l'auteur de tant de ruses, il eut recours à un moyen que je regarde comme une fable tout-à-fait incroyable, mais que je ne laisserai pas de rapporter. Il fit établir sa propre fille dans un lieu de prostitution, et lui ordonna de recevoir indifféremment tous les hommes qui se présenteraient, en exigeant néanmoins, avant de se livrer, que chacun lui racontât ce qu'il avait fait dans sa vie de plus adroit et de plus remarquable par l'audace ou la scélératesse; il lui enjoignit de plus que, dans le cas où un de ceux qui se présenteraient lui dirait quelque chose de ce qui s'était passé dans le vol du trésor, elle s'emparât de cet homme sur-le-champ et ne le laissât point échapper. La fille du roi obéit, mais le voleur se doutant par quel motif Rhampsinite avait pris cet étrange parti, voulut l'emporter sur le roi en fécondité d'inventions. Après avoir coupé à la naissance de l'épaule le bras d'un cadavre encore récent, il le cacha sous son manteau, et alla trouver la fille du roi. Interrogé par elle comme les autres, il lui dit : « Que ce qu'il  
« avait fait de plus hardi et de plus criminel était  
« d'avoir coupé la tête de son frère, pris à un  
« piège tendu dans le trésor du roi; et que ce qu'il  
« avait fait de plus adroit était d'être parvenu à  
« enlever le corps de ce frère, après avoir enivré  
« les soldats chargés de le garder. » Lorsque la fille du roi entendit cet aveu, elle se jeta sur le jeune homme et crut l'avoir arrêté, mais comme elle

n'avait saisi que le bras mort dont il s'était muni , il s'évada par la porte, et parvint à s'enfuir.

Au récit de cette nouvelle ruse, le roi frappé d'admiration pour les ressources de l'esprit et l'audace d'un tel homme, fit publier dans toutes les villes de ses états qu'il lui accordait l'impunité, et qu'il lui destinait même de grandes récompenses s'il voulait se montrer. On dit que le voleur, se fiant à cette promesse, se présenta, que Rhampsinite lui fit un grand accueil, et lui donna sa fille comme au plus industrieux de tous les hommes, puisque les Égyptiens étant regardés comme supérieurs à tous les autres peuples, il s'était montré supérieur à tous les Égyptiens.

CXXII. Les prêtres ajoutent à tout ce que je viens de rapporter, que ce même roi est descendu vivant dans les lieux où les Grecs supposent que les enfers sont placés, et qu'il y joua aux dés avec Cérès; qu'il avait tantôt gagné, tantôt perdu contre elle, et qu'enfin il était revenu sur la terre rapportant une serviette brodée en or, dont la déesse lui avait fait présent. Depuis cette descente de Rhampsinite aux enfers et son retour, les Égyptiens instituèrent une nouvelle fête que j'ai vu célébrer encore de mon temps. Je ne sais cependant si c'est en mémoire de cet événement, ou pour tout autre motif qu'elle est fondée. Quoi qu'il en soit, dans cette solennité les prêtres revêtent un d'entr'eux d'un

manteau qu'ils ont tissu de leurs mains le jour même de la fête, lui attachent sur ses yeux une mitre, et vont ensuite le placer ainsi vêtu sur le chemin qui mène au temple de Cérès. Là, ils l'abandonnent et retournent sur leurs pas. Ils assurent que deux loups viennent prendre ce prêtre, dont les yeux sont couverts, le conduisent au temple de Cérès, éloigné de vingt stades de la ville, et que les mêmes loups le ramènent ensuite au lieu où ils l'ont pris (53).

CXXIII. Du reste, que chacun s'arrange à son choix de ces récits singuliers, suivant le degré de croyance qu'il leur accordera, pour moi je ne me suis proposé dans toute cette narration que d'écrire ce qui m'a été dit : je poursuis donc. Les Égyptiens disent que Bacchus et Cérès président à tout ce qui se passe au-dessous de la terre. Ils ont aussi les premiers avancé que l'âme des hommes est immortelle (54), et qu'après la destruction du corps elle entre dans un autre animal toujours prêt à naître, qu'elle parcourt ainsi successivement tous les animaux qui vivent sur la terre et dans les eaux, ou qui volent dans les airs, et qu'enfin elle retourne de nouveau dans le corps d'un homme naissant. Ce retour a lieu après une période de trois mille ans. Quelques Grecs ont adopté cette doctrine, les uns dans des temps reculés, les autres plus récemment, et l'ont donnée comme leur étant propre. Je connais bien leurs noms, mais je ne les écrirai pas.

CXXIV. Jusqu'au règne de Rhampsinite, l'Égypte fut gouvernée par des lois sages et rangée sous une excellente administration ; mais après la mort de ce roi , Chéops lui ayant succédé , elle éprouva de grands malheurs. Chéops fit d'abord fermer les temples , et prohiba toute espèce de sacrifices. Ensuite il condamna les Égyptiens indistinctement à des travaux publics. Les uns furent contraints à tailler des pierres dans les carrières de la chaîne Arabique et à les traîner jusqu'au Nil ; d'autres à recevoir ces pierres , qui traversaient le fleuve sur des barques , et à les conduire dans la montagne du côté de la Libye. Cent mille hommes , relevés tous les trois mois , étaient continuellement occupés à ces travaux ; et dix années , pendant lesquelles le peuple ne cessa d'être accablé de fatigues de tout genre , furent employées à faire seulement un chemin pour voiturer les pierres , ouvrage qui ne paraît pas inférieur même à l'élévation d'une pyramide. La longueur de cette chaussée était de cinq stades , sa largeur de dix orgyes , et sa hauteur , dans la position où elle est le plus relevée , de huit ; elle était recouverte en pierres polies , ornées de divers dessins sculptés (55). Dix années furent donc employées à cette construction et à celle de plusieurs chambres souterraines , ménagées dans la colline où sont élevées les pyramides. Ces souterrains étaient destinés par ce roi à sa sépulture qu'il avait placée dans une île

formée par un canal tiré du fleuve. La construction de la pyramide qui porte son nom, coûta vingt autres années de travaux. Cette pyramide est quadrangulaire, et chaque face a huit pléthres de long, sur une hauteur égale (56) ; elle est toute revêtue en pierres polies, ajustées avec le plus grand soin, et aucune de ces pierres n'a moins de trente pieds.

CXXV. D'après le procédé employé dans la construction de la pyramide, ses faces représentaient d'abord un escalier en forme de gradins. Quand elle eut été achevée sur ce plan, et qu'il fut question de la revêtir, on employa, pour élever successivement les pierres qui devaient servir à ce revêtement, des machines faites en bois et d'une petite dimension. Une de ces machines enlevait la pierre du sol même et la transportait sur le premier rang de gradins; lorsqu'elle y était parvenue, une autre la portait sur le second, et ainsi de suite, soit qu'il y eût autant de machines que de rangs de gradins, soit que ce fût la même machine qui, facile à déplacer, servit au transport de toutes les pierres; comme l'un et l'autre m'ont été dit, je dois les rapporter. De cette manière, on commença par le revêtement de la partie supérieure, et l'on continua de travailler en descendant pour finir à la partie inférieure qui touche le terrain. Sur une des faces de la pyramide, on a marqué en caractères égyptiens la quantité de raves, d'oignons et d'aulx, qui ont été consommés par

les ouvriers; et si je me rappelle bien ce que mon interprète m'a dit en me traduisant l'inscription, la dépense pour ces seuls aliments a été de mille six cents talents d'argent (57). En supposant que tout ait été dans le même rapport, quelle a dû être la dépense pour les autres objets, tels que le fer, le pain, et les vêtements des ouvriers? et cela dans l'espace de temps pendant lequel j'ai dit que ces travaux ont duré, indépendamment de celui qui a été employé à tailler les pierres, à les conduire, et à creuser les canaux; temps qui, suivant mon opinion, a dû être encore assez long.

CXXVI. Chéops, pour subvenir à ces dépenses, en vint à de tels excès, que manquant de ressources, il exigea de sa fille qu'elle se prostituât, et qu'elle lui procurât de cette manière autant d'argent qu'elle le pourrait. On ne m'a pas dit quelle somme elle amassa par ce moyen, d'après les ordres de son père; mais on m'a assuré qu'ayant formé le projet de laisser après elle un monument sous son propre nom, elle avait exigé que chacun de ceux avec qui elle avait eu commerce lui fit don d'une pierre propre à être employée dans les ouvrages qui s'exécutaient alors, et qu'elle avait fait élever avec ces pierres la pyramide qui se trouve au milieu des trois, en face de la grande. Les côtés de cette petite pyramide ont chacun un pléthre et demi de long.

CXXVII. Les prêtres égyptiens disent que

Chéops régna cinquante ans , et qu'après sa mort l'empire passa dans les mains de son frère Chéphren. Il suivit les principes de celui auquel il succédait ; et entre autres choses qu'il fit à son exemple , il éleva aussi une pyramide , qui cependant n'égale point la grandeur de l'autre , comme nous pouvons l'assurer après en avoir pris nous-mêmes la mesure. Elle n'a point non plus de chambres souterraines , ni de canal tiré du Nil , se déchargeant dans l'intérieur , comme il en existe pour la première un dont les eaux amenées du fleuve , par des conduits en maçonnerie , coulent autour de l'île où l'on dit que le tombeau de Chéops est placé. Cette seconde pyramide , élevée dans le voisinage de la grande et plus basse de quarante pieds , repose sur une première assise de pierres d'Éthiopie , variées de diverses couleurs. L'une et l'autre , au surplus , sont situées sur un monticule qui peut avoir à peu près cent pieds d'élévation. Chéphren régna cinquante-six ans.

CXXVIII. Les cent six années de règne des deux frères furent pour les Égyptiens un temps de calamités continuelles ; et pendant toute sa durée les temples restèrent constamment fermés. La haine que ces deux rois ont inspirée aux Égyptiens est telle , qu'ils ne veulent même pas en prononcer les noms , et qu'ils appellent les pyramides élevées par l'un et l'autre , les pyramides du père Philiton , du nom d'un berger qui , à

l'époque de leur construction, faisait paître ses troupeaux dans les environs (58).

CXXIX. Après Chéphren, Mycérinus, fils de Chéops, régna. La conduite de son père lui fit horreur : il ouvrit les temples, laissa respirer le peuple abattu de l'excès de ses souffrances, suspendit les travaux, donna à chacun la liberté de s'occuper de ses affaires privées, et permit les sacrifices. Il rendit d'ailleurs la justice avec plus d'équité qu'aucun autre ; et, par cette raison, il est encore aujourd'hui, de tous leurs rois celui dont les Égyptiens célèbrent le plus les louanges. Entre autres éloges, on dit que non content d'avoir jugé selon la justice, il avait coutume de donner à celui qui perdait son procès quelque indemnité tirée du trésor royal, pour calmer son chagrin. La première calamité qu'éprouva un roi si humain envers les citoyens, et dont l'administration était si douce, fut la mort de sa fille, le seul enfant qu'il eût. Dans la douleur que lui fit éprouver la perte d'un être si cher, jaloux de lui donner une sépulture plus magnifique que toute autre, il ordonna de sculpter une vache en bois, dont l'intérieur était creux, la fit dorer ensuite, et y renferma le corps de sa fille (59).

CXXX. Cette statue de vache ne fut point mise en terre, et on la voyait même encore de moi-temps au palais de Saïs, dans une salle richement décorée. Des parfums de tout genre brûlent pen-

dant le jour autour de cette image, et toute la nuit, des lampes allumées répandent une clarté continuelle. Près de ce monument, mais dans une chambre séparée, sont d'autres images qui représentent, suivant ce que m'ont dit les prêtres de Saïs, les concubines de Mycérinus. Ce sont des colosses en bois, au nombre de vingt environ : les figures en sont nues. Quant à ce que furent ces femmes, je ne puis que répéter ce qui m'en a été dit à moi-même, et je vais le rapporter.

CXXXI. On raconte donc au sujet de la statue de vache et des colosses, que Mycérinus devint amoureux de sa propre fille, qu'il réussit à en jouir malgré elle, et qu'après cette violence elle s'étrangla elle-même. Le roi, comme je l'ai dit, la fit ensevelir dans le corps de la statue de vache, et sa mère fit couper les mains de toutes celles de ses suivantes qui l'avaient livrée à son père. Il est bien vrai, en effet, que les statues sont dans le même état où l'on suppose que ces femmes étaient pendant leur vie ; mais ce récit, et particulièrement ce qui concerne les mains des colosses, me paraît un conte frivole. D'après ce que nous avons observé nous-mêmes, il est évident que les mains qui manquent sont tombées de vétusté, et on les voit encore aux pieds des colosses mêmes.

CXXXII. Au surplus, entre autres ornements, la statue de vache a le corps entièrement couvert d'une housse de pourpre, à l'exception de la tête

et du col qui brillent revêtus de lames d'or très-épaisses. Entre les cornes est un cercle également en or, et représentant le cours du soleil. La vache n'est point figurée droite, mais couchée sur ses genoux; elle est de la grandeur d'une vache vivante de forte taille. On la tire tous les ans du bâtiment où elle est déposée, et on la fait sortir en plein air, à la même époque où les Égyptiens pleurent la mort du dieu qu'il ne m'est pas permis de nommer ici. On explique cette cérémonie en disant que la fille de Mycérinus, mourante, avait demandé à son père qu'on lui fit voir le soleil une fois par an.

CXXXIII. Après la perte de sa fille, le roi éprouva un second malheur : un oracle, arrivé de Buto, lui annonça qu'il vivrait encore six années, et mourrait dans la septième. Mycérinus, affligé de cette prédiction, fit reprocher au dieu une si grande injustice : « Son père et son oncle, « exposait-il, qui firent fermer les temples, qui, « sans égard pour les dieux, désolèrent les hommes, « avaient néanmoins vécu pendant de longues « années, tandis que lui, plein de piété envers ces « dieux, devait cesser de vivre si promptement. » A ces reproches, le dieu répondit : « Que la durée « de la vie du roi était abrégée, parce qu'il avait « contrarié l'arrêt du destin, d'après lequel il fallait « que l'Égypte fût malheureuse pendant cent cin- « quante ans; que les deux rois qui l'avaient précédé « avaient eu connaissance de cet arrêt, mais que

« lui l'avait ignoré. » Mycérinus jugeant par cette réponse que son sort était décidé, voulut mettre à profit le temps qui lui était accordé; il faisait donc, dès que la nuit arrivait, allumer des flambeaux, se livrait aux plaisirs de la table et à tous les genres de volupté, qu'il n'interrompait ni le jour ni la nuit; il passait sa vie sur le bord des eaux, sous des bocages, et par-tout où le pays lui offrait d'aimables retraites: il imaginait ainsi démontrer la fausseté de l'oracle, et prouver qu'il aurait vécu réellement douze années au lieu de six, en faisant des nuits autant de jours.

CXXXIV. Il éleva aussi une pyramide, mais beaucoup plus petite que celle de son père; elle est quadrangulaire, chaque côté ayant trois pléthres moins vingt pieds (60); et jusques à la moitié de sa hauteur elle est construite en pierre d'Éthiopie. C'est la pyramide que quelques Grecs appellent la pyramide de la courtisane Rhodope; mais cette opinion est sans fondement. Il faut même que ceux qui l'ont avancée n'aient pas bien connu ce qu'était Rhodope, autrement ils ne lui auraient pas attribué une dépense qui, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'est élevée à une infinité de milliers de talents; de plus, Rhodope florissait pendant le règne d'Amasis, et non pendant celui de Mycérinus; ainsi elle n'a vécu qu'un grand nombre d'années après les rois qui ont fait élever les pyramides. Du reste, elle était Thrace de nation, esclave d'Iadmon, fils d'He-

phæstiopolis, citoyen de Samos, et eut pour compagnon d'esclavage Ésope le fabuliste. Il paraît en effet certain qu'Ésope fut esclave d'Iadmon; et entre autres preuves on rapporte celle-ci : Que les habitants de Delphes, pour obéir à l'oracle, ayant plusieurs fois fait demander par des hérauts publics « s'il existait quelqu'un qui voulût pour-  
« suivre la vengeance de la mort d'Ésope, » il ne se présenta pour cette poursuite qu'un fils d'Iadmon qui portait le même nom que son père. Il est donc démontré qu'Ésope avait appartenu à Iadmon.

CXXXV. Rhodope vint en Égypte, où elle fut conduite par Xanthus le Samien. Amenée dans ce pays pour tirer parti de ses charmes, elle fut rachetée très-chèrement par Charaxus de Mitylène, fils de Scammandronime, et frère de la célèbre Sappho. Devenue libre, elle resta en Égypte; et, comme elle était d'une grande beauté, elle y amassa des richesses, immenses si l'on veut pour une Rhodope, mais non pas au point de la mettre en état de faire construire une pyramide à ses frais. Quiconque même voudra connaître aujourd'hui la valeur du dixième de ce qu'elle possédait, le peut aisément, et verra que ces richesses ne sont pas aussi grandes qu'on le suppose. On sait, en effet, que Rhodope ayant désiré laisser dans la Grèce un monument qui rappelât son souvenir, avait voulu consacrer à Delphes un ouvrage qui ne ressemblât à aucun

de ceux qui se voient dans les temples : elle imagina donc de faire fabriquer un grand nombre de broches en fer, propres à rôtir des bœufs entiers, et dépensa pour cette offrande la dixième partie de ses biens : elle envoya ensuite ces broches à Delphes, et on les voit encore attachées ensemble derrière l'autel consacré par les habitants de Chio, situé en face de l'entrée du temple. Au surplus, Naucrète, en Égypte, est renommée par la beauté des courtisanes qui y vivent ; celle dont nous parlons ici, habitait cette ville, et acquit une telle célébrité que le nom de Rhodope est connu de tous les Grecs. Après cette courtisane, une autre nommée Archidice fut également chantée dans la Grèce, mais elle eut cependant moins de réputation que la première. Charaxus, ayant racheté Rhodope, revint à Mitylène, et sa sœur Sappho ne lui épargna pas les railleries dans ses vers : mais en voilà assez sur ce sujet.

CXXXVI. Je reprends la suite des chroniques des prêtres. Après la mort de Mycérinus, Asychis fut roi d'Égypte. Les propylées du temple de Vulcain, qui regardent le soleil levant, ont été bâtis par lui ; ils sont plus magnifiques et plus vastes que les autres. Tous, à la vérité, sont ornés de figures gravées, et présentent aux yeux une variété infinie dans leur construction ; mais ces derniers l'emportent beaucoup par la grandeur. On rapporte que, sous le règne de ce roi, le commerce ayant été interrompu par le manque d'argent,

on avait fait une loi pour autoriser les Égyptiens à emprunter en mettant en gage les corps de leurs pères. Cette même loi portait en outre que le prêteur en avançant la somme serait mis en possession de la sépulture de la famille de l'emprunteur. Elle privait aussi celui qui, ayant déposé ce gage, ne restituait pas l'argent, des honneurs de la sépulture paternelle, ou de toute autre après sa mort, et lui interdisait même d'en faire jouir ses enfants lorsqu'ils mouraient avant lui. Au surplus, Asychis ayant voulu l'emporter sur tous les rois d'Égypte qui l'avaient précédé, laissa comme monument de son règne une pyramide construite en briques, portant une inscription gravée sur une table de pierre, et conçue en ces termes : « Ne me méprisez pas en me comparant aux pyramides de pierre, car je l'emporte sur elles autant que Jupiter l'emporte sur les autres dieux. Apprenez donc ce qui s'est passé : on a fait pénétrer dans le fond du lac des perches armées de crocs ; ensuite on a recueilli la vase qui s'y était attachée, et l'on en a fait des briques. Voilà de quelle manière j'ai été construite. » Tels sont les ouvrages que ce roi a laissés.

CXXXVII. Après Asychis, le roi qui lui succéda fut un habitant de la ville d'Anysis, et qui s'appelait lui-même Anysis ; il était aveugle. Sous son règne, les Éthiopiens, ayant à leur tête un roi nommé Sabacos, firent une irruption en Égypte.

Le roi aveugle, obligé de fuir, se cacha dans les marais, laissant l'Éthiopien maître de l'Égypte, qu'il gouverna pendant cinquante ans ; voici pendant cet espace de temps ce qui se passa de plus remarquable : Sabacos abolit la peine de mort pour quelque crime que ce fût, et les coupables, suivant la nature ou la grandeur du délit, étaient condamnés à travailler plus ou moins de temps pour élever des digues autour de la ville qu'ils habitaient. De cette manière, le sol des villes d'Égypte s'exhaussa considérablement : il s'était accru déjà par l'amoncellement des terres tirées des canaux que Sésostris fit creuser, mais il fut élevé ensuite bien davantage sous le roi éthiopien. De toutes les villes où le sol a subi ces divers accroissements, celle où, suivant mon opinion, une plus grande quantité de terre a été rapportée, est Bubaste, qui renferme un temple célèbre consacré à la déesse de ce nom. Beaucoup de temples peuvent être plus vastes et avoir plus coûté à construire, mais aucun n'est aussi agréable à voir. Bubaste est l'Artemis (\*) des Grecs.

CXXXVIII. Le terrain où ce temple est bâti, à l'exception du chemin qui y conduit, est une île. Cette île est formée par deux canaux tirés du Nil, qui, sans se confondre, arrivent séparément jusques à l'entrée de l'enceinte, et de là coulent chacun d'un côté opposé. La largeur de l'un et

---

(\*) Diane des latins.

de l'autre est de cent pieds, et leurs bords sont ombragés par des arbres. Les propylées, dont l'élévation est de dix orgyes, sont ornés de figures sculptées de six coudées de haut et d'un travail remarquable. Comme ce temple est situé au centre de la ville, il est aperçu de tous les points, parce que le sol environnant s'étant exhaussé, tandis que celui où le temple repose est resté tel qu'il était anciennement, la vue plonge de tous côtés sur cet édifice. Il est entièrement ceint par une muraille décorée de figures sculptées. En dehors est un vaste bocage d'arbres très-élevés, plantés autour de la grande chapelle où la statue de la déesse est placée. La longueur et la largeur de l'enceinte sont, en tout sens, d'un stade entier. A partir de l'entrée est une rue pavée en pierre dans l'espace de trois stades au moins, se dirigeant par la place publique vers l'orient; la largeur de cette rue est de quatre pléthres; elle est bordée des deux côtés d'arbres magnifiques qui semblent toucher au ciel, et vient aboutir au temple de Mercure: tel est ce lieu célèbre.

CXXXIX. Enfin les Éthiopiens abandonnèrent l'Égypte, et les prêtres expliquent cette retraite par une vision que le roi eut en dormant et qui le détermina à fuir. Il lui parut, disent-ils, voir en songe un homme debout qui lui conseillait de réunir les prêtres de l'Égypte et de les couper tous par le milieu du corps. Le roi pensa que par cette vision les dieux avaient voulu lui inspirer

l'idée de commettre un tel crime, afin que se rendant également coupable d'impiété envers eux et envers les hommes, il en fût puni par quelque grand malheur. Ainsi, bien loin d'obéir, il crut que le temps pendant lequel il lui avait été donné de régner en Égypte était expiré, et qu'il n'avait plus qu'à s'en éloigner. Les oracles qu'il avait consultés en Éthiopie lui avaient en effet prédit qu'il régnerait pendant cinquante ans en Égypte; comme ce temps était écoulé, et que le songe qu'il avait fait le troublait, Sabacos prit le parti d'abandonner le pays.

CXL. Aussitôt que les Éthiopiens se furent retirés, le roi aveugle prit de nouveau les rênes de l'empire, après avoir quitté les marais qui lui avaient servi de retraite, et où il était parvenu à se former, en amoncelant des terres et de la cendre, une île qu'il habitait. Pour l'exécution de cette entreprise, il prescrivait à tous ceux des Égyptiens qui, à l'insu de Sabacos, s'étaient imposé l'obligation de lui fournir des vivres, d'apporter en même temps de la cendre comme un présent précieux pour lui. Personne n'a pu retrouver cette île avant le règne d'Amyrtée, quoique ses prédécesseurs en aient fait faire la recherche pendant plus de sept cents ans (61). Elle porte le nom d'Elbo, et peut avoir dix stades dans tous les sens.

CXLI. A la mort d'Anysis, un prêtre de Vulcain nommé Séthon, lui succéda. Ce roi négligea

beaucoup l'ordre des guerriers, comme n'ayant aucun besoin de leurs services; et parmi un grand nombre de marques d'indifférence, il alla jusqu'à les priver des douze aroures (62) de terres labourables, concédées à chaque individu de cet ordre par les rois ses prédécesseurs, et choisies dans les meilleures terres. Aussi, lorsque peu de temps après une armée nombreuse, commandée par Sannacharib, roi des Assyriens et des Arabes, vint attaquer l'Égypte, aucun des guerriers Égyptiens ne voulut marcher. Le prêtre-roi, inquiet de ce refus et incertain du parti qu'il devait prendre, entra dans le temple de Vulcain, et vint déplorer aux pieds de la statue du dieu, les malheurs qui le menaçaient. Pendant qu'il exhalait ses plaintes, le sommeil s'empara de ses sens, et il lui parut voir en songe le dieu debout près de lui qui le rassurait, et lui promettait qu'avec le secours qu'il allait recevoir il n'aurait rien à redouter de l'armée arabe. Le roi se confiant à cette vision, rassembla tous ceux qui consentirent à le suivre, et marcha vers Peluse, qui est le point par lequel on peut pénétrer en Égypte, n'ayant avec lui aucun soldat, mais seulement un ramas de marchands, d'artisans, et de journaliers. Il était à peine arrivé qu'un nombre infini de rats champêtres se répandit dans le camp ennemi, et pendant le cours d'une seule nuit rongea si bien les cordes des arcs, les carquois, et jusques aux attaches des boucliers, que l'armée privée

de toute espèce d'armes fut contrainte de prendre la fuite le lendemain. Poursuivie par les Égyptiens, elle perdit beaucoup de monde. En mémoire de cet événement, on voit dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représente Sethon tenant dans sa main un rat, avec cette inscription : « En me voyant apprenez à révéler les « dieux. »

CXLII. L'espace de temps parcouru dans la narration que je viens de faire, d'après les récits des Égyptiens, particulièrement de leurs prêtres, comprend, (si l'on s'en rapporte aux mêmes autorités), depuis leur premier roi Ménès jusqu'au règne du prêtre de Vulcain, le dernier dont j'ai parlé, trois cent quarante et une générations, et a fourni un égal nombre de rois et de grands-prêtres. Or, trois cents générations font dix mille ans, en comptant cent ans pour trois générations ; ajoutant ensuite à cette somme les quarante et une générations, en surplus des trois cents, et qui donnent mille trois cent quarante ans (63), on trouve onze mille trois cent quarante années (64), pendant lesquelles les prêtres affirment qu'aucun dieu ne s'est montré sous une forme humaine. Ils assurent de même qu'il n'en a point paru sous aucun des rois égyptiens qui ont régné ou avant ou depuis cette époque. Ils disent de plus, que dans cette longue succession de siècles, le soleil avait changé quatre fois la place de son lever ordinaire (65) ; et qu'il s'est levé deux

valle est le plus petit de tous ; ils ne font cet intervalle que de quinze mille ans. Du reste, les prêtres prétendent savoir très-positivement ces dates, ayant eu soin de supputer régulièrement et d'enregistrer sans interruption toutes les années qui se sont écoulées. Pour nous, nous comptons à peine, depuis la naissance de Bacchus, qui eut pour mère Sémélé, fille de Cadmus, jusques au temps où je vis, seize cents ans (67) ; depuis celle d'Hercule, fils d'Alcmène, neuf cents environ ; et depuis celle de Pan, fils de Pénélope ( car on prétend que le Pan des Grecs est né d'elle et de Mercure ), moins d'années que depuis la guerre de Troie, qui ne remonte guère à plus de huit cents ans avant moi.

CXLVI. Chacun est maître de choisir, entre ces deux opinions, celle qui lui paraîtra la plus vraisemblable. Pour moi, j'ai déjà dit ce que je pensais sur l'une et sur l'autre (\*). J'ajouterai seulement que s'il eût paru anciennement dans la Grèce des dieux du même nom que l'Hercule, fils d'Alcmène, le Bacchus, fils de Sémélé, et le Pan, fils de Pénélope, et que ces dieux y eussent autrefois vécu, il faudrait alors convenir que ceux dont l'existence est évidemment plus récente, ne seraient que des hommes revêtus des noms de ces dieux qui les avaient précédés ; mais comme les Grecs eux-mêmes disent de Bacchus, qu'aussitôt

---

(\*) Chapitre 43 et 46.

après sa naissance Jupiter le fit coudre dans sa cuisse, et le transporta dans l'île de Nyse, située en Éthiopie, au-delà de l'Égypte; comme ils conviennent aussi à l'égard de Pan, qu'ils ne savent au fond à qui attribuer sa naissance, il est évident pour moi que ce n'est que très-récemment que les Grecs ont appris les noms de ces deux divinités, ainsi que ceux de toutes les autres, et qu'ils ont simplement placé leur naissance à l'époque où cette connaissance leur est venue; ce qui explique la confusion.

CXLVII. Tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici, je le tiens des Égyptiens seuls; ce que je vais dire par la suite sur les événements qui ont eu lieu en Égypte, je le puiserai non-seulement dans leurs récits, mais encore dans ceux de beaucoup d'autres avec lesquels les Égyptiens sont d'accord, et dans ce que j'ai vu moi-même.

Les Égyptiens, après la mort du prêtre de Vulcain, se trouvaient libres et indépendants; mais comme ils n'ont jamais su, dans aucun temps, vivre sans rois, ils en établirent douze, entre lesquels ils partagèrent toute l'Égypte. Ces rois s'étant unis par des mariages, convinrent qu'aucun ne chercherait à opprimer ses voisins ou à étendre son domaine, aux dépens d'un autre; et ils régnèrent ainsi liés ensemble par des traités d'amitié. Ces traités furent observés d'autant plus religieusement, qu'un oracle, au commencement de leur règne, avait prédit: « Que celui d'entre

« eux qui dans le temple de Vulcain ferait ses libations avec une patère d'airain, régnerait sur toute l'Égypte. » Il faut observer ici qu'ils tenaient leurs assemblées dans tous les temples indifféremment.

CXLVIII. Ces rois voulurent laisser en commun un souvenir de leur règne; et, d'après leurs ordres, le labyrinthe fut construit: il est situé un peu au-dessus du lac Moëris, en face de la ville des crocodiles. J'ai vu ce monument, que j'ai trouvé supérieur à sa réputation; je crois même qu'en réunissant tous les bâtimens construits, tous les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore au-dessous de cet édifice, et pour le travail et pour la dépense, quoique le temple d'Éphèse et celui de Samos, soient justement célèbres. Les pyramides mêmes étaient certainement alors des monuments qui surpassaient leur renommée; chacune d'elles pouvait être comparée à ce que les Grecs ont produit de plus grand, et cependant le labyrinthe l'emporte sur elles. On y voit dans l'intérieur douze cours recouvertes d'un toit (68), et dont les portes sont opposées alternativement les unes aux autres. Six de ces cours sont tournées au nord, et six au midi; elles sont contiguës et situées dans une enceinte formée par un mur extérieur. Les chambres que renferment les bâtimens du labyrinthe sont toutes doubles, les unes voûtées et souterraines, les autres élevées sur ces premières; elles sont

au nombre de trois mille ; quinze cents à chaque étage. Nous avons parcouru celles qui sont au-dessus du sol , et nous en parlons d'après ce que nous avons vu ; mais pour celles qui sont au-dessous , nous n'en savons que ce que l'on nous en a dit , les gardiens n'ayant voulu , pour rien au monde , consentir à nous les montrer ; elles renferment , disent-ils , les tombeaux des rois qui ont anciennement fait bâtir le labyrinthe , et ceux des crocodiles sacrés ; ainsi nous ne pouvons rapporter sur ces chambres que ce que nous avons entendu dire. Quant à celles de l'étage supérieur , nous n'avons rien vu de plus grand parmi les ouvrages sortis de la main des hommes : la variété infinie des communications et des galeries rentrant les unes dans les autres , que l'on traverse pour arriver aux cours , cause mille surprises à ceux qui parcourent ces lieux , en passant tantôt d'une des cours dans les chambres qui les environnent , tantôt de ces chambres dans des portiques , ou de ces portiques dans une autre cour : les plafonds sont par-tout en marbre , ainsi que les murailles , et ces murailles sont chargées d'une foule de figures sculptées en creux ; chaque cour est ornée d'un péristyle presque toujours exécuté en marbre blanc. A l'angle qui termine le labyrinthe , on voit une pyramide de quarante orgyes de haut , décorée de grandes figures sculptées en creux : on communique à cette pyramide par un chemin pratiqué sous terre.

CLIX. Quelque merveilleux que soit le labyrinthe, le lac Mœris, près duquel il est bâti, me paraît encore plus admirable. Ce lac a trois mille six cents stades de circuit, qui font soixante schoenes, et par conséquent un développement égal à celui de toute la longueur de l'Égypte, en suivant le rivage de la mer; sa figure est oblongue du midi au nord, et sa plus grande profondeur de cinquante orgyes. En voyant au milieu de ce lac deux pyramides couvertes par l'eau jusqu'à la hauteur de cinquante orgyes, et s'élevant autant au-dessus, on ne peut douter qu'il n'ait été construit à mains d'hommes; au sommet de chacune des pyramides est un colosse en pierre, qui représente une figure assise sur un trône. Ces pyramides ont, comme on voit, cent orgyes de haut en tout. Cent orgyes mesurées exactement font le stade de six pléthres, l'orgye étant de six pieds ou quatre coudées, puisque le pied est de quatre palmes et la coudée de six. L'eau qui remplit le lac n'est point de source, le pays est au contraire tout-à-fait sec, mais elle y arrive du Nil par des canaux souterrains, et cette eau coule six mois du Nil dans le lac, six autres mois du lac dans le fleuve. Pendant cette dernière période, la vente du poisson fait entrer dans le trésor du roi un talent d'argent par jour; mais quand l'eau verse dans le lac, la pêche ne produit par jour que vingt mines.

CL. Les naturels du pays prétendent que ce

lac se décharge dans la Syrte de Libye par un conduit souterrain, qui prend naissance près du mont situé au-dessus de Memphis, du côté occidental du lac, et tend vers l'intérieur des terres. Du reste, comme, malgré tout le soin que j'y ai mis, je n'ai pu observer aucune trace des fouilles de terrain creusé pour le lac, je demandai aux habitants qui vivent tout-à-fait sur les lieux, ce qu'était devenue la terre qu'on en avait retirée, et ils me dirent qu'elle avait été enlevée. Je les crus assez facilement, d'après ce que je savais déjà sur un ouvrage du même genre, exécuté à Ninive, ville des Assyriens, et sur la manière dont s'y étaient pris des voleurs pour dérober les trésors que Sardanapale, roi de Ninive, avait enfouis. Ces voleurs, en partant de leur maison, entreprirent de se creuser sous terre un chemin jusques au palais; et pour se débarrasser de la terre qu'ils avaient déblayée, ils allaient, lorsqu'il était nuit, la jeter dans le Tygre, qui passe près de Ninive: ils vinrent par ce moyen à bout de leur entreprise. On me dit en Égypte qu'on employa la même méthode pour la fouille du lac, si ce n'est cependant que l'opération ne se fit pas de nuit et qu'elle eut lieu en plein jour. Les terres retirées furent portées dans le Nil, dont le courant les dispersa après les avoir reçues. C'est ainsi que l'on assure que ce lac a été creusé.

CLI. Les douze rois, dont j'ai parlé, continuaient

à régner, en observant une exacte justice, lorsqu'après un assez long temps, il arriva, que se trouvant réunis pour sacrifier dans le temple de Vulcain, et devant faire leurs libations le dernier jour de la fête, le grand-prêtre apporta les patères d'or, dont ils avaient coutume de se servir; mais se trompant sur le nombre, il n'en présenta que onze au lieu de douze. Le dernier d'entre eux, qui se nommait Psammitichus; n'en trouvant donc pas pour lui, ôta son casque, qui était d'airain, et s'en servit pour faire une libation. Les rois portaient alors assez généralement des casques, et le hasard avait fait que ceux-ci en avaient tous ce jour-là; ainsi il paraît bien que ce fut sans aucun dessein que Psammitichus avait fait usage du sien. Mais les autres, frappés de son action, se souvinrent qu'un oracle avait prédit que celui d'entre eux qui ferait une libation avec une patère d'airain deviendrait le seul roi de l'Égypte. Ils ne crurent cependant pas juste de faire mourir Psammitichus, parce qu'ils se convinrent, après l'avoir soigneusement interrogé, qu'il n'avait rien fait à dessein; mais ils le reléguèrent dans la partie marécageuse de l'Égypte, diminuèrent considérablement son autorité, et lui défendirent de quitter les marais ou de communiquer avec toute autre partie de l'Égypte.

CLII. Ce même Psammitichus, après la mort de son père Nécos, que le roi Éthiopien Sabacos avait fait mourir, s'était déjà réfugié une

fois dans la Syrie. Rappelé de cet exil et reconduit en Égypte par les habitants du nome de Saïs, après le départ de l'Éthiopien, lorsqu'à la suite du songe que j'ai rapporté plus haut, cet étranger abandonna l'empire; il avait été choisi pour un des douze rois: il se trouvait donc une seconde fois exilé et relégué dans les marais par les onze autres, pour s'être servi, comme je l'ai dit, de son casque dans une libation. Irrité de tant d'injures, il songea aux moyens de se venger; mais avant de rien arrêter, il envoya consulter à Buto l'oracle de Latone; et cet oracle, qui passe en Égypte pour le plus véridique, lui répondit; « Que sa vengeance lui viendrait de la mer, dès qu'il en verrait apparaître des hommes d'airain. » Cette réponse ne lui parut d'abord mériter aucune confiance; cependant peu de temps après des Ioniens et des Cariens, qui couraient la mer, furent forcés par les vents d'aborder en Égypte. Comme en mettant pied à terre ils étaient couverts de leur armure d'airain, l'Égyptien qui vint dans les marais en porter la nouvelle à Psammitichus, et qui n'avait jamais vu d'hommes ainsi armés, lui annonça que des hommes d'airain, venus par mer, ravageaient la campagne. Psammitichus voyant ainsi l'oracle accompli, s'empressa d'accueillir ces Ioniens et ces Cariens, et leur fit de magnifiques promesses pour les déterminer à s'attacher à lui. Ils y consentirent; et avec leur secours et celui des Égyptiens qui

s'étaient joints à son parti, il parvint à renverser les autres rois.

CLIII. Psammitichus, devenu maître de toute l'Égypte, fit construire, au temple de Vulcain à Memphis, les propylées qui regardent le midi; il fit élever aussi la cour où l'on nourrit Apis lorsqu'il apparaît. Cette cour est située en face des propylées; un péristyle, dont les murs sont couverts de figures sculptées, règne autour; et, au lieu de colonnes, est soutenu par des colosses de douze coudées de haut. Apis, dans la langue grecque, se traduit par Epaphus.

CLIV. Psammitichus fit présent aux Ioniens et aux Cariens, qui l'avaient si bien servi, de diverses portions de terrains, situées en face les unes des autres, séparées seulement par le Nil, et donna à ces deux établissements le nom de Camps. Après leur avoir distribué ces terres, il remplit également les autres promesses qu'il leur avait faites. Enfin, il leur confia des enfants Égyptiens pour apprendre la langue grecque; et c'est des Égyptiens instruits de cette manière que descendent ceux qui servent encore aujourd'hui d'interprètes. Ces Ioniens et ces Cariens habitèrent pendant longtemps les terres qu'ils avaient reçues; elles sont situées vers la mer, un peu au-dessous de Bubaste, près de la bouche Pélusienne du Nil; mais par la suite le roi Amasis les en retira pour les établir à Memphis, et se faire garder par eux contre les Égyptiens mêmes. C'est seulement depuis l'époque

de leur établissement en Égypte que nous autres Grecs, dans nos relations commerciales avec eux, avons pu nous instruire exactement par leur secours de l'histoire d'Égypte, à dater du règne de Psammitichus, et sous les rois qui lui ont succédé; car ces Grecs sont les premiers étrangers qui, parlant une langue différente de celle du pays, l'ont habité. On voyait encore de mon temps, sur les terrains d'où on les avait tirés pour les faire venir à Memphis, des restes de leurs chantiers et les ruines de leurs habitations. C'est de cette manière que Psammitichus régna sur toute l'Égypte.

CLV. J'ai déjà eu l'occasion de faire mention plusieurs fois d'un oracle établi en Égypte; je vais entrer dans quelque détail sur ce sujet qui mérite une attention particulière. L'oracle dont je veux parler est celui de Latone; le temple de cette déesse est dans une très-grande ville située sur la bouche Sebennytique du Nil: on la rencontre en remontant de la mer par ce canal, et elle se nomme Buto, comme je l'ai déjà dit plus haut. On y voit aussi un temple de Diane et d'Apollon; mais celui de Latone, où réside l'oracle, est plus grand; il est décoré de propylées de dix orgyes d'élévation. Je vais rapporter ce qui, parmi tous les objets qu'on y remarque, a le plus excité mon admiration. Dans l'enceinte sacrée de ce temple, on voit une chapelle de Latone; elle est faite d'une seule pierre; sa hauteur, sa largeur et les murs sont d'égale dimension,

et n'ont pas moins de quarante coudées dans tous les sens. Une autre pierre forme seule la toiture, avec une saillie de quatre coudées.

CLVI. Ce singulier édifice est ce qui m'a paru de plus merveilleux dans toute l'enceinte du temple. Vient ensuite ce que l'on appelle l'île de Chemmis; cette île, située sur un lac vaste et profond, attenant au temple, est flottante, suivant le rapport des Égyptiens. Pour moi, je ne l'ai vue ni flotter, ni éprouver aucun mouvement; et je fus étrangement surpris d'entendre dire qu'il y eût des îles flottantes. Quoi qu'il en soit, on a bâti dans celle-ci une très-grande chapelle dédiée à Apollon, et trois autels. Il y croît un grand nombre de palmiers, ainsi que beaucoup d'autres plantes ou stériles ou portant des fruits. Les Égyptiens, qui prétendent que cette île est flottante, racontent en même temps que Latone, l'une de leurs huit divinités anciennes, habitait la ville de Buto, où est actuellement l'oracle; qu'ayant reçu d'Isis Apollon en dépôt, elle l'avait caché dans l'île; pour le soustraire à la recherche de Typhon, qui voulait s'emparer du fils d'Osiris (ils font Diane et Apollon enfants de Bacchus et d'Isis, et Latone leur nourrice et leur protectrice). En effet, chez eux Apollon est Orus, Cérés Isis, Diane Bubastis; et c'est certainement d'après cette théologie des Égyptiens, qu'Æschyle, fils d'Euphorion, seul parmi les poètes qui ont fleuri jusqu'à ce jour, a fait, dans ses vers,

Diane fille de Cérés. Enfin, les Égyptiens ajoutent que c'est depuis ce temps que l'île est devenue flottante.

CLVII. Psammitichus régna en Égypte cinquante-quatre ans; il en employa vingt-neuf au siège d'Azotus, grande ville de la Syrie, qu'il finit par prendre : ainsi Azotus est, du moins à notre connaissance, de toutes les villes celle qui a soutenu un plus long siège.

CLVIII. Nécos, fils de Psammitichus, succéda à son père. C'est lui qui le premier entreprit de faire communiquer le Nil à la mer Érythrée, par un canal qu'il commença, et que Darius, roi des Perses, fit creuser une seconde fois; sa longueur est de quatre jours de navigation, et sa largeur telle que deux trirèmes peuvent y passer en ramant. L'eau qui l'alimente provient du Nil, d'où elle est dérivée un peu au-dessus de Bubaste; près de la ville arabe appelée Patumos (69); ce canal se jette dans la mer Érythrée, et prend naissance dans la partie de la plaine d'Égypte, attenante à l'Arabie, située à l'opposite de Memphis, et contiguë à la montagne dans laquelle sont les carrières. A partir du pied de cette montagne, le canal est creusé pendant un assez long espace dans la direction du couchant à l'orient, puis il suit les contours des vallées; et après s'être dégagé de la montagne, il s'avance au midi pour se jeter dans le golfe Arabique. La route la plus courte et la plus directe de la mer du nord à

celle du midi, que l'on nomme aussi mer Érythrée, n'est exactement, à partir du mont Casius, qui sépare l'Égypte de la Syrie, jusques au golfe Arabique, que de mille stades; mais cette distance est beaucoup plus grande par le canal, à cause de ses nombreuses sinuosités. Lorsque ces travaux furent entamés sous le règne de Nécos, cent vingt mille ouvriers Égyptiens y périrent; et l'entreprise était à peine à moitié, quand le roi fit cesser de creuser, arrêté par un oracle qui lui déclara : « Qu'il travaillait pour un barbare. » Les Égyptiens appellent barbares tous ceux qui ne parlent pas leur langue.

CLIX. Nécos, ayant renoncé à ce grand ouvrage, se tourna du côté des expéditions militaires. Il fit faire des vaisseaux, tant sur la mer du nord que sur le golfe Arabique, dans la mer Érythrée; et l'on voit encore la trace des chantiers où ils furent construits. Ces vaisseaux lui formèrent une marine, dont il se servit pour l'exécution de ses projets. D'un autre côté, il mena par terre une armée contre les Syriens, qu'il vainquit près de Magdole. A la suite de ce combat, il s'empara de Cadytis (70), ville considérable de la Syrie, et consacra l'habit dont il était vêtu, quand il remporta ces victoires, à Apollon, dans le temple des Branchides, au pays des Milésiens. Enfin, après un règne de seize ans complets, il mourut, et laissa l'empire à son fils Psammis.

CLX. Sous le règne de Psammis, on vit arriver en Égypte des députés envoyés par les Éléens; ils venaient vanter les institutions que leurs concitoyens avaient adoptées dans la célébration des jeux olympiques, et soutenir qu'elles étaient tout ce que les hommes avaient pu établir de mieux conçu et de plus équitable, prétendant que les Égyptiens mêmes, quoiqu'ils fussent regardés comme les plus sages des hommes, n'avaient rien imaginé de si parfait. Lorsque l'on fut informé du motif de leur voyage, le roi réunit près de lui les hommes les plus éclairés de l'Égypte; ils écoutèrent les députés éléens, qui leur firent le détail de tous les réglemens établis pour la célébration des jeux olympiques, et ajoutèrent ensuite : « Qu'ils étaient venus reconnaître si les  
 « Égyptiens avaient conçu quelque institution plus  
 « conforme à la stricte équité. » Quand ils eurent fini, les sages égyptiens, après quelque délibération, demandèrent aux députés si leurs concitoyens étaient admis à concourir dans les combats et à disputer le prix. Les députés répondirent qu'il était permis aux Éléens, comme au reste des Grecs, de se présenter et de combattre. « En ce cas, reprirent  
 « les Égyptiens, vous vous êtes grandement éloigné  
 « gnés des principes de l'équité; et comment est-il  
 « possible que vous ne favorisiez pas toujours, aux  
 « dépens de l'étranger, celui de vos concitoyens  
 « qui aura combattu? Si donc vous voulez vous  
 « conformer aux règles d'une<sup>1</sup> justice rigoureuse,

« et si c'est pour les connaître que vous êtes  
« venus en Égypte, établissez que la lice ne soit  
« ouverte qu'aux étrangers, et défendez à tous  
« vos concitoyens d'y descendre. » Tel est le conseil que les Égyptiens donnèrent aux Éléens.

CLXI. Psammis régna seulement pendant six ans, et mourut au retour d'une expédition qu'il avait faite en Éthiopie : son fils Apriès lui succéda, et fut, après son bisaïeul Psammitichus, le plus heureux de tous les rois ses prédécesseurs, pendant un règne de vingt-cinq ans. Il fit la guerre contre Sidon, et eut l'avantage dans un combat naval qu'il soutint contre les Tyriens; mais lorsque, suivant sa destinée, l'adversité dut l'atteindre, il éprouva des revers dont j'expliquerai les causes avec plus d'étendue en traitant des affaires de Libye, et que je me bornerai à indiquer ici succinctement. Apriès avait envoyé une armée contre les Cyrénéens, et cette armée essuya une défaite complète. Les Égyptiens, imputant ce malheur au roi, se révoltèrent; sous le prétexte qu'il avait, de dessein prémédité, exposé l'armée à une ruine certaine, afin de pouvoir, lorsqu'elle serait détruite, régner plus absolument sur le reste des Égyptiens. Ces murmures, soutenus par les troupes qui revenaient de l'expédition, et par les amis de ceux qui avaient succombé, amenèrent une rébellion ouverte.

CLXII. Apriès, instruit de l'état des choses, envoya Amasis parler aux rebelles, pour essayer

de les ramener. Amasis obéit; et ayant joint les Égyptiens révoltés, cherchait à leur persuader de rentrer dans le devoir, lorsqu'un homme, qui se trouvait derrière lui pendant qu'il discourait, lui mit sur la tête un casque en s'écriant : « Qu'il soit notre roi. » Cette action fut loin de déplaire à Amasis, et il le fit voir promptement; car à peine ces rebelles l'avaient-ils salué roi des Égyptiens, qu'il prit des mesures pour s'emparer de la personne d'Apriès. Cependant dès que celui-ci fut informé de ce nouvel événement, il fit partir un des hommes les plus distingués de l'Égypte, nommé Patarbémis, avec l'ordre de lui amener Amasis vivant. Patarbémis arriva près d'Amasis, et lui ordonna de le suivre; mais Amasis, qui se trouvait en ce moment à cheval, leva la cuisse, et laissant échapper un vent, lui dit, pour toute réponse, de porter cela à Apriès. Cependant Patarbémis ayant insisté, Amasis ajouta : « Qu'il y avait déjà long-temps qu'il s'était préparé à ce voyage, et qu'Apriès n'aurait pas à se plaindre, puisque non-seulement il irait bientôt le trouver, mais lui ramènerait encore bien du monde. » Patarbémis comprit parfaitement le vrai sens de ces paroles; et voyant qu'effectivement Amasis allait se mettre en marche, se hâta de retourner près du roi pour lui annoncer le mauvais succès de sa mission; mais Apriès, qui le vit revenir sans amener Amasis, ne voulut entendre aucune excuse, et, dans sa colère, lui

fit couper le nez et les oreilles. Indignés du traitement barbare et outrageant que subissait un homme si considéré, les Égyptiens restés jusque-là fidèles à Apriès, se déclarèrent contre lui; et, sans plus tarder, se réunirent à ceux qui s'étaient rangés du parti d'Amasis.

CLXIII. Cette dernière défection ayant éclaté, Apriès eut recours aux auxiliaires, les arma, et marcha avec eux contre les Égyptiens. Dans le nombre étaient trente mille Cariens ou Ioniens, qu'il rassembla dans la ville de Saïs, où était alors la résidence des rois d'Égypte, palais vaste et magnifique. Il en partit à la tête de ces étrangers, tandis qu'Amasis s'avancait de son côté avec les Égyptiens. Les deux armées se trouvèrent en présence dans les environs de la ville de Momemphi, où elles se préparèrent à tenter le sort d'une bataille.

CLXIV. Les Égyptiens sont divisés en sept classes distinctes, les prêtres, les guerriers, les pâtres, ceux qui élèvent les porcs, les marchands, les interprètes, les mariniers. Telles sont ces classes, et chacune porte un nom tiré de la profession qu'elle exerce; mais les guerriers sont compris sous deux dénominations différentes, les Calasiries et les Hermotybies, suivant les différents nomes auxquels ils appartiennent. On sait que toute l'Égypte est partagée en nomes.

CLXV. Les nomes des Hermotybies sont ceux de Busiris, de Saïs, de Chemmis, de Paprémis, l'île Prosopitis, et la moitié de Natho. Les Her-

motybies sont nés dans ces provinces, et leur nombre, lorsqu'il s'élève le plus haut, est évalué à cent soixante mille : aucun d'eux n'apprend de métier, tous se livrent uniquement à la guerre.

CLXVI. Les nomes des Calasiries sont ceux de Thèbes, de Bubaste, d'Aphthis, de Tanis, de Mendès, de Sebennys, d'Athribis, de Pharbæthis, de Thmuis, d'Onouphis, d'Anysis, de Myecphoris; ce dernier nome est dans une île située en face de Bubaste. Les Calasiries sont natifs de ces nomes, qui en fournissent, lorsque la population est très-nombreuse, environ deux cent cinquante mille; il ne leur est permis de s'adonner à aucun art mécanique, ils ne s'occupent que de la guerre, pour laquelle ils sont élevés de père en fils.

CLXVII. Je ne dirai pas positivement que les Grecs ont appris des Égyptiens à établir chez eux de semblables distinctions, parce que je considère que les Thraces, les Scythes, les Perses, les Lydiens, ainsi que presque tous les barbares les ont admises comme les Égyptiens. Ces peuples n'accordent aucun honneur ni à ceux de leurs concitoyens qui exercent des métiers, ni à leurs descendants, tandis qu'ils regardent comme nobles ceux qui ont dédaigné les arts mécaniques, et surtout ceux qui se destinent à la guerre. Mais il est de fait que les Grecs ont imité ces exemples, et parmi eux, les Lacédémoniens plus rigoureusement; j'en excepte les Corinthiens qui ne partagent point ce mépris pour les artisans.

CLXVIII. La classe des guerriers est la seule avec celle des prêtres qui jouisse de concessions en terres; chacune de ces concessions consiste en douze aroures, exemptes d'impositions, et choisies dans les meilleurs terrains. L'aroure des Égyptiens est de dix mille coudées carrées (\*); la coudée égyptienne est égale à celle de Samos. Tous avaient droit à ces concessions, mais ils en recueillaient les fruits tour à tour, et jamais tous à la fois. Mille hommes choisis parmi les Calasiries, et un pareil nombre parmi les Hermotybies, servaient comme gardes-du-corps près du roi d'Égypte, et recevaient par jour, en outre des revenus de leurs concessions, chacun cinq mines de de pain cuit, deux mines de viande de bœuf, et quatre arystères de vin (\*\*).

CLXIX. Les deux armées, l'une composée d'auxiliaires, sous les ordres d'Apriès, l'autre d'Égyptiens, sous la conduite d'Amasis, se rencontrèrent dans les environs de Momemphis et en vinrent aux mains. Les étrangers combattirent avec beaucoup de valeur; mais comme ils étaient très-inférieurs en nombre, ils furent défaits. On dit qu'Apriès se regardait comme établi d'une manière si inébranlable sur son trône, qu'il ne croyait au pouvoir ni des hommes, ni des dieux mêmes, de

---

(\*) Cent coudées sur chaque côté.

(\*\*) Voyez l'évaluation de ces mesures dans les tables à la fin de l'ouvrage, tom. III, pag. 327.

l'en faire descendre ; cependant , il fut vaincu , comme je viens de le dire , et conduit à Saïs , dans ce même palais naguère le sien , et qui déjà était celui d'Amasis. Il continua néanmoins à y vivre et y fut bien traité ; mais les Égyptiens ayant reproché à Amasis de nourrir l'homme qu'ils regardaient comme leur plus grand ennemi , et qui n'était pas moins le sien , il finit par leur livrer Apriès ; ils l'étranglèrent , et l'enterrèrent ensuite dans la sépulture de ses pères. Cette sépulture est dans l'enceinte du temple de Minerve , auprès du principal édifice , à main gauche en entrant. Les habitants de Saïs qui étaient dans l'usage de déposer dans cette enceinte les corps des rois dont la famille est originaire de ce nome , l'ont suivi pour Apriès. On remarque même que le tombeau élevé par la suite à Amasis , est plus éloigné du sanctuaire que celui d'Apriès et de ses ancêtres. Situé dans la cour extérieure du temple , le monument d'Amasis consiste en une très-grande chambre tout en pierre ; elle est soutenue par des colonnes imitant des palmiers , et l'on voit au milieu une niche fermée par deux portes , qui contient le tombeau.

CLXX. On montre aussi à Saïs le tombeau de quelqu'un dont il ne m'est pas permis de dire ici le nom ; il est dans l'enceinte consacrée à Minerve , derrière le temple , et occupe toute la face postérieure de la muraille attendant à la chapelle de la déesse. On voit de plus , dans cette même

enceinte, deux grands obélisques de pierre, ainsi qu'un lac de forme ronde parfaite, dont les bords sont revêtus en pierre, et qui m'a paru à-peu-près de la même grandeur que celui de Délos, auquel on donne le nom d'Orbiculaire.

CLXXI. C'est sur le lac de Saïs que se fait, pendant la nuit, la représentation des divers événements de la vie de celui dont je viens d'indiquer le tombeau. Les Égyptiens appellent ces représentations, les mystères. Instruit de la plus grande partie de ce qui s'y passe, je ne puis en parler. Il en est de même de ceux de Cérés, que les Grecs nomment Thesmophories, qui me sont aussi connus, et sur lesquels je dois également garder le silence. Je ne dirai donc ici que ce qu'il m'est permis de dire. Ce sont les filles de Danaüs qui ont porté de l'Égypte en Grèce ces mystères, et les ont enseignés aux femmes des Pélasges. Par la suite, lorsque le Péloponèse fut ravagé, et que tous ses habitants en furent chassés par les Doriens, les mystères se perdirent; mais les Arcadiens, qui seuls de tous les Péloponésiens ne furent point expulsés de leurs demeures, en sauvèrent la tradition.

CLXXII. Après la mort violente d'Apriès, Amasis régna. Il était originaire du nome de Saïs, né dans une ville dont le nom est Siouph; au commencement de son règne, les Égyptiens faisaient peu de cas de lui, parce qu'il était simple plébéien, et d'une famille sans illustration; mais

par son habileté et sa conduite prudente, il parvint à se concilier leur estime; j'en donnerai pour preuve ce trait d'esprit. Parmi un grand nombre de meubles magnifiques, Amasis possédait un bassin d'or, dans lequel lui et les convives qu'il invitait, avaient coutume de se laver les pieds. Il ordonna de le briser et d'en faire la statue d'un dieu, qu'il plaça dans le lieu le plus fréquenté de la ville. Les Égyptiens eurent la nouvelle image en grande vénération, et s'empresaient autour d'elle; mais Amasis, qui avait observé la dévotion des citoyens de Saïs, les rassembla, et leur apprit ce qui s'était passé. « Cette statue, leur dit-il, est faite avec un bassin qui servait à laver les pieds, et que l'on a souvent employé à des usages plus vils; cependant elle est l'objet de votre culte. Ma destinée est semblable à celle de ce bassin; j'ai été dans l'origine un simple plébéien, actuellement je suis votre roi et j'ai droit aux respects et aux honneurs que je vous prescris de me rendre. » C'est ainsi qu'il amena les Égyptiens à convenir qu'il était juste de se soumettre à son autorité.

CLXXIII. Voici d'ailleurs quelles étaient ses habitudes. Depuis le très-grand matin jusques à l'heure du plein marché, il expédiait avec soin toutes les affaires qu'on lui présentait. Lorsqu'elles étaient finies, il se mettait à boire, et donnait ordinairement le reste de la journée aux plaisirs de la table. Comme il était d'une humeur gaie

et enjouée, ses convives devenaient souvent l'objet de ses plaisanteries. Un jour ses amis, fatigués de ses railleries et de sa manière de vivre, ne purent s'empêcher de lui en faire des reproches. « O roi, « lui disaient-ils, la conduite que vous tenez n'est « pas convenable et paraît au-dessous de votre « dignité. Sur un trône respectable il faut s'asseoir en monarque respectable. Il faut vous occuper pendant tout le jour des affaires publiques; quand vous en agirez ainsi, les Égyptiens sauront qu'ils sont gouvernés par un grand roi, et feront votre éloge : actuellement vos actions n'ont rien de royal. » Amasis leur répondit : « Ceux qui ont des arcs les tendent « lorsqu'ils veulent s'en servir, et après en avoir « fait usage relâchent la corde; autrement si ces arcs « restaient continuellement tendus, ils se briseraient et manqueraient au besoin. Il en est de même des hommes : celui qui voudrait se livrer sans interruption aux affaires, et qui refuserait une partie de ses moments au plaisir, deviendrait insensiblement ou fou ou stupide. Comme je n'ignore pas cette vérité, je donne à chaque chose son temps. » Telle fut la réponse qu'il fit à ses amis.

CLXXIV. On rapporte aussi qu'Amasis, dans le temps où il était encore simple particulier, fut très-adonné au vin et au plaisir, et que lorsque l'argent lui manquait, il en déroba de tous côtés. Souvent ceux qu'il avait ainsi volés, lorsqu'il re-

fusait de restituer, le menaient en présence des oracles les plus en crédit; les uns, dans leurs réponses, l'avaient convaincu du vol, et d'autres renvoyé absous. Quand il fut en possession de l'empire, il se souvint de ces décisions. Les temples des dieux dont les oracles l'avaient déclaré innocent furent négligés par son ordre; il fit cesser de les entretenir, et n'offrit aucun sacrifice à ces divinités, comme indignes de tout culte, puisqu'elles ne rendaient que des oracles menteurs. Quant à celles qui l'avaient déclaré coupable, il eut envers elles la plus grande vénération, et les tint pour de véritables divinités, incapables de rendre de faux oracles.

CLXXV. Les magnifiques propylées du temple de Minerve à Saïs, sont l'ouvrage d'Amasis, et surpassent en grandeur et en élévation tous les autres monuments de ce genre, particulièrement pour la masse et la qualité des pierres. Il consacra en outre d'immenses colosses, des sphinx à figures d'hommes, d'un très-grand volume, et fit amener, pour divers édifices, des pierres d'une dimension extraordinaire; elles furent tirées en partie des carrières en face de Memphis, et en partie des environs de la ville d'Éléphantine, qui fournirent les plus grandes: celles-ci furent embarquées sur le Nil jusqu'à Saïs, pendant une navigation de vingt jours. Enfin, ce qui paraît le plus admirable de tout, il fit venir d'Éléphantine un édifice d'une seule pierre; on mit trois années

à le transporter, et deux mille hommes, qui tous étaient de la classe des mariniers, furent occupés à ce transport. La longueur de ce monument est de vingt - une coudées, sa largeur de quatorze, et sa hauteur de huit; toutes ces mesures sont prises en dehors. En dedans, la longueur est de dix-huit coudées et vingt doigts, la largeur de douze, et la hauteur de cinq. On le voit à la porte du temple, car on ne l'a pas fait entrer dans l'intérieur; on en donne pour raison, que l'architecte chargé du transport de l'édifice, fatigué des difficultés qu'il trouvait à le faire avancer, et du long temps employé à ce travail, n'avait pu s'empêcher de pousser un soupir, et qu'Amasis l'ayant pris comme un présage funeste, avait défendu que l'on conduisît le monument plus loin. D'autres disent qu'un des hommes occupés à le mouvoir avec des leviers ayant été tué, on avait renoncé par ce motif à le porter plus avant.

CLXXVI. Outre ces divers monuments, Amasis en consacra, dans les temples les plus célèbres, un grand nombre d'autres, ouvrages tous remarquables par leur volume et leur grandeur. De ce nombre est le colosse couché en face du temple de Vulcain à Memphis, et dont la longueur est de soixante-quinze pieds. Le même roi a fait construire, en pierre d'Éthiopie, deux colosses, chacun de vingt pieds de haut, placés l'un à la droite, l'autre à la gauche du bâtiment; et l'on en voit à Saïs un de même grandeur, également

en pierre , et couché comme celui de Memphis. Enfin , c'est encore ce roi qui a élevé dans cette dernière ville le temple d'Isis , remarquable par sa grandeur et sa magnificence.

CLXXVII. On dit que jamais l'Égypte n'a été dans un état aussi florissant que sous le règne d'Amasis , que jamais le fleuve ne fut aussi bien-faisant pour la terre , ni la terre aussi féconde pour les hommes. On y comptait alors vingt mille villes , toutes habitées. On attribue à Amasis une loi qui obligeait chaque habitant , à déclarer tous les ans au préfet du nome , de quel genre d'industrie il tirait sa subsistance ; cette loi punissait de mort ceux qui ne faisaient pas leur déclaration , ou qui ne pouvaient indiquer des moyens légitimes d'existence. Solon l'a empruntée aux Égyptiens , et l'a donnée aux Athéniens , qui l'ont maintenue constamment en vigueur comme une excellente institution.

CLXXVIII. Amasis avait pris les Grecs en affection , et leur en donna différentes preuves ; entr'autres , il concéda la ville de Naucrète pour demeure aux Grecs qui désiraient se fixer en Égypte. Quant à ceux qui ne voulurent point y transporter leur habitation , mais que le commerce maritime y amenait , il leur assigna des terrains où ils purent élever des autels et des enceintes sacrées pour le culte de leurs dieux. Le monument de ce genre le plus célèbre , et en même temps le plus somptueux , est le temple qui porte le nom d'Hellenium. Les villes qui ont

contribué en commun à la dépense de sa construction sont, pour les Ioniens, celles de Chio, de Téos, de Phocée et de Clazomène; pour les Doriens, celles de Rhode, de Cnide, d'Halicarnasse et de Phaselis; et pour les Éoliens, celle de Mitylène seule. Le temple appartient à ces villes : ce sont elles aussi qui fournissent les chefs des comptoirs de commerce en Égypte. Les autres villes de la Grèce qui veulent réclamer ces divers privilèges en leur faveur, n'en ont pas le droit, et leur prétention n'est pas fondée; à l'exception cependant des Æginètes, des Samiens et des Milésiens, qui ont élevé pour leur compte, les premiers, un temple à Jupiter, les seconds, un à Junon, et les troisièmes, un à Apollon.

CLXXIX. La ville de Naucrète était autrefois le seul marché de l'Égypte ouvert aux étrangers; ils ne pouvaient aborder ailleurs. Si un vaisseau se présentait à une autre branche du Nil, il fallait que l'équipage fit serment que c'était malgré lui qu'il y était entré, et on obligeait le bâtiment à reprendre le canal de la bouche Canopique. Quand les vents s'y opposaient absolument, les marchandises devaient être déchargées sur des baris, et conduites à Naucrète, en faisant le tour du Delta. C'est ainsi que cette ville devint florissante.

CLXXX. Lorsque les Amphictyons eurent accordé une somme de trois cents talents pour bâtir le temple actuel de Delphes, après l'incendie du premier, auquel le feu prit spontanément, les habitants de Delphes, qui avaient été tenus de

fournir le quart de cette somme, se répandirent dans toutes les villes pour y recueillir des dons en argent; il en vint alors en Égypte, d'où ils rapportèrent des secours assez considérables. Amasis leur fit donner mille talents d'alun, et les Grecs habitant l'Égypte en donnèrent vingt mines par tête (\*).

CLXXXI. Amasis se lia aussi d'amitié et fit un traité avec les Cyrénéens; il résolut même de se marier chez eux, soit qu'il désirât prendre une femme grecque, soit que, par l'amitié qui l'attachait aux Cyrénéens, il voulût en avoir une de cette nation. Quoi qu'il en soit, on assure qu'il épousa la fille, les uns disent de Battus, d'autres d'Arcésilaüs, d'autres enfin de Critobule, homme distingué parmi ses concitoyens, et que cette fille se nommait Ladice. Mais, après l'avoir prise pour femme, il ne put consommer avec elle son mariage, bien qu'il eût habité jusqu'alors avec toutes ses autres femmes. Un temps assez long s'étant écoulé sans que cet obstacle disparût, il accusa Ladice d'avoir employé contre lui le poison, et la menaça de la mort qu'eût en effet méritée une femme coupable d'un tel crime. Ladice, ayant protesté vainement de son innocence sans pouvoir fléchir Amasis, fit vœu à Vénus (elle n'avait plus que cette unique ressource) de lui consacrer une statue à Cyrène, si Amasis devenait réellement son époux. A peine avait-elle fait ce vœu que tous les obstacles disparurent, et il en fut de même

---

(\*) Voyez la Table des Mesures, tome III, page 327.

toutes les fois que le roi vint la voir. Il s'attacha dès ce moment à elle plus qu'à toute autre, et Ladice accomplit son vœu : elle fit faire la statue qu'elle avait promise, et qui fut transportée à Cyrène, où on la voyait de mon temps encore entière, tournée vers les dehors de la ville. Cette même Ladice, lorsque Cambyse s'empara, par la suite, de l'Égypte, fut renvoyée avec beaucoup d'égards dans sa patrie, dès qu'elle eut fait connaître sa naissance.

CLXXXII. Amasis consacra divers monuments en Grèce : il envoya à Cyrène son portrait et une statue dorée de Minerve ; à Linde, deux statues en marbre de la même déesse, et une cotte d'armes d'un travail admirable (71). Il dédia à Junon Samienne deux statues en bois, qui le représentaient lui-même, et qui sont encore de mon temps dans le grand temple de cette déesse, où on les voit derrière la porte. L'offrande de Samos fut un témoignage des liens d'hospitalité qui l'unissaient à Polycrate, fils d'Æacès. Celle qui fut faite au temple de Minerve à Linde, n'a pas une origine semblable ; elle eut lieu en mémoire des filles de Danaüs, qui, fuyant le fils d'Ægyptus, bâtirent ce temple après être abordées à Linde. Tels sont les principaux monuments élevés par Amasis. Ce roi est aussi le premier qui soit parvenu à s'emparer de l'île de Cypre, qui jusqu'alors n'avait jamais été soumise, et qu'il rendit tributaire.

---

# NOTES

## DU LIVRE SECOND.

---

1. (IV). *Les retours des saisons se font régulièrement dans les mêmes temps.* — Cette évaluation de la durée de l'année, faite d'après les Égyptiens, est loin d'être exacte, puisqu'il n'y est question que de l'addition de cinq jours complémentaires à douze mois de trente jours, et qu'il n'est pas fait mention du quart de jour environ, dont le temps de la durée d'une révolution annuelle de la terre autour du soleil, excède les 365 jours qui composent l'année commune. Si, comme il le paraît ici, les Égyptiens n'en tenaient pas compte, ils ont dû tomber, après un certain laps de temps, dans la plus étrange confusion : un quart de jour négligé par année, dérange l'ordre des saisons d'un mois en cent vingt ans.

Cependant, la simple observation de la grandeur de l'ombre d'un gnomon à l'un des équinoxes, pouvait leur faire reconnaître sans peine le retard progressif du retour du soleil au même point du ciel.

En effet, supposons qu'à Memphis, situé par les 29° 30' à 30° de latitude nord, on ait mesuré l'ombre d'un gnomon de vingt pieds, vers l'équinoxe de printemps, et qu'au bout de quatre ans cette observation soit répétée le même jour; comme le soleil aurait été en retard d'à-peu-près vingt-quatre heures pour revenir au même point du ciel, l'ombre du gnomon se serait trouvée de deux pouces plus longue que quatre ans auparavant : en quarante ans, cette augmentation eût été de près de deux pieds, et il est impossible qu'une différence aussi considérable ait pu échapper même à l'observateur le plus ordinaire.

Mais, en supposant que ce moyen ait manqué aux Égyptiens, qui paraissent, du moins du temps d'Hérodote, n'avoir pas connu l'emploi du gnomon (a), si l'on admet qu'ils s'occupassent autant qu'on le croit de l'inspection des astres, comment cette inspection seule, à la vue simple, ne leur a-t-elle pas révélé cet excès de la longueur de l'année sur 365 jours; il leur suffisait d'observer la position du soleil au moment du coucher de cet astre dans les environs de l'un des équinoxes, par rapport à un point remarquable de leur horizon, et de répéter cette observation les années suivantes le même jour; ils se seraient facilement convaincus qu'en quatre années, en supposant, par exemple, l'observation faite à l'équinoxe de printemps, le soleil au lieu de se coucher sur le point qu'ils avaient remarqué, était en arrière de presque la totalité de son disque, et en quarante de plus de neuf fois son diamètre.

Si donc les Égyptiens n'ont pas connu la véritable durée de l'année solaire qu'ils avaient adoptée, lorsque des moyens si simples pouvaient les en instruire, que penser de l'état de la science astronomique chez eux, et comment leur attribuer des lumières étendues sur tant d'autres points beaucoup plus difficiles à déterminer? Je crains bien qu'on ne se soit plu à les faire plus savants qu'ils ne l'étaient.

Dira-t-on, comme on l'a prétendu depuis, qu'ils connaissaient la véritable durée de la révolution solaire, et que, par un motif religieux, dont le but était de faire passer leurs fêtes par tous les jours de l'année, ils rejetaient toute intercalation qui eût mis l'année vague, c'est-à-dire celle de 365 jours d'accord avec l'année solaire vraie, qui est de 365 jours et un quart environ; que les prêtres de Memphis faisaient même jurer aux rois d'Égypte, dans le sanctuaire du temple d'Isis, de se refuser à toute innovation; mais cette explication, ainsi que tout ce qui est relatif à la grande année sothiaque de

---

(a) Voyez chap. 109 de ce livre.

1460 ou 1461 ans (a), qui ramenait après cette période le commencement de l'année vague avec celui de l'année solaire, ne nous sont venus que par des écrivains très-postérieurs à Hérodote. La première trace s'en découvre dans Geminus, astronome grec, qui vivait 70 ou 80 ans avant l'ère vulgaire (b); les scholies latines, jointes à la version d'Aratus, faite par Germanicus, en font aussi mention, et rapportent particulièrement la circonstance du serment exigé des rois d'Égypte (c). Or, ces scholies trouvées en Sicile, avec les fragments de la traduction de Germanicus, et qui ont été imprimées pour la première fois à Venise, par les Aldes, sont bien plus récentes que l'ouvrage d'Aratus (d), et en admettant, ce qui est presque impossible, qu'elles fussent aussi anciennes qu'Aratus même, elles dateraient encore de deux siècles après Hérodote. Enfin, suivant Geminus, Eratosthène, qui vivait 190 ans avant l'ère vulgaire, connaissait la raison du cycle de 1460 ans, et par conséquent la différence de l'année vague à l'année solaire. Tels sont les témoignages les plus anciens que nous ayons, et l'on ne peut remonter plus haut. Il n'y a donc, dit positivement M. de Lalande, « aucune « autorité qui puisse faire croire que l'excès d'un quart de « jour sur l'année de 365 jours, fût connu des Égyptiens

(a) 1460 quarts de jour font à peu près une année entière de 365 jours. Du reste, il y a encore de grandes erreurs dans cette évaluation.

(b) Neque enim Ægyptii annos agunt secundum solem, sed propria quadam ratione sunt usi: volunt enim sacrificia Diis fieri, non secundum idem tempus anni, sed ea per omnes anni quadrantés iri. *Geminus in Uranologio P. Petavii*, t. III, edit. Antuerpiæ 1703, p. 19.

(c) Deducitur autem a sacerdote Isidis in locum qui nominatur adytos, et jurejurando adigitur neque mensem, neque diem intercalandum, quem in festum diem immutarent, sed CCCLXV, dies peracturos sicut institutum est ab antiquis. *Arati phænomena, in latinum conversa, et in eadem commentaria, ad constellationem capricorni. Astronomica veterum scripta*, ed. Sanctandreeus, 1589, secunda pars, p. 119.

(d) Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 509.

J. \*

24.

« avant les conquêtes des Perses et des Grecs, puisque les auteurs les plus instruits, comme Platon et Hérodote, n'en font pas mention (a). »

Sans doute, quand la véritable astronomie, qui n'a pris naissance que dans Alexandrie, deux siècles environ avant notre ère, parvint à fixer d'une manière précise la durée de l'année solaire, les prêtres égyptiens de cette époque auront cherché quelque excuse de l'ignorance de leurs prédécesseurs; ils n'auront sur tout pas manqué d'attribuer à une raison religieuse le rejet de toute intercalation; et c'est alors que l'histoire du serment exigé se sera répandue. Mais si, en effet, les anciens rois d'Égypte avaient prêté ce serment, comment les prêtres, qu'Hérodote interrogeait avec tant de soin, ne lui ont-ils pas parlé d'un fait si remarquable? Comment ceux de Thèbes particulièrement ne lui ont-ils pas indiqué cette fameuse période sothiaque, cette année héliaque, cette année de Dieu, comme dit Censorin (b), qui ramenait au bout de 1460 ou 1461 ans l'accord du commencement de l'année vague et de l'année solaire? Comment, au lieu de lui expliquer des vérités si importantes dans leurs usages civils et religieux, lui débitent-ils les fables et les absurdités astronomiques que l'on trouve au chapitre 142 du second livre? Certes, si je ne puis me décider à admettre de si étranges contradictions, ce n'est point que je refuse de croire à l'influence que les prêtres égyptiens pouvaient exercer, et que je doute un moment que, s'il fût entré dans leurs idées religieuses de donner à l'année vague la préférence sur l'année solaire, en supposant celle-ci connue d'eux, ils n'eussent très-bien pu exiger et obtenir des rois le serment de rejeter toute intercalation, malgré l'évidente confusion que ce système devait introduire.

---

(a) Mémoire sur la durée de l'année solaire, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1782, p. 235. — Voyez aussi l'Astronomie de Lalonde, t. II, 3<sup>e</sup> édit., p. 265 et suiv.

(b) Censorin. de Die natali, cap. 18, p. 97.

Nous avons des preuves encore subsistantes qu'au milieu de notre Europe éclairée par les sciences bien autrement perfectionnées, des motifs de ce genre se sont opposés et s'opposent aujourd'hui même à l'admission des vérités astronomiques les plus universellement reconnues. A Rome, en 1742, les PP. Leseur et Jacquier n'ont pu faire imprimer leurs commentaires sur les *Principia mathematica* de Newton, qu'en déclarant que, malgré que l'auteur qu'ils commentaient adoptât l'hypothèse du mouvement du globe terrestre, ils adhéraient cependant toujours aux décrets rendus par les souverains pontifes, contre le mouvement de la terre (a). En 1820, on vient, dans cette même Rome, de prohiber un cours d'astronomie, où le professeur devait exposer le système de Copernic (b). L'Angleterre, par des raisons religieuses, a refusé, pendant près de deux cents ans, d'admettre la réforme grégorienne du calendrier; et la Russie, d'après le même principe, le rejette encore actuellement. Aussi ce n'est pas le genre de preuve qu'on allègue qui m'empêche de croire que les Égyptiens connussent la véritable durée de l'année solaire : mais l'absence de tout monument authentique, mais le silence d'Hérodote et de tous les historiens anciens, mais l'ignorance que les Égyptiens montrent dans les autres parties de l'astronomie, ignorance inconciliable avec une connaissance qui, toute facile qu'elle était à acquérir, eût suffi cependant pour les prémunir contre des absurdités manifestes.

Quoi qu'il en soit, le passage qui a donné lieu à cette note et à la digression, que je prie le lecteur de me pardonner, prouve qu'Hérodote connaissait une autre évaluation de

(a) Cæterum latis a summis pontificibus contra telluris motum decretis nos obsequi profiteamur. PP. Leseur et Jacquier, *declaratio. Philosophiæ naturalis principia mathematica auctore Isaaco Newton.* Tome III. *Coloniæ Allobrogum*, 1760.

(b) *Revue Encyclopédique*, t. VI, p. 221, 1820, 16<sup>e</sup> livraison.

l'année que celle dont il avait parlé (liv. I, chap. 32) ; et si cette évaluation est encore, comme on vient de le voir, très-impairfaite, elle est du moins plus raisonnable que la première qui se trouve dans le discours de Solon, et dont il est impossible que les vices aient échappé à un historien si judicieux. Je persiste donc à croire que le texte a été altéré dans cet endroit, ou qu'il ne s'y trouvait qu'une somme prise en général du nombre de jours contenus dans la durée de soixante et dix années. Quelque glossateur aura voulu faire le calcul et l'aura fait inexactement (a).

2. (IV). *Sept journées de navigation en remontant le fleuve.*

— Sur la carte d'Égypte, dressée d'après les nombreuses observations astronomiques faites pendant l'expédition des Français, cette distance est de 378000 mètres, et donne par conséquent pour chaque journée 54000 mètres.

Ces 54000 mètres font 540 stades ou 9 schœnes de 60 stades pour une journée de navigation (b), ce qui ne présente rien d'in vraisemblable.

Cependant on ne peut prendre cette évaluation pour une mesure constante d'une journée de navigation, et M. Jomard (c) observe, à cet égard, très-justement, que la distance entre Héliopolis et Thèbes, qu'Hérodote compte pour 9 jours de navigation (d), est plus considérable que ne le suppose le rapport de 9 à 7 entre les temps assignés aux deux navigations ; l'une est de 744150 mètres, et l'autre seulement de 378000.

Ainsi il faut croire que notre historien a employé, dans le

(a) Voyez la note 15 du liv. I, p. 181.

(b) Il est question ici du petit stade de 100 mètres environ. — Voyez au surplus, à la fin de l'ouvrage, un relevé de l'évaluation en toises et en mètres des diverses mesures employées par Hérodote.

(c) Mémoire sur le système métrique des Égyptiens, in-f°. Paris, Imprimerie Royale, 1817, p. 131 et 132. J'aurai souvent occasion de citer cet excellent ouvrage.

(d) Voyez chap. 9.

calcul de ces navigations, des stades et par conséquent des schoenes de différente grandeur, ou ce qui est plus naturel qu'ayant fait en 9 jours le voyage d'Héliopolis à Thèbes, il en ait conclu qu'il n'y avait que 81 schoenes de 54000 stades entre ces deux villes (a), quoique la distance fût beaucoup plus considérable. En effet, il est possible que d'Héliopolis à Thèbes, le trajet ayant lieu dans le canal régulier du Nil, et avec la facilité de tirer constamment la barque des deux rives, la navigation fût plus commode et plus accélérée qu'en remontant les bouches du fleuve, où les moyens de suppléer au défaut du vent ou de vaincre sa résistance, et qu'indique notre historien, chapitre 96, pouvaient souvent manquer.

Du reste, ces sortes de contradictions dans l'emploi des mesures itinéraires, qui, sous des noms semblables, ont des valeurs diverses, sont si communes même dans les voyageurs modernes, qu'il n'est pas étonnant de les rencontrer chez le plus ancien de tous.

3. (VI). *La longueur de l'Égypte.* — Il ne s'agit ici que du Delta, que les Grecs considéraient comme l'Égypte proprement dite. Ainsi le mot longueur auquel M. Larcher a substitué, d'après nos idées modernes, celui de largeur, contre l'expression formelle du texte, doit être maintenu. Hérodote et les Grecs, dans la mesure des figures, donnaient le nom de longueur au côté dont le développement était le plus long. Le côté du Delta qui suit le rivage de la mer, est dans le sens de sa plus longue dimension, puisqu'il a 3600 stades, tandis que la ligne tirée de la mer à Héliopolis, extrémité du Delta, n'en a que 1500 ; on devait donc lui donner le nom de longueur, et nous devons aussi le lui conserver, parce qu'il exprime une idée juste.

C'est d'après cette manière d'envisager les dimensions des figures, que les anciens ont désigné par le nom de degrés de

---

(a) Voyez plus bas la note sur le chap. 9.

longitude les intervalles qui séparent les méridiens, parce que la terre, comme ils la connaissaient, était pour eux beaucoup plus longue dans le sens de l'orient à l'occident que du nord au midi. Cet usage nous est resté, quoique l'expression soit actuellement fausse.

4. (VI). *Soixante schœnes.* — 360000 mètres, en comptant le schœne pour 6000 mètres, en nombre ronds. Ainsi la longueur de l'Égypte, prise dans le sens qu'Hérodote indique ici, sera de 360000 mètres; et c'est effectivement celle qui résulte de la distance mesurée sur la carte d'Égypte, dont j'ai parlé plus haut, note 2 de ce livre.

5. (VII). *Il s'en faut seulement de ces 15 stades que le chemin d'Athènes à Pise soit de 1500 stades, et celui de la mer à Héliopolis atteint ce nombre juste.* — Il paraît qu'il est encore ici question de deux stades de valeur différente qu'Hérodote aura confondus. En effet, la distance d'Athènes à Olympie est de 183000 mètres en suivant la route (à vol d'oiseau de 181000) (a); mais celle d'Héliopolis à la mer étant de 151000, les 1485 stades qu'Hérodote attribue à la distance d'Athènes à Olympie, n'auraient donné que 148000 mètres environ. Il faut donc nécessairement les supposer des stades plus grands que ceux qu'emploie ordinairement Hérodote, et qui lui servent à mesurer la distance de la mer à Héliopolis.

M. Jomard croit que c'est de stades pythiques de 750 au degré qu'il faut entendre les 1485 stades d'Athènes à Olympie.

6. (IX). *De 4860 stades ou 81 schœnes.* — Cette distance mesurée sur la carte d'Égypte est, entre les deux parallèles, de 490400 mètres; celle qui résulte des 81 schœnes ou de 4860 stades d'Hérodote, est de 486000 mètres environ: l'une et l'autre se rapprochent beaucoup; ainsi, l'on pour-

(a) M. Barbié du Bocage. — Analyse des cartes du Voyage du jeune Anacharsis. C'est sur ces cartes que M. Jomard a relevé les distances que je cite. (*Système métrique des Égyptiens*, p. 117.)

rait, à la rigueur, entendre que notre historien ne parlait que de la distance entre ces deux parallèles, indépendamment des détours du fleuve.

Mais puisqu'il ajoute qu'on ne compte que neuf jours de navigation, il est impossible d'admettre, comme pour la distance de la mer au lac Mœris (a), que chacune de ces journées ne fût que de 54000 stades : la distance réelle d'Héliopolis à Thèbes est, en suivant les circuits du fleuve, de 744150 mètres, et donne, pour chaque journée de navigation, 83000 mètres, environ 830 stades (b).

Cette journée est sans doute un peu forte; cependant elle ne me semble pas invraisemblable, si l'on entend ici par journée de navigation vingt-quatre heures de temps. Hérodote, l. III, chap. 86, en parlant de l'étendue du Pont-Euxin, évalue la marche d'un vaisseau à 700 stades par jour et 600 par nuit, en tout 1300; c'est-à-dire, plus d'un tiers en sus de la marche d'une barque sur le Nil. Je ne crois donc pas que l'on doive admettre la correction proposée par le major Rennell, qui lit 19 jours au lieu de 9 (c).

Voyez d'ailleurs sur ce sujet M. Jomard, *Système métrique des Égyptiens*, à l'endroit que j'ai cité.

7. (IX). *Cette distance est de 6120 stades.* — Il y a erreur dans cette somme, du moins d'après le relevé des distances partielles. De la côte à Héliopolis Hérodote donne, (chapitre 7). . . . . 1500 stades.  
D'Héliopolis à Thèbes, (chap. 9) . . . . . 4860

Total. . . . . 6360 stades  
au lieu de 6120 stades. Ces 240 stades en plus peuvent provenir de quelque faute dans la notation des nombres. J'ai déjà eu occasion d'en faire remarquer plusieurs qui probablement ont la même cause.

(a) Voyez plus haut chap. 4 et la note.

(b) *Système métrique des Égyptiens*, p. 131.

(c) *Geographical system of Herodotus*, p. 19, in-4°, London, 1800.

8. (X). *A une seule des bouches du Nil.* — C'est la première fois qu'Hérodote, dans cette description de l'Égypte, nomme le Nil; jusque-là il s'est contenté de dire *le fleuve*. Le Nil était pour les anciens le fleuve par excellence, et il est même à remarquer qu'au chap. 193 du livre I<sup>er</sup>, il ne le désigne que de cette manière, quoiqu'il soit question de comparer le sol de l'Égypte au terroir de Babylone.

On n'a pas manqué de chercher l'étymologie de ce nom fameux, soit dans la langue grecque, soit dans les langues orientales, mais on n'est d'accord sur aucune; enfin, on a été jusqu'à compter la valeur des lettres contenues dans le mot écrit en grec, et comme cette valeur s'est trouvée de 365 juste (a), on en a conclu que le Nil et l'année étaient une même chose.

Il est inutile d'insister sur la vanité et l'inutilité de ces sortes de recherches.

9. (XIV). *Des pourceaux.* — Quoique cet usage paraisse singulier, il est certain, suivant une opinion communément répandue, qu'il avait lieu en Égypte. Pline ne laisse à cet égard aucun doute (b); il n'y a donc rien à changer au texte, puisque du temps de Pline on l'a lu probablement tel que nous l'avons aujourd'hui. Un peu plus bas on voit reparaître les pourceaux pour fouler les épis, mais il y a tout lieu de penser que c'est une faute. Si l'on avait cru que les pourceaux eussent été réellement employés à cette opération

---

(a) Νη̄δοϛ.	—	N	—	50.
		E	—	5.
		I	—	10.
		Δ	—	30.
		O	—	70.
		Σ		200.

---

365.

(b) *Histoire naturelle*, liv. XVIII, chap. 16, p. 47.

en Égypte, Pline n'aurait pas manqué d'en faire mention dans le passage que je viens de citer. Son silence et l'in vraisemblance, pour ne pas dire l'impossibilité, du fait, prouve qu'il faut lire *les bœufs*, correction d'ailleurs peu sensible dans le texte, par l'extrême ressemblance des deux mots.

M. Jacobi, dans sa traduction allemande, a suivi rigoureusement le texte dans les deux passages.

10. (XV). *L'ancienne Thébaïde qui n'a que 6120 stades de tour.* La Thébaïde, proprement dite, commence, suivant Strabon, après l'Heptanomide, et aurait occupé au moins 3 degrés de latitude. Ainsi, en supposant les stades employées ici de  $1111 \frac{1}{3}$  au degré, la longueur de la Thébaïde aurait été de  $3333 \frac{1}{3}$  stades, et, quoique très-resserrée en largeur, son périmètre aurait toujours excédé les 6120 stades qu'Hérodote lui donne ici. Il faut donc admettre qu'au temps où Hérodote visitait l'Égypte, on comprenait sous le nom de Thébaïde une étendue de terrain moins considérable que du temps de Strabon. Du reste, ces limites ont dû varier suivant les temps et les gouvernements.

11. (XVIII). *N'être plus forcés à s'abstenir de la chair de vache.* — Les Égyptiens pouvaient manger du bœuf, mais les vaches leur étaient rigoureusement interdites.

12. (XIX). *Cette sorte de vent humide qui s'élève ordinairement sur les cours d'eau.* — Le texte porte le mot *aura*, pour lequel nous n'avons pas d'équivalent dans notre langue.

M. Larcher cite le Scholiaste de Sophocle (Ajax, v. 683), qui donne la différence entre le vent proprement dit, se formant dans l'air, et l'*aura*, produit par les vapeurs humides des eaux. C'est d'après cette distinction que, n'osant introduire le mot *aura* dans une traduction française, j'ai eu recours à la périphrase que j'emploie.

13. (XXII). *Comment serait-il formé par des neiges.* — La physique n'était pas plus avancée, et l'on ne savait pas du temps d'Hérodote que la formation des neiges ne dépend pas

seulement des latitudes, mais encore de la hauteur des montagnes sur lesquelles elles parviennent à se conserver toute l'année, même sous la zone torride. On connaît déjà pour six parallèles du globe la limite inférieure des neiges perpétuelles.

Dans l'Amérique méridionale, aux environs de l'équateur, cette limite est à 2460 toises au niveau de la mer;

Dans l'Amérique méridionale, sur le parallèle de vingt degrés, elle est à 2360;

En Sicile, sur l'Etna, par 37° 45', à 1500 toises;

Dans les Alpes et les Pyrénées, par les 45°, entre 1300 et 1400 toises;

En Norwége, par les 62°, à 900 toises;

Par la latitude de 65° à 500 toises;

Enfin, elle descend presque au niveau de la mer dans les contrées arctiques (a).

Il peut exister dans l'intérieur de l'Afrique, qui nous est si peu connu, des montagnes assez élevées pour que des neiges s'y conservent sous la ligne même; et il suffit, comme on voit, de supposer à ces montagnes une hauteur de 2400 à 2500 toises.

14. (XXII). *Il pleut dans les cinq jours qui suivent.* — C'était probablement un préjugé du temps, et qui, d'ailleurs, a pu facilement s'établir dans des pays chauds tels que la Grèce et l'Asie mineure, où les neiges sont rares et se convertissent promptement en pluie.

15. (XXV). *Je suis donc conduit à croire que le soleil est la véritable cause du phénomène.* — Cette explication fort difficile à saisir, est peu satisfaisante, et prouve que du temps d'Hérodote on n'avait aucune connaissance exacte de la figure de la terre et du mouvement des astres. Il en résulte seulement qu'il considérait l'état de débordement du Nil comme son

---

(a) M. Lacroix. Introduction à la géographie, p. 289, in-8°. Paris, Dentu, 1811.

état naturel, et que le fleuve se retirait pendant l'hiver uniquement parce que dans cette saison il était soumis à la forte évaporation exercée par le soleil, qui se trouvait alors directement au-dessus des parties les plus reculées de la Libye. Pour jeter quelque jour dans ce passage, j'ai rendu les mots Τῆς λιβυῆς τὰ ἄνω (chap. 24), par ceux-ci : *perpendiculaire à la Libye* ; parce qu'il me semble, d'après ce que je viens de dire, qu'il faut les rapporter à la marche du soleil dans le ciel, et non pas aux parties élevées de la Libye, interprétation qui ne produit aucun sens, au lieu que celle que je leur donne en présente un raisonnable. En effet, le soleil qui paraît revenir sur ses pas, après avoir atteint le tropique du cancer, va, dans son cours, passer successivement au zénith de tous les points de l'Afrique situés entre ce tropique et celui du capricorne ; et c'est sans doute cette situation qu'Hérodote a voulu représenter par l'expression qu'il emploie.

Du reste, cinq siècles après lui, Pline n'était pas beaucoup mieux instruit sur les causes du débordement du Nil, et ne fait que répéter les opinions diverses émises à ce sujet, sans se prononcer. On avait cependant déjà remarqué de son temps, comme il le dit lui-même, que les crues du Nil étaient plus fortes quand les pluies qui tombaient dans la Mauritanie étaient plus abondantes (a) ; c'était s'approcher de la vérité. On sait actuellement que l'inondation produite par le Nil, est due aux pluies qui tombent dans l'Abyssinie ; et, à l'époque où Pline écrivait, on comprenait, sous le nom de Mauritanie, une contrée de l'Afrique beaucoup plus étendue que celle qui depuis a porté ce nom, et l'on y plaçait les sources ou du moins une partie du cours du Nil.

16. (XXVIII). *Tel est le récit de l'Égyptien.* — Ce récit contient une foule d'absurdités et d'in vraisemblances, et sans doute elles n'ont point échappé à notre historien, qui, d'ail-

---

(a) Pline. Hist. Natur., liv. V, chap. 7.

leurs, avait pu, dans son voyage à Éléphantine, s'assurer de la fausseté de ces assertions; mais, s'il est assez étonnant qu'il n'en ait pas fait la remarque lui-même, il est du moins facile de se convaincre, par la manière plus que légère dont il parle de ce conte, qu'il n'y ajoutait aucune foi.

Quoi qu'il en soit, on voit que les Égyptiens, même du temps d'Hérodote, n'avaient aucune connaissance des sources du Nil; et les géographes grecs ou romains, venus après lui, n'en ont pas su beaucoup plus. Les voyageurs modernes nous ont seuls appris quelque chose de positif sur l'origine de ce fleuve, et l'on sait du moins que ses sources sont beaucoup plus reculées en Afrique que les anciens ne le supposaient. On les reporte aujourd'hui jusqu'au huitième degré de latitude nord, aux montagnes de la lune, d'où sort le Bahr-el-Abiad, ou Rivière-Blanche, qui paraît être le Nil même. La Branche, dont Bruce avait vu la source près de Gondar, en Abyssinie, est le Bahr-Azraq, ou Rivière-Bleue.

17. (XXIX). *Éléphantine*. — A 9000 mètres environ d'Éléphantine (a), il y avait une autre île portant le nom de *Philé* dont Hérodote ne parle pas. Il est cependant difficile de croire qu'elle lui soit échappée. En effet, M. Coray pense que le mot oriental *Phil*, qui signifie éléphant, a dû être traduit par les Grecs (b). Ainsi les deux îles ont pu porter du temps d'Hérodote le même nom, et c'est probablement de cette seconde Éléphantine, ou *Philé* dont il parle lorsqu'il fait mention de la garnison égyptienne que l'on y entretenait contre les Éthiopiens.

On peut, au surplus, consulter sur cette question M. le professeur Fréd. Creuzer, qui l'a traitée en détail (c).

18. (XXIX). *Tachompsa*. — Ile des crocodiles. Le croco-

(a) Strabon, liv. XVII, traduction de M. Letronne, pag. 429, dans les notes.

(b) Notes sur le livre I d'Héliodore, p. 256.

(c) Commentationes Herodotæ, p. 175. Leipsick, 1819

dile , ainsi qu'on le verra plus bas , se nommait en Égyptien *champs* (a).

19. (XXXII.) *Cap Soloëis*. — Le cap Soloëis est aujourd'hui , à ce que l'on croit , le cap Cantin , sur la côte de Maroc (b).

20. (XXXII.) *Par un grand nombre d'hommes d'une stature fort inférieure à la taille moyenne*. — Il a effectivement existé dans l'intérieur de l'Afrique une race de nègres d'une taille très-petite , et les voyageurs modernes en ont trouvé des restes qui subsistent encore aujourd'hui. Voici un extrait du Voyage de M. G. Mollien , fait en 1818 (c) , qui semble confirmer pleinement l'observation contenue dans le récit d'Hérodote.

« La langue des habitants du Tenda-Maié n'a (d) , suivant ce qu'on m'a dit , aucun rapport avec celle des peuples voisins : cela paraît d'autant plus vraisemblable , que ce peuple n'est qu'une réunion d'individus de diverses nations , détruites par les Mandingues ou les Poules (e) , lors de leur invasion dans ces contrées. Il y a peu d'uniformité dans le caractère général de la physionomie de ces nègres , mais les habitants du village de Féran (f) sont remarquables par la petitesse de leur taille , la faiblesse de leurs membres , et la douceur de leur son de voix : ce sont réellement les *pygmées de l'Afrique*. »

(a) *Commentationes Herodotæ* , p. 83.

(b) Rennell. *Geographical system of Herodotus* , page 414.

(c) Voyage dans l'intérieur de l'Afrique , aux sources du Sénégal et de la Gambie , fait en 1818 , par G. Mollien , tom. II , p. 209.

(d) Tenda-Maié , pays situé sur le Rio-Grande ou Comba , vers les 11° de latitude nord , et 14° 40' de longitude ouest du méridien de Paris.

(e) Nations de l'intérieur de l'Afrique.

(f) C'est le nom du propriétaire du village dont parle M. Mollien.

Plus loin, M. Mollien ajoute (a) : « Tels sont les peuples  
« qui commercent avec Bissao. On ne peut expliquer la diver-  
« sité de langage et de mœurs qui existe chez ceux qui avoi-  
« sinent ce comptoir, qu'en supposant qu'ils formaient autre-  
« fois de grands corps de nations, dont les restes, fuyant  
« devant les Poules et les Mandingues, se sont réfugiés vers  
« la côte où ils étaient sûrs de trouver un asyle contre leurs  
« vainqueurs. »

Dans son premier volume, M. Mollien explique l'origine des Poules, peuple venu peut-être de très-loin, de race maure, et repoussé dans l'intérieur par les grandes commotions qui ont eu lieu sur les côtes de la Méditerranée. Il s'est allié avec les nègres proprement dits, et s'est répandu très-avant dans le cœur de l'Afrique. En général, il semble que les nations de cette contrée se sont souvent mêlées entre elles, soit par les conquêtes, soit par les migrations.

On voit combien ces faits recueillis dans les lieux mêmes, par un observateur si récent, confirment le récit d'Hérodote sur le voyage des Nasamons, sur leur rencontre avec des hommes de petite taille, et sur la différence de leur langue avec celle des naturels du pays.

La note suivante prouvera que ce récit n'est pas, pour le reste, moins digne de foi.

21. (XXXII). *Dont le cours était du couchant à l'orient, et l'on y trouvait des crocodiles.* — Les découvertes des voyageurs ont confirmé ce fait, qui fut long-temps regardé comme une des fables d'Hérodote.

Il est hors de doute que le fleuve dont notre historien parle ici, est le Niger, le Joliba ou Dyalibâ, vu par Mungo Park il y a 25 ans, et sur lequel des voyageurs plus récents ont donné des détails très-curieux.

Le lieutenant-colonel Fitz-Clarence, en traversant l'Égypte,

(a) Tome II, p. 262.

s'informa d'un négociant arabe, qui avait fait plusieurs fois le voyage de Fez à Tombouctou, quelle était la situation de cette dernière ville et la direction du cours du Niger : voici ce qu'il recueillit. La ville est à deux heures de chemin du fleuve ; elle paraissait trois fois plus grande qu'Alexandrie ; sa population pouvait être de soixante mille âmes : le Niger dirige son cours vers l'est. Le voyageur interrogé rapporte aussi qu'il avait entendu dire que le Niger allait se jeter dans une grande mer d'eau douce, qu'il appelait *Bahr-Soldan*, située dans l'intérieur du pays, et que c'était de cette mer que sortait le Nil d'Égypte, qu'il regardait comme la même rivière (a)

Un Marabou, qui avait fait le pèlerinage de la Mecque, consulté par M. G. Mollien sur le cours du Niger, dit que le Djalybâ ou Joliba se jetait dans le Nil, et que ses eaux, après s'être mêlées à celles du fleuve d'Égypte, se rendaient à la mer. (b).

Enfin, dit M. G. Mollien, « deux Poules (nation du Sénégal) qui étaient allés dans cette ville (Tombouctou), « convinrent tous deux que ce grand fleuve (le Niger) prenait sa source entre le Kouranko et le Soliman, deux contrées de la Guinée, entre le 8° et le 9° degré de latitude nord, 11° et 12° de longitude ouest de Paris ; et qu'après avoir traversé Ségo, il allait à une grande distance de cette ville former un lac immense, dont les eaux avaient un écoulement dans le Nil, qu'ils appelaient le grand fleuve d'Égypte (c). »

Voilà certainement des observations bien récentes, recueil-

(a) Revue Encyclopédique, t. IV, p. 57, 10<sup>e</sup> livraison. = Extrait du journal d'un voyage dans l'Inde à travers l'Égypte, en 1817 et 1818, par Fitz-Clarence. Londres, in-4°, 1819.

(b) Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1818, par G. Mollien, t. I, p. 219.

(c) Voyage de G. Mollien, t. II, p. 291-293.

lies ou faites par des voyageurs éclairés ; et l'on ne remarquera pas sans rendre une nouvelle justice à la véracité d'Hérodote, combien elles se trouvent d'accord avec son récit.

22. (XXXIII). *L'Ister, après avoir traversé toute l'Europe, se jette dans la mer connue sous le nom de Pont-Euxin, près de la ville d'Istros, habitée par des colonies Milésiennes.* —

L'Ister est l'ancien nom du grand fleuve connu aujourd'hui sous celui de Danube, et il paraît qu'Hérodote avait une idée assez exacte de son cours et de son embouchure. Quant à la ville de Pyrène, près de laquelle il place sa source, et aux autres indications qu'il donne dans ce chapitre, elles sont généralement fausses : et comment aurait-il pu en donner de plus justes ? L'Europe septentrionale était beaucoup plus étrangère aux Grecs que l'Asie et l'Afrique ; ils n'entretenaient avec le nord de leur continent aucune relation par terre, et les voyages des Phéniciens sur les côtes de l'Europe occidentale n'avaient porté aucune lumière dans la géographie intérieure du pays. Il paraît seulement que, sous le nom commun de Celtes, les Grecs de cette époque comprenaient tous les peuples qui habitaient l'intérieur de l'Europe.

Il me reste un mot à dire sur la manière dont j'ai rendu le nom du lieu où Hérodote place l'embouchure du Danube. Il se borne à l'indiquer près d'Istrie ou de l'Istrie, habitée par les colonies Milésiennes ; mais il faut écarter cette dernière interprétation, parce qu'il ne peut être ici question de l'Istrie, contrée fort éloignée du Pont-Euxin. Il s'agit donc d'une ville. Dans le nombre des quatre qui portent le nom d'Istros, citées par Étienne de Bysance, il y en avait une située sur le Pont-Euxin (a), et qui, suivant l'auteur du périple de cette mer, avait été fondée par des Milésiens. Pline lui donne le nom d'Istropolis des Milésiens (b). Il me semble donc qu'il n'y a aucun doute qu'Hérodote ne parle ici de cette ville d'Istros ;

(a) Stephanus Bysant. in voce Istros.

(b) Plin. Hist. Nat., liv. IV, chap. 11 et 12.

et je lui ai conservé ce nom dans la traduction , pour prévenir toute confusion avec la province d'Istrie.

23. (XXXIV). *Peut être égalé ( le cours du Nil ) à celui de l'Ister.* — Cette comparaison entre le cours de ces deux grands fleuves a pour but de confirmer l'opinion exposée plus haut , suivant laquelle le fleuve vu par les voyageurs Nasamons, dans l'intérieur de l'Afrique , et qui coulait de l'occident à l'orient, était le Nil. Cette même opinion s'est renouvelée de nos jours , lors des premières découvertes faites il y a vingt-cinq ans sur le cours du Joliba. Elle semble même , comme on a pu le remarquer dans une note précédente ( n° 21 ), acquérir aujourd'hui un nouveau degré de vraisemblance par les recherches et les observations des voyageurs les plus récents.

24. (XXXVI). *Du sorgho ( Holcus sorghum. Linnée. )* — Quoique les naturalistes aient donné le nom de zéa maïs au maïs ou blé de Turquie , ce n'est point cette plante dont il est ici question. Le maïs est originaire d'Amérique , et nous ne le connaissons que depuis la découverte du Nouveau-Monde.

Le sorgho , qui fait encore aujourd'hui la base principale de la nourriture des habitants de l'Égypte , y porte le nom de *dourah betady*, dourah du pays , pour le distinguer du *dourah chamy*, dourah étranger , maïs ou blé de Turquie , que l'on cultive actuellement en Égypte (a).

25. (XXXVI). *Ils ont aussi deux sortes d'écriture , une sacrée et l'autre vulgaire.* — La manière d'écrire de droite à gauche était , comme on le voit par le témoignage d'Hérodote , adoptée en Égypte ; et l'on ne peut plus révoquer en doute ce fait , d'après l'inscription trouvée à Rosette (b). Il y a donc

(a) *Système métrique des Égyptiens*, p. 275.

(b) *Lettre au citoyen Chaptal*, ministre de l'intérieur, par A. J. Sylvestre de Sacy, an X, 1802, p. 37 et 38.

tout lieu de croire que la langue des Égyptiens se rattachait, au moins par l'écriture, à celles du tronc sémitique, qui toutes ont pour caractère de s'écrire de droite à gauche. Les langues de l'Inde et de l'Asie méridionale ont une marche opposée, et s'accordent en cela avec les langues européennes.

Au surplus, il paraît certain que les Égyptiens n'avaient réellement que deux genres d'écriture, comme le dit ici Hérodote, l'une sacrée, qui est l'hieroglyphique, et l'autre populaire, ou écriture commune. Clément d'Alexandrie leur en attribue trois : l'épistolographique, l'hieratique, et l'hieroglyphique (a); mais les deux premières ont été évidemment comprises par Hérodote sous le même nom de caractère populaire, parce que la connaissance n'en était point interdite au vulgaire, et par opposition aux hieroglyphes, dont le sens n'était, à ce que l'on croit, dévoilé qu'aux seuls initiés.

26. (XL). *Quant à la manière de disposer les entrailles de la victime.* — M. Larcher a traduit *quant à l'inspection des entrailles de la victime*; mais, outre que cette interprétation ne peut se tirer du texte, il me semble encore qu'elle est contraire aux usages des Égyptiens. Hérodote dit positivement plus bas qu'ils ne pratiquaient pas la divination, et qu'ils attribuaient aux dieux seuls la faculté de prédire l'avenir; ainsi la science des aruspices ne pouvait exister chez eux: j'ai donc suivi le sens naturel et simple du texte. M. Jacobi a traduit « quant au choix des entrailles de la victime »; ce qui rentre à-peu-près dans le sens que j'ai adopté.

27. (XLI). *Ne voudrait pas manger de la chair d'un bœuf, quoique pur, si elle était découpée avec un couteau fabriqué en Grèce.* — Cette antipathie pour les étrangers est passée dans la religion juive, intolérante et exclusive comme l'était

---

(a) Stromat., liv. IV, p. 555. Voyez aussi la lettre de M. Sylvestre de Sacy, p. 39; et un Mémoire de M. Jomard, Description de l'Égypte Antiq., vol. II, p. 370.

celle des Égyptiens, et elle a frappé les premiers écrivains grecs qui aient parlé des Hébreux (a). La même aversion se fait encore remarquer aujourd'hui chez les Juifs modernes. On ne peut, au surplus, s'empêcher de reconnaître dans les cérémonies religieuses des Égyptiens, dont Hérodote vient de donner le détail, une grande partie de celles qui furent dans la suite consacrées par le Lévitique. L'indication de la victime, la disposition des entrailles, la manière de les brûler, l'huile répandue sur les parties consumées par le feu, le choix de celles qui étaient réservées pour les prêtres et pour celui qui offrait le sacrifice, les imprécations sur la tête de l'animal, qui représentent celles que l'on prononçait sur le bouc émissaire, les recherches de propreté dans le vêtement des prêtres; tout enfin se ressemble sous beaucoup de rapports, et paraît même commun aux deux peuples. Comment n'être pas frappé d'une telle similitude, et comment concilier cette imitation toute humaine avec l'origine toute divine de la religion juive? À n'en juger que par les simples règles de l'analogie, on croirait que l'une des deux religions a servi de modèle à l'autre, si ce n'est dans le dogme, du moins dans les rites.

28. (XLI). *Du reste, ils ne tuent jamais aucun de ces animaux.* — Il faut entendre ici le mot *tuer*, seulement par rapport aux usages civils. On vient de voir que les Égyptiens sacrifiaient les bœufs, et on lira plus bas qu'ils sacrifiaient encore d'autres animaux.

29. (XLIII). *Que le nombre de leurs dieux fut porté de huit à douze.* — M. Larcher a traduit « il (Hercule) est du nombre de ces douze dieux qui sont nés des huit dieux ». Cette interprétation paraît contraire au véritable sens du texte. J'ai suivi le sentiment de Henri Estienne, de Jablonsky (b), de M. de Sainte-Croix (c) et de M. Schweighaeuser.

(a) Diodore de Sicile, élog. I du liv. XXXIV.

(b) *Pantheon Aegyptiacum*. Prolegom. c. 4, p. 73.

(c) *Recherches sur les mystères du paganisme*, t. I, p. 4, 2<sup>e</sup> éd., p. 817.

On verra plus bas (a) que les Égyptiens avaient une troisième classe de dieux engendrés des douze dieux; mais ces dieux de troisième classe, dans laquelle ils plaçaient leur Osiris, paraissent d'un ordre tout-à-fait inférieur; de simples mortels issus des dieux et associés ensuite aux honneurs de la divinité.

Cette distinction entre des dieux suprêmes et des dieux subalternes, génies ou démons chargés de diverses fonctions sous les ordres des premiers, est, comme on voit, très-ancienne et a passé dans presque toutes les religions. Elle a servi merveilleusement à expliquer les imperfections du monde créé; et cette doctrine antique était tellement répandue, qu'après la naissance du christianisme et malgré le dogme de l'unité de Dieu qu'il consacrait, elle a long-temps subsisté; elle est même, comme on le sait, le fondement des hérésies des Manichéens, des Gnostiques, des Éonites et autres sectes si puissantes et si répandues dans les premiers siècles de notre ère.

Quant à l'idée d'un Dieu, cause première, universelle et unique de tout ce qui existe, seul et sans compagnon, ne pouvant se représenter à nos sens, ni même à notre imagination, sous aucune forme, elle était, si l'on en juge par les monuments qui nous restent de leur système religieux, tout-à-fait étrangère aux anciens Égyptiens. Leurs dieux n'étaient pour eux que les phénomènes personnifiés du monde visible, et ils expliquaient par l'accord ou les combats de ces dieux, les faits physiques qui les frappaient en bien ou en mal. Leurs mystères, que quelques-uns ont cru institués pour cacher sous des voiles allégoriques la notion d'un Dieu unique, n'avaient, d'après l'opinion des meilleurs critiques, aucun rapport à cette doctrine. Il n'y était question que des aventures d'Osiris, de ses guerres avec Typhon, des voyages d'Isis, des soins qu'elle avait pris de rassembler les restes épars de son époux, ou

---

(a) L. II, ch. 145.

de défendre Horus contre les embûches de son ennemi ; et toute cette triste histoire n'est , comme on n'en doute plus maintenant , que l'exposition d'un système astronomique ou une allégorie de la reproduction des êtres et des désordres du monde moral (a).

Ces mystères , en passant chez les Grecs , qui s'emparèrent de la fable d'Isis et la mirent sous le nom de Cérés , ont pris un caractère plus moral ; du moins il paraît difficile de ne point le reconnaître d'après les éloges que leur donnent Isocrate (b) et Cicéron (c). Sans doute il y était question d'une vie à venir , des peines et des récompenses qui attendaient l'homme après la mort (d) , de l'immortalité de l'ame , dogme qui , suivant Pausanias , était venu de l'Inde (e) ; et sur-tout on y établissait , comme croyance fondamentale , que les initiés seuls , absous et purifiés , auraient droit à la félicité promise pour une autre vie , doctrine productive que les prêtres ont introduite dans toutes les religions. Mais ce n'est qu'à l'époque de la fondation des républiques grecques que les mystères prirent de l'accroissement (f) , et ce ne fut qu'avec le temps que les Grecs adoptèrent ces dogmes consolateurs. En effet , Homère ne parle point des mystères , quoique leur établissement paraisse antérieur au temps où il vivait , et que ceux de Samothrace , ou des dieux Cabyres , existassent certainement. Ces derniers même ne furent point abolis , après que ceux d'Éleusis , empruntés des Égyptiens , eurent acquis leur grande célébrité. On voit qu'ils subsistaient encore lorsque les Romains firent la conquête de la

(a) Sainte-Croix , Recherches sur les mystères , tom. I , p. 4 et suiv. Dupuis , Origine des cultes , t. II , part. II , p. 1 et suiv.

(b) Isocrate , Panégyr. , t. I , p. 176 , édit. Auger , Didot 1782.

(c) Cicér. de legibus , l. II , ch. 14.

(d) Plutarque , Consolatio ad uxorem , éd. Reisk. , t. VIII , p. 411.

(e) Pausanias , l. IV , ch. 32.

(f) Essai sur les mystères d'Éleusis , par M. Ouvaroff , p. 15 , Paris , de Bure , 1815.

Grèce, et même du temps de Germanicus (a). Du reste, il faut croire que la célébration des uns et des autres, malgré les principes de morale qu'on y professait, donnait lieu à de grands désordres. Eusèbe en fait une peinture très-peu favorable (b); Socrate, Épaminondas, Agésilas, refusèrent de se faire initiés.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai, contre le sentiment de M. de Sainte-Croix, que les mystères des Grecs et des Romains ne consistaient pas seulement en simples lustrations, et qu'avant la naissance du christianisme on y exposait, sur l'immortalité de l'ame et une vie future, une doctrine que la religion chrétienne a depuis consacrée, mais qui était déjà connue, il est aussi constant que le dogme de l'unité d'un Dieu ne faisait pas partie du secret de ces mystères ni chez les Égyptiens, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, comme Warbuton l'avait avancé. Barthélemy (c) et Sainte-Croix (d) ont rejeté avec raison cette opinion.

C'est donc en-dehors de ces mystères, mais toujours chez les Grecs (e), qu'il faut aller chercher la première étincelle de cette grande idée de la divinité, plutôt même que parmi les anciens Juifs, qui, bien qu'ils ne rendissent de culte qu'à un seul Dieu, ne le regardaient pas cependant comme le Dieu unique de l'univers, puisqu'ils reconnaissaient des dieux aux autres nations et les croyaient seulement moins puissants que le leur (f). Anaxagore, contemporain d'Hérodote, est le premier (g) qui enseigna que l'ordre et l'arrangement de l'univers

(a) Sainte-Croix, Recherches sur les mystères, t. I, p. 59. — Pline, l. IV, ch. 23. — Tacit., Ann., l. II, ch. 54.

(b) Eusèbe, prépar., Evang., l. II, p. 3.

(c) Barthélemy, Voyage d'Anacharsis, t. V, p. 540, 3<sup>e</sup> édit., 1790.

(d) Sainte-Croix, Recherches sur les mystères, t. I, p. 447, 2<sup>e</sup> édit.

(e) Meyners, Historia Doctrinae de vero Deo, pars prima, p. 23 et seq.

(f) Exode XXII, v. 28. Josué XXIV, v. 24 et suiv. Juges II, v. 12. Id. XI, v. 24. Joseph. Antiq. Jud. IV, 8.

(g) Meyners, Historia de vero Deo, pars altera, p. 360.

sont le produit d'un esprit infini (*mens infinita*) universellement répandus : il reçut même de cette opinion qu'il professait dans ses écrits, l'honorable surnom de *noûs*, esprit, intelligence (a); et s'il fut persécuté pour avoir enseigné la doctrine de l'unité d'un Dieu, il faut croire qu'elle ne faisait pas partie des mystères, puisqu'alors il n'eût pas été poursuivi pour la doctrine même, mais pour la révélation du secret.

Disciple d'Anaxagore, Archélaus, dont Socrate avait suivi les leçons (b), fit passer cette doctrine dans la secte académique, et la brillante imagination de Platon se plut à y ajouter quelques chimères; cependant l'idée primitive n'en fut point étouffée, et se développa ensuite dans l'école d'Alexandrie. C'est même dans cette école; que les premiers pères de l'église ne dédaignèrent pas d'aller chercher des arguments en faveur d'un dogme qui, avec celui de l'immortalité de l'ame et de la résurrection des corps, est le principal fondement du christianisme.

Mais si cette notion d'un Dieu unique, cause première et universelle de tout ce qui est, notion hors de la portée du vulgaire, et qu'il ne saisit même pas lorsqu'elle est un point fondamental de sa croyance (c); si, dis-je, cette notion ne fit jamais partie de la religion commune des Grecs et des Romains, il me semble qu'elle ne fut pas plus chez eux que chez les Égyptiens un secret des mystères communiqué aux seuls initiés. Comment, en effet, ces mystères auraient-ils encore subsisté quatre siècles après l'établissement du christianisme où ce dogme était hautement avoué, s'il avaient eu pour but principal de l'exposer (d)?

(a) Cicero. De nat. Deor, l. II. Diogen. Laert, l. II, ch. 111, n<sup>o</sup> 1, Lipsiæ, 1759.

(b) Cicero. Tuscul. V, p. 4.

(c) Natural History of religion (Hume's Essays), tome II, p. 442, London, 1764.

(d) Jusque sous Valentinien, mort en l'an 374 de J.-C. — Zosime, l. IV. — Essai sur les mystères d'Éléusis, par Oupvaroff, p. 40 et 51.

Je ne vois, d'ailleurs, rien qui puisse faire croire que les philosophes professant le monothéisme fussent obligés de cacher leur doctrine, dans la crainte d'être accusés de violer le secret des mystères. Ils pouvaient hésiter à la faire connaître, pour n'être point poursuivis par un peuple polythéiste, qui appelait athées ceux qui ne reconnaissaient pas des dieux de forme humaine. Platon, qui savait ce qu'il y avait à redouter de ce fanatisme superstitieux, pouvait dire qu'il était difficile de trouver le père de l'universalité des choses, et qu'après l'avoir trouvé il serait dangereux de le faire connaître au vulgaire (a); mais ces craintes et cette réserve étaient prudence et non pas respect pour la sainteté d'un serment. Aussi voit-on, à mesure que le danger de blesser les préjugés vulgaires diminue, la doctrine du monothéisme et du spiritualisme se répandre plus librement. Cicéron l'expose sans aucun voile dans ses écrits; peu de temps après lui, elle éclate en beaux vers dans le sixième livre de l'Énéide, où l'on a cru voir, mais sans fondement, une révélation des anciens mystères (b); tandis que, sous le règne du superstitieux Octave, cette révélation eût été un crime que Virgile était trop courtisan pour commettre (c). Lucain met cette doctrine encore plus clairement dans la bouche du grand Caton (d), enfin, à mesure qu'on se rapproche de la naissance du christianisme, on la voit professée par toute l'école d'Alexandrie, où l'on pourrait croire que S. Paul l'a prise (e).

(a) Platon, Timée, traduction de Cicéron, 2. (T. III, Cicéron, d'Olivet, p. 590.)

(b) Voltaire, Dictionnaire philosophique, art. Initié.

(c) *Vetabo qui Cereris sacrum*

*Vulgaris arcanae, sub iisdem*

*Sit trabibus...*

Hor., lib. III, od. 2, v. 26.

(d) Pharsal. IX, v. 365 et suiv.

*Jupiter est quocumque vides, quocumque moveris.*

(e) Act. Apost. XVII, v. 23 et suivants. In ipso (Deo) enim vivimus et sumus. Ces mêmes idées se trouvent à-peu-près dans Sénèque, épître 41<sup>e</sup>, au commencement.

Il faut donc rendre aux Grecs l'honneur d'avoir conçu les premiers cette noble et grande idée de la divinité, et d'avoir révélé le dieu véritable avant l'établissement du christianisme, qui en a fait un dogme religieux. C'est un avantage qu'ils ont incontestablement, dans mon opinion, sur les Égyptiens, les Indiens, et même sur les Perses, les Chaldéens et les Juifs, quoique la doctrine religieuse de ces trois derniers peuples fût plus rapprochée du monothéisme.

30. (L). *Au surplus, presque tous les noms de dieux sont passés de l'Égypte en Grèce.* — Les Pélasges, comme on le verra au chap. 52°, et par conséquent les anciens habitants de la Grèce, avant l'arrivée des colonies Égyptiennes, n'invoquaient que les dieux en général, sans les distinguer les uns des autres par des attributions différentes et par la nature du pouvoir qu'ils exerçaient. C'est cette distinction qu'ils ont apprise des Égyptiens, et c'est dans ce sens qu'il faut entendre l'expression d'Hérodote. En effet, les anciens Grecs, en adoptant en grande partie la théogonie égyptienne, n'ont point conservé le nom égyptien, mais ils l'ont traduit dans leur idiome. Ainsi Ammon des Égyptiens est appelé par eux *Zeus*, *Mendès*, *Pan*, *Isis*, *Demeter*, *Saïs*, *Athéné*, *Phtha*, *Vulcain*, etc.

Quant aux dieux admis chez les Grecs, et que les Égyptiens n'ont pu leur donner puisqu'ils ne les connaissaient pas, tels que Junon; Vesta, Neptune, Thémis, les Dioscures, ils les ont pris de quelques nations voisines, ou les devaient à l'imagination brillante de leurs premiers poètes.

31. (LIX). *Busiris.* — Diodore de Sicile fait dériver ce nom de *bous* et *Osiris*, bœuf et Osiris (a). On croyait qu'Isis, après avoir rassemblé les membres de son mari, coupé en morceaux par Typhon, les avait tous renfermés dans une statue de bœuf, faite en bois, et que la ville où cette statue se con-

---

(a) Diodore de Sicile, l. I, p. 85.

servait en avait pris le nom de Bousiris. M. Frédéric Creuzer donne une autre étymologie; on pourra consulter sur ce sujet son ouvrage: *Commentationes Herodotæ*, p. 110 et suiv., in-8°, Léipsick, 1819.

32. (LXIV). *Pour parler à sa mère.* — Il paraît que l'expression du texte veut dire beaucoup plus; cependant comme elle peut s'entendre aussi d'un entretien, d'une conversation, j'ai adopté l'expression qui m'a paru la moins choquante.

33. (LXVIII). *Mais en plein air sa vue est très-perçante.* — Tout ce qu'Hérodote dit ici de la figure et des mœurs du crocodile, est d'une exactitude admirable. M. Geoffroi, célèbre naturaliste, et l'un des savants attachés à l'expédition d'Égypte, a pris soin d'examiner très-minutieusement ces détails; il les a trouvés tous, sans exception, parfaitement conformes à la vérité, et aux observations qu'il a faites lui-même sur les lieux.

Voici les points principaux du récit d'Hérodote, relevés par M. Geoffroi.

*Le crocodile ne mange pas pendant quatre mois de l'année.*

Si cette observation n'est pas générale pour toute l'étendue du cours du Nil, elle peut avoir été très-juste pour les crocodiles de la Basse-Égypte, où la température plus froide en-gardisait ces animaux; ils pouvaient alors rester assez long-temps sans manger, comme les crocodiles ou caymans de l'Amérique septentrionale.

*Le crocodile, quoique quadrupède, vit également à terre et dans l'eau; il passe la majeure partie du jour à sec et la nuit tout entière dans le fleuve; il pond ses œufs à terre.*

Tous ces faits sont vrais: les œufs du crocodile deviennent souvent la pâture de l'ichneumon et du Tupinambis (*Lacerta nilotica* d'Hasselquitz).

*De tous les animaux il est celui dont l'accroissement est le plus extraordinaire.*

Ceci est exact. Les crocodiles, au sortir de l'œuf, ont 9

poices, et quelques-uns atteignent de 35 à 37 pieds dans leur plus grand développement : Hérodote leur donne 17 coudées, 24 à 25 pieds.

*Il a les yeux d'un cochon.*

Cette ressemblance est assez exacte ; cependant les yeux de cet animal en ont encore plus avec ceux du chat ; ils sont pourvus d'une membrane nictitante.

*Point de langue.*

Du moins en apparence. La langue du crocodile est adhérente au palais ; et ce n'est qu'en disséquant avec soin ses mâchoires, qu'on a reconnu en lui l'existence de cet organe. On ne peut reprocher à Hérodote de l'avoir cru sans langue, puisque celle de cet animal ne s'est manifestée que sous le scalpel des anatomistes.

*Il est le seul de tous les animaux dont la mâchoire inférieure ne soit pas mobile.*

Observation juste. Le crocodile est, en effet, le seul des animaux dont la mâchoire supérieure, entre les branches de laquelle le crâne se trouve compris, soit mobile sur la mâchoire inférieure qui n'a presque aucun mouvement.

Hérodote ne pouvait pas faire cette distinction délicate, et il était pleinement autorisé à dire ce qu'il a dit.

*Il a des ongles extrêmement forts, la peau écailleuse et impénétrable sur le dos.*

Très-juste.

*Il ne voit pas dans l'eau, à l'air il a la vue très-perçante.*

M. Geoffroi s'est convaincu par lui-même, et à plusieurs reprises, de l'exatititude de cette observation (a).

34. (LXVIII). *D'insectes qui lui sucent le sang.* — On a traduit jusqu'ici tapissée de sang-sues ; mais l'animal qui tapisse la gueule du crocodile n'est point la sang-sue propre-

(a) Mémoire de M. Geoffroi sur les crocodiles, inséré dans les Annales du Muséum, t. IX, p. 375 et suiv.

ment dite, *hirundo-sanguisuga*. Elle n'existe pas dans le Nil; l'insecte dont il s'agit est une espèce de cousin (a).

35. (LXVIII). *Toutes les espèces d'animaux fuient le crocodile, le trochilus seul vit en paix avec lui.* — Cette observation est vraie de tous les animaux, à l'exception du héron qui suit les mouvements du crocodile, et profite de l'effroi que sa présence cause parmi les poissons pour faire une meilleure pêche.

Quant au trochilus, l'oiseau désigné sous ce nom par Hérodote, est une petite espèce de pluvier que les Arabes nomment sag-sag, ou mieux tek-tak, actuellement connu des naturalistes sous le nom de *Charadrius Aegyptius*. Il entre, en effet, dans la gueule du crocodile, qui la tient entr'ouverte du côté du zéphyr, comme le dit Hérodote, et l'oiseau mange les insectes qu'il y trouve (b).

36. (LXIX). *Ils ornent ses oreilles d'anneaux d'or.* — Cette observation, quelque minutieuse qu'elle paraisse, a été confirmée. On a trouvé une momie de crocodile dont les oreilles étaient percées, probablement pour recevoir le genre d'ornement dont Hérodote parle ici (c).

37. (LXXVI). *L'ibis.* — La description que donne Hérodote de cet oiseau est excellente, et prouve un véritable talent d'observation, qui a manqué à beaucoup de voyageurs plus récents.

C'est le témoignage que M. Cuvier se plaît à rendre au plus ancien des historiens connus.

Jusqu'au moment où cet illustre naturaliste s'est occupé de déterminer quel était l'oiseau connu, et si célèbre en Égypte, sous le nom d'ibis, on était tout-à-fait dans l'erreur sur le

(a) Geoffroi, Mémoire sur les crocodiles, *Annales du Muséum*, t. IX, p. 382.

(b) *Id.*, *ib.*, p. 382 et suiv.

(c) *Id.*, *ib.*, p. 386.

genre et l'espèce auxquels il fallait le rapporter. Linnée, d'après des descriptions fautives et qui s'écartaient, en une foule de points, de celle qu'Hérodote a donnée, et qu'on ne regardait pas comme une autorité suffisante, Linnée, dis-je, avait rangé l'ibis dans le genre *tantalus*, et lui avait donné le nom de *tantalus ibis*. Le véritable ibis, examiné par M. Cuvier sur une momie dont on a reconstruit avec le plus grand soin le squelette, est plus petit que le *tantalus ibis* de Linnée; c'est un courlis, un peu plus grand que celui d'Europe, mais dont le bec est plus gros et plus court. Il appartient au genre *numenius*, et M. Cuvier l'a nommé *numenius ibis*, *ibis-religiosa* dans un de ses derniers ouvrages (a).

Voici ses caractères :

*Numenius ibis*. Taille du courlis; le bec un peu plus court et un peu plus gros, couleur noire; la tête et les deux tiers du col nus, sans plumes; la peau de ce col est noire; le plumage du corps, des ailes et de la queue, d'un blanc sale; le bout des plumes de l'aile, noir; les quatre dernières plumes secondaires ont les barbes singulièrement longues et effilées, leur couleur d'un beau noir avec des reflets violets; les pieds noirs, semblables à ceux du courlis.

Cet oiseau est l'*abou-hannés* de Bruce.

Depuis l'expédition d'Égypte on voit en France un grand nombre de momies d'ibis, qui ont été rapportées par les savants de cette expédition; elles sont contenues dans des cruches ou vases de terre.

Voyez M. Cuvier, Recherches sur les ossements fossiles, tome I, Mémoire particulier, Paris, 1812. A ce Mémoire sont jointes trois planches : la première représentant le squelette de l'ibis, qui se trouve dans les galeries anatomiques du jardin du Roi. La seconde, une figure du *numenius ibis*, d'après un oiseau qui provenait du cabinet du stadthouder,

(a) Voyez le règne animal distribué d'après son organisation. Paris, 1817, t. I, p. 483.

et qui a été reconnu pour être l'ibis des Égyptiens. Enfin, la troisième contient le trait d'une figure d'ibis, dessiné sur les monuments égyptiens.

38. (LXXVI). *Hydres*. — Il est difficile de déterminer l'animal qu'Hérodote désigne sous ce nom. Les hydres des modernes sont des vers mollusques qui vivent dans l'eau, et qui n'ont aucun rapport avec les reptiles de la classe des serpents.

En examinant néanmoins avec attention ce que, dans ce chapitre, notre historien raconte des animaux qu'il appelle des serpents ailés, et de l'étonnante quantité de débris d'os et d'arêtes qui lui a été montrée, j'ai pensé qu'il pourrait bien être question ici de la grande sauterelle *gryllus migratorius*, fléau si redoutable pour les champs de l'Égypte et de l'Arabie. On sait que ces sauterelles voyageant par troupes immenses, ont dû souvent laisser le terrain couvert de leurs squelettes, ou pour mieux dire de leurs enveloppes, lorsqu'elles étaient saisies toutes à la fois par quelque événement physique qui amenait leur destruction.

J'ai soumis cette conjecture à M. Latreille, de l'Académie des Sciences, juge éclairé dans une telle matière; et elle ne lui a pas semblé tout-à-fait dénuée de fondement. Il est, à son avis, très-difficile d'appliquer à des débris de serpents la distinction qu'établit Hérodote entre les os et les arêtes qui composaient les amas qu'on lui fit voir. Des squelettes de serpents n'auraient offert absolument que des colonnes vertébrales osseuses, et des côtes, au lieu que la grande sauterelle a pu laisser les enveloppes de son corps, que l'on aura appelées simplement des os, et celles de ses cuisses et de ses pattes, armées d'aiguillons, auxquelles on aura donné le nom d'arêtes, *spinæ*. La dernière dénomination serait même plus que justifiée, s'il était vrai, comme Pline le rapporte, qu'il eût existé dans l'Inde des sauterelles de trois pieds de long, et que l'on y employât les jambes et les cuisses de cet insecte, lorsqu'elles sont séchées, en guise de

scies (a); mais en rejetant ce conte on peut toujours admettre, sans choquer la vraisemblance, que les amas singuliers vus par Hérodote étaient composés de débris de sauterelles. Cette opinion acquiert aussi une probabilité de plus en ce que, les Arabes assimilant encore aujourd'hui le corps de ce redoutable insecte à celui d'un serpent (b), on peut supposer que le nom du reptile aura passé à l'insecte entier, et qu'Hérodote n'aura fait que le traduire en grec, pour désigner l'animal dont il avait les restes sous les yeux. Mais alors il serait difficile d'attribuer à un oiseau tel que l'ibis, qui est, comme on l'a vu, une espèce du genre courlis, la destruction des sauterelles : la forme du bec de l'ibis n'étant nullement propre à saisir ce genre de proie ; il y a donc tout lieu de croire qu'Hérodote aura été induit en erreur, ou bien aura confondu deux oiseaux différents. Le véritable ennemi des sauterelles, le *mange-sauterelle*, connu dans l'Arabie sous le nom de *samarmar* ou *samarmog* (c), est une espèce d'étourneau ou de merle, *turdus seleucis* de Forskal (d), *turdus roseus* de Linnée et des naturalistes plus modernes (e). On peut lire dans Niebuhr (f) ce que ce voyageur dit de la quantité incroyable de sauterelles que cet oiseau détruit en un jour, et des pratiques superstitieuses employées par les Arabes pour le fixer ou l'attirer dans les contrées où ces insectes exercent leurs ravages.

La confusion qui s'est établie sur ce point, dans le récit d'Hérodote, provient, à ce qu'il me semble, de deux causes. La première est le respect que les Égyptiens avaient pour l'ibis, et qui les portait naturellement à attribuer à un oiseau déjà sacré

(a) Pline, Hist. Nat., liv. IX, ch. 29.

(b) Niebuhr, Description de l'Arabie, t. I, p. 242.

(c) *Id.*, t. I, p. 242.

(d) Fauna Arabica.

(e) Dictionnaire d'Histoire Naturelle, 2<sup>e</sup> édit., t. 20, p. 284.

(f) Description de l'Arabie, t. I, p. 243 et suiv.

parmi eux à tant de titres, un pouvoir et un bienfait de plus. La seconde est que les grues et les cigognes, qui ont quelque ressemblance avec l'ibis, du moins par la hauteur des jambes, se nourrissent effectivement de reptiles : et Hérodote aura cru sans peine que l'animal dont on lui montrait les débris, et auquel on donnait le nom de serpent, devait avoir aussi pour ennemi un oiseau du genre de ceux qui font la guerre aux reptiles.

Du reste, il y a réellement en Arabie une espèce de serpent que les Arabes nomment *serpent volant*. Hérodote en a eu connaissance, et en parle au chap. 109 du liv. III.

39. (LXXVII). *Ils n'ont pas de vignes*. — Il faut entendre cela de la portion de l'Égypte ensemencée; il paraît que la vigne était cultivée dans d'autres parties, et probablement dans les lieux élevés et à l'abri de l'inondation du Nil.

40. (LXXXII). *A quel dieu chaque jour est consacré*. — Les Égyptiens connaissaient, à ce qu'il paraît, la distribution des jours par semaine; du moins, selon Dion Cassius (a), ce sont eux qui les premiers ont attaché le nom des sept planètes à sept jours consécutifs, et formé la période hebdomadaire. Ainsi on doit entendre ce que dit ici Hérodote, comme s'appliquant aux jours de la semaine, et non pas à la série successive de tous les jours de l'année ou du mois.

Mais il ne faut pas conclure de cette circonstance que la période hebdomadaire fût universellement répandue, comme on l'a dit lors du rétablissement en France du calendrier grégorien; les Chinois, par exemple, de temps immémorial, divisent le mois de trente jours en trois décades, dont la première porte le nom de chang-sùn (*décade de dessus*), la seconde, celui de tchong-sùn (*décade du milieu*), et la troisième, celui de hia-sùn (*décade de*

---

(a) Dion Cassius, l. XXXVII, § 18.

*dessous*) (a). Du reste, ils comptent les jours comme les années par cycles de soixante, et par des noms qui reviennent toujours les mêmes de dix en dix, avec de légères modifications (b). A la vérité, les Chinois connaissent aussi la période de sept jours, qui paraît leur être venue des Indous, par le culte de Buddha; mais ils ne s'en servent pas pour les dates dans les usages civils. On remarque même que la plupart des divisions chinoises sont décimales: celle du pied l'est bien certainement, et l'on trouve des cercles où elle est aussi employée (c).

Voilà donc une nation qui, pour l'antiquité et la civilisation, peut aisément le disputer aux anciens Égyptiens, et qui n'a jamais adopté, dans les usages ordinaires de la vie, la distribution des jours par semaine. On sait aussi qu'elle n'était pas admise, avant notre ère, chez les Grecs et chez les Romains. Enfin, la cour de Rome se sert encore actuellement dans les expéditions de la daterie de l'ancienne division par calendes, nones et ides (d).

La période hebdomadaire inventée par les Égyptiens a passé probablement aux Juifs, et elle est venue de ces derniers, par la tradition religieuse, chez les Chrétiens et les Mahométans, qui ne sont que des Juifs réformés.

Il faut donc considérer cette manière de compter les jours comme un point de culte, et non comme une division plus naturelle et fondée sur une sorte de consentement universel: rien ne serait moins exact que cette dernière assertion. Il est

(a) *Grammatica sinica*, de Fourmont, p. 326. Voyez aussi le Dictionnaire chinois, clé 72°, n° 3869, Paris, imprimerie royale, 1813.

(b) Mémoire de M. de Guignes le fils, sur un planisphère chinois. — *Savants étrangers*, t. X, p. 7. — Voyez dans le tome XVI des Mémoires sur les Chinois, le Mémoire sur la chronologie, par le père Gaubil, page V de l'avertissement de l'auteur.

(c) *Astronomie chinoise* du père Souciet.

(d) *Usages de la cour de Rome*, par Pérard Castel, avocat, Paris, 1717, chez Brunet, t. I, p. 437 et suiv.

bien vrai que l'on peut retrouver l'origine de la semaine dans la révolution lunaire, partagée en quatre parties égales; mais le point important pour la société étant d'accorder le calendrier avec les saisons, il était encore plus naturel d'adopter le calcul par décade, qui se concilie beaucoup mieux avec le mouvement apparent du soleil. La division décadaire, à ne la considérer que sous des rapports civils, était donc évidemment plus commode, et pouvait aussi trouver en sa faveur des titres dans l'antiquité et dans l'astronomie (a).

Cependant, quoique la manière de compter les jours par semaines n'ait en elle-même aucun avantage sur toute autre, comme les deux religions qui se partagent la plus grande partie du monde connu l'ont fait presque universellement adopter aujourd'hui, il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de rappeler ici comment les jours de cette période ont pris les noms des mêmes divinités qui servaient à désigner chez les anciens les sept astres qu'ils regardaient comme des planètes.

Chacune de ces divinités était censée présider successivement aux douze heures de jour et aux douze heures de nuit, en commençant par la divinité de la septième planète ou de la plus éloignée de la terre. Ainsi, les sept dieux ou déesses étaient disposés dans l'ordre suivant, tel qu'il se trouve sur un bronze antique, dont le père Montfaucon a donné la figure (b).

Saturne.

Jupiter.

Mars.

Apollon ou le Soleil.

Vénus.

Mercure.

Diane ou la Lune.

En commençant à compter la première heure d'un jour par

(a) Exposition du système du monde, par M. de la Place, 2<sup>e</sup> édit., p. 17, Paris, an 7.

(b) Supplément à l'antiquité expliquée par ses usages.

Saturne, et en continuant jusqu'à vingt-quatre, l'heure qui suivait, ou la première heure du second jour tombait sur le Soleil; donc, le jour de Saturne étant le premier jour, le jour du Soleil était le second.

Ensuite comptant à partir du Soleil encore une fois vingt-quatre heures, le nombre suivant, ou la première heure du troisième jour, tombait sur la Lune; le jour de la Lune était donc le troisième jour.

Enfin, en répétant la même opération sur les quatre autres divinités, on trouvait successivement les jours de Mars, de Mercure, de Jupiter, et de Vénus, et les sept jours de la semaine venaient se ranger dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> jour de Saturne. — Samedi.
- 2<sup>e</sup> — du Soleil. — Dimanche.
- 3<sup>e</sup> — de la Lune. — Lundi.
- 4<sup>e</sup> — de Mars. — Mardi.
- 5<sup>e</sup> — de Mercure. — Mercredi.
- 6<sup>e</sup> — de Jupiter. — Jeudi.
- 7<sup>e</sup> — de Vénus. — Vendredi (a).

Les mêmes noms et le même ordre sont encore en usage chez presque tous les peuples de l'occident; et cette distribution des jours en périodes de sept, leur vient des Juifs, comme je l'ai déjà dit, soit que ces derniers, ainsi que tout doit le faire croire en comparant les seuls témoignages historiques, l'aient reçue des Égyptiens, soit, ainsi que Philon et Josèphe le prétendent, que la semaine fût d'institution divine (b).

Quant aux noms attribués aux jours qui la composent, on voit par le témoignage de S. Épiphane que les Juifs, et particulièrement la secte des Pharisiens, donnaient aux sept planètes les mêmes dénominations que les Grecs, qui les avaient prises

(a) Bailly, *Astronomie ancienne*, p. 408 à 409 et 366. — Court de Gebelin, *Allégories orientales*, p. 139.

(b) Philon de septennario. Flav. Joseph. *Contra App.* II, page 494. édit. Havercampi.

des Égyptiens (a). Il y a donc lieu de croire que l'ordre et les noms des jours de la semaine avaient aussi chez les Juifs, dans les temps voisins de la naissance du christianisme, des rapports avec le rang et les noms des sept planètes; du moins on voit par le passage de S. Épiphane, que le mot Sabeth était en hébreu le nom de la planète de Saturne, et que, par conséquent, le jour du sabbat ou du repos, dont ils avaient fait le septième jour de leur semaine, portait le même nom que la septième planète, la planète la plus éloignée, Saturne; cette analogie devient plus frappante encore, si l'on observe que le mot hébreu, qui désigne le nombre sept, et celui de sabbat ou repos ont une origine commune.

Lorsque la religion chrétienne sortit du judaïsme, ces noms auront été traduits en grec et en latin, pour en rendre l'usage plus commun, et les Chrétiens auront compté par semaine et désigné les jours par leurs noms actuels, d'abord dans les rapports qu'ils avaient entre eux, et ensuite dans les usages civils lorsque leur religion est devenue dominante. En effet, ce ne fut qu'après l'établissement du christianisme que les noms des jours de la semaine, tels que nous les avons aujourd'hui, ont été employés. Le seul changement que les Chrétiens aient apporté, consiste dans le déplacement du jour de repos qu'ils ont fixé au jour du *soleil* ou du *seigneur* au dimanche, au lieu du jour de *Saturne*, samedi.

Les Mahométans en admettant la semaine, d'après les Juifs et les Chrétiens, la commencent au dimanche comme les pre-

(a) Voici ces noms hébreux tels qu'on les trouve dans S. Épiphane, l. I. *Adversus Hæreses*, t. I, p. 34 et 35, édit. Paris, Cramoisy. 1622.

Sol.	—	Hamma vel semés.
Luna.	—	Hierees vel Hallebana.
Mars.	—	Cochab-ocmol ( stella ocmol ).
Mercurius.	—	Cochab-ochmod ( stella ochmod ).
Jupiter.	—	Cochab-baal ( stella baal ).
Venus.	—	Seroua.
Saturnus.	—	Cochab-sabeth ( stella sabeth ).

miers ; mais ils ont banni de la dénomination des jours ce qui pouvait rappeler les dieux du paganisme ou conserver quelque trace d'idolâtrie, et ne les comptent que par ordre, sans leur donner un nom particulier. Ainsi, en arabe, le dimanche est *youn el ahad*, jour premier ; le lundi, *youn el thani*, jour second, et de suite, à l'exception du vendredi appelé le jour de l'assemblée, et du samedi qui a gardé le nom de *sabbat*.

41. (LXXXII). *Invention dont ceux qui parmi les Grecs ont cultivé la poésie ont su profiter.* — Les premiers poètes ont fait le métier de devins, et les oracles étaient généralement rendus en vers. Cependant cette faculté s'est perdue avant même que les oracles eussent entièrement cessé. Du temps de Pyrrhus la pythie ne répondait plus en vers (a).

L'horoscopie est venue des Égyptiens chez les Grecs, avec une foule d'autres superstitions.

42. (LXXXVI). *De celui dont il ne m'est pas permis de répéter le nom.* — Hérodote exprime plusieurs fois cette même réserve religieuse (ch. 61 et 171). Le secret était une loi imposée à tous ceux qui s'étaient fait initier aux mystères. Elle fut d'abord observée rigoureusement ; on devint moins scrupuleux par la suite, et ces mystères divulgués perdirent tout ce qu'ils avaient d'imposant. On sait aujourd'hui qu'il est question en cet endroit de la fable ridicule d'Osiris et de ses malheurs.

Voyez sur ce sujet l'ouvrage du professeur Frédéric Creuzer, que j'ai déjà cité (b).

43. (LXXXVI). *De casie.* — On croit que la casie des anciens était la cannelle qui pouvait leur venir par le commerce de la Mer-Rouge avec l'Inde (*Laurus cinnamomum*, Linn.). Hérodote donne (l. III, ch. 110) la manière de la

(a) Cicero de divinatione, l. II, p. 56, édit. d'Olivet.

(b) Commentationes Herodotæ, p. 90 et seq.

recueillir; mais ce récit est tout-à-fait fabuleux. Je parlerai de la casie, ainsi que des autres parfums de l'Arabie, dans la note sur le chap. 110 du liv. III.

44. (LXXXVII). *Dans la chambre sépulcrale de la famille, où ils la rangent debout le long du mur.* — Ἐν δειρήματι θηκαίῳ, quelques-uns ont lu Ἐν δειρήματι θηβαίῳ dans un monument, dans un tombeau Thébain, et M. Creuzer appuie cette leçon de quelques considérations, sans cependant l'adopter (a). Il rappelle, dans le passage que je cite, l'importance des tombeaux que l'on a trouvés près de Thèbes; il croit qu'il était possible que les gens distingués voulussent s'y faire enterrer de préférence; et, en effet, on peut observer qu'Hérodote ne parle de cette chambre sépulcrale que pour les corps embaumés avec magnificence. Mais la concision avec laquelle notre historien se serait alors exprimé sur un usage aussi remarquable, porte à croire qu'une telle explication est tirée de trop loin, sur-tout n'étant appuyée d'aucune observation postérieure. Je pense donc qu'il faut s'en tenir à l'interprétation simple du texte, qui n'a rien que de très-naturel.

M. Larcher a traduit *dans un lieu réservé à cet usage*; mais ce n'est pas rendre le sens de l'expression, qui précise nettement la destination de ce lieu.

45. (XCII). *N'épousent qu'une seule femme comme les Grecs.* — Cette observation prouve que la polygamie était en usage au moins dans une partie de l'Égypte. On la retrouve chez les Arabes et les Hébreux, Mahomet l'a conservée. Diodore de Sicile (b) dit que les Égyptiens pouvaient épouser autant de femmes qu'ils voulaient; mais c'était un droit dont probablement les gens riches devaient seuls user.

46. (XCII). *Que les Égyptiens appellent lotus.* — Il ne faut pas confondre cette plante, qui se trouve si fréquemment

---

(a) Commentationes Herodotæ, p. 95 - 103. Lipsicæ, in-8°, 1819.

(b) Liv. I, p. 80.

sur les monuments égyptiens, avec le lotus des Lotophages; celui-ci est une espèce de jujubier : Hérodote en parle par la suite, et j'y reviendrai dans mes notes.

Le lotus croît dans les eaux du Nil. On en distingue deux espèces, qui sont l'une et l'autre du genre *nymphæa* né-nuphar.

Voici les caractères spécifiques de la première espèce, qui est la plus répétée sur les monuments.

*Nymphæa lotus foliis dentatis antheris apice simplicibus.*  
Les Arabes la nomment neoufar.

La seconde, plus petite, est le *nymphæa cærulæa*.

*Nymphæa cærulea foliis repandis antheris apice subulatis petaloideis* : c'est le Bachemin des Arabes.

La fleur de la première espèce a une odeur forte et piquante; celle de la seconde espèce est plus suave.

Ces deux lotus étaient confondus par les naturalistes avant l'expédition française en Égypte; mais les Arabes les avaient distingués, et leur donnent, comme on a vu, des noms différents (a).

47. (XCII). *Sur un calice différent de la fleur.* — L'expression *calice* est dans le texte, et j'ai cru devoir la conserver, quoiqu'elle choque les notions botaniques. Il paraît que cette sorte de lis ou de rose, qu'il est difficile de déterminer d'après une description aussi succincte, était une plante de la classe de celles que l'on nomme *monoïques*. Les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvaient alors séparées, quoique portées sur la même tige, et comme la fleur femelle était peut-être moins apparente que la fleur mâle, on aura cru qu'elle n'existait pas; et l'on aura seulement remarqué la partie qui portait le fruit, en la désignant sous le nom de calice.

48. (XCIX). *Et le fleuve conduit dans une nouvelle direc-*

---

(a) Décade Égyptienne, imprimée au Caire. Mémoire de M. Savigny, t. I, p. 69.

tion, coula depuis à égale distance des deux chaînes de montagnes. — Rien ne s'oppose dans le texte à cette manière d'entendre ce passage, et je la crois la seule raisonnable.

On conçoit qu'avant le règne de Menès, ou à toute autre époque reculée, et antérieure à la fondation de Memphis, le cours naturel du Nil se jetât vers les montagnes de la chaîne Libyque. On conçoit encore qu'un roi d'Égypte (soit Menès, soit tout autre), ayant le dessein de fonder une nouvelle capitale, ait voulu la mettre à l'abri des incursions des Arabes, en la plaçant sur la rive gauche du fleuve, et que forcé par quelque motif religieux ou politique à ne pas s'éloigner de l'emplacement qu'occupait peut-être déjà une première ville, il ait pensé à détourner le fleuve pour satisfaire à ces deux conditions (a). La digue qu'il fit élever rejeta le Nil dans un canal à égale distance des deux chaînes de montagnes qui bornent l'Égypte, et fournit ainsi sur sa rive gauche l'emplacement de Memphis.

Il me semble que toute cette opération s'entend parfaitement; mais quel eût été le but de ce grand travail, s'il n'eût été question que d'une branche du Nil qu'on aurait seulement voulu rejeter au milieu de ces mêmes montagnes au pied desquelles elle passait déjà? Que serait devenu ce canal? A quel point rejoignait-il le Nil? Pourquoi n'existait-il plus du temps d'Hérodote? Et comment, si le courant principal du fleuve eût toujours passé dans la direction où on le voit encore couler aujourd'hui, comment notre historien aurait-il dit expressément, qu'avant Menès le *fleuve entier se portait πάντα πρὸς* vers les montagnes sablonneuses de la Libye. Il faut donc entendre ces ouvrages de Menès, comme un redressement du Nil, pour mettre l'emplacement de Memphis sur la rive gauche du fleuve; cela me paraît d'autant plus évident que dans le même chapitre Hérodote, après avoir parlé du lac artificiel qui bornait Memphis au nord et au couchant, ajoute que, du côté de l'orient, le Nil lui *servait de défense*.

---

(a) Volney, Rech. sur l'Histoire ancienne, t. III, p. 246.

Du moins c'est dans ce sens que je crois qu'il faut entendre le mot ἀπέργει qu'il emploie.

49. (CIV.) *Les Syriens de Palestine conviennent qu'ils ont pris cette coutume des Égyptiens.* — Les Juifs sont évidemment compris sous cette dénomination ; et, soit qu'ils pratiquassent la circoncision avant leur commerce avec les Égyptiens, soit qu'ils l'aient empruntée de ceux-ci, il est certain que cette coutume existait chez les Hébreux de temps immémorial.

On a quelquefois remarqué avec étonnement qu'Hérodote, observateur si exact des mœurs des nations qu'il avait visitées, n'ait rien dit sur les Juifs, peuple qui méritait une mention particulière par ses institutions, ses principes religieux, et son éloignement pour toute communication avec les étrangers ; mais, sans absoudre entièrement notre historien de ce reproche, il me semble que son silence peut s'expliquer. D'abord, la Judée, proprement dite, située dans l'intérieur des terres, ne se trouvait pas sur le chemin d'Hérodote lorsqu'il se rendait d'Égypte en Syrie ou en Phénicie, soit qu'il allât par mer, soit qu'il suivît la route de terre. En second lieu, à l'époque de ses voyages les Juifs étaient tombés dans l'état le plus complet d'abjection. Les dix tribus du royaume d'Israël, dispersées sans retour, avaient entièrement disparu ; les deux qui composaient le royaume de Juda, dont les restes subsistaient encore, revenues à Jérusalem, ne faisaient que sortir d'une longue captivité ; le temple nouvellement rebâti n'avait ni l'éclat, ni la splendeur du premier ; les livres juifs, écrits dans une langue barbare, à peine connus des Juifs mêmes, étaient cachés aux yeux de tous les étrangers ; enfin, la petite province de Judée, pauvre, dépeuplée, sans commerce, perdue dans l'immense empire des Perses, se confondait avec la Syrie prise en général : rien ne pouvait donc attirer sur elle l'attention de l'observateur.

Du reste, aucun historien n'a parlé des Juifs avant le temps

d'Alexandre. Hécatee, cité par Josèphe (a), n'est point l'historien de ce nom, antérieur à Hérodote, mais un autre Hécatee d'Abdère, qui suivit Alexandre dans son expédition, et qui en avait, à ce qu'il paraît, écrit l'histoire; encore quelques critiques ont pensé, d'après Herennius Philo, qu'un historien juif s'était caché sous le nom d'Hécatee (b).

Diodore de Sicile (c) et Trogue Pompée, dans Justin (d) son abrégiateur, les premiers qui fassent mention des Juifs avec quelque détail, sont bien postérieurs au temps d'Alexandre; et il est remarquable que ce qu'ils en disent n'est nullement d'accord avec les livres hébreux. Ils ne parlent, ni l'un ni l'autre, des rois juifs, et semblent persuadés que le gouvernement de ce peuple a toujours été une sorte de théocratie exercée par des grands-prêtres, successeurs de Moïse.

Tacite et Strabon (e), qui viennent après Diodore et Trogue Pompée, et dont l'autorité est bien plus imposante que celle des compilateurs qui les ont précédés, gardent le même silence sur l'existence des rois juifs. David et Salomon ne sont pas même nommés; et ces deux princes, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des Hébreux, qui ont marqué l'époque de la grandeur de la nation, paraissent avoir été aussi complètement ignorés de Tacite et de Strabon, que des écrivains qui leur sont antérieurs. Ce qu'ils disent de l'origine de Moïse, de la sortie des Juifs de l'Égypte, et de leur système religieux, s'accorde sur quelques points avec ce que les livres hébreux nous apprennent, mais en diffèrent tellement sur tant de choses, qu'il est impossible de supposer que des récits si divers aient été puisés à la même source. Cependant, à l'époque où écrivaient les quatre historiens que je

(a) *Contra App.* Libr. I, t. II, p. 455, édit. Havercamp.

(b) Vossius, *de historicis Græcis*, p. 52, Leyde, 1651.

(c) *Eclog.* I, in libr. XXXIV.

(d) Justin., l. XXXVI.

(e) Tacite, *Hist.*, l. V. Strabon, géog., l. XVI, p. 760 et suiv.

viens de citer, la version dite des Septante, faite sous Ptolomée Philadelphie, existait déjà depuis long-temps. Comment cette version leur était-elle inconnue? Comment aucun d'eux, et sur-tout Tacite et Strabon, hommes si éclairés et si judicieux, ne l'ont-ils pas consultée? Cette version serait-elle donc bien postérieure à l'époque qu'on lui assigne, ainsi que quelques critiques l'ont pensé, et alors quelle confiance mériterait-elle?

Quoi qu'il en soit, les Juifs, comme nation, ne sont sortis de l'obscurité que par leurs guerres avec Antiochus, et n'ont commencé à être connus des Romains que par leur soumission aux armes de Pompée; ils l'ont été ensuite davantage par le siège et la ruine de Jérusalem: mais il était dans la destinée de ce peuple de n'acquérir une grande célébrité que lorsqu'il aurait cessé d'être. C'est l'établissement du christianisme qui a fixé sur lui les regards du monde entier: Hérodote pouvait-il le deviner?

50. (CVI). *Quatre coudées plus une spithame.* — Je suis ici le sentiment de M. Schweighæuser. La spithame était une demi-coudée, et πένπη σπιθαμή sera cinq coudées, moins une spithame, ou quatre coudées et demie, comme τρίτον ἡμιτάλαντον (l. I, ch. 50), trois talents moins un demi-talent. Ainsi, la statue de Sésostris avait près de six pieds et demi de haut, et par conséquent une dimension convenable pour un monument. En la faisant seulement de cinq spithames, comme M. Larcher, elle n'aurait eu que trois pieds six à sept pouces.

51. (CIX). *Le pôle, le gnomon, et la division du jour en douze parties.* — Il est impossible de confondre ces deux noms et de ne faire, comme M. Larcher, du pôle et du gnomon, qu'un seul et même instrument. Le gnomon était une colonne, un obélisque, ou un style d'une certaine hauteur, élevé verticalement sur un plan, et dont on mesurait l'ombre, pour déterminer la position du soleil. Le pôle était un cadran solaire concave, et l'on ne peut en douter d'après le témoignage précis de quelques auteurs anciens. Pollux compare un vase

de forme creuse, qu'il nomme *scaphé*, au pôle servant à montrer les heures (a). Athénée, dans la description qu'il donne du palais d'Hiéron à Syracuse, dit que l'on voyait sur le toit de la bibliothèque un pôle fait à l'imitation de l'héliotrope qui était à l'Achradine (b). Il n'entre, d'ailleurs, dans aucun détail sur la forme et la construction de cet instrument; mais du moins il résulte de la comparaison qu'il en fait avec le cadran solaire ou l'héliotrope de l'Achradine, que le pôle était une invention du même genre et propre à indiquer également les heures.

Cette distinction entre le pôle et le gnomon, clairement établie, il s'agit d'indiquer actuellement quel était le cadran solaire auquel les anciens donnaient le nom de pôle.

Le pôle, suivant M. Delambre, « n'est autre chose que « l'hémisphère concave de Bérose, dans lequel un rayon per-  
« pendiculaire montrait les heures par son ombre. De là  
« viennent les heures temporaires, seules connues des peuples  
« anciens. Les heures égales n'ont jamais été employées que  
« dans les calculs astronomiques (c). »

Pour se faire une idée de ce cadran, il faut concevoir qu'au centre d'un hémisphère concave on a fixé un point solide portant ombre sur la concavité. Chaque jour l'ombre de ce point tracera une portion de cercle correspondant à l'arc décrit par le soleil sur son parallèle dans le ciel. On divisera ces portions de cercle, quelle que soit leur étendue, en douze parties égales, et chacune de ces parties sera une heure. Ainsi on aura ce que l'on appelle les heures temporaires; c'est-à-dire inégales à divers jours, puisque chaque division représentera toujours la douzième partie du temps pendant lequel le soleil aura été sur l'horizon à un jour donné, et que la durée de ce temps varie en raison du mouvement apparent du soleil entre les deux tropiques.

(a) Pollux . onomasticon, l. VI, seg. 110. *Id.*, l. IX, seg. 46.

(b) Athénée, Deipnosoph., l. V, p. 207.

(c) Histoire de l'Astronomie ancienne, t. I, p. 48, additions et corrections. Voyez aussi t. II, p. 512.

La marche de l'ombre dans la concavité de ce cadran est donc tout-à-fait semblable à celle du soleil dans le ciel, tandis que sur une surface plane les courbes correspondantes eussent été différentes, et auraient demandé, pour être tracées, des connaissances mathématiques assez étendues. Aussi Bailly considère ce cadran « comme le cadran original le premier inventé; parce que le soleil marchant dans un cercle sur la rondeur du ciel, les anciens ont voulu que la concavité de cet instrument le rendît semblable à la voûte céleste, et que l'ombre opposée au soleil marchât comme lui sur une sphère. On y retrouve une certaine imitation qui est en tout genre le premier pas de l'esprit humain (a). » Rien de plus juste que cette observation, et le nom même que porte l'instrument semble encore la confirmer. Pôle, chez les Grecs, était souvent pris pour le ciel même (b), et ce nom donné au cadran concave pouvait indiquer que cet instrument était un ciel en petit, une voûte céleste renversée. C'est dans ce sens que nous donnons le nom d'horizon au miroir artificiel ou à la couche de mercure qui supplée à l'horizon réel dans quelques observations astronomiques.

Les cadrans hémisphériques ou les pôles, étaient, à cause de leur simplicité et de leur utilité, très en usage chez les anciens. Du moins, on a déjà trouvé quatre cadrans antiques qui avaient cette forme; l'un à Tivoli, le second à Castelnovo, le troisième à Rignano, et le quatrième à Pompeïa (c).

Du reste, plusieurs critiques ont refusé à Béroze l'honneur de cette invention. Vitruve dit expressément que le demi-cercle creusé dans un carré et incliné à l'équateur était, suivant l'opinion commune, une invention du chaldéen Béroze; mais que la *scaphé*, ou l'hémisphère creux, fut trouvée par Aristarque de Samos (d).

(a) Bailly, Histoire de l'Astronomie moderne, t. I, p. 73.

(b) Hesychius in voce πόλος.

(c) M. Delambre, Histoire de l'Astronomie ancienne, t. II, p. 512.

(d) Vitruve, l. IX, ch. 9.

M. de Montucla, en adoptant cette opinion, a cherché à indiquer la différence qui existait entre ces deux inventions (a); mais, outre que le passage de Vitruve est assez obscur, et que l'auteur parle d'un objet qui n'entraînait pas d'une manière bien directe dans l'art qu'il cultivait, il est le seul de l'antiquité qui ait attribué le cadran concave à Aristarque de Samos. Aussi M. Delambre, dont l'autorité est, en une telle matière, irrécusable, et qui a examiné ce point de critique avec le plus grand soin, persiste à penser que le cadran de Bérosee est évidemment l'hémisphère creusé, le pôle des anciens (b).

Nous ne pouvons mieux faire que de nous en tenir à cette opinion.

52. (CXVII). *Vers cypriens*. — Le sujet de ces vers était la guerre de Troie; on les a attribués à Homère, et l'on prétendait qu'il les avait donnés en dot à sa fille; mais il était certain, même du temps d'Hérodote, qu'Homère n'en était pas l'auteur. On ne connaît de ce poëme qu'un fragment de treize vers conservé par Athénée (c), et un de six dans le Commentaire de Didyme, sur le cinquième vers du I<sup>er</sup> livre de l'Iliade.

53. (CXXII). *Et que les mêmes loups le ramènent ensuite au lieu où ils l'ont pris*. — Les loups jouaient, à ce qu'il paraît, un rôle important dans la mythologie des Égyptiens. On considérait ces animaux comme les ministres, les huissiers des enfers; ils représentaient les psychopompes, les conducteurs des âmes des morts. On voit fréquemment des figures de loup peintes sur les caisses qui renferment les momies (d).

(a) Montucla, Histoire des mathématiques, 2<sup>e</sup> édit., p. 720 à 721.

(b) Histoire de l'Astronomie du moyen âge, par M. Delambre, p. 513.

(c) Deipnosoph, l. XV, ch. 8.

(d) Creuzer, Commentationes Herodotæ, p. 419. — Description de la momie du Musée de Darmstadt.

Malgré cette observation, il n'existe pas, suivant M. Geoffroi, de véritable loup (*Canis lupus*. Linn.) en Égypte. On y trouve seulement le chacal (*Canis aureus*. Linn.); mais il est possible qu'Hérodote ait confondu ces deux espèces; et, en effet, il a dit plus haut, chap. 67, que les loups d'Égypte ne sont pas plus grands que des renards; peut être aussi il n'y avait pas de mot propre dans la langue grecque pour désigner le chacal. Il faut cependant remarquer qu'Hérodote emploie, liv. IV, ch. 192, le nom de *panther* (que l'on ne doit pas confondre avec la panthère, *pardalis*) en parlant d'une espèce d'animal que l'on croit être le chacal.

Aristote admettait aussi des loups en Égypte, il les faisait seulement plus petits que ceux d'Europe (a).

54. (CXXIII). *Que l'ame des hommes est immortelle.* — Ce dogme, chez les Égyptiens, était moins celui de l'immortalité de l'ame, comme nous l'entendons aujourd'hui, que celui de la *métempsychose*, ou, pour mieux dire, de la *métempsomatose* (b). Dans tout ce qui nous reste des opinions religieuses des Égyptiens, on ne trouve aucune idée positive de la continuité d'existence d'un être appelé *Ame*, conservant après la mort le souvenir de ce qu'il a été pendant le temps de son union avec un corps, et puni ou récompensé pour ses actions dans le cours de cette vie; l'immortalité de l'ame, prise en ce sens, leur était inconnue. Le passage d'une ame dans les corps d'animaux plus ou moins imparfaits, comme les Égyptiens l'admettaient, n'était ni une punition ni une récompense réelles, si l'ame dans le corps qu'elle allait animer n'avait pas le sentiment de sa dégradation. Il paraît même que les Pythagoriciens, qui ont emprunté des Égyptiens leur *métempsychose*, n'ont pas été plus loin.

Pythagore, dit-on, prétendait bien se souvenir de ce qu'il

(a) Aristot., *Hist. des animaux*, l. VIII, ch. 28, t. I, p. 919, édit. de Duval, Paris, 1619.

(b) *Transmigration en des corps nouveaux.*

avait été avant d'être Pythagore; mais en supposant qu'il se fût réellement vanté de cette connaissance, ce qui est fort douteux, elle était une faveur particulière de la divinité accordée à lui seul; et si, dans son système, la transmigration des âmes eût été une peine ou une récompense, tout homme aurait dû conserver la conscience de son état antérieur.

C'est ainsi, du moins, que l'on aurait dû raisonner dans un système conséquent.

Cependant, il est possible que la seule certitude de l'événement et l'effroi qu'il inspirait, entretenu soigneusement par les prêtres, eussent assez d'empire sur les esprits pour produire un effet moral et servir la politique des gouvernements. Il est même très-naturel de concevoir comment des hommes frappés de ces terreurs religieuses cherchaient, sinon toujours par l'exercice des vertus, du moins par des expiations et des pratiques superstitieuses, à échapper à ces humiliantes transmigrations, dont l'idée seule révoltait leur orgueil, quoiqu'ils ne dussent pas en avoir le sentiment. C'est probablement, sous ce rapport, que Timée de Locres approuve que l'on emploie ce genre de terreur, fondé sur des dogmes étrangers, pour servir de frein aux passions et aux vices des hommes, qu'il faut, ajoute-t-il, retenir par le mensonge quand on ne peut les retenir par la vérité (a).

Quoi qu'il en soit, les Égyptiens concevaient les âmes des hommes immortelles, comme ils auraient pu concevoir les particules de la matière immortelles, en ce qu'aucune d'elles, en subissant une multitude de formes, ne peut se détruire; mais ils ne reconnaissaient pas, si l'on peut se servir de cette expression, l'immortalité individuelle de l'âme.

Ainsi, il me semble que c'est sans raison suffisante qu'on a voulu faire remonter jusqu'à eux ce dogme dans le sens où il est admis aujourd'hui; il convient de le restituer aux Grecs: c'est dans le sein du Platonisme, et sur-tout dans l'école d'Alexan-

---

(a) Timée de Locres, *De anima mundi*, ch. 6 vers la fin.

drie, qu'il a pris naissance, ou du moins qu'il est devenu, en se perfectionnant, tel que nous l'entendons maintenant. Les Juifs grecs et la secte des Pharisiens s'en emparèrent; et, en y ajoutant comme complément un autre dogme, celui de la résurrection des corps, se séparèrent des Saducéens, qui, attachés invariablement au texte littéral des livres hébreux, n'y trouvaient rien qui pût justifier ces innovations. On a voulu, à la vérité, par la suite, y voir ce qu'ils n'y voyaient pas; mais n'est-ce pas une singulière prétention de s'être imaginé entendre mieux le sens des livres hébreux que des Juifs qui, ayant toujours parlé la langue dans laquelle ils sont écrits, ou du moins une analogue, la langue araméene, avaient fait en outre une étude assidue de ces livres.

Enfin, la religion chrétienne, sortie du judaïsme, adopta les opinions que les Pharisiens avaient puisées dans l'école d'Alexandrie et les consacra (a).

Il résulte donc de ce que je viens d'exposer, que le dogme actuel de l'immortalité de l'ame est beaucoup plus récent que l'on ne croit ordinairement. Presque contemporain de l'origine du christianisme, il forme la principale base de cette religion, et est devenu par la suite celle de l'islamisme: mais il était totalement inconnu aux Juifs anciens. Ils n'avaient même pas pris des Égyptiens, à qui ils ont emprunté tant de choses, le dogme de la transmigration des ames; punitions, récompenses, menaces et promesses, tout enfin, dans leur système religieux, portait uniquement sur la vie temporelle.

Revenons actuellement au passage dont cette digression m'a un peu écarté.

On voit, d'après ce qu'Hérodote ajoute dans le même chap. 123, que les Égyptiens croyaient seulement que les ames des hommes, après avoir quitté les corps qu'elles ani-

(a) S. Paul, Actes des Apôtres, ch. 23, v. 6, s'avoue Pharisien. *Viri fratres, ego Phariseus sum; filius Phariseorum, de spe et resurrectione mortuorum ego judicor.*

maient, passaient, par une suite de transmigrations, dans ceux de divers animaux, et revenaient, après une période de trois mille ans, animer un corps humain naissant. Cette expression *naissant* est très-remarquable, et prouve que dans leur système les Égyptiens n'admettaient pas que l'âme dût jamais reprendre l'ancien corps. Ainsi, le motif qu'on attribuait à leurs embaumements n'était point le véritable. Ils ne pouvaient, en effet, avoir pour but de conserver les corps, afin que l'âme pût y rentrer après un certain temps, puisqu'on croyait qu'elle était destinée à en animer un nouveau; mais les Égyptiens supposaient que la transmigration ne commençait que lorsque l'âme s'était séparée du corps qu'elle avait d'abord animé; et comme, suivant leurs prêtres, la séparation n'avait lieu qu'après que ce corps était entièrement détruit, ils faisaient tous leurs efforts pour retarder le moment de cette destruction absolue. C'était là l'unique objet de l'embaumement recherché des corps, et des soins minutieux qu'ils prenaient pour les garantir de la putréfaction (a). Telle a été leur doctrine.

Pherecyde et Pythagore l'héritier de Pherecyde, qui passaient l'un et l'autre chez les Grecs pour avoir enseigné les premiers que les âmes des hommes étaient immortelles (b), en auront sans doute profité, et ce sont probablement ces deux philosophes dont notre historien dit qu'il connaissait bien les noms mais qu'il veut les taire. On suppose même qu'il ne s'expliqua pas plus clairement afin de ne pas blesser l'amour-propre des Pythagoriciens de son temps, qui revendiquaient pour leurs maîtres l'honneur de l'invention.

(a) *Ægyptii peritū sapientiā, condita diutius reservant cadavera; scilicet ut anima multo tempore perduret, et corpori sit obnoxia, nec cito ad alios transeat. Romani contra faciebant comburentes cadavera, ut statim anima in generalitatem, id est, in suam naturam rediret.*

*Servius in Virgil., l. III, v. 68.*

(b) Cicero. *Tuscul.* I, 16. Tatian. *orat. ad Græcos.* C. 41.

Platon modifia par la suite ces idées de métempsycose et de transmigration, venues originaires des Égyptiens, ou des Chaldéens et des mages de l'Inde, si l'on en croit Pausanias, que nous avons déjà cité ailleurs (a); Platon passa même alors pour être l'inventeur du dogme, et dans son école on lui attribua la gloire de la découverte. Aussi les pères de l'église convenaient bien que le philosophe grec était le premier qui l'eût fait connaître aux Grecs, mais ils prétendaient qu'il l'avait pris dans les livres de Moïse et dans les prophètes (b); assertion qui ne peut se soutenir, et dont la fausseté est évidemment démontrée.

Au surplus, les titres que Platon pouvait avoir à l'invention du dogme de l'immortalité de l'ame, lui furent fréquemment contestés. Athénée a fait tous ses efforts pour démontrer que ce philosophe, qu'il n'aimait pas, n'en était point l'auteur. Il cite les vers 856 et 857 du livre XVI de l'Iliade, où Homère, parlant de la mort de Patrocle, s'exprime ainsi : « Son ame  
« s'envolant de ses membres se rend aux enfers, déplorant le  
« sort fatal qui la forçait à abandonner la vigueur et la jeu-  
« nesse (c). » Et ces expressions semblent, en effet, contenir implicitement l'idée de l'ame survivant au corps.

Mais l'opinion que Platon n'était point l'auteur de ce dogme, fut aussi, comme nous l'avons vu, celle de Cicéron et de Pausanias, qu'on ne peut pas accuser de mauvaise volonté pour lui; il me semble donc que M. Combe Dounous, dans son Essai historique sur Platon (d), a tort d'attribuer à une inimitié particulière ce que dit Athénée. Du reste, il est

(a) Pausanias, Messénie, ch. III, t. II, édit. de Clavier, p. 46a. — Voyez la note sur le chap. 43 de ce livre.

(b) V. Justin martyr. Apolog. pour les Chrétiens. Collection des Oeuvres polémiques des pères. Wurtabourg, 1777, t. I, p. 127. — Combes-Daunous, Essai historique sur Platon, t. I, p. 97 et suiv.

(c) Athénée, Deipnosoph., XI, ch. 15.

(d) Tome II, p. 35, Essai historique sur Platon. Paris, 1809; 2 vol.

assez inutile aujourd'hui de démêler les motifs d'Athénée, et cette recherche ne doit point nous occuper. Mais ce qui doit frapper dans le passage de l'auteur que je viens de citer, c'est le peu d'importance que de son temps les Romains et les Grecs, étrangers au christianisme, semblaient attacher au dogme de l'immortalité de l'ame (a). « Je ne vois pas, « dit-il, quel avantage nous pouvons retirer de cette doctrine de Platon; car en lui accordant que les ames des « morts passent dans d'autres natures, ou que, devenues « plus légères, elles se transportent dans un lieu plus élevé « et plus pur, qu'y gagnons-nous? Et si nous n'avons ni souvenir de ce que nous avons été, ni le sentiment de ce que nous sommes, quelle obligation avons-nous à cette immortalité (b)? »

D'autres ont pensé bien différemment, et ont vu dans ce principe la base la plus solide de la morale, même lorsqu'ils ne croyaient pas à la doctrine (c). Il est cependant assez singulier que Cicéron la nie publiquement dans son plaidoyer pour Cluentius (d); Salluste met à-peu-près le même langage dans la bouche de César (e), mais il faut moins s'en étonner: enfin, on connaît les doutes de Sénèque, exprimés d'une manière si touchante dans la 102<sup>e</sup> épître de ce philosophe (f).

(a) Athénée vivait à la fin du deuxième siècle de l'ère vulgaire.

(b) Athénée, *Deipnosoph.*, loco citato.

(c) Timée de Locres, de *Anima mundi*, ch. 6.

(d) *Nam nunc quidem, quid tantum illi mali mors attulit? nisi forte ineptiis ac fabulis ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre.* Cic. pro Cluentio, ch. 61, édit. d'Olivet, t. V, p. 100.

(e) *De pœnâ possum equidem dicere id quod res habet; in luctu atque miseriis, mortem ærumnarum requiem, non cruciatum esse; eam cuncta mortalium mala dissolvere; ultra neque curæ, neque gaudii locum esse.* Sallust. *Bell. Catil.*, p. 145. *Variorum Hack*, 1654.

(f) *Juvabat de æternitate animarum quærere, imo me Hercule credere: credebam enim facile opinionibus magnorum virorum rem*

55. (CXXIV). *La longueur de cette chaussée*, etc. — Voici ses dimensions en mesures modernes :

Longueur cinq stades. — 256 toises.

Largeur, dix orgyes. — 56 à 57 pieds.

Hauteur ou épaisseur de la chaussée, huit orgyes. — 45 pieds et demi.

56. (CXXIV). *Sur une hauteur égale*. — C'est-à-dire de huit pléthres.

Huit pléthres sont égaux à 246 mètres trois dixièmes environ, et cette hauteur dépasse toutes celles dont on peut supposer qu'Hérodote ait voulu parler.

La hauteur perpendiculaire de la grande pyramide est de 144 mètres.

L'apothème, ou la hauteur oblique, est de 184,7 mètres.

L'arête de 217,8 mètres (*a*).

Ainsi, cette dernière longueur, celle qui serait la plus rapprochée de la dimension donnée par Hérodote, en diffère encore de près de 30 mètres (90 pieds environ); et une différence aussi considérable ne peut disparaître, même à la vue la moins exercée. D'ailleurs, il est certain qu'Hérodote a voulu parler d'une des hauteurs, soit de la hauteur perpendiculaire, soit de la hauteur oblique, puisqu'il donne plus bas (ch. 127), et d'après la mesure qu'il en a prise lui-même, la différence assez juste des hauteurs de la grande pyramide, et de celle de Chéphren, qu'il dit être moins élevée que l'autre de 40 pieds environ; ce que M. Jomard a trouvé exact (*b*).

Il n'y a donc pas de moyen de concilier le texte d'Hérodote

*gratissimam promittentium magis quam probantium. Dabant me spei tantæ, jam eram fastidio mihi. Jam reliquias ætatis infractæ contemnebam, in immensum illud tempus et in possessionem omnis ævi transiturus: cum subito expectatus sum epistolâ tuâ acceptâ, et tam bellum somnium perdidit.* (Senec. Ep. CII, in princip.)

(*a*) Système métrique des Égyptiens, p. 23 et suiv.

(*b*) Système métrique des Égyptiens, *id.*

avec aucune des hauteurs ou des dimensions de la pyramide, et il faut renoncer à toute explication.

Cependant, même en me rangeant à cette sage opinion, qui est celle de M. Jomard, je hasarderai encore une conjecture ; car je ne puis me persuader qu'Hérodote, si exact dans toutes les autres parties de l'admirable description de l'Égypte qu'il nous a laissée, et qui s'était donné la peine de mesurer lui-même les dimensions des monuments, soit tombé dans une si étrange absurdité : sur-tout il me paraît presque inexplicable qu'elle ne lui ait point été reprochée par les voyageurs ou les historiens grecs et romains, venus long-temps après lui sur les lieux, et qui n'étaient en aucune manière disposés à excuser ses erreurs.

Ces réflexions m'ont amené à soupçonner que la faute n'était point d'Hérodote, mais du texte que nous avons et qui a pu souffrir une altération, dont les manuscrits entré les mains des anciens étaient exempts. Le texte porte ces mots : *καὶ ὕψος ἴσον*, et la hauteur égale, qui sans doute étaient écrits ainsi *ΚΑΙΨΟCΙCΟΝ*. Supposons que dans le manuscrit d'après lequel ce texte aura été copié, il y eût *ΚΑΙΨΟCΣΕΟΝ*, et la hauteur étant six (six pléthres) ; qui ne voit combien il eût été facile, pour un copiste inattentif, de confondre avec un I, le signe employé ici pour la notation du nombre six, et de faire de ce signe et des lettres restantes *ΙCΟΝ* ; enfin, de lire et d'écrire *καὶ ὕψος ἴσον*, au lieu de *καὶ ὕψος ἕξ ἴσον*, deux phrases qui peuvent encore aisément se confondre par le son, quoique le sens en soit extrêmement différent.

Remarquez que ce nombre de six, *six pléthres*, est positivement la dimension d'une des hauteurs de la grande pyramide, de la hauteur oblique, la seule même dont Hérodote était en état de prendre la mesure par un moyen mécanique ; la hauteur perpendiculaire ou l'élévation sur le sol ne pouvant s'obtenir que par des procédés géométriques dont il ne connaissait pas l'emploi. Or, le pléthre est égal à 30 mètres quatre cinquièmes environ ; et par conséquent les six pléthres, que d'après la correction proposée on lirait dans le texte d'Hé-

rodite, donneraient 184 mètres sept dixièmes, et cette grandeur est positivement celle que M. Jomard a trouvée à l'apothème ou hauteur oblique de la grande pyramide (a).

Ce rapport n'est-il pas frappant ? Cette coïncidence si exacte ne donne-t-elle pas quelque force à ma conjecture ? on a risqué beaucoup d'autres restitutions, bien plus hardies. On trouve en effet dans notre historien le participe du verbe *εἰμί*, employé plusieurs fois dans le même sens, comme dans les phrases suivantes : οὐ πολλὰ τῶν Πλασσοῦ ἰόν τοῦ θλου σώματος, l. II, ch. 48, ἰκκοσι ποδῶν τὸ μέγεθος ἰὼν ἑκάτερος, l. II, ch. 176. On lit encore, l. VII, ch. 10 (4), κέρδος μέγιστον ὑπέροκω ἰὼν, où le participe ἰὼν termine une phrase, de même qu'il terminerait celle de la leçon que je propose. Si donc cette leçon ne répugne pas trop évidemment au style d'Hérodote, elle serait tellement fondée en raison, elle détruirait une absurdité si grande, si inconciliable avec l'exactitude dont Hérodote donne ailleurs tant de preuves, qu'il faudrait ne pas balancer à l'adopter.

Du reste, je le répète, il ne s'agit pour le moment que d'une simple conjecture, je la soumets au jugement des hommes éclairés et des savants; ils pourront l'examiner, et ensuite la rejeter ou l'admettre. En attendant, j'ai respecté le texte, et je l'ai traduit comme on le lit ordinairement.

57. (CXXV). *Mille six cents talents d'argent.* — En supposant qu'il soit ici question du talent attique, qui, suivant l'évaluation des tables (vol. III, p. 327) pouvait s'estimer à 5500 fr. de notre monnaie, ces mille six cents talents vaudraient environ 8800000 fr.

58. (CXXVIII). *Du pâtre Philition qui faisait paître ses troupeaux dans les environs.* — Quelques-uns ont cru voir dans le nom du berger Philition ou Philitis, car il n'est pas bien décidé lequel des deux est le véritable, celui d'Osiris de Philé (b), que les Égyptiens, pour ne pas prononcer son nom

(a) Système métrique des Égyptiens, p. 23 et suiv.

(b) Voyez plus haut la note sur le ch. 28.

sacré, désignaient seulement sous celui de berger de Philé. Ils auraient pris alors ce nom de berger sous la même acception que les Grecs, qui appelaient les rois *pasteurs des peuples* (a). D'autres ont cru y découvrir l'épithète de Philistin ou Palestin, et par conséquent ont vu dans le berger Philition un berger juif (b). Jablonsky est de ce sentiment; et M. Creuzer, à qui j'emprunte ces citations, semble pencher aussi pour la même opinion (c); mais en vérité n'est-ce pas un abus de l'esprit de recherche, d'ailleurs si recommandable, que de vouloir trouver de tels mystères dans la narration d'un fait si simple et si bien expliqué par la cause toute naturelle qu'Hérodote lui assigne?

59. (CXXIX) *Et y renferma le corps de sa fille.* — La magnificence de cette sépulture est purement religieuse. Les corps des Égyptiens étaient ordinairement déposés dans une caisse de bois qui avait une forme humaine (Voyez plus haut chap. 86). Mycérinus, en plaçant celui de sa fille dans une statue de vache, lui donnait une sépulture semblable à celle d'Osiris, dont les restes avaient été recueillis par Isis dans un bœuf de bois (d). On ne pouvait imaginer une plus magnifique sépulture.

Du reste, on peut voir dans le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*, une planche qui représente le tombeau dont parle Hérodote, vol. II, antiquités, pag. 169, planche 87, figure 6 : et on lit dans le texte ce qui suit : « Il suffit, pour  
« ainsi dire, de jeter les yeux sur la peinture dont nous par-  
« lons, pour s'assurer de son identité avec le coffre sépulcral  
« décrit par Hérodote (e). »

60. (CXXXIV). *Chaque côté ayant trois plèthres moins*

(a) Zoëga de obeliscis, p. 389, note 20.

(b) Jablonsky in vocibus Ægyptæ, p. 346.

(c) Commentationes Herodoteæ, p. 138 et seq.

(d) Voyez plus haut la note sur le ch. 59.

(e) Voyez aussi Commentationes Herodoteæ, p. 129.

*vingt pieds.* — Je suis ici la leçon de M. Schweighæuser, qui fait rapporter les mots *εἰκοσι ποδῶν καταδίουσαν* aux trois pléthres et non pas à la hauteur comparée de la pyramide de Mycérinus avec celle de Chéops, ou à la différence de leurs bases; car la hauteur perpendiculaire de celle-ci excède l'autre de 300 pieds, et la longueur de la base de 420 (a).

En suivant la leçon de M. Schweighæuser, on n'a rien à changer au texte, mais il faut convenir que la mesure qui résulte de cette leçon ne tombe pas absolument d'accord avec la dimension que donnent les observations modernes.

M. Jomard, qui a mesuré un des côtés de la pyramide de Mycérinus avec soin, mais sans affirmer cependant qu'il ait pu atteindre une exactitude rigoureuse (b), en a trouvé la base de 100 mètres 7 dixièmes, ou 307 pieds 10 pouces. Trois pléthres moins vingt pieds ne donnent que 280 pieds égyptiens, ou 264 environ des nôtres; et la différence, comme on voit, est encore assez grande pour n'être pas due uniquement à une simple inexactitude dans les procédés.

Cependant cette différence peut à la rigueur être attribuée à l'évaluation des mesures employées, tandis que celle qui existe entre les hauteurs et les bases est telle que jamais on ne peut supposer qu'Hérodote l'ait exprimée par vingt pieds, sur-tout en ajoutant que la pyramide de Mycérinus est de *beaucoup* moins grande que celle de Chéops. J'ai donc adopté la correction de M. Schweighæuser, qui, bien qu'elle ne satisfasse pas complètement, présente un sens beaucoup moins choquant, et se rapproche jusqu'à un certain point de la vérité.

61. (CXL). *Sept cents ans.* — M. Larcher a adopté un changement fait dans le texte par MM. Reize et Borheck, et lit cinq cents au lieu de sept cents. Il suppose aussi une lacune entre les deux chapitres 140 et 141.

(a) *Système métrique des Égyptiens*, p. 33, note 1.

(b) *Système métrique des Égyptiens*, p. 32, note 3.

Il est peut-être impossible de résoudre ces difficultés chronologiques. La manière de représenter les nombres par des lettres, en usage chez les anciens, a sans doute donné lieu à beaucoup de méprises et d'erreurs de la part des copistes ; mais comme tous les savants, en convenant que l'espace de sept cents ans entre le règne d'Anysis et celui d'Amyrtée est trop considérable, ne sont pas d'accord sur celui auquel il convient de le réduire, que le président Bouhier ne compte que trois cents ans au lieu des cinq cents donnés par M. Larcher, dans l'impossibilité de faire un choix motivé, j'ai laissé subsister la leçon du texte, que d'ailleurs M. Schweighæuser n'a pas cru devoir changer.

Du reste, il est assez étonnant que le nom d'Amyrtée se trouve ici ; Hérodote était déjà très-âgé et son ouvrage terminé depuis long-temps, quand cet Amyrtée s'est révolté contre les Perses et a régné sur l'Égypte. Il y a donc tout lieu de croire qu'il existe quelque interpolation dans ce chapitre.

62. (CXLI). *Douze aroures.* — On a donné les dimensions de l'aroure dans la table des mesures à la fin de l'ouvrage. Une aroure était à-peu-près le cinquième de l'hectare, un peu plus qu'un demi-arpent.

63. (CXLII). *Mille trois cents quarante ans.* — On remarque ici une petite erreur de calcul : 41 générations à 33 ans un tiers, donnent 1366 ans au lieu de 1340.

64. (CXLII). *On trouve onze mille trois cent quarante années.* — Il est évident que les prêtres n'avaient d'annales de la succession de leurs rois, que depuis ceux qui régnerent à la suite des 330 générations postérieures à Ménès, c'est-à-dire depuis Mœris ; et encore ces annales étaient-elles remplies, comme on l'a vu, de fables grossières.

De Mœris à Séthon, les prêtres de Vulcain ne comptaient que onze générations ou successions de règnes, car certainement les deux idées sont ici confondues, et cette suite d'an-

nales historiques qui ne comprend que onze règnes (a), n'aurait rien de bien extraordinaire. Cependant il y existe encore, pour un temps si court, un désordre et une confusion tout-à-fait inexplicables. Onze règnes ou générations, comme on voudra les entendre, n'ont jamais pu combler l'intervalle de Mœris à Séthon, qui ne peut être moindre que 630 à 640 ans, puisqu'Hérodote lui-même, place Mœris 1350 environ avant l'ère vulgaire, et que le règne de Séthon commence à l'an 722 avant cette même ère. M. de Volney a établi ce fait d'une manière rigoureuse (b).

Ainsi on aura beau vanter l'antiquité des monuments égyptiens, il est certain que leur histoire positive, et quelle histoire encore ! comme on vient de le voir, ne remonte qu'à Sésostris. Les 330 générations comprises entre Menès et ce Sésostris appartiennent donc évidemment à des temps fabuleux ou tout-à-fait obscurs. En effet, les prêtres ne rapportaient de cette longue suite de rois aucun fait historique, si ce n'est la digue du Nil et la fondation de Memphis sous Menès, et encore M. de Volney a prouvé qu'il était impossible, sans blesser la raison et toutes les convenances historiques, de placer à une époque aussi reculée de tels travaux (c).

(a) Voici la suite des onze rois donnés par Hérodote :

- 1<sup>er</sup>. Sésostris.
- 2<sup>o</sup>. Phérom.
- 3<sup>o</sup>. Protéc.
- 4<sup>o</sup>. Rhampsinite.
- 5<sup>o</sup>. Chéops.
- 6<sup>o</sup>. Chépren.
- 7<sup>o</sup>. Mycérinus.
- 8<sup>o</sup>. Asychis.
- 9<sup>o</sup>. Anysis.
- 10<sup>o</sup>. Sabacos l'Éthiopien. — Anyais revient après son départ.
- 11<sup>o</sup>. Séthon.

(b) Nouvelles recherches sur l'Histoire ancienne, partie III, p. 214 et suiv.

(c) *Idem*, partie III, p. 218.

65. (CXLII). *Le soleil a changé quatre fois la place ordinaire de son lever.* — Quels que soient les efforts faits par divers savants (a) pour donner un sens raisonnable à ce passage, ils ont tous échoué. Il n'est aucun fait astronomique possible, parmi ceux que nous connaissons, qui puisse l'expliquer. En supposant même que les Égyptiens avaient connaissance de la précession des équinoxes, comme M. Remy-Maige le conclut de leurs zodiaques (b), et qu'ils eussent observé le passage successif des points équinoxiaux dans tous les signes, ils n'auraient pu tirer de ces observations une telle conséquence. D'abord, parce que ce passage n'aurait eu lieu que dans 25900 ans environ, durée de la période qui résulte du mouvement rétrograde annuel des points équinoxiaux, et non dans l'espace de 11340 ans, dont il est ici question, et ensuite parce qu'il n'en serait nullement résulté que le soleil se fût levé ni une fois, ni deux fois à aucun des points de l'horizon où il se couche, ni couché à aucun de ceux où il se lève. Pour produire un semblable dérangement, il faudrait supposer que les pôles du monde se fussent renversés, ou que le sens du mouvement diurne de la terre eût été d'orient en occident, au lieu d'être d'occident en orient, puisque c'est à ce seul mouvement que nous devons d'apercevoir le lever du soleil à l'orient et son coucher à l'occident.

Que faut-il donc conclure de ce conte fait à Hérodote par les prêtres égyptiens ? Que ces prêtres n'avaient que de très-faibles notions astronomiques, qu'ils débitaient à un voyageur grec une tradition que l'ignorance seule avait accréditée, et qu'ils croyaient ce récit propre à donner une grande idée de l'antiquité de leur nation, et en même-temps de la pro-

(a) Voyez les *Dissertations* de MM. de la Nauze, Bréquigny et Dupuis. — *Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. XXIX, p. 64 et suiv. — M. Goguet, *Origine des Lois*, t. III, p. 294, dissertation 4<sup>e</sup>.

(b) *Description de l'Égypte*, Mémoires, t. I, p. 169 et suiv.

fondeur de leur science. Hérodote, qui n'en savait pas plus qu'eux, hors d'état de réfuter leur assertion, ne pouvait néanmoins passer sous silence un fait aussi singulier; et, sans annoncer qu'il y croit, l'a livré, en historien scrupuleux, à l'examen de ses lecteurs. C'est, je le pense du moins, tout ce qu'il y a à dire à ce sujet.

Mais je prévois que cette simple explication ne satisfera pas ceux qui veulent toujours que les anciens Égyptiens fussent une nation extrêmement avancée dans la civilisation, dans les arts et dans les sciences.

Cependant ce n'est pas la première fois qu'on a pu remarquer, en lisant Hérodote, combien les éloges donnés aux Égyptiens devraient nous paraître exagérés, si nous jugions cette nation d'après l'état actuel des connaissances, ou même seulement d'après les progrès qu'elles firent en si peu de temps chez les Grecs. L'Égypte, depuis la conquête de Cambyse, a cessé de former une nation, et Alexandrie, fondée par les héritiers d'Alexandre, était une ville grecque; il faut donc rechercher les titres de gloire de l'Égypte dans ce qu'elle était, et ce qu'elle a produit avant l'invasion des Perses: examinons ce qu'elle nous offre. Son astronomie, comme on le voit par le passage qui fait le sujet de cette note, et par d'autres encore, était dans l'enfance. Hérodote dit positivement (l. II, p. 109) que les Grecs avaient reçu des Babyloniens les instruments propres à mesurer le temps; il paraît naturel d'en conclure que les Égyptiens ne les connaissaient pas, et nous n'avons, en effet, aucune preuve certaine qu'ils aient su calculer les éclipses, ce qui est hors de doute pour les Chaldéens.

En histoire, les fragments qu'Hérodote nous transmet sont sans critique, et ne renferment qu'une suite de contes à la manière des Arabes; on croit lire les Mille et Une Nuits. J'en citerai pour preuve le moyen employé par Sésostris pour échapper au feu que son frère avait mis à la maison où il se trouvait, la ridicule guérison de la cécité de Phéron, les voleurs de Rhampsinite, etc.

Nous avons vu que leurs idées religieuses n'étaient ni plus élevées ni mieux conçues que celles des autres peuples, et que le plus grand honneur que l'on puisse faire à leur mythologie et à leurs mystères, est d'y trouver une allégorie de quelques phénomènes astronomiques; enfin, que leur doctrine de la transmigration des âmes et le motif qui leur faisait apporter tant de soins à l'embaumement des corps, sont d'une absurdité révoltante. Sur l'un et l'autre sujet ce sont de ridicules erreurs, et non des vérités que les Grecs ont empruntées d'eux.

Quant au gouvernement politique, leur système de division en castes éternellement séparées, l'autorité dévolue aux prêtres, l'influence qu'exerçait la caste des guerriers qui pouvaient refuser aux rois leurs services, et devenaient ainsi les arbitres de la puissance civile; ces institutions si contraires au développement des facultés humaines, au bonheur et au maintien de la société peuvent-elles être données pour modèles? Aussi voyons-nous l'Égypte succomber sans résistance toutes les fois qu'elle est attaquée. Les pasteurs Arabes, les Éthiopiens, les Assyriens (si l'on en croit les Juifs) les Perses, les Grecs ne l'ont-ils pas soumise tour-à-tour?

Mais, dira-t-on, ces monuments prodigieux qui subsistent encore, ces pyramides, ces colosses, ces débris de temples et de palais si imposants, ces peintures, ces bas-reliefs trouvés au milieu de tant de ruines majestueuses, ne révèlent-ils pas l'existence d'un grand peuple? Sans doute: et je suis loin de ne pas reconnaître dans les Égyptiens une nation civilisée antérieurement aux nations de l'Europe et d'une partie de l'Asie; j'admettrai même, si l'on veut, que cette civilisation remonte à des temps antérieurs à ceux que d'après les livres hébreux, les chronologistes assignent à la création. Mais des absurdités, pour être antiques, n'en sont pas moins des absurdités; des arts grossiers pour avoir pris naissance dix ou douze siècles avant notre ère, n'en sont pas moins barbares s'ils sont restés dans le même état. Je ne puis sur-tout mettre les monuments de l'Égypte, parce qu'ils sont

les plus anciens, au-dessus de ceux de la Grèce, ni voir dans les uns l'origine des autres. Comment reconnaître, par exemple, le modèle des propylées de la citadelle d'Athènes ou celui des temples grecs, dans ces lourdes masses, produit d'un travail lent et sans génie, qui n'ont d'autre grandeur que leurs dimensions gigantesques; dans ces édifices monolithes, dont un goût bizarre et le mérite inutile d'une difficulté vaincue, font tout le prix; enfin, comment trouver les maîtres des Apelle, des Phidias, des Praxitele, dans les auteurs de ces peintures et de ces bas-reliefs, où manque entièrement l'étude de la nature, et où l'art, par-tout le même, ne s'élève guères au-dessus des premiers essais d'une main inhabile?

Je sais que dans l'architecture des Égyptiens on a observé des rapports calculés et des intentions ingénieuses. Je sais que les savants distingués de l'expédition d'Égypte, à qui nous devons tant de reconnaissance, ont remarqué, par exemple, dans la construction d'une des pyramides, des relations avec un système métrique fondé à l'avance, et que ce monument semblait être destiné à conserver; que d'autres constructions prouvent des connaissances géométriques assez étendues; mais en admettant, ce dont il n'est pas possible de douter d'après de tels témoignages, que les progrès des Égyptiens dans la géométrie pratique, qui paraît avoir pris naissance chez eux (a), aient été plus grands que dans les autres sciences, il restera toujours à expliquer comment avec un tel secours ils sont demeurés si fort en arrière dans d'autres genres de construction; comment ils n'ont su faire ni voûtes ni ponts (b).

Je puis me tromper, mais je crois que cet état stationnaire

(a) Hérodote, l. II, ch. 109.

(b) Voyez les notes de la traduction du 17<sup>e</sup> livre de Strabon, t. V de cet ouvrage, p. 414 et 415. — M. le Tronche démontre que les voûtes, dont on a trouvé quelques vestiges à Abydos d'Égypte, n'étaient que des pierres creusées circulairement sans voussoirs.

des arts, que décèle l'uniformité des monuments élevés par les Égyptiens, quelle que soit l'époque de leur construction, était une conséquence de l'organisation sociale adoptée en Égypte. Il me semble qu'il était impossible qu'une nation qui avait un système religieux et politique si vicieux, fit jamais de grands progrès, et qu'elle ne pouvait s'élever au-delà des connaissances indispensables pour exister sur le sol qu'elle habitait, telles que celles qui étaient nécessaires pour profiter des inondations du Nil, élever le terrain des villes, et reconnaître les limites des propriétés après que le fleuve s'en était retiré. Passé cela, un attachement puéril à d'anciens usages, fortifié par les prêtres qui, se réservant pour eux les connaissances alors en circulation, étaient plus jaloux de cacher ce qu'ils savaient que d'y ajouter; la séparation des castes, qui ne permettait aucune émulation, aucune ambition; enfin, une aveugle superstition, et un stupide respect pour les animaux, arrêtaient dans leur naissance tous les développements de l'esprit humain. Aussi combien les Grecs, régis par des institutions tout opposées, l'ont emporté sur les Égyptiens par leurs rapides progrès! C'est sur-tout pour l'astronomie que cette rapidité est extrêmement remarquable: en moins de deux cents ans, d'Hipparque à Ptolomée cette science naît et reçoit dans Alexandrie un très-grand accroissement. Ce n'est donc pas par une lente progression de siècles que les sciences et les arts se fondent, mais par le libre essor que les esprits prennent dans un concours heureux de circonstances. La renaissance des lettres en Europe nous offre le même sujet d'observation, et l'astronomie particulièrement s'est encore une fois, dans un même espace d'environ deux cents ans, de Ticho Brahé à nous, renouvelée et perfectionnée. De tout cela on peut conclure, ce me semble, que ce n'est pas par l'antiquité des peuples qu'il faut juger de l'influence qu'ils ont exercée sur la civilisation humaine. La Grèce, quoique venue plus tard sur la scène du monde, y a pris le premier rôle, et c'est à elle qu'appartient justement le titre d'institutrice des nations.

Les Égyptiens, quoique plus anciennement civilisés, ne peuvent lui ravir cette gloire; et c'est en vain qu'on a cherché dans leurs annales des traces du progrès des connaissances humaines, qui puissent se comparer aux pas nombreux, et, pour ainsi dire, gigantesques que les Grecs ont faits. Nous avons vu ce que l'histoire d'Égypte donnait à ce sujet du temps d'Hérodote. Les historiens postérieurs, tels que Manéthon, Diodore de Sicile, Julius Africanus, et d'autres, n'y ont rien ajouté; enfin, quelques découvertes récentes, faites dans l'Inde, n'ont pas augmenté, sous ce rapport, la réputation des Égyptiens. M. Wilfort a inséré, dans les mémoires de la société asiatique de Calcuta, une Notice très-intéressante sur divers livres indiens qui parlent de la géographie ou de l'histoire de l'Égypte (a), mais rien dans les ouvrages dont il s'occupe ne porte le caractère d'une critique éclairée; on voit bien qu'une partie des fables égyptiennes avaient pénétré dans l'Inde ou en venaient même, si l'on veut croire M. Wilfort et d'autres savants qui ont adopté cette opinion; que l'on y connaissait le Nil, auquel les Indiens donnent le nom de *Cali*, le noir; que l'on n'ignorait pas le phénomène de l'inondation; que l'on attribuait aux eaux de ce fleuve des vertus particulières, qui ont fait le sujet d'un poème indien (b); que les sources du Nil, inconnues des Indiens comme des Égyptiens, étaient placées, par les premiers, dans un lac, qu'ils nommaient le *Lac des Dieux*. Enfin, on voit que M. Wilfort, à l'aide de quelques transmutations étymologiques, a trouvé dans le sanscrit la racine de plusieurs mots égyptiens; mais que résulte-t-il de ces ouvrages indiens, des savantes recherches, et des ingénieux rapprochements qui les accompagnent? Rien, autre chose, sinon que l'Inde a été en rapport anciennement avec l'Égypte par le commerce, et que des Indiens ont écrit sur ce pays, sans en avoir rien appris, et

---

(a) *Asiatic-Researches*, t. III, p. 295.

(b) *Id.*, *id.*, p. 464.

sans pouvoir, par conséquent, nous en rien apprendre de plus que ce que nous savons par les historiens grecs.

66. (CXLIII). *Une suite de colosses de bois en nombre égal.* — C'est-à-dire 341. Les auteurs de la description d'Égypte pensent que ces colosses pouvaient n'être que les caisses en bois, de forme humaine, qui renfermaient les momies, et dont il a été question plus haut (l. II, ch. 86). Mais quelques égards que mérite leur opinion, j'avoue que, sans attaquer la possibilité physique du fait, j'ai peine à croire à l'existence d'une suite semblable de corps conservés pendant un espace de 11340 ans et à travers toutes les révolutions politiques du pays. Il me semble qu'il était bien plus aisé aux prêtres de produire en témoignage de cette longue et fabuleuse série de générations, des statues en bois faites à loisir. Je crois, de plus, que l'expression de *colosses* employée par Hérodote, ne doit laisser aucun doute à cet égard. Enfin, il dit clairement qu'on l'a assuré que chaque grand-prêtre plaçait dans cette salle sa propre image de son vivant, ce qui ne pourrait se concilier avec les caisses de momies.

67. (CXLV). *Seize cents ans.* — Tous les manuscrits sont d'accord sur ce nombre. M. Larcher, d'après M. Borheck, a substitué mille soixante, quoique la correction soit violente, les lettres grecques employées pour la notation de *six cents* n'ayant aucun rapport avec celles qui servent à marquer *soixante* (α). Le motif de cette correction est de diminuer l'intervalle qui se trouverait, d'après le texte d'Hérodote, entre la naissance de Bacchus et celle d'Hercule, intervalle plus grand que celui qu'assignent Appollodore et Diodore de Sicile; mais comme il ne s'agit ici que de faits fabuleux, que chaque auteur a plus ou moins pliés au système qu'il adoptait, et qu'aucune certitude historique ne peut garantir ces

(a)  $\overline{\text{H}}$  H — Six cents.

$\overline{\Delta}$  Δ — Soixante.

époques, je ne vois pas de raison pour adopter une opinion de préférence à une autre. J'ai donc conservé seize cents, comme le porte le texte de l'édition de M. Schweighæuser.

68. (CXLVIII). *Douze cours recouvertes d'un toit.* — Je me suis écarté un peu du sens que M. Schweighæuser donne à ce passage pour me rapprocher de celui qui est adopté par M. le Tronne, dans la traduction française du 17<sup>e</sup> livre de Strabon, et dont les observations judicieuses ont tout-à-fait entraîné mon assentiment (a).

L'expression *cour recouverte d'un toit* me paraît rendre assez bien le texte; je n'ai pas osé, quoique l'exemple du savant traducteur que je viens de citer pût m'y autoriser, introduire dans le français le mot *aula* de l'original qu'il a conservé.

69. (CLVIII). *Près de la ville arabe de Patumos.* — M. Rennell place cette ville près de l'embouchure du canal de Necos, dans la Mer-Rouge (b); mais j'ai suivi le sentiment de M. Schweighæuser, et celui de M. Jacobi, en la plaçant près de la naissance du canal. C'est en même temps le sens le plus naturel du texte. (Voyez plus bas la note sur le chap. 39 du livre IV).

70. (CLIX). *Près de Magdole et s'empara de Cadytis.* — M. Larcher croit qu'il s'agit ici de la bataille qui se livra entre Josias et le roi d'Égypte, près de Mageddo, et que la ressemblance des noms aura trompé Hérodote. Cela peut être; du moins il est clair qu'il parle d'une guerre contre les Syriens, au nombre desquels les Juifs, par une suite de leur peu d'importance politique, sont toujours confondus par notre historien.

Plusieurs savants ont aussi pensé que la ville de Cadytis,

(a) Géographie de Strabon, traduite en français, t. V, p. 407-410. Paris, in-4°, Imprimerie royale, 1819.

(b) Geographical system of Herodotus, p. 464.

dont il est question un peu plus bas, est Jérusalem, qui, dans les dialectes arabes, se nomme encore de nos jours *El Cadisch*, la *sainte* par excellence. M. de Volney est de ce sentiment; d'autres veulent que ce soit Gaza (a). Quoi qu'il en soit, Hérodote indique cette même ville comme faisant partie de la Syrie Palestine (l. III, ch. 5).

71. (CLXXXII). *Une cotte d'armes d'un travail admirable.*  
— On la montrait encore du temps de Pline, qui rapporte qu'elle était de lin, et que chaque fil se composait de trois cent soixante-cinq brins d'une finesse extrême (b).

---

(a) Frédéric Creuser, *Commentationes Herodotæ*, s. 22, p. 286, note 261.

(b) Pline, *Hist. Nat.*, l. XIX, ch. 2, t. II, édit. ad usum Delphini, p. 155, Paris, 1725.

---

## OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES

### SUR LE SECOND LIVRE.

---

Ce livre étant consacré entièrement à la description et à l'histoire de l'Égypte, les observations chronologiques ne peuvent porter que sur l'époque du règne des divers souverains dont parle Hérodote. Malheureusement cette partie de la chronologie ancienne est dans un état de confusion dont il a été impossible de la tirer jusqu'ici, et qui résistera, je crois, à tous les efforts que l'on pourra faire par la suite.

M. de Volney, armé d'une critique supérieure, a cependant depuis peu jeté quelque jour dans cette obscurité; et si ses efforts ne l'ont pas dissipée entièrement, au moins a-t-il fixé les points qui peuvent être mis hors de doute, et ceux qu'il faut renoncer d'éclaircir. Je ne puis donc que renvoyer à son ouvrage (a), comme je l'ai fait pour la chronologie des Assyriens, ceux qui voudront comparer les récits de Diodore et de Manethon avec celui d'Hérodote. Cette discussion sortirait des bornes que je me suis prescrites dans ces notes, et je ne ferais d'ailleurs que grossir un volume avec le travail de M. de Volney, que je ne pourrais que copier. Je vais donc seulement emprunter de ce travail quelques résultats pour éclairer le texte, et arrêter, autant qu'il sera possible, les idées du lecteur, en les empêchant de s'égarer au-delà de certaines limites.

Il est évident que les annales des prêtres égyptiens, si l'on peut donner ce nom aux mémoires informes qu'ils ont com-

---

(a) Nouvelles recherches sur l'Histoire ancienne, 3<sup>e</sup> partie, Chronologie des Égyptiens, p. 187 et suiv.

muniqués à Hérodote, n'étaient qu'une suite de récits traditionnels, sans ordre et sans critique. On n'aperçoit dans celui d'Hérodote rien de régulier et de suivi, qu'à compter du prêtre Séthon, qui paraît avoir régné après une longue invasion éthiopienne, c'est-à-dire en remontant seulement sept siècles environ avant l'ère vulgaire. Enfin, ce sont les Grecs, introduits par Psammitichus, qui seuls ont donné à notre historien quelques détails exacts, non sur ce qui s'était passé avant leur admission dans le pays, mais uniquement sur les événements postérieurs; à commencer du règne de Psammitichus jusqu'à la conquête de l'Égypte par Cambyse, 525 ans avant notre ère. Hérodote le dit expressément lui-même, livre II, chap. 154.

Tout est donc vague et conjectural dans le récit d'Hérodote pour ce qui précède le temps de Psammitichus, et l'on ne doit pas lui en faire un reproche; les matériaux qui lui étaient fournis par les prêtres, les seules autorités qu'il eût à consulter, étaient mauvais: il ne pouvait en tirer une bonne histoire. Ainsi, en admettant que les faits qu'il nous raconte soient vrais en eux-mêmes, quoique la plupart paraissent des fables indignes de l'histoire, comme je l'ai fait déjà remarquer, il reste toujours constant que l'on n'en peut rien déduire de satisfaisant pour la durée des règnes et la succession des rois dont il parle. Il est, en effet, de toute impossibilité que cette succession de l'un à l'autre ait eu lieu rigoureusement dans l'ordre que lui assignaient les annales sacerdotales, et qu'elle n'ait point été interrompue par des convulsions politiques, des conquêtes étrangères, des époques d'anarchie et de servitude qui auront troublé cet ordre, et une régularité chimériquement établie. Ce sont les temps de malheurs et de honte que les prêtres auront pris grand soin de dissimuler, ou auront à peine laissé entrevoir par amour-propre et par vanité nationale: M. Volney a mis cette vérité hors de doute.

D'après ces diverses considérations, je ne puis que présenter l'esquisse suivante de la chronologie des rois Égyptiens dont il est fait mention dans le second livre d'Hérodote.

J'ai placé les dates données par M. de Volney, et qui peuvent être considérées comme fixes dans une première colonne, et dans une seconde celles qui sont hypothétiques ou appartiennent à des temps fabuleux, telles que je les ai tirées de la chronologie de M. Borheck (a). On remarquera que ce n'est qu'à l'époque de Psammitichus que les deux chronologies se confondent.

NOMS DES ROIS.	Suivant M. de Volney.	Suivant M. Borheck.
	— Années avant l'ère vulgaire.	— Années avant l'ère vulgaire.
Théocratie égyptienne. . . . .	.....	17570.
Osiris, Isis, Horus, etc. . . . .	.....	15570.
<i>Règne des hommes.</i>		
Menès, premier roi. . . . .	.....	12356.
C'est à lui qu'Hérodote attribue la fondation de Memphis ; mais M. de Volney a démontré qu'on ne pouvait la faire remonter à une si haute antiquité (b).		
Manéros, fils de Menès. . . . .	.....	12340.
Trois cent vingt-neuf rois, successeurs de Menès, dont on ne sait rien.		
Mœris. . . . .	1355.	1424.

(a) Apparatus ad Herodotum, vol. I. Canon chronologicus, p. 375.

(b) Nouvelles recherches sur l'Histoire ancienne, 3<sup>e</sup> partie, p. 218.

Voyez aussi plus haut note 49.

NOMS DES ROIS.	Suivant M. de Volney.	Suivant M. Borheck.
	— Années avant l'ère vulgaire.	— Années avant l'ère vulgaire.
	Entre	
Sésostris .....	1300 et 1350.	1356.
Phéron .....	.....	1312.
Protée ( contemporain de la guerre de Troie ).....	1272.	1294.
Rhampsinite.....	.....	1244.
Chéops bâtit la grande py- ramide; selon Diodore ..	1054.	1178.
Céphren .....	.....	1128.
Mycérinus.....	.....	1072.
Asychis.....	.....	1052.
Anysis.....	.....	1011.
<i>Lacune. — Invasion éthiopienne.</i>		
Sabacos.....	740.	763.
Séthon.....	722.	722.
<i>Inter règne et oligarchie des douze rois.</i>		
Psammitichus seul.....	671.	671.
Nécos.....	617.	617.
Psammis.....	601.	601.
Apriès.....	596.	595.
Amasia .....	570.	570.
Psamménite , dernier roi égyptien .....	526.	526.
Cambyse fait la conquête de l'Égypte.....	525.	525.

---

## LIVRE TROISIÈME. — THALIE.

.....

I. C'EST contre cet Amasis que Cambyse, fils de Cyrus, marchait à la tête d'une armée composée de troupes tirées de ses anciennes provinces, et de Grecs que les Ioniens et les Æoliens, nouvellement soumis, lui avaient fournis ; voici quelle fut l'origine de la guerre. Cambyse avait envoyé en Égypte un héraut demander la fille d'Amasis (1), d'après les instigations d'un Égyptien qui vivait près de lui. Cet homme, arraché à sa femme et à ses enfants, et donné en présent à Cyrus, lorsque ce roi avait désiré qu'on lui envoyât le plus habile médecin que l'on pût trouver en Égypte pour les maladies des yeux, était devenu l'ennemi personnel d'Amasis. Il avait donc, dans son ressentiment, poussé Cambyse à demander la fille du roi d'Égypte, dans l'unique dessein, ou de causer à ce dernier un profond chagrin en le privant de sa fille, ou de lui susciter un ennemi dangereux s'il la refusait. En effet, Amasis, que la puissance redoutable des Perses alarmait vivement, ne voulait ni donner sa fille, puisqu'il savait d'avance que Cambyse ne la prendrait pas pour femme légitime, et la mettrait au rang de ses concubines, ni la refuser ; et,

dans cette incertitude, il imagina un expédient qu'il crut propre à tout concilier. Apriès avait laissé une fille, seul reste de sa maison; elle était belle, d'une taille majestueuse, et se nommait Nitétis; Amasis la fit habiller avec magnificence, et l'envoya en Perse comme sa propre fille: Cambyse la reçut; et l'ayant saluée du nom paternel, elle lui répondit en ces termes: « O roi, « vous ignorez qu'Amasis vous trompe en m'en- « voyant près de vous sous ces riches habits, et « en me faisant passer pour sa fille. La vérité est « que je suis celle d'Apriès, qui fut son roi, et « qu'il a fait périr en soutenant la révolte des « Égyptiens. » Ce discours, et le fait en lui-même, excitèrent dans Cambyse un extrême courroux, et le déterminèrent à marcher en Égypte. Tels furent les motifs de la guerre, du moins d'après le récit des Perses.

II. Les Égyptiens, au contraire, réclament Cambyse comme leur concitoyen, prétendant qu'il est né de la fille d'Apriès, et que c'est Cyrus et non Cambyse qui avait fait demander une femme en Égypte; mais cette prétention n'est point fondée, car les Égyptiens, auxquels les institutions des Perses sont mieux connues qu'à toute autre nation, ne pouvaient ignorer d'abord que, suivant les lois de la Perse, un bâtard ne peut succéder au trône lorsqu'un enfant légitime existe, et ensuite que Cambyse était fils, non d'une égyptienne, mais de Cassandane, fille de Pharnaspe, de la

tribu des Achéménides ; ainsi , c'est blesser toute vérité historique que de supposer une alliance des rois d'Égypte avec la maison de Cyrus.

III. On raconte aussi à ce sujet une autre anecdote à laquelle je n'ajoute aucune foi. On dit qu'une femme Perse admise un jour chez les femmes de Cyrus , et ayant vu autour de Cassandane les enfants qu'elle avait eus du roi , témoigna son admiration de leur beauté et de leur taille , et que Cassandane ne répondit à ces éloges que par ces mots : « Eh bien ! Cyrus me délaisse aujourd'hui , moi qui suis la mère de ces enfants , et donne toute sa tendresse à l'Égyptienne qui vient d'arriver. » Cambyse , l'aîné des fils de Cassandane , encore enfant , entendit les paroles que sa mère , jalouse de Nitétis , venait de prononcer , et s'écria : « Prenez patience , ma mère , aussitôt que je serai devenu homme , je vous vengerai en saccageant toute l'Égypte. » Cambyse avait à peine dix ans quand il s'exprimait ainsi , et frappa d'étonnement toutes les femmes qui étaient présentes. On ajoute qu'il se rappela , étant parvenu à la royauté , ce qu'il avait dit , et que ce fut un des motifs qui le décidèrent à porter la guerre en Égypte.

IV. Il arriva encore dans ce temps un autre événement , qui eut beaucoup plus d'influence sur cette expédition. Dans le nombre des auxiliaires qu'Amasis entretenait , se trouvait un Grec nommé Phanès , natif d'Halicarnasse , renommé

pour ses connaissances et pour ses talents militaires. Ce Phanès, ayant eu à se plaindre d'Amasis, s'enfuit d'Égypte par mer, dans le dessein d'aller trouver Cambyse. Amasis, instruit de cette fuite, et qui savait que Phanès jouissant déjà d'une grande réputation dans ses troupes auxiliaires, était encore parfaitement au courant de l'état de l'Égypte, ordonna de le poursuivre, et mit beaucoup d'importance à ce qu'on l'arrêtât. Il fit donc monter sur une trirème le plus fidèle de ses eunuques, qui parvint effectivement à l'atteindre et à s'emparer de lui en Lycie; mais l'eunuque, maître du fugitif, ne sut pas le ramener en Égypte; Phanès s'échappa après avoir enivré les gardes qu'on lui avait donnés, et réussit à se rendre chez les Perses. Il y trouva Cambyse prêt à marcher en Égypte, mais incertain sur la direction qu'il prendrait, et sur les moyens de traverser le désert, où l'on ne trouve point d'eau. Phanès, après l'avoir instruit de tout ce qu'il savait des affaires d'Amasis, indiqua de plus à Cambyse la route qu'il fallait tenir, et lui conseilla d'envoyer demander au roi des Arabes la permission de traverser leur pays.

V. Ce n'est effectivement que par cette voie qu'il est possible de pénétrer en Égypte; car en partant de la Phénicie, le territoire qui s'étend jusques aux confins de la ville de Cadytis, est Syrie Palestine; mais après Cadytis (2), (ville qui, suivant mon opinion, n'est pas de beaucoup inférieure en étendue à celle de Sardes), les places

de commerce, situées sur la mer, jusqu'à Jenysus, appartiennent aux Arabes; et ce n'est que depuis cette dernière ville qu'on se retrouve sur le territoire de la Syrie qui se termine au lac de Serbonis, près duquel s'élève le mont Casius dont les pentes touchent la mer (3). A partir de ce lac, où l'on dit que Typhon est caché, on entre en Égypte. Le pays qui se trouve entre la ville de Jenysus et le lac de Serbonis, ou le mont Casius, est de trois jours de marche, et absolument privé d'eau.

VI. C'est ici le lieu de rapporter une observation faite par le petit nombre de ceux qui ont l'habitude de naviguer en Égypte. Deux fois par an, les commerçants, soit de la Grèce, soit de la Phénicie, transportent en Égypte une grande quantité de jarres de terre cuite. On demandera où se fait la consommation de ce genre de marchandises? Je vais le dire: Le préfet de chaque ville a ordre de rassembler tous les vases de ce genre, que le commerce a introduits; il les envoie ensuite à Memphis, et ils servent à porter l'eau dans la traversée du désert, entre cette ville et la Syrie (4); de manière que, de toute antiquité, ces jarres amenées par le commerce en Égypte sont toutes reportées en Syrie.

VII. Les Perses, dès qu'ils ont été en possession du pays, ont fait usage de ce moyen pour la traversée du désert, et se servent encore aujourd'hui de ces jarres remplies d'eau, ainsi que

je viens de l'expliquer plus haut ; mais comme à l'époque de leur expédition, ils n'avaient point cette ressource pour porter l'eau avec eux, Cambyse, d'après l'avis du Grec, natif d'Halicarnasse, dont j'ai parlé, envoya des messagers chez les Arabes, demander le libre passage de son armée : il fut accordé, et les conditions réglées dans un traité garanti par des serments mutuels.

VIII. La foi jurée n'est, chez aucun autre peuple, plus respectée que parmi les Arabes ; voici quelles formalités ils observent pour la donner ou la recevoir. Au milieu des deux parties se place un témoin armé d'une pierre tranchante, avec laquelle il fait une incision dans l'intérieur des mains de chacun des contractants, au-dessous des pouces ; prenant ensuite un flocon de laine, tiré de leur manteau, il le trempe dans le sang qui coule de la blessure, et enduit avec ce sang sept pierres placées au centre de l'assemblée (5). Pendant qu'il accomplit cette cérémonie, il invoque Bacchus et Uranie. Lorsqu'elle est terminée, celui qui donne la foi offre ses amis pour garants à l'étranger ou à son concitoyen, si c'est avec un concitoyen qu'il traite, et ses amis, de leur côté, se considèrent comme liés et gardent la foi jurée. Il faut observer que les Arabes ne reconnaissent d'autres divinités que Bacchus et Uranie. Ils se rasent les cheveux en rond, autour des tempes, et disent que c'est ainsi que Bacchus se les rasait.

Bacchus porte chez eux le nom d'Orotaj, et Uranie celui d'Alilat.

IX. Lorsque le traité fut conclu avec les messagers de Cambyse, les Arabes employèrent pour son exécution l'expédient que je vais rapporter. On fabriqua, avec des peaux de chameaux, un grand nombre d'outres, on les remplit d'eau, et après les avoir placées sur le dos de tous les chameaux qu'on put rassembler, on dirigea le convoi vers le désert, où les Arabes attendirent l'arrivée de l'armée de Cambyse. Le fait ainsi raconté est très-croyable; mais on le rapporte encore d'une autre manière, et je dois la faire connaître, quoique ce récit, qui a été aussi publié, soit beaucoup moins digne de foi. Il existe en Arabie un grand fleuve nommé le Corys, qui a son embouchure dans la mer Érythrée; et l'on dit que le roi des Arabes ayant fait rassembler et coudre ensemble un grand nombre de cuirs de bœufs et de peaux d'autres animaux, en avait fait fabriquer un conduit assez long pour aller de ce fleuve jusqu'au désert. On prétend qu'il y avait amené de l'eau par ce moyen, et même fait creuser de grands réservoirs pour la conserver. Enfin, on ajoute que la distance depuis le fleuve jusques au désert est de douze journées de chemin, et que le conduit en cuir se divisait en trois branches pour porter l'eau en trois emplacements différents.

X. Cependant Psamménite, fils d'Amasis, à la

tête de l'armée égyptienne, s'était porté sur la bouche Pélusienne du Nil, et y attendait les Perses. Amasis ne vivait plus lorsque Cambyse se mit en marche pour attaquer l'Égypte; il était mort après un règne de quarante-quatre ans, pendant lesquels il n'avait point éprouvé de revers. Son corps fut embaumé suivant l'usage, et enterré dans l'enceinte d'un temple consacré à Minerve, où il s'était fait élever un tombeau (6). Sous le règne de Psamménite, devenu roi à la mort de son père, il arriva un prodige très-remarquable. Il tomba de la pluie à Thèbes d'Égypte, phénomène qui n'avait jamais eu lieu, et qui ne s'est point renouvelé jusqu'au temps où nous vivons, du moins suivant ce que les habitants de Thèbes m'ont assuré. Effectivement, jamais il ne pleut dans la Haute-Égypte; mais à l'époque dont je parle, il tomba des gouttes de pluie à Thèbes.

XI. Les Perses, après avoir passé le désert, vinrent camper en face des Égyptiens, et se disposèrent à les attaquer. Dans cette situation, les troupes auxiliaires des Égyptiens, qui consistaient en Grecs et en Cariens, irrités contre Phanès, qui avait introduit dans le pays une armée étrangère, voulurent se venger de lui, et voici à quel excès ils se portèrent. Phanès avait laissé en Égypte deux fils; les auxiliaires, les ayant fait venir dans leur camp, les conduisirent, à la vue de leur père, près d'un cratère, qu'ils avaient placé au milieu de l'espace qui séparait les

armées ; là, saisissant les deux enfants, ils les égorgèrent l'un après l'autre au-dessus du vase, et versèrent dans leur sang, qui avait été recueilli, de l'eau et du vin : chaque soldat vint boire de ce mélange, et l'on attaqua ensuite l'ennemi. Le combat fut sanglant ; mais après une grande perte d'hommes, de part et d'autre, les Égyptiens vaincus furent mis en fuite.

XII. J'ai observé, sur les lieux mêmes, une singularité dont les habitants du pays m'avaient prévenu. Les ossements des hommes qui périrent dans le combat sont encore amoncelés séparément, ceux des Perses d'un côté, ceux des Égyptiens d'un autre, à la place même où étaient les troupes sur le champ de bataille. On remarque que les crânes des Perses ont si peu de consistance, qu'en les frappant seulement avec un caillou on les perce facilement. Ceux des Égyptiens sont au contraire tellement durs, qu'on a de la peine à les fendre, même en employant une grosse pierre. On m'a donné de cette différence une explication qui m'a paru très-probable : c'est que les Égyptiens, dès qu'ils sortent de l'enfance, se font raser la tête, et que les os du crâne, exposés alors à l'ardeur du soleil, s'épaississent. La même cause, dit-on, fait qu'ils ne perdent point leurs cheveux, et qu'il est très-rare de voir chez eux un homme chauve. C'est ainsi qu'ils rendent raison de la dureté des os de leur tête. Quant à l'extrême mollesse du crâne des

Perses , on l'attribue à ce qu'ils tiennent , dès le premier âge , leur tête à l'ombre en portant constamment des bonnets en forme de tiare. Quoi qu'il en soit , j'ai vu la chose par moi-même , et j'ai fait encore la même observation à Papremis sur les ossements des Perses , tués dans la bataille où Achæmenès , fils de Darius , fut défait par Inaros , le Libyen.

XIII. Les Égyptiens , vaincus dans le combat livré près de Peluse , ne gardèrent aucun ordre dans leur fuite , et coururent se renfermer dans Memphis. Cambyse leur envoya , par le fleuve , une barque mitylénienne , qui portait un parlementaire Perse , chargé de les engager à se rendre ; mais les Égyptiens , dès qu'ils aperçoivent le bâtiment , se répandant par troupes hors de la ville , détruisent la barque , massacrent les hommes qui la montaient et les coupent en morceaux , qu'ils emportent avec eux dans l'enceinte de leurs murs. Après cette action barbare , ils soutinrent un assez long siège , et furent enfin obligés de livrer la ville. Les Libyens , limitrophes de l'Égypte , craignant le même sort , se soumirent sans combattre , s'engagèrent à payer tribut , et envoyèrent des présents au vainqueur. Les Cyrénéens et les Barcæens , par les mêmes motifs , suivirent l'exemple des Libyens. Cambyse reçut avec bonté les présents que ces derniers lui offrirent ; mais rejeta avec mépris ceux des Cyrénéens , je suppose à cause de leur exigüité. Ce peuple s'était borné

à lui envoyer cinq cents mines d'argent, que Cambyse ne fit que prendre dans ses mains, et distribua sur-le-champ à son armée.

XIV. Dix jours après que le château de Memphis se fut rendu, Cambyse, pour humilier le roi des Égyptiens, qui n'avait régné que six mois, le fit venir avec beaucoup d'autres dans un des faubourgs de la ville, et, voulant mettre sa fermeté à l'épreuve, il ordonna que sa fille vêtue d'habits d'esclave, une cruche à la main, allât puiser de l'eau. Elle se mit en marche, accompagnée d'un grand nombre de filles choisies parmi celles des premiers du pays, vêtues de la même manière, et contraintes à faire le même service. Lorsque les unes et les autres, versant des larmes et poussant de longs gémissements, parurent dans cet état devant leurs pères, tous firent éclater, par des sanglots et des cris, la douleur qu'inspirait un si triste spectacle; Psamménite seul, à cette vue, baissa les yeux vers la terre et se tut. Après que les jeunes filles furent passées, on fit paraître son fils avec deux mille autres Égyptiens du même âge, tous enchaînés par le cou, la bouche fermée d'un baillon, et condamnés à mourir en expiation du meurtre des hommes massacrés sur le bâtiment envoyé à Memphis. Les juges royaux de Perse avaient prononcé que dix Égyptiens seraient mis à mort, pour chaque Mitylénien qui avait péri. Psamménite les vit passer et apprit que son fils allait au

supplice ; mais malgré les cris et les gémissements de tous ceux qui l'environnaient , il resta immobile comme il l'avait été à l'aspect de sa fille. Les jeunes gens s'étant à leur tour éloignés , il arriva qu'un homme d'un âge assez avancé , qui avait été un des convives habituels du roi , privé de tous ses biens , et réduit à mendier quelques secours des soldats mêmes , vint à passer devant Psamménite , et devant les Égyptiens assis à ses côtés. Dès que le fils d'Amasis l'aperçut , il éclata en sanglots , et appelant à grands cris son ancien compagnon , se frappait la tête de désespoir. Autour de lui étaient des gardes , chargés de rapporter ce que Psamménite ferait à chaque apparition ; Cambyse instruit par eux de ce qui se passait , et surpris de la conduite de Psamménite , lui envoya sur-le-champ un messenger , qui lui parla en ces termes : « Psamménite ! Cambyse , ton « seigneur , te fait demander par quelle raison , « lorsque tu as vu ta fille traitée en esclave , et « ton fils marchant à la mort , tu n'as fait éclater « aucun cri , ni poussé aucun gémissement ; et « pourquoi tu honores , par tes regrets , un men- « diant qui , suivant ce qu'on lui a dit , n'appar- « tient point à ta famille ? » « O fils de Cyrus ! ré- « pondit Psamménite , mes malheurs domestiques « sont trop grands pour être pleurés , mais le sort « de mon ancien compagnon n'est pas au-dessus de « mes larmes. De la prospérité et de l'abondance « il est tombé dans la misère , et sa vieillesse ,

« qui ne fait que commencer, est condamnée à la mendicité. » Cette réponse rapportée à Cambyse, le frappa et lui parut sage ; les Égyptiens ajoutent même que Crésus qui avait suivi Cambyse en Égypte, ne put l'entendre sans verser des larmes, et qu'elle fit également pleurer les Perses qui étaient présents. Cambyse lui-même, ému de pitié, s'empressa de donner l'ordre de sauver le fils de Psamménite du nombre des Égyptiens condamnés à mort, et de rappeler le père pour le faire venir auprès de lui.

XV. Ceux qu'il avait chargés de cette commission ne trouvèrent plus le fils de Psamménite vivant ; il avait été exécuté le premier : mais ils allèrent chercher Psamménite et l'amènèrent à Cambyse, près duquel il continua à vivre sans éprouver depuis aucune violence. Si même il n'avait pas voulu par la suite faire une nouvelle révolution, l'Égypte lui aurait été rendue, ou du moins le gouvernement lui en aurait été confié, les Perses ayant toujours eu pour les enfans des rois une telle vénération, que lorsqu'ils déposent un de leurs rois de l'autorité souveraine, ils n'en donnent pas moins l'empire à son fils. Leur histoire offre plusieurs exemples de cet usage, et entre autres ceux de Thanryte, fils d'Inaros, le Libyen, qui succéda au trône de son père, et de Pausiris, fils d'Amirtyée, qui régna également après son père, quoique personne n'eût fait autant de mal aux Perses qu'Inaros

et Amyrtée. Au surplus, Psamménite fut promptement puni des complots qu'il avait formés : arrêté pour avoir engagé les Égyptiens à la révolte, et convaincu, il fut condamné par Cambyse à boire du sang de taureau, et en mourut sur-le-champ. Telle fut sa fin.

XVI. Cambyse, qui méditait les projets de vengeance qu'il exécuta par la suite, se rendit de Memphis à Saïs. A peine arrivé dans le palais d'Amasis, il fit tirer le corps de ce roi du tombeau où il avait été placé, et lorsqu'on l'eut exhumé, il ordonna qu'on le battit de verges, qu'on lui arrachât les cheveux (7), et qu'on le perçât à coups de pointes d'aiguilles ; enfin, il voulut lui faire subir tous les genres d'insulte imaginables. Lorsque les ministres de ses rigueurs se furent fatigués en vain, sans pouvoir remplir entièrement les ordres qu'ils avaient reçus, le cadavre embaumé et desséché offrant trop de résistance pour céder à leurs coups, Cambyse ordonna de le brûler. Cette action fut regardée généralement comme une horrible profanation. En effet, les Perses considèrent le feu comme un dieu, et pensent qu'il n'est pas permis d'y faire consumer le cadavre de qui que ce soit, n'admettant pas que l'on puisse légitimement associer un corps mort à une divinité. Les Égyptiens, de leur côté, ne voient dans le feu qu'une bête féroce vivante, et croient qu'après avoir dévoré tout ce qu'elle saisit, elle périt avec les ob-

jets qu'elle a engloutis ; d'après cela , comme il ne leur est pas permis d'abandonner un cadavre à quelque animal que ce soit , ils ont grand soin d'embaumer et de dessécher les corps morts , dans la crainte qu'ils ne soient mangés des vers. Ainsi Cambyse fit une chose également sacrilège dans l'opinion des deux nations. Du reste , les Égyptiens soutiennent que ce ne fut point le cadavre d'Amasis qui souffrit ces outrages , mais celui d'un autre Égyptien de même taille , du même âge , qu'on lui substitua , et que les Perses insultèrent , croyant insulter les restes du roi. Ils prétendent qu'Amasis instruit , par un devin , du traitement qui , après sa mort , était réservé à son corps , avait , pour s'y soustraire , fait placer à l'entrée de son tombeau le cadavre que les Perses battirent de verges , et qui était celui d'un homme mort à-peu-près dans le même temps ; mais qu'il avait prescrit à son fils de déposer le sien dans le lieu le plus profond et le plus caché du monument. Pour moi , je crois que ces ordres , prétendus donnés par Amasis , pour ce qui regarde l'homme dont le corps fut substitué au sien , n'ont aucune réalité , et ne sont que des fables inventées par la vanité des Égyptiens.

XVII. Maître de l'Égypte , Cambyse voulut entreprendre trois expéditions différentes : une dirigée contre les Carthaginois , la seconde contre les Ammoniens , et la troisième contre les Éthiopiens-Macrobiens , qui habitent vers la mer mé-

ridionale de la Libye. Pour l'exécution de ces projets, il résolut d'employer la flotte contre les Carthaginois, et d'attaquer par terre les Ammoniens, avec une partie de ses troupes; quant aux Éthiopiens, il se contenta d'abord d'envoyer, sous prétexte de porter des présents au roi des Éthiopiens, des espions pour s'assurer s'il existe réellement dans ce pays ce que l'on appelle la Table du Soleil, et se procurer aussi beaucoup d'autres renseignements.

XVIII. Voici, au surplus, en quoi consiste la Table du Soleil. On a donné ce nom à une prairie située dans un des faubourgs de la ville; cette prairie est continuellement couverte de viandes cuites, tirées de toute sorte d'espèces de quadrupèdes; ces viandes y sont, d'après un antique usage, déposées toutes les nuits par l'ordre des magistrats, et dans le jour tous ceux qui veulent s'y présenter peuvent s'en nourrir. Les habitants prétendent que c'est la terre même de cette prairie qui produit ces mets, et par cette raison l'ont appelée la Table du Soleil.

XIX. Cambyse ayant donc pris la résolution d'envoyer des espions, fit, pour cette mission, venir, de la ville d'Éléphantine, des Ichthyophages qui parlaient la langue éthiopienne. En attendant leur arrivée, il ordonna à la flotte qu'il destinait à agir contre Carthage de mettre à la voile; mais les Phéniciens qui la montaient s'y refusèrent, objectant qu'ils étaient liés avec les Carthaginois

par les serments les plus sacrés, et qu'ils ne les violeraient pas en faisant la guerre à leurs propres enfants. Après le refus des Phéniciens, le reste des équipages ne se trouvant pas en état d'entreprendre une semblable expédition, la flotte ne mit pas en mer, et les Carthaginois échappèrent à la domination des Perses. Cambyse n'osa pas faire violence aux Phéniciens, qui s'étaient donnés d'eux-mêmes au service des Perses, et qui faisaient toute la force de l'armée navale. Les Cypriens avaient suivi l'exemple des Phéniciens, et servaient, comme eux, dans l'expédition d'Égypte.

XX. Lorsque les Ichthyophages furent arrivés d'Éléphantine, Cambyse les fit partir pour se rendre chez les Éthiopiens ; il leur donna des instructions sur ce qu'ils devaient dire, et les chargea de porter ses présents qui consistaient en un manteau de pourpre, un collier et des bracelets d'or, un vase d'albâtre rempli de myrrhe, et quelques mesures de vin de palmier. Les Ethiopiens, auprès desquels Cambyse envoyait des députés, passent pour être d'une taille plus élevée et plus beaux de figure que le reste des hommes. Ils ont aussi des usages très-différents de ceux des autres nations, et particulièrement en ce qui concerne la royauté ; celui de leurs concitoyens qui surpasse tous les autres par sa taille, et qui est doué d'une force de corps proportionnée, ils le jugent digne de régner, et le prennent pour roi.

XXI. Lorsque les Ichthyophages furent arrivés

parmi ce peuple, ils remirent au roi les présents dont ils étaient porteurs, et lui parlèrent en ces termes : « Cambyse, roi des Perses, désirant de  
« venir votre ami et votre allié, nous a envoyés  
« pour entrer en relation avec vous, et vous  
« porter en présent ces divers objets, qui sont  
« ceux dont l'usage lui est le plus agréable. »

Mais le roi des Éthiopiens, qui n'ignorait pas qu'ils étaient venus comme espions, leur répondit : « Ce n'est pas plus pour me porter des présents  
« que pour le prix qu'il met à mon alliance que  
« le roi des Perses vous a envoyés vers moi, et  
« vous ne me dites pas la vérité : vous n'êtes ve-  
« nus, je le sais, que pour espionner mes états.  
« Du reste, celui au nom duquel vous me parlez,  
« n'est point un homme ami de la justice : s'il  
« l'était, il n'aurait point ambitionné les posses-  
« sions d'un autre et rendu esclave un peuple dont  
« il n'a reçu aucune injure. Portez-lui donc cet  
« arc, et dites-lui : Le roi des Éthiopiens fait  
« présent de cet arc au roi des Perses ; quand  
« les Perses en pourront tendre facilement de  
« semblables, qu'ils fassent alors la guerre aux  
« Éthiopiens - Macrobiens, pourvu cependant  
« qu'ils viennent encore en nombre supérieur :  
« jusque là, que Cambyse rende grâces aux dieux  
« qui n'ont pas mis dans l'esprit des enfants de  
« l'Éthiopie d'aller acquérir des terres autres que  
« celles qu'ils possèdent. »

XXII. Après ces mots, le roi détendit l'arc et

le donna aux envoyés de Cambyse. Ensuite, prenant le manteau de pourpre qu'on lui avait offert, il demanda ce que c'était, et comment il avait été fabriqué. Les Ichthyophages ayant expliqué en quoi consistait la pourpre et l'origine de cette teinture, le roi leur dit : « Qu'il voyait bien qu'ils « étaient des hommes habiles à tromper, et que « leurs vêtements étaient trompeurs comme eux. » Il fit la même question sur les colliers et les bracelets d'or; les Ichthyophages lui ayant indiqué l'usage de ces ornements, le roi se mit à rire, et, les prenant pour des chaînes, leur dit : « Nous « en avons chez nous de bien plus fortes que « celles-là. » Le vase d'albâtre et le parfum furent l'objet d'une autre de ses questions; et lorsqu'il fut instruit que ce parfum servait pour oindre le corps, il répéta l'observation qu'il avait déjà faite sur le manteau de pourpre. Enfin, quand il en fut venu au vin, et qu'il eut appris comment on le fabriquait, il goûta avec plaisir de cette boisson. Après avoir bu, il demanda en quoi consistait la nourriture habituelle du roi, et quelle était la plus longue durée de la vie d'un Perse. Les envoyés lui dirent, sur la première demande, que le pain était la nourriture principale du roi, et lui firent connaître la nature du blé, puis ajoutèrent : « que quatre-vingts « ans étaient la plus grande durée de la vie d'un « Perse. » A cela l'Éthiopien répondit : « Qu'il « n'était pas surpris que des gens qui se nour-

« rissaient de fumier (8) vécussent un si petit  
« nombre d'années; qu'ils n'atteindraient pas même  
« cet âge, s'ils ne se soutenaient par cette liqueur  
« ( il indiquait aux Ichthyophages le vin dont il  
« venait de boire ), et que c'était en cela seul  
« que les Perses étaient supérieurs aux Éthio-  
« piens. »

XXIII. Les Ichthyophages, ayant à leur tour interrogé le roi sur la nourriture et la durée de la vie des Éthiopiens, il leur dit : « Que le plus grand  
« nombre vivait jusqu'à cent vingt ans, que quel-  
« ques-uns même passaient ce terme; que leur  
« nourriture habituelle était des viandes cuites,  
« et leur boisson du lait. » Les envoyés ayant témoigné leur surprise sur cette longue suite d'années, le roi les fit conduire à une fontaine; et après s'y être lavés, leur peau devint luisante comme si elle avait été frottée d'huile. L'eau de cette fontaine, suivant ce qu'ils en dirent, répand une odeur de violette, et elle est tellement légère qu'aucun corps ne peut y surnager, pas même le bois; ni toute autre substance moins lourde que le bois: tout ce que l'on y jette descend au fond, et c'est, s'il est possible cependant de considérer de tels récits comme véritables, c'est à cette eau, dont les naturels du pays font usage, qu'ils doivent la longue durée de leur vie. Après avoir admiré la fontaine, les Ichthyophages furent conduits à la prison publique des hommes, et y virent tous les prisonniers enchaînés avec des chaînes

d'or ; car il paraît qu'en Éthiopie l'airain est le plus rare et le plus estimé des métaux. De la prison on les mena voir la Table du Soleil.

XXIV. Ils visitèrent ensuite les tombeaux des Éthiopiens : on les dit fabriqués en verre et de la manière que je vais rapporter. Après avoir desséché le corps , soit suivant la méthode des Égyptiens , soit de toute autre façon , on l'enduit entièrement d'une couche de plâtre , ornée d'un dessin , approchant autant qu'il est possible de la ressemblance du mort. Cette préparation terminée , on renferme le corps dans une colonne creuse d'un verre fossile , très-commun dans le pays , et qui se travaille facilement (9). Au travers de cette enveloppe on voit le mort , sans qu'aucune odeur désagréable se fasse sentir , et sans que cette vue ait rien de choquant. La colonne est placée de manière qu'on peut la contempler de tous côtés , ainsi que le corps qu'elle renferme. Les parents les plus proches du mort gardent ces sortes de colonnes pendant un an dans leurs maisons , font servir devant elles les prémices des victimes , et leur offrent même des sacrifices. Ce temps écoulé , elles sont emportées dehors , et placées autour des murs de la ville.

XXV. Lorsque les envoyés eurent tout examiné , ils revinrent en Égypte. Cambyse , après avoir entendu leur rapport , entra dans une violente colère , et se détermina sur-le-champ à porter la guerre chez les Éthiopiens , sans faire aucun

préparatif pour assurer la subsistance de son armée, et sans réfléchir qu'il s'engageait dans une expédition qui le menait aux extrémités de la terre. La passion qu'excita en lui le récit des Ictyophages, l'avait mis tellement hors de sens et de jugement, qu'il partit immédiatement à la tête de son armée de terre, laissant en Égypte les Grecs qu'il avait avec lui, et leur ordonnant de l'y attendre. Arrivé à Thèbes, il sépara de ses troupes environ cinquante mille hommes, qu'il chargea de soumettre les Ammoniens, de les faire esclaves, et de brûler le temple qui renferme l'oracle de Jupiter: à la tête du reste, il continua de marcher contre les Éthiopiens. A peine son armée avait-elle fait la cinquième partie du chemin, que les vivres manquèrent, et bientôt même toutes les bêtes de somme furent consommées. Si alors Cambyse, convaincu des difficultés de l'entreprise, eût changé de dessein et fût revenu en arrière, il pouvait se conserver encore quelque réputation de sagesse; mais n'écoutant aucun conseil, il s'opiniâtra à marcher en avant. Tant que ses soldats trouvèrent de l'herbe sur la terre, ils soutinrent leur existence; mais une fois entrés dans les plaines de sable, ils furent réduits à la cruelle extrémité de tirer au sort un homme sur dix pour s'en nourrir. Cambyse instruit d'une telle détermination, et effrayé des suites de cette mutuelle boucherie, abandonna enfin l'expédition, et revint à Thèbes après avoir perdu beaucoup de monde. De Thèbes,

il descendit à Memphis, où il congédia les Grecs qui retournèrent chez eux par mer. Telle fut l'issue de l'expédition contre les Éthiopiens.

XXVI. Quant au détachement que Cambyse avait envoyé contre les Ammoniens, et qui était parti de Thèbes, on regarde comme certain qu'il parvint jusques à la ville d'Oasis, sous la conduite des guides dont il s'était fait accompagner. Cette ville, habitée par des Samiens, que l'on croit être descendus de la tribu Æschrionienne, est distante de Thèbes de sept journées de marche à travers les sables, et le territoire qu'elle occupe porte un nom qui signifie *l'Île des Bien-Heureux*. On sait donc que l'armée arriva dans ce lieu; mais l'on ne connaît que par les Ammoniens, ou par ceux qui l'ont appris d'eux, ce qu'elle devint ensuite. On n'a pu s'en instruire par aucune autre voie, puisqu'il est certain que cette armée n'atteignit pas le pays des Ammoniens, et qu'elle ne revint point en Égypte; au surplus, voici ce que les Ammoniens rapportent. Ils disent que, l'armée ayant quitté Oasis pour s'avancer dans le pays à travers les sables, et se trouvant à-peu-près à moitié chemin, un vent du midi violent et tempétueux vint à souffler pendant le temps qu'elle était arrêtée pour manger; que ce vent éleva de tels tourbillons de sable que l'armée entière fut engloutie, et qu'elle avait ainsi disparu tout-à-fait. Tel est le récit des Ammoniens sur le sort de cette armée.

XXVII. Dans le temps où Cambyse arrivait à Memphis, le dieu Apis, que les Grecs nomment Epaphus, parut en Égypte. Dès que son apparition fut connue, les Égyptiens se revêtirent de leurs plus beaux habits, s'invitèrent à des festins et se répandirent en fêtes. Cambyse, témoin de ces divertissements, crut que les Égyptiens se réjouissaient des revers que ses armes venaient d'éprouver, et appela devant lui les magistrats de la ville de Memphis. Quand ils furent en sa présence, il leur demanda : « Pourquoi les Égyptiens n'avaient-ils manifesté aucune joie lorsqu'il était venu pour la première fois à Memphis, et s'y livraient, au contraire, dans le moment où il perdait la plus grande partie de ses troupes. » Les magistrats lui répondirent : « Qu'il venait de paraître parmi eux un dieu qui ne se montrait qu'à de longs intervalles, et que, toutes les fois que son apparition avait lieu, ils la célébraient par des fêtes et des réjouissances. » Cambyse, mécontent de cette réponse, leur dit : Qu'ils n'étaient que des imposteurs, et, comme tels, les condamna à mort.

XXVIII. L'arrêt exécuté, il fit venir les prêtres qui lui rapportèrent la même chose. Cambyse répliqua : « Qu'il savait un moyen de s'assurer si réellement c'était un dieu qui se laissait ainsi amener en Égypte comme par la main » ; en achevant ces mots, il ordonna aux prêtres de conduire Apis devant lui, et les prêtres se reti-

rèrent pour aller le chercher. Ce dieu Apis, ou Epaphus des Grecs, n'est autre chose qu'un jeune bœuf, né d'une vache qui ne peut plus concevoir après lui avoir donné le jour. Les Égyptiens prétendent que la vache est fécondée par un éclair qui part du ciel, et qu'elle engendre Apis; or ce bœuf, qui doit être réputé Apis, se reconnaît aux signes suivants. Sa couleur est noire; il doit avoir sur le front une marque blanche quadrangulaire, et sur le dos une autre marque ressemblant à-peu-près à un aigle, des poils doubles à la queue, et un scarabée sur la langue (10).

XXIX. Les prêtres ayant amené Apis, Cambyse, tel qu'un insensé, tira son poignard, et, voulant frapper le ventre du bœuf, le coup porta sur la cuisse; puis, se tournant vers les prêtres, il leur dit en riant: « Pauvres cervelles! quoi! « vos dieux sont faits de chair et de sang, et le « fer peut les blesser! Voilà une divinité bien « digne des Égyptiens; mais vous ne vous ré- « jouirez pas long-temps de vous être ainsi « moqués de moi. » A l'instant il fait saisir et battre de verges les prêtres, et ordonne en même temps de mettre à mort, sans distinction, tout Égyptien que l'on trouverait en fête. Ainsi les réjouissances cessèrent en Égypte, et les prêtres subirent la sentence portée contre eux. Quant au dieu Apis, blessé à la cuisse, il maigrit promptement dans le temple, où il demeura couché, et périt des suites de sa blessure. Les

prêtres lui donnèrent la sépulture à l'insu de Cambyse.

XXX. Depuis cette action sacrilège, Cambyse, suivant ce que les Égyptiens assurent, ne recouvra jamais complètement l'usage de la raison. En effet, peu après il se porta à un nouvel excès contre son frère Smerdis, né du même père et de la même mère; jaloux de lui, parce qu'il était parvenu à tendre, à deux doigts près, la corde de l'arc que les Ictyophages avaient rapporté d'Éthiopie, ce qu'aucun autre n'avait pu faire, il l'avait renvoyé en Perse. Smerdis étant parti, Cambyse eut un songe, dans lequel il crut voir un courrier venant de la Perse, qui lui annonçait « que Smerdis était assis sur le trône royal, et que sa tête touchait au ciel ». Effrayé de cette vision, et craignant que son frère n'eût le dessein de le tuer et de s'emparer de l'empire, Cambyse dépêcha en Perse Prexaspe, celui de ses sujets en qui il avait le plus de confiance, et le chargea de faire périr Smerdis. Prexaspe exécuta fidèlement cet ordre, et Smerdis fut tué; les uns disent dans une chasse où on sut l'attirer; suivant les autres, il fut conduit sur les bords de la mer Érythrée et précipité dans ses eaux.

XXXI. Après ce premier crime, Cambyse en commit un second sur une de ses sœurs qui l'avait suivi en Égypte, et qu'il avait prise pour femme malgré qu'elle fût sa sœur des deux côtés;

mais il l'avait épousée, quoique jusques-là les Perses ne fussent pas dans l'usage d'épouser leurs sœurs; et voici comment il parvint à se satisfaire. Cambyse, amoureux d'une de ses sœurs, voulut absolument en faire sa femme; mais comme il savait qu'une telle union était tout-à-fait contraire aux mœurs des Perses, il prit le parti de demander aux juges royaux s'il existait une loi qui permît de se marier avec sa sœur? Les juges royaux, choisis parmi les Perses, remplissent leurs fonctions jusques à leur mort, à moins qu'ils n'en soient privés pour quelque déni de justice; ce sont eux qui jugent les procès, qui interprètent les lois nationales, et qui décident de toutes les affaires. Ils répondirent à la question de Cambyse, conformément à la vérité, mais sans se compromettre pourtant, « qu'ils n'avaient  
« trouvé aucune loi qui permît à un frère d'épou-  
« ser sa sœur, mais qu'ils en avaient trouvé une  
« qui permettait au roi de Perse de faire tout ce  
« qu'il voudrait. » Ainsi, la crainte de déplaire à Cambyse ne leur fit pas éluder la loi; mais en même temps, pour ne pas risquer leur vie en la maintenant, ils en découvrirent une autre qui pouvait aider le roi dans le projet qu'il avait formé. Sur cette déclaration, Cambyse épousa la sœur dont il était épris, et peu de temps après il en épousa encore une autre, la plus jeune de toutes; c'est celle qui le suivit en Égypte, où il la fit périr.

XXXII. On a répandu sur sa mort, comme sur celle de Smerdis, deux versions. Les Grecs racontent que, Cambyse faisant un jour combattre un jeune chien contre un jeune lion, en présence de sa femme, le chien était près de succomber, lorsqu'un autre, né de la même mère, rompit sa chaîne et accourut au secours de son frère : les chiens, se trouvant ainsi deux contre le lion, en vinrent à bout. Cambyse parut charmé de cette scène, mais sa sœur, au contraire, ne put retenir ses larmes ; et Cambyse lui ayant demandé pour quelle raison elle pleurait, elle lui répondit : « Que, « lorsqu'elle avait vu parmi les animaux un frère « venir au secours de son frère et le venger, elle « s'était rappelé le sort de Smerdis dont la mort « n'était point vengée. » Irrité de cette réponse, Cambyse, toujours suivant les Grecs, la fit mourir ; mais les Égyptiens racontent la chose d'une autre manière. Ils disent que, Cambyse et la reine se trouvant à manger ensemble, celle-ci s'était mise à arracher, l'une après l'autre, toutes les feuilles d'une laitue, qu'elle avait demandé ensuite à son mari « ce qui lui paraissait plus agréable à la vue, ou « d'une laitue entière ou d'une laitue ainsi dé- « pouillée ? » Que Cambyse lui ayant répondu « qu'il préférerait celle qui était entière, » elle avait répliqué : « Pourquoi donc prenez-vous à tâche, « en élaguant la maison de Cyrus, de la défi- « gurer comme cette laitue ? » Que Cambyse, n'étant plus maître de sa colère, avait maltraité

à coups de pied sa sœur alors enceinte, et que, grièvement blessée, elle était morte en avortant.

XXXIII. Tels sont les accès de frénésie auxquels Cambyse se livra contre les siens, et qui furent une suite, soit de son attentat contre Apis, soit de toute autre cause naturelle, comme il arrive le plus souvent dans les maux auxquels les hommes sont exposés. On prétend même que Cambyse avait été atteint, dans son enfance, du *grand mal*, appelé aussi *le mal sacré* (11); et il ne serait point alors invraisemblable qu'ayant le corps tourmenté habituellement par une si funeste maladie, sa raison n'eût jamais été bien saine.

XXXIV. On rapporte encore de lui quelques actes de démence et de fureur. On dit, entre autres, qu'un jour il s'adressa à Prexaspe, qu'il honorait particulièrement (Prexaspe avait la charge d'introduire près du roi ceux qui apportaient des messages : son fils était grand-échanson, dignité considérable), et lui parla en ces termes : « Prexaspe, dites, que pensent de moi les Perses ? » « Quels discours tiennent-ils sur mon compte ? » « Seigneur, répondit Prexaspe, en général ils « font de grands éloges de vous, mais ils trou-  
« vent que vous êtes trop adonné au vin. » A ces mots, Cambyse furieux, répliqua : « Puisque les « Perses pensent actuellement que le vin me fait  
« perdre l'usage de la raison, et que je ne con-  
« serve pas mon jugement, les premiers éloges

« qu'ils m'ont donnés n'étaient donc que des im-  
« postures? » Il y avait effectivement quelque  
temps que , plusieurs grands de la Perse se trou-  
vant avec Crésus assis près de Cambyse , il leur  
avait demandé : « Quel jugement ils porteraient  
« de lui s'ils avaient à le comparer à Cyrus son  
« père? » Les Perses répondirent : « Qu'ils le re-  
« gardaient comme un homme supérieur à son  
« père , puisqu'à tout ce que Cyrus avait conquis ,  
« il avait ajouté l'Égypte et l'empire de la mer. »  
Mais Crésus , peu satisfait de cette décision , prit  
la parole , et s'adressant à Cambyse , lui dit :  
« Quant à moi , fils de Cyrus , mon opinion est  
« que vous n'égalez pas votre père , puisque vous  
« n'avez pas encore un fils semblable à celui qu'il a  
« laissé après lui. » Cette flatterie fut agréable à  
Cambyse , qui ne manqua pas de louer le discer-  
nement de Crésus.

XXXV. Cambyse , s'étant donc rappelé cette  
circonstance , dit avec colère à Prexaspe : « Puis-  
« qu'il en est ainsi , tu vas juger par toi-même si  
« les reproches des Perses sont fondés , ou si ce  
« sont eux-mêmes qui ont perdu le sens en me  
« les adressant. Tu vois ton fils sous ce portique ;  
« si d'un coup de flèche je le frappe au cœur ,  
« il sera démontré que les Perses ne savent ce  
« qu'ils disent ; si , au contraire , je le manque ,  
« ils auront dit vrai : je n'ai plus ma raison. » En  
prononçant ces mots , Cambyse tend son arc , la  
flèche part et frappe le jeune homme ; il tombe :

le roi ordonne qu'on lui ouvre la poitrine pour examiner où le coup a porté, et l'on trouve qu'il a traversé le cœur. Cambyse, satisfait, se retourne alors vers le père et lui dit en souriant : « Eh « bien ! Prexaspe, il est clair maintenant que je « ne suis pas un insensé, et que ce sont les Perses « qui ont perdu le jugement. Dis-moi, as-tu ja- « mais vu tirer plus juste ? » Prexaspe, effrayé pour sa propre sûreté, et ne voyant plus dans Cambyse qu'un homme tout-à-fait hors de sens, répondit seulement : « Seigneur, le Dieu même, je le crois, « n'eût pas tiré si bien (12). » Une autre fois on saisit par son ordre, et sur les plus frivoles prétextes, douze Perses qu'il condamna à mort, sans aucune formalité de justice, et fit enterrer vivants jusques à la tête.

XXXVI. Crésus le lydien, témoin des excès de Cambyse, crut devoir l'avertir : « O roi, lui « disait-il, ne vous livrez pas aveuglément au feu « de votre âge et à la colère; contenez vos passions « et soyez maître de vous. Il est bon de prévoir « l'avenir; il est d'un sage d'être prudent, et je « vous vois au contraire faire périr, sans aucune « cause légitime, des hommes qui sont vos con- « citoyens : des enfants tombent même sous vos « coups. Prenez-y garde, en persistant vous pou- « serez les Perses à la rébellion. Entre autres « choses que votre père Cyrus m'a recomman- « dées, il m'a prescrit de veiller sur votre con- « duite, et de vous indiquer celle que je croirais

« la meilleure à suivre; je m'acquitte de ce devoir. » Une véritable affection dictait seule à Crésus ces conseils, mais Cambyse les repoussa. « C'est bien à vous, dit-il, d'oser me donner des avis. Vraiment vous avez su si bien gouverner vos propres états, vous avez donné à mon père un si bon conseil, en le déterminant à passer l'Araxe, et à aller chercher les Massagètes chez eux, quand nous pouvions les attendre sur notre territoire. Quoi! après avoir consommé votre propre ruine, après avoir consommé celle de mon père, qui a eu la faiblesse de vous écouter, vous osez parler? une telle audace vous réussira mal. Il y a d'ailleurs long-temps que je cherche une occasion de vous punir. » En achevant ces mots Cambyse saisit son arc; Crésus s'échappe en courant, et le roi, n'ayant pu l'atteindre de ses flèches, ordonne à ses domestiques de le poursuivre et de le tuer; mais ces gens, qui connaissaient le caractère de leur maître, au lieu d'obéir, cachèrent Crésus. Ils se ménageaient ainsi, dans le cas où Cambyse viendrait à se repentir, le moyen de lui rendre Crésus s'il le redemandait, et d'en obtenir une récompense; du reste, ils étaient toujours à temps de le faire périr si le roi ne changeait pas de pensée et ne montrait aucun desir de le revoir. En effet, peu de temps après, Cambyse parut regretter Crésus; et ses domestiques, l'ayant su, s'empressèrent de lui annoncer que celui qu'il regrettait vivait. A cette

nouvelle Cambyse s'écria : « Qu'il était ravi que  
 « Crésus existât encore, mais que ceux qui l'avaient  
 « conservé n'auraient pas impunément désobéi à  
 « ses ordres, et paieraient de leur tête leur dé-  
 « sobéissance. » Ce qui eut lieu.

XXXVII. C'est ainsi que, pendant son séjour à Memphis, Cambyse exerçait ses fureurs sur ses sujets et même sur ses alliés. Il commit en outre des excès d'un autre genre ; il fit ouvrir les plus anciens tombeaux et voulut voir les corps qu'ils renfermaient. Il vint dans le temple de Vulcain et se moqua beaucoup de la figure de ce dieu, qui ressemble en effet assez à ces Pataïques (13) que les Phéniciens placent ordinairement à la proue de leurs navires. (Ceux qui ne les ont pas vues sauront qu'elles représentent une sorte de pygmées). Il voulut aussi pénétrer dans le temple des dieux Cabires, où il n'est permis à qui que ce soit d'entrer, si ce n'est au prêtre qui le dessert, et fit jeter avec dérision leurs images au feu. Ces images sont semblables à celle de Vulcain, dont ces dieux Cabires sont, à ce que l'on dit, les fils.

XXXVIII. Toutes ces actions me prouvent que Cambyse avait réellement l'esprit aliéné (14) ; autrement se serait-il permis de se jouer ainsi des choses les plus sacrées, et des usages les plus chers aux nations ; car, si on laissait aux hommes la liberté de se choisir les lois qu'ils jugeraient les plus parfaites, je ne mets point en doute qu'après y avoir réfléchi, ils ne préfè-

rassent toujours celles qui leur sont propres : tant chaque peuple est persuadé que ses institutions sont les meilleures de toutes ; il n'y a donc réellement qu'un homme privé de sens qui puisse faire d'une matière si sérieuse un sujet de dérision. Parmi le grand nombre d'exemples de l'importance que les peuples attachent à leurs coutumes, on peut citer celui-ci. Un jour Darius (il était alors monté sur le trône des Perses) appela quelques Grecs qui se trouvaient près de lui et leur demanda : « Si, en leur offrant une grande somme d'argent, on pourrait les faire consentir à manger le corps de leurs pères morts. » Tous répondirent : « Que pour rien au monde ils ne consentiraient à une telle action. » Darius fit ensuite approcher quelques Indiens, de ceux connus sous le nom de Callaties, qui sont dans l'usage de se nourrir de la chair de leurs parents, et leur demanda, en présence des Grecs à qui des interprètes traduisirent la question : « Pour quel prix ils consentiraient à laisser brûler les corps de leurs pères après leur mort. » Les Indiens, à cette question, poussèrent de grands cris, et supplièrent Darius d'écarter une si funeste pensée. Telle est la force des institutions ; et Pindare me paraît avoir raison, lorsqu'il dit dans ses vers : « La coutume est reine en toutes choses (15) ».

XXXIX. A la même époque où Cambyse portait la guerre en Égypte, les Lacédémoniens faisaient une expédition dirigée sur Samos et

contre Polycrate , fils d'Ajax , qui , à la suite d'un soulèvement , s'y était emparé de l'autorité. Il avait d'abord divisé le pays en trois souverainetés ; deux avaient été le partage de ses frères Pantagnote et Syloson ; mais bientôt , ayant tué le premier et banni le second , qui était le plus jeune , il réunit l'île entière sous son pouvoir. Quand il fut entièrement maître de Samos , il chercha et réussit à contracter une alliance avec Amasis , roi d'Égypte , lui envoya des présents , et en reçut. Enfin , en peu de temps , la puissance de Polycrate s'accrut tellement , qu'elle était citée dans toute l'Ionie et dans le reste de la Grèce. Par-tout où il avait fait la guerre le succès l'avait accompagné. Il avait cent vaisseaux à cinquante rameurs et mille archers. Avec ces forces , il s'était emparé sans distinction de tout ce qui était à sa bienséance ; et il avait coutume de dire : « Qu'il obligeait plus ses amis en leur « rendant ce qu'il leur avait pris , qu'en ne leur « prenant rien. » De cette manière , il devint maître d'un grand nombre d'îles et de plusieurs villes du continent. Il vainquit aussi , dans un combat naval , les Lesbiens , qui allaient avec toutes leurs forces au secours des Milésiens ; et ce sont les Lesbiens , faits prisonniers dans ce combat , qu'il employa à creuser le fossé qui entoure le mur d'enceinte de Samos.

XL. La prospérité de Polycrate ne fut point ignorée d'Amasis : elle excitait sa sollicitude , et ,

lorsqu'il vit qu'elle s'accroissait sans cesse, il lui adressa une lettre conçue en ces termes :  
« Amasis écrit à Polycrate ce qui suit. Il est doux  
« d'apprendre qu'un ami et un allié est dans la  
« prospérité; cependant des succès si constants ne  
« me plaisent point, à moi, qui sais combien la  
« divinité est jalouse (16). Je souhaite donc, et  
« pour moi et pour ceux qui me sont chers,  
« tantôt des succès et tantôt des revers; et je  
« préfère que la vie soit accompagnée d'une suite  
« de vicissitudes de biens et de maux, plutôt  
« que de s'écouler dans un bonheur sans mélange :  
« car je ne connais personne, ni par moi-même,  
« ni par ce que j'ai entendu dire, qui, ayant  
« réussi en tout, n'ait fini par quelque renver-  
« sement total de fortune. Ainsi, si vous m'en  
« croyez, vous agirez vous-même contre vos pros-  
« pérités, et vous ferez ce que je vais vous dire.  
« Réfléchissez à ce que vous avez de plus pré-  
« cieux, à la chose dont la perte vous affligerait  
« le plus vivement, et cherchez à vous en dé-  
« faire de manière à l'anéantir. Si après cette  
« perte les événements continuaient à se suc-  
« céder en votre faveur sans alternative de bien et  
« de mal; pour y remédier, vous auriez recours,  
« de nouveau, au moyen que je viens de vous  
« indiquer. »

XLI. Polycrate, ayant lu cette lettre, se détermina à faire ce que lui conseillait Amasis. Il chercha donc quel était, parmi tout ce qu'il pos-

sédait, l'objet dont la perte porterait le plus d'amertume dans son ame, et il se fixa sur une émeraude, montée dans un anneau en or, qu'il portait habituellement, et dont la gravure était l'ouvrage de Théodore, fils de Telècle le samien. Déterminé à s'en défaire, il fit équiper un de ses bâtimens à cinquante rameurs, s'y embarqua, se rendit en pleine mer, et, lorsqu'il fut à une assez grande distance de l'île, il prit l'anneau, à la vue de tous ceux qui étaient sur le navire, et le jeta dans la mer; ensuite il fit voile pour retourner à Samos; et, rentré chez lui, il s'abandonna au chagrin que lui causait la perte qu'il venait de faire.

XLII. Cinq ou six jours après, un pêcheur prend un très-gros poisson, d'une grande beauté; et, jugeant qu'il méritait d'être offert à Polycrate, se rend à la porte du palais et demande qu'on le conduise chez le roi. Admis dans l'intérieur, il présente sa pêche en disant: « Quoique je  
« ne vive que du travail de mes mains, je n'ai  
« pas voulu vendre ce poisson au marché; il  
« m'a paru digne de vous et du rang que vous  
« occupez; je vous l'apporte et vous le donne. » Polycrate, flatté de ce discours, répondit au pêcheur: « On ne peut mieux en agir de toute  
« façon, et je suis doublement reconnaissant et  
« de ton présent et de ce que tu me dis. Viens  
« souper avec nous, je t'y invite. » Le pêcheur, glorieux d'un tel accueil, retourne chez lui. Ce-

pendant les domestiques, s'étant mis à apprêter le poisson, trouvent dans son estomac l'anneau de Polycrate, ils s'en emparent, joyeux d'une telle rencontre, s'empressent de le porter au roi, et lui racontent comment il était tombé en leurs mains. Mais Polycrate, frappé de cette aventure où il voyait quelque chose de merveilleux et de divin, en écrit soigneusement tous les détails et les envoie par un exprès en Égypte.

XLIII. Amasis, en lisant ce que Polycrate lui mandait, vit bien qu'il était impossible à un homme d'en arracher un autre au sort que le destin lui réservait dans l'avenir, et resta convaincu que Polycrate, à qui tout réussissait tellement qu'il retrouvait même ce qu'il avait voulu perdre, aurait une fin malheureuse. Il lui dépêcha donc un héraut pour lui déclarer qu'il rompait l'alliance qu'ils avaient contractée ensemble, et il prit cette résolution dans la crainte que la paix de son ame ne fût troublée par les malheurs d'un ami et d'un hôte, si quelques grands revers venaient à frapper Polycrate (17).

XLIV. C'est à ce Polycrate, si heureux dans toutes ses entreprises, que Sparte déclara la guerre à l'instigation d'un parti de Samiens, qui depuis bâtit dans l'île de Crète la ville de Cydonie, et qui avait appelé les Lacédémoniens à son secours. Dans le temps où Cambyse se préparait à l'expédition d'Égypte, Polycrate l'avait engagé à lui faire demander des secours en hommes, et

Cambyse, qui s'était rendu facilement à cette prière, avait en effet envoyé à Samos demander des soldats de marine pour servir contre l'Égypte. Polycrate, en les accordant, eut grand soin de choisir, pour composer cette troupe, tous ceux des habitants de Samos qu'il soupçonnait de méditer des projets de soulèvement contre lui, et les fit embarquer sur quarante vaisseaux, qu'il fournit à Cambyse, en lui recommandant de ne lui renvoyer jamais les hommes qui les montaient.

XLV. Les uns prétendent que les Samiens qui partirent sur ces vaisseaux n'allèrent point jusques en Égypte, et qu'étant parvenus à la hauteur de l'île de Carpathe, ils s'étaient donnés réciproquement parole de ne pas avancer plus loin. D'autres affirment qu'ils arrivèrent en Égypte où ils furent retenus; qu'ils réussirent cependant à s'échapper, et que Polycrate ayant été à leur rencontre avec une flotte lorsqu'ils retournaient à Samos, un combat naval s'était engagé; que les Samiens revenant d'Égypte vainqueurs, avaient débarqué à Samos; mais que, dans une bataille qui s'était livrée sur terre, ils avaient été à leur tour vaincus, et qu'alors ils s'étaient déterminés à faire voile pour Lacédémone. Il y en a même qui assurent qu'ils avaient également vaincu Polycrate dans ce dernier combat; mais cette version ne me paraît pas vraisemblable. Quel besoin auraient-ils eu de recourir aux Lacédémoniens, s'ils eussent été par eux-mêmes en état de l'em-

porter sur les forces qu'on pouvait leur opposer? J'ajouterai d'ailleurs qu'il est peu vraisemblable que Polycrate, qui avait une armée nombreuse composée de troupes soldées, d'auxiliaires et d'archers du pays, ait été vaincu par un petit nombre de Samiens revenant d'Égypte; sur-tout ayant pris la précaution de faire renfermer dans l'arsenal, où il gardait ses vaisseaux, les femmes et les enfants des citoyens qu'il avait menés au combat, décidé à y mettre le feu et à faire périr dans les flammes ces ôtages et toute sa marine, si quelques mouvements avaient lieu en faveur des bannis.

XLVI. Ceux-ci, repoussés par Polycrate, étant arrivés à Sparte, furent introduits près des magistrats, et firent un long discours mêlé de grandes supplications. A cette première audience, les magistrats se contentèrent de répondre qu'ils avaient oublié le commencement de leur harangue, et qu'ils n'en comprenaient pas la fin. Admis à une seconde, les Samiens se présentèrent portant un sac vide, et ne prononcèrent que ces seuls mots : « Il n'y a point de farine dans le sac : » Les magistrats leur répondirent : « Qu'ils auraient pu encore « épargner le mot *sac*. » Mais on décida néanmoins que les secours qu'ils demandaient seraient accordés.

XLVII. Les Lacédémoniens ayant donc tout disposé, firent partir une expédition pour Samos. Les Samiens disent que ce fut par reconnaissance

des services qu'ils avaient rendus aux Lacédémoniens, en leur fournissant les premiers des vaisseaux contre les Messéniens; les Lacédémoniens, au contraire, prétendent que ce ne fut pas ce motif qui les détermina à secourir les bannis de Samos, mais qu'ils le firent uniquement pour tirer raison de l'enlèvement du cratère qu'ils destinaient à Crésus, et du vol d'une cotte d'armes qu'Amasis, roi d'Égypte, leur envoyait en présent. Les Samiens s'étaient, en effet, l'année qui précéda l'enlèvement du cratère, emparés de cette cotte d'armes, ouvrage remarquable d'étoffe de lin, dont le tissu représentait de nombreux dessins de diverses figures. Elle était en outre ornée de broderies d'or et de franges de coton; et ce qu'il y avait de plus merveilleux dans le travail, c'est que chacun des fils, qui formaient le tissu de la cotte d'armes, quoique très-fin, était composé lui-même de trois cent soixante brins tous visibles. Il n'existe qu'une seconde cotte d'armes tout-à-fait semblable; c'est celle que le même Amasis a consacrée à Minerve, dans le temple de Linde.

XLVIII. Les Corinthiens s'engagèrent aussi avec chaleur dans cette guerre. Ils avaient à se plaindre d'une injure qu'ils reçurent des Samiens une génération d'hommes avant l'époque de l'expédition, et à-peu-près dans le temps de l'enlèvement du cratère. Périandre, fils de Cypsele, envoyait à Alyatte, qui régnait alors à Sardes, trois cents enfants de Corcyre, pris dans les fa-

milles les plus distinguées, pour les faire eunuques. Les Corinthiens, qui les transportaient sur leurs vaisseaux, étant arrivés à Samos, les habitants instruits de l'objet de ce voyage, conseillèrent d'abord aux enfants de se réfugier dans le temple de Diane; ensuite, comme ils ne permirent pas aux Corinthiens de les arracher de cet asyle, et que ceux-ci refusèrent de leur fournir des aliments, les Samiens imaginèrent une fête qu'ils célèbrent encore aujourd'hui, et qui se passait ainsi. Pendant tout le temps que les enfants restèrent en suppliants dans le temple, lorsque la nuit était venue, des chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles se formaient; tous ceux qui les composaient étaient tenus de porter des gâteaux de sesame et de miel, et se les laissaient enlever des mains par les enfants, qui s'en nourrissaient. Cette fête eut lieu tous les jours, jusqu'au moment où ceux à qui la garde de ces enfants avait été confiée, prirent le parti de les laisser et de s'en retourner. Après leur départ, les Samiens ramenèrent les enfants à Corcyre.

XLIX. Cependant si, après la mort de Périandre, la bonne intelligence eût existé entre les Corinthiens et les Corcyréens, les premiers n'auraient pas pris parti contre les Samiens, d'après le seul motif que je viens d'exposer; il faut donc remonter plus haut pour trouver la cause de leur résolution; et, en effet, quoique les Corinthiens fussent les fondateurs de Corcyre, une inimitié

constante n'en avait pas moins subsisté entre eux et les habitants de cette île. Les Corinthiens en voulaient aussi beaucoup aux Samiens qui avaient toujours protégé les Corcyréens; ainsi Périandre avait envoyé les enfants des premiers habitants de Corcyre à Sardes, pour les faire eunuques, dans l'intention de se venger de ces mêmes Corcyréens, qui les premiers s'étaient rendus coupables envers lui d'un grand attentat dont voici les détails.

L. Périandre avait fait mourir sa femme Mélisse, et ce meurtre fut pour lui la source d'autres malheurs. Mélisse, en mourant, lui avait laissé deux fils, l'un âgé de dix-sept ans et l'autre de dix-huit. Le père de leur mère, Proclès, tyran d'Épidaure, les avait fait venir près de lui, les reçut avec beaucoup de tendresse comme les enfants de sa fille; et lorsqu'ils le quittèrent, leur dit, en les congédiant : « Vous savez, mes enfants, qui a tué votre mère? » L'aîné ne fit aucune attention à ces paroles, mais le plus jeune, qui s'appelait Lycophon, en fut si vivement touché, qu'étant de retour à Corinthe, il ne voulut ni saluer son père, meurtrier de sa mère, ni converser avec lui, ni même répondre aux questions qu'il lui adressait. Périandre, irrité de son opiniâtreté, le chassa de sa maison.

LI. Après cet acte de sévérité, Périandre demanda à l'aîné ce qui s'était passé entre eux et le père de leur mère. Il répondit qu'ils en avaient

été reçus avec beaucoup d'affection, mais ne fit aucune mention de ce qu'il leur avait dit en les congédiant : ces mots ne l'avaient point frappé. Périandre, insistant, soutint qu'il était impossible que Proclès ne leur eût pas mis quelque soupçon dans l'esprit ; enfin, le jeune homme se rappela les dernières paroles de Proclès, et les rapporta à son père. Périandre, instruit par ce récit, au lieu d'user de douceur envers le fils qu'il venait de bannir, redoubla de rigueur, et fit défendre à ceux près desquels il s'était réfugié de continuer à lui donner asyle. Lycophon sortit donc de celui où il était ; et, toujours poursuivi par les menaces de son père, il fut obligé de quitter successivement toutes les maisons où il se retira ; cependant quelques-uns de ses compagnons de jeunesse, malgré la crainte que leur inspirait Périandre, le recevaient encore chez eux.

LII. Enfin Périandre fit publier un édit, par lequel il déclarait que quiconque recèlerait le banni, ou entretiendrait quelque commerce avec lui, serait condamné à payer au temple d'Apollon une amende dont la somme était déterminée. Après cette publication, personne n'osa ni parler à Lycophon, ni lui ouvrir sa maison ; lui-même dédaigna d'essayer de faire enfreindre cet ordre ; et, persistant avec courage dans sa résolution, ne chercha plus d'asyle que sous les portiques de la ville, où il passait les jours et les nuits. Au bout de quatre jours, Périandre l'y aperçut cou-

ché par terre, épuisé par la faim, et trempé des eaux de la pluie; il en eut pitié, et s'étant approché sans colère, lui adressa ces mots : « Eh bien ! enfant, « trouves-tu que ton sort actuel soit plus heureux « que de partager, en te soumettant aux volontés « d'un père, les avantages du pouvoir et des biens « dont je jouis ? Quoi ! mon fils, celui qui est « destiné à régner sur la riche Corinthe mène « volontairement une vie errante et misérable, « pour suivre un mouvement de colère et de « résistance contre un homme dont il n'a pas le « droit d'examiner les actions ; car, enfin, si quel- « que malheur arrivé dans notre maison a excité « tes soupçons, ce malheur, quelle qu'en soit « la cause, ne retombe que sur moi, et doit me « peser d'autant plus qu'il serait mon ouvrage ; « pour toi à-présent que tu peux avoir appris à « tes dépens qu'il vaut mieux faire envie que « pitié, et combien il est dangereux de se livrer « à l'humeur contre ses parents et ses maîtres, « reviens chez moi. » Ainsi Périandre cherchait à réduire son fils, mais le jeune homme ne lui répondit que ces mots : « Vous devez à Apollon « l'amende puisque vous m'avez parlé. » Périandre convaincu par cette réponse qu'il existait dans le caractère de son fils un vice irrémédiable, l'éloigna de ses yeux ; et, ayant fait préparer un vaisseau, l'envoya dans l'île de Corcyre, qui était alors en sa puissance. Il déclara ensuite la guerre à Proclès, comme le principal auteur

de tout ce qui se passait, s'empara d'Épidaure, et fit prisonnier Proclès lui-même.

LIII. Cependant, Périandre devenu vieux avec le temps, et ne se trouvant plus en état de régner, se détermina à envoyer un exprès à Corcyre pour rappeler Lycophon. Il se proposait de lui remettre l'autorité souveraine au lieu de la laisser à l'aîné de ses fils, dont il faisait peu de cas, et qui lui paraissait d'un esprit faible et sans moyens. Lycophon reçut le message de son père sans daigner faire une réponse à celui qui le portait; mais Périandre, qui voulait absolument ramener le jeune homme, chargea sa propre fille, sœur de Lycophon, d'un second message : elle se rendit à Corcyre, et essaya de persuader son frère : « Veux-tu donc, lui disait-elle, laisser  
« tomber la puissance dans des mains étrangères  
« et anéantir la famille de ton père, plutôt que  
« de retourner à Corinthe et d'y prendre l'auto-  
« rité ? Reviens dans la maison paternelle et cesse  
« de te punir toi-même. L'envie de se distinguer  
« est une passion qui aveugle ; tu ne guériras  
« pas un mal par un autre mal, et il faut sou-  
« vent préférer les remèdes doux aux règles  
« trop strictes de la justice. Combien de fois des  
« hommes en revendiquant les droits d'une mère  
« n'ont-ils pas perdu ceux qu'ils tenaient de  
« leur père ! La suprême puissance est glissante ;  
« elle échappe facilement des mains, et le nombre  
« de ses amants est bien grand. Ton père est

« vieux, affaibli par l'âge, n'abandonne donc pas  
« aux autres un bien qui t'appartient. » Ainsi  
s'exprimait la fille de Périandre, d'après les ordres  
de son père, mais ce fut sans succès; son frère lui  
répondit seulement : « Que jamais il ne revien-  
« drait à Corinthe tant que son père y serait. »  
Sur cette réponse, Périandre lui envoya un troi-  
sième message, et lui annonça qu'il était lui-  
même décidé à s'exiler à Corcyre, à la condition  
que son fils reviendrait à Corinthe et succéderait  
à son autorité. Lycophron ayant donné son con-  
sentement à cette proposition, Périandre se pré-  
parait à se retirer à Corcyre, et son fils à reve-  
nir à Corinthe, lorsque les Corcyréens, instruits  
de ces arrangements, et craignant de voir Pé-  
riandre chez eux, assassinèrent Lycophron. C'était  
de ce meurtre que Périandre voulait tirer ven-  
geance, en envoyant les trois cents enfants de  
Corcyre à Sardes.

LIV. Les Lacédémoniens vinrent assiéger Samos  
avec une armée considérable, et attaquèrent les  
murs d'enceinte. Déjà même, ils avaient escaladé  
une tour qui défendait le faubourg du côté de la  
mer, lorsque Polycrate, arrivant lui-même à la  
tête d'une forte troupe, parvint à les repousser.  
En même temps un parti considérable, composé  
d'auxiliaires et d'un assez grand nombre de Sa-  
miens, sortit d'une autre tour plus élevée, située  
sur le dos d'une montagne, et se présenta au  
combat; mais après avoir soutenu pendant quel-

rendu, ni dans le moment où les Samiens arrivèrent. Cependant, lorsque ceux-ci furent à peu de distance de l'île, ils détachèrent un de leurs vaisseaux pour porter des députés qu'ils envoyaient à la ville : alors, suivant un ancien usage, tous les vaisseaux étaient peints avec du minium, et le vaisseau samien de cette couleur était positivement le piège de bois et le messenger rouge, dont la pythie avait recommandé aux Siphniens de se garder. Les députés débarqués demandèrent dix talents à emprunter ; mais les habitants les ayant refusés, les Samiens se mirent à ravager la campagne. Les Siphniens coururent au secours et en vinrent aux mains avec les Samiens ; ils furent vaincus, et un grand nombre des habitants, coupés dans leur retraite par l'ennemi, ne put rentrer dans la ville. A la suite de cette défaite, les Samiens imposèrent aux Siphniens une contribution de cent talents.

LIX. Après ce succès, les Samiens achetèrent des Hermioniens l'île d'Hydréa, située en face du Péloponèse, et la laissèrent en dépôt aux habitants de Trézène. Pour eux, ils allèrent en Crète, où ils fondèrent la ville de Cydonie, quoiqu'ils ne fussent pas venus avec ce projet, mais seulement avec celui de chasser de l'île les Zacynthiens, et s'y fixèrent pendant cinq années. Enfin leurs affaires prospérèrent tellement, que ce sont eux qui ont élevé les temples que l'on voit encore aujourd'hui dans la ville de Cydonie, et celui même de

Dyctine. La sixième année de leur séjour, les Éginètes, avec le secours des Crétois, ayant vaincu les Samiens dans un combat naval, les emmenèrent captifs; coupèrent les proues de leurs navires qui portaient la figure d'un sanglier, et les consacèrent dans le temple d'Égine, comme un monument de leur défaite. Les Éginètes avaient entrepris cette guerre par suite du ressentiment qu'ils conservaient contre les Samiens, qui, jadis, sous le règne de leur roi Amphicrate, avaient attaqué Égine, et fait beaucoup de mal aux habitans: ils s'en vengèrent alors. Telle était la cause de la haine qui subsistait entre eux.

LX. Je me suis étendu sur les Samiens, parce qu'ils sont les auteurs de trois grands ouvrages les plus remarquables de la Grèce, et qui se trouvent dans leur île. Le premier est un percement fait à travers une montagne haute de cent cinquante orgyes; il commence au pied, et aboutit à deux ouvertures situées chacune à un des revers opposés. Sa longueur est de sept stades; la hauteur et la largeur de huit pieds chacune. Dans toute la longueur de ce percement, est un canal creusé à vingt coudées de profondeur, sur trois pieds de largeur, qui reçoit les eaux d'une source abondante, et les conduit dans la ville, où elles se distribuent par divers tuyaux. L'architecte, qui a exécuté ces fouilles, est Eupalinus de Mégare, fils de Naustrophus. Le second des ouvrages des Samiens est une digue

élevée près de la mer et qui environne le port. Cette digue a vingt orgyes de hauteur, et sa longueur totale est de plus de deux stades. Enfin le troisième est un temple plus vaste qu'aucun de ceux que nous connaissions. Le premier architecte de ce monument fut Rhœcus, fils de Philéas, né dans le pays. Tel est le motif qui m'a engagé à parler plus au long des Samiens.

LXI. Pendant que Cambyse prolongeait son séjour en Égypte, et se portait aux excès que j'ai rapportés, deux mages se révoltaient contre sa puissance en Perse ; ils étaient frères. Cambyse avait laissé à l'un d'eux l'administration de sa maison pendant son absence, et ce fut celui-ci qui se mit à la tête de l'insurrection. Il était instruit de la mort de Smerdis ; mais comme elle avait été tenue très-secrète, et qu'un petit nombre de personnes était dans la confiance, presque toute la Perse croyait le fils de Cyrus encore vivant. C'est sur cette confiance que le mage entreprit de se rendre maître du palais. Son frère, qu'il avait engagé dans sa conspiration, avait beaucoup de ressemblance avec celui de Cambyse, assassiné par l'ordre de ce dernier ; et, indépendamment du rapport des traits de la figure, il portait le même nom de Smerdis. Patizithés (c'était le nom de l'autre mage), après avoir garanti à son frère le succès, le plaça sur le trône, et fit partir des hérauts qui devaient aller dans toute la Perse, et jusques en Égypte même, proclamer à l'armée

l'ordre de reconnaître Smerdis, fils de Cyrus, pour roi, et de ne plus obéir à Cambyse.

LXII. Ces proclamations eurent lieu dans toute la Perse; mais le héraut qui devait se rendre en Égypte, trouva Cambyse, avec toute son armée, à Echatane de Syrie, et proclama au milieu du camp l'ordre de Smerdis. Cambyse, à cette nouvelle, se crut trahi; et persuadé que Prexaspe, chargé par lui de faire mourir Smerdis, n'avait point obéi à ses ordres, il se tourne vers lui en s'écriant : « Quoi ! Prexaspe, c'est donc ainsi que  
« tu as exécuté la commission dont je t'ai chargé? »  
« Seigneur, répond Prexaspe, rien de tout ce  
« que l'on dit n'est vrai; jamais il ne sera possible que votre frère Smerdis se révolte contre  
« vous, et jamais aucun démêlé n'aura lieu entre  
« vous deux; car, moi-même, et de ma propre  
« main, obéissant à vos ordres, je lui ai donné  
« la sépulture. Si aujourd'hui les morts renaissent, il n'y aurait pas de raison pour que le  
« mède Astyage ne ressuscitât aussi; mais si les  
« lois de la nature subsistent comme par le passé,  
« vous n'avez de ce côté aucun nouveau malheur  
« à craindre; mon avis est donc qu'il faut faire  
« appeler le héraut et l'interroger, pour savoir  
« qui l'a envoyé nous proclamer l'ordre de reconnaître Smerdis et de lui obéir ».

LXIII. Cambyse suivit ce conseil, et fit venir le héraut. Quand il fut arrivé, Prexaspe lui adressa ces paroles : « Toi, qui te prétends

« chargé par Smerdis, fils de Cyrus, du message  
« que tu viens de proclamer, avoue la vérité, ta  
« vie est sauve, et tu pourras te retirer libre-  
« ment. Dis-nous donc si c'est Smerdis lui-même,  
« Smerdis, vu par toi, qui t'a donné cet ordre,  
« ou si tu l'as reçu seulement de quelqu'un de  
« ses ministres? » Le héraut répondit : « Depuis  
« que le roi Cambyse est parti pour faire la guerre  
« en Égypte, je n'ai point vu Smerdis, fils de  
« Cyrus; mais le mage, auquel Cambyse a confié  
« l'administration de sa maison, m'a donné les  
« ordres dont je suis chargé, en me disant que  
« c'était Smerdis, fils de Cyrus, qui me comman-  
« dait de les apporter ici. » Ce que le héraut  
disait était l'exacte vérité; et Cambyse prenant  
alors la parole : « Prexaspe, dit-il, je le vois, tu as  
« obéi en sujet fidèle, et je ne puis t'accuser. Mais  
« actuellement quel est donc celui qui, usurpant  
« le nom de Smerdis, aura osé se révolter contre  
« moi? » « O roi, reprend Prexaspe, je crois com-  
« prendre comment la chose s'est passée, les re-  
« belles sont, je n'en doute pas, les deux mages,  
« l'un Patizithés, à qui vous avez laissé le gou-  
« vernement de votre palais, et l'autre son frère  
« Smerdis. »

LXIV. A ce nom de Smerdis, Cambyse fut frappé de la vérité du raisonnement de Prexaspe, et se rappela en même temps ce rêve où il vit un messager venant lui annoncer que Smerdis était sur le trône et que sa tête touchait les cieux.

Il reconnut alors le crime inutile qu'il avait commis en faisant mourir son frère, et lui donna des larmes. Cependant, après avoir fait éclater ses regrets, et déploré l'étendue de son malheur, il résolut de retourner le plus promptement possible à Suze pour détrôner le mage; et, voulant se mettre en marche sur-le-champ, il se hâta de monter à cheval. Dans la précipitation de ce mouvement, le bout du fourreau de son épée tomba, et la pointe de la lame le blessa à la cuisse. Le coup porta au même endroit où Cambyse, quelque temps auparavant, avait frappé le dieu égyptien Apis. Le roi, jugeant sa blessure mortelle, demanda quel était le nom de la ville où il se trouvait, et on lui répondit qu'elle se nommait Ecbatane (19). Il y avait déjà assez longtemps qu'un oracle, venu de la ville de Buto, lui avait annoncé qu'il finirait ses jours à Ecbatane, et il s'était persuadé, sur cet oracle, qu'il mourrait, après une longue vie, à Ecbatane de Médie, au sein de la grandeur et des richesses; mais le Dieu parlait évidemment d'Ecbatane de Syrie. Aussi, dès que Cambyse eut appris le nom de la ville, sa blessure, et la nouvelle de la révolte des mages, le firent rentrer en lui-même, et comprenant alors le vrai sens de l'oracle, il s'écria: « C'en est fait, voici le lieu où le sort a prononcé que Cambyse, fils de Cyrus, doit mourir ».

LXV. Il n'en dit pas davantage pour le moment, mais vingt jours après, il fit appeler les principaux

des Perses, qui se trouvaient à l'armée, et leur tint ce discours : « Je me vois dans la nécessité  
« de vous dévoiler des secrets que je vous ai  
« cachés jusqu'ici. Lorsque j'arrivai en Égypte,  
« un songe, et plutôt au ciel que je ne l'eusse ja-  
« mais eu ! a troublé mon repos. J'ai cru voir,  
« pendant mon sommeil, un messenger venant de  
« la Perse, qui m'annonçait que Smerdis était  
« assis sur mon trône et que sa tête touchait aux  
« cieux. Cette vision me fit craindre d'être dé-  
« pouillé de la souveraineté par mon frère, et je  
« mis dans mes résolutions, pour prévenir ce mal-  
« heur, plus de précipitation que de prudence ;  
« mais, hélas est-il au pouvoir de la nature hu-  
« maine de détourner le cours des choses qui  
« doivent arriver ! Je me déterminai donc, in-  
« sensé que j'étais, à envoyer Prexaspe à Suze,  
« et je lui ordonnai de faire mourir Smerdis.  
« Après ce crime, je vécus sans crainte, ne  
« pouvant supposer que, Smerdis mort, aucun  
« autre mortel pût s'élever contre moi. C'est  
« ainsi que, me trompant tout-à-fait sur l'avenir,  
« je devins l'assassin de mon frère, et je n'en  
« suis pas moins privé de la royauté : c'était  
« Smerdis le mage dont un Dieu m'avait prédit  
« en songe la rébellion. Voilà ce que j'ai fait :  
« cessez donc de croire que Smerdis, fils de  
« Cyrus, soit encore vivant. Ceux qui aujourd'hui  
« osent se déclarer vos maîtres sont deux mages,  
« l'un à qui j'avais laissé l'administration de ma

« maison , l'autre son frère Smerdis ; et un sort  
 « funeste a fait périr de la main de son plus  
 « proche parent , celui qui aurait dû me venger  
 « de l'injure que tous les deux m'ont faite. Quoi  
 « qu'il en soit , puisque mon frère n'est plus ,  
 « c'est à vous que je dois prescrire , en mourant ,  
 « ce que vous devez faire ; je vous commande  
 « donc , au nom des dieux que j'invoque , je  
 « commande à vous tous , et particulièrement  
 « aux nobles Achæménides ici présents , de ne  
 « jamais souffrir que l'empire retombe aux mains  
 « des Mèdes. Est-ce la ruse qui les en rend mai-  
 « tres ? que la ruse les en chasse. Est-ce la force ?  
 « que la force soit employée pour le recouvrer.  
 « Si vous en agissez ainsi , puisse la terre porter  
 « pour vous des fruits abondants ; puissent vos  
 « femmes vous donner une nombreuse postérité ,  
 « et vos troupeaux se multiplier par une heureuse  
 « fécondité ; puissiez-vous , enfin , être éternelle-  
 « ment libres ! Mais si vous n'arrachez pas l'empire  
 « à l'usurpateur , si vous ne l'entreprenez pas du  
 « moins , que le contraire vous arrive ; et , pour  
 « tout dire , puisse chacun de vous périr aussi  
 « misérablement que moi ! » Après avoir pro-  
 noncé ces paroles , Cambyse poussa de longs gé-  
 missements et pleura sur ses fautes.

LXVI. Tous les Perses , témoins de la douleur  
 du roi , déchirèrent leurs vêtements , et remplirent  
 l'air de cris perçants. Peu de temps après cette  
 entrevue , l'os blessé commença à se carier , et la

gangrène ayant gagné la cuisse, elle enleva, après un règne de sept ans et cinq mois, Cambyse, fils de Cyrus : il ne laissait aucun enfant de l'un ou de l'autre sexe. Parmi les Perses qui se trouvaient près du roi, un assez grand nombre montra beaucoup de défiance, et ne crut pas que les mages se fussent réellement emparés de l'empire ; ils soupçonnèrent, au contraire, que Cambyse n'avait dit ce qu'il leur avait confié de la mort de Smerdis que pour les tromper et armer contre son frère toute la Perse. Ce parti resta donc persuadé que Smerdis, fils de Cyrus, était le véritable rebelle, et celui qui était monté sur le trône. Cette opinion s'établit même d'autant plus fortement que Prexaspe s'obtinait à nier qu'il eût fait mourir Smerdis. En effet, il n'était pas sûr pour lui, Cambyse n'étant plus, de s'avouer le meurtrier d'un fils de Cyrus.

LXVII. Après la mort de Cambyse, le mage, qui portait le même nom que Smerdis, fils de Cyrus, en usurpant ce titre, jouit tranquillement de l'empire pendant les sept mois qui restaient à courir pour compléter la huitième année du règne de Cambyse ; et, dans ce court espace de temps, il répandit de tels bienfaits sur ses sujets, qu'il fut regretté à sa mort de tous les peuples de l'Asie, à l'exception des Perses. Il avait, à son avènement à la couronne, entre autres faveurs, fait proclamer, dans tous les pays de sa domination, une remise d'impôts, et une exemption de tout service militaire pendant trois ans.

LXVIII. Mais dans le huitième mois de son règne, la vérité fut connue, comme je vais le dire. Il y avait à la cour de Perse un fils de Pharnaspe, nommé Otane, qui ne voyait, entre les grands du pays, personne au-dessus de lui, ni par la naissance, ni par les richesses. Ce fut lui qui, en observant que jamais le roi ne sortait de la citadelle; et n'admettait en sa présence aucun des grands, soupçonna le premier qu'il n'était pas Smerdis, fils de Cyrus, mais Smerdis le mage; et voici ce qu'il imagina pour éclaircir ses soupçons. Cambyse avait épousé une de ses filles, nommée Phædime, que le mage avait conservée, et avec laquelle il habitait, comme avec toutes les autres femmes de Cambyse. Otane lui fit demander si elle croyait que l'homme dont elle partageait le lit fût ou Smerdis, fils de Cyrus, ou un autre Smerdis. Elle répondit : « Qu'elle ne pouvait pas prononcer, puisqu'elle « n'avait jamais vu le fils de Cyrus, et qu'elle « ne pouvait savoir si c'était lui qui l'admettait « dans son lit. » Alors Otane envoya dire à sa fille : « Que si elle ne connaissait pas Smerdis, fils « de Cyrus, elle pouvait savoir la vérité d'Atossa, « qui habitait avec le même homme qu'elle, et « qui certainement devait bien le connaître, « puisque ce Smerdis était son frère. » Phædime répondit à Otane : « Qu'il lui était impossible « d'avoir aucun entretien avec Atossa, ni avec au- « cune autre des femmes ses compagnes, parce

« que leur époux, quel qu'il fût, dès qu'il était  
 « parvenu au trône, les avait toutes séparées,  
 « et leur avait assigné à chacune une habitation  
 « différente ».

LXIX. Ces réponses, qui dévoilaient déjà à Otane une partie de ce qu'il cherchait à éclaircir, l'engagèrent à faire près de sa fille de nouvelles instances. « Vous devez, ma fille, lui écrivait-il, « bien née comme vous l'êtes, ne pas vous re-  
 « fuser à tenter, pour satisfaire votre père, une  
 « épreuve peut-être dangereuse. Si celui, dont il  
 « est question entre nous, n'est pas Smerdis, fils  
 « de Cyrus, mais l'homme que je soupçonne, il  
 « ne peut être votre époux, ni commander aux  
 « Perses; et de telles injures doivent être ven-  
 « gées : faites donc ce que je vais vous dire.  
 « Lorsque vous serez dans son lit, et que vous  
 « le verrez endormi, cherchez à toucher ses  
 « oreilles; si vous les trouvez, soyez alors per-  
 « suadée que celui près duquel vous êtes est vé-  
 « ritablement Smerdis fils de Cyrus; mais si  
 « elles lui manquent, ne faites aucun doute que  
 « ce ne soit Smerdis le mage. » Phædime répondit à son père : « Qu'il y avait effectivement beaucoup  
 « de danger à tenter une telle recherche; que si  
 « réellement cet homme n'avait pas d'oreilles, et  
 « qu'elle fût surprise au moment où elle cher-  
 « cherait à s'en assurer, il était certain qu'il lui  
 « en coûterait la vie; que cependant elle ferait  
 « ce qu'on lui demandait. » Elle se promit donc

d'exécuter, à la première occasion, les instructions de son père, qui savait depuis long-temps que Cyrus, fils de Cambyse, avait fait couper, pendant son règne, les oreilles au mage Smerdis, pour quelque faute très-grave. En effet, peu de jours après, lorsque le tour de Phædime, pour passer la nuit avec le mage, vint ( l'usage des Perses est de coucher tour-à-tour avec leurs femmes ), et qu'elle fut dans son lit, saisissant le moment où elle le vit profondément endormi, elle reconnut, par ses propres mains, plus facilement qu'elle ne l'aurait espéré, qu'il n'avait pas d'oreilles; et, dès que le jour parut, elle s'empressa d'instruire son père de sa découverte.

LXX. Otane alla sur-le-champ trouver deux des plus grands seigneurs de la Perse, Aspathine et Gobrias, en qui il avait une très-grande confiance, et leur raconta tout ce qui s'était passé; ils le crurent facilement, eux-mêmes ayant déjà, depuis long-temps, quelques soupçons. Après avoir entendu le récit d'Otane, ils arrêtèrent ensemble que chacun d'eux associerait à ce secret celui de leurs amis dont la foi lui serait plus certaine. Otane proposa Intapherne, Gobrias-Megabyse et Aspatine Hydarne. Six se trouvaient ainsi dans la confiance, lorsque Darius, fils d'Hystape, venant de la Perse, dont son père était gouverneur, arriva à Suze. Les six premiers jugèrent convenable de se l'associer aussi.

LXXI. Ils se réunirent donc au nombre de sept,

et conférèrent ensemble sous le sceau du serment. Lorsque le tour de Darius, pour donner son avis, fut venu, il s'exprima en ces termes : « Je croyais  
« être le seul instruit que Smerdis, fils de Cyrus,  
« était mort et qui sût que le mage était roi sous  
« son nom. C'est même cette connaissance qui m'a  
« déterminé à venir en toute hâte, dans le des-  
« sein de travailler à sa perte ; mais puisque le  
« hasard veut que vous soyez au fait comme  
« moi, mon avis est qu'il faut agir sur-le-champ,  
« et qu'il serait dangereux de différer. » Otane combattit la proposition de Darius. « Fils d'Hys-  
« taspe, lui dit-il, on voit à vos discours que  
« vous tenez le jour d'un père courageux, et  
« que vous n'avez pas dégénéré ; mais il ne faut  
« pas se hâter de commencer une telle entreprise  
« inconsidérément. Il convient de la concerter  
« avec une grande prudence, parce qu'il faut être  
« en grand nombre pour l'exécuter. » « Eh bien !  
« répondit Darius, vous qui êtes ici présents, si  
« vous vous rangez à l'avis d'Otane, sachez que  
« vous vous perdez. Parmi tant de personnes  
« dans la confiance, quelqu'une, n'en doutez  
« pas, ira informer le mage de vos desseins, et  
« s'arrangera avec lui. Vous n'aviez peut-être rien  
« de mieux à faire que de délibérer seuls et d'exé-  
« cuter seuls ; mais puisque vous avez jugé con-  
« venable de communiquer votre secret à un autre,  
« et que vous m'y avez admis, agissez aujourd'hui  
« même, ou bien apprenez que, si vous laissez

« échapper ce jour , je n'attendrai pas qu'un dé-  
« lateur aille m'accuser, ce sera moi qui serai le  
« vôtre auprès du mage ».

LXXII. Otane , voyant l'ardeur de Darius , ré-  
pliqua en ces termes : « Puisque vous nous forcez  
« à précipiter l'entreprise , et que vous ne voulez  
« pas nous permettre de temporiser , dites-nous ,  
« du moins , de quelle manière nous pourrons  
« pénétrer dans le palais et attaquer les mages ;  
« car , quoique vous ne l'ayez pas vu par vous-  
« même , vous savez sans doute d'après ce que l'on  
« vous en a dit , que des gardes sont disposés  
« par-tout : comment parviendrons-nous à nous  
« en défaire ? » « Otane , répondit Darius , il est  
« beaucoup de desseins que la parole ne peut  
« expliquer , et dont l'exécution seule démontre  
« la possibilité ; il en est d'autres aussi que la  
« parole fait croire faciles , et qui , dans l'exécu-  
« tion , n'ont point une honorable issue. Vous savez  
« tous que les barrières du palais ne sont pas diffi-  
« ciles à franchir , et aucun des gardes n'osera  
« arrêter des gens tels que nous , soit à cause du  
« respect qu'ils portent à notre dignité , soit par la  
« crainte de notre ressentiment. J'ai , de plus , un  
« prétexte plausible pour faciliter notre passage ;  
« je dirai qu'arrivé dans l'instant de la Perse , j'ai  
« à parler en particulier au roi , de la part de  
« mon père. S'il faut faire ce mensonge , faisons-  
« le ; les hommes ne vont-ils pas toujours au même  
« résultat par le mensonge et par la vérité ? Les

« uns sont menteurs, si, en persuadant que le  
« mensonge est une vérité, ils y trouvent quelque  
« chose à gagner. Les autres sont véridiques, si,  
« indépendamment du profit qu'ils voient pour le  
« moment à dire la vérité, ils inspirent encore  
« de la confiance en eux pour l'avenir. Ainsi, ce  
« sont deux routes différentes, mais qui mènent  
« à un but unique; et, si nous ne nous propo-  
« sions pas toujours quelque avantage, l'ami de la  
« vérité pourrait indifféremment mentir, et le  
« menteur dire la vérité (20). Quant aux gardes,  
« ceux qui nous laisseront passer, finiront par  
« s'en bien trouver; que les autres soient regardés  
« et traités en ennemis. Cependant, commençons  
« par pénétrer dans l'intérieur, puis nous achè-  
« verons aisément le reste ».

LXXIII. Gobrias prit ensuite la parole, et s'écria :  
« Amis, qu'y a-t-il de plus beau pour nous que  
« de sauver l'empire, ou de plus honorable que  
« de mourir dans une si noble entreprise? Quoi!  
« souffrirons-nous plus long-temps, nous Perses,  
« d'être commandés par un Mède, par un mage,  
« à qui une honteuse mutilation a fait perdre les  
« oreilles? Que ceux d'entre vous, qui étaient  
« près du lit de Cambyse, blessé mortellement,  
« se rappellent les imprécations qu'à son dernier  
« soupir il prononça contre les Perses qui n'es-  
« saieraient pas du moins de reconquérir l'empire.  
« Nous ne le croyions pas alors, nous supposions  
« que Cambyse nous trompait; mais actuellement

« que la vérité est connue , je donne ma voix en  
« faveur de la proposition de Darius , et suis d'avis  
« que notre conférence ne soit rompue que pour  
« aller d'ici tout droit attaquer le mage. » Gobrias  
parla ainsi , et chacun se rangea de son opinion.

LXXIV. Pendant qu'ils délibéraient , le hasard  
amena une circonstance singulière. Les mages  
avaient cru pouvoir se concilier facilement l'amitié  
de Prexaspe , dont le fils avait péri sous les coups  
de Cambyse , et qui avait ainsi la plus cruelle  
injure à venger. Ils mettaient aussi beaucoup  
d'importance à l'attirer dans leur parti , parce  
qu'il était instruit seul du sort de Smerdis , fils  
de Cyrus , qu'il avait lui-même fait mourir : de  
plus , Prexaspe jouissait d'une grande considéra-  
tion en Perse. Tous ces motifs avaient déterminé  
les mages à l'appeler près d'eux , et à le traiter  
comme ami , en exigeant seulement de lui le  
serment solennel « de ne jamais s'éloigner d'eux ,  
« et de ne jamais révéler par quelle ruse ils  
« avaient trompé les Perses. » A cette condition ,  
ils lui promettaient de le combler de richesses.  
Prexaspe ayant consenti à prendre cet engage-  
ment , les mages voulurent l'entraîner à une  
seconde démarche plus décisive ; ils lui propo-  
sèrent de monter sur une tour , et de déclarer à  
haute voix , au peuple rassemblé sous les murs  
du palais , que le roi qui gouvernait la Perse  
était réellement Smerdis , fils de Cyrus , et non  
un autre. Ils exigeaient cette déclaration , d'abord ,

parce que Prexaspe était l'homme qui inspirait le plus de confiance à la nation, et ensuite parce qu'il avait souvent manifesté que son opinion était que Smerdis, fils de Cyrus, vivait encore, et n'avait jamais été assassiné.

LXXV. Prexaspe répondit qu'il était prêt à faire ce qu'on lui demandait. Les mages ayant donc convoqué le peuple, firent monter Prexaspe sur la tour, et lui ordonnèrent de parler; mais au lieu de faire ce que les mages avaient exigé de lui, oubliant ses promesses, il commença l'histoire de toute la race de Cyrus, en faisant remonter son origine à Achæmènes; de là, descendant jusqu'à Cyrus même, il rappela les biens dont la Perse était redevable à ce roi: puis, après les avoir tous exposés, il annonça qu'il allait découvrir des vérités qu'il avait cachées jusqu'à ce jour, parce qu'il n'y avait eu aucune sécurité pour lui à les dévoiler, mais qu'en ce moment il était décidé à les révéler. Il déclara donc que lui-même avait été forcé par Cambyse à faire mourir Smerdis, fils de Cyrus, et que c'étaient les mages qui occupaient le trône. Enfin, après avoir proféré diverses imprécations contre les Perses, s'ils n'avaient pas le courage de recouvrer l'empire et de punir les usurpateurs, il se précipita du sommet de la tour la tête en bas. Ainsi mourut Prexaspe, un des hommes les plus recommandables par son intégrité pendant tout le cours de sa vie.

LXXVI. Cependant les sept conjurés qui avaient résolu d'attaquer, sans différer, les mages, ignorant ce qui venait de se passer au sujet de Prexaspe, sortaient, après avoir invoqué les dieux, pour exécuter leur entreprise. Ils n'avaient pas parcouru la moitié du chemin, qu'ils apprirent ce que Prexaspe avait fait; et s'arrêtant alors pour délibérer de nouveau, Otane insista plus fortement que jamais pour temporiser et ne rien tenter dans le trouble que cet événement avait fait naître. Darius, au contraire, les pressa d'avancer et de ne pas reculer l'exécution de leurs desseins. Pendant cette discussion, paraissent en l'air sept couples d'éperviers qui poursuivaient deux couples de vautours, dont ils arrachaient les plumes, et qu'ils déchiraient à coups de bec. A cette vue, les sept conjurés se rangent à l'avis de Darius, et marchent au palais pleins de confiance dans cet heureux augure.

LXXVII. Lorsqu'ils se présentèrent aux portes du palais, ce que Darius avait prévu arriva, les gardes respectant en eux les premiers seigneurs de la Perse, et ne soupçonnant rien de leurs projets, les laissèrent passer comme s'ils eussent été protégés par quelque caractère religieux, et ne leur firent aucune question. Ayant pénétré dans la cour, ils trouvent les eunuques, chargés d'annoncer les messages au roi, qui leur demandent quel motif les amène, menaçant déjà de punir les portiers de les avoir laissé passer,

et s'opposant enfin à ce que les conjurés aillent plus loin. Mais ceux-ci, s'encourageant mutuellement, saisissent leurs poignards, en frappent les hommes qui les arrêtent, et marchent, sans perdre de temps, à l'appartement du roi.

LXXVIII. Par hasard, les mages se trouvaient ensemble dans la salle du conseil, et délibéraient sur l'action de Prexaspe, lorsque leurs eunuques troublés, et jetant des cris, accoururent. Ils se lèvent brusquement tous les deux, et ayant appris ce qui se passait, ne songent plus qu'à se défendre. L'un d'eux prend son arc, l'autre saisit son épée, et le combat s'engage entre les conjurés et les mages. Celui qui était armé d'un arc ne put en tirer aucun service, les ennemis se trouvant trop près; mais celui qui avait son épée se défendit. Il porta d'abord à Aspathine un coup à la cuisse; il frappa ensuite Intapherne dans un œil, et cette blessure fit perdre à Intapherne cet œil sans lui coûter la vie. Tandis que l'un des mages blessait ainsi plusieurs des assaillants, l'autre, qui ne pouvait faire aucun usage de son arc, prit le parti de s'enfuir dans une chambre contigüe à la salle du conseil, et essaya d'en fermer les portes; mais deux des sept conjurés, Darius et Gobrias, tombèrent sur lui et l'en empêchèrent. Gobrias ayant saisi le mage et se débattant avec lui, Darius, qui était resté libre de ses mouvements, hésitait à porter des coups, ayant peur, dans l'obscurité, de toucher Gobrias;

mais celui-ci, qui s'aperçut de son inaction, lui demanda « pourquoi ses mains demeuraient oisives. » Dans la crainte, répond Darius, de vous blesser. « Passez, s'il le faut, reprend Gobrias, « votre épée à travers les deux. » Darius obéit, frappe, et heureusement n'atteint que le mage.

LXXIX. Enfin, les conjurés étant venus à bout de tuer l'un et l'autre mage, leur coupent la tête, laissent au palais, pour veiller à la garde de la citadelle, les deux d'entre eux qui, à cause de leurs blessures, ne pouvaient suivre, et s'élançant hors des portes, les têtes des mages à la main. Ils appellent à grands cris, au milieu du trouble, le peuple, lui montrent ces têtes, et racontent ce qu'ils ont fait. Bientôt tous ceux de la race des mages qu'ils rencontrent dans les rues, tombent morts sous leurs coups. Les Perses, instruits de ce qui s'était passé, convaincus qu'ils avaient été trompés, se joignent à eux, et imitant l'exemple que leur donnent les conjurés, massacrent les mages qu'ils trouvent : si la nuit ne fût survenue aucun n'aurait échappé. Les Perses célèbrent publiquement l'anniversaire de cette journée, et ont institué, pour l'honorer, une fête solennelle, dont le nom, dans leur langue, répond au mot grec magophonie (\*). Pendant sa durée, il n'est permis à aucun mage de se

---

(\*) Massacre des mages.

montrer, tous sont obligés de se tenir renfermés dans leurs maisons.

LXXX. Cinq jours après, lorsque le tumulte fut appaisé, ceux qui avaient conspiré contre les mages se réunirent pour délibérer sur le parti à prendre à l'égard de la souveraineté. A cette délibération, il se prononça des discours, dont quelques-uns, dans la bouche des Perses, peuvent paraître incroyables à des Grecs (21), mais qui furent cependant tenus tels que je vais les rapporter. Otane, dont l'avis était qu'il fallait soustraire la Perse à une autorité absolue, parla d'abord en ces termes. « Je pense qu'il ne con-  
« vient plus qu'un monarque, pris parmi nous,  
« règne sur la Perse ; un tel système de gouver-  
« nement n'est ni bon en lui-même, ni doux à  
« supporter. Vous savez jusqu'à quel excès est  
« allé le despotisme injurieux de Cambyse, et vous  
« avez fait l'expérience du pouvoir des mages,  
« si humiliante pour nous. Comment la monar-  
« chie serait-elle, en effet, un gouvernement  
« bien réglé, lorsqu'il est permis au monarque  
« de faire, sans en rendre aucun compte, tout  
« ce qui lui plaît ? Le plus parfait des hommes,  
« avec une telle autorité, sera malgré lui jeté  
« hors de toute règle habituelle de conduite. Les  
« richesses, dont on peut disposer, enfantent ai-  
« sément l'insolence, et l'envie est innée dans  
« le cœur de l'homme. Or, ces deux vices, l'in-  
« solence et l'envie, réunis dans le même individu,

« portent sa perversité à l'excès ; car le premier  
« engendre un grand nombre de crimes, et l'en-  
« vie en produit autant. Il semble, à la vérité,  
« qu'un monarque absolu devrait ignorer l'envie  
« puisque aucun bien ne lui manque ; néanmoins  
« il l'éprouve encore à l'égard de ses conci-  
« toyens ; jaloux de tout ce qu'il voit parmi eux  
« d'hommes vertueux , sur-tout pendant leur vie ;  
« il se plaît à caresser tout ce qu'il y a de vicieux  
« dans l'état , toujours prêt à céder à la calomnie ;  
« et, ce qui est d'une extrême inconséquence , si  
« vous n'avez pour lui qu'une faible admiration,  
« il s'irrite, parce qu'il ne nous trouve pas assez  
« respectueux ; et, si vous montrez une soumis-  
« sion trop servile , il s'en irrite de même , parce  
« qu'il vous regarde comme un flatteur. Enfin,  
« pour tout dire en un mot, un monarque absolu  
« renverse les lois de la patrie, force les femmes  
« à se rendre à ses désirs, et condamne à mort  
« sans jugement. Il n'en est pas de même de la  
« souveraineté placée dans le peuple : ce genre  
« de gouvernement est d'abord celui qui porte  
« le plus beau de tous les noms, l'isonomie (\*) ;  
« ensuite, celui où rien ne se fait par la volonté  
« d'un seul. Dans un tel gouvernement, le sort  
« désigne les magistrats, et le magistrat, obligé  
« de rendre compte de ses actes, ne peut rien  
« sans consulter la société entière sur les affaires

---

(\*) Loi égale pour tous.

« qui intéressent les citoyens. Mon avis est donc  
« que, déposant la monarchie, nous rendions  
« la puissance au peuple. Car tout pouvoir appar-  
« tient au peuple. » Telle fut l'opinion qu'Otane  
mit en avant.

LXXXI. Mégabyse, qui penchait pour l'oligarchie, s'exprima ainsi qu'il suit. « Je pense  
« comme Otane, sur tout ce qu'il a dit de la  
« nécessité d'abolir la tyrannie, et je ne le ré-  
« péterai pas; mais je crois qu'il s'est écarté de  
« la droite raison, en proposant de remettre le  
« pouvoir dans les mains du peuple. A mon avis,  
« il n'est rien de plus insensé ni de plus inso-  
« lent qu'une multitude incapable de rendre au-  
« cun service, et il me semble déraisonnable de  
« fuir les excès injurieux de la tyrannie, pour aller  
« s'exposer aux insultes d'un peuple sans frein.  
« Quand le despote agit, il sait ce qu'il fait, et  
« peut en juger les conséquences; mais le peuple  
« l'ignore. Et comment, en effet, le saurait-il,  
« s'il n'a pu s'instruire de ce qui est bien, de ce  
« qui est convenable? Aussi le voit-on toujours  
« pousser, sans réflexion, les affaires, et les en-  
« traîner comme un fleuve torrentueux. Que ceux  
« donc qui souhaitent des malheurs à la Perse  
« emploient le peuple dans le gouvernement;  
« mais nous, ne tombons pas dans cet écart.  
« Élevons un conseil composé des hommes les  
« plus distingués de la nation, parmi lesquels  
« nous pouvons nous compter, et remettons-lui

« l'autorité. Le gouvernement confié aux meilleurs  
« mains doit être nécessairement le meilleur  
« de tous les gouvernements. » Ce fut là le  
sentiment de Mégabyse.

LXXXII. Enfin, Darius ouvrit une troisième  
opinion, et parla ainsi. « Ce que vient de dire  
« Mégabyse sur le peuple me paraît parfaitement  
« juste, mais je ne pense pas comme lui sur l'oligarchie.  
« Des trois formes de gouvernements  
« dont il est ici question, en les supposant toutes  
« les trois au degré de perfection qu'elles peuvent  
« atteindre, c'est-à-dire une démocratie, une oligarchie,  
« et une monarchie excellentes; je soutiens que cette dernière  
« l'emporte de beaucoup sur les deux autres, et suis convaincu que rien  
« n'est préférable au gouvernement d'un seul, lorsque le monarque est bon.  
« Aidé des meilleurs conseils, il est en état d'administrer les  
« affaires du peuple sans donner lieu à aucune plainte, et peut prendre  
« en secret des mesures contre ceux qui formeraient des desseins  
« dangereux. Dans l'oligarchie, au contraire, comme les talents  
« de plusieurs sont employés à l'avantage commun de la société,  
« les haines privées trouvent plus d'occasion de se développer  
« fortement, car chacun aspirant à conduire l'état et à faire  
« triompher ses opinions, de violentes discussions surviennent  
« promptement, elles amènent bientôt des soulèvements,  
« les soulèvements des massacres, et de ces mas-

« sacres on court à la monarchie comme à un  
« remède: cela seul démontre combien la der-  
« nière forme de gouvernement l'emporte sur  
« les autres. D'un autre côté, si c'est dans les  
« mains du peuple que l'autorité est placée, il  
« est impossible que la dépravation publique ne  
« s'ensuive; et, lorsqu'elle s'est introduite dans  
« l'état, ce ne sont pas des haines qu'elle en-  
« gendre entre les méchants, mais de solides  
« amitiés; car ceux qui veulent le mal de la ré-  
« publique conspirent tous à un même but, et  
« cette alliance des méchants subsiste jusqu'à ce  
« qu'il s'élève quelque défenseur du peuple qui  
« les écarte. S'il réussit, il devient l'objet de l'ad-  
« miration de la multitude; et, dès qu'il a su  
« exciter cette admiration, le voilà monarque:  
« nouvelle preuve de l'excellence de la monar-  
« chie. Enfin, pour abréger, d'où nous vient la  
« liberté dont nous jouissons? Qui nous l'a don-  
« née? Est-ce le peuple, l'oligarchie ou un mo-  
« narque? Si c'est un seul homme, Cyrus, qui  
« nous a délivrés de l'esclavage, mon avis est  
« que nous maintenions cette forme de gouver-  
« nement; et, de plus, que nous ne pensions  
« pas à changer les lois de notre patrie, lois dont  
« jusques ici nous n'avons eu qu'à nous applaudir:  
« c'est ce qu'il y a de mieux à faire. »

LXXXIII. Tels furent les avis que trois des conjurés ouvrirent; les quatre autres se rangèrent à celui de Darius. Lorsque Otane, qui avait mis

tant de chaleur à établir l'isonomie chez les Perses, vit que sa proposition était rejetée, il se leva de nouveau, et, s'avancant au milieu de l'assemblée, parla en ces termes : « Compagnons de ma noble « entreprise, il est évident qu'un de nous doit « être élevé à la royauté, soit par le sort, soit « par le choix que la nation vous laissera les « maîtres de faire, ou par tout autre moyen que « vous imaginerez. Quant à moi, je vous déclare que je n'entrerai pas en lice ; je ne veux « ni commander, ni être commandé : je vous « cède donc mes droits à l'empire, à condition « que je ne serai le sujet d'aucun de vous, ni « moi, ni aucun de mes descendants à jamais. » Après cette déclaration, à laquelle les six autres donnèrent leur assentiment, Otane, renonçant à toute concurrence, se retira. Sa famille est encore aujourd'hui la seule de la Perse qui soit restée indépendante, et qui n'obéit qu'autant qu'elle y consent, sans cependant transgresser jamais les lois nationales.

LXXXIV. Ceux qui restaient délibérèrent alors sur l'établissement de la royauté. Ils arrêtèrent d'abord que, dans le cas où elle passerait dans la maison d'un des sept conjurés, Otane, et sa descendance à perpétuité, recevrait chaque année, par une distinction spéciale, la robe médicale (22), et jouirait de toutes les marques d'honneur en usage chez les Perses. Ils jugèrent à propos de lui accorder ces distinctions, parce

qu'il avait conçu le premier le dessein de la conspiration, et les avait appelés à en délibérer avec lui : ce furent là les privilèges particuliers accordés à Otane. Pour ceux qu'ils se réservèrent en commun, ils convinrent que chacun des sept conjurés pourrait entrer, quand il le voudrait, sans se faire annoncer, chez le roi, à moins qu'il ne fût couché avec sa femme, et que le roi ne pourrait se marier que dans leurs familles. Quant à la manière de décerner la royauté, ils décidèrent de monter tous à cheval au lever du soleil, et que celui d'entre eux dont le cheval hennirait le premier avant de sortir des faubourgs de la ville, serait reconnu roi.

LXXXV. Darius avait un écuyer, homme très-adroit, dont le nom était OEbarès ; en sortant du conseil, il le fit venir et lui dit : « OEbarès, après  
 « avoir délibéré sur la manière de décerner la  
 « royauté, il vient d'être décidé que nous mon-  
 « terions tous à cheval au lever du soleil, et que  
 « celui d'entre nous dont le cheval hennira le  
 « premier sera reconnu pour roi : actuellement  
 « vois, as-tu quelque moyen de m'assurer un si  
 « grand avantage sur mes concurrents. » « Sei-  
 « gneur, répondit OEbarès, s'il ne dépend que  
 « de cette circonstance d'obtenir ou non la  
 « royauté, prenez confiance, et que votre esprit  
 « soit tranquille ; j'ai des secrets pour qu'aucun  
 « autre que vous ne soit roi. » « Si tu possèdes  
 « une telle science, reprit Darius, ne perds pas un

« moment pour la mettre en usage, c'est demain  
 « que l'épreuve aura lieu. » OËbarès obéit; et voici  
 à quel expédient il eut recours. Il choisit parmi  
 les juments celle que le cheval de Darius aimait le  
 plus, et la conduisit dans le faubourg où il l'attacha.  
 Il alla ensuite chercher le cheval de Darius et le  
 promena plusieurs fois autour de la jument, l'ap-  
 prochant de plus en plus d'elle; enfin, il lui  
 permit de la saillir.

LXXXVI. Dès que le jour commença à paraître,  
 les six conjurés, ainsi qu'ils en étaient convenus,  
 montèrent à cheval et se dirigèrent vers le fau-  
 bourg. Lorsqu'ils furent près du lieu où la jument  
 avait été attachée la nuit précédente, le cheval  
 de Darius s'élança en hennissant; dans le même  
 moment, un éclair frappa les yeux, et un coup  
 de tonnerre se fit entendre, quoique l'air fût  
 parfaitement serein. Ce concours d'événements  
 fut regardé comme un augure complet en faveur  
 de Darius; et ses compagnons, sautant à l'instant  
 de leurs chevaux, le saluèrent roi en se pro-  
 sternant.

LXXXVII. Tel fut, suivant quelques récits, le  
 stratagème dont OËbarès se servit. D'autres le  
 racontent différemment, et je ferai connaître cette  
 version, parce qu'elle est répandue en Perse  
 comme la première. On rapporte donc aussi  
 qu'OËbarès avait frotté les parties génitales de la  
 jument avec une de ses mains qu'il avait soigneu-  
 sement cachée sous ses vêtements; qu'ensuite, au

lever du soleil, lorsqu'on eut amené les chevaux, il avait tiré cette main et l'avait portée sous les narines de celui de Darius, qui, ému par l'odeur qu'elle exhala, avait frémi et henni sur-le-champ.

LXXXVIII. Quoi qu'il en soit, Darius, fils d'Hystaspe, monta sur le trône, et régna sur tous les peuples de l'Asie soumis d'abord par Cyrus et ensuite par Cambyse, à l'exception cependant des Arabes, qui ne furent jamais sujets des Perses. Ils étaient, au contraire, considérés comme nation amie depuis qu'ils avaient facilité à Cambyse les moyens d'attaquer l'Égypte : on sait que sans leur secours jamais ce roi n'aurait réussi dans son expédition. Darius s'allia bientôt aux premières maisons de la Perse, d'abord en prenant pour femmes deux filles de Cyrus, Atossa et Arystone ( Cette Atossa avait déjà été mariée à son frère Cambyse, puis au mage ; Arystone était vierge). Ensuite, il épousa une fille de Smerdis fils de Cyrus, qui se nommait Parmys, et de plus conserva pour femme la fille d'Otane qui avait découvert la fourberie du mage. Sa puissance s'affermir ainsi de toutes parts. Un de ses premiers soins avait été d'ériger un monument en pierre, qui représentait un homme à cheval, et d'y faire placer cette inscription : « *Darius, fils d'Hystaspe,*  
« *grace au talent de son cheval* ( le nom de l'animal  
« *suivait ), et à celui de son écuyer OEbarès, est*  
« *parvenu au trône de Perse.* »

LXXXIX. Il régla ensuite l'administration de

la Perse, qu'il divisa en vingt gouvernements nommés satrapies, suivant la langue du pays (23). Après les avoir établis et nommé les gouverneurs, il fixa la somme des contributions que chaque province aurait à payer, et fit cette répartition en réunissant plusieurs peuples limitrophes, qui ne furent pas tous nominativement spécifiés, mais qui n'en étaient pas moins compris dans les vingt satrapies, et attachés à chacune d'elles. Ces divisions ainsi instituées, il détermina, comme je vais le dire, les impôts qu'elles auraient à payer annuellement. Pour les gouvernements qui devaient s'acquitter en argent, la somme fut fixée en talents babyloniens, et en talents euboïques pour ceux qui devaient payer en or. Le talent babylonien équivaut au poids de soixante et dix mines euboïques: tout ce système était une grande innovation. Sous le règne de Cyrus, et depuis, sous celui de Cambyse, le roi ne levait aucun impôt, et ses revenus consistaient en dons volontaires que les peuples apportaient. Aussi, à la suite de cet établissement et d'autres du même genre, les Perses disaient que Darius était un banquier, Cambyse un maître, et Cyrus un père. Darius, parce qu'il avait tiré de l'argent de tous; Cambyse, parce qu'il avait été dur et méprisant; et Cyrus, parce qu'il avait été humain, et que la Perse n'en avait reçu que des bienfaits.

XC. Les Ioniens et les Magnètes d'Asie, les Éoliens, les Cariens, les Lyciens, les Milyens,

les Pamphyliens, étaient imposés en commun à quatre cents talents d'argent et formaient le premier gouvernement. Les Mysiens, les Lydiens, les Lasiens, les Cabaliens et les Hygenniens, qui formaient le second, rendaient cinq cents talents. Le troisième, composé des Hellespontiens, situés à la droite du navigateur (\*), des Phrygiens et des Thraces d'Asie, des Paphlagoniens, des Mariandyniens et des Syriens (24), était imposé à trois cent soixante talents. Les Ciliciens fournissaient trois cent soixante chevaux blancs, un par jour, et cinq cents talents, dont cent quarante étaient employés à payer la cavalerie en garnison dans le pays, et le reste, trois cent soixante, entrant dans le trésor de Darius : c'était le quatrième gouvernement.

XCI. Le pays qui s'étend depuis la ville de Posidéium, bâtie par Amphilocus, fils d'Amphiraüs, sur les confins de la Cilicie et de la Syrie, à commencer de là jusques à l'Égypte, à l'exception de la contrée dépendante de l'Arabie qui ne payait rien, était imposé à trois cent cinquante talents, et formait le cinquième gouvernement : la Phénicie entière, la Syrie, la Palestine et l'île de Cypre en faisaient partie. L'Égypte, la portion de la Libye qui lui confine, et les provinces de Cyrène et de Barcé, comprises dans le gouvernement d'Égypte, payaient sept cents talents,

---

(\*) En allant vers le Pont-Euxin.

indépendamment des produits de la pêche du lac Moëris et de la quantité de mesures de blé nécessaire à la nourriture de cent vingt mille hommes de troupes (25), tant Perses qu'auxiliaires, qui occupent le château blanc de Memphis : ces pays formaient le sixième gouvernement. Les Sattagydes, les Gandariens, les Dadiques et les Apyrites, composaient le septième, et étaient imposés à cent soixante-dix talents. Le huitième comprenait Suze avec le reste du pays des Cissiens, et payait trois cents talents.

XCII. Babylone et tout ce qui dépendait de l'Assyrie, formant le neuvième gouvernement, rendait mille talents, et fournissait en outre cinq cents coniques. Ecbatane, les autres parties de la Médie, les Paricaniens, les Orthocorybantiens, qui formaient le dixième gouvernement, étaient imposés à quatre cent cinquante talents. Les Caspiens, les Pausices, les Panthimathes, les Darites, imposés en commun à deux cents talents, composaient le onzième gouvernement. La Bactriane, jusques au territoire des Ægles, qui formait le douzième, payait trois cent soixante talents.

XCIIL. Le pays qui s'étend depuis la Pactyice et l'Arménie, avec les provinces adjacentes jusques au Pont-Euxin, formait le treizième gouvernement, et rendait quatre cents talents. Les Sargartiens, les Sarangéens, les Thamanéens, les Outiens, les Myciens, les îles de la mer Érythrée, où le roi relègue les bannis, composaient le qua-

torzième gouvernement, et payaient six cents talents. Les Saces et les Caspiens, qui formaient le quinzième gouvernement, payaient deux cent cinquante talents; les Parthes, les Charasmiens, les Sogdiens et les Aréiens, compris dans le seizième, trois cents.

XCIV. Les Paricaniens, les Éthiopiens d'Asie, payaient quatre cents talents, et formaient le dix-septième gouvernement. Le dix-huitième, comprenant les Matiéniens, les Saspis et les Alarodiens, était taxé à deux cents talents. Le dix-neuvième, qui contenait les Mosches, les Tibaréniens, les Macrons, les Mossynœques et les Mardes, payait trois cents talents. Enfin, l'Inde, qui renferme une population plus nombreuse que celle de toute autre nation connue, payait proportionnellement plus que toutes les autres satrapies (26): elle était imposée à trois cent soixante talents de poudre d'or: et formait le vingtième gouvernement.

XCV. En réduisant l'argent de Babylone, d'après lequel tous ces impôts étaient réglés, au talent euboïque, leur valeur s'élève à neuf mille cinq cent quarante talents; et si l'on estime l'or treize fois la valeur de l'argent, la poudre d'or fournie par les Indiens donnait quatre mille six cent quatre-vingts talents euboïques. Enfin, en réunissant toutes les sommes, la totalité des revenus annuels que percevait Darius s'élevait à quatorze mille cinq cent soixante talents euboïques (27),

et je néglige quelques produits de peu d'importance.

XCVI. Tels étaient les revenus que Darius tirait de l'Asie et d'une très-petite portion de la Libye. Par la suite il les accrut encore des tributs qu'il imposa aux habitants des îles, et même à une partie de l'Europe jusques en Thessalie. L'argent ou l'or, provenant de ces tributs, était fondu dans des moules de terre en forme de barils ; lorsque la matière avait rempli le moule, on le brisait, et les lingots étaient déposés dans le trésor du roi. A mesure des besoins, on en faisait frapper des espèces monnoyées.

XCVII. Dans les détails que je viens de donner des gouvernements et des contributions imposées à chacun, je n'ai point parlé de celles que la Perse payait, parce que les Perses, proprement dits, exempts de tout tribut pour les terres qu'ils cultivent, ne contribuent aux charges de l'état que par des dons volontaires. Il en était de même des Éthiopiens limitrophes de l'Égypte, que Cambyse soumit lorsqu'il entreprit sa malheureuse expédition contre les Macrobiens-Éthiopiens, et du peuple qui habite le territoire sacré de Nyse, où se célèbrent les fêtes en l'honneur de Bacchus ( je remarquerai, en passant, que ces Éthiopiens et leurs voisins tirent leur nourriture du même grain que recueillent les Indiens Calantiens (28), et qu'ils se creusent des habitations sous terre ). Ces deux peuples envoyaient

tous les trois ans , et cet usage subsiste encore de mon temps , deux boisseaux d'or natif , deux cents troncs de bois d'ébène , cinq jeunes Éthiopiens , et vingt défenses d'éléphant. Les habitants de la Colchide , et des pays limitrophes jusques au Caucase , s'acquittaient également par des dons ( je parle de la partie de ce mont qui est soumise aux Perses ; car tout le côté nord du Caucase est hors de leur domination ). Ces peuples envoyaient tous les cinq ans , et le font encore actuellement , cent jeunes garçons et cent jeunes filles. Les Arabes donnent aussi chaque année mille talents d'encens. Tels étaient les dons que le roi recueillait , indépendamment des contributions fixes.

XCVIII. Au surplus , je dois dire de quelle manière les Indiens se procurent l'immense quantité de poudre d'or avec laquelle ils paient au roi le tribut dont j'ai parlé. La partie de l'Inde qui s'étend vers l'orient est entièrement sablonneuse. De tous les peuples que nous connaissons , et sur lesquels on peut dire quelque chose de positif , les Indiens d'Asie sont les plus reculés vers le soleil levant ( au-delà de l'Inde et à l'orient , tout le pays est un désert de sable ) ; ils se divisent en plusieurs nations , qui ne parlent pas la même langue ; les uns sont nomades , les autres ne le sont pas. Ceux qui habitent les marais voisins du fleuve vivent de poissons crus , qu'ils pêchent sur des bateaux construits en roseaux , et chacun de ces bateaux se tire d'un seul entre-noeud de ces

roseaux (29). Les Indiens portent aussi des vêtements faits de l'écorce d'un jonc qu'ils recueillent dans les eaux du fleuve; ils la battent pour l'assouplir, la tressent ensuite de la même manière que les ouvrages en osier, et en font des espèces de tuniques assez semblables à des cuirasses dont ils se revêtent.

XCIX. Les Indiens à l'orient de ceux dont je viens de parler sont nomades et vivent de chair crue; on les appelle *Padæens* (30); ils ont des coutumes singulières. Lorsque parmi eux un homme ou une femme est attaqué de quelque maladie, les parents les plus proches du malade, si c'est un homme, le tuent, et donnent pour raison que s'ils le laissaient périr des suites de la maladie, ses chairs se corrompraient. Le malade a beau protester qu'il se porte bien, les parents lui soutiennent le contraire, et finissent toujours par le tuer et le manger. S'il s'agit d'une femme, ses proches de son sexe en agissent de même à son égard. L'usage est aussi chez eux de sacrifier ceux qui parviennent à un âge très-avancé et de s'en nourrir; mais, par la raison que je viens d'exposer, peu d'entre eux arrivent à la vieillesse, et presque tous sont tués sous prétexte qu'ils sont malades.

C. D'autres Indiens ont des mœurs bien différentes. Ils ne tuent aucun être animé, ne sèment rien et ne bâtissent point de maisons; ils ne mangent que des herbes, et ont une espèce de

graminée qui produit des grains renfermés dans une balle et de la grosseur du millet (31). Cette plante croît spontanément ; ils en recueillent les grains qu'ils font cuire dans leur enveloppe , et s'en nourrissent. Lorsqu'un d'eux tombe malade , il se retire dans le désert , se couche , et meurt sans que personne s'occupe de lui , ni pendant sa maladie , ni après sa mort.

CI. Tous les Indiens , dont il est ici question , se mêlent avec leurs femmes aussi publiquement que les mâles de leurs troupeaux avec les femelles. La couleur de leur peau est semblable à celle des Éthiopiens , et la semence qu'ils répandent , dans l'acte de la génération , n'est pas blanche , mais noire comme leur teint. La même chose se remarque chez les Éthiopiens. Ces Indiens , au surplus , habitent vers le midi un pays très-éloigné de la Perse , et n'étaient point sujets de Darius.

CII. On connaît aussi des Indiens limitrophes du territoire de la ville de Caspatyre et de la province de Pactyice ; ils se trouvent au nord de ceux dont je viens de parler , et ont une manière de vivre assez analogue à celle des Bactriens. Ce sont eux qui , plus guerriers que tous les autres Indiens , s'occupent de la recherche de l'or. Dans le désert de sable voisin de leur pays , naissent des fourmis d'une taille extraordinaire , moindre que celle d'un chien , mais plus grande que celle d'un renard. ( Le roi de Perse en fait nourrir

quelques-unes qui ont été prises dans le désert). Ces fourmis, pour se construire leur habitation souterraine, soulèvent le sable de la même manière que les fourmis ordinaires, auxquelles elles ressemblent tout-à-fait par la figure, ont coutume de le faire dans la Grèce; mais le sable qu'elles retournent est aurifère. Quand les Indiens veulent pénétrer dans le désert, chaque homme de la troupe attache ensemble trois chameaux, un mâle de chaque côté, une femelle au milieu, et monte sur celle-ci, qu'il a l'attention de choisir lorsqu'elle vient de mettre bas, ayant encore des petits extrêmement jeunes. Pour la course les chameaux ne sont pas inférieurs aux chevaux, et portent des fardeaux plus considérables.

CIII. Je ne ferai point ici la description du chameau : comme les Grecs connaissent très-bien cet animal, je me bornerai à rapporter sur lui deux particularités qu'on ignore communément. Le chameau a les jambes de derrière disposées de manière qu'on y voit quatre cuisses et quatre genoux; de plus, sa verge passe entre les jambes de derrière en se dirigeant vers la queue (32).

CIV. C'est sur cette monture, et avec des atteleages ainsi disposés, que les Indiens vont à la recherche de l'or, en prenant soin de choisir, pour s'en emparer, l'époque de la plus grande chaleur, pendant laquelle les fourmis se tiennent ordinairement sous terre. Ce moment n'est pas comme pour les autres pays, celui de midi, mais

le matin, lorsque le soleil commence à monter sur l'horizon (33), jusqu'à l'heure où finit le marché. Dans cet intervalle de temps la chaleur est beaucoup plus brûlante qu'elle ne l'est dans la Grèce à midi, et l'est même à tel point, que les Indiens sont, dit-on, obligés de se jeter de l'eau pour se rafraîchir : mais à mesure que le jour s'avance, l'ardeur du soleil diminue, et devient à peine plus forte dans l'Inde que par-tout ailleurs. Aussitôt que le soleil a passé le milieu du ciel, la chaleur n'est pas plus forte qu'elle ne l'est ailleurs au matin, et plus il descend vers l'horizon, plus la température se refroidit, tellement qu'au coucher de cet astre elle devient sensiblement froide.

CV. Les Indiens arrivent dans le désert munis de sacs qu'ils se hâtent de remplir de ce sable aurifère, et reviennent promptement sur leurs pas, car les fourmis excitées, à ce que les Perses disent, par l'odeur, se mettent à leur poursuite, et la rapidité de ces animaux est telle que si, pendant le temps que les fourmis mettent à se rassembler, les Indiens ne prenaient de l'avance, aucun d'eux ne pourrait échapper. Il arrive même souvent qu'ils sont obligés de lâcher, non pas tout à-la-fois, mais l'un après l'autre (34), les deux chameaux mâles qui sont moins vîtes que les femelles; mais celles-ci, animées par le desir de revoir leurs petits, ne faiblissent pas, et soutiennent la course. C'est de cette manière, suivant le récit des Perses, que les Indiens se procurent

la plus grande partie de l'or qu'ils possèdent : celui qui provient de l'exploitation des mines du pays est beaucoup plus rare.

CVI. Si la Grèce a reçu pour son partage, dans les faveurs de la nature, la beauté du climat, les extrémités de la terre habitable semblent, je ne sais par quelle raison, l'emporter sur toute autre contrée par la beauté de leurs productions. L'Inde qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, est l'extrémité de la terre habitable du côté de l'orient, produit des quadrupèdes et des oiseaux d'une taille plus élevée que ceux de tout autre pays. Les chevaux seuls font exception ; les coursiers que nourrit la Médie, et particulièrement les niséens, l'emportent de beaucoup sur les chevaux indiens. Mais c'est dans l'Inde que l'or se trouve en plus grande abondance : les mines exploitées en fournissent, les fleuves en roulent dans leurs eaux ; enfin on va le chercher dans le désert comme je viens de l'indiquer. On trouve aussi dans cette heureuse contrée un arbre sauvage qui produit pour fruit une espèce de laine, supérieure par sa beauté et ses qualités à celle que donnent les moutons (35). C'est avec cette laine que les Indiens fabriquent leurs vêtements.

CVII. L'Arabie qui, du côté du midi, est l'extrémité de la terre habitable, comme l'Inde l'est du côté de l'orient, n'est pas moins remarquable par ses productions. C'est dans l'Arabie seule que naissent l'encens, la myrrhe, la casie, le cinna-

momum et le ladanum. Mais toutes ces denrées précieuses, si vous en exceptez la myrrhe, coûtent aux Arabes beaucoup de peine à recueillir. Par exemple, ils ne peuvent récolter l'encens qu'en faisant brûler du styrax, sorte de résine que les Phéniciens apportent en Grèce. Les arbres qui donnent l'encens sont défendus par une espèce de serpents d'une très-petite dimension et de formes très-variées; chaque arbre est habité par un très-grand nombre de ces reptiles, semblables d'ailleurs à ceux qui viennent désoler l'Égypte, et l'on ne peut les écarter de leur retraite que par la fumée du styrax.

CVIII. Les Arabes prétendent que ces serpents se multiplieraient à tel point, qu'ils couvriraient toute la terre s'ils n'étaient soumis aux mêmes principes de destruction que nous connaissons pour les vipères; et en cela la prévoyance de la divinité est guidée par une profonde sagesse. On remarque, en effet, que les animaux timides, et qui sont bons à manger, se multiplient prodigieusement, afin que l'espèce ne manque pas à ceux qui s'en nourrissent, tandis que les animaux que l'on ne mange point, ou qui sont malfaisants, se reproduisent peu. Le lièvre, entre autres, destiné à servir de proie à toutes les bêtes sauvages, aux oiseaux et à l'homme, est tellement fécond, qu'il est le seul de tous les animaux chez qui la superfétation ait lieu. Une femelle porte en même temps des petits déjà couverts de poils, d'autres qui

n'en ont point encore, d'autres à peine formés dans la matrice, et peut en outre concevoir de nouveau. La lionne, au contraire, qui est la femelle du plus fort et du plus terrible des animaux, ne porte, qu'une fois dans sa vie, un seul petit (36), et, en lui donnant le jour, rejette avec lui sa matrice au-dehors : voici quelle est la cause de cet accident. Lorsque le lionceau commence à remuer dans le sein de sa mère, comme il a des ongles déjà très-aigus, il déchire par ses mouvements la matrice ; et plus il grandit, plus il pénètre le tissu de cet organe, de manière qu'au moment de sa naissance il n'en reste plus rien d'intact.

CIX. Si les serpents de l'Arabie, dont je viens de parler, et qui ont une sorte d'ailes (37), et les vipères, pouvaient se reproduire autant qu'il semble dans leur nature de se multiplier, ces deux espèces d'animaux ne laisseraient sur la terre rien à manger aux hommes. Mais lorsque le besoin de se joindre se fait sentir en eux, et que les deux sexes se recherchent, la femelle au moment où l'accouplement se fait, saisit le mâle par le col, et, s'attachant à lui, ne le quitte plus qu'après l'avoir entièrement dévoré : ainsi les mâles périssent toujours de cette manière. D'un autre côté, les femelles subissent bientôt la peine de la mort qu'elles ont donnée aux mâles ; et les petits qu'elles portent dans leur sein, vengent le père en dévorant successivement la matrice et le ventre de la mère

pour venir au jour. Les autres serpents, qui ne sont pas nuisibles à l'espèce humaine, produisent des œufs et laissent une nombreuse postérité. Les vipères se trouvent par-tout, mais les serpents ailés, qui vivent en troupes en Arabie, ne se voient pas ailleurs. C'est pour cela que l'espèce paraît plus nombreuse qu'elle ne l'est réellement.

CX. J'ai dit de quelle façon les Arabes recueillent l'encens. Quant à la casie, pour en faire la récolte, ils se couvrent le corps et la figure de cuirs de bœufs ou d'autres peaux, à l'exception des yeux, et se mettent en marche ainsi équipés. La plante croît dans des marais peu profonds; autour de ces marais, et même dans leurs eaux vit une espèce d'animaux ailés, assez semblables aux chauve-souris, et qui font entendre d'horribles sifflements. Ces animaux sont très-forts, mais les Arabes, impénétrables à leurs coups, n'ont plus qu'à les écarter de leurs yeux, et parviennent ainsi à faire la récolte de la casie.

CXI. Le cinnamomum se recueille d'une manière encore plus merveilleuse. On ne sait ni dans quel pays cette plante naît, ni dans quelle sorte de terre elle croît. Tout ce que l'on dit, et qui paraît assez vraisemblable, c'est qu'elle est originaire des lieux où Bacchus a été nourri. Ce sont de grands oiseaux qui enlèvent l'aromate en bâtons, auquel, d'après les Phéniciens, nous donnons le nom de cinnamomum. Ces oiseaux les portent dans leurs nids, qu'ils construisent avec de

la terre détremée, et suspendent sur des précipices de montagnes tout-à-fait inaccessibles aux hommes. Les Arabes ont donc recours à un expédient particulier pour s'emparer de ces bâtons. Ils placent, dans les environs des montagnes, des lambeaux de chair de bœuf, d'âne ou de tout autre animal, et les laissent à la portée des nids : ils s'éloignent ensuite. Les oiseaux viennent voltiger autour de ces appâts, les enlèvent, et les déposent dans leurs nids, qui, surchargés d'un poids qu'ils ne peuvent soutenir, finissent par se rompre et tomber à terre. Les Arabes surviennent, ramassent le cinnamomum qu'ils y trouvent, et, après avoir fait leur récolte dans un lieu, ils passent dans un autre.

CXII. Le ledanum, que les Arabes nomment *ladanum*, offre aussi dans sa récolte des particularités plus extraordinaires que le cinnamomum. Quoique d'une odeur parfaitement agréable, on ne le trouve que dans un lieu tout-à-fait fétide; c'est dans la barbe des boucs et des chèvres qu'il se rencontre, sous la même forme que les gommés qui découlent de quelques arbres. On emploie cet aromate dans le plus grand nombre des parfums : les Arabes en font beaucoup d'usage.

CXIII. Voilà ce que j'avais à rapporter sur les parfums de l'Arabie (38). Toute la contrée qui les produit répand au loin une odeur délicieuse et, pour ainsi dire, divine. Le pays nourrit aussi deux espèces de moutons très-remarquables, et

qu'on n'a jamais vues ailleurs. L'une de ces espèces porte une queue d'une grandeur extraordinaire, et qui n'a pas moins de trois coudées de long. Si on laissait ces animaux trainer ces queues démesurées, blessées par le frottement du terrain, elles seraient promptement couvertes d'ulcères; aussi, pour les garantir, les bergers ont imaginé de fabriquer en bois une espèce de petit chariot roulant, sur lequel ils attachent la queue de ces animaux, et chaque mouton la traîne au moyen de ce support. L'autre espèce a la queue d'une telle largeur qu'elle atteint quelquefois une coudée.

CXIV. En s'éloignant du midi, c'est l'Éthiopie qui peut être regardée comme l'extrémité de la terre habitable du côté du couchant, et cette contrée produit une grande quantité d'or, des éléphants d'une grosseur extraordinaire, de nombreuses variétés d'arbres qui croissent sans culture (l'ébène est du nombre), et des hommes qui surpassent tous les autres par l'élévation de leur taille, la beauté de leurs formes, et la durée de leur vie.

CXV. Telles sont les productions les plus remarquables des pays que l'on considère comme les extrémités de l'Asie et de la Libye. Quant à ce qui regarde les contrées situées à l'extrémité occidentale de l'Europe, je n'en puis rien dire de positif, car je ne crois pas à l'existence d'un fleuve ayant son embouchure dans la mer boréale,

et que les barbares nomment *l'Éridan* (39), sur les bords duquel on prétend que se trouve l'électrum (\*). Je ne sais rien non plus des îles Cassi-terides, qui abondent en mines d'étain. Au surplus, ce nom d'Éridan, tout-à-fait grec, n'est pas barbare; il a été inventé par quelques-uns de nos poètes; et, malgré toutes mes recherches, je n'ai entendu dire, par aucun témoin oculaire, qu'il existât une mer au-delà des confins de l'Europe: il est seulement certain que l'électrum et l'étain nous viennent des contrées les plus reculées de cette partie du monde.

CXVI. Quant à l'extrémité nord de l'Europe, il paraît que l'or y est très-abondant; mais je n'ai rien appris sur la manière dont on se le procure. On dit bien qu'une espèce d'hommes, nommés les Arimaspes, qui n'ont qu'un seul œil, enlèvent ce métal aux Gryphons, à qui la garde en est confiée; mais je ne crois pas à cette fable, et moins encore qu'il existe des hommes, d'ailleurs semblables au reste de l'espèce humaine, et qui n'aient qu'un œil. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les pays situés aux extrémités du continent, et qui forment une espèce d'enceinte autour du reste de la terre, produisent en général tout ce que nous estimons de plus précieux et de plus rare.

CXVII. Pour terminer ce qui a rapport aux revenus du roi de Perse, je dirai qu'il existe en

---

(\*) Ambre jaune. Succin.

Asie une plaine enfermée de tous côtés par une montagne, qui s'ouvre par cinq grands vallons. Cette plaine appartenait autrefois aux Chorasmieus, et se trouve placée sur les confins du pays des Chorasmieus même, et de celui des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangéens et des Thamanéens. Lors de l'établissement de la puissance des Perses, elle a passé dans le domaine du roi. De la montagne qui l'entoure, descend un grand fleuve que l'on nomme l'Acès, et dont les eaux, s'écoulant par chacun des vallons, se divisaient pour arroser le territoire des peuples que je viens d'indiquer. Depuis que ces contrées sont réunies à la Perse, elles ont subi un grand changement. Le roi a fait obstruer les vallons, en construisant à l'extrémité de chacun des portes qui les ferment. Les eaux sans issue ont reflué, et la plaine, entourée de montagnes, est devenue une sorte de mer formée par le fleuve qui s'y rend et ne trouve plus de passage. Les habitants du pays, accoutumés à profiter des eaux qui leur arrivaient, privés de cet avantage, se sont vus exposés aux plus grands maux; ils avaient, à la vérité, pendant l'hiver la pluie qui tombe dans cette contrée, comme par-tout ailleurs; mais pendant l'été, après avoir semé le millet et le sésame, ils manquaient tout-à-fait d'eau pour les faire croître. Comme personne ne voulut leur restituer cette eau, ils se décidèrent à se rendre en Perse avec leurs femmes, et vinrent se placer au seuil du palais en pous-

sant des cris et des gémissements. Le roi, informé du sujet de leurs plaintes, ordonna qu'on commençât par ouvrir les portes du côté du territoire qui avait le plus pressant besoin d'eau, et qu'après que la terre aurait été suffisamment abreuvée, on fermât cette porte pour ouvrir successivement celles des autres vallons, suivant les besoins des territoires correspondants. On m'a assuré que le roi tirait de cette eau un très-grand revenu, indépendamment des autres impositions dont j'ai parlé : mais en voilà assez sur ce sujet.

CXVIII. Des sept conjurés qui avaient conspiré contre les mages, l'un d'eux, Intapherne, perdit la vie presque immédiatement après la conspiration, à la suite du fait que je vais rapporter. On se rappelle qu'une loi autorisait ceux qui avaient conspiré contre le mage à entrer chez le roi sans se faire annoncer, à moins qu'il ne fût couché avec une de ses femmes. Intapherne se présenta donc un jour au palais, comme un des sept conjurés, sans se faire annoncer; mais un des huissiers, et l'officier chargé de porter les messages au roi, l'arrêtent en lui disant que pour l'instant le roi était avec une de ses femmes; Intapherne, irrité de leur refus, et croyant qu'ils lui en imposaient, tire son sabre, leur coupe les oreilles, les attache à la courroie de la bride de son cheval, et la suspend au col de ces hommes : il les laisse ensuite aller.

CXIX. Les domestiques mutilés courent chez

le roi, se font voir dans l'état où Intapherne les a mis, et en expliquent la cause. Darius, craignant que cette violence ne fût la suite d'un dessein pris en commun avec le reste des conjurés, les fit venir l'un après l'autre, et voulut savoir d'eux séparément s'ils approuvaient l'action d'Intapherne. Assuré de cette manière qu'ils étaient loin d'y applaudir, il fait arrêter Intapherne, ses enfants, ceux de ses parents qu'il soupçonnait d'ailleurs beaucoup d'être entrés dans un projet de révolte contre lui, et les fait mettre dans les fers, en attendant qu'ils soient conduits au supplice. Dans cet intervalle, la femme d'Intapherne, au désespoir du sort qui menaçait sa famille, venait assidûment aux portes du palais, et y faisait entendre ses cris et ses gémissements. Elle renouvela tant de fois ses plaintes, qu'ayant enfin excité la compassion de Darius, il lui envoya un de ses messagers qui lui porta ces paroles : « Femme d'Intapherne, le roi Darius vous  
« accorde la vie de celui de tous vos parents, actuel-  
« lement prisonniers, que vous voudrez sauver. »  
Après s'être consultée quelque temps, elle répondit : « Puisque le roi ne m'accorde la vie que  
« d'un seul, je choisis mon frère. » Darius, instruit de cette réponse, et étonné du choix, lui renvoya le messager, qui lui fit cette question :  
« Femme d'Intapherne, le roi vous demande  
« quelle raison vous a déterminée à abandonner  
« à la mort votre époux et vos enfants pour con-

« server par votre choix la vie à un frère , qui  
« vous est plus étranger que des enfants , et qui  
« doit vous être moins cher qu'un époux. » « Dites  
« au roi , répondit-elle , que , si le ciel le permet ,  
« je puis trouver un autre époux et avoir d'autres  
« enfants , mais que , n'ayant déjà plus de père ni  
« de mère , je ne puis jamais avoir un autre frère.  
« Telle est la raison qui m'a décidée. » Darius ,  
satisfait de cette réponse , accorda à la femme  
d'Intapherne , non-seulement la vie de celui qu'elle  
avait désigné , mais encore celle de l'aîné de ses  
enfants. Le reste de la famille fut mis à mort , et  
c'est ainsi que périt l'un des sept conjurés.

CXX. Je reviens actuellement sur mes pas pour  
parler de quelques événements qui ont eu lieu à  
l'époque de la maladie de Cambyse. Orétès , perse  
de naissance , établi par Cyrus gouverneur de  
Sardes , forma dans ce temps le dessein d'une  
entreprise bien criminelle. Sans avoir à se plaindre  
d'aucune injure , ni même d'une parole insultante  
de Polycrate , tyran de Samos , sans l'avoir jamais  
vu auparavant , il conçut le projet de s'emparer  
de sa personne et de le faire mourir : et voici ,  
suivant le plus grand nombre des récits , la cause  
de cette résolution. Orétès se trouvait un jour à  
la porte du palais avec un autre Perse , nommé  
Mitrobate , gouverneur de la province dont la  
ville de Dascylium est la capitale. Ils eurent en-  
semble une conversation qui dégénéra en dispute :  
il s'agissait de leur mérite réciproque. Dans la

chaleur de la discussion Mitrobate adressa, avec un ton de mépris, ces paroles à Orétès : « C'est  
« bien à vous de prétendre vous compter au  
« nombre de ce que l'on appelle des hommes,  
« quand vous n'avez pas su encore acquérir au roi  
« cette île de Samos qui touche à votre province,  
« et qu'il est tellement facile de soumettre, qu'un  
« des habitants du pays, aidé seulement de quinze  
« hommes armés, a pu y exciter un soulèvement  
« et s'emparer de toute l'autorité. » On assure  
que ce reproche fut très-sensible à Orétès, et fit  
naître en lui le desir, non pas tant de se venger  
de celui qui le lui avait adressé, que de perdre  
Polycrate, dont les succès avaient servi de pré-  
texte aux insultes de Mitrobate.

CXXI. Suivant d'autres récits, mais moins nombreux, Orétès avait envoyé un héraut à Samos pour une affaire sur laquelle on ne donne au surplus aucun détail. Ce héraut avait trouvé Polycrate dans un de ses appartements, ayant près de lui Anacréon de Téos, et, soit que la chose fût arrivée de dessein prémédité, soit que ce fût par hasard, Polycrate, dont la figure était tournée vers la muraille, tandis que l'envoyé parlait, ne s'était point retourné, et ne lui avait rien répondu.

CXXII. Chacun est le maître d'adopter, sur la cause de la ruine de Polycrate, l'une de ces deux versions. Quelle que soit la véritable, Orétès étant établi à Magnésie, ville située sur le Méandre,

et connaissant les desseins de Polycrate, envoya à Samos Myrsus, fils de Gygès, lydien de naissance, en qualité de député. Polycrate est, comme on sait, le premier des Grecs qui ait formé le dessein de s'emparer de l'empire de la mer, si l'on en excepte cependant Minos le crétois, ou tout autre qui, avant Minos, ait pu y prétendre; mais à compter seulement des âges humains (40), Polycrate est le premier qui a pu concevoir l'espérance d'être maître de l'Ionie et des îles. Orétès, instruit de ses vues, lui envoya donc un message conçu en ces termes. « Orétès à Polycrate. Je  
 « sais que vous avez formé de grands projets,  
 « mais comme je sais aussi que vous n'avez pas  
 « l'argent nécessaire pour les exécuter, je vous  
 « offre un moyen d'élever votre puissance, et  
 « en même temps de me sauver la vie; Cambyse  
 « menace mes jours, et je suis instruit très-positivement de ses desseins contre moi. Je vous  
 « propose donc de venir me chercher pour me  
 « transporter hors d'ici, moi et toutes les richesses  
 « que je possède; de ces richesses une partie  
 « vous appartiendra, et vous me laisserez jouir  
 « du reste; mais avec les trésors que je vous abandonne vous vous rendrez aisément maître de  
 « toute la Grèce. Si vous avez des doutes sur  
 « l'existence de mes biens, vous pouvez envoyer  
 « ici quelqu'un de confiance à qui je les ferai voir. »

CXXIII. Polycrate reçut ce message avec joie, et, toujours avide de richesses, il s'empres-

d'envoyer à Orétès Mæandrius, fils de Mæandrius, un des principaux citoyens de Samos, le même qui, peu de temps après ces événements, consacra, dans le temple de Junon, les magnifiques ornements de la chambre de Polycrate. Orétès, informé du départ de l'envoyé, fit remplir de pierres huit grandes caisses, du fond jusques vers le haut, et étendre à la surface une couche de lingots d'or. Ces caisses, après avoir été ainsi disposées, furent soigneusement fermées par un grand nombre de nœuds. Dès que Mæandrius fut arrivé, on les lui montra ; et, lorsqu'on les eut ouvertes devant lui, il retourna rendre compte à Polycrate de sa mission.

CXXIV. Polycrate se détermina donc à partir, malgré les avis de plusieurs devins, et les instances de ses amis qui cherchèrent à l'en détourner. Un songe que sa fille avait eu, et dans lequel elle avait cru voir son père lavé par Jupiter, et ensuite oint par le soleil, ne l'arrêta pas davantage ; cependant, comme ce songe avait vivement frappé sa fille, elle fit tout ce qu'elle put pour l'empêcher de se rendre près d'Orétès, et redoubla ses funestes prédictions au moment même où Polycrate allait s'embarquer : ce fut vainement. Au lieu de céder, il la menaça de la laisser long-temps fille s'il revenait de son voyage. « J'y  
« consens avec joie, répondit-elle, et je préfère  
« le malheur de ne me point marier, à celui de  
« perdre mon père. »

CXXV. Après avoir ainsi repoussé tous les conseils, il mit à la voile, conduisant avec lui un grand nombre d'amis, parmi lesquels était Démocède, fils de Calliphonte, né à Croton, médecin, qui, à cette époque, exerçait cette profession avec beaucoup de succès. Mais à peine arrivé à Magnésie, Polycrate fut mis à mort d'une manière indigne également de lui et de son mérite. A l'exception des tyrans de Syracuse, il n'en est aucun parmi les Grecs qui puisse lui être comparé pour les grandes qualités, et cependant Orétès lui fit subir un supplice que l'on ose à peine nommer : il le fit mettre en croix. De tous ceux qui l'avaient accompagné, Orétès ne relâcha que les Samiens en leur disant ; qu'ils lui devaient des remerciements puisqu'il les rendait libres : quant aux étrangers et aux domestiques, il les retint comme esclaves. Polycrate, suspendu à la croix, accomplit pleinement le rêve de sa fille ; il fut en effet lavé par Jupiter en recevant les eaux de la pluie, et oint par le soleil, dont la chaleur attira hors de son corps les humeurs qu'il contenait. Ainsi, la longue suite de ses prospérités se termina comme Amasis l'avait prédit.

CXXVI. La mort de Polycrate fut promptement vengée sur Orétès. Après que Cambyse eut cessé de vivre, et que les mages se furent emparés de la puissance, Orétès, demeuré à Sardes, loin de rendre aucun service aux Perses, à qui les Mèdes

venaient de reprendre l'autorité souveraine, profita des troubles que ces révolutions amenèrent pour faire mourir d'abord Mitrobate, le gouverneur de Dascylium, qui lui avait adressé, au sujet de Polycrate, les reproches que j'ai rapportés plus haut, et ensuite Cranaspe, fils de ce même Mitrobate : l'un et l'autre jouissaient d'une très-grande considération en Perse. Enfin, il se porta à beaucoup d'excès. Entre autres, il fit assassiner un des courriers de Darius, qui lui avait apporté des nouvelles peu agréables, en apostant sur la route de ce courrier des hommes qui l'attaquèrent à son retour, et le firent disparaître lui et son cheval.

CXXVII. Lorsque Darius fut monté sur le trône, il songea à punir Orètes de tous les crimes qu'il avait commis, et particulièrement de la mort de Mitrobate et de son fils. Il ne voulut pas cependant au commencement d'un nouveau règne, et lorsque les affaires étaient encore dans une sorte de fermentation, envoyer ouvertement des troupes contre lui, sur-tout n'ignorant pas qu'Orètes avait de grandes forces à sa disposition. En effet, indépendamment d'un corps de mille Perses, qui lui servaient de gardes, il commandait dans les provinces de Phrygie, de Lydie et d'Ionie. Ces motifs déterminèrent Darius à recourir à un autre moyen, et ayant appelé près de lui les plus distingués d'entre les Perses, il leur tint ce discours.  
« Qui de vous me rendra un service pour lequel

« il ne faut employer que l'adresse sans violence  
« et sans éclat? car par-tout où la prudence suffit,  
« il faut écarter la force. Qui de vous donc se  
« chargera de m'amener ici Orétès vivant, ou  
« de m'en défaire? Vous savez que loin de servir  
« les Perses, il leur a nui autant qu'il a pu; vous  
« savez qu'il a mis à mort deux d'entre nous,  
« Mitrobate et son fils; que, de plus, il a fait  
« assassiner ceux que j'avais envoyés pour le rap-  
« peler; enfin, qu'il affecte une insolence qu'il  
« est impossible de tolérer plus long-temps, et  
« que la mort seule peut l'empêcher de se porter  
« à de plus grands excès contre nous. »

CXXVIII. Darius ayant fini de parler, trente des personnes qu'il avait rassemblées se levèrent, et chacune d'elles offrit de se charger de la commission. Comme elles se disputaient la préférence, Darius les concilia en ordonnant que le sort prononcerait : il tomba sur Bagéus, fils d'Artontès. Bagéus, ainsi désigné, imagina, pour l'exécution de son entreprise, d'écrire un assez grand nombre de lettres sur divers sujets, et leur fit apposer le sceau de Darius : muni de ces lettres, il partit pour Sardes. Lorsqu'il y fut arrivé, il donna, en présence d'Orétès, les lettres qu'il avait apportées avec lui, à lire au scribe royal de Sardes, après en avoir détaché le cachet (Il faut savoir que chaque gouverneur de province a près de lui un scribe royal).

remis d'abord des lettres peu importantes, pour sonder les sentiments de la garde perse, et reconnaître s'il était facile de la détacher d'Orétès. Lorsqu'il vit que ces lettres étaient reçues des gardes avec de très-grandes marques de respect, et qu'ils montraient également beaucoup de vénération pour les ordres qu'elles renfermaient, il leur en fit lire une autre qui commençait par ces mots : « Soldats, votre roi Darius vous défend  
« de servir plus long-temps de gardes à Orétès. » A cette lecture, la troupe déposa sur-le-champ ses armes; enfin Bagéus voyant avec quel empressement elle obéissait, s'encourage, et remet au scribe royal une dernière lettre, dans laquelle on lisait cet ordre : « Le roi Darius ordonne aux  
« Perses, qui se trouvent à Sardes, de tuer Orétès. » A peine les gardes ont-ils entendu ces mots, qu'ils tirent leur cimenterre, et Orétès meurt sous leurs coups, expiant ainsi la mort de Polycrate de Samos.

CXXIX. Les trésors d'Orétès, et tout ce qui lui appartenait, furent transportés à Suze. Peu de temps après qu'ils y furent rendus, il arriva que Darius étant à la chasse tomba de cheval et se démit le pied : la luxation fut si forte que l'os astragale sortit de l'articulation. Il appela les médecins égyptiens qu'il avait près de lui et qui passaient pour les plus habiles; mais en torturant et forçant le pied pour le remettre, ils augmentèrent le mal au lieu de le guérir. Darius passa

ainsi sept jours et sept nuits dans les souffrances, sans prendre de sommeil. Enfin, le huitième jour le mal s'étant encore aggravé, quelqu'un qui avait entendu vanter à Sardes l'habileté de Démocède de Crotone, en parla au roi, qui ordonna de le faire venir le plus promptement possible. On le trouva parmi les esclaves d'Orètès, avec lesquels il était confondu, et on l'amena ayant les fers aux pieds et couvert de haillons.

CXXX. Dès qu'il parut, Darius lui demanda, s'il était vrai qu'il fût instruit dans l'art de la médecine? Démocède, qui craignait en déclarant sa science de se priver pour jamais de l'espoir de retourner en Grèce, ne voulut point en convenir; mais Darius, s'apercevant qu'il feignait d'ignorer un art qui lui était familier, ordonna à ceux qui l'avaient amené de préparer les fouets et les instruments de torture. A cette menace Démocède avoua que, sans être profondément instruit, il avait quelques notions de l'art de guérir, acquises par ses relations avec un médecin. Après cet aveu, Darius lui ayant permis d'opérer, il employa la méthode grecque, et mêlant habilement les remèdes émollients avec les toniques, il parvint d'abord à rendre le sommeil au malade, et en peu de temps à guérir parfaitement le roi, qui avait désespéré d'être jamais en état de se tenir droit sur ses pieds. Darius, pour récompenser Démocède, lui fit présent de deux chaînes d'or, et celui-ci, en

les recevant, ayant demandé au roi « s'il voulait, « pour prix de l'avoir rendu à la santé, doubler « son esclavage? » ce mot spirituel charma Darius, qui ordonna que l'on conduisit près de ses femmes le médecin grec. Les eunuques, en l'introduisant, annoncèrent qu'ils amenaient celui qui avait rappelé le roi à la vie : chacune d'elles alors s'empressa d'aller remplir d'or monnoyé une tasse du même métal, et en fit don à Démocède, ainsi que de la tasse. La quantité d'espèces qu'il reçut de cette manière fut si considérable, qu'un esclave, nommé Sciton, qui le suivait, recueillit une grande somme en ramassant les seules pièces tombées par-dessus les bords des tasses trop pleines.

CXXXI. Ce Démocède était entré dans l'intimité de Polycrate, après avoir quitté Crotoné. Pendant qu'il avait vécu dans cette ville, il avait eu beaucoup à souffrir des mauvais traitements de son père, homme d'une humeur difficile et irascible : enfin, ne pouvant plus les supporter, il abandonna sa patrie pour aller à Égine. Lorsqu'il y fut établi, il surpassa, dès la première année, la réputation des plus grands médecins, quoiqu'il eût été jusques-là étranger à cette profession, et qu'il ne possédât aucun des instruments nécessaires pour l'exercer. A la seconde année, les Éginètes lui assignèrent le salaire d'un talent, aux dépens du trésor public; la troisième, les Athéniens lui offrirent cent mines; enfin, à la

quatrième, Polycrate lui promet deux talents, et sur cette proposition il alla habiter Samos. C'est par lui que les médecins de Crotona acquirent une grande célébrité; et, en effet, il y eut un temps où les médecins les plus renommés en Grèce étaient tous de cette ville; après eux venaient ceux de Cyrène. C'est à la même époque aussi que les Argiens passaient pour les premiers musiciens de la Grèce.

CXXXII. Démocède, amené dans Suze, après la mort de Polycrate, ayant réussi à guérir Darius, y jouit d'une brillante existence. Il eut une grande maison à lui, et fut mis au nombre des commensaux du roi. Enfin, il obtint tout ce qu'il put désirer, à l'exception cependant de la liberté de retourner en Grèce. Il eut même le crédit de sauver les médecins égyptiens, en fléchissant le roi qui voulait les faire mettre en croix (41), parce qu'un médecin grec avait été plus habile qu'eux, et de faire délivrer un devin d'Élée, oublié parmi les esclaves de Polycrate; tant était grande la faveur dont jouissait Démocède près du roi.

CXXXIII. Peu de temps s'était écoulé depuis la guérison de Darius, lorsqu'un autre événement eut lieu. Atossa, fille de Cyrus, une des femmes de Darius, fut atteinte d'une tumeur qui se forma à l'une des mamelles : cette tumeur grossissait et s'étendait de plus en plus. Tant que la douleur avait été supportable, Atossa se taisant par

pudeur, n'en avait parlé à personne ; mais lorsqu'elle devint plus vive, elle fit venir Démocède et lui montra son mal. Démocède l'assura qu'il la guérirait, mais lui fit jurer qu'en récompense elle ne refuserait rien de ce qu'il pourrait lui demander, promettant, toutefois, de ne rien exiger qui dût blesser l'honnêteté.

CXXXIV. Lorsque la guérison fut achevée, Atossa, se trouvant dans le lit de Darius, lui adressa, d'après les instigations de Démocède, le discours suivant. « Comment se fait-il, lui dit-elle, « qu'un roi tel que vous, avec une aussi grande « puissance, demeure dans le repos, et ne songe « point à soumettre aux Perses quelque nouvelle « nation pour accroître leur empire ? Comment, « jeune et maître de tant de richesses, ne vous « faites-vous pas connaître par quelque action « d'éclat, qui apprenne aux Perses que celui qui « les commande est homme. Un double motif « doit vous déterminer : d'abord il est bon, comme « je l'ai dit, que vos sujets voient et respectent dans leur maître un homme, et ensuite « il faut tellement occuper les Perses des fatigues « de la guerre, qu'ils n'aient pas le temps de « conspirer contre vous. D'un autre côté, les « grandes entreprises ne conviennent qu'à la jeunesse ; lorsque le corps croît, les facultés de l'ame « croissent ; mais lorsqu'il vieillit, ces facultés « vieillissent en même temps, et l'âge finit par « les émousser tout-à-fait. » Ainsi s'exprimait

Atossa ; fidèle aux instructions de Démocède. Darius lui répondit : « Déjà j'ai pensé moi-même  
« à exécuter ce que vous me conseillez ; j'ai ré-  
« solu de jeter un pont entre ce continent et  
« l'autre , pour aller porter la guerre chez les  
« Scythes , et dans peu les préparatifs de cette  
« expédition seront terminés. » « Ah ! reprit Atossa ,  
« quittez pour le moment le projet d'attaquer les  
« Scythes ; ces peuples seront à vous dès que  
« vous le voudrez : tournez aujourd'hui vos armes  
« contre la Grèce , et satisfaites au desir que je  
« nourris depuis long - temps d'avoir pour ser-  
« vantes quelques-unes de ces femmes de Lacé-  
« démone , d'Argos , d'Athènes , de Corinthe , dont  
« j'ai tant entendu parler. Vous avez ici un homme  
« parfaitement en état de vous donner sur la  
« Grèce toutes les informations qui vous seront  
« nécessaires ; c'est celui qui a guéri votre pied. »  
« Puisque votre avis , répliqua Darius , est que je  
« commence par l'expédition de la Grèce , j'y  
« consens ; mais je pense qu'il est convenable ,  
« avant de l'entreprendre , d'envoyer dans le pays  
« quelques observateurs qui pourront accompa-  
« gner l'homme que vous m'indiquez , et qui ,  
« après avoir tout examiné par eux - mêmes , re-  
« viendront me faire connaître le résultat de leurs  
« recherches : instruit par eux du véritable état  
« des choses , je marcherai ensuite contre les  
« Grecs. »

CXXXV. Il dit , et l'effet suivit en un instant

ses paroles. A peine le jour commençait à luire, que Darius fit choix de quinze Perses d'une naissance distinguée, et leur ordonna de partir avec Démocède pour visiter le littoral de la Grèce : il leur prescrivit en même temps de ne point laisser échapper le médecin grec, et de le ramener avec eux. Ces ordres donnés, il fit venir Démocède lui-même, lui enjoignit de servir de guide à ses envoyés, et après les avoir aidés à reconnaître l'état de la Grèce, de ne pas manquer de revenir. Du reste, il lui permit d'emporter, pour en faire présent à son père et à ses frères, tous les effets qu'il possédait, l'assurant qu'à son retour il lui en rendrait d'autres en plus grand nombre : enfin il ajouta, qu'on lui ferait fournir un navire richement chargé de tous les présents qu'il porterait à sa famille, et que ce bâtiment ferait voile en même temps que lui. Darius, en accordant toutes ces faveurs, agissait, à ce que je crois, sans aucun artifice; mais Démocède, craignant que ces propositions n'eussent pour but de le mettre à l'épreuve, ne voulut point montrer d'empressement à recevoir ce qui lui était offert, et répondit : « Que son intention était de laisser  
« en Perse tout ce qu'il possédait pour le trouver  
« à son retour; que cependant il acceptait le bâtiment que le roi voulait bien lui faire fournir  
« pour transporter les présents destinés à ses  
« frères. » Darius ayant ainsi donné ses instructions, Démocède et les personnes qui l'accom-

pagnaient, partirent et dirigèrent leur route vers la mer.

CXXXVI. Ils descendirent en Phénicie, et se rendirent à Sidon, où ils firent préparer sur-le-champ deux trirèmes, ainsi qu'un grand bâtiment de transport chargé d'effets et de marchandises de toute nature. Ces préparatifs terminés, ils mirent à la voile, se dirigeant sur la Grèce; et, s'étant approchés de la côte, la suivirent, l'examinant et la décrivant avec soin. Lorsqu'ils en eurent reconnu tous les points importants, ils s'avancèrent vers l'Italie et entrèrent à Tarente (42). Là, Aristophilide, qui régnait alors sur les Tarentins, cédant par bonté aux sollicitations de Démocède, fit enlever les gouvernails des vaisseaux mèdes, et mettre en prison comme espions les envoyés perses qui s'y trouvaient (43). Pendant que ces choses se passaient à Tarente, Démocède se retirait à Crotone : aussitôt qu'Aristophilide fut instruit de son arrivée dans cette ville, il donna la liberté aux Perses, et leur rendit leurs vaisseaux.

CXXXVII. Les Perses remirent immédiatement en mer, et, allant à la poursuite de Démocède, vinrent débarquer à Crotone; ils y trouvèrent Démocède qui se promenait dans la place publique, et se jetèrent sur lui pour l'entraîner. Parmi les habitants de Crotone qui furent témoins de cette action, les uns, craignant la puissance des Perses, étaient assez disposés à livrer Démocède; les

autres, au contraire, cherchant à l'arracher de leurs mains, tombèrent à coups de bâtons sur les Perses, qui s'écriaient : « Citoyens de Crotone, « pensez à ce que vous faites, ne nous empêchez « pas de reprendre un homme qui est l'esclave « du roi et qui s'est enfui. Comment croyez-vous « que Darius supporterait une telle injure? Com- « ment pourriez-vous vous flatter, en l'arrachant « de nos mains, qu'un tel excès restât impuni? « A quelle nation voudrions-nous faire la guerre « avant de vous la faire? Quel peuple cherche- « rions-nous à soumettre avant de vous avoir « soumis? » Ces menaces ne purent néanmoins émouvoir les Crotoniates; non-seulement ils obligèrent les Perses à abandonner Démocède, mais leur enlevèrent encore le bâtiment de transport qu'ils avaient emmené avec eux. Contraints de se rembarquer, les Perses firent voile pour retourner en Asie, n'osant pas, privés de leur guide, pousser plus avant leurs recherches. Au moment où ils regagnaient leurs vaisseaux, Démocède leur avait recommandé de dire à Darius de sa part, qu'il allait épouser la fille de Milon. Il savait que le nom de ce fameux lutteur était en grand honneur près de Darius, et il paraît que Démocède avait sacrifié beaucoup d'argent pour faire ce mariage, dans la vue de prouver qu'il jouissait dans sa patrie même d'une grande considération.

CXXXVIII. Les Perses, partis de Crotone, jetés

par les vents sur les côtes de l'Iapygie, furent faits esclaves; mais Gillus de Tarente, exilé par ses concitoyens, les délivra, et les reconduisit à Darius, qui, reconnaissant de ce service, promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Gillus, après avoir fait le récit de ses malheurs, ne demanda qu'à être rétabli dans Tarente, et afin de ne point jeter l'alarme dans la Grèce, si une flotte considérable le reportait en Italie, il déclara qu'il suffisait qu'il fût ramené par des vaisseaux cniidiens, présumant que cette nation, liée d'amitié avec les Tarentins, le ferait accueillir aisément dans sa patrie. Darius, fidèle à sa promesse, y consentit, et envoya aux Cniidiens l'ordre de conduire Gillus à Tarente. Ils obéirent, mais ne purent réussir à persuader aux Tarentins de le recevoir, et ils n'étaient point en état d'employer la force contre eux pour les y contraindre. Tels sont les événements qui amenèrent, pour la première fois, les Perses dans la Grèce, et telle fut l'issue du voyage que les envoyés de Darius y firent pour examiner le pays.

CXXXIX. Peu de temps après, Darius s'empara de Samos, et ce fut la première ville, soit grecque, soit barbare, dont il fit la conquête. Voici quelles furent les causes de cette agression. Pendant que Cambyse, fils de Cyrus, faisait la guerre en Égypte, un grand nombre de Grecs s'y rendirent; les uns vraisemblablement appelés par des affaires de commerce, les autres pour prendre parti dans

l'armée, et enfin quelques-uns par curiosité pour visiter le pays. De ces derniers était Syloson, fils d'Æacès; il était frère de Polycrate, exilé de Samos, et il lui arriva une aventure heureuse. Étant à Memphis, il se promenait sur la place publique, enveloppé dans un manteau couleur de feu. Darius, qui servait dans les gardes de Cambyse, et qui n'avait alors aucun nom, eut envie de ce manteau; et, abordant Syloson, lui proposa de le vendre; celui-ci, qui vit jusqu'à quel point Darius en était épris, pressé par une sorte d'inspiration, lui répondit: « Je ne vendrais  
« pas ce manteau pour quelque prix que ce fût,  
« mais je vous le donne pour rien, puisque vous  
« desirez si vivement le posséder. » Darius l'accepta, en louant beaucoup un procédé si noble.

CXL. Syloson crut long-temps que le sacrifice qu'il avait fait par générosité était entier; mais lorsque Cambyse fut mort, et que la conspiration des sept contre le mage Smerdis eut donné l'empire à Darius, Syloson apprit bientôt que le trône était échu à ce même homme auquel il avait jadis, en Égypte, fait présent d'un manteau. Il prit donc le parti de se rendre à Suze, et vint s'asseoir sur le seuil du palais, se vantant, à haute voix, d'être le bienfaiteur de Darius. Un huissier l'entendit et en rendit compte au roi, qui, surpris d'un tel rapport, se demanda: « Quel peut  
« être ce Grec qui prétend m'avoir rendu service,  
« et à qui je dois de la reconnaissance? Depuis

« le peu de temps que je suis sur le trône, je ne  
« connais aucun individu de cette nation qui  
« m'ait approché, et je n'ai, que je sache, au-  
« cune obligation à des Grecs. Cependant, que  
« l'on fasse entrer celui-ci, et que j'apprenne de  
« lui-même ce qu'il veut dire. » L'huissier ayant  
introduit Syloson, Darius lui fit demander par  
un interprète : qui il était, et pour quelle raison  
il se disait bienfaiteur du roi ? Syloson répondit  
à ces questions, en racontant tout ce qui s'était  
passé au sujet du manteau, et déclara que c'était  
lui qui l'avait donné. « O le plus généreux des  
« hommes, s'écria Darius, c'est donc vous qui  
« m'avez fait un présent dans le temps où je  
« n'avais aucun pouvoir : il fut de peu de valeur,  
« mais ma reconnaissance est égale à celle que  
« pourrait exciter en moi le don le plus précieux,  
« qui me serait fait aujourd'hui. Recevez donc  
« en échange tout l'or et tout l'argent que vous  
« pouvez souhaiter, et puissiez-vous ne jamais  
« vous repentir d'avoir obligé Darius, fils d'Hys-  
« taspe. » A ces mots, Syloson répondit : « O roi,  
« ne me donnez ni or ni argent, mais rendez-  
« moi Samos, ma patrie, dont un de nos esclaves  
« est devenu maître, depuis que Polycrate mon  
« frère, a été mis à mort par Orétés. Rendez-  
« moi ma patrie affranchie de toute servitude, et  
« sans verser le sang de mes concitoyens. »

CXLI. Darius, touché d'une telle requête, fit  
partir des troupes qu'il mit sous le commandement

d'Otane, un des sept conjurés, et lui prescrivit d'exécuter tout ce que Syloson lui demanderait de faire. Otane partit et se dirigea vers la mer, avec des troupes qu'il tint prêtes à embarquer.

CXLII. Mæandrius, fils de Mæandrius, à qui Polycrate, en partant, avait confié l'administration de ses états, exerçait alors la puissance souveraine à Samos. Il avait d'abord voulu se faire passer pour un homme parfaitement juste, mais il ne réussit pas à s'acquérir cette réputation. Dès qu'il fut instruit de la mort de Polycrate, il s'était empressé de faire élever un autel à Jupiter libérateur, et de tracer, autour de cet autel, l'enceinte sacrée, que l'on voit encore aujourd'hui dans le faubourg de la ville. Ensuite, il convoqua une assemblée générale de tous les citoyens, et leur parla en ces termes. « Citoyens, vous savez  
 « que le sceptre et la puissance de Polycrate m'ont  
 « été remis, et qu'il ne tient qu'à moi de con-  
 « server l'empire; mais je ne ferai pas, quoique  
 « j'en aie le pouvoir, ce que j'ai blâmé dans un  
 « autre. Je fus blessé de voir Polycrate gouverner  
 « despotiquement des hommes semblables à lui,  
 « et je le serais de voir tout autre à sa place:  
 « ainsi, maintenant que Polycrate a rempli sa  
 « destinée, je dépose au milieu de vous l'empire,  
 « et je proclame l'isonomie. Seulement, comme  
 « je crois avoir quelques droits à une récompense,  
 « je demande qu'il me soit permis de prélever la  
 « valeur de six talents sur les biens que laisse

« Polycrate, et que le sacerdoce de Jupiter libérateur me soit réservé, à moi et à mes descendants, comme fondateur du temple de ce dieu, au nom duquel je vous rends la liberté. » Telles étaient les propositions que Mæandrius faisait aux Samiens, lorsqu'un des citoyens présents se levant, s'écria : « Tu te fais justice, méchant homme et réellement indigne de régner sur nous; mais il faudrait de plus nous rendre compte des richesses qui sont passées par tes mains. »

CXLIII. C'est ainsi que s'exprima ce citoyen, un des premiers personnages de la ville; il se nommait Télésarque. Mæandrius conçut, dès ce moment, que s'il se démettait de l'empire, un autre à sa place rétablirait la tyrannie, et renonça au projet de déposer la puissance. Il se retira donc dans la citadelle, où, sous prétexte de rendre compte des sommes qu'il avait prises, il appela près de lui, l'un après l'autre, les principaux habitants, et les fit arrêter. Pendant que Mæandrius les retenait dans les fers, il tomba malade : son frère, nommé Lycarète, espérant qu'il mourrait, et pour se rendre maître plus aisément de l'autorité, fit périr tous les prisonniers qui s'étaient, à ce qu'il paraît, refusés à recouvrer leur liberté aux conditions qu'on voulait leur imposer.

CXLIV. Quand les Perses arrivèrent à Samos, ramenant avec eux Syloson, personne ne songea à leur opposer de résistance, et Mæandrius, ainsi

que tous ses partisans , déclarèrent qu'ils étaient prêts à se retirer de l'île sous la garantie d'un traité. Otane accepta cette proposition, le traité fut conclu, et les principaux des Perses, s'étant fait apporter des sièges, vinrent s'établir en toute confiance en face de la citadelle.

CXLV. Mæandrius avait un autre frère nommé Chariléus, presque en démence, et que l'on avait renfermé dans un souterrain de la citadelle. Lorsque cet insensé vit à travers les grilles de sa prison les Perses paisiblement assis, il se mit à pousser de grands cris, et voulut absolument parler à Mæandrius, qui, entendant le bruit qu'il faisait, ordonna qu'on le détachât et qu'on l'amenât. Chariléus, conduit en présence de son frère, lui reprocha sa faiblesse, et fit tous ses efforts pour l'engager à attaquer les Perses. « Comment, lui  
« disait-il, ô le plus lâche des hommes, tu n'as pas  
« hésité à me renfermer dans un cachot, moi qui  
« suis ton frère et qui ne t'ai jamais fait de mal ;  
« et en voyant les Perses, qui viennent à main  
« armée te chasser de ta maison, tu n'as pas le  
« courage de te venger, lorsqu'il est si facile de les  
« surprendre et de les battre. Mais si tu trembles  
« devant eux, confie-moi les troupes étrangères  
« à ta solde, et avec elles je saurai bientôt punir  
« les Perses d'avoir osé mettre le pied ici. Du  
« reste, je puis, aussi-bien qu'eux, te faire sortir  
« de l'île. »

CXLVI. Les reproches de Chariléus firent im-

pression sur l'esprit de Mæandrius , et il se rendit à ses conseils , non pas , je le suppose , qu'il fût assez extravagant pour croire que ses troupes pussent l'emporter sur celles du roi , mais par jalousie contre Syloson et pour ne pas lui laisser une ville intacte , dont la conquête ne lui aurait ainsi coûté aucune peine. En irritant , au contraire , les Perses par une résistance inattendue , il était sûr de diminuer considérablement la splendeur du pays , et de ne l'abandonner que dans un état de décadence sensible , prévoyant bien que plus les Perses auraient eu à souffrir dans cette expédition , plus ils maltraiteraient les Samiens. Quant à lui personnellement , il avait sa retraite sûre et pouvait sortir de l'île quand il voudrait : il s'était pratiqué de longue main une galerie souterraine qui conduisait de l'intérieur de la citadelle au rivage de la mer , et il en profita pour partir sur-le-champ de Samos. Après son départ , Chariléus ayant fait prendre les armes aux troupes étrangères , ouvrit inopinément les portes de la citadelle et fondit sur les Perses , qui , persuadés que tout était convenu , ne s'attendaient nullement à cette attaque. Ces troupes , tombant sur eux , massacrèrent sans peine ceux qui étaient assis paisiblement , parmi lesquels se trouvèrent les principaux officiers ; mais pendant ce temps le reste de l'armée des Perses accourut au secours , et les soldats de Chariléus , pressés et repoussés

à leur tour, furent contraints de se retirer et de rentrer dans la citadelle.

CXLVII. Le général d'armée Otane s'était bien souvenu jusques-là que Darius, en lui remettant le commandement, lui avait ordonné de ne faire périr ou réduire en esclavage aucun des habitants de Samos, et de remettre à Syloson l'île intacte; mais, témoin des pertes que les Perses venaient d'essuyer, il oublia les instructions qu'il avait reçues, et fit publier, dans son armée, l'ordre de mettre à mort, sans distinction d'âge, tous ceux qui tomberaient entre les mains des soldats. Il divisa ensuite ses troupes en deux parties; l'une fut chargée du siège de la citadelle, et l'autre de faire indifféremment main-basse sur tous ceux qu'elle rencontrerait, soit dans les asyles sacrés, soit au-dehors.

CXLVIII. Mæandrius, en fuyant de Samos, fit voile pour Lacédémone. Quand il fut arrivé, il essaya d'y obtenir l'hospitalité, afin de mettre en sûreté les effets précieux qu'il avait apportés avec lui; et, pour y parvenir, il eut recours à cet expédient. Il fit étaler tout ce qu'il possédait de vases d'or ou d'argent, ordonna à ses domestiques de les nettoyer avec soin; et, dans le moment où ils étaient occupés à ce travail, il amena chez lui Cléomène, fils d'Anaxandride, roi de Sparte, avec lequel il avait déjà commencé une conférence. Cléomène, en entrant dans la maison, fut frappé d'étonnement à la vue de la quantité de

vases exposés sous ses yeux ; et Mæandrius, qui remarqua sa surprise, lui dit qu'il pouvait en prendre et en emporter tout ce qu'il voudrait. Il répéta deux fois, puis une troisième fois, cette proposition ; ce fut en vain, Cléomène se montra tout-à-fait vertueux : non-seulement il refusa d'accepter ce qu'on lui offrait, mais jugeant que Mæandrius trouverait peut-être quelque autre de ses concitoyens qui accepterait ces offres, et dont il achèterait ainsi la protection ; il alla trouver immédiatement les éphores, et leur déclara : « Qu'il croyait  
 « qu'il était de l'intérêt de la république de faire  
 « sortir le Samien du Péloponèse, dans la crainte  
 « qu'il ne réussît à corrompre ou lui-même, ou  
 « quelque autre Spartiate. » Les éphores se rangèrent à l'avis de Cléomène, et firent proclamer, par un héraut, le bannissement de Mæandrius.

CXLIX. Les Perses, ayant achevé la conquête de Samos, dont tous les habitants se trouvèrent pris comme dans un filet, remirent à Syloson l'île vide entièrement de citoyens. Néanmoins, par la suite, Otane, frappé d'un songe qu'il eut, et d'une maladie qui attaqua en lui les parties naturelles, rendit à Samos quelques-uns de ses habitants.

CL. Tandis que l'expédition navale contre cette île avait lieu, les Babyloniens se révoltèrent, après s'être préparés de longue main à une vigoureuse résistance. Pendant tout le temps de la domination du mage et de la conspiration des sept, ils

avaient profité des troubles que ces événements avaient fait naître pour se disposer à soutenir un siège ; d'abord , ils avaient caché avec soin leurs desseins , mais ensuite , ayant levé ouvertement l'étendard de la rébellion , ils eurent recours aux mesures les plus violentes. A l'exception de leurs mères et d'une seule femme que chacun choisit , ils rassemblèrent toutes les autres et les étranglèrent. Celle que chaque habitant avait réservée fut chargée de faire le pain , le reste fut mis à mort , pour diminuer la consommation des vivres.

CLI. Darius , instruit de la révolte , réunit , sans perdre de temps , toute son armée , *marcha* contre les Babyloniens , et vint mettre le siège devant la ville. Les habitants parurent en redouter très-peu les suites : on les vit monter sur les murs de la ville , y former des danses , et rire de Darius et de son armée : un d'eux même leur cria : « Pour-  
« quoi vous arrêtez-vous ici ? allez , retirez-vous ,  
« vous ne nous prendrez que lorsque les mules  
« engendreront. » C'est ce qu'un Babylonien disait , ne supposant pas qu'il pût jamais arriver qu'une mule engendrât.

CLII. Une année entière et sept mois s'étaient déjà écoulés , et Darius et son armée , fatigués de la longueur du siège , désespéraient de prendre par force Babylone. En vain , on avait employé contre la ville tous les stratagèmes qu'on avait pu inventer : on avait même tenté le moyen que

Cyrus mit en usage , mais comme les Babyloniens étaient pour cette fois parfaitement sur leurs gardes , il n'eut également aucun succès.

CLIII. Enfin , le vingtième mois du siège , il arriva un prodige remarquable dans la maison de Zopyre , fils de ce même Mégabyse , qui avait été l'un des sept conjurés contre les mages. Une de ses mules , employée au transport des vivres , mit bas. Zopyre , qui d'abord n'avait pas cru aux premiers rapports , voulut s'assurer par lui-même du fait , et vit effectivement de ses yeux l'animal qui venait de naître. Quand il n'eut plus de doute , il recommanda à ses esclaves de ne parler à qui que ce fût de cet événement , sur lequel il se mit à réfléchir. C'est alors qu'il se rappela les paroles rapportées plus haut de ce Babylonien qui disait : que la ville ne serait prise que lorsque les mules mêmes engendreraient ; et Zopyre conclut de cette sorte de pronostic que Babylone pouvait être prise , car il voyait quelque chose de divin dans le concours des paroles du Babylonien avec la fécondité de la mule.

CLIV. Lorsqu'il se fut ainsi persuadé que le moment fatal où Babylone devait tomber était arrivé , il alla trouver Darius , et lui demanda , s'il mettait beaucoup d'importance à se rendre maître de la ville. Le roi lui ayant répondu qu'il attachait un très-grand prix à cette conquête ; Zopyre ajouta que ce serait lui qui prendrait la ville , et qu'il en faisait son affaire. Il

faut savoir que chez les Perses les belles actions sont toujours récompensées magnifiquement. Animé par cette espérance, Zopyre jugea qu'il n'avait d'autre moyen de réussir qu'en se mutilant lui-même, et se faisant passer ensuite pour un transfuge. Comptant donc comme rien le sacrifice qu'il allait faire, il se défigura d'une manière irrémédiable; et, s'étant coupé le nez et les oreilles, les cheveux ignominieusement rasés, et le corps déchiré à coups de fouet, il se présenta devant Darius.

CLV. En voyant un des hommes les plus distingués de la Perse si affreusement maltraité, le roi indigné, s'élançant du trône où il était assis, poussa un cri d'effroi, et lui demanda : « Quel  
 « était celui qui l'avait mutilé à ce point, et quel  
 « pouvait en être le motif? » Zopyre lui répondit : « Personne, si ce n'est vous seul, n'aurait  
 « eu assez de pouvoir pour me mettre en cet  
 « état : ainsi, ce n'est aucun autre, c'est moi  
 « qui me suis mutilé, moi qui n'ai pu supporter  
 « plus long-temps que les Assyriens se jouassent  
 « des Perses. » « Malheureux ! reprit Darius, tu  
 « donnes un nom honorable à une action hon-  
 « teuse, en prétextant que c'est pour punir ceux  
 « que nous assiégeons que tu t'es fait un mal irré-  
 « parable. Dis-moi, insensé, penses-tu que nos  
 « ennemis seront vaincus plus promptement parce  
 « que tu t'es si honteusement mutilé ? N'est-ce  
 « pas plutôt l'égarement de ta raison qui t'a perdu? »

Zopyre prit alors la parole, et s'exprima ainsi.  
« Si j'avais fait connaître à l'avance mon dessein,  
« vous m'auriez défendu de l'exécuter : je n'ai  
« donc consulté que moi pour agir. Actuellement,  
« si votre secours ne me manque pas, nous pren-  
« drons Babylone. Je vais entrer dans la ville  
« comme transfuge ; je dirai que c'est vous qui  
« m'avez fait mettre dans l'état où je suis, et je  
« ne doute pas que les Babyloniens, lorsque je  
« les aurai persuadés de ce fait, ne me confient le  
« commandement de leurs troupes. Après avoir  
« laissé passer dix jours, à compter de celui auquel  
« je serai entré dans la ville, vous donnerez  
« l'ordre à mille hommes, pris parmi ceux dont  
« la perte vous serait le moins sensible, de se  
« porter en bataille devant la porte de Sémi-  
« ramis. Sept jours après, à partir de ces premiers  
« dix jours, vous enverrez un autre détachement  
« de deux mille hommes vers la porte Ninienne.  
« Vingt jours plus tard, à compter des sept dont  
« je viens de parler, vous ferez marcher quatre  
« mille hommes du côté de la porte Chaldéenne,  
« où ils s'établiront. Ces troupes, tant les pre-  
« mières que celles qui suivront, ne doivent avoir  
« d'autres armes qu'une simple épée. Enfin, après  
« ces derniers vingt jours, vous ferez marcher le  
« reste de l'armée, et vous lui ordonnerez d'en-  
« velopper toute l'enceinte des murailles. Vous  
« aurez seulement attention de placer les Perses en  
« face de moi, en avant des portes Bélienne et

« Cissienne. J'espère que les Babyloniens, témoins  
« de mes actions dans ces différentes rencontres,  
« m'auront confié toute l'autorité et même les  
« clés des portes ; ce sera alors à moi et aux  
« Perses à achever ce qui restera à faire. »

CLVI. Après avoir donné ces instructions, Zopyre se dirigea vers une des portes de la ville, regardant souvent en arrière comme un véritable transfuge. Les sentinelles, qui l'aperçurent du haut de la tour, s'empressèrent de descendre, et, entr'ouvrant seulement un des battants de la porte, lui demandèrent qui il était, et d'où il venait ? Il répondit qu'il était Zopyre, et qu'il se rendait à eux comme transfuge. Les sentinelles, à ces mots, l'introduisirent dans la ville et le menèrent à la maison commune, où il excita la pitié de l'assemblée en racontant que Darius l'avait mis dans l'état où elle le voyait, et ne lui avait fait souffrir ce cruel traitement que pour avoir conseillé de lever le siège, parce qu'il n'existait aucun moyen de prendre la ville. « Mainte-  
« nant, ajouta-t-il, je viens près de vous, ô  
« Babyloniens, pour vous être aussi utile que  
« je serai funeste à Darius, à son armée, et à  
« toute la Perse : il ne m'aura pas impunément  
« mutilé ; je suis instruit de tous ses desseins, et  
« je saurai faire usage de cette connaissance. »

CLVII. Ainsi parla Zopyre : les Babyloniens, envoyant un homme aussi distingué privé du nez et des oreilles, déchiré à coups de fouet et souillé

de sang, ne doutèrent pas qu'il ne leur dît la vérité, et furent très-portés à lui accorder tout ce qu'il désirerait. Zopyre se borna à leur demander qu'on le mît à la tête d'un corps de troupes; et les Babyloniens lui ayant confié ce commandement, il commença à agir d'après ce qui avait été arrêté entre lui et Darius. Le dixième jour après son arrivée, il sortit avec sa troupe, et ayant enveloppé les mille hommes que, suivant les conventions, Darius avait fait marcher, il les détruisit entièrement. Les Babyloniens qui voyaient les actions de Zopyre si parfaitement d'accord avec ses paroles, témoignèrent leur joie, et furent plus disposés que jamais à lui obéir. Ensuite, ayant laissé s'écouler l'intervalle de temps stipulé, il prit avec lui un corps choisi de Babyloniens, et sortant de la ville, battit les deux mille soldats que Darius avait détachés. A ce second succès, les louanges de Zopyre furent dans toutes les bouches. Le nombre de jours qui devait se passer avant la troisième sortie étant rempli, il conduisit sa troupe dans le lieu convenu, entoura les quatre mille hommes de Darius qu'il y trouva, et les défit complètement. Après cette dernière victoire, Zopyre fut tout pour les Babyloniens, et ils lui remirent à-la-fois le commandement en chef de l'armée, et la défense des murailles.

CLVIII. Enfin, au terme fixé, Darius vint attaquer l'enceinte de la ville. Pour cette fois Zopyre cessa de dissimuler et se démasqua. Tandis que

les Babyloniens, montés sur les remparts, repoussaient l'attaque, il ouvrit les portes Cissienne et Bélienne, et introduisit les Perses dans la ville. Ceux des Babyloniens qui virent ce qui se passait, s'empressèrent de fuir dans l'enceinte sacrée du temple de Jupiter, bâti par Bélus; les autres, qui ne s'en aperçurent pas, continuèrent à combattre dans leurs rangs, jusqu'au moment où ils ne purent plus douter de la trahison.

CLIX. C'est ainsi que Babylone tomba pour la seconde fois. Darius s'en étant rendu maître, en fit abattre les murailles (44) et enlever les portes: Cyrus n'avait fait ni l'un ni l'autre à la première conquête. Darius fit de plus mettre en croix trois mille des principaux citoyens, et rendit, au reste, la ville à habiter. Il pourvut même à ce que les Babyloniens eussent de nouvelles femmes pour propager leur race, et remplacer celles qu'ils avaient étranglées afin de ménager les vivres, comme je l'ai dit plus haut. Dans cette vue, il ordonna aux peuples voisins d'envoyer des femmes à Babylone, en prescrivant à chacun le contingent qu'il aurait à fournir, et de cette manière on en rassembla au total cinquante mille. C'est de ces femmes que descendent les Babyloniens d'aujourd'hui.

CLX. Au jugement de Darius, personne n'avait par le passé mieux mérité de la Perse que Zopyre, et ne pouvait en mieux mériter à l'avenir, si l'on excepte cependant Cyrus, car aucun des Perses n'ose lui comparer qui que ce soit. On rapporte

même que Darius disait souvent, qu'il eût renoncé à la possession de vingt autres Babylones pour que Zopyre n'eût point souffert cette cruelle mutilation. Du reste, il le récompensa magnifiquement ; il lui conféra les plus grands honneurs auxquels on puisse prétendre en Perse, et lui donna le gouvernement de Babylone, sans aucune redevance pour la durée de sa vie. C'est de ce Zopyre qu'était fils Mégabyse, qui fit la guerre en Égypte contre les Athéniens et leurs alliés. Le Zopyre qui, par la suite, vint en transfuge à Athènes, était fils de ce dernier Mégabyse.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

---

# NOTES

## DU LIVRE TROISIÈME.

---

1. (I). *Cambyse avait envoyé un héraut demander la fille d'Amasis.* — Il paraît que Ctésias donnait la même cause à la guerre des Perses contre les Égyptiens; du moins Athénée raconte, d'après lui, cette aventure à-peu-près avec les mêmes circonstances (a).

2. (V). *Cadytis.* — Voyez ce qui a été dit sur cette ville dans la note du chap. 159 du liv. II, page 436.

On peut consulter aussi M. Rennell. *Geographical System of Herodotus*, p. 245.

3. (V). *Le lac Serbonis, près duquel s'élève le mont Casius, dont les pentes touchent à la mer.* — Cette délimitation très-détaillée porte l'Arabie jusqu'à la mer Méditerranée. Il y avait effectivement, à ce qu'il paraît, une Arabie égyptienne. On croit que c'est le pays connu sous le nom de *Tiarabia* ou *Terabia*, dénomination que M. Champollion a trouvée dans quelques manuscrits coptes (b).

4. (VI). *Et ils servent à porter de l'eau dans la traversée du désert, entre cette ville et la Syrie.* — M. Larcher a traduit : *Et on les envoie pleines d'eau dans les lieux arides de la Syrie.* Il me semble que cette interprétation s'écarte du véritable sens du texte. La Syrie n'est point un pays aride; mais le désert qui la sépare de l'Égypte est presque entièrement

---

(a) Athénée, *Deipnosoph.*, l. XIII, p. 560.

(b) Égypte sous les Pharaons, t. II, ch. 5, p. 33. — Voyez aussi *Commentationes Herodotæ*, p. 286 et suiv.

privé d'eau. Les jarres de terre, apportées en Égypte par le commerce de la Grèce, tenaient lieu des outres que l'on emploie aujourd'hui dans la même traversée.

5. (VIII). *Et enduit avec ce sang sept pierres placées au centre de l'assemblée.* — Ce nombre de sept est remarquable en ce qu'il est, de toute antiquité, employé chez les Arabes dans la formule des serments.

Le mot *jurer, faire serment*, a pour radical en hébreu le mot *scheba*, sept (*a*).

Abraham, lorsqu'il fait serment au roi Abimelech dans Beerscheba, jure sur sept brebis (*b*).

6. (X). *Dans l'enceinte d'un temple consacré à Minerve, où il s'était fait élever un tombeau.* — Le texte porte seulement *dans un temple*. Mais j'adopte cette légère addition, introduite par M. Larcher: elle précise le lieu, et découle naturellement de ce qui a été dit plus haut, liv. II, ch. 169.

7. (XVI). *Qu'on lui arrachât les cheveux.* — Quelques écrivains minutieux ont observé qu'il est étonnant qu'Hérodote fasse mention des cheveux, puisque les prêtres égyptiens, au rang desquels les rois étaient toujours élevés, avaient la tête rasée, et qu'ainsi on ne devait point trouver de cheveux sur le cadavre d'Amasis; mais il est possible que la manière de raser la tête des prêtres ne fût qu'une sorte de tonsure qui laissât subsister encore quelques cheveux, ou qu'Hérodote ait désigné sous le nom de cheveux, non-seulement les cheveux de la tête, mais encore les poils qui couvrent quelques autres parties du corps.

Quoi qu'il en soit, rien n'est moins important que la solution de cette petite difficulté; mais il est remarquable que les momies, qui ont été examinées, avaient toutes des cheveux. On peut, d'ailleurs, consulter sur cette question M. Frédéric Creuzer. *Commentationes Herodoteæ*, page 362.

(a) Robertson, *Thesaurus linguae sacræ*. Londini, 1680, p. 1102.

(b) Genes., ch. XXI, v. 28.

8. (XXII). *Qui se nourrissaient de fumier.* — Suidas (in voc. *Herodotus*) cite une lettre de l'empereur Julien, qui rappelle ce passage d'Hérodote, en y ajoutant une réflexion assez singulière. « Tous les voyageurs, y est-il dit, qui ont parcouru la terre, assurent que des peuples qui ne se nourrissent que de la chair des poissons ou d'autres animaux, vivent très-bien, quoiqu'ils n'aient *pas même en songe* (ce sont les propres expressions) l'idée d'une nourriture tirée du pain, tandis que si quelqu'un parmi nous essayait de prendre leur régime, il s'en trouverait aussi mal que s'il prétendait se nourrir de ciguë et d'aconit. »

Il paraîtrait, d'après cela, que du temps de Julien le pain était regardé comme une partie indispensablement nécessaire de la nourriture des Grecs et des Romains; mais les Éthiopiens-Macrobiens, c'est-à-dire, les *Éthiopiens à longue vie*, le dédaignaient.

9. (XXIV). *D'un verre fossile très-commun dans le pays, et qui se travaille facilement.* — Il y a tout lieu de croire, si ce récit, qui se trouve d'ailleurs en partie répété par Ctésias (α), est vrai, que le verre fossile, dont il est ici question, était une espèce de mica.

10. (XXVIII). *Et un scarabée sur la langue.* — Le scarabée des Égyptiens est une espèce du genre *ateuchus* (la Treille), connue en français sous le nom de *pillulaire*. Les pillulaires sont remarquables par l'habitude qu'ils ont de rouler constamment entre leurs pieds de derrière une sorte de boule, composée ordinairement de fiente et d'excréments d'animaux. Ils déposent leurs œufs dans cette boule, l'enfoncent ensuite dans la terre, et la matière dont elle est composée sert à la nourriture de l'insecte qui doit sortir de l'œuf, pendant le temps où l'animal est sous la forme de ver. C'est là tout le merveilleux de l'instinct des pillulaires, et il est commun à presque tous les insectes, qui choisissent, avec le même dis-

---

(α) Diodor., Sicil., l. II, §. 15. — Tome I, p. 128.

ernement, le lieu où ils déposent leurs œufs, de manière à assurer la première nourriture de leur postérité; mais les Égyptiens ont vu toute autre chose dans les mœurs du pillulaire ou de leur scarabée.

Ils y ont trouvé des rapports entre la durée de la révolution de la lune, et la conjonction de cet astre avec le soleil, et de plus un emblème de l'être unigène, ou engendré de lui-même. Ces rêveries sont consignées dans l'ouvrage d'Hor-Apollon, où on peut les lire (a).

Le scarabée se rencontre fréquemment sur les monuments Égyptiens; mais la variété, ou peut-être le peu d'exactitude des formes données à cet insecte par les peintres et les sculpteurs, a fait supposer que ce n'est pas toujours le même animal qu'ils ont voulu représenter. On trouvera cette question parfaitement traitée par M. la Treille, dans le mémoire qu'il vient de publier sur le scarabée et les autres insectes sacrés des Égyptiens (b). Cette excellente dissertation ne laisse rien à désirer.

11. (XXXIII). *Du grand mal*. — Le grand mal, le mal sacré, était la même chose que l'épilepsie, le haut mal (c).

12. (XXXV). *Le Dieu même n'eût pas tiré si bien*. — On suppose que Prexaspe désigne ici Apollon; mais les Perses avaient-ils un Apollon qui tirait de l'arc? Quoi qu'il en soit, le texte précise un dieu particulier, et non pas la divinité prise en général.

13. (XXXVII). *Pataïques*. — C'étaient des figures que les Phéniciens plaçaient à la proue de leurs vaisseaux.

Hésychius (d) dit que ces pataïques étaient des dieux, mais

(a) Hor-Apollon, liv. I, ch. 10, p. 15, édit. de Paw, 1727.

(b) Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, par M. la Treille, in-8°, Paris, Deterville, 1819.

(c) Hésychius, in voce μεγάλη νόσος. Hippocrate de morbo sacro.

(d) In voce Παταϊκοί.

Hérodote ne leur en donne pas le titre. Au reste, comme notre historien est le seul qui ait parlé des Patariques, il sera toujours assez difficile de savoir ce que c'était; et il est, au fond, assez peu nécessaire de s'en instruire.

14. (XXXVIII). *Toutes ces actions prouvaient que Cambyse avait réellement l'esprit aliéné.* — Cette réflexion d'Hérodote est très-judicieuse; il ne trouvait pas, sans doute, extraordinaire que Cambyse ne vît pas un dieu dans un bœuf marqué de certaines taches, mais il regardait, avec raison, comme l'acte d'un insensé de choquer si ouvertement les idées religieuses d'un peuple. Il est même remarquable, comme on le verra plus bas, que Cambyse, qui se montrait si raisonnable à l'égard des superstitions égyptiennes, admettait sans difficulté celles de sa propre religion. Rien dans l'esprit humain, n'est plus commun que ce genre de contradiction: et l'on voit presque toujours les hommes employer très-bien le raisonnement pour attaquer les absurdités qu'offrent les croyances étrangères, en se refusant à eux-mêmes et en interdisant aux autres l'usage de cette arme à l'égard des contradictions qui se rencontrent dans la religion qu'ils professent.

En général, dit Hume (a), tels qui regardent comme impossible que des nations aient jamais cru au paganisme des Grecs ou des Égyptiens, sont tellement dogmatiques en fait de religion, qu'ils sont persuadés que les mêmes absurdités reprochées à ces anciennes croyances ne peuvent se reproduire dans celles qu'ils suivent. Cependant les hommes qui sont placés en-dehors de celles-ci, en pensent bien différemment et les jugent comme nous jugeons les anciennes religions. On sait quelle opinion Averroës s'était faite de la religion chrétienne, et sur quel argument il fondait cette opinion. La religion chrétienne était, disait-il, impossible, à cause du mystère

---

(a) *The natural history of religion*, sect. XII. — *Hume's essays on various subjects*, t. II, p. 458, London, 1764.

de l'Eucharistie (a); et, en la comparant aux autres, sous ce point de vue il n'en trouvait aucune plus absurde : on ne peut croire cependant qu'il n'eût pas connaissance des anciennes superstitions égyptiennes ou grecques.

Du reste, le philosophe arabe, car il faut lui rendre une justice entière, ne tombait pas dans le défaut commun des controversistes, et ne pensait pas mieux de la religion mahométane, dans laquelle il était né, que des religions chrétienne et juive. Il trouvait par-tout des absurdités qui révoltaient sa raison ; et comme elle était le seul guide qu'il vouloit suivre, son incrédulité était sans remède.

15. (XXXVIII). *La coutume est reine en toutes choses.* — Pensée qui fait partie d'un fragment de Pindare, conservé par son Scholiaste (b).

Ce passage de Pindare est très-célèbre dans l'antiquité; il est cité avec de grands éloges par Platon (c), Plutarque (d), Clément d'Alexandrie (e), et beaucoup d'autres.

16. (XL). *Combien la divinité est jalouse.* — C'est la même idée que celle qui se trouve déjà exprimée liv. I, ch. 32 (f).

Elle se reproduit encore sous la plume d'Hérodote, l. VII, chap. 46, mais avec une modification particulière, qui peut mettre sur la voie de la doctrine religieuse, à laquelle se rattachait cette qualification donnée à la divinité. Je renvoie donc à la note qui accompagnera ce chapitre, les réflexions que ce sujet peut faire naître (g).

17. (XLIII). *Dans la crainte que la paix de son ame ne*

(a) Bayle, Dictionnaire critique, article Averroës.

(b) Pindare, Nem. IX, v. 35.

(c) Platon, Gorgias, p. 330.

(d) Plutarque, *Ad principem ineruditum*, t. IX, p. 120, édit. Reisk.

(e) Stomat., l. I, ad finem.

(f) Voyez la note sur le ch. 32 du livre I, p. 181.

(g) Voyez la note sur le ch. 46, liv. VII.

*fût troublée par les malheurs d'un ami et d'un hôte ; si quelque grand revers venait à frapper Polycrate.* — M. Larcher a traduit : *Dans la crainte qu'il ne fût obligé de partager le malheur de Polycrate, comme son ami et son allié.* Je crois que cette dernière version ne rend pas la pensée d'Hérodote. Amasis était placé dans une position où il ne devait jamais être atteint par les malheurs qui pouvaient arriver à Polycrate ; mais les anciens, comme on sait, attachaient un grand prix à la tranquillité de l'esprit, et l'ataraxie était pour eux le véritable bonheur. En rompant avec Polycrate, Amasis ne craignait plus d'être affecté des revers que pouvait essuyer un homme qui lui devenait indifférent.

On peut voir, à la vérité, beaucoup d'égoïsme dans la conduite d'Amasis, mais du moins il n'y avait pas de dissimulation.

18. (LIV). *Ce parti fut mis en fuite, et les Lacédémoniens l'ayant poursuivi, lui tuèrent beaucoup de monde.* — M. Larcher a entendu, au contraire, que les Lacédémoniens furent mis en fuite ; mais il me semble que cette interprétation est tout-à-fait contraire au texte et à ce qui suit.

J'ai traduit sur le sens naturel adopté par M. Schweighæuser et M. Jacobi (a).

19. (LXIV). *On lui répondit qu'elle se nommait Ecbatane.* — Le texte dit *Agbatane* ; mais comme j'ai traduit dans le premier livre Agbatane de Médie par Ecbatane, nom que cette ville porte généralement chez tous les écrivains postérieurs à Hérodote, j'ai adopté ici la même dénomination : je conserve ainsi l'exacte ressemblance des mots sur laquelle se fonde le sens équivoque de l'oracle.

On voit, au surplus, avec quelle facilité ce même Cambyse, qui s'était montré, comme nous l'avons remarqué, si philosophe à l'égard des superstitions égyptiennes, se laisse frapper

---

(a) Voyez la traduction allemande d'Hérodote, tome I, page 332, in-8°, Dusseldorf.

par le sens ambigu d'un oracle, et désespère de sa vie en apprenant que la ville où il se trouve se nomme Ecbatane. Il s'était montré également crédule et barbare à la suite du songe qui lui fait sacrifier son frère Smerdis. Ces remarques justifient ce que j'ai dit dans la note sur le chap. 38 (a).

20. (LXXII). *L'ami de la vérité pourrait indifféremment mentir et le menteur dire la vérité.* — Cette morale sur le mensonge, plus que relâchée, et exposée d'ailleurs d'une manière peu claire, paraît, au premier coup-d'œil, assez déplacée dans le discours de Darius; mais il faut observer qu'il parlait devant des Perses qui, par principe d'éducation, avaient le mensonge en horreur (liv. I, ch. 138). Il fallait donc employer quelques raisonnements pour faire passer les conjurés sur la répugnance que leur inspirait l'emploi d'un tel moyen. Ceux de Darius ne sont, à la vérité, ni très-bons ni très-clairs, mais en fait de conspiration on est peu difficile sur des points de morale.

21. (LXXX). *Discours, dont quelques-uns, dans la bouche des Perses, peuvent paraître incroyables à des Grecs.* — On lit seulement dans le texte, *paraîtront incroyables à quelques Grecs*; mais il me semble qu'en se bornant à la traduction littérale, il en résulterait dans notre langue une certaine amphibologie qui pourrait faire méconnaître la véritable pensée d'Hérodote. Ce n'est pas ce qui est contenu dans les discours, que les Grecs pouvaient regarder comme incroyable; il ne s'y trouve rien qui blesse la vraisemblance, on n'y voit qu'une discussion raisonnable sur la nature des gouvernements, et ne présentant en général que des idées très-nettes. Mais les Grecs, qui se considéraient comme les maîtres des autres nations en politique, pouvaient trouver incroyable que des Perses, esclaves du grand roi, en aient tant su dans une science qu'ils leur supposaient tout-à-fait inconnue. C'est évi-

---

(a) Voyez plus haut la note 14.

demment ce que notre historien a voulu dire, et ce qu'il fallait faire sentir.

22. (LXXXIV). *La robe médique.* — L'usage de donner des robes ou des vestes d'honneur comme marque de distinction est, ainsi qu'on le voit, très-ancien dans l'Asie. Il existe encore de nos jours en Perse et en Turquie.

23. (LXXXIX). *Vingt gouvernements, ou satrapies suivant la langue du pays.*

Voyez M. Rennell pour les détails géographiques de cette division de l'empire des Perses, et la carte jointe à son ouvrage (a).

24. (XC.) *Les Syriens.* — Il faut entendre ici les Syriens de Cappadoce, les Leuco-Syriens (*Syriens blancs*), et non les Syriens de la côte de la Méditerranée, ceux-ci font partie du cinquième gouvernement.

25. (XCI). *Cent vingt mille hommes.* — M. Larcher a fait rapporter le nombre *cent vingt mille* aux mesures de blé et non aux hommes. Il semble cependant que le texte est formel. D'ailleurs, cent vingt mille hommes en Égypte ne paraissent pas, dans le temps où les armées étaient si nombreuses, un corps trop considérable pour contenir un pays nouvellement soumis. Le *château blanc* de Memphis était probablement le quartier-général de cette armée.

La leçon de M. Schweighæuser dit cent vingt mille hommes, et la traduction allemande de M. Jacobi soixante et dix mille, je ne sais d'après quelle autorité, si ce n'est pas une faute d'impression; mais l'un et l'autre, comme on voit, font rapporter le nombre aux hommes et non aux mesures de froment.

26. (XCIV). *Payaient proportionnellement plus que toutes les autres satrapies.* — M. Larcher a traduit, *payaient autant*

---

(a) Geographical system of Herodotus, p. 229 et suiv.

*d'impôts que toutes les autres ensemble*, quoiqu'il observe dans une note ( tome III , page 354 ), que cette interprétation est inconciliable avec ce qui suit. Effectivement la poudre d'or fournie par les Indiens est évaluée, dans le chapitre suivant, à 4680 talents euboïques d'argent, qui n'atteignent pas la moitié de la somme totale des impositions des autres satrapies, montant à 9540 talents.

M. Jacobi a traduit : *Les Indiens eurent à payer aussi plus que tous les autres*; ce qui peut vouloir dire que les Indiens payaient plus qu'aucune autre satrapie, et s'accorde parfaitement avec ce qui suit.

M. Schweighæuser propose d'entendre proportionnellement à toutes les autres satrapies, et j'ai adopté cette interprétation, qui ne fait aucune violence au texte, et a, du moins, un sens raisonnable.

Hérodote donne, dans le chapitre suivant, la proportion des métaux précieux employés dans les monnaies, et fixe la valeur de l'or à treize fois celle de l'argent. Cette proportion a éprouvé bien des variations depuis le temps d'Hérodote. M. le Tronne, dans son excellent mémoire sur les monnaies grecques et romaines, a suivi ces variations et en a parfaitement indiqué les causes (a). Cinquante ans après Hérodote, l'or ne valait plus que douze fois son poids d'argent. A l'époque de la mort d'Alexandre-le-Grand, ce rapport n'était plus que de dix à un; ainsi, la proportion avait baissé de treize à dix dans l'espace de cent cinquante ans environ.

La rareté de l'or la fit considérablement hausser vers le temps de la décadence de l'empire romain. L'or, sous Constantin, avait quinze fois la valeur de l'argent, et dix-huit sous Théodose-le-Jeune.

En France, le rapport de l'or à l'argent était, sous la première race, de dix à un; sous Pepin il était onze; et, sous

(a) *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, p. 103 et suiv. Paris, Firmin Didot, in-4°, 1817.

Charles-le-Chauve douze ; il est demeuré tel , à quelques variations momentanées , jusqu'en l'an 1609.

« Enfin , dit M. le Tronne , en remontant depuis l'an 1609  
 « jusqu'au temps d'Hérodote , on trouve la proportion de l'or  
 « à l'argent , dixième et douzième en France. Dans l'empire  
 « romain , elle est quinzième entre Constantin et Justinien ;  
 « onzième et douzième entre Dioclétien et Jules-César ; trei-  
 « zième un peu plus anciennement. En Grèce , elle est dixième  
 « vers 300 ans avant Jésus-Christ ; douzième vers 400 ; trei-  
 « zième vers 450. Ces oscillations se balancent donc entre  
 « treize et dix dans l'antiquité ; entre douze et quinze dans le  
 « Bas-Empire ; entre dix et douze dans le moyen âge. La pro-  
 « portion moyenne , dans l'espace de deux mille ans , est de  
 « douze à un (a). »

Cette proportion a augmenté depuis la découverte du Nouveau-Monde. Cependant , quoique les mines de l'Amérique aient versé en Europe quarante-cinq fois plus d'argent que d'or , le rapport entre les deux métaux n'a changé que de douze à quinze (b). Il est actuellement en France de 15,5 à 1 (c).

27. (XCV). *Quatorze mille cinq cents soixante talents.* — Ici , comme par-tout ailleurs , quand il est question de calculs on reconnaît une certaine confusion qui naît probablement du vice des signes , de la notation numérique employée par les anciens. J'en ai fait plusieurs fois la remarque. Je crois cependant qu'il est possible de résoudre la principale difficulté que ce passage présente.

La somme totale des impositions levées sur les dix-neuf satrapies , non compris l'Inde qui fait la vingtième , monte à sept mille sept cent quarante talents babyloniens ; et si ces sept mille sept cent quarante talents , comme il semble naturel

(a) *Idem* , p. 112.

(b) *Idem* , p. 104.

(c) *Annuaire du bureau des longitudes pour 1820* , p. 66.

de le déduire du texte, valaient neuf mille cinq cent quarante talents euboïques, il s'en suivrait que le rapport du talent babylonien au talent euboïque eût été comme quarante-trois est à cinquante-trois; c'est-à-dire que quarante-trois talents babyloniens auraient valu cinquante-trois talents euboïques; ou, enfin, que quatre talents babyloniens auraient valu à-peu-près cinq talents euboïques. Je vais examiner jusqu'à quel point ce rapport est exact.

Hérodote a dit un peu plus haut, chap. 89, que le talent babylonien équivalait à soixante-dix mines euboïques, et *Ælien*, qui nous a conservé la valeur de ce même talent babylonien en mines attiques, dit qu'il en contenait soixante et douze (a); suivant ces données, soixante et dix mines euboïques valaient donc soixante et douze mines attiques. Par conséquent, le talent euboïque, qui contenait soixante mines comme le talent attique, était plus pesant que ce dernier dans le rapport de soixante-douze à soixante-dix, ou de trente-six à trente-cinq, ou, ce qui revient au même, le talent euboïque était d'un trente-cinquième plus pesant que le talent attique.

Or, nous avons, d'après les recherches de M. le Tronne, la valeur exacte du talent attique, qui se déduit de celle de la mine attique (b).

La mine attique vaut 14 onces 2 gros 10 grains de nos anciens poids, ou 436,5 grammes des nouvelles mesures. La mine euboïque que nous supposons, d'après *Ælien*, les  $\frac{7}{3}$  ou les  $\frac{36}{5}$  de la mine attique, valait donc 448,971 gr., et par conséquent le talent euboïque pesait 26938 grammes, ou 26 kilogrammes 938 grammes, 55 livres 4 gros anciens poids.

Maintenant, comme le talent babylonien, toujours suivant

(a) *Ælien*, Var. Histor., lib. I, ch. 22.

(b) *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, p. 93, in-4°, Paris, Firmin Didot, octobre 1817.

la même autorité, valait 72 mines attiques, ou 31428 grammes, le rapport du talent babylonien au talent euboïque eût été comme 26938 est à 31428, ou comme six à sept environ. Mais nous avons vu plus haut que le rapport qui résulte des données prises dans Hérodote est comme quarante-trois à cinquante-trois; d'où il suit que les deux rapports ne sont pas rigoureusement égaux, mais que la différence qui existe entre eux ne va pas tout-à-fait à un quinzième. En effet, par la conversion du talent babylonien en mines attiques, nous avons trouvé le poids de ce talent égal à 31428 grammes, tandis qu'en prenant le rapport de quarante-trois à cinquante-trois, il eût été de 33205 (a). Ainsi, le poids du talent babylonien, tiré du rapport donné par Hérodote, excède de 1777 grammes (plus de 3 livres) (b), le poids de ce même talent, tiré de l'évaluation donnée par Élien.

Sans doute, cette différence est encore considérable, mais elle n'est pas tellement forte que l'on ne puisse l'attribuer soit à quelque vice de notation dans le texte d'Hérodote, soit à quelque erreur dans l'évaluation plus ou moins exacte des poids et des monnaies anciennes qui, sous des noms semblables, avaient, suivant les pays, des valeurs différentes; genre d'erreur fréquent même parmi les historiens modernes. Si M. le Tronne achève le travail qu'il annonce sur les monnaies grecques, les difficultés qui ont arrêté jusqu'ici pourront disparaître, et peut-être trouvera-t-on l'évaluation donnée par Hérodote encore plus précise que je n'ai pu la déduire; mais, en attendant, il me semble qu'elle ne s'éloigne pas assez de la vraisemblance pour être rejetée, et que le texte ne demande aucun changement essentiel.

(a) Les  $\frac{43}{53}$  des 26938 grammes, valeur du talent euboïque, sont égaux à 33205 grammes.

(b) 31428 grammes font 31 kilogrammes 428 grammes, ou 64 livres 3 onces 2 gros; et 33205 grammes font 33 kilogrammes 205 grammes, ou 67 livres 13 onces 2 gros.

Je passe actuellement à l'erreur qui se trouve dans l'addition de la somme totale des impositions qu'Hérodote porte à quatorze mille cinq cent soixante talents, quoique les neuf mille cinq cent quarante talents des dix-neuf satrapies, joints aux quatre mille six cent quatre-vingt du tribut payé en poudre d'or par les Indiens, ne donnent que quatorze mille deux cent vingt talents; mais si cette différence ne résulte pas de quelque négligence de copiste, elle peut s'expliquer d'une autre manière. Comme Hérodote ne dit pas que la somme totale indiquée par lui se compose seulement de l'addition des deux sommes partielles qu'il a rapportées plus haut, on peut supposer qu'elle représente non-seulement la totalité des tributs payés à Darius par les vingt satrapies, mais encore quelques autres branches de revenus, tels, par exemple, que le produit de la pêche du lac Mœris et autres, dont l'historien n'aura point donné le détail.

Barthélemy estimait les quatorze mille cinq cent soixante talents euboïques à quatre-vingt-dix millions environ de notre monnaie, ce qui donne à ce talent une valeur de six mille cent quatre-vingt francs environ (a).

28. (XCVII). *Du même grain que recueillent les Indiens-Calantiens.*—M. Larcher, en adoptant une correction de Walkenaer, traduit *les Éthiopiens observent à l'égard des morts les mêmes coutumes que les Indiens-Calaties*. En effet, Hérodote a parlé plus haut (b) d'Indiens-Calaties, qui avaient la coutume de manger les corps de leurs parents; mais en admettant, ce qui d'ailleurs est assez probable, que les Calaties et les Calantiens fussent la même nation, il me semble que la correction de Walkenaer est trop forte pour être admise, surtout lorsqu'elle n'est appuyée que sur cette ressemblance de noms.

S'il était vrai que les Éthiopiens eussent cultivé le riz, qu'il

(a) Voyage d'Anacharsis, t. I, p. 157, édit. in-8°, 1790.

(b) Livre III, chap. 38.

est le grain dont je suppose qu'il est ici question, cette analogie entre deux peuples, d'ailleurs très-séparés de mœurs et de climat, était trop remarquable pour être négligée.

J'ai donc suivi la leçon du texte que M. Schweighæuser a conservée. M. Jacobi, dans sa traduction allemande, a fait de même.

29. (XCVIII). *Chacun de ces bateaux se fait d'un seul entre-nœud.* — Le roseau, dont parle ici Hérodote, est évidemment une espèce du genre bambou, dont quelques-unes s'élèvent à la hauteur d'un arbre, avec une grosseur proportionnée; on en trouve dans les sables du Malabar qui ont jusqu'à soixante-dix pieds de haut (a). Il n'y a donc rien d'étonnant qu'un seul entre-nœud dans une plante qui parvient à une telle élévation ait suffi pour faire une barque ordinaire. Ainsi, cette observation d'Hérodote, qui fut long-temps considérée comme une de ses fables, se trouve confirmée par le témoignage des voyageurs et des naturalistes modernes.

30. (XCIX). *On les appelle Padæens.* — M. Rennell (b) fait venir ce mot du sanscrit *Padda*, qui est le nom du Gange. Il est fort douteux cependant qu'Hérodote ait entendu parler de ce fleuve. Je remarque toutefois que dans le paragraphe précédent il dit les marais voisins *du fleuve*; locution semblable à celle qu'il emploie au commencement du deuxième livre, en parlant du Nil. Aurait-il su qu'il existait dans l'Inde, comme dans l'Égypte, un fleuve par excellence, et qu'il suffisait de le désigner ainsi?

31. (C). *Et de la grosseur du millet.* — Cette description peut en quelques points s'appliquer au riz; cependant comme Hérodote ajoute que la plante croît spontanément dans l'Inde,

(a) Dictionnaire d'histoire naturelle, au mot Bambou (Deterville, Paris.)

(b) *Geographical system of Herodotus*, p. 310.

et que le riz passe pour être originaire de la Chine, il reste encore beaucoup de doutes sur le graminée dont il est ici question. Il se peut faire, d'ailleurs, que ce ne soit autre chose que le dourah (*holcus sorghum*, Linn.), qui est aussi cultivé dans l'Inde comme en Égypte (a).

32. (CIII). *La verge tournée vers la queue.* — Cette dernière observation est juste pour l'état habituel de l'animal, ce qui fait que les mâles urinent comme les femelles; mais dans l'accouplement la verge prend la même situation que chez les autres quadrupèdes.

Quant à ce que dit ici Hérodote des quatre cuisses et des quatre genoux que l'on observe aux jambes de derrière du chameau, il y a tout lieu de croire qu'il parle des intervalles compris entre les callosités que l'on remarque sur cet animal à la rotule et au jarret des jambes de derrière. Ces callosités nues et fort dures que les chameaux apportent en naissant, ont pu prendre, aux yeux d'un observateur peu attentif, l'apparence d'une double articulation de la cuisse et du genou: c'est du moins la seule manière d'expliquer ce fait.

33. (CIV). *Le matin, depuis que le soleil commence à monter sur l'horizon.* — M. Larcher a traduit, *ils ont le soleil à plomb sur la tête, jusqu'à l'heure où l'on a coutume de sortir de la place publique*, ce qui est manifestement impossible, et ne doit pas s'entendre rigoureusement de l'expression employée dans le texte. Mais cette expression peut, comme l'a très-bien senti M. Schweighæuser, s'interpréter de l'ascension progressive du soleil sur l'horizon, et je l'ai entendue sans hésiter dans ce sens naturel. Il est de fait très-possible que, par quelque circonstance particulière dans un climat où des vents s'élèvent et cessent périodiquement à certaines heures, le moment de midi, ou encore mieux de trois heures après-midi,

---

(a) Voyez la note sur le ch. 36 du liv. II, p. 337.

ne soit pas, comme par-tout ailleurs, le moment de la plus grande chaleur, et il serait facile d'en trouver des exemples.

M. Rennell pense que l'on pourrait entendre ce passage en ce sens, que par la différence des longitudes il était midi dans l'Inde lorsqu'il n'était que neuf heures du matin en Grèce (a), mais cette interprétation est évidemment tirée de trop loin. Ce n'est point le rapport des moments actuels entre les deux pays qu'Hérodote indique, mais le rapport de la chaleur entre les différentes parties du jour; le texte me semble précis sur ce point.

34. (CV). *Il arrive souvent qu'ils sont obligés de lâcher les deux chameaux, non pas à-la-fois, mais l'un après l'autre.* — Je crois que c'est la seule manière d'interpréter, dans un sens raisonnable, ce passage d'ailleurs assez obscur, et qui a fourni matière à beaucoup de controverses.

M. Jacobi, dans sa traduction allemande, lui a donné à-peu-près le même sens, et son autorité appuie l'opinion que j'ai adoptée.

35. (CVI). *Une espèce de laine.* — Il paraît évident que c'est du coton dont il est ici question. Les cotonniers en arbre sont communs dans toutes les parties de l'Inde.

36. (CVIII). *Ne porte qu'une fois dans sa vie et un seul petit.* — L'opinion commune chez les Arabes était que la femelle du lion ne produisait qu'un petit ou deux au plus. C'est sur cette opinion que Lokman a fondé une de ses fables (b).

Il est inutile de faire remarquer que les connaissances acquises par les modernes en histoire naturelle, ont démenti toutes les fables qu'Hérodote raconte ici; mais de son temps il n'avait aucun moyen d'atteindre à la vérité. Du reste, il les

(a) Geographical system of Herodotus, page 87.

(b) Fables de Lokman; Erpenius, gram. arab., p. 226.

donne, comme il a toujours coutume de faire, pour ce qu'elles sont, et ne s'en rend jamais garant.

37. (CIX). *Si ces serpents de l'Arabie qui ont une sorte d'ailes.* — Il me semble que ces serpents ne sont plus ceux dont Hérodote avait vu les débris en Égypte (a), quoiqu'il suppose qu'ils soient les mêmes, mais une espèce de serpents qui existe en Arabie, et qui, bien que dépourvue d'ailes, porte, à cause de l'agilité de ses mouvements, le nom de serpents volants.

« Il y a à Basra, dit Niebuhr, une sorte de serpents que  
« l'on appelle heie-sursurie (b), ou heie-thiare (c). Ils se tiennent  
« communément sur les dattiers, et comme il leur serait pé-  
« nible de descendre d'un arbre fort haut pour remonter sur un  
« autre, ils s'attachent par la queue à une branche du premier,  
« qui, faisant ressort par le mouvement qu'ils lui donnent, les  
« lance jusques aux branches du second (d). »

Comme Hérodote n'avait point été en Arabie, et qu'il n'écrivait ici que sur les rapports qu'il avait recueillis, il n'est pas étonnant qu'il ait confondu sous le même nom, de serpents ailés, deux sortes d'animaux fort différentes.

38. (CXIII). *Voilà ce que j'avais à dire sur les parfums de l'Arabie.* — Ces parfums sont au nombre de cinq: la myrrhe, le ladanum, le cinnamomum, la casie et l'encens. Je vais essayer de faire connaître ce que l'on sait aujourd'hui de ces diverses substances et des plantes qui les produisent, en profitant avec reconnaissance des notes que M. Desfontaines, de l'Académie des Sciences, a bien voulu me communiquer.

La *myrrhe* est une gomme-résine que l'on emploie encore

(a) Voyez la note sur le chap. 76 du second livre, p. 400.

(b) Sursurie. C'est à-peu-près le nom que les Arabes donnent à l'étourneau. (Voyez Goliüs lexicon arabicum, p. 1092.) Heie-sursurie pourrait donc se rendre par serpent-étourneau.

(c) Heie-thiare, serpent volant.

(d) Niebuhr, Description de l'Arabie, t. I, p. 246 - 247.

en médecine; on n'en connaît point l'origine. Bruce assure que l'arbre dont on la tire ne croît que dans la partie de l'Afrique qui est au sud du détroit de Babel-Mandel; mais il n'a pu se procurer des échantillons de cet arbre: l'on ignore donc jusqu'ici dans quelle classe on doit le ranger (a).

Le *ladanum* est une substance résineuse un peu molle, qui se ramollit encore par la chaleur, et qui répand une odeur agréable lorsqu'on la brûle. On la recueille dans l'île de Crète et autres de la mer Égée, sur une espèce de ciste, que Tournefort a désigné, dans son Voyage du Levant, sous le nom de *cistus ladanifera cretica*, *flore purpureo* (b), et Linnée sous celui de *cistus creticus*, qu'il ne faut pas confondre avec le *cistus ladaniferus* du même auteur.

On ramasse le ladanum avec un fouet de courroies, que l'on frotte à plusieurs reprises sur les feuilles et les rameaux du ciste enduits de cette substance, qui s'attache aux courroies. Lorsqu'elles en sont bien chargées, on les ratisse avec un couteau, et on réunit en pains ce que l'on en détache.

Du temps de Dioscoride et plus anciennement, on ne ramassait pas seulement le ladanum avec des fouets, on recueillait encore celui qui s'était attaché à la barbe et aux cuisses des chèvres qui broutaient la plante; et c'est évidemment à la dernière manière de se procurer le ladanum que se rapporte ce que dit Hérodote dans le chapitre précédent.

Du reste, le ladanum n'est plus guères employé en médecine: cette drogue est émolliente et résolutive. Les femmes du levant se parfument les mains avec le ladanum seul, ou mélangé avec de l'ambre.

Le *cinnamomum*. M. Desfontaines croit qu'il n'est pas possible de savoir quelle est la plante que les anciens ont désignée sous le nom de *cinnamomum*, parce qu'ils n'en ont donné aucune description d'après laquelle on puisse la reconnaître.

(a) Dictionnaire d'histoire naturelle, au mot Myrrhe. Paris, 2<sup>e</sup> édit.

(b) Volume I, page 75.

Ce que raconte Hérodote de la manière dont les Arabes se procuraient le *cinnamomum*, est une fable manifeste à laquelle il ne croyait pas, mais qui prouve que ceux qui la débitaient ignoraient eux-mêmes de quel pays venait le *cinnamomum*, et n'avaient jamais vu cette plante. Plusieurs pensent que c'est notre canellier, *Laurus cinnamomum*. Linn.; alors le *cinnamomum* des anciens serait venu de l'Inde, et comme cette origine leur était inconnue, il n'est pas étonnant qu'ils aient suppléé par une fable ridicule à la vérité qui leur manquait.

La *casie* n'est pas mieux connue, et ce que Hérodote dit des précautions singulières que prenaient les Arabes pour se garantir des atteintes des oiseaux qui semblaient défendre les approches du lac où cette plante croissait, n'est pas fait pour jeter un grand jour sur son origine : c'est encore un conte inventé par l'ignorance. La *casie* est-elle différente du *cinnamomum*? c'est ce que l'on ignore. Gaspard Bauhin rapporte que Galien les considérait comme des arbres différents, mais que la *casie* se change souvent en *cinnamomum*. Il paraît aussi que l'on croyait, du temps de Bauhin, que la *casie* des anciens était la canelle des modernes; et voici comme il s'exprime à ce sujet : *recentiores qui judicio valent cinnamomum officinarum legitimam antiquorum casiam dicunt.*

« Mais de toutes les recherches que j'ai faites, ajoute M. Desfontaines, il résulte qu'on ne sait point encore à quelle espèce d'arbre connu des modernes on peut rapporter la *casie* et le *cinnamomum* des anciens. »

L'*encens*. Linné avait rapporté l'arbre qui donnait l'*encens* à une espèce du genre des *genévriers*, et l'avait nommé *Juniperus lycia*; mais les indications sur lesquelles il s'était déterminé étaient fausses. L'arbre qui produit l'*encens* appartient à la famille des *térébinthes*; il a été trouvé dans l'Inde et vu par M. Colebrooke, particulièrement entre Song et Nagpur, dans une forêt où il est très-commun (a). On a envoyé long-temps

---

(a) Asiatic Researches, t. IX, p. 377 et suiv.

en Angleterre la résine que l'on en retirait, mais sous un autre nom que celui d'encens; et ce n'est que par la suite qu'on l'a reconnue pour être le véritable encens: elle se vend aujourd'hui sous ce nom dans le commerce. Il paraît d'ailleurs, d'après Niébuhr, que les Arabes ne cultivent plus aujourd'hui, sur la côte sud-est de l'Arabie, qu'une sorte d'encens très-inférieure, et que les meilleures espèces leur viennent de l'Inde (a).

MM. Colebrooke et Roxburgh ont donné à l'arbre dont on retire l'encens le nom de *Boswelia serrata* et de *Boswelia thurifera*. On en trouvera une description très-détaillée dans le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> volumes des *Asiatic Researches*: je me bornerai à citer la synonymie que ces deux auteurs donnent et de l'arbre, et de la substance résineuse connue sous le nom d'encens, qui en provient.

BOSWELIA SERRATA,

En sanscrit, . . . . *Sallaci* ou *sillaci*, *cundurici*, *sarabahi*,  
*suhava*,  
 En indou, . . . . . *Salai*, *salè*, *sala*,  
 En grec, . . . . . *Libanos*,  
 En latin, . . . . . *Libanus*,

ENCENS,

En sanscrit, . . . . . *Cundururu*,  
 En arabe, . . . . . *Liban*,  
 En persan, . . . . . *Cundur*,  
 En hébreu, . . . . . *Lébonah*,  
 En grec, . . . . . *Libanotos*,  
 En latin, . . . . . *Libanus*, *thus*, parce qu'il était employé  
 comme parfum dans les sacrifices, ἀπό  
 τοῦ θύβιν,  
 En latin moderne, *Olibanum*, *quasi oleum libani*.

39. (CXV). *Eridan*. — Il n'est pas, comme on voit, ques-

---

(a) Description de l'Arabie, t. 1, p. 202 et suiv.

tion de l'Éridan d'Italie, aujourd'hui le Pô. Il s'agit d'un fleuve du Nord qui se jette dans la Baltique. On a cru qu'Hérodote voulait parler de la Vistule : effectivement le succin, *electrum*, se trouve en Prusse et sur les côtes de la mer Baltique.

40. (CXXII). *Âges humains*. — M. Larcher a traduit, *temps historiques*; M. Jacobi, *depuis l'existence du genre humain*. Il me semble que l'expression *âges humains*, d'ailleurs conforme au texte, doit être conservée : Hérodote veut dire, depuis le temps où les dieux, et les personnages fabuleux descendants des dieux, ont cessé de gouverner les hommes.

41. (CXXXII). *Mettre en croix*. — L'expression employée dans le texte semblerait indiquer le *pal*, autre genre de supplice; mais ce supplice était-il déjà en usage chez les Perses? C'est assurément ce qu'il est assez inutile de rechercher : je m'en suis tenu au sens qui m'a paru le plus clair.

42. (CXXXVI). *L'examinant et la décrivant avec soin* (la côte de la Grèce) *s'avancèrent vers l'Italie et entrèrent à Tarente*. — M. Larcher a traduit, *en levèrent le plan*; M. Jacobi, *la dessinèrent*. L'une et l'autre interprétation peuvent à la rigueur se tirer de l'expression employée dans le texte; cependant la première doit être rejetée : car, en supposant que l'art de lever les plans fût connu du temps de Darius, il était sans doute trop peu avancé pour qu'on pût l'appliquer à des terrains d'une grande étendue, et surtout pour faire l'opération à bord du bâtiment, puisque les Perses, à ce qu'il paraît, ne débarquaient pas et rangeaient seulement les côtes qu'ils exploraient. Un dessin fait à la vue serait plus vraisemblable; mais, en définitive, je pense qu'il ne pourrait être question que d'une description détaillée par écrit, et c'est le sens que j'ai exprimé dans la traduction.

Je ferai, au surplus, remarquer que c'est ici qu'Hérodote nomme pour la première fois l'Italie, quoiqu'il ait déjà parlé de Tarente dans le premier livre, en racontant l'aventure

d'Arion (a). Il paraît que du temps d'Hérodote les Grecs ne donnaient le nom d'Italie qu'à la partie méridionale de la presqu'île, et particulièrement à celle qui fut appelée Grande-Grèce, parce qu'elle était habitée par des colonies grecques, et que l'on y parlait la langue grecque. La presqu'île entière était la Tyrrhénie, dénomination restreinte depuis à l'Étrurie ou à la Toscane, et l'Italie était pour eux en Tyrrhénie, et non la Tyrrhénie en Italie, comme nous le dirions aujourd'hui. Le nom d'Italie, vient même d'un mot Pélasge, ou ancien grec, qui signifiait taureau ou bœuf (b); et, d'après cette étymologie, Italie et Bœotie signifiaient également la terre des bœufs, la terre propre à nourrir des bœufs, et pouvaient à la rigueur se prendre l'une pour l'autre.

Ce rapprochement a fourni à l'auteur d'une thèse, soutenue à Helmstadt en 1804 (c), une explication ingénieuse d'un chœur de l'Antigone de Sophocle (d), où Bacchus est invoqué comme protecteur de l'Italie; titre qu'il serait assez extraordinaire que les Thébains eussent donné à Bacchus, et qui devient tout naturel si l'on suppose que le poète a voulu seulement désigner la Bœotie (e).

43. (CXXXVI). *Fit enlever les gouvernails des vaisseaux médés, et mettre en prison, comme espions, les envoyés perses qui s'y trouvaient.* — Pour bien entendre ce passage, le lecteur doit se rappeler que les Grecs désignaient fréquemment les Perses par le nom de Mèdes, quoique les Mèdes fussent le peuple auquel les Perses avaient enlevé l'empire. Ainsi l'on trouve très-souvent dans Hérodote et dans les écrivains grecs postérieurs, les expressions être

(a) Livre I, chap. 24.

(b) Dion Cassius, fragmenti Valesiani III, p. 2, editio Reimari.

(c) Geographiæ et uranologiæ Herodotæ Specimina, Respondente Theodor. Ukert.

(d) Sophocl. Antigon. vers. 1133.<sup>4</sup>

(e) Voyez la thèse citée, § IX, p. 25.

du parti des Mèdes, l'armée des Mèdes, les vaisseaux mèdes, etc., au lieu d'être du parti des Perses, l'armée des Perses, les vaisseaux perses, etc. Il est assez difficile d'expliquer comment ces expressions se sont introduites et maintenues chez les Grecs; mais enfin elles y existaient, et l'on ne pourrait les bannir de la traduction sans s'écarter d'une manière trop marquée du texte littéral. Il suffit, au surplus; que le lecteur français soit prévenu pour qu'il n'en résulte aucune confusion dans son esprit.

44. (CLIX). *Fit abatre les murailles.* — Il ne faut pas entendre cette expression de la totalité des murailles de Babylone; elles existaient encore du temps de Ctésias, d'Alexandre, et même de Strabon: il s'agit seulement de la partie supérieure des crénaux ou des tours qui servaient à la défense des murs.

---

---

## OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES

### SUR LE TROISIÈME LIVRE.

---

**L**ES faits et les événements rapportés dans ce livre, se trouvent tous compris dans les temps véritablement historiques, et l'on peut avoir, sinon la date précise des époques où ils ont eu lieu, du moins des données assez exactes pour ne laisser dans l'esprit aucune incertitude grave.

	Années avant l'ère vulgaire.
Cambyse règne après la mort de Cyrus, son père, en . . . . .	529.
Psaminéte, dernier roi d'Égypte avant la conquête, succède à son père Amasis, en . . . . . ( Il ne règne que six mois ).	525.
Cambyse soumet l'Égypte en . . . . .	525.
Psamménite est mis à mort en . . . . .	525.
Cambyse meurt en . . . . . ( Après un règne de sept ans et cinq mois. )	522.
Usurpation des mages, et règne du faux Smerdis, en . . . . .	522.
Supplice et mort de Polycrate, tyran de Samos, en . . . . .	522.
Massacre des mages et commencement du règne de Darius, fils d'Hystaspe, en . . . . .	521.
Darius divise l'empire des Perses en vingt satrapies. Démocède, après la mort de Polycrate, vient à Suze; il guérit Darius et Atossa; il part avec les Perses, envoyés par Darius, pour prendre des renseignements sur l'état de la Grèce, de . . . . .	521 à 514.

Années avant  
l'ère vulgaire.

Babylone se révolte; la ville est prise par Darius, à la suite du stratagème employé par Zopyre, en.....	513.
Syloson est établi tyran de Samos par Darius, en	512.

FIN DU TOME PREMIER.